

DIGITALES ARCHIV

ZBW – Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft
ZBW – Leibniz Information Centre for Economics

Periodical Part

Les cahiers du CREAD ; Vol. 33, no. 119/120-122 (2017)

Provided in Cooperation with:

Research Center for Applied Economics for Development (CREAD), Bouzaréah Alger

Reference: Les cahiers du CREAD ; Vol. 33, no. 119/120-122 (2017) (2017).

This Version is available at:

<http://hdl.handle.net/11159/3590>

Kontakt/Contact

ZBW – Leibniz-Informationszentrum Wirtschaft/Leibniz Information Centre for Economics
Düsternbrooker Weg 120
24105 Kiel (Germany)
E-Mail: [rights\[at\]zbw.eu](mailto:rights[at]zbw.eu)
<https://www.zbw.eu/econis-archiv/>

Standard-Nutzungsbedingungen:

Dieses Dokument darf zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen. Sofern für das Dokument eine Open-Content-Lizenz verwendet wurde, so gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

<https://zbw.eu/econis-archiv/termsfuse>

Terms of use:

This document may be saved and copied for your personal and scholarly purposes. You are not to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public. If the document is made available under a Creative Commons Licence you may exercise further usage rights as specified in the licence.

INTÉGRATION DES CHÂÎNES DE VALEURS MONDIALES : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ALGÉRIE ?

Karim MAHOUI*

Mohammed Yassine FERFERA **

Recieved : 17/06/2015 / Accepted : 13/12/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Cette contribution a pour objet d'explorer le potentiel d'intégration de l'économie algérienne dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). Elle se focalisera sur l'identification des éléments caractéristiques de ce potentiel. L'étude révèle un retard d'intégration aux CVM par rapport à des pays voisins, lequel retard est dû notamment à la structure du tissu productif faible et mal structuré par rapport aux exigences organisationnelles d'intégration, notamment en termes de coordination intersectorielle d'une part, et aux faibles taux d'utilisation des capacités dans la majorité des secteurs. Néanmoins, le pays dispose d'un potentiel de ressources lui permettant de se frôler une place diversification de ses exportations pour peu que les ingrédients d'une bonne gouvernance de ces CVM soient présents, notamment en termes de coordination entre les entreprises et leurs différents partenaires.

MOTS CLÉS : Chaînes de valeurs mondiales – Algérie – Commerce international – Coordination intersectorielle – Potentiel d'exportation – Compétitivité internationale

JEL CLASSIFICATION: F14, F21, F43

* Maître de conférences B, Université A. Mira, Bejaïa.

** Professeur en sciences économiques.

1- INTRODUCTION

Nous constatons ces vingt dernières années une accélération sans précédent dans la réorganisation de l'activité économique à l'échelle mondiale. Les débuts de ce millénaire affichent une nouvelle ère avec des traits de complexité, de densité, de dynamique, mais surtout d'instabilité. La perception de cette mondialisation change aussi. Considéré jusque-là comme un moyen de domination des pays développés (occidentaux) sur le reste du monde (théorie de la dégradation des termes de l'échange de Raúl Prebisch (1950), puis Hans Singer (1950), ou encore la thèse de centre-périphérie de Raúl Prebisch (1950), théorie de l'échange inégal de Samir Amin (1973), le phénomène, dont la maîtrise est nécessaire pour les pays faibles¹, peut finalement constituer une opportunité. Ils sont de plus en plus nombreux à se forger une place dans la nouvelle géographie du commerce international, comme le démontrent les pays dits émergents (Chine, Inde, Brésil, Corée du sud, Afrique du sud, etc. (ICT, 2014)² ; BAfD, OCDE et PNUD, 2014).

Le concept de chaînes de valeur mondiales (CVM)³, nouveau paradigme du commerce international (Baldwin, 2011), constitue l'outil permettant d'appréhender ces changements et d'évaluer leur dimension. Le concept, de par son caractère opérationnel, est soutenu par les institutions internationales (OMC, OCDE...) et scientifiques (GTAP⁴) pour l'élaboration de nouvelles mesures des échanges commerciaux basées sur les valeurs ajoutées. D'ailleurs, un consensus

¹ CNES Algérie, *Étude sur la maîtrise de la globalisation : une nécessité pour les plus faibles*, Rapport de la 17^e session plénière.

² Centre du Commerce International (ITC) 2014, 50 ans à libérer la compétitivité des entreprises : quelles leçons en tirer pour l'avenir ?

³ Concept qui apparaît d'ailleurs sous d'autres appellations : chaînes d'approvisionnement mondial ; réseaux de production internationaux. Nous retrouvons également le concept de Division internationale des processus productifs DIPP avancé par B. Bernard Lassudrie-Duchêne en 1980 (cité par Moati et Mouhoud, 2005). Les différences entre ces appellations existent, mais elles ne font pas l'objet de ce papier.

⁴ Université de PERDUE (USA).

s'est déjà dessiné pour la remise en cause des mesures basées sur les données brutes fournies par les tableaux entrées-sorties nationaux (TES).

En plus, ce nouveau paradigme, tout en conservant les fondements théoriques classiques basés sur le libre-échange, en termes d'avantages comparatifs ainsi que leurs corrélats (modèle Heckscher-Ohlin (H-O) sur les dotations en facteurs, retient également les apports de la nouvelle théorie du commerce élaborée par Paul Krugman dans les années 1980, notamment sur la construction d'avantages compétitifs sur la base des spécificités industrielles individuelles (Aaron Sydor 2011). Il semble aussi que le concept ait pu mobiliser un nombre important de partisans comme l'atteste les nombreuses publications sur ce thème.

En Algérie, la baisse drastique, de presque la moitié, des revenus des hydrocarbures suite à la chute brutale des prix du pétrole en 2014, a constitué un véritable « électrochoc » pour les décideurs qui ont jusque-là adopté une politique « de l'autruche ». Politique qui a ignoré les multiples mises en garde intellectuelles et professionnelles sur les retombées néfastes d'une économie marquée à la fois par l'absence de vision stratégique et intégrée dans les différents secteurs, le manque de rationalisation des dépenses publiques...et bien sûr la dépendance structurelle de l'économie nationale à la rente pétrolière depuis l'indépendance à ce jour. Situation qui éloigne l'Algérie des différents champs de compétitivité internationale comme le prouvent plusieurs rapports internationaux en la matière (Rapports *Doing business* des dernières années ; ITC, 2014, etc.)

Cette situation appelle un changement important dans les pensées et les pratiques organisationnelles qui gouvernent les comportements des différents acteurs et qui verrouillent l'activité économique, pour aller vers une culture organisationnelle où les mots d'ordre seraient : organisation, coordination, transversalité, qualité totale, réactivité, flexibilité, attractivité, innovation ...

C'est dans cette perspective de changement que nous souhaitons proposer une voie de sortie de la crise, à travers l'intégration⁵ des

⁵ Le terme intégration sera utilisé ici au sens d'insertion et de participation.

chaînes de valeurs mondiales tout en mesurant le risque de ce choix. Autrement dit, l'objet de cet article est de discuter dans quelle mesure les CVM peuvent constituer, pour l'Algérie, un levier de diversification, de sortie de la dépendance des hydrocarbures, en permettant en même temps une intégration « favorable » à la nouvelle division internationale du travail ?

Après une présentation du phénomène et du concept de chaînes de valeur mondiale dans une première section, nous examinerons les opportunités et les risques liés à leur intégration par l'économie algérienne, en tenant compte de ses potentialités (facteurs clés de succès) et de ses faiblesses, dans une seconde section. Une démarche comparative est empruntée dans cette section à travers un *benchmarking* régional avec des pays africains. Enfin, la grille proposée se termine par une troisième section où nous évoquerons brièvement les risques liés à l'intégration et comment assurer un maintien dans les CVM.

2- LE PHÉNOMÈNE ET LE CONCEPT DE CHAÎNES DE VALEUR MONDIALES "CVM"

2.1- Définitions des CVM

Le terme, proposé initialement à l'échelle de l'entreprise par M. Porter, est née d'une vision intégrée et processuelle des activités entrant dans le processus de production, en distinguant les activités principales des activités de soutien. Cet outil d'analyse/coût a été proposé afin d'identifier les activités pouvant générer un avantage concurrentiel, mais surtout pour montrer l'enjeu de la coordination entre activités dans la construction de cet avantage.

Repris à un niveau international, la chaîne de valeur représente « l'ensemble des activités menées par les entreprises pour amener un produit ou un service de sa conception à son utilisation finale par le consommateur final. À chaque étape de la chaîne, de la valeur est ajoutée sous une forme ou une autre. Sous l'effet de la délocalisation et de l'interconnectivité croissante, les activités qui forment les chaînes de valeur de nombreux produits et services sont de plus en plus fragmentées sur le globe et entre les entreprises. Diverses tâches tout au long de la chaîne de production peuvent être réalisées dans des

endroits distants, en fonction des avantages comparatifs respectifs des différents pays. » (BAfD, OCDE et PNUD, 2014)

D'après Gereffi et Fernandez-Stark (2011, cités par C. Vadcar, p. 1), le processus de production interconnecté que traversent les biens et les services depuis la conception et le design jusqu'à la fabrication, au marketing et à la commercialisation est souvent appelé chaîne de valeur mondiale ou réseau de production international⁶.

2.2- Indices de croissance du phénomène des CVM

Plusieurs indices témoignent de la croissance du phénomène des CVM. Quantitativement, les statistiques de l'OMC, de la Banque mondiale, de l'OCDE et d'autres organismes annoncent des augmentations des chiffres relatifs au ratio Commerce/PIB mondial. De même, le développement des flux d'IDE qui enregistrent une progression de 35% en 2015 selon le rapport du CNUCED. L'objet des échanges commerciaux a aussi changé depuis les années 70 à la faveur des produits manufacturés, passant de 65% à 70% (Données Banque Mondiale, cité par ITC, 2014). Il est de même pour les produits agricoles transformés.

Autre élément révélateur de cette croissance des CVM est celui lié à l'acteur principal de cette dynamique, à savoir les firmes multinationales FMN. Celles-ci ont vu leur nombre se multiplier par dix pendant les trente dernières années (d'environ 7000 aux années 70 à 70000 en 2013, Rapport CNUCED). Ces FMN, en déployant des stratégies de plus en plus tournées vers l'internationalisation et surtout le développement des opérations d'impartition, ont joué elles aussi un rôle dans le développement des CVM. Aussi, le contexte de compétitivité et de développement des TIC et des infrastructures logistiques, en contribuant à la réduction des coûts liés aux échanges interentreprises, à des échelles géographiques disparates, a incité les entreprises à se recentrer autour de leurs métiers de base. Ce qui a, par conséquent, favorisé le développement des échanges de biens intermédiaires sur des espaces géographiques lointains.

⁶ Notons qu'il y a une différence entre ces termes. Voir Guide pour la mesure de la production mondiale : Présentation générale, élaboré par le Conseil économique et social des Nations Unies, en 2014 (document ECE/CES/2014/6)

Qualitativement, le phénomène vient suite à la fragmentation et l'éclatement géographique des processus de production, les délocalisations des entreprises, notamment les services de R & D, la croissance des services (CNUCED, 2015)⁷, la multiplication des relations interentreprises et différentes formes de réseaux... lesquels faits annoncent désormais une nouvelle division internationale du travail (Aaron Sydor 2011). L'expression « made in partout ! » (Selon une économiste de l'OCDE) vient remplacer le « made in X ». Le cas emblématique de l'iPhone, qui traverse au moins treize pays avant d'être commercialisé, illustre cette nouvelle forme de la mondialisation économique⁸.

Cependant, la diffusion géographique du phénomène est nettement variable : une très forte concentration au sein des blocs régionaux de l'Asie de l'Est, de l'Europe et de l'Amérique du Nord (Baldwin, 2012). Environ 85 % des échanges en valeur ajoutée au sein des CVM ont lieu à l'intérieur et autour de ces trois plateformes. Ce qui s'accommode avec une représentation en termes de centre-périphérie. En plus du retard accusé par les pays en développement, surtout africains (BAD, 2014), par rapport aux pays avancés, les pratiques et les expériences d'intégration au sein même des pays émergents sont multiples et différentes (la Chine et la Corée en Asie, l'Afrique du sud en Afrique et le Brésil en Amérique latine).

2.3- Enjeux et retombées de la participation aux CVM pour l'économie algérienne

Les pouvoirs publics en Algérie ont quasiment ignoré la question des chaînes de valeurs mondiales. Nous avons qualifié leur politique d'autruche, car le déterminisme politique a imposé une logique administrative dans la gestion de l'activité économique à travers les

⁷ Rapport du CNUCED sur le développement économique en Afrique : libérer le potentiel du commerce des services en Afrique pour le développement et la croissance, Nov. 2015.

⁸ Nous tenons à préciser le caractère complexe de la mondialisation laquelle ne peut être réduite à sa dimension économique. Nous savons que les différentes dimensions sont inter reliées et les dimensions politiques et géostratégiques ont leur poids dans le dessin des nouvelles reconfigurations.

différents programmes de développement. Cette logique de redistribution sectorielle et verticale a été à l'origine du cloisonnement entre les différents secteurs et acteurs concernés par la mise en œuvre de ces programmes. L'absence d'une politique intégrée se manifeste par l'incapacité des investissements colossaux engagés à générer des métiers et des activités (en termes d'effets d'entraînement), dans les différents secteurs, en commençant par le secteur « favorisé » par les pouvoirs publics, celui des hydrocarbures. Un demi-siècle après, le pays continu à importer des carburants (essence, kérosène et autres produits à base du pétrole ou des hydrocarbures en général !). Les faibles taux d'utilisation des capacités enregistrés dans les différents secteurs (ONS, 2012) attestent d'un état d'inertie de tout le secteur productif.

De ce constat, il n'est pas exagéré de considérer la participation de l'Algérie dans les CVM comme un levier stratégique dans la perspective de transitions économique et énergétique et d'ouverture du pays. En effet, les pouvoirs publics sont amenés à adopter une approche méso-économique, en termes de filières, basée sur la coordination intersectorielle et la complémentarité des activités et des ressources, et ce en utilisant tous les leviers à même de recréer les relations interentreprises. Ce rôle d'interface doit être l'objectif autour duquel doivent se focaliser les différentes institutions à caractère économique (directions et chambres de commerce, agences d'emploi, d'investissement...). C'est un rôle beaucoup plus qualitatif qui permettra de créer un environnement de confiance et de réduire l'incertitude et les coûts liés aux échanges entre partenaires.

Les enjeux économiques liés aux CVM sont nombreux, car leurs implications et les opportunités économiques qu'elles offrent se situent à plusieurs niveaux : les avantages concurrentiels sont à construire à travers le développement des services liés à la production (logistique), à la mise en valeur de la R-D (au niveau de l'entreprise et au niveau macroéconomique), à la reconfiguration et à l'optimisation des processus de production (réingénierie), etc. Les implications, au niveau macroéconomique, portent sur l'identification pour le pays des facteurs de son attractivité, mais aussi de son « panier de produits » à exporter.

Ce sont ces enjeux que les pays émergents ont pu saisir. Ayant su comment tirer profit de leur intégration dans les CVM, par la capture d'activités et le développement des exportations, leurs expériences peuvent inciter les autres pays 'retardataires', en l'occurrence africains, à s'en inspirer. En s'orientent actuellement vers l'Afrique, l'enjeu des CVM pour ces pays et de passer d'une intégration amont (exportateurs de matières premières) à une intégration à plus forte valeur ajoutée (une remontée en amont et le renforcement du pouvoir de négociation vis-à-vis des firmes internationales) (Rapport BAD, OCDE et PNUD, 2014), surtout dans cette conjoncture de délocalisation/attractivité favorable à ces pays, suite à la crise financière de 2007-2008. Au final, trois défis majeurs guettent l'Afrique pour assurer son industrialisation en tirant le meilleur parti des CVM sans se laisser enfermer dans les activités à faible valeur ajoutée : le défi de compétitivité, le défi de l'emploi et le défi de changement structurel, selon le rapport.

2.4- Objectifs par rapport à l'état d'avancement des connaissances

2.4.1. Ce que l'on sait

La thématique portant sur les CVM a fait l'objet d'un foisonnement d'études et de publication. Une volonté des institutions internationales de « vulgariser » ce phénomène, se dégage à travers les nombreux rapports publiés sur le sujet. Cette volonté s'inscrit dans la perspective souhaitée par ces institutions de la libéralisation des échanges et l'ouverture économique des pays.

En effet, une convergence d'intérêt autour de ce sujet se dégage à travers les multiples rapports publiés en collaboration entre ces instances. Toutes ces études insistent sur les opportunités d'intégration des CVM et de leurs implications en matière de commerce extérieur et de développement (CNUCED, 2013 ; OCDE, OMC et BM, 2014, OCDE, OMC et CNUCED, 2013 ; OCDE, 2013), notamment pour les pays africains (BAD, OCDE et PNUD, 2014). D'autres ensembles d'études, au niveau de chaque pays, sont également effectués. C'est le cas, par exemple, de contributions faites par les services du Gouvernement du Canada, autour des impacts et

des implications des chaînes de valeurs, et dans lesquelles nous retrouvons d'importantes synthèses sur le sujet⁹.

S'agissant de l'Algérie, les contributions sur le sujet, à notre connaissance, sont presque inexistantes. Les instances publiques se sont intéressées, de manière indirecte, à travers des études sectorielles des ministères concernés ou conjointement avec la commission européenne. L'Euro Développement Pme (EDPme) a produit une douzaine d'études sectorielles très appréciables, mais qui remontent à 2007. Or, depuis le contexte a changé. Nous nous posons la question s'il y a eu vraiment exploitation et prise en compte effective de leurs résultats. Pourtant ces études sont très utiles et ce à plus d'un titre. Conçues d'une manière méthodologique (s'inspirant du modèle SWOT), ces fiches donnent des indications sur le sous-secteur, en termes de marché, et surtout l'identification des activités/produits fabriqués localement (des enquêtes sont effectuées à ce titre). L'étude s'appuie également sur un *benchmarking* avec d'autres pays et se termine par la mise en évidence des points forts et des points faibles du sous-secteur étudié. Au final, tous les ingrédients permettant de connaître les forces et les faiblesses des secteurs productifs étudiés sont mis en exergue.

2.4.2. Ce que l'on cherche à connaître

Les CVM est un phénomène certes récent. Un intérêt particulier lui a été accordé par les académiciens et les professionnels, comme nous venons de le voir. Cependant, il soulève des questionnements importants : D'abord, sur les conséquences ou effets des CVM, en termes d'accentuation de la compétitivité, d'efficacité des mécanismes de régulation globale (rôle de l'OMC, des institutions internationale...) et infranationaux (en termes d'emploi). Il s'agit donc de savoir quel est le degré d'incertitude que pourrait engendrer le phénomène.

Ensuite, la complexité de ce phénomène, qui est née de la multiplication du nombre ainsi que des stratégies des entreprises et des flux d'échanges entre elles, fait que la transposition de l'outil d'analyse organisationnel, proposé initialement par M. Porter au

⁹ Voir le lien suivant : http://www.international.gc.ca/economist-economiste/analysis-analyse/policy-politique/TPR_2011_GVC_ToC.aspx?lang=fr

niveau de l'entreprise, à un niveau international est difficile à entreprendre et pose des questions techniques de mesure. Ce qui explique le retard qu'accuse certains pays, notamment l'Algérie, dans la mise en place d'une comptabilité nationale basée sur la valeur ajoutée. Les TES sont toujours élaborés sur la base de données brutes. Ajoutons à cela le problème de la disponibilité des données au niveau sectoriel. Ce qui rend difficile l'analyse du phénomène et réduit même la possibilité d'effectuer du *benchmarking*.

Enfin, les expériences d'intégration, même s'il y a des cas de réussites, restent difficilement transposables, et encore moins les formaliser en modèles de développement.

2.4.3. L'objectif de cette contribution

L'objectif de cette contribution est d'explorer une thématique peu développée en Algérie, en l'inscrivant dans une double perspective : l'identification du potentiel productif national à même d'intégrer les chaînes de valeurs mondiales d'une part, et la recherche des leviers de diversification et de transition de l'économie nationale d'autre part.

Il s'agira de soutenir l'idée que malgré le constat global d'un tissu industriel à faible capacité productive (absence de stratégie industrielle intégrée, inefficacité des programmes de mise à niveau,¹⁰...) et le manque de compétitivité du secteur productif, le potentiel d'intégration de l'Algérie dans les CVM demeure intact au regard de la diversification des ressources dont dispose le pays et au regard aussi de certaines expériences réussies de quelques entreprises hors hydrocarbures (Sonatrach, Fertial, Cevital, Condor...).

Cette étude des CVM permettra ainsi de contribuer à l'identification des ressources-compétences internes (ce que l'on sait faire) ainsi que des moyens de leur renforcement (moyens financiers, innovation, R&D, savoir-faire, coordination intersectorielle...).

3- LES POTENTIELS D'INTÉGRATION DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES AUX CVM : MISE EN PERSPECTIVE EXPLORATOIRE

Faute d'étude exhaustive sur le potentiel d'exportation de l'Algérie, celui-ci peut être apprécié à plusieurs niveaux. Nous

¹⁰ En l'absence d'un bilan officiel.

proposons, dans une perspective exploratoire, d'examiner ce potentiel à partir d'angles de vue différents et en allant du niveau macroéconomique aux niveaux méso et micro économiques. Ces derniers donnent une image beaucoup plus optimiste que le premier niveau. Nous nous focaliserons sur le niveau le plus approprié pour étudier les CVM, à savoir le niveau sectoriel.

3.1- Le potentiel d'exportation de l'Algérie : un aperçu macroéconomique

3.1.1. Le tissu industriel de l'Algérie

Afin d'apprécier le potentiel d'intégration de l'économie algérienne aux CVM, nous avons jugé utile de rappeler d'abord la structure du tissu économique de l'Algérie. L'information dont nous disposons est celle tirée du dernier recensement économique de l'ONS (2011). Selon le document, le système productif national, hors agriculture, est composé d'environ 934 250 unités économiques réparties entre les domaines suivants : activités commerciales (54.8%), services (34.0%), industrie (10.2%) et construction (1.0%). Selon le critère juridique, 98% des unités ont un statut privé et 2 % un statut public et mixte. 52% de la valeur ajoutée totale sont réalisées par le secteur privé. Par taille, la majorité de ces unités sont de très petites entreprises (TPE) à dominante familiale, dotées d'une faible capacité d'investissement, d'un accès limité au crédit bancaire, et présentant de faibles perspectives de développement. Les entreprises du secteur public et mixte participent à hauteur de 47% à la valeur ajoutée (2012). Ce sont des entreprises de taille plus importante (plus de 250 salariés et plus de 2 milliards DZD de chiffre d'affaires) qui se spécialisent dans les industries lourdes (voir ci-dessous).

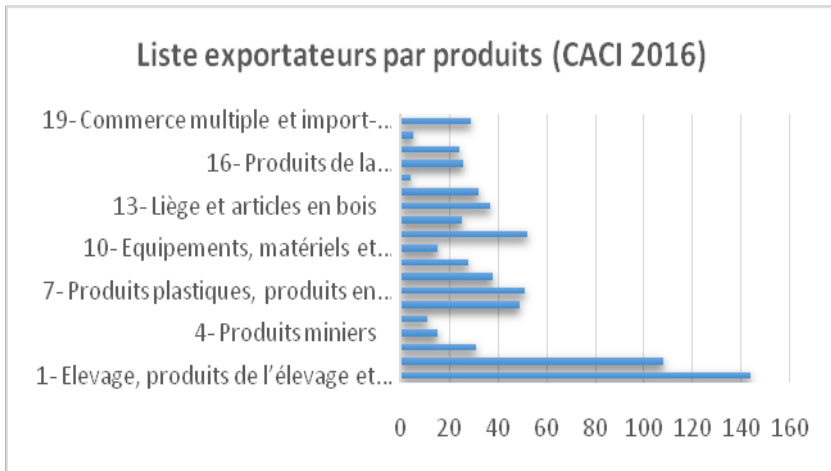
Ces faits peuvent être vus de deux points de vue paradoxaux : d'une part, ces chiffres révèlent l'étroitesse de la base industrielle du pays, avec des entreprises majoritairement de petite taille. Ceci réduit les chances de leur intégration durable dans les CVM, en comparaison à des pays pivot en la matière, tel que l'Allemagne. Le scepticisme étant renforcé par le fait que ces entreprises ne sont pas qualifiées (compétences nécessaires) en termes de coordination interentreprises. Cependant, d'un autre côté, la participation dans les CVM suppose une spécialisation des entreprises dans des segments particuliers du

processus de production. Elles ne sont pas donc tenues d'internaliser toutes les activités liées à la production d'un bien. Ce qui offre une place aux entreprises de petite taille. De ce point de vue, toutes choses étant égales par ailleurs, les entreprises algériennes ont la même « chance » que leurs concurrentes.

3.1.2. Le potentiel d'exportation en termes d'effectifs : nombre d'exportateurs

En rapportant le nombre d'exportateurs (environ 724 selon les données 2016 de la CACI) (Voir graphique) au nombre d'importateurs qui compte des dizaines de milliers (environ 43 000), le rapport est d'un (01) exportateur à 60 importateurs. En comparant avec la Tunisie¹¹ où le nombre d'exportateurs avoisine les 1700, soit trois fois plus le nombre en Algérie. Par secteur, les exportateurs des produits de l'élevage, agricoles et agro-alimentaires constituent la frange la plus importante. Paradoxalement à la structure de l'économie nationale, le nombre des exportateurs dans les produits énergétiques et pétrochimiques est faible.

Graphique 1 : Nombre d'exportateurs algériens par type d'activité



Source : établi à partir du fichier des exportateurs algériens (CACI 2016) : total=724

¹¹ Pour plus de détail, le lecteur peut consulter le site du portail industriel de la Tunisie : <http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/home.asp>

3.2- Les secteurs potentiels favorisant l'intégration aux CVM

3.2.1. La ressource durable : l'agriculture

L'analyse de la composition sectorielle du tissu productif de l'Algérie permet d'identifier les secteurs potentiels concernés par l'intégration des CVM. La répartition du PIB par secteur nous donne cette information. En 2015, le PIB de l'Algérie a été évalué à 175,08 Milliards de dollars, avec un taux de croissance de 3% (4,8% hors hydrocarbures HH) pour l'année.

Une analyse plus fine de l'évolution du PIB (taux de croissance en volume et par trimestre) conduit à retenir les principaux développements suivants pour les grands secteurs d'activité, à savoir : Agriculture, Hydrocarbures, Industrie, BTPH y compris les travaux publics pétroliers et Services 'STPP' (marchands et non marchands). Les chiffres consignés dans le tableau ci-dessous révèlent l'impact de la crise pétrolière, qui s'est déclenchée au dernier trimestre 2014, sur la baisse du revenu du secteur (baisse du taux de croissance). Situation identique pour le secteur de l'agriculture dont le taux de croissance a subi une dégradation la même année (surtout le second semestre). Cette situation sera nettement améliorée en 2015 pour ce secteur contrairement au secteur des hydrocarbures.

Tableau N° 1 : Croissance en volume chaîné en glissement annuel (T/T-4)
(au prix de l'année précédente)

Secteurs	2013					2014					2015		
	2013*	2014*	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
Agriculture	8,2	2,5	8,5	8,6	8,5	7,2	3,9	2,8	1,4	1,9	6,3	4,5	5,5
Hydrocarbures	-5,5	-0,6	-7,3	-9,6	-6,7	2,0	-5,2	5,6	5,9	-7,8	-2,0	0,4	-1,3
Industries	4,1	3,9	4,2	4,4	4,6	3,3	3,1	4,0	4,1	4,5	6,1	4,8	5,5
BTPH y compris STPP	6,8	6,8	8,6	10,8	8,7	-0,6	5,2	3,6	6,3	12,0	4,9	5,7	5,9
Services Marchands	8,5	8,0	7,7	8,2	9,3	8,9	9,4	8,4	6,9	7,5	6,4	5,6	4,9
Services Non Marchands	3,1	4,4	2,8	0,6	6,3	2,8	4,3	3,0	3,7	6,8	2,8	2,9	3,4
Le Produit Intérieur Brut	2,8	3,8	2,4	1,3	3,7	3,8	2,4	5,1	5,0	2,6	3,1	3,7	3,3
Le PIB hors Hydrocarbures	7,1	5,6	7,7	7,0	9,1	4,7	5,9	4,7	4,6	7,3	5,1	5,0	5,0
Le PIB hors Agriculture	2,3	3,9	1,8	0,6	3,2	3,5	2,2	5,3	5,4	2,7	2,8	3,6	3,0

* variation par rapport à l'année précédente

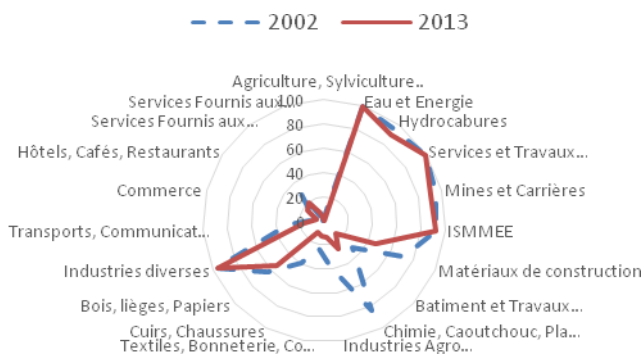
Source : ONS, Les comptes nationaux trimestriels au 3ème trimestre 2015, n°731

Ces résultats indiquent clairement, qu'en dehors du secteur du BTP, l'agriculture est un vrai potentiel de ressources à exporter. D'ailleurs, l'effectif des exportateurs est majoritairement issu de ce secteur (voir ci-dessus).

3.2.2. Le potentiel d'exportation des entreprises algériennes selon le statut juridique (public et privé)

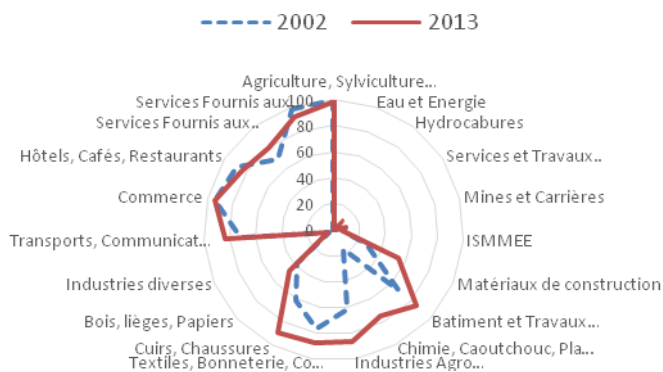
Selon le statut juridique, le secteur privé contribue de plus en plus dans la richesse nationale (hors hydrocarbures) (voir graphiques 2 et 3). Les deux graphiques montrent clairement la spécialisation par activités des deux secteurs juridiques (public et privé). Une forme de monopole de branche se confirme entre 2002 et 2013, pour chacun des deux secteurs juridiques. Exception faite du secteur de la chimie et du caoutchouc dont le monopole revient au profit du secteur privé. Par ailleurs, il ressort aussi un fait stylisé caractéristique de l'économie algérienne, à savoir la spécialisation du secteur public dans les investissements « lourds » et le secteur privé dans les activités à faible capital investissement.

Graphique 2 : Evolution de la structure (%) de la VA par secteur d'activités du secteur public 2002-2013



Source : élaboré sur la base des données de l'ONS

Graphique 3 : Evolution de la structure (%) de la VA par secteur d'activités du secteur privé 2002-2013



Source : élaboré sur la base des données de l'ONS

3.2.3. La participation aux CVM par le biais des Hydrocarbures

Aujourd'hui, le secteur où l'Algérie est fortement intégrée dans l'économie mondiale est incontestablement celui des hydrocarbures

(H). Le secteur a bénéficié d'un traitement spécial par les autorités publiques au lendemain de l'indépendance en le hissant au premier rang dans les programmes de développement. Cependant, cette insertion dans les CVM est compromise par un secteur industriel en crise, caractérisé par des mutations fréquentes et accompagnées de réformes sans aboutissement. C'est la situation paradoxale de l'entreprise principale du secteur, à savoir SONATRACH. En effet, bien qu'elle ait connu, ces dernières années, des chiffres d'affaires en hausse, l'entreprise a vu ses capacités de production en dégradation. D'ailleurs, le secteur des hydrocarbures a contribué négativement dans la formation du PIB durant cette période (tableau ci-dessus). En plus, les avantages comparatifs révélés basés sur ce secteur ont tendance à s'amenuiser et à devenir désavantageux, notamment pour le pétrole brut (sauf pour le Gaz)¹². Les effets d'entraînement attendus de ce secteur s'estompent devant l'absence d'une vision stratégique et intégrée de ses activités. Pour ce qui est des autres produits hydrocarbures, en l'occurrence les matières premières brutes – ou celles ayant subi une première transformation - l'intégration est plus modeste.

3.2.4. La participation aux CVM d'après les échanges commerciaux : distinction Hydrocarbures et Hors Hydrocarbures

La participation aux CVM s'exprime aussi dans les échanges commerciaux. Sur les dix dernières années (2005-2015), la quasi-totalité des exportations est dominée par les produits 'Énergie et lubrifiants', mais dont le pourcentage est en baisse (de 98% en 2005 à 94% en 2015).

En 2015, les exportations de biens ont retrouvé leur niveau de 2005 (exception de l'année 2012 où elles ont été multipliées par une fois et demi 1,5). Alors que les importations ont été multipliées par 3,5 en passant de 1,5 milliards de dinars (2005) à 5,1 milliards de DA (2015). Observons le faible poids des exportations de demi-produits. Celui des équipements est, quant à lui, insignifiant. Pourtant, c'est sur ces types de produits (manufacturiers) que se construisent les CVM.

¹² Pour plus de détail, nous renvoyons le lecteur à la base de données Chelem CEPII, profil de l'Algérie à l'adresse : <http://visualdata.cepii.fr/?country=Alg%C3%A9rie>

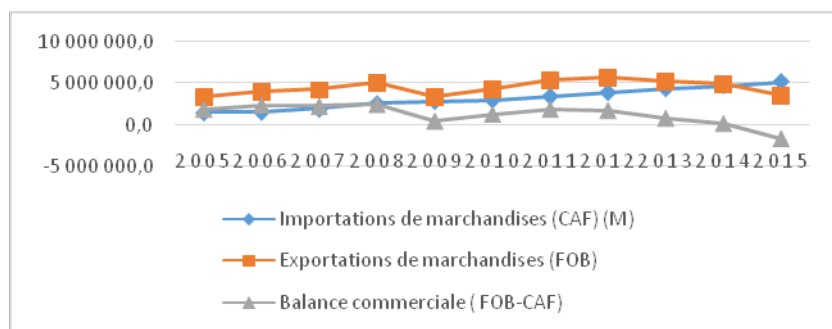
Tableau 2 : Évolution de la structure des exportations de marchandises par groupe d'utilisation (en %)

Libellés	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Alimentation, boissons, tabac	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,5	0,4	0,6	0,5	0,7
Énergie et lubrifiants	98,1	97,9	97,8	97,5	97,7	97,4	97,2	97,2	96,9	95,8	94,4
Matières premières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits bruts	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Demi-produits	1,4	1,4	1,6	1,8	1,5	1,8	2,0	2,1	2,2	3,5	4,5
Équipements agricoles	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Équipements industriels	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Biens de consommation	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ONS, Collections Statistiques, n° 201/2016

La dégradation du taux de couverture des importations par les exportations, passant de 229% à 68% explique le solde négatif de la balance commerciale. Le graphique ci-dessous montre l'allure de la balance commerciale qui « colle » parfaitement avec celle des exportations, laquelle est en dégradation depuis 2012. Par contre, les importations connaissent une augmentation presque linéaire (en termes de régularité) durant la période observée.

Graphique 4 : Evolution du commerce extérieur de 2005 à 2015



Source : élaboré sur la base des données ONS, op.cit.

En comparant ces indicateurs à celui du PIB, nous constatons que le taux d'exportations (exportations/PIB) est presque insignifiant par rapport au taux d'importations. /PIB. La part de la richesse produite servant à importer des biens et services a augmenté d'un cinquième (19,7%) à près d'un tiers (31,1% du PIB). En revanche la part exportée

de ce que l'Algérie a produit continue de se dégrader durant la même période (voir tableau).

Tableau N° 3 : **Quelques ratios significatifs par rapport au PIB (en %)**

Libellés	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Exportations/PIB	0,45	0,47	0,45	0,46	0,34	0,36
Importations/PIB	19,7	18,3	20,5	23,3	28,6	25,1

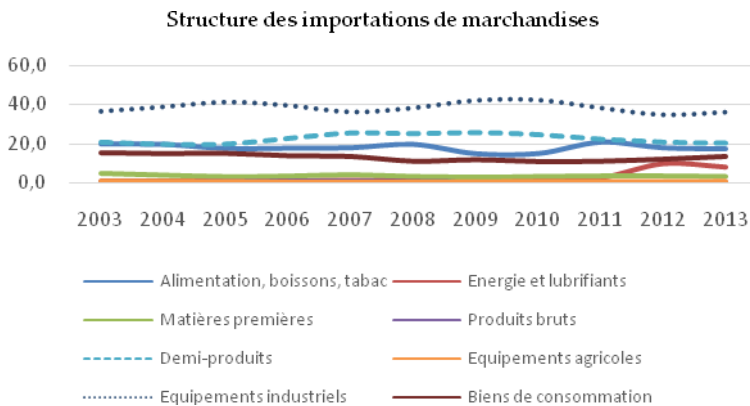
Tableau N° 3 : **(Suite)**

Libellés	2011	2012	2013	2014	2015
Exportations/PIB	0,37	0,35	0,31	0,29	0,21
Importations/PIB	23,6	24,1	26,2	27,4	31,3

Source : ONS, Collections statistiques, série E, n° 201/2016.

Ce qui montre que pour infléchir la situation déficitaire, le levier à actionner se situe plus au niveau des exportations qu'au niveau des importations. Justement, l'évolution de la structure de ces dernières (voir graphique) par groupe d'utilisation a été presque constante, parmi lesquels les équipements industriels et les demi produits occupent une place importante (voir graphique 5).

Graphique 5 : **Evolution de la structure des importations de marchandises 2003-2013**



Source : élaboré sur la base des données de l'ONS.

L'orientation "Nord" est privilégiée dans les exportations algériennes avec 66% vers l'Europe et 8,4% vers l'Amérique du Nord

et 8,7% vers l'Asie. Horizontalement, observons l'étirement progressif des échanges à la faveur de l'Asie, face au recul, de l'ordre de 20%, des échanges avec l'Amérique du Nord, lequel recul est certainement dû à l'exploitation du gaz de schiste aux USA. Contrairement à ses voisins, l'Algérie ne développe pas une stratégie de diversification de ses partenariats et ne tire pas profit de la croissance de la demande observée dans le continent africain et chez les pays arabes.

Tableau N° 4 : Evolution de la structure des exportations de marchandises par région économique (en %)

Région économique	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Union Européenne	55,6	52,5	43,6	52,2	51,3	49,1	50,8	55,3	63,5	64,2	66,3
Autres pays d'Europe	4,3	3,8	3,6	4,0	5,0	5,8	5,9	4,6	3,7	4,4	5,4
Amérique du Nord	28,0	33,8	37,8	30,6	28,3	29,4	26,7	22,1	13,7	10,1	8,2
Amérique Latine	7,0	4,5	4,4	3,8	4,1	4,6	5,8	5,9	5,0	5,1	4,9
Maghreb	0,9	0,9	1,3	2,0	1,9	2,2	2,2	2,9	4,1	4,9	4,5
Pays Arabes	1,3	1,1	0,8	1,0	1,2	1,2	1,1	1,3	1,2	1,0	1,6
Afrique	0,1	0,0	1,1	0,5	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
Asie	2,7	3,4	7,1	5,8	7,8	7,4	7,4	7,7	8,5	10,0	8,7
Reste du monde	0,1	0,0	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ONS, op. Cité.

3.2.5. Le potentiel d'exportation Hors Hydrocarbures : évolution disproportionnelle et poids faible des produits manufacturés

Durant la période (2005-2015), le volume des exportations hors hydrocarbures a enregistré une croissance, mais qui demeure relativement marginal comparé à celui des hydrocarbures (voir tableau). Faute de politique industrielle, qui se traduit, entre autres par la faible part du secteur industriel dans le PIB (en baisse depuis 2006, avec 6,5% du PIB, pour atteindre 36,1% du PIB en 2016). La part faible des exportations en produits manufacturiers (3% des exportations en 2015)¹³, comparée à celle des voisins Tunisie et Maroc, expliquent l'avancée qu'ont ces pays en matière d'intégration des CVM (voir tableau).

¹³ Source : Perspective monde, université Sherbrooke : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servelet/BMIImportExportPays?codePays=DZA>, consulté le 5/12/2017.

Tableau N° 3 : **Importations et exportations en produits manufacturés (Algérie, Maroc et Tunisie, Année : 2015) (en % du Total)**

	Algérie	Maroc	Tunisie
Importations en produits manufacturés	73	64	69
Exportations en produits manufacturés	3	69	77

Source : *Perspective monde, université Sherbrooke, consulté le 5/12/2017*

Par ailleurs, l'examen de l'évolution des exportations de marchandises par groupe d'utilisation, entre 2005 et 2015, montre que le potentiel d'exportation hors hydrocarbures a évolué de façon disproportionnée selon les tendances suivantes (voir tableau 6):

- Le secteur qui a vu son potentiel se multiplier par cinq fois (en moyenne) : cas du secteur Alimentation, boissons, tabac. La part des produits ayant subi la transformation a nettement évolué dans ce secteur. Ce secteur est suivi par celui des demi-produits dont le volume a été multiplié par deux durant ces dix dernières années ;
- Les matières premières ont doublé ;
- Les produits bruts, les produits énergétiques et lubrifiants ainsi que les équipements agricoles ont retrouvé leur niveau de 2005 (multiplié par un) ;
- Les secteurs qui ont connu une diminution de leur niveau d'exportation sont les équipements industriels et les biens de consommation.

Tableau N° 4 : Evolution des exportations de marchandises par groupe d'utilisation (en Millions de DA)

Libellés	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Alimentation, boissons, tabac	4 942,0	5 327,1	6 136,3	7 657,3	8 193,1	23 405,5
Énergie & lubrifiants	3 355 000,0	3 895 736,2	4 121 790,4	4 970 025,1	3 270 227,5	4 220 106,0
Matières premières	370,7	1 369,7	897,7	507,1	392,6	803,8
Produits bruts	9 433,9	12 793,7	10 859,7	21 035,2	11 909,7	6 173,2
Demi-produits	47 725,6	57 385,1	68 842,6	89 308,4	50 258,7	78 567,6
Équipements agricoles	34,4	64,7	42,2	67,7	19,5	58,8
Équipements industriels	2 642,7	3 162,6	3 188,9	4 334,5	3 075,4	2 235,1
Biens de consommation	1 398,9	3 161,9	2 405,4	2 084,4	3 559,4	2 237,4
Total	3 421 548,3	3 979 000,9	4 214 163,1	5 095 019,7	3 347 636,0	4 333 587,4

Tableau 5 : (Suite)

Libellés	2011	2012	2013	2014	2015
Alimentation, boissons, tabac	25 880,9	24 438,3	31 921,0	26 053,5	23 585,5
Énergie & lubrifiants	5 223 836,8	5 527 736,5	5 057 546,9	4 709 622,4	3 339 435,1
Matières premières	1 444,2	825,8	696,6	706,8	830,8
Produits bruts	10 272,9	12 176,9	7 953,3	8 111,2	9 771,4
Demi-produits	108 993,9	118 126,9	115 349,2	170 819,6	160 421,4
Équipements agricoles	25,7	92,1	30,9	132,7	51,4
Équipements industriels	2 561,1	2 493,5	2 269,4	1 305,6	1 940,5
Biens de consommation	1 115,7	1 479,5	1 332,5	846,3	1 150,6
Total	5 374 131,3	5 687 369,4	5 217 099,8	4 917 598,2	3 537 186,7

Source : ONS, *op.cit.*

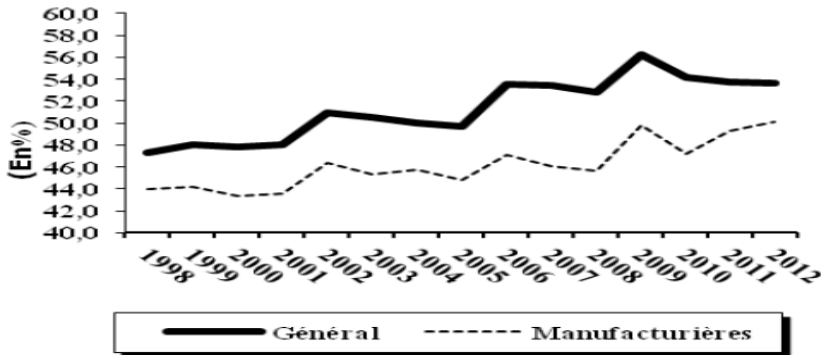
3.2.6. Un constat d'une faible utilisation des capacités des secteurs productifs¹⁴

Selon l'étude, l'évolution des Taux d'Utilisation des Capacités de production (TUC) des entreprises du secteur public national, entre 2002 et 2012, oscille entre 46% et 50% respectivement pour les industries HH et pour les industries manufacturières.

Néanmoins des relèvements plus ou moins importants sont observés pour certains secteurs. Il s'agit notamment des ISMMEE dont le taux passe de 37,7% en 2011 à 40,3% en 2012 et des cuirs et chaussures avec un taux variant de 45,1% à 62,8%. Par contre, des baisses sont observées pour certaines activités, notamment les Hydrocarbures dont le taux passe de 84,5% à 77,6% et les industries agroalimentaires (de 65,7% à 59,2%) (Voir graphique 6).

¹⁴ Nous pouvons aussi bien illustrer ce cas par un autre indice qui est la dégradation de la productivité totale des facteurs PTF.

Graphique N° 6 : Évolution du taux d'utilisation des capacités de production 1998-2012



Source : ONS (2013)

3.2.7. Le potentiel d'exportation en termes d'échanges de produits

Du point de vue des échanges, le potentiel d'exportation peut être apprécié par l'étude des performances commerciales des activités, notamment par l'identification des produits potentiellement « exportables ». En la matière, le Centre international du commerce (ITC)¹⁵ (agence conjointe de l'OMC et des Nations Unis) nous donne des indications sur l'efficacité ainsi que les choix stratégiques en matière commerciale. Les données montrent les produits, HH, potentiellement exportables pour l'Algérie pour la période 2009-2013. Ils sont énumérés par famille dans ce qui suit, par ordre décroissant :

- Agro-alimentaire : Sucre raffiné, sous forme solide ;
- Agriculture : Dattes, fraîches ou sèches ;
- Animale : Peaux de mouton ou d'agneau, sans la laine - Cuirs et peaux bruts et Cuirs de bovins, de mouton ou d'agneau, sans laine ;
- Matériaux : Verre en feuilles - Zinc - Fonte ;
- Chimie : Gaz rares - Ammoniac anhydre - Méthanol - Nitrate d'ammonium mélangé - Dérivés d'hydrocarbures ;
- Agroalimentaires : Boissons non alcoolisées à l'exclusion des jus de fruits / légumes de cap - Eaux, y compris minéraux ;

¹⁵ Concernant le rapport sur l'Algérie, voir : <http://www.intracen.org/pays/algerie/>

- Champignons frais ;
- Agroalimentaires : Caroubes (caroubiers), canne à sucre, racines de chicorée... ;
- Bois et dérivés : Bouchons en liège naturel - Articles en liège naturel ;
- Produits de mer : Octopus, congelés, séchés, salés ou en saumure

4- ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DANS L'INTÉGRATION AUX CHÂÎNES DE VALEUR RÉGIONALES ET MONDIALES

Ci-dessus, nous avons introduit par le fait que le phénomène des CVM concerne beaucoup plus les pays développés, à des proportions variables bien sûr. L'Allemagne est citée comme une « figure de proue » avec sa tradition industrielle. En revanche, il observée une faible intégration des pays scandinaves dans les CVM (A. Sydor, 2011)¹⁶. Concernant les pays en développement, notamment africains, ces derniers ont déjà commencé à prendre position dans cette dynamique. Une dynamique soutenue par les institutions internationales comme l'atteste leurs nombreuses conférences et réunions ainsi que leurs publications sur le sujet¹⁷.

Comme le montre le graphique ci-dessous, les pays africains se caractérisent par leur forte participation aux CVM, notamment en aval (exportations de matières premières), mais à des niveaux peu élevés, soit 2,2% dans les échanges mondiaux en valeur ajoutée.

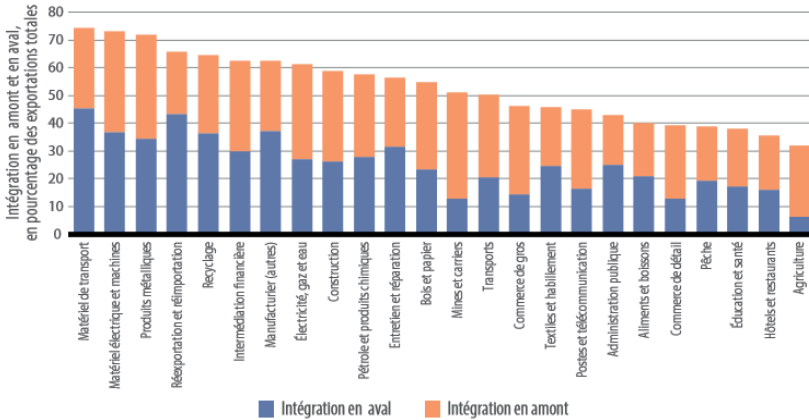
D'après le Rapport de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unis (2015), sur le plan sectoriel, c'est la fabrication de matériel de transport qui affiche le plus haut niveau d'intégration dans les CVM (voir graphique), une situation qui s'explique par l'implantation de grands constructeurs automobiles au Maroc et en

¹⁶ Document du bureau des affaires mondiales du canada, intitulé : Les recherches en politique commerciale 2011: Les chaînes de valeur mondiales-impacts et implications. http://www.international.gc.ca/economist-economiste/analysis-analyse/policy-politique/TPR_2011_GVC_ToC.aspx?lang=fra#

¹⁷ Nous citons à titre d'exemple : la Conférence de la Banque Mondiale : Comment placer l'Afrique au cœur des chaînes de valeur mondiales, 18 avril 2015. Le rapport conjoint de la BAD, de l'OCDE et du PNUD, intitulé « Chaînes de valeur mondiales et industrialisation de l'Afrique ». Ce rapport de 2014 précise en quoi l'engagement de l'Afrique dans l'économie mondiale peut favoriser l'industrialisation.

Afrique du Sud (BAD, OCDE et PNUD, 2014). Toyota est le plus grand producteur de véhicules d'Afrique du Sud (CNUCED, 2010).

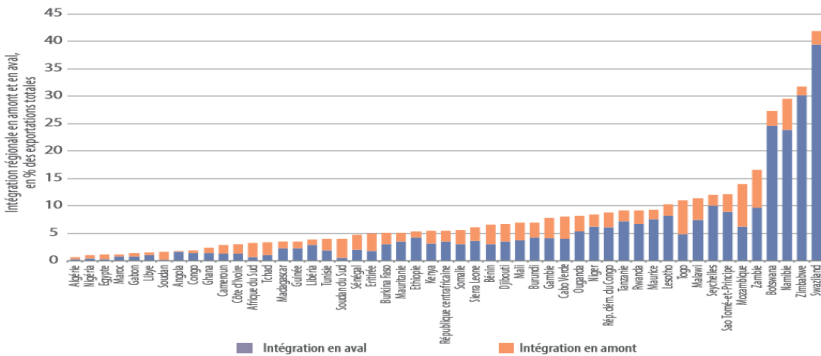
Graphique 7 : **Participation par secteur aux chaînes de valeur mondiales, intégration en amont et en aval 2011.**



Source : Tiré du Rapport économique sur l'Afrique 2015: l'industrialisation par le commerce, de la Commission économique pour l'Afrique Nations Unies, p.103.

Une comparaison régionale sur la participation des pays africains aux chaînes de valeur régionales fait ressortir la place dernière qu'occupe l'Algérie, sur la majorité de ces secteurs. L'Algérie – avec l'Angola, l'Égypte, le Nigéria et l'Afrique du Sud – sont, en valeur absolue, les moteurs des échanges régionaux en valeur ajoutée, mais n'importent proportionnellement que très peu de valeur ajoutée d'autres pays africains. Inversement, le Swaziland, le Zimbabwe, la Namibie, le Botswana et la Zambie sont des pays qui ne contribuent guère, en valeur absolue, aux échanges de valeur ajoutée, mais qui affichent une grande part d'intégration en amont dans leurs exportations totales vers la région, d'après le Rapport.

Graphique 8 : Participation par pays aux chaînes de valeur régionales, intégration en amont et en aval, 2001.



Source : Tiré du Rapport économique sur l'Afrique 2015, op.cit.

Toutefois, en retenant le critère de l'avantage comparatif révélé ACR, l'Algérie dispose de l'avantage comparatif le plus important des pays africains dans les combustibles. Comparativement à ces voisins nord-africains, elle dispose de l'indice de l'ACR le plus faible dans les produits alimentaires de base, dans les biens manufacturés et dans les machines et matériel de transport (voir Tableau).

Tableau N° 6 : Indices de l'avantage comparatif révélé des pays nord-africains

Produit	Produits alimentaires de base	Boissons et tabac	Minerais, métaux, pierres précieuses et or non monétaire	Combustibles
Libye	0,08	0,03	0,2	7,25
Tunisie	2,03	2,04	0,44	0,13
Maroc	2,32	1,16	0,88	0,17
Égypte	0,83	0,27	0,87	1,31
Algérie	0,07	1,42	1,15	72,63

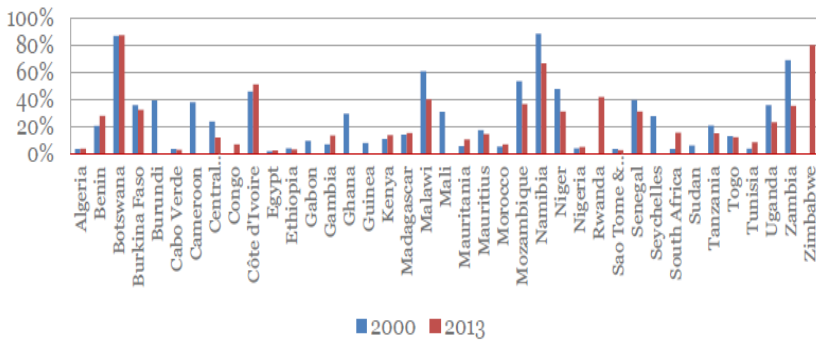
Tableau N° 7 : (Suite)

Produit	Biens manufacturés	Produits chimiques	Machines et matériel de transport
Libye	0,43	2,21	0,03
Tunisie	0,73	1,45	0,37
Maroc	0,7	1,05	0,42
Égypte	0,92	0,92	0,25
Algérie	0,12	0,25	0,01

Source: extrait du Rapport CEA, UA & BAD (2012), État de l'intégration régionale en Afrique V: Vers une zone de libre-échange continentale africaine, pp. 129-130

Nous pouvons également dégager un autre niveau de comparaison régionale, tournée cette fois-ci vers le Nord. Cette comparaison confirmera les résultats ci-dessus quant à la forte intégration en amont des pays africains (exportations de matières premières). Il s'agira en même temps de montrer qu'il ne faut pas toujours « regarder du côté des voisins les plus proches ! ». Les potentialités d'intégration de l'Algérie doivent être aussi comparées à l'échelle mondiale. Ainsi, à titre illustratif, le graphique ci-dessous montre combien le pays est devancé par de nombreux pays africains en matière d'exportation de biens intermédiaires vers la France.

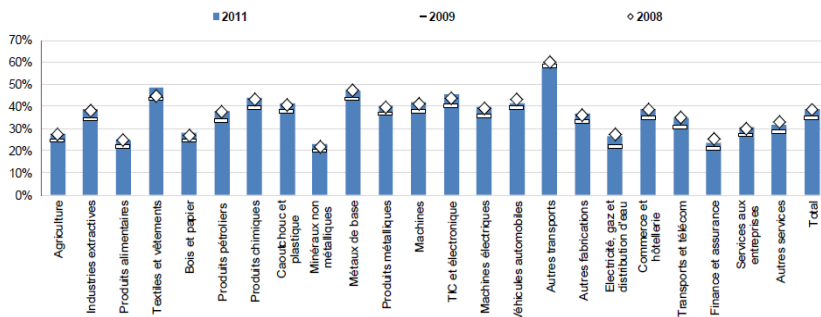
Graphique 9 : **Importations intermédiaires en provenance d'Afrique (vers la France), % des importations intermédiaires totales**



Source: N. Ahmed, *Echanges en valeur ajoutée (TIVA)*, Document OCDE.

L'examen du type d'intrants intermédiaires importés par la France permet d'identifier les produits (secteurs) potentiels où l'Algérie peut obtenir des avantages compétitifs vu notamment la proximité géographique des deux pays. Les secteurs où justement la France manifeste un besoin pour valoriser ses exportations sont consignés dans le graphique ci-dessous :

Graphique 10 : Intrants intermédiaires importés contenus dans les exportations de la France, par catégorie d'intrants



Source: N. Ahmed, *op.cit.*

5- LES RISQUES D'INTÉGRATION DES CVM

5.1- La courbe du sourire

La mise en évidence des opportunités qu'offre l'intégration des CVM aux entreprises algériennes ne doit pas occulter les risques qu'encourt ce choix. Ces risques sont liés à plusieurs contraintes ayant trait aux cycles de vie des produits, de plus en plus courts, à la forte compétitivité et dynamique des secteurs, aux coûts des échanges, et à l'incertitude liée aux marchés¹⁸.

Cependant, si l'on tient au modèle de la courbe du sourire (voir figure), ces différents risques sont localisés beaucoup plus en amont et en aval de la chaîne de production. C'est-à-dire au niveau des activités à haute valeur ajoutée.

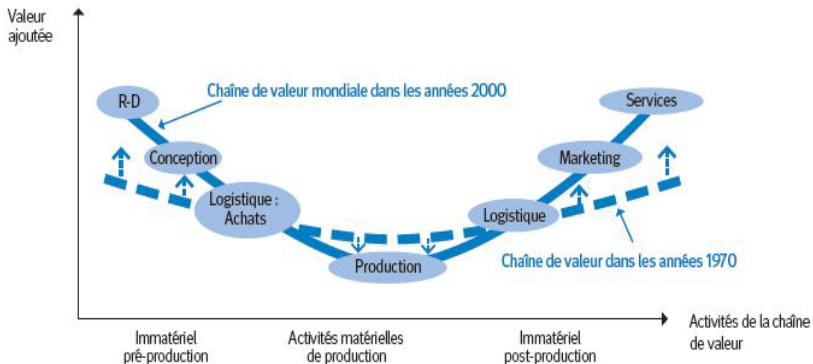
Or, celles-ci sont actuellement l'apanage des pays développés. Globalement, une nouvelle distribution géographique des activités se dessine où, selon l'étude de K. Fernandez-Stark, S. Frederick et G. Gereffi (2011)¹⁹, les pays développés ont tendance à se focaliser sur les activités de conception/design et R-D (en amont) et activités de

¹⁸ Toutes les contraintes liées à la demande : changement d'habitudes de consommation, impact des crises (crise financière de 2007/2008, crise pétrolière 2014), etc.

¹⁹ Karina Fernandez-Stark, Stacey Frederick, Gary Gereffi (2011), *The Apparel Global Value Chain: Economic Upgrading and Workforce Development*, Centre universitaire 'Duke University Center on Globalization, Governance and Competitiveness', November.

commercialisation et service après-vente (en aval). Les pays en développement, quant à eux, se concentrent sur les activités de production. Toutefois, de nombreuses trajectoires de développement vers d'autres activités sont ouvertes pour ces pays en développement, selon l'étude.

Figure 1 : La courbe du sourire²⁰ : répartition de la valeur tout au long des CVM



Source : L'Observateur de l'OCDE n° 296, T3-2013

Pour ce qui est de l'Algérie, l'enjeu est de relever le niveau de technologie utilisé pour la production qui demeure très faible (1.48 pour la production primaire ; 0.520 pour les ressources de base selon le Rapport de l'ITC). Ce critère doit être pris en considération dans une perspective de sélection des secteurs qui offrent au pays des avantages compétitifs, de l'emploi et un potentiel d'investissement. Le défi technologique reste crucial pour l'industrie algérienne sachant que le risque lié à la participation des CVM ne peut être maîtrisé que par des stratégies de montée en gamme, lesquelles supposent un effort d'investissements en R-D et en innovation très importants. Le graphique 12 montre le niveau le plus bas jamais atteint depuis les années 90 des produits de haute technologie exportés.

²⁰ Initialement proposée par Stan Shih, fondateur de l'entreprise ACER.

Graphique 11 : Algérie - Exportation de haute technologie (% des produits manufacturés exportés)



Source : Banque Mondiale : World Development Indicators WDI, février 2016

Par ailleurs, le développement des activités manufacturières est tributaire du développement du secteur des services. Ce secteur a évidemment connu un développement sans précédent au niveau de l'Afrique, y compris en Algérie (CNUCED, rapport 2015). Cependant, ce développement s'est fait en l'absence de complémentarité avec le secteur manufacturier, c'est-à-dire par manque de coordination intersectorielle. En effet, si nous reprenons la part des services dans la production (indice utilisé dans le rapport du CNUCED), nous constaterons que l'Algérie se situe dans la frange des pays où la proportion des services dans la production ne dépasse pas les 50%.

La faiblesse des performances commerciales de l'Algérie s'explique aussi par la faiblesse des structures logistiques. Le pays est classé, en 2014, au 140^e rang sur les 150 pays, selon l'index de performance logistique de la Banque mondiale LPI²¹. Sur les six critères identifiés²², le pays n'a pas dépassé la note de 3 sur 5.

²¹ Source: <http://lpi.worldbank.org/international/global>

²² 1) L'efficacité du processus de dédouanement ; 2) la qualité des échanges et des infrastructures de transport liées ; 3) La facilité d'organiser des expéditions à des prix compétitifs ; 4) La compétence et la qualité des services logistiques ; 5) La capacité de suivre et de retracer les envois ; 6) Rapidité des livraisons en atteignant la destination dans le délai de livraison prévue ou attendue.

5.2- La durabilité des flux d'exportations et risque de changement de demande

La durabilité des flux d'exportation constitue un autre risque qu'encourt l'intégration des CVM. Les données²³ montrent un faible taux de survie des flux commerciaux à partir de la deuxième année (environ 24,2%) et le maintien d'un partenariat commercial de plus de cinq ans est de 14.2%. Il ressort que la pérennité de la relation d'échange est un enjeu majeur à prendre en considération dans le choix des types d'activités/produit à promouvoir.

Par ailleurs, le rapport de l'ITC portant sur le potentiel d'exportation de l'Algérie, donne en même temps des indications sur le risque de changement de demande. Ainsi, les produits qui n'ont pas été systématiquement exigés sur cinq ans par un pays dans l'une des trois régions (OCDE, non OCDE et MENA) constituent un potentiel d'exportation vers ces régions. C'est le cas des produits suivants : Sucres, Dattes, Gaz rares, Boissons non alcoolisées (sauf jus), Cuirs, Caroubes, Lièges et certains produits chimiques. Par contre, une certaine 'saturation' de la demande est identifiée annonçant ainsi des difficultés à exporter, comme par exemple les verres en feuilles et les peaux de mouton. D'où le caractère instable qui caractérise les marchés respectifs de ces produits et qui nécessite la mise en place de procédures de veille. Activités sur lesquelles les instances publiques ont un rôle à jouer.

6- CONCLUSION

L'objet de cette contribution est d'examiner les perspectives d'intégration des entreprises algériennes aux CVM. Dans un contexte où cette thématique est peu étudiée, l'étude exploratoire effectuée tente d'identifier les principaux éléments permettant d'apprécier le potentiel de l'économie algérienne en matière d'exportation.

Cette perspective peut évoluer, par la suite, en inscrivant la question de l'ouverture – dont la participation aux CVM en est un aspect – dans une problématique de transition de l'économie algérienne. En d'autres termes, la recherche vise à identifier les leviers

²³ Tirées de la conférence sur le commerce extérieur en Algérie, de M. Darius Kurek, Administrateur principal, Stratégies d'exportation, ITC, 31 mars 2015.

permettant à l'Algérie d'amorcer la phase de décollage nécessaire rattrapage à l'instar des pays émergents. Les ressources dont dispose le pays sont nombreuses pour atteindre cet objectif. Cependant, leur activation est conditionnée par des changements institutionnels (au sens large de ce terme, c'est-à-dire à la fois au niveau des pensées et des pratiques).

L'étude a montré le rôle d'« avant-garde » que peut jouer le secteur agricole et la dynamique qu'il peut entraîner dans le secteur industriel agroalimentaire. C'est ce qui ressort d'ailleurs dans le dernier rapport officiel sur le nouveau modèle de croissance (2016). En plus, le *benchmarking* effectué avec quelques économies montrent le poids de l'industrie manufacturière, combiné avec une politique d'ouverture maîtrisée, dans la réussite de l'intégration aux CVM.

L'étude révèle aussi que malgré les limites organisationnelles et structurelles qui caractérisent le tissu industriel national (faibles niveaux d'utilisation des capacités, de la technologique, faible développement du secteur de la sous-traitance...), l'évolution ces dernières années du secteur privé offre des lueurs d'espoir et des perspectives prometteuses susceptibles de tirer profit des opportunités de partenariats et d'échanges internationaux.

Enfin, bien que l'étude ait tenté de présenter sommairement le potentiel d'intégration de l'économie algérienne dans les CVM, les données au niveau macroéconomique décrivent une situation « pessimiste » de l'économie nationale. Cependant, l'approfondissement de la connaissance de ce potentiel ne peut être fait que par le biais d'études sectorielles et en termes de filières, dont les études réalisées en partenariat entre l'ex-ministère de la PME et la commission européenne en 2007 sont des exemples à reproduire et à mettre à jour. C'est aux niveaux microéconomique et sectoriel que des lueurs d'optimisme se dessinent.

Références bibliographiques

- Ahmed N.**, *Échanges en valeur ajoutée (TIVA)*, Document OCDE.
- BADF, OCDE, PNUD (2014)**, Chapitre 7: L'Afrique est-elle prête pour les chaînes de valeur mondiales ? Une perspective sectorielle. In *Perspectives économiques en Afrique*.
- Baldwin R.**, (2012), Global supply chains: why they emerged, why they matter, and where they are going, *CTEI working papers*, Genève, n°13.
- Cnuced**, Le développement économique en Afrique *Rapport 2015*.
- CEA, UA et BAD (2010)**, *État de l'intégration régionale en Afrique IV : Développer le commerce intra-africain*.
- CEA, UA et BAD (2012)**, *État de l'intégration régionale en Afrique V : Vers une zone de libre-échange continentale africaine*.
- Fernandez-Stark K., Frederick S., Gereffi G.** (2011), *The Apparel Global Value Chain: Economic Upgrading and Workforce Development*, 'Duke University Center on Globalization, Governance and Competitiveness', November.
- Institut de commerce international ITC (2013)**, *Rapport sur l'Algérie*.
- Moati Ph., & Mouhoub El M.**, (2005), « Les nouvelles logiques de décomposition internationale des processus productifs », *Revue d'économie politique*, n°5 (Vol.115), p. 573-589).
- OCDE, OMC (2013)**, *chapitre 3 : les chaînes de valeur et la voie du développement, panorama de l'aide pour le commerce 2013 : se connecter aux chaînes de valeur*.
- OCDE (2013)**, *Economies interconnectées : comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales*.
- ONS (2016)**, Collections statistiques, série E, n° 201.
- Vadcar C.**, (2015), Les chaînes de valeur mondiales, paradigme du commerce international, *Friedland Papers, Lettre de prospective* n° 49 - mars.
- Seddi A.**, (2012), *Compétitivité économique. Quelle perspective pour l'Algérie?* Thèse de doctorat en sciences commerciales, Université de Tiaret.
- Sydor A.**, (2011), *Les recherches en politique commerciale 2011 : Les chaînes de valeur mondiales - impacts et implications*. Édité par Affaires mondiales Canada, consulté au 31/12/2015.6

LA PROBLÉMATIQUE DES IDE EN ALGÉRIE : PARADOXES D'UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE FAIBLEMENT ATTRAYANTE

Khaled MENNA*
Samer MEHIBEL**

Received 17/04/2016/ Accepted : 15/12/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

La problématique des IDE en Algérie est toujours d'actualité. Si la baisse actuelle des prix de pétrole a redonné un nouveau souffle à cette ancienne-nouvelle problématique, les mécanismes de leur attractivité restent obsolètes. Présentés comme une source de financement non génératrice de dette et un vecteur de transfert technologique, les IDE peuvent être un moyen sûr pour promouvoir une croissance durable et inclusive. A partir de la reconstruction d'un Indice Contextualisé d'Attractivité (ICA) de la Cnuced pour un panel de 11 pays couvrant 12 variables, les résultats montrent que l'Algérie se situe, à la dernière position de ce groupe de pays en terme d'ICA et pour les montants d'IDE reçus. Le système R&D fait partie des points faibles qui ont pesé lourd dans ce classement. L'amélioration de cet aspect est plus que nécessaire. D'autant plus, que l'expérience des pays Sud - Est asiatique, qui souffrent de ce qu'on appelle « la trappe du revenu moyen », renforce nos résultats.

MOTS CLÉS : IDE, Algérie, attractivité, ICA

JEL CLASSIFICATION : F21, F40, O50

* Maître de recherche-A-, CREAD, e-mail. khaledmenna@gmail.com

** Attaché de recherche, CREAD, e-mail. samer.mehibel@gmail.com

THE ISSUE OF FDI IN ALGERIA: PARADOX OF AN ATTRACTIVE ECONOMY BUT FAINTLY APPEALING

ABSTRACT

The issue of FDI in Algeria is still relevant. If the current decline in oil prices has revitalized this old-new problematic, the mechanisms of their attractiveness are outdated. Presented as a non-generating source of debt and a technology transfer vector, FDI can be a sure way to promote a sustainable and inclusive growth. Based on the reconstruction of an OECD Contextualized Attractiveness Index (CAI) for a panel of 11 countries covering 12 variables, The results has shown that Algeria is ranked in the middle of this group of countries in terms of CAI, but at the bottom of this panel regarding inflows FDI. R & D system has figured among the weaknesses that had a heavy weight in this ranking. Improving this aspect is more than necessary. Especially that the experience of south east Asian countries, suffering from what is called "the trap of the average income," strengthens our results.

KEYWORDS : FDI, Algeria, Attractiveness

JEL CLASSIFICATION : F21, F40, O50

اشكالية الاستثمارات الأجنبية المباشرة في الجزائر: تناقضات اقتصاد مستقطب غير جذاب

ملخص

لم تفقد اشكالية الاستثمارات الأجنبية المباشرة وهجها في الجزائر وخاصة مع الانخفاض الكبير في أسعار النفط وهذا ما أعطاهما زخما كبيرا. غير أن الأدوات التي تعتمد لاستقطاب هذه الاستثمارات غير ناجعة وعفا عنها الزمن. وتعتبر الاستثمارات الأجنبية المباشرة مصدرا للتمويل تصاحبه ديون وأداة لنقل التكنولوجيا، كما أنها يمكن أن مساهما فعالا في ترقية التنمية المستدامة والمفيدة للجميع. وانطلاقاً من إعادة تشكيل مؤشر للاستقطابية لمنظمة التعاون والتنمية الاقتصادية لعينة من 11 بلدا شاملة 12 متغيرة توصلت النتائج إلى أن احتلال الجزائر مرتبة وسطى بين دول العينة ولكنها في المؤخرة بالنسبة للاستثمارات الأجنبية الوافدة. وأظهرت النتائج أن نظام البحث والتطوير من ضمن النقاط الضعيفة التي رمت بثقلها في هذا التصنيف. ومن ثم فإن تحسين هذا الجانب يعتبر أكثر من ضروري. وتعزز تجربة دول جنوب شرق آسيا، التي تعاني مما عاد يعرف "بفخ الدخل المتوسط" النتائج التي توصلنا إليها.

الكلمات المفتاحية : الاستثمارات الأجنبية المباشرة، الجزائر، استقطابية، مؤشر الاستقطابية.

تصنيف جال: F21, F40, O50

INTRODUCTION

La dernière livraison du rapport mondial sur les IDE (Unctad, 2016) indique que les flux des IDE ont augmenté de 38 % en 2015, pour atteindre 1762 Milliards USD par rapport à 2014. Cette augmentation, la première depuis la crise financière 2008-2009, est due essentiellement à une forte augmentation des fusions-acquisitions transfrontalières. En revanche, la part de l'Afrique des flux des IDE a diminué pour la même année de 7% (moins de 54 Milliards USD). La raison de cette baisse est imputée à la crise pétrolière qui sévit depuis 2014. Mais le rapport, estime qu'un retour à la hausse dans la région peut se faire, en 2016, à cause de l'adoption des mesures plus libérales et les opérations de privatisation planifiées des entreprises publiques.

Le rapport recense, en 2015, 85% des mesures prises en faveur des IDE. Lorsque de nouvelles restrictions ou règlements d'investissement ont été introduites, elles reflètent, principalement, les préoccupations au sujet de la propriété étrangère dans les industries stratégiques. En 2011, au moins 44 pays ont adopté 67 mesures politiques relatives à l'investissement étranger. Ces mesures ont touché deux domaines d'action : (i) un ajustement des politiques d'entrée à l'égard des entrées d'IDE, et (ii) les politiques réglementaires qui visaient particulièrement les industries extractives. Dans les deux zones, les changements ont été en parties motivés par des considérations de politique industrielle.

L'Algérie, comme les autres pays méditerranéens, ont attiré peu d'IDE. En 2014, Les flux entrants d'IDE ont diminué de 44,1% (après avoir régressé de 12,8% en 2013), passant de 2,7 Milliards USD à 1,5 Milliards USD (Cnuced, 2015). A titre de comparaison les flux d'IDE dans la région Afrique du Nord ont baissé de 8,4% en 2014 (après avoir baissé de 19,3% en 2013).

Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. La première, est que ces pays ont défié l'investissement direct étranger (IDE) et ont longtemps favorisé des stratégies de substitution aux importations (Maroc, Turquie) ou des industries industrialisantes (Algérie) qui a conduit à une faible intégration internationale (Alaya et al., 2009). La seconde est qu'ils ont longtemps souffert d'une faiblesse de la productivité des facteurs, l'instabilité institutionnelle,

politique et macroéconomique (Youssef, 2004). Une étude a montré que l'investissement direct étranger est moins sensible au taux marginal effectif d'imposition des sociétés dans les pays avec un climat d'investissement peu attractif (Parys, 2012). Cette attractivité a été souvent traitée sous l'angle des atouts/faiblesses des territoires/pays, aboutissant ainsi à l'établissement de scores et autres indicateurs facilitant les comparaisons inter-pays et les appréciations de l'évolution de l'attractivité dans le temps (Cheriet et Tozanli, 2007).

La faible performance de l'Algérie en termes de flux des IDE peut être attribuée au manque d'attractivité. Ce travail trouve sa justification pour, au moins, deux raisons :

1. Les tentatives du gouvernement de diversifier les exportations suite à la baisse drastique des revenus pétroliers, depuis 2014, conséquence directe de la chute des prix du pétrole ;
2. Les tentatives de diversification industrielle dans des secteurs où le gouvernement estime avoir des avantages comparatifs²⁴.

La situation de crise, que vit le pays, pourrait être l'occasion d'un renouveau envers les IDE. On s'intéresse dans ce papier à la comparaison de l'Algérie avec d'autres pays en matière d'attractivité. Dix pays ont été retenus pour être comparés avec l'Algérie, choisis parce qu'ayant des problématiques communes, et répartis dans le monde. Puis, sur la base des travaux de la Cnuced, est construit un « *indice contextualité d'attractivité* », qui permet de repérer, pour chaque pays de l'échantillon, les aspects sur lesquels il est fort ou faible.

Le papier est organisé comme suit. Dans la prochaine section nous présentons une revue de littérature succincte relative aux IDE. La deuxième section sera consacrée à l'étude de l'état des IDE en Algérie. La troisième section traitera la question de l'indice contextualisé d'attractivité et la discussion des résultats.

²⁴ Le gouvernement espère renforcer les secteurs qui peuvent constituer une base industrielle notamment (i) l'électronique, (ii) le numérique, (iii) les industries agro-alimentaire, de l'automobile, et du ciment ; (iv) l'industrie pharmaceutique, (v) le secteur du tourisme ; (vi) l'aval des hydrocarbures (ix) et l'aval des ressources minières (plan d'action du gouvernement, 2017, p.3).

1- REVUE DE LITTÉRATURE

La question des IDE a été le sujet de nombreuses études et articles qui attestent l'intérêt que portent les chercheurs à ce sujet²⁵. Depuis le milieu des années 1960, des économistes²⁶, se sont penchés à étudier les raisons pour lesquelles les firmes internationales investissaient à l'étranger. Un investissement direct étranger a quatre caractéristiques essentielles (Lombard, 1975) : Il implique une notion de contrôle d'une entreprise locale par une entreprise étrangère, il est lié à un transfert non seulement de capitaux mais surtout d'un ensemble d'autres facteurs, cet investissement s'effectue généralement dans la même industrie que la maison mère, de façon horizontale ou verticale. Enfin, le rapatriement de dividendes, ou bénéfices, se fait de manière beaucoup plus souple dans le cas d'un investissement direct que d'un placement en portefeuille.

Les IDE prennent, en général, trois formes. Une fusion de nouveaux capitaux propres comme une nouvelle usine, réinvestissement des nouveaux bénéfices et l'emprunt net de la maison mère vers ses filiales (Stewart, 1994). L'intérêt porté aux investisseurs étrangers ces dernières années est généralement justifié par de nombreuses attentes : leurs impacts sur la croissance, les apports en ressources, l'ouverture aux marchés internationaux, la hausse de la productivité, l'amélioration des capacités de gestion locales et les transferts de technologies (Mainguy, 2004).

Le débat autour des avantages et les impacts des IDE semble ne pas s'estomper. Les quatre problématiques traitées par la littérature des IDE tourne autour des déterminants des IDE (facteurs d'attractivité)²⁷ ; des modes d'entrée des Firmes multinationales

²⁵ Pour la seule base de données « science direct » pas moins de 18645 références sont disponibles pour le seul mot clé « FDI ».

²⁶ Voir par exemple, Kindleberger (1969, 1970), Hymer (1960), Vernon (1966), et Aliber (1970).

²⁷ Les théories qui ont traité les déterminants des IDE sont diverses selon l'angle dont lequel la question est traitée. Heckscher and Ohlin ((1933) qui ont développé un modèle qui porte leur nom. D'autres se sont intéressés à La différenciation des produits (Caves, 1971), le cycle de vie des produits (Vernon, 1969), la théorie comportementale (Aharoni, 1966), l'internalisation des firmes (Dunning, 1977, 1979) et (Casson, 1987), la nouvelle théorie de commerce (Krugman, 1983), (Deardorff, 2001) et l'approche institutionnelle (Root and Ahmed, 1978, 1979), (Hubert and Pain, 2002). Pour l'Algérie on peut citer (Khouri, 2008) et (Bouklia-Hassane R et Zatlal N, 2001).

(FMN) et leurs stratégies d'implantation²⁸ ; des impacts des IDE notamment en termes de création d'emplois et de transferts technologiques vers les entreprises locales et les économies d'accueil²⁹. Enfin, une nouvelle génération de littérature tente de mesurer l'impact des IDE sur les aspects liés au développement institutionnel des économies d'accueil : institutions et corruption³⁰.

Peu d'études ont étudié la relation entre l'attractivité et les IDE en Algérie. L'étude de Midouni et Zairi (Midouni et Zairi, 2015) a montré que le risque politique n'a pas d'effets significatifs sur l'attractivité. En revanche, les facteurs économiques et financiers jouent un rôle important. Les deux auteurs, dans un autre article, (Midouni et Zairi, 2014a) ont testé la relation entre le risque politique et les IDE en Algérie. Leur étude a révélé l'existence d'une relation négative entre le risque politique et les flux d'IDE et une relation positive entre le risque financier et les IDE. Les deux études n'ont pas explicité les causes de l'absence du risque politique dans les déterminants de l'attractivité de l'Algérie. On peut considérer que ces résultats sont relatifs à la nature des IDE en Algérie. La plupart des flux des IDE entrants se dirigent vers le secteur des hydrocarbures. Un secteur hautement capitalistique dont l'installation ne demande pas des pré-requis relatifs aux fondamentaux du climat d'affaires. Son éloignement des centres urbains et la faible relation avec le tissu industriel local pèsent favorablement sur la minimisation de l'impact du risque politique sur les IDE. Ces deux études ont été appuyées par une autre, pour les mêmes auteurs, (Midouni et Zairi, 2014b) aboutissant aux mêmes résultats sur la primauté du risque financier sur le risque politique concernant les flux des IDE entrants en Algérie.

2- L'ALGÉRIE ET LES IDE : PARADOXES D'UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE PLUS QU'ATTRAYANTE

²⁸ Pour plus de détails voir (Dunning 1981, 1986), Uppsala model (Johanson and Vahlne, 1977, 2009) et (Kowalewski and Radło, 2014)

²⁹ Parmi les plus récentes études qui ont traité cette problématique on peut citer (Belloumi, 2014), (Chenaf-Nicet and Rougier, 2016), (Gorodnichenko et al, 2014) et (Hi, 2007).

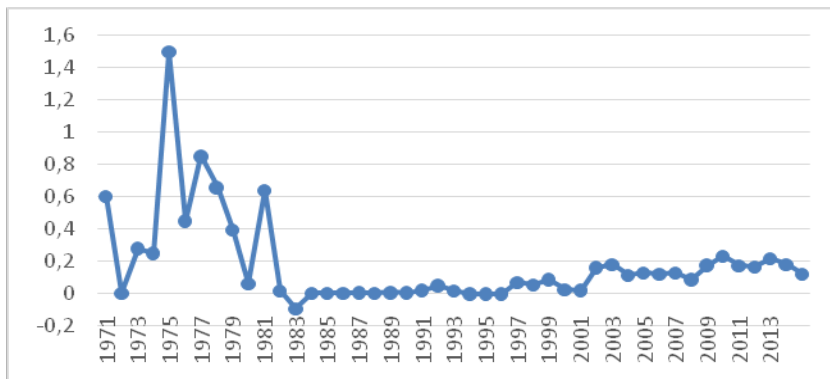
³⁰ Une nouvelle vague de littérature commence à s'intéresser aux aspects des institutions et les IDE. Voir par exemple (Demir, 2016), (Rodrik, 2008). D'autres études plus anciennes ont traité les IDE de cet angle (Bénassy-Quéré, Coupet and Mayer, 2005).

Pour résumer, l'Algérie est «attractive» plus que «attrayante». Le premier terme renvoie à «attraction» (selon la définition du Trésor de la Langue Française : «force qui attire vers elle»), le second à «attire» (donc «capacité à faire venir à elle», sous entendu «par ses appâts», «en faisant attendre un avantage»). En termes économiques, on dirait qu'elle a du potentiel qui n'est pas mis en valeur, ou alors qu'elle préfère surveiller ce qu'elle propose aux autres de ses capacités.

Il faudrait rajouter à ces aspects «structurels» des questions institutionnelles. L'absence d'un véritable tissu de PME (perceptible, par exemple, dans la tendance des entreprises étrangères présentes en Algérie à recourir systématiquement à l'importation) est certainement un facteur de freinage. Et puis, la question de l'environnement des affaires est une question certainement décisive.

C'est une constatation d'autant plus étonnante que l'Algérie est un pays a priori plutôt attractif. C'est lié notamment, bien sûr, à son potentiel en termes d'hydrocarbures et à sa taille, tout simplement, mais pas seulement. L'outil construit dans le cadre de notre article permet de souligner que l'Algérie est également attractive grâce à ses infrastructures, ou plus exactement grâce à l'utilisation de ses infrastructures, et grâce à la perception plutôt bonne que les investisseurs ont du risque pays algérien, ce qui trouve sans doute racine dans les efforts de stabilité macroéconomique et une gestion financière relativement prudente de la rente pétrolière et gazière. En revanche, l'Algérie pêche par une demande interne un peu faible, par une qualification de la population pas assez forte, et surtout par un secteur des services sous-développé et un effort de recherche nettement insuffisant. (**Graphe 1**)

Graph 1 : Pourcentage du total monde des IDE entrants en Algérie (1970-2014)

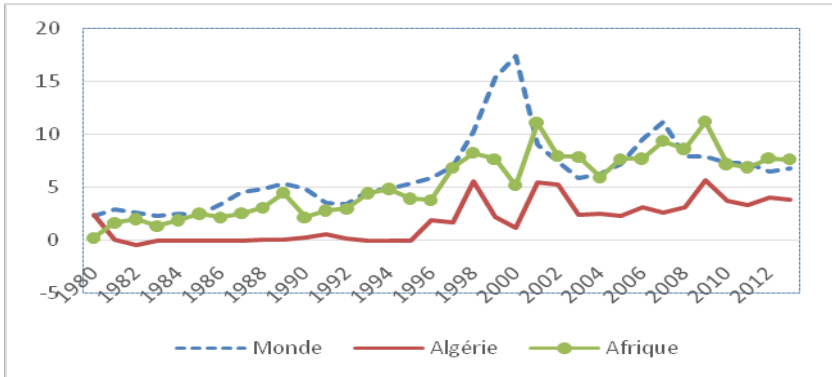


Source : Base de données CNUCED (2016).

Cette sous-représentation de l'Algérie (par rapport, par exemple, à son PIB rapporté au PIB mondial) ne lui est pas spécifique. Traditionnellement, les pays industrialisés sont sur-représentés dans les flux financiers mondiaux, et les IDE ne font pas exception. Mais l'Algérie est pourtant sous-investie même par rapport à des pays comparables, en niveau, en historique, mais également, et c'est sans doute le plus inquiétant, en dynamique actuelle, dans cette phase de mondialisation.

Si l'on compare par exemple les IDE (flux entrants) rapporté au commerce (exportations+importations), la représentation est peut être moins défavorable aux pays émergents. Mais là encore, l'Algérie fait moins bien que l'ensemble du monde, mais également que l'ensemble de l'Afrique. (**Graph 2**)

Graph 2 : Ratio flux d'IDE rapportés au commerce extérieur en (%) pour l'Algérie, le monde et l'Afrique



Source : Base de données CNUCED (2016).

Les IDE représentent une part relativement faible de l'investissement total en Algérie. Compte tenu de leur importance pour le transfert de technologies et l'amélioration des capacités d'innovation, une politique spécifique avait été définie dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle.

Le nouveau code des investissements³¹, adopté en juillet 2016, prévoit trois niveaux d'avantages : Des avantages communs pour l'ensemble des investissements éligibles ; des avantages supplémentaires pour les investissements relevant des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme ; et des avantages exceptionnels pour les projets d'intérêt particulier à l'économie nationale. Ce nouveau code intervient après les mesures adoptées en juillet 2009, dans lesquelles l'exercice des activités de production de biens, de services et d'importation par les étrangers en Algérie est

³¹ Le premier code des investissements adopté en 1993 (Décret législatif n°93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement) consacre de façon définitive, la liberté des investissements y compris étrangers, institue des régimes en sa faveur sous forme d'incitations fiscales, financières et sociales et traduit donc une mutation institutionnelle et réglementaire, d'importance. Trois modifications ont été introduites à ce code, en 2001, en 2009 et en 2010. Les deux dernières ont touché, d'une manière principale, les règles d'établissement des IDE.

subordonné à la constitution d'une société dont le capital est détenu au moins à 51% par l'actionnariat national résident (règle 51/49).

Les directives contenues dans les LFC³² de 2009 et 2010 à l'encontre des IDE s'avèrent non productives et obsolètes. Préparées dans la précipitation pour contrecarrer le déficit de la balance de paiements et pour répondre aux agissements de quelques investisseurs étrangers jugés « irresponsables » par le gouvernement, ces directives n'ont pas eu les effets escomptés. Maintenant, les autorités publiques parlent d'un nouveau mode des IDE qu'elle les qualifie d'« utile ». Dans l'exposé des motifs du nouveau code des investissements³³ présenté au parlement en juin 2016, il est recommandé d'adopter une démarche qui tend à encourager le *«recours à des partenariats avec des opérateurs étrangers de renom qui continueront à être sollicités pour accompagner et intensifier notre développement national, sur la base de l'intérêt mutuel ainsi que du transfert de savoir faire et de technologie»*³⁴. La révision du code des investissements consistera en un repositionnement, de certaines règles, dans les textes dont elles relèvent naturellement, l'abrogation de certaines autres en raison, non seulement, de leur infaisabilité mais aussi des effets contreproductifs qu'elles génèrent, enfin l'adaptation de celles qui paraissent devoir être conservées après neutralisation de leurs effets indésirables.

3- CONSTRUCTION D'UN OUTIL D'ANALYSE SPÉCIFIQUE: L'INDICE CONTEXTUALISÉ D'ATTRACTIVITÉ

Dans la littérature de l'investissement direct étranger (IDE) et l'internationalisation de l'entreprise, une attention croissante est accordée à l'étude comparative de l'attractivité du pays pour les IDE. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a mis au point plusieurs indices pour évaluer et comparer les avantages de localisation des pays. Cependant, ces indices souffrent de plusieurs limites. Des études ont tenté de

³² Loi de finances complémentaire

³³ Ministère de l'Industrie et des Mines (2015). Projet de loi relative à la promotion de l'investissement.

³⁴ Programme du gouvernement (2014).

construire et améliorer un indice qui permet de résoudre certaines de ces limites (Rodríguez et al, 2009).

La CnuCED reconnaît les limites de ses indices. Dans le WIR³⁵ 2002, la CnuCED a accepté qu' «Il est impossible, avec les données disponibles, de capturer la multitude de facteurs qui peuvent influencer sur les IDE" et que «Cette analyse peut offrir de nombreuses perspectives intéressantes pour évaluer les politiques envers les IDE».

Il semble qu'il y ait des possibilités pour améliorer, élargir et approfondir l'indice de potentiel des IDE.

Ces indices reposent pratiquement tous sur l'idée que l'attractivité n'existe pas en soi, mais apparaît comme la combinaison de deux types d'éléments : d'une part, la qualité intrinsèque de l'offre territoriale ; d'autre part, la hiérarchie des critères de choix de localisation retenus par les investisseurs, qui peut évidemment varier en fonction du type de projet ou des caractéristiques propres de l'investisseur (taille, origine géographique, degré d'internationalisation...). Pour obtenir des indicateurs pertinents d'attractivité, il faut donc affecter à chaque indice élémentaire une pondération reflétant son importance pour l'investisseur potentiel.

Les travaux empiriques sur les IDE suggèrent de nombreuses variables explicatives de l'attractivité. Finalement, aucun consensus ne se dégage³⁶. Il s'agit autant de facteurs industriels (coûts de transport, coûts d'implantation, coûts salariaux, avantages technologiques, agglomérations d'activités, etc.), commerciaux (taille du marché, proximité de la demande, barrières à l'échange, appartenance à une zone d'intégration) qu'institutionnels (politique fiscale ou commerciale, dispositions législatives en matière de rapatriement des capitaux ou de mouvement de capitaux, risque pays, climat des affaires) (Alaya et al, 2009).

Cette section s'intéresse à la comparaison de l'Algérie avec d'autres pays. Dix pays ont été retenus pour être comparés avec l'Algérie, choisis parce qu'ayant des problématiques communes, et répartis dans le monde.

³⁵ World Investment report.

³⁶ Voir Chakrabarti (2001), Levasseur (2002), Kamaly (2003), Lim (2001) ou Blonigen (2005).

Puis, en s'appuyant sur des travaux de la Cnuced³⁷, est construit un «indice contextualisé d'attractivité», simple et robuste, qui permet de repérer, pour chaque pays de l'échantillon, les aspects sur lesquels il est fort ou faible. Ce travail a permis de quantifier deux aspects différents du sujet :

1. l'Algérie reçoit relativement peu d'IDE, alors qu'elle est plutôt attractive ;
2. en termes d'attractivité justement, l'Algérie souffre principalement, d'un très faible ratio de Recherche et Développement rapporté au PIB, d'un secteur d'exportation des services atrophié et, dans une moindre mesure, l'éducation supérieure.

a. Principes et méthodes retenus

L'analyse d'un phénomène dans un pays conduit naturellement à poser un regard vers ce qui peut se passer, au même moment, dans d'autres pays³⁸. L'ambition d'un tel regard est de permettre une comparaison, pour déceler des décalages, ou repérer des points fixes, entre un pays donné et des pays qui, forcément, seront différents, mais qui peuvent proposer des problématiques similaires.

Dix pays ont été retenus : les voisins du Maghreb, deux pays pétroliers (l'Angola et la Norvège), deux pays Latino-Américains (Pérou et Venezuela), deux pays en transition (Roumanie et Ukraine) et un pays d'Asie, musulman et producteur de pétrole (la Malaisie).

L'exercice de comparaison internationale, dans le domaine économique, s'est basé sur un modèle simplifié d'attractivité des IDE, inspiré des réflexions de la Cnuced. Il a été conduit sur dix pays (onze en comptant l'Algérie), échantillon qui permet déjà de souligner quelques résultats.

³⁷ Spécialement celle des années 1999 et 2003

³⁸La comparaison peut, sur certains sujets, se faire également dans le temps. Dans le cadre des IDE, cette comparaison dans le temps est à manier avec prudence, tant le mouvement des IDE est un phénomène soumis à de grandes tendances internationales.

b. Le choix des pays de comparaison

La comparaison de pays est toujours un exercice délicat, tant les pays sont, par essence, des objets socio-économiques différents. Il s'agit pourtant d'un exercice auquel sont rompues, par exemple, les entreprises multinationales ou, plus encore, les institutions financières. Pour un investisseur en effet, qu'il s'agisse de penser en termes de rendement ou qu'il faille réfléchir en termes de risque, la comparaison internationale est cruciale. Les banques ont même développées, en interne, des services spécialisés dans cette comparaison : ce sont les services de « risque pays », qui, au sein des processus de décision d'investissement (qu'il s'agisse d'investissement de long terme, comme le financement d'un IDE, ou de gestion de portefeuille de court terme, voire de gestion de très court terme), développent en permanence des outils de comparaison.³⁹

Quels pays retenir pour l'échantillon de comparaison? Pour les IDE, les fondamentaux structurels de l'économie sont au cœur de la problématique. La spécialisation de l'économie algérienne autour des hydrocarbures est évidemment une question incontournable, et les pays de l'échantillon doivent, en grande majorité, être des pays pétroliers (ou producteurs de matières extractives). La question géographique a également un sens, tant il est vrai que la logique de zone existe pour ce type d'investisseurs. La taille est également incontournable : un pays de presque 40 millions d'habitants n'a pas les mêmes problématiques qu'un pays qui n'aurait que quelques centaines de milliers de citoyens.

Le nombre de pays à retenir pour un échantillon de comparaison est également une question importante. Plus grand est l'échantillon, plus la finesse de l'analyse est possible (car plus nombreuses sont les problématiques qui sont soulignées), mais plus la pertinence de l'analyse se dilue (car les questions ont tendance à se multiplier).

³⁹ Voir à ce sujet toute la littérature sur le risque pays proposée en Bibliographie, en particulier Arndt et Oman (2006) pour la mesure de la gouvernance, Borio (2002), Guessoum (2004) ou Meunier et Sollogoub (2005) pour les questions plus générales de comparaison des pays.

L'option retenue a été de sélectionner une dizaine de pays : outre les voisins immédiats, prendre des pays dans différentes régions, sur une base structurelle (en clair, des pays pétroliers ou fournisseurs de matières premières, mais de taille comparable).

c- Le choix des moyens de comparaison

La comparaison économique s'est faite en deux temps. D'abord, une étude de statistique descriptive a permis de comparer les pays sur des ratios relativement simples. Ensuite, sur la base des réflexions menées par la Cnuced, un modèle simplifié d'attractivité des IDE a été construit. Il a permis de souligner les forces et les faiblesses de l'Algérie par rapport aux économies de l'échantillon.

La construction de ce modèle simplifié d'attractivité des IDE mérite d'être détaillée ici.

La Cnuced construit en effet un indicateur d'attractivité qui lui permet de positionner les pays dans un tableau à quatre catégories, selon qu'ils sont, ou non, « attractifs » et selon qu'ils reçoivent, ou non, beaucoup d'IDE. La Cnuced ne donne pas les résultats précis de son indicateur, seulement le classement en catégories. Mais elle explique la méthodologie retenue. « L'indice des entrées potentielles d'IDE prend en compte plusieurs facteurs (autres que la taille du marché) censés influencer sur le potentiel d'attraction d'un pays auprès des investisseurs étrangers », (Cnuced, 2003).

Il correspond à la moyenne des valeurs (normalisées pour donner une valeur comprise entre 0, pour le pays ayant obtenu le plus mauvais résultat, et 1 pour le pays ayant obtenu le meilleur résultat) de 12 variables (aucune pondération n'est effectuée en l'absence de raisons justifiant a priori le choix de pondérations particulières) », (Cnuced, 2003).

Tableau 1 N° : Les variables proposées par la CNUCED pour son indice d'attractivité

Questions à mesurer	Variable choisie
Caractère plus au moins évolué de la demande locale (les pays à haut revenu attirant relativement plus d'IDE)	PIB par habitant
Taux de croissance prévu	Taux de croissance du PIB sur 10 ans
Modernité des infrastructures d'information et de communication	Nombre moyen de lignes téléphoniques pour 1000 habitants
Infrastructures traditionnelles	consommation d'énergie par habitant
Capacités technologiques locales	Part des dépenses recherche & développement dans le PIB
Niveau de qualification	Proportion d'étudiants du terrain dans la population
Perception du risque par les investisseurs	Note de risque pays
Participation au système de production intégrée des principales sociétés transnationales	Part du marché mondial des importations de pièces et composantes pour l'automobile et l'électronique
Importance des IDE dans le secteur des services (2/3 des IDE mondiaux)	Part du marché mondial des exportations de services
Capacités d'attraction et d'absorption des IDE et conditions d'investissements	Part du stock mondial des IDE entrants
Indicateur indirect des possibilités d'investissement dans les industries extractives	Part du marché mondial des exportations de produits provenant de ressources naturelles

Source : CNUCED (2003).

d. Les résultats de l'outil ICA : Construction de « l'indice contextualisé d'attractivité des IDE »

L'ambition n'est pas de reconstruire un indice identique à celui de la CnuCED, mais de s'appuyer sur les principes qu'elle a dégagés en l'appliquant à un champ plus réduit : les pays retenus comme étant intéressants à comparer avec l'Algérie.

Les douze variables proposées par la CnuCED ont été recueillies pour les onze pays de l'échantillon. Faute d'avoir accès aux bases utilisées par l'organisation multilatérale, il a fallu, parfois, prendre

une variable « proxy » par rapport à la méthodologie de la CnuCED. Par exemple, pour la note de risque pays, c'est la note proposée par l'OCDE qui a été retenue. On insistera ici pour dire que cela ne change pas l'esprit de la méthodologie.

En effet, les variables choisies par la CnuCED sont non pas « la mesure » de la question posée, mais « une mesure » de cette question : de la même manière que le PIB l'est, de la même manière que la part des étudiants dans la population n'est qu'une manière de mesurer le niveau de qualification de la population.

A partir de ces variables, la CnuCED propose un étalonnage (les données sont normées entre 0 pour le pays le plus faible et 1 pour le pays le plus élevé). La faible taille de l'échantillon ne permet pas cela : cela aurait donné trop de poids, dans chaque variable, au pays « aberrant », c'est à dire au pays très différent des autres, la Norvège pour les questions de PIB, l'Angola pour la croissance, la Malaisie pour la part mondiale des importations de biens électriques et pièces détachées d'automobile, etc.

Tableau N° 2 : Les variables retenues pour les pays de l'échantillon

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructure traditionnelles	Capacité techno- logiques locales
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbr. de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib. consacré à la R&D 2012
Angola	3836	11,6	65,5	61,4	630	0,06
Algeria	3305	3,6	37,8	97,5	1237	0,07
Egypt	1470	4,7	32,3	119,9	913	0,23
Malaysia	6837	5,1	89,8	141,3	2799	0,63
Morocco	2442	4,7	31,4	120,0	570	0,64
Norway	66825	1,6	41,2	116,1	5817	1,62
Peru	3912	6,3	29,3	98,0	720	0,1
Romania	5837	3,5	34,0	105,0	1741	0,58
Tunisia	3817	3,9	45,3	118,1	918	0,86
Ukraine	2094	3,7	47,8	130,3	2690	0,45
Venezuela	6434	5,0	18,9	102,1	2558	0,5

Tableau N° 2 : (Suite)

	Niveau de qualification de la population	Perception du risque par les investisseurs	Capacité d'invest. dans les industries extractives	Participation au système de production intégrée des grandes firmes transnationales	Importance des IDE dans le domaine des services	Indicateur général d'attractivité
Variables	Nbr. d'étudiants du 3e cycle (pour 100000 hab) 2012	Note de risque selon OCDE	Part mondiale des exportations de matières premières (CTI3)	Part mondiale des importations des biens électriques et pièces détachées auto (CTI77 et 784)	Part mondiale des exportations de services 2012	Part mondiale du stock d'IDE 2012
Angola	651	2	1,65	0,07	0,02	0,28
Algeria	3233	4	2,13	0,14	0,09	0,22
Egypt	2686	1	0,35	0,13	0,49	0,43
Malaysia	3710	5	1,11	2,73	0,84	0,66
Morocco	1837	4	0,09	0,16	0,30	0,19
Norway	4747	1	3,58	0,32	0,96	1,34
Peru	3917	4	0,55	0,07	0,11	0,85
Romania	4335	4	0,19	0,44	0,24	0,23
Tunisia	3284	3	0,09	0,14	0,12	0,11
Ukraine	5276	0	0,23	0,27	0,43	0,60
Venezuela	7434	0	2,24	0,2	0,05	0,43

Source : CNUCED, WDI (2015)

Corollaire, l'indice de la CnuCED permet une comparaison internationale globale quand le propos de ce travail est de se focaliser sur l'Algérie: faire l'exercice sur trop de pays aurait dilué le sens des résultats, et mettre les données sur une échelle linéaire aurait écrasé trop de détails. Réduire l'échantillon de comparaison permet au contraire de bien repérer les pays, donc de bien regarder l'Algérie.

Il a donc été décidé de procéder par classes, en regroupant, pour chaque variable, les pays en quatre classes, chacune repérée par les quartiles de la distribution. Par exemple, pour la variable « croissance du PIB », les quartiles sont 3,6 pour le premier, 4,1 pour le deuxième et 4,9 pour le troisième: cela permet de mettre dans le premier groupe (croissance la plus faible) la Norvège, la Roumanie et le Venezuela, dans le deuxième l'Algérie et la Tunisie, dans le troisième l'Egypte, le Maroc et l'Ukraine, et dans le quatrième l'Angola, la Malaisie et le Pérou. Le tableau suivant récapitule le résultat de la transformation du tableau de variables en tableau de quartiles.

Tableau N° 3 : Répartition de l'échantillon en quartiles

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructure traditionnelles	Capacité techno- logiques locales
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbr. de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib consacré à la R&D 2012
Angola	2	4	4	1	1	1
Algeria	2	1	2	1	2	1
Egypt	1	2	2	3	2	2
Malaysia	4	4	4	4	4	3
Morocco	1	3	1	4	1	4
Norway	4	1	3	2	4	4
Peru	3	4	1	1	1	1
Romania	3	1	2	2	3	3
Tunisia	2	2	3	3	2	4
Ukraine	1	2	4	4	4	2
Venezuela	4	3	1	2	3	2

Tableau N° 3 : Répartition de l'échantillon en quartiles

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructure traditionnelles	Capacité techno- logiques locales
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbr. de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib consacré à la R&D 2012
Angola	1	2	3	1	1	2
Algeria	2	3	4	2	1	1
Egypt,	1	1	2	1	4	3
Malaysia	2	4	3	4	4	4
Morocco	1	3	1	2	3	1
Norway	4	1	4	4	4	4
Peru	3	3	2	1	2	4
Romania	3	3	1	4	2	2
Tunisia	2	2	1	2	2	1
Ukraine	4	1	2	3	3	3
Venezuela	4	1	4	3	1	2

Source : calcul des auteurs

Ainsi, on remarque que l'Algérie obtient la meilleure note (4) en ouverture et compétitivité (c'est à dire, en exportations sur PIB) et en attrait dans le domaine des industries extractives, et les plus mauvaises en indicateur général d'attractivité (c'est à dire en stock d'IDE), mais aussi en importance de son secteur des services et en recherche & développement.

Cette technique de passage par le quartile n'est pas exempte de défauts. En particulier, il existe des variables pour lesquels le quartile n'est qu'un calcul statistique et ne reflète pas la proximité des pays. Par exemple, en « ouverture et compétitivité », l'Algérie obtient 4 et l'Ukraine 3, alors que la variable afférente (exportations sur PIB) est respectivement de 39,8 et 39,7. Ce n'est pas pour autant une invalidation de la méthode.

D'abord, tout indice (et tout classement) est toujours sensible à des « effets de frontière », c'est à dire qu'il est parfois difficile de tracer des lignes précises qui séparent des indices, quels qu'ils soient. Ensuite, et c'est sans doute la principale précaution à retenir, cette sensibilité signifie que les notes intermédiaires (donc la note finale) sont dépendantes des variables (en prenant un autre intervalle de temps, l'Ukraine et l'Algérie pourraient échanger leur place). Mais la note donne bien une tendance générale qui, elle, est inévitable. Un indicateur, quel qu'il soit, doit toujours être lu avec précautions quant à la précision de son résultat, et doit avant tout être pris pour ce qu'il révèle, et non pour ce qu'il annonce.

Autre remarque concernant l'ICA : en assumant de se baser sur les travaux de la Cnuced, il est logique d'accepter les biais que comporte l'indicateur général. Par exemple, la relative bonne place en termes d'infrastructure ne peut pas être considérée comme un satisfecit en matière de développement des infrastructures. On sait qu'une économie productrice d'énergie a tendance à être « énergétivore », c'est à dire à consommer plutôt plus d'énergie pour la même production, toutes choses étant égales par ailleurs. En mesurant par la consommation d'énergie le « niveau d'utilisation des infrastructures traditionnelles », les deux outils, celui de la CNUCED et celui qu'on a développé ont tendance à surestimer cette utilisation (sans tenir

compte des discussions à l'œuvre au niveau international pour les efforts en économie d'énergie). Mais là encore, il est possible d'y trouver des enseignements : la volonté de développement des infrastructures en Algérie, même si elle est loin d'avoir porté encore tous ses fruits, a permis au pays d'avoir un niveau déjà supérieur, par exemple, à celui de ses voisins immédiats. Les entreprises auront certes des raisons, parfois, de souligner quelques difficultés. Mais c'est le rôle des exercices de comparaison internationale que de ramener les critiques à plus d'objectivité.

e. Quelques enseignements de l'outil : une économie attractive mais peu attrayante

Ici, on peut déjà tirer de l'ICA quelques indications quant à la position de l'Algérie. Ses « mauvaises » notes sont de différents types. Pour certaines, le pays ne peut que constater les choses (croissance et niveau de vie plutôt faible, stock d'IDE très bas).

Mais pour d'autres, il existe une action possible des autorités : les efforts de la nation en R&D ou la qualification de la population sont des leviers activables.

Puis, en reprenant l'argument de la moyenne non-pondérée, il est alors possible de calculer simplement cet « indice contextualisé d'attractivité des IDE ».

L'Indice contextualisé d'attractivité (ICA) est une simple moyenne des douze quartiles précédents. On y adjoint le rang des pays parmi l'échantillon, ainsi que l'importance des IDE (rapportés au PIB ou au nombre d'habitants). Les deux tableaux doivent se lire ensemble.

Tableau N° 4 : Comparaison des résultats de l'ICA et des IDE reçus

	ICA	Rang	IDE/PIB	Rang	IDE/habitant	Rang
Angola	1,9	9	1,7	8	-20	11
Algérie	1,8	10	1,4	9	54	10
Egypte	2,0	8	3,7	5	77	8
Malaisie	3,7	1	3,2	6	236	3
Maroc	2,1	7	3,7	4	69	9
Norvège	3,3	2	2,7	7	2165	1
Pérou	2,2	6	4,9	2	193	6
Roumanie	2,4	5	4,3	3	282	2
Tunisie	2,2	6	4,0	4	151	4
Ukraine	2,8	3	5,1	1	139	5
Venezuela	2,5	4	1,0	10	84	7

Source : calcul des auteurs.

On y repère avant tout

- la dernière place de l'Algérie dans l'indice contextualisé d'attractivité (11^{ème}) (10 Dans le tableau) montre une dégradation de l'attractivité comparativement à celles de ses voisins du Maghreb. On peut avancer que l'application de la règle 51/49 a un impact négatif sur l'attractivité. D'autres éléments peuvent expliquer ce classement par la médiocrité du climat des affaires en Algérie, décrié par les nationaux avant les étrangers.
- l'écart, qui questionne, entre cette attractivité et la présence des IDE.

Enfin, cet indicateur, pour intéressant qu'il soit au regard de sa simplicité (donc de sa lisibilité) et de sa capacité à souligner certains problèmes, ne doit pas cacher la forêt des questions. Par exemple, le marché local algérien ne ressort pas comme un atout dans l'outil. Or, il est incontestable qu'une économie de presque 40 millions d'habitants, à la population plutôt jeune et avec des besoins importants de consommation et d'investissement, est a priori attractive.

Le principal enseignement réside dans l'écart entre la place relativement bonne de l'Algérie au sein de l'échantillon et son faible

stock d'IDE. En d'autres termes, cet ICA, outil simple mais robuste, permet de souligner que l'Algérie est plutôt attractive pour les IDE, que cette attractivité pourrait être encore augmentée avec un effort de la Nation en Recherche Développement et en qualification de sa population, mais que cette attractivité ne se traduit pas en termes de réalisations, comme si l'Algérie ne mettait pas en avant ce qui pourrait être ses attraits. L'Algérie est plutôt attractive, mais plutôt pas très attrayante.

Un autre élément qui peut nous aider à expliquer ces résultats est le caractère rentier de l'économie algérienne. Depuis les années 1960, les pays en développement, pauvres en ressources naturelles, ont enregistré des performances en termes de croissance du PIB per capita, contrairement aux pays exportateurs de ressources naturelles. Ces pays continuent d'accumuler, depuis les années 1980, des recettes substantielles par rapport au PIB sans toutefois améliorer leurs performances en croissance économique (Auty, 2001). L'Algérie n'échappe pas à cette règle. Si les IDE constituent un élément fondamental pour la diversification de l'économie et le transfert technologique, leurs insertion dans l'économie nationale demeurent problématique relatifs aux contraintes institutionnelles.

Nous proposons ici une piste de réponse : l'ICA s'est basé sur le travail de la Cnuced, et ne comporte donc aucune variable relative à la configuration juridique, réglementaire et fiscale. Cela ne signifie pas que la Cnuced ne croit pas à l'importance du sujet. Au contraire, dans son étude détaillée sur l'Algérie, datée de 2004, la Cnuced souligne à quel point cet aspect est crucial. Il a été constaté que l'environnement est décourageant pour un investisseur, notamment par le fait qu'il soit mouvant et pas toujours clair. Les compagnies multinationales sont très sensibles aux variations dans le climat juridique, institutionnel, économique, social et politique. L'erreur est de considérer qu'agir sur un élément et délaisser les autres peut engendrer des résultats positifs. L'attractivité est une action globale qui doit comprendre une politique qui doit prendre en charge les impératifs de l'économie hôte et les intérêts des investisseurs. On peut, sans trop s'avancer, imaginer qu'une partie de la différence entre « attractivité » et « attrait » de

l'économie algérienne repose dans cette question du cadre juridique et fiscal.

CONCLUSION

Le dynamisme intrinsèque de l'économie algérienne semble trop souvent bridé, en tous cas mal soutenu par les différents efforts de politique de développement économique. Les IDE sont perçus, et pensés, comme un moyen de financer la balance des capitaux, et comme une possibilité pour transmettre du savoir faire technologique ou pour développer des secteurs, une opportunité ou un risque pour le pays qui les accueille. La R&D, dont les résultats de l'étude sont venus souligner qu'elle est un des points faibles de l'Algérie, ne doit pas être que dans le domaine technologique. La connaissance du pays par lui-même est cruciale pour se penser, et, en l'occurrence, on pensera ici concrètement à organiser un vrai soutien à la recherche en sciences sociales par exemple.

Mais il s'agit également de décentrer le regard et de construire, en interne, des capacités à penser le monde dans son entier, et dans tous les domaines. Par exemple, des programmes (voire des centres?) de recherche pourraient être soutenus pour permettre à des chercheurs algériens de travailler sur différentes zones géographiques, sur différentes thématiques (économie, sociologie, histoire, statistiques,...). Cela permettrait de décaler le regard sur l'Algérie elle-même, et, une fois encore, d'améliorer la connaissance que le pays a de lui-même.

L'aspect institutionnel et la stabilité de la réglementation régissant les IDE doit être au cœur des politique de promotion de ce type d'investissement. Le changement continuuel de cette législation donne un mauvais signal aux investisseurs étrangers potentiels, surtout, hors hydrocarbures.

Références bibliographiques

- Aharoni. Y.**, (1966). The foreign investment decision process. Division of Research, Graduate School of Business Administration, Harvard University.
- AlayaM et al.**, (2009) «Une lecture macro-économique des politiques d'attractivité » in Mezouaghi, M (2009). La localisation industrielle au Maghreb. Paris: Kathala.
- Aliber, R. Z.**, (1970), "A theory of direct foreign investment", in C. P. Kindleberger (ed.) pp 17-34, The International Firm. Cambridge, Mass: MIT Press.
- Arndt C., & Oman C.**, (2006)*Uses and misuses of governance indicators*, OCDE
- Auty, R. M.**, (2001), Resource abundance and economic development. Oxford: Oxford University press.
- Belloumi M.**, (2014). The relationship between trade, FDI and economic growth in Tunisia: An application of the autoregressive distributed lag model. *Economic Systems*. 38,269-287.
- Bénassy-Quéré A., Coupet M., and Mayer T**, (2005). Institutional Determinants of Foreign Direct Investment. CEPII, Working Paper No 2005-05.
- Bloningen B.**, (2005), "A review of the empirical literature on FDI determinants", *Atlantic Economic Journal*, International Atlantic Economic Society, vol. 33, n° 4, 383-403.
- Borio** (2002). "Assessing the risk of banking crises", *BIS Quarterly Review*, December, pp 43-54.
- Bouklia, H.F., & Zatla, N.**, (2001), L'IDE dans le Bassin Méditerranéen: Ses Déterminants et Son Effet sur la Croissance Economique, Seconde Conférence du FEMISE, Marseille, Mars, 2001.
- Chenaf-Nicet D., and Rougier E.**, (2016). The effect of macroeconomic instability on FDI flows: A gravity estimation of the impact of regional integration in the case of Euro-Mediterranean agreements. *International Economics*. 145, 66-91.

Casson, M.C., (1987). "The firm and the market: studies in multinational enterprise and the scope of the firm", *Journal of Economic Behaviour and Organization*, 11 (2), 303-306.

Caves, R., (1971). "International corporations: the industrial economics of foreign investment", *Economica*, 38 (149), 1-27.

Cnunced, (2004). *Algérie : Examen de la politique de l'investissement Algérie*. New York et Genève: Nations Unies.

Cnuced (2012). *Rapport sur l'investissement dans le monde, vue d'ensemble 2012. Vers une nouvelle génération de politiques de l'investissement*. New York et Genève: Nations Unies.

Cnuced (2015). *Rapport sur l'investissement dans le monde, vue d'ensemble 2015. Réformer la gouvernance de l'investissement international*. New York et Genève: Nations Unies.

Chakrabarti A., (2001). "The determinants of foreign direct investment: sensitivity analysis of cross-country regressions", *Kyklos*, Blackwell Synergy, vol. 54, n° 1, 89-114.

Deardorff, A.V., (2001). "Fragmentation in simple trade models", *North American Journal of Economics and Finance*, 12 (2), 121-137.

Demir F., (2016). Effects of FDI Flows on Institutional Development: Does It Matter Where the Investors are from? *World Development* Vol. 78, pp. 341-359.

Dunning, J. H., (1977). Trade, location of economic activity and the MNE: A search for an eclectic approach. In B. Ohlin, P. O. Hesselborn, & P. M. Wijkman, *The international allocation of economic activity* (pp. 395-418). London: Macmillan.

Dunning, J.H., (1979). "Explaining changing pattern of international production: in defence of eclectic theory", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 41 (4), 269-296.

Dunning, J. H., (1981). "Explaining the international direct investment position of countries: towards a dynamic and development approach", *Weltwirtschaftliches Archiv*, 117, pp. 30-64.

Dunning, J. H., (1986). "The investment development cycle and third world multinationals", in Khushi M. Khan, ed., *Multinationals of the South* (London: Frances Pinter), pp. 15-47.

Gorodnichenko Y., Svejnar J and Terrell K., (2014). When does FDI have positive spillovers? Evidence from 17 transition market economies. *Journal of Comparative Economics*. 42. pp.954-969.

Guessoum, Y., (2004), "Evaluation du Risque Pays Par les Agences de Rating: Transparence et Convergence des Méthodes", ATER, Université de la Méditerranée Aix-Marseille II.

Hi K., (2007). Evaluating the impacts of foreign direct investment, aid and saving in developing countries. *Journal of International Money and Finance* 26 (2007) 213-228.

Hubert. F., and **Pain, N.**, (2002). "Fiscal Incentives, European Integration and the Location of Foreign Direct Investment," *Manchester School, University of Manchester*, vol. 70(3), pages 336-63, June.

Hymer, S., (1960), *The International Operations of National Firms: A Study of Foreign Direct Investment*, Massachusetts Institute of Technology: MIT Press.

Johanson J., and **Vahlne J-E.**, (1977). The Internationalization Process of the Firm—A Model of Knowledge Development and Increasing Foreign Market Commitments. *Journal of International Business Studies*, vol. 8, issue 1, pages 23-32.

Johanson J., and **Vahlne J-E.**, (2009). The Uppsala Internationalization Process Model Revisited: From Liability of Foreignness to Liability of Outsidership. *Journal of International Business Studies* 40(9):1411-1431.

Kamaly A., (2003), "Behind the surge of FDI to developing countries in the 1990s. An empirical investigation", *Mimeo*, Le Caire, The American University of Cairo, Department of Economics.

Kindleberger, C. P., (1969), *American Business Abroad*. New Haven: Yale University Press.

Kindleberger, C. P. (1970), *Power and Money: The Economics of International Politics and the Politics of International Economics*. New York: Basic Books.

Kowalewski O., and **Radło M-J.**, (2014). Determinants of foreign direct investment and entry modes of Polish multinational enterprises: A new perspective on internationalization. *Communist and Post-Communist Studies* 47, 365-374.

Krugman, P.R., (1983). "The 'new theories' of international trade and the multinational enterprise", in *Kindleberger C.P. e Audretsch D.B.*

(org.), *The Multinational Corporation in the 1980s* (Ch. 3), Cambridge, MA: MIT Press.

Levasseur S., (2002). « Investissements directs à l'étranger et stratégies des firmes multinationales », *Revue de l'OFCE*, Paris, Observatoire français des conjonctures économiques, hors série, mars.

Lim E-G., (2001), "Determinants of, and the relation between foreign direct investment and growth: a summary of the recent literature", *IMF Working Paper*, Washington, D.C., Fonds monétaire international, n° 1/175, novembre.

Lombard F., (1975). La théorie des investissements directs : examen critique à la lumière des flux d'investissements européens aux Etats Unis. *Management International Review*, Vol. 15, No. 4/5. 35-47.

Mainguy C., (2004). L'impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement. *Revue Région et Développement* n°20 pp 65-89.

Meunier N., & Sollogoub T., (2005) *L'économie du risque pays*, La découverte (coll.Repères), Paris.

Midoun S., and ZAIRI B., (2014). The Effect of Political Risk on Foreign Direct Investment: The Case of Algeria. *Hyperion Economic Journal* Year II, n°3(2), September. pp-29-35.

Midoun S., and Zairi B., (2014). The Determinants of Foreign Direct Investments Attractiveness to Host Countries:Case studied Algeria .*European Journal of Business and Management*.Vol.6, N°.22, 2014. pp 105-110.

Midoun S., and Zairi B., (2014).The impact of country risk components on Algeria attractiveness for foreign direct investments (1990-2012). *Applied Econometrics and International Development*Vol. 14-1 pp. 133-149

Midoun S., and ZAIRI B., (2015).Country Risk Components Effects On Algeria Attractiveness for foreign direct investment (1990-2012). *Revue El Bahith*, N °15. pp 19-30.

Ohlin, B., (1933). *Interregional and International Trade*. Cambridge, MA: Harvard University Press. First fullscale statement of theHeckscher-Ohlin theory inEnglish by one of its two originators.

Parys SV., (2012). «The effectiveness of tax incentives in attracting investment: evidence from developing countries», *Reflets et perspectives de la vie économique* /3 (Tome LI),p. 129-141. DOI 10.3917/rpve.513.0129.

- Plan du gouvernement** (2017). Services du Premier Ministre, Algérie.
- Rodríguez C., Gómez C., and Ferreiro J.,** (2009). A proposal to improve the UNCTAD's inward FDI potential index. *Transnational Corporations*, Vol. 18, No. 3, pp 85-114.
- Rodrik, D.,** (2008). Second-best institutions. *American Economic Review: Papers & Proceedings*, 98(2), 100–104.
- Root, F.R., and Ahmed, A.,** (1978), "The influence of policy instruments on manufacturing direct foreign investment in developing countries", *Journal of International Business Studies*, 9 (3), 81-93.
- Root, F., and Ahmed, A.,** (1979). "Empirical Determinants of Manufacturing Direct Foreign Investment in Developing Countries." *Economic Development and Cultural Change*. Vol. 27
- Stewart F.,** (1994). Are Short-term Policies Consistent with Long-Term Development Needs in Africa. In G.A. Cornia, and G. K. Helleiner [eds]. *From Adjustment to Development in Africa: Conflict, Controversy, Convergence, Consensus?* Macmillan, London.
- Unctad,** (1999). *World Investment Report 1999*. Foreign Direct Investment and the Challenge of Development. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2001). *World Investment Report 2001*. Promoting Linkages. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2002). *World Investment Report 2002*. Transnational Corporations and Export Competitiveness. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2003). *World Investment Report 2003*. FDI Policies for Development: National and International Perspectives. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2016). *World Investment Report 2016*. Investor Nationality: Policy Challenges. . New York et Genève: Nations Unies.
- Vernon. R.,** (1966), "International investment and international trade in the product cycle", *Quarterly Journal of Economics*, 80 (2), 190-207.
- Vernon R.,** (1969). "The product cycle hypothesis in a new international environment". *Inoxford bulletin of economics and statistics*". Vol, 41, pp 255-267.
- Youssef A.,** (2004), « L'élargissement de l'Europe vu du Sud », *Confluences Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, n° 46, septembre 2003.

LE TAUX D'INTÉRÊT À COURT TERME ET LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN ALGÉRIE

Nadia AFROUNE*
Mohamed ACHOUCHE**

Recieved : 30/01/2017 / Accepted 10/12/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Cet article s'applique à vérifier, à travers une batterie de tests, l'efficacité des instruments de la politique monétaire en Algérie. Après avoir décrit l'évolution de la politique monétaire en Algérie, on a mis en relation le taux de réescompte considéré comme principal instrument de la politique monétaire jusqu'à 2000, et les objectifs intermédiaires et finals de la politique monétaire algérienne. Le résultat montre que, le taux de réescompte répond aux variations de l'inflation, mais ne contribue pas à la réalisation de la stabilité du PIB et du taux de change, ceci peut être expliqué, par l'importance du marché parallèle et la dépendance du PIB des recettes des hydrocarbures et non pas de l'investissement. A partir de 2001, et malgré la surliquidité, les instruments utilisés pendant cette période, ont permis de maîtriser l'inflation, mais malheureusement, ces disponibilités en liquidité sont sans conséquence sur l'amélioration du PIB hors hydrocarbures (PIB hors hydrocarbure reste toujours faible), ce qui signifie que, les banques algériennes ne sont pas incitées à accorder des crédits pour encourager l'investissement.

MOTS-CLÉS : Politique monétaire, taux d'intérêt à court terme, l'Algérie.

JEL CLASSIFICATION : C1, C13, E4, E52, E5

* Doctorante à l'université A. MIRA, Bejaïa. E. mail : nadia.afroune@yahoo.com

** Professeur à l'université A. MIRA, Bejaïa

SHORT-TERM INTEREST RATES AND MONETARY POLICY IN ALGERIA

Nadia AFROUNE
Mohamed ACHOUCHE

SUMMARY

This paper seeks to verify, through a battery of tests, the effectiveness of monetary policy instruments in Algeria. After having described the evolution of monetary policy in Algeria, the rediscount rate considered as the main instrument of monetary policy up to 2000, was linked with the intermediate and final objectives of the Algerian monetary policy. The result, shows that the rediscount rate responds to changes in inflation, but does not contribute to the realization of the stability of the GDP and the rate of exchange, this can be explained, by the importance of the parallel market and the dependence of the GDP of the receipts of hydrocarbons and not of the investment.

Since 2001, and despite the excess liquidity, the instruments used during this period, allowed to master inflation, but unfortunately, these liquidity supplies have no impact on the improvement of non-hydrocarbon GDP (GDP excluding hydrocarbons remains low), Which means that, Algerian banks do not have incentives to provide credits to encourage investment.

KEYWORDS: Monetary policy, short-term interest rates, Algeria.

JEL CLASSIFICATION : C1, C13, E4, E52, E5

نسبة الفائدة قصيرة المدى والسياسة المالية بالجزائر

ملخص

في هذا المقال حاولنا دراسة إذا حقًا أدوات السياسة النقدية، تمكّنت من تحقيق الأهداف الوسيطة و النهائية المسطرة من طرف السلطة النقدية. بعد وصف تطوّر السياسة النقدية في الجزائر ربطنا سعر الفائدة المحدّد من طرف السلطة النقدية الذي اعتبر الأداة الرئيسية للسياسة النقدية حتّى عام 2000 بالأهداف الوسيطة و النهائية. النتائج بيّنت أنّ التضخّم هو الهدف الرئيسي للسياسة النقدية في الجزائر لأنّ ردّ فعل سعر الفائدة بالنسبة لتغيّرات التضخّم كبير مقارنة مع الأهداف النهائية الأخرى. كما لوحظ أيضا أنّ تغيّر سعر الفائدة يرجع إلى حدّ كبير إلى تغيّرات سعر النفط. منذ عام 2001 وعلى الرّغم من السيولة الزائدة، الأدوات المستعملة سمحت الحدّ من التضخّم و لكن للأسف ليس لها أثر على تحسين النّاتج المحلي الإجمالي الغير النفطي، وهذا يعني أنّ السلطة النقدية لم تستغل الظروف الجيدة لإعداد سياسة لتحفيز البنوك الجزائرية على تقديم قروض لتشجيع الاستثمار

الكلمات الرئيسية: السياسة النقدية، معدّل الفائدة على المدى القصير، الجزائر

تصنيف جال: C1, C13, E4, E52, E5

INTRODUCTION

La politique monétaire est l'une des politiques économiques conjoncturelles, à travers laquelle le gouvernement conduit son activité économique à court terme. En effet, Keynes et les monétaristes attribuent un rôle très important à cette politique pour la régulation économique conjoncturelle. Friedman (1968) soulignait l'efficacité de la politique monétaire par rapport à la politique budgétaire. Wicksell (1898) insistait sur la nécessité de la politique monétaire pour réaliser l'équilibre monétaire et éviter le processus cumulatif d'inflation ou de déflation. D'après lui, lorsque l'inflation s'élève, le taux d'intérêt doit augmenter et baisse avec la diminution de l'inflation. Pour les keynésiens, une politique monétaire active peut améliorer les niveaux de production et d'emploi, par l'influence du taux d'intérêt sur l'investissement. Ces dernières années, les politiques monétaires de la plupart des pays sont devenues plus actives, et leur rôle dans la régulation de l'activité économique et la résorption des déséquilibres a été renforcé.

Pour contribuer à la réalisation des objectifs de la politique économique, la politique monétaire agit par l'intermédiaire de divers instruments qui sont triés, selon le degré du développement, la structure financière et le mode de financement de l'économie (financement par le marché ou bien par le système bancaire) en deux catégories : les instruments directs et les instruments indirects. En général, les instruments directs sont utilisés dans les économies d'endettement, où la principale source du financement des entreprises et des ménages est le crédit bancaire, par contre les politiques monétaires des économies de marché, s'appuient beaucoup plus sur des instruments indirects. En employant ces derniers, l'autorité monétaire ne contrôle pas directement la masse monétaire mais elle agit sur le taux d'intérêt, qui constitue ces dernières années, dans la majorité des pays, notamment avec l'amplification des processus de libéralisation, le principal mécanisme de transmission de la politique monétaire. Pour Keynes, le principal instrument de la politique monétaire est le taux d'intérêt, dans la mesure où,

l'investissement et par conséquent, l'économie réelle réagissent aux variations du taux d'intérêt.

En Algérie et suite à sa transition et le processus de libéralisation engagé à partir de 1990, des réformes financières ont été instaurées par la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, parmi ces réformes, la mise en œuvre d'une politique monétaire activée par des instruments indirects, et depuis, l'instrument de la politique monétaire utilisé est le taux d'intérêt, que l'autorité monétaire cherche à le réhabiliter en tant qu'un instrument clé dans la régulation économique et l'atteinte de ses objectifs, notamment l'objectif de l'inflation considéré ces dernières années, comme l'objectif ultime et explicite de la politique monétaire algérienne.

Notre objectif dans ce travail, est de tester si réellement, le taux d'intérêt utilisé en Algérie comme instrument de la politique monétaire, possède un impact sur les objectifs de la politique monétaire algérienne, mais avant de procéder, il est nécessaire d'évoquer les mécanismes de transmission de la politique monétaire en modifiant son taux d'intérêt à court terme, et l'évolution de la politique monétaire en Algérie depuis l'indépendance jusqu'à 2012, afin de repérer les objectifs de la politique monétaire algérienne et les instruments employés pour atteindre ces objectifs.

1- LE TAUX D'INTERET A COURT TERME ET LA TRANSMISSION DE SES EFFETS A LA SPHERE REELLE

Bates(2006) indique que, Kashyap, Stein et Wilcox(1993), Christiano, Eichenbaum et Evans(1996), Oliner et Rudebusch(1996), considèrent comme principale variable de la politique monétaire, le taux d'intérêt à court terme fixé par la banque centrale. En effet, quel que soit, le canal de transmission utilisé de la politique monétaire, c'est la modification du taux d'intérêt à court terme qui influence ces canaux et enfin la sphère réelle. En réalité, le taux d'intérêt à court terme, représente le point de départ de tout canal, on donne dans ce qui suit, comment le taux d'intérêt à court terme influence les canaux de transmission de la politique monétaire et affecte en dernier l'activité réelle:

1.1- L'influence du taux court par le canal du taux d'intérêt :

Tout en se basant sur le motif de préférence pour la liquidité, Keynes (1936), met en lumière le canal monétaire, en confirmant que, c'est le taux d'intérêt qui assure la relation entre la sphère réelle et monétaire. D'après le modèle ISLM, le taux d'intérêt est le moyen de transmission des effets de la politique monétaire sur l'emploi et la sphère réelle en général. Taylor(1995), souligne la transmission du taux court au taux long, il considère comme principal canal de transmission de la politique monétaire, le taux d'intérêt réel à long terme, dans la mesure où, la variation de ce dernier affecte les variables réelles telles que l'investissement et la consommation.

Dans le modèle keynésien ISLM, le canal du taux d'intérêt, est le mécanisme fondamental de transmission des effets de la politique monétaire à la sphère réelle et permet de se rapprocher de l'équilibre du plein emploi. D'après ce modèle, la baisse du taux d'intérêt nominal court (une politique monétaire expansionniste), sous l'hypothèse de rigidité des prix et des anticipations rationnelles, réduit le taux d'intérêt réel à court terme. Selon la théorie des anticipations de la structure par terme des taux, le taux d'intérêt à long terme, représente la moyenne pondérée des taux courts anticipés, ceci laisse que, la baisse du taux d'intérêt réel à court terme se répercute sur les taux d'intérêt longs, ce qui va réduire le coût du capital et entraîne par conséquent un accroissement de l'investissement et l'augmentation de la demande globale et de la production.

1.2- L'influence du taux court par le canal des prix d'actifs financiers

En réalité, il ya une relation négative entre le taux d'intérêt court et les prix des actions. Pour expliquer cette relation, Mishkin(1996), déclare que, les monétaristes indiquent que, lorsque l'offre de monnaie augmente, les agents estiment qu'ils disposeront de liquidités excessives par rapport au niveau souhaité, ce qui les incite à accroître leurs décaissements. L'une des possibilités offertes pour dépenser cet excès de liquidité, l'achat des actions, et automatiquement, l'accroissement de la demande des actions, provoque l'augmentation

de leur cours. Sous l'effet de liquidité, les keynésien, indiquent qu'une hausse du taux d'intérêt résulte de la réduction d'offre de monnaie, rend les placements en obligations plus intéressants puisque sont plus liquides et par conséquent moins risqués, ceci entraîne une réduction des souscriptions d'actions, et au contraire, la baisse des taux d'intérêt résulte d'une politique monétaire expansionniste, réduit l'attrait des obligations par rapport aux actions, ce qui engendre une hausse des cours de ces dernières.

Le taux d'intérêt à court terme impacte la sphère réelle à travers le canal des prix des actifs financiers par deux voies : soit par le coefficient q de Tobin, soit par l'effet de richesse :

1.2.1. La théorie de l'investissement de Tobin (coefficient q)

Cette théorie, donne une des façons par laquelle le taux d'intérêt court (la politique monétaire) affecte l'économie réelle par son influence sur les cours boursiers. Tobin(1969), définit le coefficient q , comme étant le rapport entre la valeur boursière des entreprises et le coût de remplacement du capital. En effet, selon cette théorie, l'investissement est une fonction croissante de q de Tobin. Si q est élevé, le coût du renouvellement du capital est faible par rapport à la valeur boursière de l'entreprises, dans ce cas, l'investissement augmente, puisque il est moins couteux dans la mesure où, il nécessite d'émettre peu d'actions qui sont devenues plus chères sur le marché. En revanche, lorsque q est faible, l'investissement serait défavorable, car la valeur boursière de l'entreprise est faible par rapport au coût du capital. Dans ce cas, selon Mishkin (1996), il est avantageux d'acheter une autre entreprise (puisque les prix sont bas) pour se procurer du capital.

La deuxième voie de transmission par les cours des actions est l'effet de richesse sur la consommation.

1.2.2. Effet de richesse

Cet effet concerne les ménages, et a été expliqué par Modigliani(1971) dans sa théorie du cycle de vie, où il indique que, la consommation est déterminée par les ressources des consommateurs tout au long de leur vie. Avec la restriction monétaire (la hausse des taux courts), le patrimoine financier se réduit suite à la baisse des prix

des actions, ce qui abaisse le revenu permanent des ménages et les incite à augmenter leur épargne au détriment de leur consommation présente. Lorsque les cours des actions augmentent, le patrimoine financier s'élève, le revenu permanent des consommateurs augmente, ce qui les conduit à consommer plus dans le présent.

1.3- L'influence du taux court par le canal des prix d'un actif immobilier

En effet, le taux d'intérêt à court terme affecte également les prix d'actifs immobiliers qui à leur tour affectent la demande globale, Mishkin (2001), présente deux effets des mouvements d'actifs immobiliers : tout d'abord, l'effet sur l'investissement (investissement résidentiel), où il montre qu'une politique monétaire expansionniste qui abaisse le taux d'intérêt à court terme, réduit le coût de financement d'un logement et fait augmenter son prix, c'est-à-dire le prix de logement devient supérieur par rapport à son coût de construction, les entreprises de construction trouvent qu'il est plus rentable de construire des logements et donc les dépenses de logement augmentent, et par conséquent la demande globale augmente.

Comme il a été annoncé par Mishkin (2001), d'après Mc Carthy et Peach (2001), cet effet des dépenses en logement, est réellement une variante de la théorie de q de Tobin dans laquelle, le q de l'investissement en logement, est le prix de logement par rapport à son coût de remplacement. D'un autre côté, l'un des éléments de la richesse des ménages, le prix des logements et des terrains, si le prix de logement diminue, la richesse des ménages se réduit, et conformément à la théorie du cycle de vie, la consommation présente de nouveaux logements diminue.

1.4. L'influence du taux d'intérêt court par le canal du crédit

Depuis Akerloff (1970), qui a fourni un traitement approfondi des effets de l'asymétrie d'information sur les transactions sur les marchés, plusieurs économistes tel que : Bernanke et Gertler (1995), Cecchetti (1995) et Hubbard (1995) se sont intéressés dans leurs travaux au canal du crédit, parce que ce mécanisme de transmission, découle de l'existence des problèmes d'asymétrie d'information sur les marchés

de crédit. En effet, la baisse des prêts bancaires peut affecter l'économie réelle soit selon Stiglitz et Weiss (1981), par le rationnement des crédits, ou bien selon Bernanke et Blinder (1988), par l'augmentation de la prime sur les prêts bancaires, et par conséquent, selon (Bernanke et Gertler (1989)), le coût des fonds externes sera plus élevé que le coût de fonds internes. De ces constats, deux types de ce canal sont déterminés : le canal du crédit bancaire et le canal du bilan.

1.4.1. Canal du crédit bancaire

Bernanke et Blinder (1992), abordent le canal du crédit, en indiquant qu'il affecte les prêts et les dépôts des banques. L'influence du taux d'intérêt court sur le canal du crédit bancaire peut être résumée comme suit :

Une contraction monétaire (augmentation du taux court), engendre une baisse des dépôts bancaires, à leur tour les banques vont contracter leurs prêts bancaires, soit par l'accroissement de leurs taux débiteurs ou bien par la réduction des crédits distribués aux agents en besoin de liquidité. Par contre, une politique monétaire expansionniste, engendre la diminution du taux d'intérêt à court terme, qui a pour effet, d'accroître les réserves et les dépôts bancaires, ce qui permet d'augmenter les prêts bancaires et ceci conduit à une hausse des dépenses d'investissement et de consommation, et bien sûr l'augmentation du revenu global.

1.4.2. Canal du bilan

Ce canal s'explique comme suit : lors de l'octroi des prêts, si la situation nette d'une entreprise est faible, donc le problème de sélection adverse est important, parce que, en contrepartie de leurs crédits, les prêteurs disposent d'une moindre garantie. Egalement, le problème d'aléa moral est sérieux, puisque si la situation nette d'une entreprise diminue, la valeur des participations des propriétaires dans l'entreprise se réduit, ce qui les pousse à s'engager dans des projets d'investissement plus risqués. Pour se prémunir contre ces problèmes, les banques réduisent les crédits et donc l'investissement diminue. En réalité, selon Mishkin (1996), la modification du taux court possède

des répercussions sur la situation nette de l'entreprise et donc sur les variables réelles, en réduisant les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral par quatre voies :

- Une politique monétaire expansionniste (diminution du taux d'intérêt court), engendre une hausse des cours des actions, ceci renforce la situation nette des entreprises, ce qui permet l'augmentation de l'investissement, parce qu'avec le renforcement de la situation nette des entreprises, les problèmes de sélection adverse et de l'aléa moral seront minimes.

- Egalement, une baisse des taux d'intérêt courts suite à une politique monétaire expansionniste, entraîne un accroissement des revenus d'exploitation des entreprises, ce qui améliore leurs bilans et par conséquent réduit les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral,

- Le taux d'intérêt à court terme influence également les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral, et par conséquent la sphère réelle par, selon Stiglitz et Weiss (1981), le phénomène du rationnement du crédit, où selon eux, même si les emprunteurs sont disposés à payer un taux d'intérêt plus élevé, les prêteurs refusent de leur accorder des prêts, parce que parfois, le niveau élevé des taux d'intérêt peut emporter l'augmentation de la proportion d'emprunteurs à risque, puisque en général, les ménages et les entreprises présentant des projets d'investissement plus risqués acceptent de payer des taux les plus élevés. En conséquence, par une politique monétaire expansionniste, qui favorise une baisse des taux d'intérêt, les demandeurs de prêts qui se présentent, sont ceux qui sont moins disposés à prendre le risque, ce qui incite les prêteurs à octroyer plus de prêts favorisant ainsi l'investissement et stimulant la production.

- Restant toujours dans le canal du bilan, le taux d'intérêt à court terme agit à travers le canal de bilan par son effet sur le niveau général des prix. En effet, une hausse non anticipée du niveau des prix, réduit la valeur réelle du passif d'une entreprise par l'affaiblissement du poids de la dette. Cette réduction de la dette améliore la situation nette réelle, ce qui réduit les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral, et incite les prêteurs à accorder

plus de prêts, en provoquant plus d'investissement et un accroissement de la production globale.

1.5- L'influence du taux d'intérêt court par le canal du taux de change

D'après Bates (2006), plusieurs économistes tels que, Bryant, Hooper et Mann (1993) et Taylor (1993), démontrent le rôle important que joue le canal du taux de change dans la transmission des effets de la politique monétaire à l'économie réelle. Keynes (1923), en donnant un exemple sur un placement effectué à l'étranger, démontre que le différentiel de change entre deux monnaies de deux pays est égal au différentiel de taux d'intérêt dans les deux pays. Cette relation entre le différentiel du taux de change et le différentiel du taux d'intérêt, est dite relation de parité des taux d'intérêt développée dans les approches financières du taux de change, qui indique dans sa première version (la théorie de la parité des taux d'intérêt couverte (PTIC)), sous l'hypothèse de marchés efficients, que le déport (c'est-à-dire lorsque le taux à terme est inférieur au taux au comptant) ou le report (taux à terme est supérieur au taux au comptant) sur le marché des changes à terme est égal à la différence entre le taux d'intérêt domestique et étranger. Ce qui donne ce qui suit : $f = (F - S) / S = i - i^e$

Où f représente le taux de déport/report ; S : taux de change au comptant ; F : taux de change à terme, i : taux d'intérêt nominal domestique ; i^e : taux d'intérêt nominal étranger⁴⁰.

Mundell. Fleming dans les années 60, a montré qu'une augmentation du taux court résulte d'une politique monétaire restrictive, entraîne l'entrée de capitaux étrangers et accroissement de la masse monétaire qui engendre l'appréciation de la monnaie. Par contre, une politique monétaire expansive (la baisse du taux d'intérêt) provoque des sorties de capitaux et donc la diminution de la masse monétaire, et par conséquent une dépréciation de la monnaie. En effet, ce sont les opérations d'arbitrage et les mouvements de capitaux qui expliquent cette relation entre le taux de change et le taux d'intérêt. L'augmentation du taux court, est synonyme d'une

⁴⁰ Mondher Cherif(2000), « Les taux d'intérêt », La Revue Banque éditeur, Paris, page 51.

appréciation de la monnaie nationale, c'est-à-dire, en régime de taux de change flexible et avec mobilité internationale des capitaux, une politique monétaire expansionniste qui se traduit par une baisse du taux d'intérêt court, engendre la baisse des taux d'intérêt réels nationaux, ce qui rend les dépôts nationaux moins attrayants par rapport aux dépôts libellés en monnaies étrangères, automatiquement, ceci réduit la valeur des dépôts en monnaie nationale par rapport aux dépôts en devises, et on aura une dépréciation de la monnaie nationale, cette dépréciation abaisse le prix des biens nationaux par rapport aux biens étrangers, ce qui favorise les exportations nettes et rend les importations plus chères, ces deux phénomènes devront encourager l'investissement et donc la production nationale .

Après avoir présenté l'importance primordiale du taux d'intérêt à court terme sur la sphère réelle à travers les différents canaux, on passe à décrire l'évolution de la politique monétaire algérienne, afin de détecter le poids accordé au taux d'intérêt dans cette dernière.

2- ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN ALGÉRIE SUR LA PÉRIODE 1990-2012

En effet, on se base dans cette description essentiellement sur les objectifs de la politique monétaire et les instruments utilisés pour les atteindre.

Après l'indépendance et avant la décennie 90, et dans une économie centralisée, la politique monétaire en Algérie se conçoit comme il a été déclaré par Naas (2003), comme un élément de la planification financière, et son rôle consiste seulement, à ajuster l'offre de la monnaie centrale à la demande de la monnaie centrale. A cette époque, la fixation des plafonds de réescompte encadrait le crédit dans un sens compatible avec les objectifs du programme de financement de l'économie. Au lendemain de la promulgation de la loi bancaire, et suite à la nécessité de limiter les importations en raison des problèmes d'équilibre de la balance des paiements, la politique monétaire utilisait des méthodes directes pour contrôler l'expansion du volume des crédits (l'encadrement du crédit), par la fixation pour chaque banque, d'un plafond de crédit à distribuer. Cette méthode

dite « l'encadrement du crédit », consiste selon Parent (1995), en une limitation par voie réglementaire du taux de croissance des crédits distribués par les banques, et selon Gronier (1994), en cas de dépassement, les banques sont pénalisées. L'encadrement du crédit permet de freiner directement la progression de la masse monétaire, tout en évitant une forte hausse des taux d'intérêt. Mais d'après Philippe Jaffre (1996), l'inconvénient de l'encadrement est le freinage des évolutions de l'appareil bancaire et réduction de la concurrence entre les établissements financiers.

Durant la période (1990 -1993), la politique monétaire continue à employer les instruments directs (l'encadrement du crédit bancaire et la fixation de plafonds de réescompte pour les banques commerciales). Mais avec la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel (1994-1998), la libéralisation de la politique monétaire fait partie de ce programme et doit être active pour contribuer à faire face au déséquilibre économique, et doit s'efforcer sur la substitution des instruments indirects aux instruments directs, en introduisant des instruments du marché. En effet la Banque Centrale intervient en offrant des liquidités par la technique de l'appel d'offres, de la prise en pension et des opérations ponctuelles à 24 heures, afin d'élargir les ressources de financement des banques, et de donner plus d'importance au taux d'intérêt du marché monétaire dans la réalisation des objectifs de la politique monétaire. D'après Ghaïcha, (2001), en 1995, la technique l'adjudication de crédits a été introduite pour maintenir le taux d'intérêt dans un intervalle, dont la borne minimale est égale au taux de l'appel d'offre et la borne maximale est égale au taux de prise en pension. En effet, ces deux taux constituent les taux directeurs du marché. Le **taux de l'appel d'offres**, représente le niveau le plus bas que l'institut d'émission est disposé à accepter, donc la détermination de ce taux revient à la banque centrale. En effet, après centralisation des taux d'intérêt et les quantités de monnaie que les établissements de crédit souhaitent emprunter, la banque centrale, fixe la proportion des demandes qu'elle va satisfaire et le taux d'intérêt auquel elle prête. En ce qui concerne **la procédure des pensions**, le taux des

pensions s'établit généralement au dessus de celui des appels d'offre, et les établissements de crédit ne recourent généralement à cette procédure que lorsque le taux au jour le jour excède celui des pensions. Contrairement à la procédure d'appel d'offres, toutes les demandes d'emprunt des établissements de crédit et non pas seulement une proportion seront satisfaites par la banque centrale, dans la mesure où, le taux est élevé. L'évolution de ces instruments en Algérie est comme suit :

Tableau N° 1 : Evolution des taux directeurs du marché monétaire algérien

Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Taux cible pension à 24 heures	17	21	23	19	14,5	13	12
Taux cible adjudication de crédits			19,44	16,5	13,25	11,75	8,25
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux cible pension à 24 heures	10,75	8,75	8,75	4,5	4,5	4,5	4,5
Taux cible adjudication de crédits	8,25	8,25	8,75	4,5	4,25		

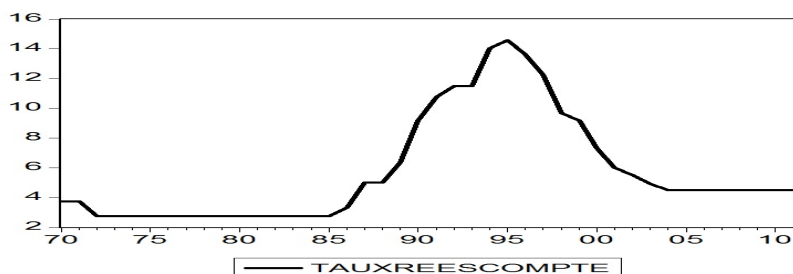
Source : réalisé à partir des données des rapports de la banque d'Algérie

Malgré l'utilisation de ces instruments de marché, mais selon Ilman(2006) « jusqu'au début des années 2000, le refinancement auprès de la Banque d'Algérie est resté, la principale source de liquidité pour les banques, suite à une détérioration nette de la situation de liquidité de ces dernières ». Le refinancement auprès de la banque d'Algérie, se fait par le réescompte, vu que le taux de réescompte est plus bas que le taux du marché.

Le taux de réescompte, est d'après Parent (1995), une procédure de refinancement, mettant en relation directe les banques et la banque centrale sans passer par le marché monétaire. Selon Philippe Jaffre (1994), avec le réescompte, la banque centrale donne aux banques commerciales la « monnaie banque centrale » en leur rachetant des effets représentatifs de crédits accordés aux agents économiques (effets de commerce), il donne la garantie de pouvoir se procurer de

la monnaie à un prix connu à l'avance. Le réescompte se réalise moyennant paiement d'un taux d'intérêt qui s'appelle le taux de réescompte, le taux de réescompte représente en Algérie le taux directeur, son évolution sur la période 1970-2012 est comme suit :

Graphes n°1 : L'évolution du taux de réescompte



Source : réalisé à partir des données des rapports de la banque d'Algérie

D'après le graphique, le taux de réescompte ne commence à jouer son rôle qu'à partir de la fin des années quatre vingt, où il a connu une augmentation jusqu'à 1997, puis diminue pour se stabiliser à 4 à partir de 2004. Depuis fin 2001, et suite à la surliquidité caractérisant le système bancaire algérien, les banques ne recourent plus à la banque centrale, et le marché monétaire devient hors banque et représente le seul canal de transmission de la politique monétaire.

Avant de discuter les instruments de la politique monétaire utilisés à partir de 2001, on essaye tout d'abord, de repérer les objectifs de la politique monétaire qui sont discutés dans des articles de la loi relative à la monnaie et au crédit. Par exemple, l'article 55 de la loi 90-10, définit l'objectif de la politique monétaire comme suit : «la banque centrale, a pour mission de créer et de maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie» (Le rapport 2002 de la banque d'Algérie).

De cet article on peut enlever les objectifs suivants :

- Le développement ordonné de l'économie nationale ;

- La mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, qui correspondrait selon Ilmane (2006) à l'objectif de plein emploi ;
- la stabilité interne et externe de la monnaie.

L'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, vient abolir la loi n° 90-10. En effet, l'article 35 de cette loi, reprend l'article 55 de la loi 90-10, mais en apportant des changements en ce qui concerne les objectifs de la politique monétaire qui sont reformulés comme suit : «la Banque d'Algérie, a pour mission de créer et de maintenir dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie». (Le rapport 2002 de la banque d'Algérie).

Les objectifs annoncés dans cet article sont les suivants :

- le développement rapide de l'économie ;
- la stabilité interne et externe de la monnaie.

Donc les modifications apportées par cet article par rapport à l'article l'article 55 de la loi 90-10 consistent en :

- la substitution du développement rapide au développement ordonné ; ce qui signifie que le développement au cours de cette période est une nécessité, doit être aboutit rapidement.
- L'annulation de l'objectif « la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en maintenant la stabilité interne et externe de la monnaie comme objectif de la politique monétaire.

Egalement, au second semestre de l'année 2010, de nouvelles dispositions législatives relatives à la monnaie et au crédit ont été apportées. L'ordonnance n°10-04 du 26 août 2010, est annoncée pour modifier et compléter l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, en attribuant à la banque centrale, la mission de réaliser la stabilité des prix et la stabilité financière, en donnant un ancrage légal à la stabilité des prix comme objectif explicite de la politique monétaire (objectif poursuivi auparavant dans le cadre de « la stabilité interne et externe de la monnaie »). En effet, l'article 35 de cette loi indique que, « la Banque d'Algérie, a pour mission de veiller à la stabilité des prix en tant qu'objectif de la politique monétaire, de créer et de maintenir,

dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement soutenu de l'économie, tout en veillant à la stabilité monétaire et financière ». De cet article, on peut extraire les objectifs suivants :

- La stabilité des prix devenue un objectif explicite et principal de la politique monétaire ;
- Un développement soutenu de l'économie
- La stabilité monétaire et financière.

Les modifications apportées par cet article par rapport à celui de 2003, sont les suivantes :

- un développement soutenu de l'économie au lieu du développement rapide de l'économie, ce qui signifie que l'économie algérienne a déjà réalisé un développement par rapport à l'année 2003, il s'agit seulement de soutenir ce développement.
- l'intégration de l'objectif de la stabilité des prix et de la stabilité financière au lieu de la stabilité interne et externe de la monnaie, ce qui signifie que la politique monétaire donne plus d'importance à la maîtrise de l'inflation (devenu objectif explicite sachant qu'il a été auparavant un objectif implicite) et à la stabilité financière.

Concernant les objectifs intermédiaires de la politique monétaire algérienne, on constate qu'au cours de la période 1994-1998, l'objectif intermédiaire principal de la politique monétaire était l'agrégat des avoirs intérieurs nets de la banque d'Algérie. Mais depuis 2001, suite à la surliquidité bancaire et l'accroissement des avoirs extérieurs nets, c'est la base monétaire qui est devenue l'objectif intermédiaire de la politique monétaire (Le rapport 2002 de la banque d'Algérie). Mais à partir de 2008 comme il a été annoncé dans le rapport de la banque d'Algérie de l'année 2008, avec la mise en place d'une fourchette de taux d'intérêt, la banque d'Algérie accorde une attention grandissante au taux d'intérêt à court terme au niveau opérationnel, où le taux d'intérêt de la facilité de dépôts rémunérés reste le taux plancher par rapport aux taux applicables aux autres instruments d'absorption de liquidité par la Banque d'Algérie, et le taux des reprises à trois mois étant le taux élevé de la fourchette de taux appliqués par la banque d'Algérie dans la résorption de l'excès de liquidité. Donc, le taux

d'intérêt des reprises de liquidité, selon la banque d'Algérie, émerge parmi les canaux de transmission significatifs de la politique monétaire en Algérie, avec le cours de change nominal considéré même comme étant le plus important canal de transmission de la politique monétaire à l'économie réelle.

Après avoir présenté les objectifs ultimes et intermédiaires de la politique monétaire, on présente dans ce qui suit les instruments de la politique monétaire de 2001 jusqu'à 2012.

Suite à une situation caractérisée par une grande liquidité au second semestre de l'année 2001 ainsi que toute l'année 2002, la politique monétaire, a renforcé particulièrement ses instruments indirects, en réactivant en février 2001, l'instrument réserves obligatoires, qui sont selon Gronier (1994), des avoirs en monnaie centrale (une fraction des dépôts), que les banques doivent conserver en compte bloqué à la banque centrale, afin de garantir les déposants en cas de panique financière. Cet instrument est utilisé également, pour modifier la liquidité des banques et agir sur la création monétaire.

En plus de cet instrument, la politique monétaire a introduit en avril 2002, un nouvel instrument, qui est la reprise de liquidité à sept jours (instruction n° 02-2002 du 11 avril 2002).

Durant le deuxième semestre de l'année 2005, et en raison du caractère structurel de l'excès de liquidité, la banque d'Algérie a introduit, en plus de la reprise de liquidité à fréquence hebdomadaire et des réserves obligatoires, deux nouveaux instruments indirects de la politique monétaire à partir de juin 2005 (instruction n° 04-05 du 14 juin 2005) qui sont :

- la reprise de liquidité à fréquence trimestrielle pour un taux d'intérêt de 1,90 % ;
- la facilité de dépôt rémunéré, dont le taux d'intérêt a été fixé à 0,3%.

En résumé : a partir de 2001, les instruments de la politique monétaire utilisés sont : les réserves obligatoires, les facilités de dépôts et les reprises de liquidité à 7 jours et à 3 mois.

L'évolution de ces instruments est la suivante :

Tableau N° 2 : Les réserves obligatoires

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de constitution de la réserve obligatoire	3	4,25	6,25	6,5	6,5	6,5
Taux de rémunération de la réserve obligatoire		2,5	2,5	1,75	1	1
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de constitution de la réserve obligatoire	6,5	8	8	9	9	11
Taux de rémunération de la réserve obligatoire	1	0,75	0,5	0,5	0,5	0,5

Source : les rapports de la banque d'Algérie

Tableau N° 3 : Les taux de facilité des dépôts

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de facilité des dépôts	0,3	0,3	0,75	0,75	0,3	0,3	0,3	0,3

Source : les rapports de la banque d'Algérie

Tableau 4 : les taux de reprise de liquidité

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de reprise de liquidité à 7 jours	2,75	1,75	0,75	1,25	1,25	1,75
Taux de reprise de liquidité à 3 mois				1,9	2	2,5
Année	2008	2009	2010	2011	2012	
Taux de reprise de liquidité à 7 jours	1,25	0,75	0,75	0,75	0,75	
Taux de reprise de liquidité à 3 mois	2	1,25	1,25	1,25	1,25	

Source : les rapports de la banque d'Algérie

Ce qui est remarqué dans ces tableaux, c'est que le taux de reprise de liquidité à 7 jours et à 3 mois, ainsi que le taux de facilité de dépôts, ont diminué à partir de l'année 2008 et restent stables de 2009 à 2012.

Après avoir décrit l'évolution de la politique monétaire algérienne, on passe à l'approche empirique afin de répondre à notre question.

3- L'APPROCHE EMPIRIQUE

3.1- Etude de la relation entre le taux de réescompte et les objectifs de la politique monétaire

on cherche à déterminer sur la période 1970-2000, le degré de liaison entre le taux de réescompte considéré jusqu'à 2000, la principale source de refinancement des banques et les objectifs finals de la politique monétaire qui sont le PIB, l'inflation et le taux de change ainsi que l'objectif intermédiaire qui est au cours de cette période les avoirs intérieurs. Puisque l'Algérie est une économie dépendante des hydrocarbures, principalement, le pétrole, on intègre dans cette régression, le prix du pétrole, afin de savoir, si l'autorité monétaire prend en considération les variations du prix de pétrole pour déterminer le taux directeur de la politique monétaire algérienne.

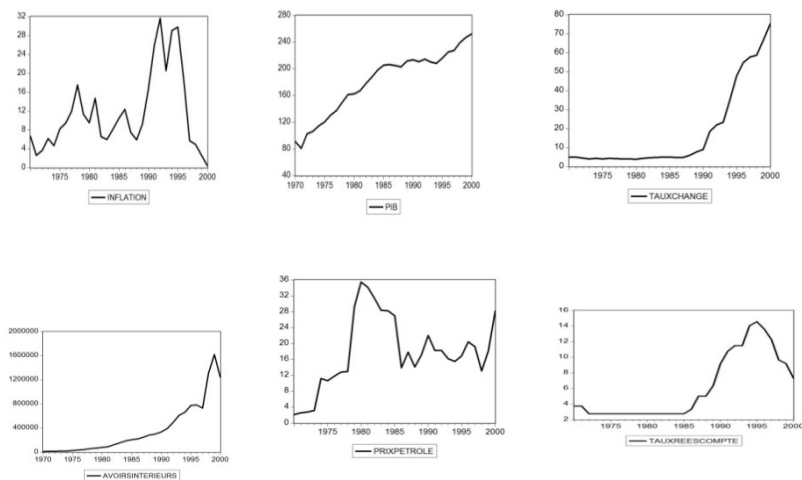
Pour le traitement automatique des données, nous utilisons le logiciel économétrique Eviews4.1. Mais avant de procéder, nous allons d'abord présenter nos données, leur source, et leur évolution durant la période d'étude.

Les variables retenues sont :

- Le taux de réescompte, ses données sur la période d'étude sont obtenues des rapports de la banque d'Algérie ;
- la croissance qui est représentée par le PIB réel (en milliard de dinars), ses données annuelles sont obtenues de la base de données de la banque mondiale ;
- l'inflation exprimée en %, ses données sont également obtenues de la base de données de la banque mondiale ;
- Taux de change DA/Dollars, obtenu des rapports de la banque d'Algérie ;
- Avoirs intérieurs en millions de DA, obtenus des rapports de la banque d'Algérie ;
- prix du pétrole en \$, obtenu de la base de données de la banque mondiale.

L'évolution de ces variables est représentée dans les graphes suivants :

Graphe N°2 : L'évolution du taux de réescompte et des objectifs de la politique monétaire sur la période 1970-2000.



Source : Réalisé par nous mêmes par logiciel Eviews4.1

L'observation visuelle des graphes, montre qu'avant 1990, le taux de réescompte était fixé à un niveau bas malgré que l'inflation fût élevée, mais ce niveau bas du taux de réescompte a favorisé l'augmentation du PIB, ce qui nous laisse constater qu'au cours de cette période, l'objectif principal de la politique algérienne était la croissance économique.

A partir de 1990, le taux de réescompte a connu une augmentation suite à l'augmentation excessive de l'inflation, le taux de réescompte et l'inflation connaissent une évolution similaire, une hausse pendant l'année 1989 jusqu'à 1997 et une baisse à partir de 1998, c'est à dire lorsque l'inflation augmente, le taux de réescompte augmente également, et lorsque l'inflation diminue, le taux de réescompte diminue. Ce résultat nous laisse constater qu'au cours de cette période, l'effet de Fisher qui indique que, le taux d'intérêt nominal est la somme du taux d'intérêt réel et du taux d'inflation : $i = r + \pi$, et que, les deux causes de variations possibles du taux d'intérêt nominal, sont la variation du taux d'intérêt réel et la variation du taux

d'inflation(Mankiw(2003)), a relativement bien fonctionné, quand l'inflation est élevée, les taux d'intérêt nominaux tendent à l'être également. Pour confirmer ce résultat, on effectue ultérieurement le test de cointégration entre le taux d'intérêt et l'inflation.

Concernant le taux de change, ce dernier augmente suite à la dévaluation de dinar algérien au cours de cette période.

Nous allons procéder à l'estimation de la relation entre le taux de réescompte et les objectifs de la politique monétaire. Nous allons utiliser des données annuelles couvrant la période 1970-2000. Nous allons estimer une régression multiple reliant le taux de réescompte aux objectifs de la politique monétaire.

Les résultats d'estimation obtenus sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau N° 5 : La relation entre le taux de réescompte et les objectifs de la politique monétaire sur la période 1970-2000.

Dependent Variable: TAUXREESCOMPTE				
Method: Least Squares				
Date: 06/01/15 Time: 11:05				
Sample: 1970 2000				
Included observations: 31				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.564022	1.509617	-1.036039	0.3101
INFLATION	0.247841	0.036403	6.808266	0.0000
PIB	0.030031	0.013359	2.247967	0.0336
TAUXCHANGE	0.134860	0.038573	3.496230	0.0018
AVOIRSINTERIEURS	-2.41E-06	2.57E-06	-0.938427	0.3570
PRIXPETROLE	-0.122409	0.041554	-2.945774	0.0069
R-squared	0.892338	Mean dependent var		6.104756
Adjusted R-squared	0.870806	S.D. dependent var		4.169898
S.E. of regression	1.498812	Akaike info criterion		3.819208
Sum squared resid	56.16096	Schwarz criterion		4.096754
Log likelihood	-53.19773	F-statistic		41.44165
Durbin-Watson stat	1.738318	Prob(F-statistic)		0.000000

Source : réalisé par nous mêmes par logiciel EvIEWS4.1

D'après le tableau ci-dessus, on constate que les variables : inflation, PIB, taux de change ainsi que le prix du pétrole, sont des variables significatives (leurs t-Statistic sont respectivement 6.80, 2.24, 3.49, 2.94 sont supérieures à la valeur critique 1.96) par contre la

variable (avoirs intérieurs) considérée comme l'objectif intermédiaire est non significative (t-Statistic=0.93 est inférieure à 1,96).

L'augmentation de l'inflation d'une unité engendre l'augmentation du taux de réescompte de 0,24, l'augmentation du PIB d'une unité engendre l'augmentation du taux de réescompte de 0.03 et l'augmentation du taux de change d'une unité engendre l'augmentation du taux de réescompte de 0.13. Ce résultat signifie que, le poids accordé à l'inflation est supérieur au poids accordé au PIB et au taux de change dans la détermination du taux de réescompte. Mais malgré que le poids accordé à l'inflation est supérieur, mais il reste faible dans la mesure où, l'inflation est restée élevée au cours de cette période. Concernant le prix du pétrole, on constate que l'augmentation du prix du pétrole d'une unité engendre la diminution du taux de réescompte de 0.12, ce que signifie que, l'augmentation du prix de pétrole encourage l'Etat à investir en diminuant son taux directeur. On teste maintenant, si réellement, le taux de réescompte impacte les objectifs de la politique monétaire.

Tableau N° 6 : la réaction du taux de réescompte aux fluctuations de l'inflation

Dependent Variable: TAUXREESCOMPTE				
Method: Least Squares				
Date: 08/07/17 Time: 12:49				
Sample: 1970 2000				
Included observations: 31				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	2.617353	1.039853	2.517042	0.0176
INFLATION	0.301552	0.073140	4.122923	0.0003

Source : réalisé par nous mêmes par logiciel EvIEWS 4.1

L'augmentation de l'inflation engendre l'augmentation du taux de réescompte, ce qui signifie que, le taux de réescompte remplit bien sa fonction comme instrument de la politique monétaire et réagit aux fluctuations de l'inflation, dès que l'inflation augmente, le taux de réescompte augmente.

Tableau N°7 : la réaction du PIB à la variation du taux de réescompte

Dependent Variable: PIB
Method: Least Squares
Date: 08/07/17 Time: 13:19
Sample: 1970 2000
Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	134.2735	12.14117	11.05935	0.0000
TAUXREESCOMPTE	7.518262	1.650750	4.554452	0.0001

Source : réalisé par nous mêmes par logiciel EvIEWS4.1

L'augmentation du taux de réescompte provoque l'augmentation du PIB, ce qui n'est pas conforme à la théorie et signifie que, malgré l'augmentation du taux de réescompte mais le PIB ne réagit pas (ne se réduit pas), ce qui nous laisse constater que le PIB est insensible aux variations du taux de réescompte, ceci s'explique par le fait que, en Algérie, la totalité du PIB n'est pas issue de l'investissement qui doit être sensible au taux d'intérêt, mais au contraire, des recettes des hydrocarbures.

Tableau N° 8 : la réaction du taux de réescompte aux fluctuations du taux de change

Dependent Variable: TAUXREESCOMPTE
Method: Least Squares
Date: 08/07/17 Time: 13:21
Sample: 1970 2000
Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	3.809191	0.657314	5.795085	0.0000
TAUXCHANGE	0.013247	0.002310	5.735408	0.0000

Source : réalisé par nous mêmes par logiciel EvIEWS4.1

L'augmentation du taux de change (dépréciation de la monnaie nationale) provoque l'augmentation du taux de réescompte, ce qui est conforme à la théorie, c'est-à-dire, lorsque la monnaie se déprécie, le taux d'intérêt doit augmenter pour engendrer l'appréciation de la monnaie. La question qui se pose est : est ce que le taux de réescompte réussit à réaliser l'appréciation de la monnaie ?

Tableau N° 9 : la réaction du taux de change à la variation du taux de réescompte

Dependent Variable: TAUX CHANGE				
Method: Least Squares				
Date: 08/07/17 Time: 13:21				
Sample: 1970 2000				
Included observations: 31				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-71.63113	51.44860	-1.392285	0.1744
TAUXREESCOMPTE	40.11978	6.995104	5.735408	0.0000

Source : réalisé par nous mêmes par logiciel EvIEWS4.1

D'après le tableau ci-dessus, l'augmentation du taux de réescompte engendre l'augmentation du taux de change, c'est à dire, la dépréciation de la monnaie nationale et non pas son appréciation, ceci peut être expliqué par la non convertibilité de dinars algérien, et donc l'absence de mobilité internationale des capitaux vers l'Algérie (Parce que d'après Mundell-Fleming, l'augmentation du taux court entraîne l'entrée de capitaux étrangers et donc l'appréciation de la monnaie). Egalement, le poids du marché de change parallèle est important et interrompt l'efficacité des instruments de la politique monétaire.

3.2- Test de Causalité de Granger

L'analyse de la causalité, permet de montrer les interactions entre les variables. On dit X cause Y au sens de Granger, si et seulement si, les valeurs passées de X seront nécessaires pour mener d'excellentes prédictions sur Y.

Tableau N° 10 : Test de causalité au sens de Granger

Pairwise Granger Causality Tests			
Date: 01/28/16 Time: 13:43			
Sample: 1970 2000			
Lags: 2			
Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
TAUXREESCOMPTE does not Granger Cause	29	6.46716	0.00567
AVOIRSINTERIEURS			
AVOIRSINTERIEURS does not Granger Cause		2.36102	0.11586
TAUXREESCOMPTE			
Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
TAUXCHANGE does not Granger Cause	29	3.93164	0.03335
TAUXREESCOMPTE			
TAUXREESCOMPTE does not Granger Cause		8.47962	0.00164
TAUXCHANGE			
Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
PIB does not Granger Cause	29	0.72342	0.49537
TAUXREESCOMPTE			
TAUXREESCOMPTE does not Granger Cause PIB		2.74778	0.08423
Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
INFLATION does not Granger Cause	29	0.24692	0.78316
TAUXREESCOMPTE			
TAUXREESCOMPTE does not Granger Cause		3.47215	0.04738
INFLATION			

Source : réalisé par nous mêmes par logiciel EvIEWS4.1

Nous constatons qu'au seuil de 5%, le test de Granger laisse prévoir une causalité bidirectionnelle entre le taux de réescompte et le taux de change, puisque la probabilité de rejeter l'hypothèse H0 pour les deux cas, est inférieure à la valeur critique de 5%.

On constate qu'il y a une causalité unidirectionnelle du taux de réescompte vers les avoirs intérieurs, l'inflation, et le PIB, car la probabilité de rejeter l'hypothèse H0 est inférieure à 0.05.

3.3- Vérification de la relation de Fisher pour le cas de l'Algérie sur la période 1970-2000

Pour savoir que la relation de Fisher est réellement vérifiée en Algérie sur la période 1970-2000, on effectue le test de cointégration,

afin de savoir s'il existe une relation de long terme entre le taux de réescompte et l'inflation, pour ce faire, on procède comme suit :

Avant d'élaborer le test de cointégration, il est nécessaire d'effectuer le test de stationnarité des séries pour détecter leur ordre d'intégration.

3.3.1. Test de Stationnarité

Afin d'examiner la présence de racine unitaire, et déterminer l'ordre d'intégration des différentes séries, nous utilisons le test de Dickey – Fuller augmenté (ADF). Ce dernier nous permet de tester si les séries sont stationnaires ou pas. Les tests sont effectués au seuil de 5%.

- Si la valeur d'ADF est inférieure à la valeur critique (ou si la probabilité (PROB) est inférieure à 5%), alors on accepte l'hypothèse H1 : la série X est stationnaire.
- Si la valeur d'ADF est supérieure ou égale à la valeur critique (ou si PROB est supérieure ou égale à 5%), alors on accepte l'hypothèse H0 : la série X est non stationnaire.

Le tableau 11 illustre les résultats obtenus, sachant que nous retenons un nombre de retard élevé, pour débiter, en s'appuyant sur les critères D'Akaïc et de Schwartz, notés respectivement AIC et SIC.

Les résultats de test ADF effectué sur les séries en niveau et les séries en différence sont représentés dans le tableau N°11.

Tableau N° 11 : Test de racine unitaire sur le taux de réescompte et l'inflation

Variables		Test de Fickey Fuller Augmenté	
Test en niveau	Lag	ADF test statistic	Critical value
Taux de réescompte	1	-0,705	-1,953
Inflation	0	-1,110	-1,95
Test en différence			
première			
Taux de réescompte	1	-2,67	-1,953
Inflation	0	-4,83	-1,95

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des résultats d'Eviews.4.1

En comparant les valeurs calculées d'ADF avec la valeur critique pour un seuil de signification de 5 %, l'hypothèse nulle de non stationnarité est acceptée pour les variables en niveau, ce que signifie que, les séries en niveau sont non stationnaires et sont toutes issues d'un processus DS. Pour les rendre stationnaires, la bonne méthode est celle des différences

premières, après cette étape, on constate que, l'hypothèse nulle est rejetée pour les variables en différences premières. Les séries (taux de réescompte et inflation) sont alors intégrées d'ordre 1, vu que la différence première de chacune de ces variables est stationnaire I(0). Dans notre modèle, toutes les variables ont le même ordre d'intégration (intégrées d'ordre 1), donc il ya un risque de cointégration, vu que les séries non stationnaires, peuvent à court terme, présenter des fluctuations importantes, mais à long terme, une combinaison linéaire les unit pour une relation d'équilibre de long terme.

3.3.2. Test de cointegration

Le tableau ci-dessous récapitule le résultat obtenu :

Tableau N° 12: **Test de la Trace**

Date: 01/11/17 Time: 11:12				
Sample(adjusted): 1972 2000				
Included observations: 29 after adjusting endpoints				
Trend assumption: Linear deterministic trend				
Series: TAUX INFLATION				
Lags interval (in first differences): 1 to 1				
Unrestricted Cointegration Rank Test				
Hypothesized		Trace	5 Percent	1 Percent
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Critical Value
None *	0.364930	15.49471	15.41	20.04
At most 1	0.075868	2.288120	3.76	6.65
*(**) denotes rejection of the hypothesis at the 5%(1%) level				
Trace test indicates 1 cointegrating equation(s) at the 5% level				

Source : réalisé par nous-mêmes à partir d'Eviews4.1.

Les résultats du test de la trace figurant dans le tableau ci-dessus, montrent que les variables, taux de réescompte et inflation sont cointégrées au seuil de 5%. L'hypothèse nulle d'absence de cointégration est rejetée du fait qu'au seuil 5%, $\lambda=15.49471>15.41$.

Pour confirmer ce résultat (l'existence d'une relation de cointégration), on effectue le test ADF sur les résidus.

La stationnarité des résidus ε_t demeure la principale condition pour que la relation de cointégration soit acceptée. Elle sera testée à l'aide du test de Dickey-Fuller Augmenté sous les hypothèses suivantes :

H0 : Racine Unitaire sur le résidu ε_t (Non Cointégration)

H1 : Non Racine Unitaire sur le résidu ε_t (Cointégration)

Les résultats de l'estimation sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 13 : **Test d'ADF des résidus**

ADF Test Statistic	-2.110506	1% Critical Value*	-2.6453
		5% Critical Value	-1.9530
		10% Critical Value	-1.6218

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RESID01)

Method: Least Squares

Date: 01/09/17 Time: 14:16

Sample(adjusted): 1972 2000

Included observations: 29 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RESID01(-1)	-0.272568	0.129148	-2.110506	0.0416
D(RESID01(-1))	-0.053750	0.202308	-0.265685	0.7925
R-squared	0.017044	Mean dependent var		0.145538
Adjusted R-squared	-0.019362	S.D. dependent var		1.505689
S.E. of regression	1.520196	Akaike info criterion		3.742027
Sum squared resid	62.39686	Schwarz criterion		3.836324
Log likelihood	-52.25940	Durbin-Watson stat		1.936048

Source : *Elaboré par nous-mêmes à partir d'EvIEWS.4.1*

Les résultats issus de l'application du test ADF sur les résidus de la relation en utilisant la table de Mckinnon, démontrent que la statistique ADF estimée (-2.110506) est inférieure à la valeur tabulée (-1,95) au seuil de 5% .En conséquence, l'hypothèse nulle est rejetée .On en déduit que les résidus de la relation statique sont stationnaires .Par conséquent, les séries sont cointégrées. Ce résultat indique que la relation de Fisher est vérifiée pour le cas de l'Algérie sur la période 1970-2000.

Après avoir présenté la relation entre l'instrument de la politique monétaire qui est au cours de la période 1970-2000, le taux de réescompte et les objectifs de la politique monétaire , on passe maintenant, à voir si réellement les instruments de la politique monétaires employés à partir de 2001, ont aboutit à réaliser l'objectif intermédiaire qui est à cette période la base monétaire et les objectifs finals.

Ce qui est remarqué de l'évolution des instruments de la politique monétaire en Algérie depuis 2001, c'est que, à partir de 2008 avec la

crise des subprimes, le taux de facilité de dépôts, le taux de reprise de liquidité à 7jours et à 3mois ont connu une baisse, parce que la liquidité des banques s'est réduite, ce qui signifie que les réserves de change procurées des exportations du pétrole est la principale source de la liquidité des banques. De 2009 jusqu'à 2012, ces instruments n'ont pas connu une variation malgré que le prix du pétrole a commencé à remonter juste après 2009, ce qui laisse l'inflation augmenter légèrement. En effet, l'inflation dépasse parfois la cible, mais généralement a connu une évolution modérée sur toute la décennie. En observant le tableau ci-dessous, on remarque que le PIB hors hydrocarbure (présenté principalement par l'agriculture et l'industrie), reste toujours faible malgré la présence de toute cette liquidité, (les banques bloquent leurs excédents de liquidités dans des comptes à la banque centrale au lieu d'accorder des crédits), ce qui signifie que, la politique économique algérienne continue toujours à se baser principalement sur les hydrocarbures, et n'a pas saisi cette bonne conjoncture pour réaliser des investissements productifs pour améliorer son PIB hors hydrocarbures et devenir une économie solide diversifiée indépendante des hydrocarbures.

Tableau N° 14 : Evolution de la base monétaire, de l'inflation et du PIB hors hydrocarbures de 2001 jusqu'à 2012.

Année	Base monétaire	Inflation	La part de l'agriculture dans le PIB	La part de l'industrie dans le PIB
2001	777.8	4,23	9,7	7,3
2002	846.7	1,42	9,2	7,5
2003	1152.3	2,58	9,8	6,8
2004	1160.1	3,57	9,4	6,4
2005	1163.3	1,64	7,7	5,6
2006	1335.3	2,53	7,5	5,2
2007	1729.00	3,52	7,5	5,1
2008	1925.5	4,44	6,4	4,7
2009	2214.2	5,74	9,3	5,7
2010	2616.9	3,91	8,5	5,1
2011	3138.0	4,52	8,1	4,6
2012	3709.2	8,89	8,8	4,5

Source : réalisé à partir des données des rapports de la banque d'Algérie

CONCLUSION

Ce qui est constaté dans cette étude, c'est que, le taux de réescompte ne commence à jouer son rôle en tant qu'un instrument de la politique monétaire qu'à partir de 1989. Ce rôle se concrétise par son impacte sur l'inflation, mais on ne peut pas parler de son efficacité dans la mesure où, il ne contribue pas à la réalisation des autres objectifs de la politique monétaire, notamment le PIB qui doit être aussi favorisé vu que son niveau est faible. La non réaction des autres objectifs de la politique monétaire aux variations du taux de réescompte, peut être expliquée, par le poids important du marché parallèle dans l'économie algérienne, et la faiblesse de l'investissement, ce qui a engendré l'insensibilité de ces objectifs aux variations du taux d'intérêt. Ce qui est également constaté, c'est que le taux de réescompte réagit aux variations du prix de pétrole ce qui signifie que, l'autorité monétaire élabore sa politique monétaire en fonction de l'évolution des prix du pétrole.

Avec l'augmentation du prix de pétrole depuis 2001, les instruments de la politique monétaire utilisés au cours de cette période ont largement contribué à la maîtrise de l'inflation mais n'ont pas permis l'augmentation de l'investissement vu que le PIB hors hydrocarbures reste très faible sur toute la décennie malgré la surliquidité des banques.

Références bibliographiques

- Akerlof G.**, (1970). "The Market for « Lemons »: Qualitative Uncertainty and the Market Mechanism". *Quarterly Journal of Economics*, n° 84-3, p. 488-500.
- Araujo C.**, (2004). « *Econométrie* ». Bréal.
- Artux P.**, (2001). « *Politique monétaire* ». Economica, Paris.
- Aubert L.**, (2001). « La politique monétaire : Éléments de théorie et pratiques des banques centrales ». *Confédération Française de l'encadrement* – CGC.
- Bates S.I.** (2006). « *Effectivité des canaux de transmission de la politique monétaire* ». Thèse de doctorat en sciences économiques, Université des Antilles et de la Guyane.
- Bernanke B.S., Blinder A.S.**, (1988). "Credit, Money and Aggregate Demand", *The American Economic Review*, vol. 78, pp. 435-439.
- Bernanke B.S., Gertler M.**, (1989). "Agency Costs Net Worth and Business Fluctuations". *American Economic Review*.
- Bernanke B.S., Blinder A.S.**, (1992). "The Federal Funds Rate and the Channel of Monetary Transmission". *The American Economic Review*, vol. 82, pp. 901-921.
- Bernanke B.S., Gertler M.**, (1995). "Inside the Black Box: The Credit Channel of Monetary Policy Transmission". *Journal of Economic Perspectives*, vol.9, pp.27-48.
- Bourbonnais R., Terraza M.**, (2002). « *Analyse des séries temporelles : Application à l'économie et à la gestion* ». Dunod, Paris.
- Cecchetti, Stephan G.**, (1995). "Distinguishing Theories of the Monetary Transmission Mechanism". *Federal Reserve Bank of St. Louis Review*, p. 83-97.
- Cherif M.**, (2000). « *Les taux d'intérêt* ». La Revue Banque éditeur, Paris.
- Fleming, J. M.**, (1962). "Domestic financial policies under fixed and floating exchange rates". *IMF Staff Papers*, pp. 369-379.
- Friedman M.**, (1968). «The Role of Monetary Policy». *AER*, vol 58, n°1, mars.
- Ghaïcha, D-Ed.**, (2001). « Evolution des taux d'intérêt et des produits du système bancaire algérien ». *Cahiers du CREAD* n°57.

Gronier A-M., (1994). « Monnaie et politique monétaire ». *Cahiers français*, n °267, Paris.

Hubbard, R. Glenn, (1995). "Is There a "Credit Channel" for Monetary Policy?" *Federal Reserve Bank of St. Louis Review*, n° 77, p. 63-74.

Ilmane M. C., (2006). « Réflexions sur la politique monétaire en Algérie : objectifs, instruments et résultats (2000-2004) ». *Cahiers du CREAD n°75*, pages 69-107.

Jaffre Ph., (1996). « Monnaie et politique monétaire ». Economica, Paris.

Keynes J.M., (1969). « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie ». Ed. Payol Macmillan et C °, réed. de (1936), Londres.

Mankiw G. N., (2003). « Macroéconomie ». Traduit par Jean Houard , édition De Boeck Université, Paris.

Mishkin F. S., (1996). « Les canaux de transmission monétaire : Leçons pour la politique ». *Bulletin de la banque de France*, n° 27.

Mishkin F.S., (2001). "The Transmission Mechanism and the Role of Asset Prices in Monetary Policy". *NBER Working Paper*, n° 8617.

Modigliani F., (1971). "Monetary policy and consumption » dans Consumer spending and monetary policy: the linkages". Boston, *Federal Reserve Bank of Boston*, p. 9-84.

Naas A., (2003). « Le système bancaire algérien, de la décolonisation à l'économie de marché ». Maisonneuve et Larose, Paris.

Parent A., (1995). « L'espace monétaire et ses enjeux : taux de change, courbe des taux, politique monétaire ». Eéditions Nathan, Paris.

Stiglitz J., Weiss A., (1981). "Credit Rationing in Markets with Imperfect Information". *The American Economic Review*, vol. 71, pp. 393-410.

Taylor J.B., (1995). "The Monetary Transmission Mechanism: An Empirical Frame- work". *Journal of Economic Perspectives*, vol.9, pp.11-26.

Tobin J., (1969). "A general equilibrium approach to monetary theory". *Journal of Money, Credit and Banking*, feb. N°1, p. 15-29.

Wicksell K., (1936) [1898]. "Interest and Prices". London: Macmillan, traduction par Kahn.

Les rapports annuels de la banque d'Algérie « évolution économiques et monétaire en Algérie », pour les années 2002-2012.

VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS EN ALGÉRIE : APPROCHE INSTRUMENTALE

Abdelkader HAMADI*

Younes FERDJ**

Recieved : 08/11/2016/ Accepted : 07/11/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Notre article s'inscrit dans les débats relatifs aux processus de mise en œuvre des politiques publiques d'accès aux médicaments qui se caractérise encore par un flou théorique. En Algérie, des changements socio-économiques survenus au début des années 90 ont eu des impacts négatifs en matière d'accès aux médicaments. L'étude exploratoire nous a permis d'identifier des blocages politiques et institutionnels. À l'issue de cette étude, nous proposons une approche instrumentale de la politique publique d'accessibilité de quatre dimensions : qualitative, juridique, économique et physique. Celui-ci se concrétise comme une série d'actions devant être prises en charge d'une façon processuelle par les acteurs du médicament en vue de couvrir les besoins en médicaments.

MOTS CLÉS : Algérie, accès aux médicaments, instrument, politique publique.

CLASSIFICATION JEL : I18, I19

* Docteur en économie et chercheur au Centre Lillois d'Etudes et Recherche en Sociologie et Économie (Clersé, Lille1), abdelkader.ammadi@gmail.com.

** Attaché de recherche au Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD). Mail : y.ferdj@cread.dz / ferdjyounes@gmail.com

TOWARDS POLITICAL PUBLIC ACCESS TO MEDICINES IN ALGERIA: INSTRUMENTAL APPROACH

ABSTRACT:

This article is part of the debates on the implementation processes of public policies for access to medicines, which are still theoretically unclear. In Algeria, socio-economic changes in the early 1990s had negative impacts in terms of access to medicines. The exploratory study allowed us to identify institutional bottlenecks. At the end of this study, we suggest an instrumental approach of public policy based on a political accessibility process composed of four dimensions: qualitative, legal, economic and physical. This latter takes the form of a series of actions to be taken care by the medicines actors in order to cover essential medicinal needs.

KEY WORDS: Algeria, access to medicine, Instrument, public policy.

JEL CLASSIFICATION : I18, I19

نحو سياسة عامة للحصول على الأدوية في الجزائر: منهج أداتي

ملخص:

هذا المقال يشكل جزء من المناقشات حول عمليات تنفيذ السياسات العامة للحصول على الأدوية، والتي لا تزال غير واضحة من الناحية النظرية. فقد عاشت الجزائر (أنموذجا) تغيرات اجتماعية و اقتصادية في أوائل التسعينات كان لها أثر سلبي من ناحية الحصول على الأدوية، و من خلال هذه الدراسة الاستكشافية التي سلطت الضوء على العوائق المؤسسية المتعلقة بالاطار العام للحصول على الأدوية نقترح نهجا أداتي للسياسة العامة على أساس عملية الوصول السياسي تتألف من أربعة أبعاد: البعد النوعي والقانوني والاقتصادي والجسدي. وكونت هذه العملية شكل سلسلة من الإجراءات التي ينبغي أن تتخذها الجهات الفاعلة (القطاع العام والخاص) من أجل للوصول إلى الأدوية الأساسية في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: الجزائر، الحصول على الأدوية، أداة، السياسة العامة

تصنيف جل: I18, I19

1- INTRODUCTION

Le contexte socio-économique algérien - milieu des années 80 et début des années 90 - s'est caractérisé par un double constat. D'une part, la baisse des prix des hydrocarbures a conduit à la baisse des recettes de l'État en provoquant des restrictions budgétaires plongeant l'économie algérienne dans une récession économique profonde. D'autre part, les recommandations de réforme des systèmes de santé, initiées par la Banque Mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) visant à la mise en œuvre d'une logique marchande dans le secteur du médicament. Cette logique se concrétise par l'intégration des mécanismes de la bonne gouvernance : contractualisation, décentralisation, participation et financement communautaire aux dépenses de la santé. Suite à l'échec de ces réformes quant à la prise en charge des besoins de la population en médicaments, le cadre politique et institutionnel actuel de l'accès aux médicaments se caractérise dès lors par de nombreux blocages politiques et institutionnels, tant du côté de l'offre que de la couverture de ces besoins en médicaments. Grâce aux efforts consentis par les Pouvoirs Publics dans le domaine de la santé, plusieurs maladies dites transmissibles ou infectieuses ont été en grande partie éradiquées. Mais, l'amélioration du niveau de vie de la majeure partie de la population a fait émerger des maladies dites de civilisation caractéristiques des pays industrialisés : diabète, cancer, cardio-vasculaires.

De 1962 date à laquelle l'Algérie a recouvré sa souveraineté à nos jours, on ne parle ni de politique publique d'accès aux médicaments ni d'action collective. Par conséquent, nous considérons qu'une réflexion sur la conception d'une politique publique d'accès aux médicaments s'avère plus que jamais nécessaire. Force est de constater que les analyses portant sur la politique publique de l'accès aux médicaments ont longtemps été peu abordées dans la littérature spécialisée émanant d'institutions internationales (OMS, Banque Mondiale, PNUD) ou d'études académiques.

Pour contribuer à ce débat, nous émettons alors l'hypothèse suivante : un processus politique d'accès aux médicaments,

préalablement conçu et qui impliquerait un nombre élargi d'acteurs publics et privés, permettrait une meilleure prise en charge des besoins de la population en médicaments. Pour étayer notre hypothèse, nous avons choisi un cadre d'analyse s'inscrivant dans les approches de l'analyse de l'action publique qui met l'accent aussi bien sur l'importance des processus de mise en œuvre des politiques publiques d'accès aux médicaments que sur les blocages entravant la décision. Il faut souligner le fait que ce cadre se caractérise encore par un flou théorique. Nous avons donc jugé intéressant de transposer ce cadre théorique à la question de l'accès aux médicaments. Cet article se veut alors comme une contribution dans la perspective de combler ce vide théorique et empirique pour un cas précis celui de l'Algérie. Malgré la succession de politiques en faveur de la promotion de la santé, l'Algérie constitue un objet de recherche original révélateur des dysfonctionnements d'un système de santé.

Notre méthodologie exploratoire descriptive combine alors quatre approches complémentaires. A l'issue de cette étude, nous avons pu dégager des blocages politiques et institutionnels relatifs à l'accessibilité déclinée en quatre dimensions : qualitative, juridique, économique et physique. Ces blocages peuvent être surmontés à l'aide d'un instrument d'action publique qui se concrétise comme une série d'actions devant être prises en charge d'une façon processuelle par les acteurs du médicament en vue de couvrir les besoins en médicaments.

L'article s'articule comme suit : après l'introduction, nous passons en revue une littérature sur les politiques publiques (section 2). Ensuite, nous présentons la méthodologie de la recherche (section 3). Dans une dernière section, nous déroulons notre processus politique d'accès aux médicaments.

2- REVUE DE LITTÉRATURE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

Avant de parler en détail du cadre d'analyse des politiques de l'accès et de sa mise en œuvre, une définition du concept d'accès aux médicaments devient dès lors nécessaire.

2.1- Cadre conceptuel de l'accès aux médicaments

Le terme accès a été repris par les géographes de la santé, appliqué au domaine des soins, qui font bien la distinction entre accès et accessibilité. Selon Picheral (1984), le concept d'accès est défini comme l'analyse spatiale de l'offre de soins et du recours aux soins. Par ailleurs, l'accès est tantôt considéré comme la propriété des ressources sanitaires, tantôt comme celle des utilisateurs potentiels, et tantôt encore comme le degré d'ajustement entre les caractéristiques de la population et celles des ressources sanitaires (Donabedian, 1973 ; Fiedler, 1981 ; Thomas et Penchansky, 1981). Pour les géographes, l'accessibilité est définie comme la relation entre la localisation des services - ou médicaments - et celle des patients, prenant en compte la mobilité des patients, la durée, la distance et le coût du trajet, l'accessibilité est une mesure de proximité selon Penchansky et Thomas (1984).

À l'échelle des Organisations des Nations Unies, la notion d'accès aux médicaments se trouve déjà dans les rapports de l'OMS depuis le fameux rapport Sachs « *Macroéconomie et santé : Investir dans la santé pour le développement économique* » (OMS, 2001). L'OMS a longtemps promu la notion d'accès aux médicaments et le renforcement de politiques pharmaceutiques dans ses différents rapports (2007, 2002, 2001, 1997) en insistant sur l'importance de la définition d'objectifs de la part des Pouvoirs publics. L'OMS estime que sans une telle vision, il pourrait y avoir incompatibilité entre les mesures gouvernementales et les objectifs des acteurs privés. Bien que cette notion soit reprise plusieurs fois dans ses rapports, cependant un flou conceptuel persiste toujours. La notion d'accès a trop souvent été réduite soit à sa dimension financière et économique à savoir le prix des médicaments (Dumoulin et al.2001), soit à sa dimension juridique touchant aux

droits de propriété (Guennif et Mfuka, 2003), soit encore à sa dimension géographique (Lambert, 1985). Celui-ci estime que l'accessibilité se résume à la seule dimension spatiale, c'est-à-dire en termes des inégalités spatiales d'accès aux soins qui persistent dans tous les pays occidentaux. Nous considérons que de telles approches s'intéressant uniquement qu'à une seule dimension de l'accès semblent être réductrices et ne reflètent pas tous les enjeux qui y sont liés. Or, l'interaction simultanée de ces multiples dimensions aboutit naturellement à la définition du cadre conceptuel d'accessibilité dans un contexte bien spécifique que celui des pays en développement. Les économistes de la santé utilisent deux termes pour désigner l'accessibilité aux soins de santé: *availability* (ce qui est disponible) et *affordability* (ce qui est abordable). Pour distinguer ces deux aspects, Dixneuf (2003) utilise le mot accessibilité pour ne pas devoir utiliser celui d'*abordabilité*. Dans notre travail, afin d'éviter toute ambiguïté sémantique, nous choisissons celui d'accessibilité et considérons celle-ci comme un déterminant de l'accès (Levesque et al. 2013). Elle se définit comme la possibilité ou la capacité de satisfaire les besoins en médicaments au sens d'Armatya Sen (2000).

2.2- Cadre théorique des politiques publiques

L'analyse des politiques publiques figurait sans doute parmi les branches les plus dynamiques de la science politique, mais elle constitue également un objet de recherche pour les sciences économiques. Lasswell Harold. D (1956b) est considéré comme le premier à avoir pris en compte et analysé une politique ou un programme gouvernemental comme un processus politique (*policy process*) c'est-à-dire un ensemble de phénomènes organisé dans le temps et animé par un certain nombre de mécanismes propres⁴¹. Dans un premier temps, nous passons en revue le cadre théorique traitant la question des politiques publiques. Ensuite, nous présentons notre approche qui constitue un dépassement des deux approches.

⁴¹ Il a conçu une carte conceptuelle composée de sept moments ou étapes fonctionnelles qu'une politique tend à traverser au cours de sa vie : conception ; promotion ; prescription ; demande ; application ; finalisation ; évaluation.

2.2.1. L'approche standard de l'analyse des politiques publiques

Quand bien même l'analyse standard des politiques publiques s'est longtemps concentrée sur l'étude des processus politico-administratifs, elle a peu à peu étendu son champ d'investigation à l'étude des dynamiques portant sur les modes de définition des problèmes publics et sur les interactions entre acteurs privés et publics (Sabatier et Jenkins-Smith, 1999 ; Sabatier, 1999). Deux approches se sont alors développées dans ce sens : l'approche séquentielle (*Top-down*) et l'approche de mise en œuvre (*Bottom-up*). D'un côté, l'approche séquentielle (*top-down*), appliquée par Pressman et Wildavsky (1973), consistait à prendre pour point de départ une décision (loi par exemple) émanant d'un organe central afin d'étudier ses effets concrets sur les rapports entre autorités chargées de la mise en œuvre et leur environnement social notamment à des niveaux infranationaux. L'approche séquentielle se présente aussi comme un cadre d'analyse fondé sur le principe du séquençage, c'est-à-dire une grille organisée en séquences d'action permettant de diviser un processus politique en étapes distinctes (Jones, 1970). C'est une approche liée à une conception traditionnelle de l'État qui impose ses décisions aux administrations périphériques. L'approche séquentielle (*top-down*) des politiques publiques a montré ses limites à rendre compte de la multiplicité des acteurs intervenant tant dans la construction des problèmes publics que dans les processus décisionnels et la mise en œuvre. Jusqu'au début des années 70, les travaux relevant de l'analyse des politiques publiques ont largement ignoré l'importance de la phase de mise en œuvre des politiques publiques à cause d'une focalisation sur les premiers travaux (approche décisionnelle).

En référence à ces critiques, une autre approche *bottom-up* des politiques a été proposée s'appuyant non plus sur une décision donnée, mais sur la prise en considération de l'ensemble des acteurs publics et privés mobilisés au sujet d'un problème public. L'approche *bottom-up* part des acteurs de la mise en œuvre en considérant que ces acteurs, plus diversifiés et moins systématiquement étatiques, sont les acteurs majeurs des politiques publiques. Bardach (1977) parle de « jeu

de mise en œuvre », signifiant par là que la mise en œuvre doit être analysée comme un jeu d'acteurs cherchant à contrôler la mise en œuvre afin d'être en mesure de poursuivre leurs propres objectifs. Par conséquent, l'approche par le bas considère la concrétisation des politiques publiques comme un processus qui s'inscrit dans la durée correspondant à des négociations répétées entre des acteurs multiples. Lane (1987) trouve judicieux de ne pas durcir l'opposition entre approche par le haut et celle par le bas, qui sont probablement plus complémentaire qu'opposée, leur usage dépendant notamment du type de politique publique, ce qui rend une synthèse possible.

2.2.2. L'approche instrumentale de l'analyse des politiques publiques

Notre approche opère une double rupture avec le modèle *top-down*, d'une part, elle n'est pas fondée sur des séquences figées d'une politique publique, d'autre part, elle ne se focalise pas uniquement sur les acteurs étatiques des politiques publiques, mais au contraire cherche à rendre compte de la diversité des acteurs non étatiques de l'action publique en continuité avec le modèle *Bottom-up*. De plus, celle-ci considère que la décision est secondaire, ce qui est important, c'est de savoir ce qui se passe sur le terrain.

Dans notre approche, nous estimons que la décision importe autant que le terrain. Hall (1993), reprenant le schéma proposé par Kuhn (1990, 1983) dans ses études d'épistémologie historique, définit un paradigme de politique publique comme « *Un cadre d'idées et de standards qui spécifie non seulement les objectifs de la politique et le type d'instrument qui peut être utilisé pour les obtenir, mais également la nature même des problèmes qu'ils sont supposés affronter* ». À partir de cette définition, qui résume bien le cœur de notre article à savoir la spécification du problème, des objectifs et des instruments, nous avons constaté que dans le domaine de l'accès aux médicaments ce cadre d'idées et de standard est quasi-absent sur l'agenda du décideur algérien tant au niveau de l'identification du problème et des objectifs qu'au niveau de l'implémentation des instruments. L'intérêt d'une approche par les instruments est d'apporter un regard nouveau sur les jeux d'acteurs et les

représentations qui dominent aujourd'hui largement l'analyse de l'action publique (Lascoumes, Legalès, 2004b, p364).

L'approche par les instruments permet de rompre avec l'illusion des changements de surface en ce qu'elle permettrait d'enrichir l'analyse de l'action publique dans le domaine de l'accès aux médicaments d'une façon générale et particulièrement en Algérie. Notre approche s'inscrit dans les travaux de Lascoumes et Legalès (2012, 2004) qui considèrent que *« les instruments d'action publique ne sont pas des outils disposant d'une neutralité axiologique parfaite, mais au contraire, ils sont porteurs de valeurs, nourris des interprétations du social, ils sont aussi porteurs d'une représentation spécifique de l'enjeu qu'ils traitent »* (2012, p.326). L'approche par les instruments constitue un excellent traceur de changement au-delà du volontarisme des acteurs et des rhétoriques politiques. L'instrument se révèle ainsi comme un élément de coordination de collectifs hétérogènes qui assure en pratique la mise en compatibilité de logiques plurielles (Lascoumes et Simard, 2011). Notre choix pour ce cadre d'analyse se justifie pour deux raisons, que nous estimons relativement pertinentes pour notre objet de recherche :

1. Premièrement, selon Lascoumes et Legalès, l'analyse des instruments de l'action publique (IAP) permettrait d'appréhender les rapports entre l'État et la société. Cette évolution témoigne d'une recomposition de l'État vers une gouvernance négociée : *« L'État dirigiste est dès lors censé faire place à un État animateur ou coordinateur, non interventionniste et menant principalement des actions de mobilisation, d'intégration et de mise en cohérence »* (p.362-363).
2. Troisièmement, les IAP ont cette possibilité de fixer les objectifs à atteindre en tenant compte de toute la diversité des acteurs. L'objet d'analyse devient alors la façon dont les acteurs sociaux définissent un problème et sont conduits à formuler des demandes auprès d'autorités publiques. Ils opèrent un cadrage dans le choix des politiques publiques à mettre en œuvre. Ils soulèvent une *« problématisation particulière »* de l'enjeu, dans le sens où ils permettent d'organiser le chaînage entre problème et solution.

En résumé, les instruments peuvent également faire l'objet de conflits et dissidences entre parties prenantes (firmes pharmaceutiques, associations de malades, représentants de différents ministères, professionnels de la santé, etc.). L'approche par les instruments constitue alors un cadre d'analyse pertinent pour appréhender les enjeux de l'accès aux médicaments en Algérie. Dans notre article, l'accessibilité est envisagée comme étant un instrument de politique publique dans la mesure où l'objectif à atteindre serait bien la couverture des besoins en médicaments. Dumoulin et al. (2001) se sont focalisés sur l'analyse du circuit du médicament en soulignant l'importance des critères et instruments économiques dans une situation mondiale caractérisée par la rareté et les inégalités des ressources. Leurs travaux se limitent volontairement aux aspects économiques au détriment d'autres : juridiques, pharmacologiques, politiques et culturels.

Cependant, notre approche est plus englobante que celle de Dumoulin et al. Dans ce sens, elle est pluridimensionnelle. L'instrument d'action politique de l'accès aux médicaments ne s'est pas construit ex nihilo, bien au contraire, il a donc émergé d'une part de résultats empiriques puisés dans la littérature spécialisée dans les pays en développement notamment en Brésil et en Inde et d'autre part, des résultats de notre étude exploratoire.

3- MÉTHODOLOGIE : ÉTUDE EXPLORATOIRE ET DESCRIPTIVE

À l'issue de cette étude exploratoire, nous avons pu identifier des blocages politiques et institutionnels majeurs entravant la mise en œuvre d'une politique publique de l'accès aux médicaments.

3.1- Contexte de la recherche

Les blocages institutionnels se situant à quatre niveaux d'accessibilité sont systématiquement abordés dans la littérature relative à l'accès aux médicaments dans les pays du Sud : sélection de médicaments essentiels, accessibilité économique, systèmes d'approvisionnement et les Droits de Propriété intellectuelle. Ces derniers apparaissent à l'heure actuelle comme étant un enjeu majeur de santé publique dans les pays en développement. Nous avons donc jugé pertinent d'intégrer cette dimension dans notre analyse. Notre méthodologie combine alors quatre approches complémentaires. Premièrement, une approche historico-analytique ; deuxièmement, l'exploitation des rapports et des études des institutions nationales et internationales⁴², troisièmement, des études de cas⁴³ ; enfin des entretiens qualitatifs semi-directifs et ouverts d'une durée de 30 minutes à une heure dans la période allant de janvier 2011 à mars 2011 auprès de différents acteurs du médicament cités.

3.2- Échantillon et déroulement de l'étude

Des entretiens qualitatifs se veulent être un complément aux volets précédents afin de vérifier notre hypothèse de départ. Ces entretiens viennent donc illustrer et appuyer les enseignements tirés de l'approche historique. Les entretiens s'inscrivent dans une démarche de recherche empirique dans le but de comprendre les représentations que font les acteurs appartenant au secteur public et privé⁴⁴ sur la notion d'accès aux médicaments.

⁴² Les rapports et les études des institutions publiques et privées nationales portant sur le médicament (ministère de la Santé, ministère de l'Industrie, ministère de la Sécurité Sociale, ministère du Commerce, Groupe SAIDAL, producteurs nationaux et internationaux) et des agences internationales (Organisation Mondiale de la Santé, Organisation Mondiale du Commerce).

⁴³ Les études de cas, portent sur la question du renforcement des droits de propriété intellectuelle dans le domaine du médicament dans deux pays : Inde et Brésil. L'objectif de ces études de cas est de comparer la politique pharmaceutique en matière de DPI menée en Algérie au regard de celle menée dans ces deux pays.

⁴⁴ Nous avons procédé à 10 entretiens semi-directifs auprès des acteurs : responsable aux ministères de la Santé, de l'Industrie, des chefs d'entreprise, responsable d'organismes de santé publique (contrôle de la qualité, de distribution), pharmaciens

4- RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le rôle de chaque acteur public et privé sera longuement discuté en précisant les mécanismes de fonctionnement à chaque phase d'accessibilité ainsi que la nature des relations qui relient les uns aux autres.

4.1- Mise en œuvre processuelle de l'instrument d'action politique

Notre instrument d'action politique se réalise selon une dynamique processuelle reposant sur le fait de dérouler le processus, d'en décomposer les étapes en séquences qui prennent sens de façon cohérente et se succèdent sans se confondre (Mendez, 2010, p.16). L'approche processuelle d'analyse des politiques publiques ambitionne à rendre compte du caractère collectivement construit de l'action publique en intégrant deux dimensions : les actions et les acteurs dans le domaine de l'accès aux médicaments. La déclaration d'Alma Ata (1978) consacre le droit de participation de tous les acteurs dans le processus de réflexion et de mise en œuvre de politique publique. Nous lisons dans l'article 4 de ladite déclaration⁴⁵ : *« Tout être humain a le droit et le devoir de participer individuellement et collectivement à la planification et à la mise en œuvre des soins de santé qui*

et médecins. Ils ont été réalisés dans trois villes différentes : Alger, Constantine et Biskra. Notre ambition était d'avoir un échantillon représentatif de la diversité des acteurs en Algérie agissant dans le domaine du médicament. Parmi les acteurs composant l'échantillon d'étude, nous comptons des représentants des :

- Pouvoirs Publics : un responsable de la direction de la Pharmacie au Ministère de la Santé ; chef du Centre National de la Pharmacovigilance et de la Matéiovigilance ; directeur du service de dépôts de brevets à l'Institut National de la Propriété Industrielle, deux responsables commerciaux d'une unité publique de vente de médicaments en gros ; un responsable commercial du groupe public SAIDAL ;
- Firms pharmaceutiques : deux responsables ventes et marketings de firms multinationales ; deux chefs d'entreprises privées ;
- Professionnels de la santé : quatre pharmaciens, deux médecins, deux délégués médicaux ;
- Société civile : deux représentants d'associations de malades (cancer, diabète) ;
- Institutions internationales : deux experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

⁴⁵ http://www.who.int/topics/primary_health_care/alma_ata_declaration/fr/, consulté le 27 juillet 2017.

*lui sont destinés*⁴⁶ ». Ce droit fondamental est considéré comme le point de départ du processus politique qui met l'accent sur la dimension séquentielle tout en s'intéressant aux interdépendances qui existent entre acteurs à travers la négociation laquelle représente la trame de fond du processus politique d'accessibilité. Cet instrument répondrait mieux aux enjeux de satisfactions des besoins en médicaments en Algérie à la seule condition que la négociation constituerait la pierre angulaire. Cette négociation, qui se situe au niveau national reliant les acteurs nationaux publics et privés les uns aux autres, occupe une place centrale dans ce processus dans la mesure où elle assure l'enchaînement du processus. Nous soulignons le fait qu'à mesure que le mouvement de libéralisation de l'économie nationale s'accélérait, le pouvoir de négociation des acteurs publics s'est progressivement délité au profit des firmes multinationales.

4.2- Vers sa mise en œuvre en Algérie

Nous examinons ces quatre séquences successives en identifiant pour chacune d'elle les blocages politiques et institutionnels. A la fin de chaque séquence, des actions à mettre en œuvre sont proposées pour pallier à ces obstacles. Afin de passer d'une séquence à une autre, il est primordial que les blocages de la séquence d'avant soient résolus complètement et collectivement et ainsi de suite.

⁴⁶ http://www.who.int/topics/primary_health_care/alma_ata_declaration/fr/. Consulté le 22 février 2011.

4.2.1. La première séquence correspond à l'accessibilité qualitative de notre processus.

Nous entendons par accessibilité qualitative dans cette séquence que le médicament mis à la disposition des malades doit être non seulement fiable sur le plan de l'efficacité⁴⁷ et de l'innocuité⁴⁸, mais aussi reposant sur la sélection soigneuse d'une gamme limitée de médicaments essentiels⁴⁹. L'accès qualitatif ne doit pas altérer l'état de santé du malade et doit contenir le bon principe actif, le bon dosage, être exempt de substance toxique et être efficace Gollock (2008). Nous distinguons deux catégories d'acteurs responsables de l'accessibilité qualitative en Algérie : ceux responsables du contrôle de la qualité du médicament et ceux de la sélection de médicaments essentiels. Les trois entités publiques responsables du contrôle de la qualité du médicament en Algérie sont : le Laboratoire Nationale du Contrôle des Produits Pharmaceutiques (LNCPP) qui travaille en étroite

⁴⁷ Pour qu'une molécule devienne un médicament, il faut de nombreuses étapes du développement d'abord précliniques, puis chez l'homme : essais de phase I pour rechercher la dose toxique, de phase II pour rechercher une activité pharmacologique chez le volontaire sain puis chez le malade, et enfin de phase III pour s'assurer de l'efficacité thérapeutique. Le médicament peut alors demander son Autorisation de Mise sur le Marché, qui dépendra de sa qualité pharmaceutique et de l'existence d'un rapport-bénéfice/risque favorable. Mais la connaissance complète de l'intérêt d'un nouveau médicament ne sera réellement perçue qu'après plusieurs années d'utilisation co. <http://www.em-consulte.com/en/article/138317> consulté le 6/07/2017.

⁴⁸ Selon la définition de l'OMS, l'innocuité est définie comme tout médicament ne provoquant pas d'effets secondaires et d'effets indésirables. Une réaction indésirable grave est un événement médical qui à une dose normalement utilisée chez l'homme provoque le décès ; nécessite une hospitalisation ou une prolongation du séjour à l'hôpital ; entraîne une incapacité durable ou importante ; menace la vie du patient.

⁴⁹ L'OMS (2004,1997) définit les médicaments essentiels : «...sont ceux qui satisfont aux besoins de la majorité de la population en matière de soins de santé » . La sélection de ces médicaments ne doit pas être imposée d'en haut, car elle ne refléterait pas les besoins réels des utilisateurs. Par ailleurs, il est important que le processus de sélection se fasse en concertation avec la société civile (association de malades, prescripteurs, pharmaciens), que les critères de sélection soient explicites, que la sélection des médicaments soit reliée à des directives cliniques normalisées reposant sur des bases factuelles, que les directives cliniques et la liste soient stratifiées par niveau de soins, et que ces deux documents soient régulièrement réexaminés et mis à jour.

collaboration avec d'autres institutions actives dans le domaine de la santé : l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). Ce dernier a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé humaine, en particulier face aux agents infectieux par la recherche biomédicale, les activités de santé publique, la formation, l'innovation et le transfert technologique. Il contribue ainsi à la promotion et la production des vaccins anti-infectieux. L'Institut National de la Santé Publique (INSP), est un organisme placé sous tutelle du ministère de la Santé promouvant la recherche médicale et la publication des statistiques périodiques sur l'état de santé en Algérie. La Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) a pour mission d'approvisionner les hôpitaux publics en médicaments. Le Centre National de la Pharmacovigilance et de la Matéiovigilance (CNPM) dont le rôle est la prévention et la protection du consommateur algérien contre la consommation de médicament de mauvaise qualité se trouvant dans le circuit de vente, ainsi que la prévention des effets indésirables et la maîtrise de la dose.

La seule entité publique en charge de la sélection des médicaments essentiels est la Commission Nationale de la Nomenclature (CNN) qui malheureusement ne joue plus son rôle d'identification des médicaments selon le principe de Dénomination Internationale Commune (DCI)⁵⁰ depuis 1999 alors qu'un décret datant du 12 avril 2006, stipule dans article 1er : « *Le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités d'établissement de la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine* ». Cet arrêté ne mentionne d'aucune manière le rôle de la CNN dans l'établissement de liste de médicaments essentiels dont elle pourrait très bien jouer un

⁵⁰ Le système de DCI a été lancé sous sa forme actuelle en 1950 sous les auspices de l'OMS par la résolution WHA3.11 de l'Assemblée mondiale de la santé et est entré en service en 1953, avec la publication de la première liste de DCI. Ce système permet aux professionnels de la santé de reconnaître toute substance pharmaceutique grâce à sa dénomination unique universelle. Les dénominations sélectionnées sont donc publiées dans un périodique de l'OMS appelé « *WHO Drug Information* » en tant que DCI proposées. La définition de la Nomenclature Nationale des Médicaments et les attributions de la CNN sont régies par la loi 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé. La dernière nomenclature nationale des médicaments établie par le Ministère de la Santé sur le principe de DCI, selon les recommandations de l'OMS, datait de 1997 (Mesbah, 2010).

rôle de premier plan dans le choix des médicaments essentiels et établir les besoins en médicaments. Elle n'a pas rempli sa mission pour laquelle a été créé : l'établissement de la liste de médicaments essentiels. Ainsi, elle n'a jamais fonctionné selon le principe de DCI. La tâche de coordination intercomités, formant la CNN, semblait être la plus difficile à mettre en œuvre (Helali, 1997).

Le directeur du CNPM, en sa qualité d'expert OMS, estime qu'une politique publique du médicament oblige la participation de toutes les parties prenantes : « *L'Algérie ne dispose pas de politique pharmaceutique bien définie* ». D'après lui, une politique pharmaceutique doit reposer sur des leviers bien définis : « *Une politique pharmaceutique est une science (...) elle commence d'abord par l'établissement d'une liste de médicaments essentiels, assure l'approvisionnement et la distribution et l'usage rationnel. Autrement dit, il existe un manque de volonté de la part du Ministère de la Santé. Les mesures prises par les Pouvoirs publics sont ponctuelles. Par ailleurs, les objectifs de santé ne sont pas clairement définis au préalable* ».

Par ailleurs, il estime que la question de l'accès aux médicaments en Algérie doit avant tout être appréhendée sous une approche par les droits : « *L'Algérie est un pays riche et l'accès aux médicaments n'est pas encore pris en considération par les Pouvoirs publics. Il existe une abondance de médicaments sur le marché, mais on connaît mal nos besoins. [...] Le gouvernement délimite le droit à la santé en termes de politique de santé. Certes le droit est inscrit dans la constitution, mais « techniquement » il ne l'est pas* ». La méconnaissance des besoins en médicaments essentiels de la part du ministère de la Santé en termes de liste nationale des médicaments essentiels constitue en soi un blocage institutionnel majeur. Parallèlement, l'offre de médicaments est considérée comme inadaptée aux besoins de la population majoritairement dominée par les importations⁵¹.

⁵¹ Les importations de médicaments varient d'une à une autre et restent majoritairement importantes par rapport à la production. Il est difficile d'avoir un taux précis du taux de l'importation à cause d'un manque de coordination quant à le calcul de ce taux. En 2010, selon le Ministère de la santé, les importations ont été estimées à 62,8%.

➤ **Actions souhaitées**

Les résultats de l'enquête ont relevé la faible représentation des associations de malades auprès des instances gouvernementales⁵². Elles pourraient jouer un rôle déterminant quant à la définition des besoins réels des malades. Ce rôle tant reconnu dans d'autres pays développés et en voie de développement, les acteurs associatifs peuvent prendre part à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques d'accès aux médicaments tant au niveau local que national. Les acteurs de cette séquence cruciale sont amenés à définir ensemble les besoins réels de la population en médicaments essentiels. La notion d'accès aux médicaments elle-même n'est pas prise en compte par les Pouvoirs publics notamment le ministère de la Santé dans la Loi de santé qui date de 1985 dont elle est considérée comme mal adaptée aux nouveaux enjeux sanitaires nationaux et internationaux. Le mécanisme régissant cette séquence serait celui qui conférerait à la CNN le plein pouvoir d'établir la liste des médicaments essentiels et de garantir la coordination avec les organismes publics responsables du contrôle de la qualité du médicament (cf. figure 1).

⁵² Entretiens réalisés avec des acteurs associatifs de deux associations, l'une de diabétiques (mars, 2011, Biskra) et l'autre d'anticancéreux (janvier, 2011, Constantine).

Figure 1 : les principaux acteurs de la l'accessibilité qualitative



Source : réalisée par les auteurs

4.2.2. La deuxième séquence correspond à l'accessibilité juridique.

L'accessibilité juridique dans cette séquence analysera la relation entre les droits de propriété intellectuelle (brevets) et l'accès aux médicaments. Cette relation sera appréhendée sous l'angle de l'impact des prix des médicaments sous brevets sur l'accès. Nous cherchons à savoir dans quelle mesure le renforcement des DPI pharmaceutiques impacterait l'accessibilité aux médicaments en termes de prix. L'Algérie dispose depuis la signature des accords sur les « *Aspects des Droits de Propriété intellectuelle qui touchent au Commerce* » (ADPIC⁵³), de textes législatifs et réglementaires sur le droit de la propriété intellectuelle conformes aux règles internationales. Cet alignement s'inscrit dans le cadre des négociations d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et de son accord d'association avec l'Union européenne signé en avril 2002. Notre objectif vise à

⁵³ L'Accord sur les Droits de Propriété Intellectuelle touchant au Commerce (ADPIC) est un accord à portée très vaste. Il englobe une matière extrêmement étendue allant de la propriété industrielle, aux droits d'auteur, aux marques de fabrique et de commerce, aux configurations des circuits intégrés, au secret industriel et commercial. L'ADPIC confère au détenteur du brevet une protection de 20 ans.

mettre en exergue la « *dangerosité* » de l'alignement législatif amorcé par les Pouvoirs publics - s'agissant de brevet d'invention pharmaceutique- sur le processus d'accessibilité. Les acteurs clés de cette séquence sont : l'Institut National de la Propriété Industrielle (INAPI) et le Comité technique d'enregistrement (CTE). Dans un premier temps, nous nous commençons par analyser le rôle joué par l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI). Ce dernier n'utilise pas de son pouvoir de négociation en tant qu'organisme dépositaire des brevets de médicaments tel qu'en Inde ou au Brésil (Cassier et Correa, 2010). Ce pouvoir est concrétisé par le choix de médicaments essentiels reconnus d'utilité de santé publique. La représentation de l'INAPI de la notion d'accès aux médicaments, selon un responsable, se traduit par l'intégration et le renforcement des droits de propriété intellectuelle en Algérie dans les textes juridiques nationaux : « ... *Le rôle de l'INAPI s'inscrit dans la promotion de l'innovation et la protection de l'industrie nationale contre la contrefaçon*⁵⁴ ». Pour le responsable, l'intégration de l'accord ADPIC, dans les textes réglementaires, constitue une opportunité pour l'Algérie dans le but de développer l'industrie et inciter à l'innovation.

Le secteur national du médicament a subi les difficultés de l'économie centralement planifiée jusqu'en 1990, puis celles liées à une libéralisation et à une ouverture du commerce extérieur jugée trop rapide et insuffisamment maîtrisée. La forte croissance de l'offre de médicaments en quantités a accompagné à la fois une très forte croissance démographique et l'élévation du niveau de vie et d'éducation. Ce renforcement du cadre juridique du brevet ambitionne ainsi à encourager le développement de l'industrie pharmaceutique et la production nationale. Ce renforcement des DPI profiterait alors plus aux firmes multinationales qu'aux entreprises nationales. La déficience majeure relative à la fonction même de l'INAPI, réside dans le fait d'accepter toutes les demandes de brevets concernant les produits pharmaceutiques sans prendre en

⁵⁴ Entretien avec le responsable du département « Demandes de dépôts des brevets », réalisé le 23 février 2011.

considération tous les enjeux liés à la santé publique. En d'autres termes, l'INAPI ne distingue pas les brevets qui concernent les médicaments essentiels, jugés d'utilité publique, de ceux considérés comme non essentiels. Dès lors que le brevet est accepté et enregistré, ce dernier confère un monopole pour la firme détentrice empêchant toute tentative de copie et de reformulation, et ce pour 20 ans. L'application des accords ADPIC se traduira par des conséquences importantes sur l'accessibilité au médicament. Par ailleurs, cette protection par le brevet n'a pas été sérieusement évaluée par le Ministère de la Santé⁵⁵.

Deuxièmement, le Comité Technique d'Enregistrement (CTE)⁵⁶ joue un rôle déterminant dans cette séquence dans le sens où les produits pharmaceutiques destinés à la mise sur le marché sont d'abord soumis à l'enregistrement et portent une DCI. En l'absence d'une institution régulatrice du médicament à savoir une Agence Nationale du Médicament, l'autorité institutionnelle s'occupant de la décision d'attribution de Certificat de Libre Vente (CLV) est délivrée pour une période de cinq ans, renouvelable sur la base d'un dossier technique et scientifique, par ce Comité Technique d'Enregistrement (CTE). Ce Comité est constitué la plupart du temps de représentants

⁵⁵ Les études portant sur l'impact des ADPIC sur l'accès aux médicaments en Algérie, qu'elles soient gouvernementales ou académiques, ne sont pas nombreuses (UNOP, 2005, Snoussi, 2014). Contrairement au cas algérien, l'Inde et le Brésil ont su profiter de la période de transition (1995-2005) accordée par l'OMC pour procéder à cet alignement. Dans ces deux pays, la notion d'accès aux médicaments semble occuper, au premier degré, l'agenda des Pouvoirs publics. Même s'ils accordent, depuis 2005, la protection des brevets pharmaceutiques dans le cadre de l'accord ADPIC, toutefois, leurs lois respectives prévoient des mesures en faveur de la promotion de l'accès aux médicaments telles que les licences obligatoires. Les cas indiens et brésiliens nous ont révélé l'enrôlement des Pouvoirs publics dans des processus de négociations permanentes et continues avec à la fois, les détenteurs de brevets, les producteurs et les distributeurs de médicaments traitant le VIH/Sida (Gunnif et Mfuka, 2003 ; Guennif, 2007).

⁵⁶ Il a été créé en 1998 par arrêté ministériel au sein duquel est étudié le prix à la soumission étude de l'intérêt thérapeutique et économique. Il est composé du directeur de la pharmacie, sous-directeur de l'enregistrement, directeur général du LNCPP, coordinateur des experts cliniciens, coordinateur des experts analystes, coordinateur du comité des prix et 4 experts médicaux.

du Ministère de la Santé (directeur de la pharmacie), médecins, pharmaciens, inspecteur de la santé et Centrale d'achat publique (MSPRH, 2003).

➤ **Actions souhaitées**

L'obstacle institutionnel majeur à relever à cette séquence est l'absence de collaboration et de coordination entre les deux organismes publics en termes d'acceptation et d'enregistrement de brevets pharmaceutiques. En l'absence d'une production locale de générique, il est donc primordial que les deux organismes travaillent en étroite collaboration dans la sélection des médicaments essentiels sous protection ainsi qu'elle contribuerait à freiner les firmes multinationales de tirer les prix des médicaments vers le haut.

4.2.3. La troisième séquence correspond à l'accessibilité économique. Nous considérons que les deux accessibilités juridiques et économiques sont intrinsèquement liées dans le processus politique d'accessibilité. Dès lors que les deux acteurs de l'accessibilité juridique se mettent d'accord sur les divers enjeux relatifs au brevet en terme de protection, on passe directement à la séquence suivante afin de déterminer le prix et le type de financement. L'accessibilité économique est déterminée par le prix du médicament et le financement. Nous commençons par analyser la structure du prix. Ce dernier est fonction du coût d'acquisition des médicaments et inclut le prix à l'importation ou à la production en plus des taxes douanières et des marges bénéficiaires. Trois blocages institutionnels majeurs caractérisent cette troisième séquence. Premièrement, l'absence de coordination entre les trois ministères impliqués dans la fixation du prix du médicament caractérise le système des prix des médicaments en Algérie : ministère de la Santé, ministère du Travail et de la Sécurité Sociale et ministère du Commerce. Deux politiques de fixation de prix existent en Algérie : Prix Public Algérien (PPA) et Tarif de référence. Première politique relative est relative à la fixation du PPA⁵⁷. En Algérie, le prix des médicaments est déterminé par le

⁵⁷ Depuis 2005, les prix des médicaments sont déterminés conformément aux dispositions prévues par l'arrêté ministériel n° 137/MSPRH/MIN du 18 Octobre 2005

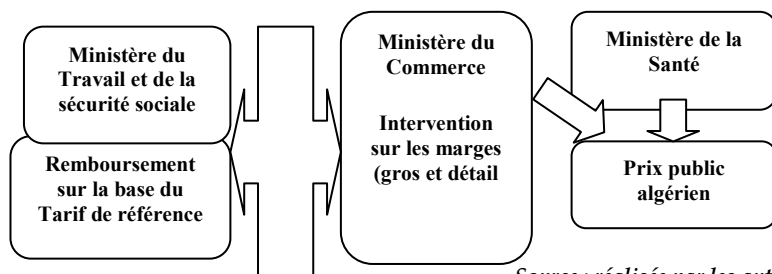
Ministère de la Santé Publique et de la Réforme Hospitalière en ce qui concerne le prix FOB (Free On Board) dans le cas où le médicament est importé, et le *Prix Cession Sortie Usine (PCSU)* dans le cas où le médicament est fabriqué localement. Le Ministère du Commerce intervient dans la détermination du PPA suite à l'addition des marges de vente en gros et en détail et d'autres honoraires principalement le *Supplément Honoraire Pharmacien (SHP)* que lui seul est habilité à les fixer. La mission de fixation des prix des médicaments revient au comité économique. La méthodologie de fixation des prix consiste à l'étude de la documentation économique relative au produit soumis à l'enregistrement et à la confrontation avec le prix proposé par l'opérateur.

Deuxième politique relative au tarif de référence pour le médicament. Celle-ci a été mise en place dans l'objectif d'augmenter la consommation des génériques, baisser les prix des médicaments et ralentir l'évolution de la dépense en produits pharmaceutiques. La politique de tarif de référence constitue un des instruments utilisés par les pouvoirs publics afin de réduire les dépenses en matière de remboursement de médicaments. Par ailleurs, le principe de cette politique est que, quel que soit le prix de vente d'un médicament soumis à un tarif de référence, l'assureur rembourse toujours le même montant, en fonction du groupe thérapeutique auquel appartient le médicament en question. Tout dépassement de prix de vente au-delà du tarif de référence n'est pas couvert par l'assureur et reste entièrement à la charge de l'assuré. La mise en place de cette politique depuis 2006 vise à la promotion du médicament générique afin de réduire la facture d'importation. Ces deux formes de fixation du prix, exercées par deux administrations publiques différentes, ne sont pas complémentaires dans la mesure où le principe du contrôle des marges, supposant la concurrence plus en amont sur les prix à la production, est contradictoire avec une fixation, en aval, de la part du

portant organisation et fonctionnement du comité économique. Le comité est constitué de représentants des structures du MSPRH (direction de la pharmacie, finances, planification), LNCPP et du représentant des experts cliniciens.

Ministère de la Santé à travers le Prix Public Algérien. Cette incohérence dans la fixation d'un prix unique — sur lequel le remboursement des médicaments sera effectué — découle d'une absence de coordination entre le Ministère de la Santé via le Prix Public Algérien, le Ministère du Commerce et le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale via le Tarif de référence. Ces mesures tarifaires ont eu des impacts négatifs sur l'accessibilité économique de la population malade aux médicaments souffrants essentiellement de maladies chroniques.

Figure 2 : les trois acteurs de l'accessibilité économique responsables de la fixation du prix du médicament



Source : réalisée par les auteurs

Deuxièmement, le blocage tient au fait que le système de prix actuel favorise l'importation des médicaments de marque au détriment des médicaments génériques produits localement. En effet, le système des prix, tel qu'il fonctionne actuellement, s'avère lourd et pénalisant pour le producteur local pour qui, le risque se ressent surtout au niveau des matières importées (exprimés en prix FOB⁵⁸) du fait des variations du taux de change et des coûts énergétiques qui ne pourraient pas être durablement pris en charge. Cette carence est à

⁵⁸ FOB signifie « *Free on board* », soit littéralement « sans frais à bord ». En Français on dit Franco à bord (ou FAB). Une marchandise est achetée ou vendue « FOB » quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférents et sans les assurances. Par conséquent, quand on achète une marchandise à un prix « FOB », il faut ensuite payer son transport et les taxes ainsi que les frais d'assurances. Le prix « FOB » est ainsi toujours inférieur au prix « CIF » (*Cost, Insurance and Freight*). (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Incoterms>).

l'origine du maintien de fortes préférences des firmes multinationales pour l'importation.

Troisième blocage se situe au niveau du financement du médicament. À partir des années 1990, les caisses de la Sécurité Sociale se trouvent déjà dans une situation difficile du fait, d'un côté, la croissance effrénée du niveau de prestations offertes et de l'autre côté, la baisse du niveau de ressources issue des cotisations sociales récoltées. Cette situation a mis les caisses de la Sécurité Sociale dans une position de déficits récurrents et croissants depuis 1993. Par ailleurs, la mise en œuvre de la politique de contractualisation⁵⁹ en 1992, la Sécurité Sociale est devenue le premier acheteur de médicaments en Algérie. En Algérie, le thème de la contractualisation est sur l'agenda des Pouvoirs Publics depuis maintenant 15 ans. Elle constitue une réforme récente qui concerne principalement la relation entre les prestataires de tout le secteur de la santé (les hôpitaux publics et privés, pharmaciens, médecins, dentistes, etc.) et la Sécurité Sociale. Elle vise d'une part à améliorer la prise en charge des citoyens au niveau des structures sanitaires qu'elles soient publiques ou privées et d'autre part, à établir un mode de financement plus efficace pour une meilleure rationalisation des dépenses. Face à une consommation accrue du médicament, la Sécurité Sociale a de plus en plus de difficulté à assumer ses obligations de remboursements des médicaments. Ces dernières années, les dépenses de médicament financées par la Sécurité Sociale ont connu une très forte hausse. Cette consommation a considérablement évolué : elle est passée de 0,374 milliard de dollars en 1992 à 3,45 milliards de dollars en 2012 (Mahfoud et al. 2017, p.43). En effet, les dépenses de la branche « *Assurances Sociales* » offrent un large spectre de prestation au profit des assurés sociaux tel que le remboursement des médicaments à

⁵⁹ La contractualisation fait son apparition dans le langage économique et les discours politiques des pays en développement en matière de santé. Elle a aussi été promue et portée, au niveau international, par les *Institutions de Bretton Woods* (BM, FMI) avec le financement basé sur la performance des politiques de développement (Canavan et al. 2008). En outre, elle fait l'objet de réformes des systèmes de santé et présenté comme un moyen pour redéfinir les relations entre les principaux acteurs du système de santé en vue d'atteindre une plus grande efficacité (Perrot, Fonteneau, 2003).

hauteur de 80 % du taux de responsabilité et dans certains cas à 100% pour les maladies chroniques. Selon les prévisions du Ministère de la Santé, compte tenu de la transition épidémiologique dont les traitements sont de plus en plus coûteux (l'introduction de nouvelles molécules dans les spécialités remboursées par la Sécurité Sociale ou délivrées à l'hôpital) les dépenses de la Sécurité Sociale sont amenées à augmenter d'ici 2025.

➤ **Actions souhaitées**

La Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS), qui dépend du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, dispose d'un pouvoir de négociation sur le choix des médicaments éligibles aux remboursements vis-à-vis des firmes multinationales qu'elle n'utilise pas. Il existe actuellement des médicaments qui sont produits localement, mais qui ne sont pas remboursés par la CNAS⁶⁰.

Les listes des médicaments remboursables et non remboursables publiées par le Comité Technique d'enregistrement⁶¹ ne sont jamais établies en consultations avec les acteurs directement concernés à savoir les associations de malades et les prescripteurs en fonction des besoins prioritaires. Les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens) ainsi que les producteurs locaux tels que SAIDAL attirent tous l'attention sur le non-remboursement par la Sécurité

⁶⁰ Nous illustrons notre propos par un exemple. Dans la classe des Antalgiques, le paracétamol produit d'usage courant dans les névralgies et faisant l'objet d'automédication large en Algérie, affiche plus d'une trentaine de marques. Le groupe SAIDAL, avec son produit phare PARALGAN, pourrait très largement couvrir à lui seul la consommation annuelle nationale.

⁶¹ Comité Technique de remboursement est un organe qui se trouve au niveau du ministère du travail et de la Sécurité sociale. Le Comité Technique de Remboursement s'occupe d'établir la liste des médicaments remboursables ainsi que de proposer les tarifs de référence de remboursement. Ce comité est composé du directeur de la Sécurité Sociale ; les directeurs généraux des caisses (CASNOS, CNAS) et le directeur de la Pharmacie du Ministère de la Santé ; le directeur des services de santé ; le directeur de la conjoncture du Ministère du Commerce ; le président de la Commission Nationale de Nomenclature ; le directeur général du Centre National de l'Observation des Marchés Extérieurs ; d'un pharmacien et d'un médecin conseil de la CNAS.

Sociale⁶² de certains médicaments fabriqués localement. À l'inverse, certains médicaments importés qui sont non-remboursables dans leur pays d'origine ou à des taux réduits, sont sur la liste des produits remboursables en Algérie. Les textes réglementaires en Algérie ne prévoient pas de mécanismes favorisant le remboursement de médicaments produits localement. Une collaboration étroite entre le comité économique de fixation de prix, comité technique de remboursement et comité technique d'enregistrement est primordiale à ce stade de la séquence.

4.2.4. La quatrième séquence correspond à l'accessibilité physique. L'accessibilité physique se schématise par la distance devant être parcourue par les malades pour aller chercher les médicaments dans des centres de ventes de médicaments ou de distributions (pharmacies). Un bon accès physique se traduit par l'absence de rupture de stock. Il est donc tributaire de l'efficacité du système d'approvisionnement et de distribution de médicament (Snoussi, 2013). Dans notre modèle de processus politique d'accès, l'accessibilité physique représente la quatrième et la dernière dimension déterminant le processus de mise en œuvre de politique de l'accès aux médicaments. Elle se caractérise par un système d'approvisionnement marqué par les ruptures de stock. La décennie des années 90 a été marquée par la privatisation du secteur pharmaceutique. Le circuit national distribution du médicament englobait alors un large spectre d'acteurs privés qui se sont considérablement multipliés, qu'ils soient des nationaux sous forme d'entreprise d'importation, de distribution et/ou de production de médicaments, ou étrangers par la présence de firmes multinationales sous forme de joint-ventures avec des entreprises locales. On distingue deux grandes catégories d'intervenants à l'échelle du circuit d'approvisionnement du médicament (cf. figure 3). D'une part, les intervenants du secteur public : la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) ; le groupe public Saidal ; les grossistes-répartiteurs publics et les officines publiques. De l'autre les intervenants du secteur privé : les

⁶² Ce constat a été vérifié sur notre terrain de recherche dans le cadre des entretiens qualitatifs semi-directifs effectués dans la période janvier et mars 2011.

importateurs-producteurs privés; grossistes-répartiteurs privés; les officines privées en charge de la distribution au stade du détail. Par rapport à l'accessibilité physique, des blocages subsistent toujours freinant l'accès physique des populations aux médicaments notamment dans les régions du Sud algérien. Le désengagement de l'État des circuits de l'importation et de la distribution a créé des épisodes de rupture de stock.

L'administration responsable de la régulation de ce circuit est le Ministère de la Santé qui n'exerce plus une influence considérable et décisive sur le circuit du médicament en termes d'acquisition et de distribution après le désengagement de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) en 1994⁶³. Ce phénomène de rupture est caractéristique des PED, que ce soit dans les pharmacies (publiques et privées) ou dans les hôpitaux publics. Dans le cadre de notre enquête de terrain, nous avons essayé d'appréhender cette rupture de stock des médicaments à la fois dans le secteur public et privé. Cette vérification n'est pas chiffrée, mais basée plutôt sur des entretiens qualitatifs. D'après les propos des professionnels du médicament - pharmaciens et médecins- les firmes pharmaceutiques organisent des ruptures volontaires, car elles détiennent le circuit d'approvisionnement. Selon les propos d'un délégué médical ayant travaillé pour plusieurs firmes multinationales *« Quand les brevets arrivent à expiration et tombent dans le domaine public, ceux-ci font l'objet d'une "génériquisation", sont automatiquement interdit de l'importation. En parallèle, les firmes pharmaceutiques déposent de nouvelles demandes d'enregistrement de médicaments au niveau du Ministère de la Santé. Quand celui-ci retarde la procédure d'enregistrement, les firmes provoquent des ruptures de stock volontaires afin d'exercer une pression sur le Ministère de la Santé dans le but d'accélérer l'enregistrement et signer les programmes d'importation »* (entretien téléphonique réalisé le 14 janvier 2011). Selon les propos d'un pharmacien au niveau de la wilaya de Biskra, allant dans le même sens que ceux du délégué médical : *« il existe toujours des manques de médicaments, on passe commande, mais on reçoit toujours des*

⁶³ Cf. décret n°94-293 du 25 septembre 1994, fixant la nouvelle mission de la PCH dans le cadre de la politique nationale de santé publique.

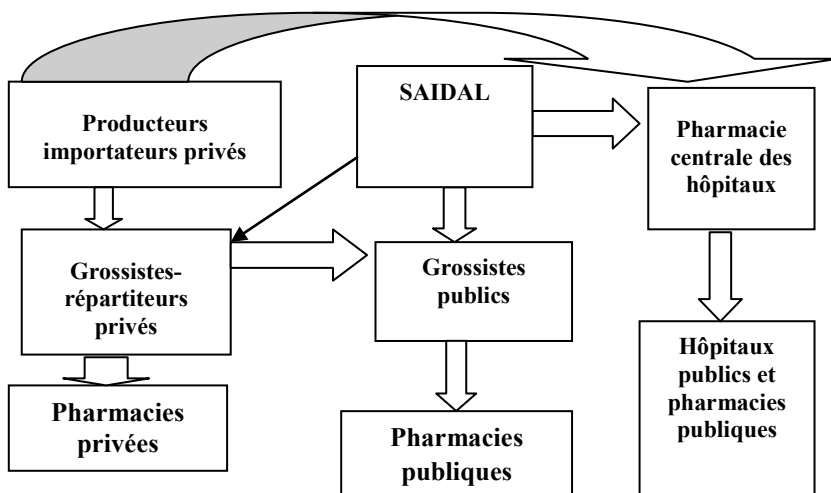
quantités en dessous des commandes souhaitées pour certains médicaments, par exemple, des Antibiotiques (Amoxiciline) produits par SAIDAL. Idem, pour l'Insuline médicament essentiel pour diabétiques » (Propos recueillis le 12 janvier 2011). Cette rupture semble bien être chronique. Ce constat est identique dans quatre autres officines privées dont nous avons pu rencontrer et nous entretenir avec leurs responsables le 29 janvier 2011, au niveau de la ville de Biskra (Sud algérien). De même, la PCH est confrontée à ce même phénomène de rupture systématique qui met les hôpitaux et les pharmacies publics dans une situation difficile à gérer. Selon les propos d'un responsable d'organisme de santé publique, « les problèmes que rencontre la PCH ne sont nullement financiers, mais plutôt organisationnels sous forme de rupture de stock. Ces derniers se répètent souvent à cause de problèmes d'approvisionnement. Ces ruptures sont dues en grande partie aux difficultés que connaît le marché du médicament qui dépend principalement de l'importation à hauteur de 75 % »⁶⁴.

➤ Actions souhaitées

Ce phénomène de rupture est identique dans l'ensemble du pays. La régulation de tout le système d'approvisionnement doit être entièrement assumée de nouveau par la PCH dans la perspective de limiter les ruptures de stock. Dans ce sens, nous citons l'exemple de la Pharmacie Centrale Tunisienne (PCT) qui constitue un acteur central de l'accès aux médicaments. C'est un établissement public qui assume la mission stratégique de régulation du marché pharmaceutique tunisien.

⁶⁴ Entretien réalisé avec la directrice de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Constantine le 09 février 2011.

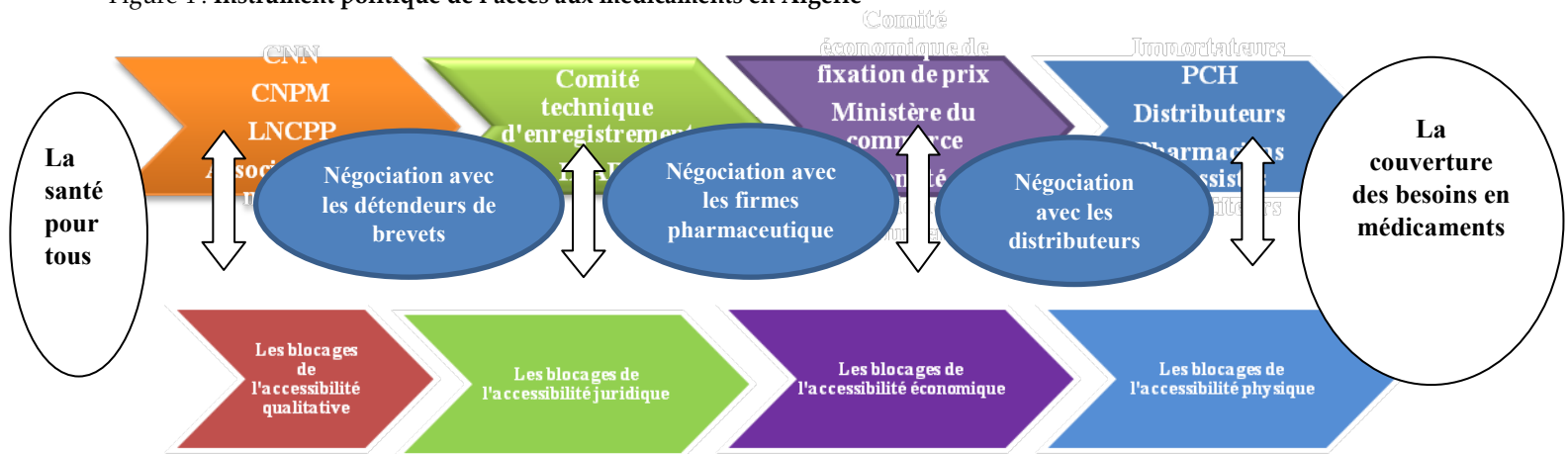
Figure 3 : les acteurs de l'accessibilité physique



Source : réalisée par les auteurs

Ce processus politique d'accessibilité est représenté schématiquement (cf. figure 4, page 29) afin de mieux comprendre les liens qui unissent les différentes séquences.

Figure 4 : Instrument politique de l'accès aux médicaments en Algérie



Source : Présentation des auteurs

CONCLUSION

Cet article a contribué à plusieurs niveaux à la littérature traitant des instruments d'action publique ainsi que les modes de la mise en œuvre des politiques publiques de l'accès aux médicaments. Premièrement, il a relativement contribué à spécifier les blocages institutionnels relatifs à l'accès aux médicaments en Algérie. Ces blocages tiennent en partie au rôle des acteurs clés de l'accessibilité. Pour certains, ils avaient non seulement perdu leurs monopoles sur les activités stratégiques de la chaîne du médicament : importation, approvisionnement et distribution, mais aussi leur pouvoir de négociation vis-à-vis des firmes multinationales portant simultanément sur les médicaments essentiels et sur les prix. Le défi auquel est confrontée l'Algérie est de développer une action collective qui promeut l'accès aux médicaments tout en réalisant que ce dernier demeure limité en raison des blocages politiques et institutionnels. Deuxièmement, l'étude représente également l'une des très rares études empiriques - sous une approche qualitative - réalisées sur la politique publique de l'accès aux médicaments en Algérie. À ce titre, elle apporte un éclairage sur les enjeux actuels de l'accès aux médicaments en Algérie. Troisièmement, sur le plan théorique, l'approche par les instruments a cette vocation de coordonner les différents acteurs et déterminer leur comportement en matière d'accès aux médicaments. Cette difficulté de mise en place de cet instrument d'action politique tient essentiellement à l'existence d'un rapport de force entre les parties prenantes. L'application, que nous faisons de ce concept au cadre institutionnel de l'accès aux médicaments constitue en soi à la fois une modalité et une finalité pour la couverture des besoins en médicaments en Algérie. Notre approche pose la question de l'opérationnalisation de cet instrument à partir de quelques indicateurs. De ce point de vue, une opérationnalisation est pensable à partir d'un ensemble d'indicateurs pour chaque forme d'accessibilité. Enfin, la présente recherche a des limites, les résultats devraient être interprétés avec prudence en raison de la taille modérée de notre échantillon.

Références bibliographiques

- Bardach P.**, (1977), *The implementation Game: What Happens after a bill becomes a law*, Cambridge, MIT Press.
- Benissad H.**, (1997), « Le plan d'ajustement structurel », *Revue Confluences Méditerranée*, n° 23, pp.107-118.
- Canavan A., Toonen J., & Elovaino R.**, (2008), *Performance based financing an international review of the literature*, Amsterdam: KIT.
- Cassier M., & Correa M.**, (2010), « Brevets de médicaments, luttes pour l'accès et intérêt public au Brésil et en Inde », *Innovations*, n° 32, 2010/2.
- Dixneuf M.**, (2003), « Au-delà de la santé publique : les médicaments génériques entre perturbation et contrôle de la politique mondiale », *Revue française de science politique*, Vol.53, n° 2, pp.277-304.
- Donabedian A.**, (1973), *Aspects of medical care administration: specifying requirements for health care*. Cambridge, Mass : Harvard University Press, 649 p.
- Dumoulin J., Kaddar, M., & Velasquez G.**, (2001), *Guide d'analyse économique du circuit du médicament*, Genève, OMS.
- Fiedler J.**, (1981), 'A review of literature on access and utilization of medical care with special emphasis in rural primary care', *Social science and Medecine* 15c (3):129-142.
- Gollock A.**, (2008), « Les implications de l'Accord de l'OMC sur les Aspects de Droits de Propriété intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC) sur l'accès aux médicaments en Afrique Subsaharienne », *thèse de Doctorat en économie*, Grenoble II, France, université Pierre Mendes, 477 p.
- Guennif S.**, (2007), « Enjeux de santé publique sous gouvernance globale de la propriété intellectuelle. De l'usage des flexibilités prévues par l'ADPIC au Sud ».
- Guennif S., & Mfuka C.**, (2003), « Brevet et santé dans les pays en voie de développement », Mimeo, CEPN, Université de Paris Nord.
- Hall P.**, (1993), 'Policy Paradigme, Social Learning and state', *Comparative Politics*, 25 (3), p.275-296.

Hassenteufel P., (2008), *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Helali A., (1997), *Algérie, vingt-huit ans de politique pharmaceutique*, in Rapport interne, Centre National de la Pharmacovigilance et de Matérovigilance.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE (2007), Enquête Nationale de santé : transition épidémiologique et système de santé, Projet TAHINA, Alger : INSP.

Jones C., (1970), *An introduction to the Study of Public Policy*, Belmont, Wadsworth.

Journal Officiel de la République Algérienne, n°05-428 du 7 novembre (2005), Décret exécutif portant sur l'organisation de l'administration centrale du Ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Journal Officiel de la République Algérienne, n°230 du 12 avril (2006), Décret exécutif portant sur la mise à jour de la nomenclature nationale du médicament.

Journal Officiel de la République Algérienne, décret n°94-293 du 25 septembre (1994), fixant la nouvelle mission de la PCH dans le cadre de la politique nationale de santé publique.

Kuhnt T., (1990), *La tension essentielle*, Paris, Gallimard.

Kuhnt T., (1983), *Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

Lambert D.C., (1985), *Lexique d'Economie de la Santé*, Paris: Economica. 129p.

Lane J.E., (1987), « Implementation, Accountability and Trust », *European Journal of Political Research*, 15 (5), p.527-546.

Lascoumes P., & **Le Gales P.**, (2012), *Sociologie de l'action publique: Domaines et approches* (2e édition). 128. 2^{ème} édition, Paris: Armand Colin.

Lascoumes P., & **Le Gales P.**, (2004a), « Instrument », *Dictionnaire des politiques publiques*, dans L. Boussaguet, S.Jacquot et P.Ravinet (dir). p.362-363.

Lascoumes P., & **Le Gales P.**, (2004b), *Gouverner par les instruments*, Les presses Sciences Po, Paris.

- Lascoumes P., & Simard L.**, (2011), « L'action publique au prisme de ses instruments », *Revue française de science politique*, 2011/1 (Vol. 61), p. 5-22.
- Lasswell Harold D.**, (1956b). *The Decision Process: Seven Categories of Functional Analysis*. College Park: Bureau of Governmental Research, University of Maryland Press.
- Levesque J-F., Harris M-F, & GRANT R.**, (2013), « Patient-centred access to health care: conceptualising access at the interface of health system and populations », *International Journal for inquiry for Equity in health*, vol.12, n°18, 9p.
- Mahfoud N.**, (2017), « Consommation de médicaments et maîtrise des dépenses de santé en Algérie », *Algerian Business Performance Review*, n11, p.41.54.
- Mendez A.**, (2010), *Processus : concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Bruylant-Academia, 2010.
- Messbah S.**, (2010), « L'accès aux médicaments et propriétés intellectuelle en Algérie », *Revue REMED*, n° 42, Janvier.
- Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière** (2003), *Projection du développement du secteur de la santé : perspective décennale*, MSPRH, Alger
- OMS.** (2007), *Liste des médicaments essentiels 15^{ème} liste*, Genève.
- OMS.** (2004). *La sélection des médicaments essentiels*, Genève.
- OMS.** (2003), *Rapport sur la santé dans le monde (façonner l'avenir)*
- OMS.** (2002). *Comment élaborer et mettre en place une politique pharmaceutique*, deuxième édition, Genève : OMS.
- OMS.** (2002), *Médicaments essentiels et politiques pharmaceutiques : donner un soutien aux pays pour réduire le manque d'accès aux médicaments*, Rapport annuel.
- OMS.** (2001), *Macroéconomie et santé : investir dans la santé pour le développement*, Rapport de la commission macroéconomie et santé, présidée par Sachs, J. Genève : OMS.
- OMS.** (2001), *Médicaments essentiels et politiques pharmaceutiques : élargir les bases factuelles des médicaments*, Rapport annuel.
- OMS.** (1998), *Rapport sur la santé dans le monde*.

OMS (1997), *L'utilisation des médicaments essentiels*, Septième rapport du Comité OMS d'experts, Genève.

Perrot J., & Fonteneau R., (2003), « La contractualisation, une option stratégique pour améliorer les systèmes de santé », *Journal d'économie médicale*, Vol. 21, n°4 : 203-23.

Picheral H., (1984), « Mots et concepts de la géographie de la santé », *Cahiers GEOS 2* :1-26.

Pechansky R., & Thomas W., (1981), "The concept of access: definition and relationship to consumer satisfaction", *Medical care* 19(2): 127-141.

Pressman J., & Wildavsky A., (1973), *Implementation*, Berkeley – Los Angeles, University of California Press.

Ridde V., (2004), *L'Initiative de Bamako, 15 ans après*, in HPN Discussion Paper, Washington DC : Banque Mondiale, 2004.

Sabatier P. (1999), *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview Press.

Sabatier P., & Jenkins-Smith H., (1999), « The advocacy Coalition Framework: an assessment », dans Sabatier (dir) 1999.

Sena A., (2000), *Repenser l'inégalité*, Editions du Seuil, 321p.

Snoussi Z., (2015), « Tarif de référence et entrée des génériques : l'impact sur les prix des médicaments en Algérie », *Revue d'économie industrielle*, 149, 1er trimestre.

Snoussi Z., (2013), *L'accès aux médicaments en Algérie : Une ambiguïté entre les brevets des multinationales et le marché du générique*, thèse de doctorat, Université de Hassiba Ben Bouali de Chlef, Algérie.

Thomas J-W., & Pechansky R., (1984), "Relating satisfaction with access to utilization of services", in *Medical Care*, Vol. 22, N° 6, pp. 553-568

UNOP. (2005), *L'organisation du marché national des médicaments : difficultés et perspectives annoncées face aux échéances de l'application de l'accord d'association avec l'Union européenne et à l'entrée de l'Algérie à l'OMC*, Rapport de l'UNO.

FRACTURE TERRITORIALE DES PERFORMANCES PÉDAGOGIQUES

Djamel FERROUKHI*
Sabeha SELLAMI**

Recieved : 15/03/2016/ **Accepted** : jour Mois/ 20XX / **Published online** : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Dans ce travail, nous tentons de faire le point, à l'issue de près d'un demi-siècle d'efforts soutenus en matière d'investissements dans l'éducation, sur l'objectif d'égalité des chances dans le système éducatif algérien. Plus précisément, on s'interroge sur l'impact de la démocratisation de l'éducation (élargissement de l'offre d'éducation et réformes pédagogiques successives) sur l'égalité des chances des enfants des différentes wilayas du pays d'accès aux différents cycles d'études et aux filières de formation les plus valorisantes. L'analyse comparée dans le temps de l'évolution des performances pédagogiques aux deux examens nationaux (BEF et Baccalauréat) va nous aider alors de juger d'efficacité des politiques éducatives successives par rapport à l'objectif d'égalité des chances des jeunes issus des différentes wilayas du pays.

MOTS CLÉS : performance, trajectoires, BEF, Baccalauréat, wilayas

JEL CLASSIFICATION : I 20, I 21

* Chargé de cours, Université Alger 3.

** Doctorante à l'Université de Blida.

TERRITORIAL FRACTURE OF PEDAGOGICAL PERFORMANCES

ABSTRACT

In this paper we try to know how the high degree of participation of youth to the to the primary and middle school of the different territories (wilayas) have been well prepared to reach, with the same probabilities to the different fields of study in the high school and, later, in the university. In order to respond to this delicate question, we proceed to the comparison of the performance (rate of success) of the 48 regions (wilayas) in the two national evaluation tests (BEF and Baccalauréat) through a long period of time (2010-2011). The comparison of trajectory of their respective performance during this period of time may help us to know to what extend the successive national educative policies has resulted in a better redistribution of the quality of education among the different territories

KEY WORDS : performance, trajectoires, BEF, Baccalauréat, wilayas

JEL CLASSIFICATION : I 20, I 21

التباينات الجهوية للأداءات البيداغوجية

ملخص

بعد ما يقارب نصف قرن من الجهود المبذولة في الاستثمار في المجال التعليمي، نحاول من خلال هذا العمل

تسليط الضوء على هدف تكافؤ الفرص في النظام التعليمي الجزائري. على وجه التحديد، سنتساءل عن أثر ديمقراطية التعليم (التوسع في تقديم الخدمات التعليمية والإصلاحات التعليمية المتعاقبة) على تكافؤ فرص الأطفال في مختلف ولايات الوطن للوصول إلى مختلف الأطوار الدراسية وإلى مختلف شعب التكوين الأكثر أهمية والأكثر انتقاء. التحليل المقارن عبر الزمن لتطور الأداء التعليمي في كل الامتحانات الوطنية (شهادة التعليم الأساسي وشهادة البكالوريا) تسمح لنا بتحديد درجة فعالية السياسات التعليمية المتعاقبة بالنسبة لهدف مساواة الفرص للشباب في مختلف ولايات الوطن.

كلمات مفتاحية: أداءات، مسارات، شهاد التعليم الأساسي، بكالوريا، ولايات.

تصنيف جال: I20, I 21.

I- INTRODUCTION

Au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, les systèmes éducatifs à travers le monde ont connu une expansion très rapide. Cette expansion a souvent été accompagnée de réformes importantes visant essentiellement à élargir l'accès à ces systèmes et à démocratiser leur fonctionnement. Du point de la recherche, ce double mouvement a donné lieu à nombreuses études, dans un premier temps dans les pays développés puis, par la suite, dans les pays ayant accédé à l'indépendance au milieu des années 50 et 60, consacrées au problème de démocratisation de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme. Cette expansion massive des systèmes éducatifs à travers le monde fut largement encouragée par la nouvelle théorie du capital humain, les spécialistes en sciences sociales et les dirigeants nationaux, fermement convaincus que l'enseignement universel était l'instrument essentiel à toute mutation sociale et économique.

Cependant, alors que l'éducation était en plein essor, on s'aperçoit progressivement, à la fin de cette même période, qu'il existe un abîme entre l'idéal qui avait conduit à ce phénomène d'expansion mondiale et la réalité telle qu'elle se présente. En effet, l'élimination ou même la réduction substantielle des inégalités sociales, y compris des importantes disparités au sein même de l'école, était un problème bien plus complexe et délicat qu'il n'était apparu au premier abord. Peu à peu, on prenait conscience des obstacles et des difficultés pour la réalisation de l'objectif d'égalité des chances d'éducation pour tous les enfants et les jeunes⁶⁵.

Le système éducatif algérien, à l'instar de très nombreux pays, a subi une succession de réformes depuis l'accession de notre pays à l'indépendance. La première a concerné, en tout premier lieu, l'université dès 1971 (RES) suivie, quelques années plus tard (1981), par celle des enseignements primaire et moyen (Ecole fondamentale polytechnique de neuf ans). Quant à l'enseignement secondaire, deux réformes (1984 et 1991) ont touché son architecture globale

⁶⁵ Coombs P. H. (1985), *La crise mondiale de l'éducation*, De Boeck Université.

pour l'adapter à l'évolution de la situation du pays. Tout récemment, enfin, une restructuration de l'ensemble du système éducatif a été entreprise et mise en œuvre dès la rentrée scolaire de septembre 2003. Pour ce qui concerne les premiers paliers, l'ex-école fondamentale de neuf ans est scindée en deux niveaux d'études dorénavant distincts: l'école primaire de 5 ans (contre six pour l'ex-1^{er} /2^{ème} cycle fondamental) et l'enseignement moyen d'une durée de quatre ans (contre 3 pour l'ex-3^{ème} cycle fondamental). Le palier secondaire recentre, à cette même occasion, ses missions autour des filières de l'enseignement général et se dessaisit définitivement des baccalauréats techniques. La formation professionnelle, quant à elle, introduit, à côté des filières traditionnelles d'acquisition d'un métier, l'enseignement professionnel, inspiré essentiellement de l'ex-enseignement secondaire technique. L'innovation majeure de cette dernière réforme est l'approche, pour l'ensemble des opérateurs en matière d'éducation de formation, par les compétences dans l'élaboration des cursus de formation. En ce qui concerne la formation supérieure, le schéma d'organisation des pays anglo-saxons (système LMD) est transposé au cas algérien.

Toutes ces réformes visent l'amélioration de la qualité de l'éducation. La participation des jeunes aux différents paliers du système éducatif a connu une progression exceptionnelle au cours des dernières années. Ces progrès en matière de démocratisation de l'éducation sont le résultat des efforts continus consentis par l'Etat par l'élargissement considérable de l'offre de formation: infrastructures d'accueil, formation des enseignants et gratuité de l'éducation à tous les niveaux de formation. Cette implantation équilibrée d'infrastructures d'accueil et d'encadrement pédagogique était censée participer directement à l'égalisation des chances d'accès aux différents paliers et filières du système éducatif. Le système d'orientation et de sélection mis en œuvre dans le système éducatif s'appuie principalement sur les scores réalisés par l'élève, dans un premier temps, à l'examen du BEF pour l'entrée au lycée, puis à l'épreuve du baccalauréat, par l'accès à l'université. Les scores réalisés successivement à ces deux épreuves sont

déterminants, dans un premier temps, pour le choix de la série du baccalauréat au lycée, du type de diplôme à préparer à l'université, dans une seconde phase et, enfin, de la carrière professionnelle future ambitionnée par le jeune et ses parents. Le numerus clausus imposé depuis quelques temps pour l'accès à certaines filières de l'enseignement secondaire et à la formation dans nombre de domaines d'études supérieures pose alors la question de savoir si les jeunes des différentes régions de notre pays concourent dans les mêmes conditions pour l'accès à ces diplômes. L'objet de cette étude consiste justement à savoir si la démocratisation intense de l'éducation s'accompagne (ou pas) d'une offre qualitative homogène aux enfants des différentes régions du pays. En effet, l'étude de la dimension régionale dans l'égalité des chances nous semble importante et utile pour au moins deux raisons:

- politiquement, d'abord, la réduction des disparités régionales devient une préoccupation majeure dans de très nombreux pays. La poursuite de cet objectif, même si d'autres types d'inégalités entre zones rurales et urbaines, entre groupes socio-économiques ou encore entre sexes, par exemple, sont souvent plus fortes que celles entre régions. Cette priorité s'explique par le rôle très particulier que joue l'éducation dans la construction ou le maintien de la cohésion nationale. L'école, instrument d'intégration des jeunes générations dans une culture nationale, doit être, par conséquent, présente dans toutes les régions. D'autre part, tout retard dans le développement scolaire peut être vécu par des communautés régionales comme l'expression d'un manque d'intérêt la part autorités en charge de l'éducation ;

- la deuxième raison qui plaide pour une analyse régionale est d'ordre technique. Pour le planificateur, l'objectif d'égalisation dans le domaine de l'éducation est d'abord une question d'aménagement de l'offre d'éducation; le service éducatif doit être organisé de telle façon que tous les jeunes puissent en bénéficier dans les mêmes conditions. Il convient ensuite de veiller à ce que le service offert soit partout d'une même qualité.

Notre démarche consiste à faire le point, à l'issue de près d'un demi-siècle d'efforts soutenus en matière d'investissements dans l'éducation, sur l'objectif d'égalité des chances dans le système éducatif algérien. Plus précisément, on s'interrogera sur l'impact de la démocratisation de l'éducation (élargissement de l'offre d'éducation et réformes pédagogiques successives) sur l'égalité des chances des enfants des différentes wilayas du pays pour l'accès aux différents cycles d'études et aux filières de formation les plus valorisantes. L'analyse comparée dans le temps de l'évolution des performances pédagogiques aux deux examens nationaux (BEF et Baccalauréat) nous permet alors d'évaluer le degré d'efficacité des politiques éducatives successives par rapport à l'objectif d'égalité des chances des jeunes issus des différentes régions du pays. Le caractère national des épreuves du BEF et du Baccalauréat permet de procéder à l'évolution relative des performances pédagogiques des 48 wilayas.

La performance pédagogique d'une région est saisie à travers son score (taux de réussite) respectivement à l'examen national du BEF et au baccalauréat. Ces deux examens présentent les particularités suivantes:

- ils sont externes à l'établissement d'appartenance de l'élève;
- les candidats de l'ensemble du territoire national relevant d'une même filière de formation (série du baccalauréat) sont soumis à un même sujet d'examen.
- les épreuves du BEF sont identiques à l'ensemble des candidats de fin de cycle moyen.
- la correction des copies d'examen se fait de manière anonyme sur la base d'un barème unique préalablement arrêté.

L'Office National des Examens et des Concours (ONEC) est chargé de l'ensemble de l'organisation de ces épreuves: confection des sujets, élaboration des barèmes et correction des copies.

Le caractère national de ces examens rend alors possible la comparaison, sur une assez longue période, des performances

pédagogiques des différentes régions du pays. Les données relatives à ces deux épreuves sont issues des Annuaire Statistiques annuels du Ministère de l'éducation nationale (MEN).

II- DEMARCHE D'ELABORATION DE LA TRAJECTOIRE DES PERFORMANCES D'UNE WILAYA AU BEF ET AU BACCALAUREAT

Pour pouvoir comparer l'évolution des performances des 48 wilayas, nous avons retenu, la démarche consistant en l'élaboration des trajectoires⁶⁶ (ou successions) du taux de réussite de chacune des 48 régions (wilayas) du pays à chacune des 10 sessions des examens du BEF et du Baccalauréat de la période allant des rentrées scolaires de 2001 à 2010 pour le BEF) et de 2000 à 2010 en ce qui concerne le baccalauréat. La reconstitution de ces trajectoires s'est opérée en deux étapes :

- dans une première phase, nous avons retenu, pour chaque année scolaire de la période retenue et en fonction du taux de réussite des élèves de chacune des 48 régions, 3 classes de performance :

- A : à cette classe sont affectées les 16 wilayas les moins performantes à l'examen du baccalauréat (BEF)

- B : les wilayas suivantes, au nombre de 16, au score intermédiaire, c'est-à-dire qui viennent, par leur taux de réussite, juste après la région la plus performante du groupe A

- C : appartiennent à cette classe de performance les 16 régions les plus performantes

- la seconde étape a consisté en l'élaboration, pour chacune de ces régions, de la chaîne (ou trajectoire) en juxtaposant les états (niveaux de performance) successivement occupés au cours des 10 (BEF) ou 11 (baccalauréat) années d'observation.

⁶⁶ Ferouhi D. (2004), Analyse du processus d'insertion professionnelle à travers la construction type, les Cahiers du CREAD, 2^{ème} et 3^{ème} trim.

Le tableau 1 (Annexe) donne la trajectoire des performances de chacune des 48 régions du pays sur la période 2001-2010 pour le BEF et 2000-2010 pour le baccalauréat.

Ainsi, et si l'on considère le cas de la wilaya d'Adrar (Tableau 1, Annexe), la trajectoire de sa performance relative est: A4B1C1A3 dont l'interprétation est la suivante: pour les 4 premières années (successivement 2001, 2002, 2003 et 2004), cette région figurait parmi le 16 régions les moins performantes (A4), elle améliore sa position l'année d'après (2005) en accédant au niveau B de performance qu'elle occupera pendant un année (B1) et recule, l'année d'après, pour intégrer le groupe à la plus faible réalisation au baccalauréat (A) et s'y maintenir l'espace de 12 mois (A1 en 2006). En 2007, elle améliore sensiblement sa position pour rejoindre le groupe des plus performants (C) l'espace d'une année (C1 en 2007) et recule, pour le restant de la période, pour rejoindre le niveau de performance le moins élevé (A3 en 2008, 2009 et 2010). La trajectoire A4B1A1C1A3 de la wilaya d'Adrar est un condensé de la succession AAAABACAAA des états (performances) de cette wilaya sur les 10 années d'observation.

La construction de ces trajectoires va nous permettre d'essayer d'aborder, entre autres, les questions essentielles suivantes:

- le degré de mobilité de chacune des régions entre les différents niveaux de performance;
- le degré de cohérence, sur toute la période d'observation et pour chacune des wilayas, entre la performance observée à l'examen du BEF et celle réalisée au baccalauréat;
- l'existence (ou pas) de disparités structurelles entre les différentes régions en matière de réussite à ces deux examens ;
- la hiérarchie des performances des régions à l'examen du baccalauréat (toutes options confondues) se reproduit-elle à l'identique (ou pas) au niveau de chacune des options (SNV et Lettres) de l'enseignement secondaire.

3- QUELQUES CARACTERISTIQUES DES TRAJECTOIRES DES PERFORMANCES

Dans cette première partie d'analyse, nous allons nous intéresser à la mobilité de chacune des 48 wilayas entre les trois niveaux de performance définis précédemment (A, B et C). Pour la description de l'évolution des résultats à ces deux épreuves (BEF et Baccalauréat), nous ferons régulièrement référence à deux concepts empruntés aux économistes pour décrire le comportement des agents économiques sur le marché du travail⁶⁷. Par « stayers » nous désignons les régions qui se sont maintenues dans la même situation (niveau de performance) sur toute la période d'observation et par « movers » les wilayas qui ont transité par au moins deux états différents (niveaux de performance) au cours de ce même intervalle de temps (2001/2010 pour le BEF et 2000/2010 pour le baccalauréat).

3.1- BEF

A. Mobilité

Le nombre d'états visités (ou niveaux de performance atteints) au cours des dix années d'observation par chacune des 48 wilayas est donné par la première colonne du tableau 2 (Annexe). Le nombre moyen d'états par lesquels une région a transité au cours de la période 2001/2010 est de quatre (4.14). Les régions les moins stables dans leur performance sont respectivement : Guelma avec huit transitions (8) suivie par Bejaia (6), Biskra (7), Tiaret (7), Skikda (7), Oran (7), Ain Témouchent (7) et Ghardaïa (7). Les wilayas relativement plus stables dans leurs résultats à l'examen du BEF sont : Tamanrasset, Saida et Relizane qui se sont maintenues, tout au long de la période retenue, dans leur performance de départ (stayer). A un degré moindre, c'est-à-dire les régions qui ont été relativement moins mobiles (un ou deux changements au plus), on recense : Batna, Tébessa et Médéa avec un

⁶⁷ Blumen, Isadore, Marvin, and McCarthy, Philip J., *The Industrial Mobility of Labor as a Probability Process*, Volume VI of Cornell Studies of Industrial and Labor Relation, The New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York, 1955

seul changement et Tizi Ouzou, Alger, Sidi Bel Abbès, M'Sila et Ilizi avec deux transitions.

B. Les états absorbants (stayers)

- Groupe des moins performants (A)

Sur l'ensemble de la période d'observation 2001/2010, une seule région seulement (Tamanrasset) n'a jamais quitté (stayer) le groupe des wilayas les moins performantes à l'examen du BEF (Tableaux 1 et 2, Annexe). En effet, cette wilaya s'est maintenue dix fois consécutivement dans l'état A sur l'ensemble de la période d'observation (A10). Les régions suivantes : Ilizi (A9), Adrar (A8), Laghouat (A8), Médéa (A8), M'Sila (A8) et El Oued (A8) ne sont sorties qu'à quelques rares sessions, pour cette épreuve (BEF), du groupe des moins performants sur l'intervalle de temps 2001/2010.

- Groupe des plus performants (C)

Saida et Relizane sont les deux wilayas qui, sur la période 2001/2011, se sont constamment maintenues (stayers) dans le groupe de régions (C) en observant le taux de réussite le plus élevé à l'examen du BEF. Sidi Bel Abbès (9), Tlemcen (9), El Bayadh (8) et Annaba (7) ont, à quelques rares exceptions, maintenu leur position au sein des régions les plus performantes à l'épreuve de fin de cycle moyen (BEF).

- Groupe des régions moyennement performantes (B)

On n'observe aucune wilaya au statut de stayer pour ce niveau de performance intermédiaire (B). Se sont maintenues le plus longtemps dans ce groupe les régions suivantes: Batna (à huit reprises (B8)), Djelfa (B7), Tipaza (B7), Bouira (B6), Guelma (B6), Constantine (B6), Souk Ahras (B6) et Mila (B6).

- Les états jamais visités

a- Groupe des moins performants (A)

Les wilayas suivantes: Tébessa, Tlemcen, Saida, Annaba, Guelma, Souk Ahras et Relizane n'ont jamais transité par le groupe des régions les moins performantes (A) au BEF. Oum El Bouaghi, Batna, Djelfa, Jijel, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, El Bayadh, El Tarf, Tipaza, Mila, Ain Defla et Ain Témouchent ont transité au plus à deux reprises par ce niveau de performance (A).

b- Groupe des régions les plus performantes (C)

Batna, Blida, Béchar, Tamanrasset, Médéa et M'Sila n'ont, à aucune session du BEF de la période retenue, pu accéder au groupe des wilayas les plus performantes.

Adrar, Chlef, Laghouat, Bouira, Tiaret, Djelfa, Sétif, Mostaganem, Ouargla, Ilizi, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Tipaza et Ghardaia ont eu des performances relativement élevées à seulement une ou deux sessions seulement (sur dix) du BEF sur la période étudiée.

3.2- Baccalauréat

A. Mobilité (Tableau 1 et 3, Annexe)

Le nombre moyen de transitions observées par une wilaya à l'examen du baccalauréat sur les onze sessions du baccalauréat est de cinq (5.10). La mobilité observée pour l'examen de fin de cycle secondaire est relativement plus relevée par rapport à celle enregistrée pour le BEF (4.14) avec, cependant, une année d'observation en moins pour cette dernière épreuve. Une seule wilaya (Mascara) s'est maintenue à son niveau de performance de départ (stayer). Laghouat, Djelfa et M'Sila n'ont connu que deux transitions sur l'intervalle de temps 2000-01/2010-2011. La mobilité entre les trois niveaux de performance (A, B et C) caractérise davantage les régions suivantes : Sétif et Tissemsilt avec neuf changements et Tiaret et El Bayadh avec huit mouvements chacune (Tableau 3).

A. Régions les moins performantes

Pour le niveau de performance le moins relevé (A), on n'enregistre aucune région au statut de stayer pour l'examen du baccalauréat. Cependant, quelques wilayas ont approché de très près ce statut (stayer): Annaba, Djelfa et M'Sila qui ont transité par l'état A à dix reprises (A10) ainsi que Ouargla (A9). Les régions suivantes: Adrar, Bordj Bou Arréridj, El Tarf et El Oued ont séjourné à huit reprises dans l'état A. Une certaine fracture dans la performance à cet examen semble s'installer entre, d'une part, ce groupe de régions et, d'autre part, le reste du territoire national. Une prise en charge urgente et spécifique s'impose en matière pédagogique pour améliorer le niveau de performance de ces régions à l'examen du baccalauréat

B. Groupe des plus performants (C)

Mascara est la seule wilaya qui se soit maintenue dans le groupe le plus performant (C) sur toute la période d'observation (stayer). Skikda et Relizane approchent le statut de stayer puisqu'elles ont occupé le niveau de performance à 10 reprises sur les onze années d'observation (C10). Les wilayas de Chlef, Saida, Guelma et Tipaza se rapprochent du statut de stayer pour ce niveau de performance puisqu'elles y ont séjourné à huit reprises (C8) sur la période d'observation.

C. Etat intermédiaire (B)

Pour le niveau de performance intermédiaire (B), aucune wilaya au statut de stayer n'est enregistrée. Les régions qui ont le plus transité par cette performance sont: Naama (à huit reprises) et, à un degré moindre, Tébessa, Médéa et Khenchela (à sept sessions du baccalauréat).

D. Etats jamais ou très rarement visités

Tizi-Ouzou, Saida, Guelma, Mascara et Relizane n'ont jamais transité par le niveau A de performance et à un degré moindre (un

seul passage par l'état A): Tlemcen, Skikda, Constantine, Oran, Souk-Ahras, Tipaza et Naama.

Médéa, Bordj-Bou-Argeridj, El Tarf et Ouargla ne se sont jamais particularisées, sur la période retenue, par un taux élevé de performance (C). Le niveau (C) est exceptionnellement atteint par les wilayas suivantes : Laghouat, Batna, Bechar, Djelfa, M'Sila, Tindouf, El-Oued (à une reprise) et Blida, Bouira, Tammenrasset, Tébessa, Sidi-Bel-Abbès, Khenchla, Mila et Naama (à deux sessions).

3.3- Principales tendances

Cette première approche fait émerger les constats majeurs suivants :

- Adrar (8 séjours dans l'état A pour le BEF et 7 dans ce même état pour le baccalauréat), Laghouat (8,10), Ouargla (7,9), El Oued (8,8), Illizi (9,8) et M'Sila (8,10) accusent le plus de retard, par rapport au reste du territoire, simultanément aux épreuves du BEF et du baccalauréat.

- la wilaya de Relizane est la wilaya «modèle» puisque son parcours est presque parfait pour les deux épreuves sur l'ensemble de la période d'observation (10 séjours dans l'état C sur les 10 années d'observation au BEF et 10 sur les 11 sessions de l'examen du baccalauréat). Saida (10 et 8) et Tlemcen (8 et 7) viennent en seconde position après Relizane par leurs performances à ces deux épreuves.

- Illizi (9 séjours dans l'état A pour le BEF et 5 pour le baccalauréat), Chlef (7 contre 2) et Médéa (8 contre 4) occupent des positions nettement plus favorables à l'examen de fin de cycle secondaire (baccalauréat) qu'au BEF. Le phénomène inverse est constaté pour les régions suivantes : Annaba qui a occupé à six reprises le niveau C au BEF contre cinq fois la position A au baccalauréat (7C, 5A) et El Tarf (6C, 8A).

- certaines régions n'ont jamais sinon que très rarement transité par la haute performance aussi bien pour le BEF que pour le baccalauréat. Il s'agit de : Médéa (aucun passage par le niveau C pour les deux

épreuves), Adrar (1,3), Laghouat (1,1), Oum El Bouaghi (0,1), Béchar (0,1), Blida (0,2), Tamanrasset (0,2), Djelfa (1,1), M'Sila (0,1), Ouargla (1,0) et El Oued (1,1).

- Batna (8 séjours dans le niveau B de performance au BEF et 6 dans cette même position au baccalauréat) ainsi que : Souk-Ahras (6,6) et Mila (6,5) ont occupé une position intermédiaire en matière de performance sur la période étudiée.

IV- TRAJECTOIRES COMPAREES DES PERFORMANCES AU BEF ET AU BACCALAUREAT SUR LA PERIODE 2000-2010

Pour chaque année scolaire (t) de la période retenue (2001-2010), on définit, pour une wilaya (j), l'écart de performance d_j^t entre les scores réalisés respectivement au BEF et au baccalauréat de la façon suivante: $d_j^t = 0$ si, pour la wilaya considérée, le résultat (niveau de performance) réalisé à ces deux épreuves est identique et $d_j^t = 1$ autrement. Evaluée sur l'ensemble du parcours, la nouvelle variable d_j ($= \sum_{t=2001}^{2010} d_j^t$, $j=1, \dots, 48$) mesure l'écart global de performance, au sein d'une même région (j) et sur l'ensemble de la période d'observation, entre les résultats à l'examen du BEF et ceux réalisés au baccalauréat., Pour une même wilaya, l'intervalle de variation de d_j est [0,10]. La valeur $d_j=0$ indique que, pour la région considérée, la performance est identique aux deux examens sur l'ensemble du parcours (2001-2010) alors que dans le cas où $d_j=10$, les trajectoires au BEF et au baccalauréat ne se sont jamais superposées. Le tableau 4 (Annexe) donne l'évaluation de cette distance pour chacune des 48 régions.

La comparaison des performances aux deux examens est réalisée sur la période 2001-2010 (10 ans d'observation).

4.1- Régions aux performances rapprochées (Tableau 4, Annexe)

Relizane est la wilaya pour laquelle le niveau de performance (très relevé C) aux épreuves du BEF et du baccalauréat est pratiquement identique sur l'ensemble de la période. La distance (9) indique que pour cette wilaya (Relizane) les trajectoires de cette wilaya à ces deux examens se sont croisées à neuf reprises (sur un total de dix) au

niveau C de performance. M'Sila et Souk-Ahras viennent en seconde position ($d=8$) avec un niveau de performance aux deux examens identique sur huit années. Pour M'Sila, le niveau de performance commun aux deux examens est le plus faible (A) alors que pour Souk Ahras, les trajectoires se sont croisées à six reprises au niveau moyen (B) et à deux reprises au niveau (C). Pour les wilayas suivantes : Laghouat, Bejaia, Tlemcen, Tiaret, Saida et Mascara, le score à ces deux épreuves se situe à un même niveau lors de sept sessions ($d=7$ sur un total de dix).

4. 2 Régions aux performances éloignées

La distance définie précédemment permet, certes, de recenser si, à toute session « t », la performance aux deux examens pour une même wilaya « j » est identique ou pas. Dans le cas où les deux trajectoires ne se recoupent pas au cours d'une même session, la distance « d » n'informe, cependant pas, sur l'écart entre la performance observée au BEF et celle enregistrée au baccalauréat. Pour palier cet inconvénient, nous **introduisons une nouvelle mesure (D) de l'écart de performance à ces deux examens**. Désignons alors par $D_j^t = |BEF_j^t - BAC_j^t|$ l'écart de performance pour la région (j) entre le score au BEF^t et celui du BAC^t au cours de la session (t). Cet écart est de 1 lorsque le décalage entre les deux performance est d'un seul niveau (A-B, B-C) et de 2 lorsque les scores à ces deux épreuves sont extrêmes (A-C).

Si l'on se réfère au tableau 4 (Annexe), les constats suivants se dégagent:

- trois wilayas (sur un total de 48) observent à une seule session seulement (sur les dix années d'observation) un même niveau de performance aux deux examens. Il s'agit de : Alger, Annaba et Médéa. Si on analyse d'un peu plus près la situation pour ces trois wilayas à partir de la distance D définie précédemment, on obtient une valeur de 8 pour Alger, de 13 pour Annaba et de 9 pour Médéa. L'interprétation de l'écart observé entre les deux examens (d_i et D_i) est la suivante : écart d'un seul niveau de performance pour la wilaya de Médéa au cours des 9 sessions, un niveau de

performance très rapproché pour la capitale (écart d'un seul niveau à huit sessions et de deux à une seule occasion) alors que pour Annaba, l'écart est de deux niveaux à quatre reprises et d'un seul à cinq sessions.

- les trajectoires aux deux épreuves ne se sont pas croisées à huit sessions (sur 10) pour les wilayas suivantes : Chlef, Biskra, Tipaza, Tlemcen, Bouira et Béchar.

Au total, neuf wilayas (sur un total de 48) ont un comportement relativement homogène dans leurs résultats aux deux épreuves nationales avec un écart se situant entre 1 et 3 seulement sur l'ensemble de la période d'observation (10 sessions). A l'autre extrême, 17 régions observent un certain décalage (superposition des scores à moins de 3 occasions sur un total de 10) entre les résultats respectifs obtenus aux BEF et au baccalauréat.

V- TRAJECTOIRES DES PERFORMANCES REGIONALES SELON LA SERIE DU BACCALAUREAT

L'enseignement secondaire était organisé, jusqu'à un passé tout récent (réforme de 2003), en 15 séries du baccalauréat. Trois grands domaines de formations étaient recensés: l'enseignement secondaire général (6 séries du baccalauréat), l'enseignement technologique (3 séries) et l'enseignement technique (6 filières). Trois filières de l'enseignement général: SNV, Lettres et Sciences Humaines (LSH) et Gestion et Economie (GE) drainent l'essentiel des effectifs de l'enseignement secondaire. Les autres domaines de formation sont très inégalement représentées sur le territoire national et c'est ce qui explique le choix porté sur l'analyse de l'évolution des performances des 48 wilayas sur seulement trois séries de l'enseignement secondaire: SNV, LSH et GE. La précédente analyse comparative des performances des wilayas (BEF et baccalauréat) est appliquée maintenant séparément à chacune de ces trois séries du baccalauréat. La question principale posée ici est de savoir si la hiérarchie des résultats observée pour l'ensemble du baccalauréat (toutes séries confondues) se reproduit pour chacune de ces trois filières de l'enseignement secondaire ou, au contraire, une certaine

redistribution des performances des wilayas s'opère. Les tableaux 5 et 6 (Annexe) donnent respectivement la trajectoire des performances de chacune des wilayas sur la période 2000/2010 et ses caractéristiques pour les séries Sciences de la Nature et de la Vie (SNV), Lettres et Sciences Humaines (LSH) et Gestion et Economie (GE). On rappellera que deux wilayas (Illizi et Tindouf) ne présentent aucun candidat à l'épreuve du baccalauréat dans la série GE sur la période d'observation.

Les principales tendances que l'on peut observer à travers ces tableaux sont :

- la hiérarchie des résultats des wilayas, par rapport au résultat global (toutes séries confondues) se maintient dans les deux séries du baccalauréat que sont : SNV et LSH. Les plus faibles performances sont observées pour les wilayas suivantes : Adrar (a occupé à respectivement 9 et 8 reprises le niveau A de performance sur la période d'observation) contre 7 au baccalauréat (toutes séries confondues), Laghouat (9 et 10) contre 10, Djelfa (10 et 10) contre 10 et M'Sila (11 et 10) contre 10. A l'autre niveau de performance (C), on retrouve : Mascara (a occupé le niveau C pendant 11 années de suite pour les deux séries du baccalauréat contre 11 pour l'ensemble des filières du baccalauréat), Relizane (11 et 10) contre 10, Constantine (9 et 7) contre 7 et Guelma (8 et 8) contre 8.
- Laghouat, Djelfa et Ouargla semblent les moins bien préparées pour la série GE du baccalauréat en ayant appartenu au groupe des moins performants (A) à 9 sessions de cet examen. Un certain recul est observé, cependant, pour cette dernière région, puisqu'elle a occupé ce niveau de performance à respectivement 7 et 8 reprises pour les séries SNV et LSH alors que Laghouat est la seule wilaya qui observe le même cheminement sur les trois séries du baccalauréat (a occupé à 9 reprises le niveau de performance A sur 11 sessions du baccalauréat). Viennent en seconde position les régions qui ont occupé le niveau A de performance à sept reprises. Il s'agit de : Biskra (contre 0 et 3 fois respectivement aux séries

- SNV et Lettres) , Béchar (contre 9 et 6), Blida (contre 1 et 4), Tamanrasset (contre 8 et 6) et Bordj Bou Arréridj (contre 7 et 7) .
- une plus grande mobilité des régions est observée au sein de la série GE. Sur la période retenue (onze années consécutives), le taux moyen de changement de niveau de performances est respectivement de 4.46 pour la série SNV, 4.54 pour les LSH et 5.67 pour GE.

VI- CONCLUSION

Au cours de ces années d'expansion à travers le monde des systèmes de formation, le travail du planificateur de l'éducation s'est essentiellement focalisé sur la construction des infrastructures d'accueil et à la formation des maîtres. Cette implantation équilibrée d'infrastructures d'accueil et d'encadrement pédagogique était censée participer directement à la démocratisation de l'éducation et à l'égalité des chances d'accès aux différents niveaux d'étude et de formation. La démocratisation intense de l'enseignement de base se traduit très rapidement par une demande sociale de plus en plus forte, dans un premier temps, sur l'enseignement secondaire puis, dans une seconde phase, sur l'université. Un décalage alors s'observe progressivement entre, d'une part, la demande sociale pour certaines filières et, d'autre part, les besoins du marché du travail. Un système d'orientation et de sélection est alors mis progressivement en place par le planificateur de l'éducation pour une répartition plus équilibrée des élèves et des étudiants entre les différentes filières et spécialités de formation. Alors que les responsables de l'éducation traçaient la voie qui devait conduire à une plus grande égalité des chances de réussite dans les études, ils perdaient de vue cet objectif en négligeant les phénomènes suivants :

- la démocratisation de l'éducation de base ne prépare pas de la même manière tous les enfants pour la poursuite des études. La très grande hétérogénéité des élèves et l'absence d'un système de régulation des apprentissages aboutissent généralement à creuser les écarts dans la maîtrise des connaissances au fur et à mesure que l'on progresse vers les classes supérieures.

L'élargissement des capacités d'accueil n'assure pas, à elle seule, l'égalité des chances pour l'accès aux études supérieures et aux filières les plus valorisantes ;

- le *numerus clausus* imposé à certaines filières de l'enseignement secondaire et de la formation supérieure aboutit à la mise en place, par certains groupes sociaux, de stratégies pour assurer à leurs enfants les carrières scolaires, universitaires et professionnelles les plus prisées.

La lecture des indicateurs de rendement scolaire délivrés régulièrement par le MEN⁶⁸ (taux d'accès en classe supérieure, taux de redoublement et taux d'abandon), basés sur le contrôle continu en classe des connaissances ne laisse pas apparaître, à première vue, d'écarts significatifs entre les 48 wilayas du pays en matière de performance scolaire. Cependant, et comme le montre cette étude, les performances (taux de réussite) de ces mêmes régions à travers les épreuves standardisées (BEF et baccalauréat) font ressortir une toute autre réalité. En effet,

- des écarts de performance persistants sont observés entre les différentes régions du pays pour les deux épreuves.
- ces disparités apparaissent dès l'issue de l'enseignement moyen (BEF) et persistent dans l'enseignement secondaire (baccalauréat).

La conclusion que l'on peut tirer de ce travail est que, pour de très nombreuses régions, le décalage en matière de performance pédagogique apparaît déjà dès l'issue de l'enseignement moyen (BEF) et, probablement bien en amont de ce cycle d'études. Le lycée semble, d'après cette étude, creuser davantage les écarts entre les élèves dans la maîtrise des connaissances héritées de l'enseignement de base. La persistance de ces disparités peut susciter, légitimement d'ailleurs, des inquiétudes chez les populations concernées à la fois pour des raisons politiques mais, aussi économiques. En effet, et comme nous l'avons signalé en introduction, tout retard dans le développement scolaire

⁶⁸ *Annuaire Statistique des indicateurs de rendement, MEN*

peut être vécu par des communautés régionales comme l'expression d'un manque d'intérêt de la part des institutions nationales. Du point de vue économique, la théorie de la croissance endogène met en avant deux caractéristiques du savoir et des connaissances acquises, qui permettent d'expliquer leur impact particulier sur la croissance :

- le savoir est un bien dont le rendement est croissant⁶⁹ ;
- les externalités liées à l'usage de ce bien sont fortes, les compétences d'un individu sont accrues par celles de ceux qui l'entourent (externalités).

Il importe de noter que ces deux mécanismes cumulatifs, qui ont évidemment de bons effets sur la croissance, peuvent ainsi accroître de façon cumulative des inégalités entre individus, secteurs de l'économie et entre territoires. Or ces inégalités, au-delà d'un certain seuil, peuvent non seulement être injustes mais aussi contre productives. Si l'école produit des individus dont les compétences à leur sortie de l'école sont inégales, ces disparités auront des effets d'autant plus prononcés que :

- les compétences déterminent la situation professionnelle.
- elles déterminent l'accès à d'autres formations (formation continue) et à la possibilité d'en acquérir de nouvelles.

Il est, par conséquent, urgent de mettre en place un dispositif de régulation des apprentissages bien en amont de l'enseignement secondaire. Les réformes pédagogiques successives subies par l'institution scolaire ont privilégié, jusqu'à ce jour, l'approche par la refonte des programmes et leur application uniforme à l'ensemble du territoire. Cette approche, trop générale, ne tient donc pas suffisamment compte des spécificités locales dans lesquelles se réalisent les apprentissages. Les résultats de cette étude montrent les limites de cette démarche. Aussi, il semble nécessaire de compléter ce

⁶⁹ Lucas, R.E., *On the mechanisms of economic development* », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 1, 1988

dispositif par la mise en place de tests nationaux d'évaluation (sommative) des connaissances dès l'enseignement de base. C'est le chaînon manquant actuellement dans le dispositif de régulation des apprentissages. Un tel dispositif permet de situer très tôt les moments où commencent à s'installer les décalages entre enseignés et d'y apporter les correctifs pédagogiques nécessaires à-même de les réduire. Ces tests nationaux, qui tiennent compte à la fois des méthodes pédagogiques mises en œuvre et des conditions locales dans lesquelles s'effectuent les apprentissages, permettent, dès les premières années de l'école, de réduire les inégalités en matière de résultats scolaires. Il faut rappeler qu'une telle démarche a été initiée, malheureusement sans succès, à deux reprises par le MEN. La première tentative a eu lieu au cours des années 80 en collaboration avec le PNUD⁷⁰ et la seconde à travers un prêt de la Banque mondiale au milieu des années 90.

Références bibliographiques

Coombs P. H., (1985), *La crise mondiale de l'éducation*, De Boeck Université

Ferouhi D., (2004), *Analyse du processus d'insertion professionnelle à travers la construction type*, les Cahiers du CREAD, 2^{ème} et 3^{ème} trim.

Blumen, Isadore, Marvin, and McCarthy Ph. J., (1955) , *The Industrial Mobility of Labor as a Probability Process* , Volume VI of Cornell Studies of Industrial and Labor Relation, The New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York

Lucas, R.E., (1988), *On the mechanisms of economic development* », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 1

⁷⁰ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Annexes

Tableau N° 1 : trajectoires des performances relatives aux examens du BEF et du Baccalauréat de chacune des 48 wilayas sur la période 2001-2010

Wilaya	BEF 2001/02-2010/11	TRAJECTOIRE BAC GENERAL2000/01-2010/11
Adrar	A4B1C1A4	C1A1C2A1B1A5
Chelf	B2A3C1A4	C6B1A2C2
Laghouat	A6C1A2B1	A7C1A3
Oum El Bouaghi	A2B2C1B1C4	B1A2B3C1B1C1A1C1
Batna	A2B8	B2C1B1A1B2A1B1A2
Bejaia	C1A1B1C1A2B1C2B1	C2A2B1A2B1C3
Biskra	A1C1B1A1B2A1C2B1	C1B1C5A1B1A2
Bechar	A1B2A1B1A4B1	A2B3C1B2A3
Blida	A1B1A1B1A1B1A4	A1C1B2A2B1C1B2A1
Bouira	C1A1B3A1C1B3	A1C1B2A4C1A2
Tammanrasset	A10	A1B1A3B1A2B1C2
Tebessa	B4C6	B2A2B2C1B2C1B1
Tlemcen	C4B1C4B1	C4B1A1C2B1C1B1
Tiaret	C1B1A1B1A2B2A1B	C2B1A1B1C1A1B1C1A2
Tizi Ouzou	C4B5C1	B1C1B2C2B1C4
Alger	C3B1A6	A1C1A1C1B3A1C3
Djelfa	B1C1B6A2	A7C1A3
Jijel	B1A1B2A1C1B2C2	B3A1C1A1C3B2
Sétif	A4B1C1A1B2C1	B1A2C1B1A1B1C1A1B1C
Saida	C10	C1B1C5B1C1B1C1
Skikda	B1A1B1C1B1C1B1C3	C1A1C9
Sidi Bel Abbès	C5A1C4	A1B4C1B1A1B1C1B1
Annaba	B2C6B1C1	C3B2A2C1A3
Guelma	B2C1B1C1B1C1B1C1B1	C3B1C1B1C2B1C2
Constantine	B1A1C2B4C1B1	B1C1A1C2B1C3B1C1
Médéa	B2A8	A3B1A1B6
Mostaguanem	C1B1A1B6A1	B1C1A1C3B3A1B1
M'Sila	A5B2A3	A7C1A3
Mascara	C1B1A3B1A1C3	C11
Ouargla	A1C1B1A5B1A1	B1A1B1A8
Oran	C3B1C1A1B1A1B1A1	A1B2C2B1C1B1C1B2
El Bayadh	C1A1C3B1C4	C1A1B1C1A1C2B1C1B2
Ilizi	A3C1A6	A1B2C1A1C2B1C1B2
Bordj Bou Arrer	B2C3B1A4	A1B1A2B1A5B1
Boumerdès	C1A1C1A2C1B4	A1B1A1C1A2B1C2B2

Tableau N° 1 : (Suite)

El Tarf	B1C1B1C3B1C1A1C1	A2B1A1B1A2B1A3
Tindouf	B1C3A2C1B2A1	A2C1A2B2A2B1A1
Tissemsilt	B2A1B1C1A3B1C1	C1B1C1A1C2A1B1A1C1B1
El Oued	A5C1A3B1	C1A2B1A1B1A5
Khenchla	A3B2C2B1A2	B3A1B1C1B1C1A1B2
Souk Ahras	B5C2B1C2	B5A1C2B1C2
Tipaza	B2A1C1B2A1B3	B1C2B1C3A1C3
Mila	A1B3C2B1C1B2	B1A3B2C1B1C1B1A1
Ain Defla	C2B1C2B2C1B1A1	B1A1C4B1A1C3
Naama	B1C2A1C1A1B3A1	B2C1B1C1B2A1B3
Ain Témouchent	C1B1C1B1C1A1C3B1	C5B1C1B2C1B1
Ghardaia	A1C1B1A1B2C1A1B2	C2B2A1C1A1B1A1B2
Relizane	C10	C8B1C2

Tableau N° 2 : Distribution du nombre d'états occupés par les différentes wilayas du pays au cours de la période 2001-2011 Examen du BEF

Wilaya	TRANSITIONS	A	B	C
Adrar	3	8	1	1
Chelf	3	7	2	1
Laghouat	3	8	1	1
Oum El Bouaghi	4	2	3	5
Batna	1	2	8	0
Bejaia	7	3	3	4
Biskra	7	3	4	3
Bechar	5	6	4	0
Blida	6	7	3	0
Bouira	5	2	6	2
Tammanrasset	0	10	0	0
Tebessa	1	0	4	6
Tlemcen	3	0	2	8
Tiaret	7	4	5	1
Tizi Ouzou	2	0	5	5
Alger	2	6	1	3
Djelfa	3	2	7	1
Jijel	6	2	5	3
Sétif	5	5	3	2
Saida	0	0	0	10
Skikda	7	1	4	5
Sidi Bel Abbès	2	1	0	9

Tableau 2 : (Suite)

Wilaya	TRANSITIONS	A	B	C
Guelma	8	0	6	4
Constantine	5	1	6	3
Médéa	1	8	2	0
Mostaguanem	4	2	7	1
M'Sila	2	8	2	0
Mascara	5	4	2	4
Ouargla	5	7	2	1
Oran	7	3	3	4
El Bayadh	4	1	1	8
Ilizi	2	9	0	1
Bordj Bou A rrerij	3	4	3	3
Boumerdès	5	3	4	3
El Tarf	7	1	3	6
Tindouf	5	3	3	4
Tissemsilt	6	4	4	2
El Oued	3	8	1	1
Khenchla	4	5	3	2
Souk Ahras	3	0	6	4
Tipaza	5	2	7	1
Mila	4	1	6	3
Ain Defla	6	1	4	5
Naama	6	3	4	3
Ain Témouchent	7	1	3	6
Ghardaia	7	3	5	2
Relizane	0	0	0	10
Annaba	3	0	3	7

Tableau N°3: **Distribution du nombre d'états occupés à l'examen du Baccalauréat par les différentes wilayas du pays au cours de la période**

Wilaya	2000-2010			
	MOBILITE	ETATS VISITES		
	TRANSIT	A	B	C
Adrar	5	7	1	3
Chelf	3	2	1	8
Laghouat	2	10	0	1
Oum El Bouaghi	7	3	5	3
Batna	7	4	6	1
Bejaia	5	4	2	5
Biskra	5	3	2	6
Bechar	4	5	5	1
Blida	7	4	5	2
Bouira	5	7	2	2
Tammanrasset	6	6	3	2
Tebessa	6	2	7	2
Tlemcen	6	1	3	7
Tiaret	8	4	3	4
Tizi Ouzou	5	0	4	7
Alger	6	3	3	5
Djelfa	2	10	0	1
Jijel	5	2	5	4
Sétif	9	4	4	3
Saida	6	0	3	8
Skikda	2	1	0	10
Sidi Bel Abbès	7	2	7	2
Annaba	4	5	2	4
Guelma	6	0	3	8
Constantine	7	1	3	7
Médéa	3	4	7	0
Mostaganem	6	2	5	4
M'Sila	2	10	0	1
Mascara	0	0	0	11
Ouargla	3	9	2	0
Oran	7	1	6	4
El Bayadh	8	2	4	5
Ilizi	7	2	5	4
Bordj Bou A rrerij	5	8	3	0
Boumerdès	7	4	4	3
El Tarf	6	8	3	0

Tableau N° 3 : (Suite)

Tindouf	6	7	3	1
Tissemsilt	9	3	3	6
El Oued	5	8	2	1
Khenchla	7	2	7	2
Souk Ahras	4	1	6	4
Tipaza	5	1	2	8
Mila	7	4	5	2
Ain Defla	5	2	2	7
Naama	6	1	8	2
Ain Témouchent	5	0	4	7
Ghardaia	7	3	5	3
Relizane	2	0	1	10

Tableau N° 4 : Performances comparées, pour chacune des wilayas, au BEF et au Baccalauréat

Distance	BEF-BAC	Distance	BEF-BAC
Adrar	6	Constantine	5
Chlef	2	Médéa	1
Laghouat	7	Mostaguanem	4
Oum El Bouaghi	6	M'Sila	8
Batna	4	Mascara	4
Bejaia	7	Ouargla	7
Biskra	2	Oran	3
Bechar	5	El Bayadh	3
Blida	5	Ilizi	3
Bouira	3	Bordj Bou Arrer	5
Tammanrasset	5	Boumerdès	4
Tebessa	3	El Tarf	3
Tlemcen	7	Tindouf	3
Tiaret	7	Tissemsilt	6
Tizi Ouzou	4	El Oued	5
Alger	1	Khenchla	3
Djelfa	3	Souk Ahras	8
Jijel	3	Tipaza	2
Sétif	4	Mila	6
Saida	7	Ain Defla	4
Skikda	5	Naama	4
Sidi Bel Abbès	2	Ain Témouchent	5
Annaba	1	Ghardaia	6
Guelma	3	Relizane	9

Tableau N° 5 : Trajectoires des Wilayas au Baccalauréat : séries SNV et lettres et GE (2000 -2010)

WILAYA	SNV	lettre	GE
Adrar	A2B1C1A7	C1A1C2A1B1A5	A1B1A1C1B3C1B1A2
Chelf	C2B1C2B1C1B1A1C1B1	C6B1A2C2	C2A1C2A1B2A1C1B1
Laghouat	B1A6C1A3	A7C1A3	C1A3C1A2C1A3
Oum El	C1A1B2C1B3C1A1B1	B1A2C1B2C1B1C1A1C1	B2A1B2A1B1C4
Bouaghi	C2B2C2B1A2B1A1	B3A2B2A1B1A2	C1B1A1B2A3B1A2
Batna	C1B2A1B1A1B2C1B2	C2A1B2A2B1C3	B1C1A1B5C3
Bejaia	C1B1C2B2C1B3C1	C1B1C1B1C3A1B1A2	A1C1A1B1A1B1C1A4
Biskra	A3B1A2B1A4	A2B1A1B1C1B2A3	A4C3A1B1A2
Bechar	B2C1B4C1A1C2	A1C1B1C1A2B1C1B2A1	A4B1A2B1A1B2
Blida	B1C1B2A4C1A1B1	A1C1B1C1A2B1C1B2A1	A1B1A3B1C1B1C1B1A1
Bouira	A7C1B2A1	A1B1A3B1A2B1C2	A4C1A3C3
Tammanrasset	A1B1A3C1A1B1C1B2	B2A1B3C1B2C1B1	B1C1A1C1A1C2A1C3
Tebessa	B1C3B5C2	C4B1A1B1C1B1C1B1	C1B1A1C1A3B4
Tlemcen	B1C1B1A1B1C1B3C1B1	C2B1C1B1C1A1B1C1A2	B1C1A1B1A1B2A1C1A1B1
Tiaret	C2B4C5	B1C1B1C3B1C4	B1C1A1C2B2C4
Tizi Ouzou	C1B1C2B1C6	A1C1A2B3A1C3	C1A1B3A3B1C2
Alger	A7C1A3	A7C1A3	A2B1A4C1A3
Djelfa	B1A1B1A1B1A1B1A1B3	B2C1A1C3B2	A1C1B1C2A2B1C1B2
Jijel	A1B2A1C3B2A1B1	B1A2B2A1B1C1A1B1C1	A2B1A2C3A1C2
Sétif	B1A2C1B1C1B3A1C1	C1B1C1A1C3B1C1B1C1	B3A1B1A3B1A2
Saida	B1A1B2C1B1C3A1C1	C1A1C9	C1A1B2C3B1C1B1C1
Skikda	C1B1A1B1C2B3C2	A1B4C1B1A1B1C1B1	B1A1B3A2C2B2
Sidi Bel Abbès	C3B2A1B1C1A2B1	B1C2B2A2C1A3	C1B6C1A2C1
Annaba	C3B1C1B1C3A1C1	C5B1C2B2C1	C2B1A2B2A1C1B1C1
Guelma	B1C9B1	B1C1A1C2B1C3B1C1	B3C4A1C1B1C1
Constantine	A2C1B4C1B2A1	A5B6	B1A1B1C2B2C1B3
Médéa	B2A1C2B2A1B3	B2A1B1C2B3A1B1	C1B3A3B1A1B1A1
Mostaguanem	A11	A7B1A3	A1B2A2B1A1C1B1A2
M'Sila	C11	C11	C2B1C1B5C2
Mascara	A1B1C1A2B1A3B1A1	B1A1B2A7	A2B1A4B1A3
Ouargla	C2B1C8	A1B3C1B1C1B1C1B2	B6C1A1C1A1B1
Oran	A1B1A1C1B1C2A1C2A1	C1A1B1A2C2B1C1B2	C3A1B1C4B1C1
El Bayadh	A2B1C1A4B1A2	A1B2A5B3	-----
Ilizi			
Bordj Bou A	A1B1A6B2A1	A1B1A2B1A5B1	A2C1A2B2A1B1A2
rrérij			
Boumerdès	B1C1B1C1A2B1C1B1C2	A1B1A1B1A2B1C1B3	A1B1C1B2A2B1A1B2
El Tarf	A1B1A5B1A3	A2B3A2B1A3	C3B1A1C2B1A2B1
Tindouf	A2C1A7B1	A2C1A2B2A2B1A1	-----
Tissemsilt	A1B2A1B4A1C1A1	C1B1C4A1B1A1C1B1	B2C1B1C1B3A1B2
El Oued	B2A1B1A5B2	C1A4B1A5	B1C2A2B1C1A1C1B2
Khenchla	B1A3B2A1B1A3	B7C1A1B2	B1C3B1C3A1C1A1
Souk Ahras	B2A1B1A1C1A1B4	B5A1C2B1C2	C1A1C1B1A1C2B4

Tableau 5 : (Suite)

WILAYA	SNV	lettre	GE
Tipaza	C1B1C1B1C7	B1C6A1C3	B2C5B2C2
Mila	B1A1B1A1C1B2A1C2B1	B1A2B3C1B1C1B1A1	C1A1C1 B1C1B2C1B1C1B1
Ain Defla	B1A1C2B2C1B1A1B1C1	B1A1C4B1A1C3	A2C6A1C2
Naama	A1C1A1B1C1B1C1A1C1 B2	B2C1A1B3A1B3	B1C2A2C1A5
Ain Témouchent	C8B2C1	C5B1C1B2C1B1	C6B1C1B3
Ghardaia	C3B2C1A2B2A1	C2B2A1C1A1B1A1B2	A1B1C2B1C1B1A1B1C2
Relizane	C11	C8B1C2	B2C2B1C1B1C1B1C1A1

Tableau N° 6 : Caractéristiques des trajectoires des performances des wilayas selon la série du baccalauréat (SNV, LSH et Gestion/Economie)

Wilaya	mobilité	Caractéristiques snv				Caracteristiques lettre				Caracteristiques gestion		
		A	B	C		A	B	C		A	B	C
Chelf	8	9	1	1	4	8	1	2	7	4	5	2
Laghouat	2	1	4	6	3	2	1	8	7	3	3	5
Oum El Bouaghi	6	9	1	1	2	10	0	1	5	9	0	2
Batna	6	2	6	3	7	3	4	4	5	2	5	4
Bejaia	6	3	4	4	5	5	6	0	6	6	4	1
Biskra	6	2	7	2	5	3	3	5	4	1	6	4
Biskra	5	0	6	5	6	3	3	5	7	7	2	2
Bechar	4	9	2	0	6	6	4	1	5	7	1	3
Blida	5	1	6	4	7	4	4	3	5	7	4	0
Bouira	5	5	4	2	7	4	4	3	8	5	4	2
Tammanrasset	3	8	2	1	5	6	3	2	3	7	0	4
Tebessa	6	5	4	2	6	1	8	2	7	3	1	7
Tlemcen	2	0	6	5	7	1	4		5	4	5	2
Tiaret	7	1	7	3	8	3	3	5	9	4	5	2
Tizi Ouzou	2	0	4	7	4	0	3	8	5	1	3	7
Alger	3	0	2	9	4	4	3	4	5	4	4	3
Djelfa	2	10	0	1	2	10	0	1	4	9	1	1
Jijel	7	4	7	0	4	1	5	4	7	3	4	4
Sétif	5	3	5	3	7	4	5	2	5	5	1	5
Saida	6	3	5	3	7	1	3	7	5	6	5	0
Skikda	6	2	4	5	1	1	0	10	7	1	4	6
Sidi Bel Abbès	5	1	5	5	6	2	7	2	5	3	6	2
Annaba	6	3	4		4	5	3	3	4	2	6	3
Guelma	6	1	2	8	4	0	3	8	7	3	4	4

Tableau N° 6 : (Suite)

Wilaya	mobilité	Caractéristiques snv			mobilité	Caracteristiques lettre			mobilité	Caracteristiques gestion		
		A	B	C		A	B	C		A	B	C
Constantine	1	0	2	9	6	1	3	7	5	1	4	6
Médéa	5	3	6	2	1	5	6	0	6	1	7	3
Mostaguanem	5	2	7	2	6	2	7	2	6	5	5	1
M'Sila	0	11	0	0	2	10	1	0	7	6	4	1
Mascara	0	0	0	11	0	0	0	11	4	0	6	5
Ouargla	6	7	3	1	2	8	3		4	9	2	0
Oran	2	0	1	10	6	1	7	3	5	2	7	2
El Bayadh	7	4	2	5	6	3	4	4	5	1	2	8
Ilizi	5	8	2	1	2	6	5	0				
Bordj Bou A rrérj	3	8	3	0	4	8	3	0	6	7	3	1
Boumerdès	7	2	4	5	6	4	6	1	7	4	6	1
El Tarf	3	9	2	0	4	7	4	0	6	3	3	5
Tindouf	3	9	1	1	6	7	3	1				
Tissemsilt	5	4	6	1	6	2	3	6	6	1	8	2
El Oued	4	6	5	0	2	9	1	1	7	3	4	4
Khenchla	4	7	4	0	3	1	9	1	6	2	2	7
Souk Ahras	6	3	7	1	4	1	6	4	6	2	5	4
Tipaza	3	0	2	9	2	1	1	9	3	0	4	7
Mila	7	3	5	3	6	3	6	2	9	1	5	5
Ain Defla	7	2	5	4	4	2	2	7	3	3	0	8
Naama	8	3	4	4	5	2	8	1	4	2	1	8
Ain Témouchent	2	0	2	9	5	0	4	7	3	0	4	7
Ghardaia	5	3	4	4	7	3	5	3	8	2	4	5
Relizane	0	0	0	11	2	0	1	10	8	1	5	5

INTÉGRATION DES TIC ET APPRENTISSAGE ORGANISATIONNEL: APPROCHE COMPARATIVE DE L'EXPÉRIENCE DE TROIS ENTREPRISES PUBLIQUES ALGÉRIENNES

Ourdia HAMMOUTENE*
Mohamed Yassine FERFERA^{71**}

Recieved : 13/11/2016/ Accepted : 31/07/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Cet article propose une analyse de la relation entre les TIC et le processus d'apprentissage organisationnel des EPE algériennes. Cette relation

s'établit autour des systèmes d'information d'aide à la gestion des connaissances et des compétences. Elle n'est rien d'autres que l'effet des déterminismes, notamment technologique et des interactions entre les TIC, l'organisation et les ressources humaines. En nous basant sur un corpus théorique relatif aux systèmes d'information, à l'apprentissage et au changement organisationnel, nous avons tenté d'étudier les domaines d'intervention des TIC dans trois entreprises publiques (organisation, gestion des connaissances et des compétences) et les changements organisationnels qui accompagnent leur intégration dans ces entreprises et leur appropriation par les utilisateurs (déterminisme et interactionnisme).

MOTS CLÉS : Systèmes d'information, TIC, Systèmes d'aide à la gestion des connaissances et des compétences, Apprentissage organisationnel, déterminisme et interactionnisme.

JEL CLASSIFICATION : M150, O30

* Maître assistante, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion, université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou.

** Professeur en sciences économiques.

INTEGRATION OF ICT AND ORGANIZATIONAL LEARNING: A COMPARATIVE APPROACH TO THE EXPERIENCE OF THREE ALGERIAN PUBLIC COMPANIES

ABSTRACT:

This article provides an analysis of the relationship between ICT and the process of organizational learning of Algerian public companies. This relationship is established around information systems that help to manage knowledge and skills. It is nothing more than the effect of determinisms, especially technological and interactions between ICT, organization and human resources. Based on a corpus theoretical systems of information, learning and organizational change, we have attempted to study the areas of ICT intervention in three public companies (organization, management of knowledge and skills) and the organizational changes that accompany their integration into these companies and their appropriation by the users (determinism and interactionism).

KEY WORDS: Information Systems, ICT, Knowledge and Skills Management Systems, Organizational Learning, Determinism and Interactionism

JEL CLASSIFICATION : M150, O30

اندماج تكنولوجيا المعلومات والاتصالات والتعلم التنظيمي: أسلوب مقارن لتجارب ثلاثة مؤسسات جزائرية عمومية

ملخص

يقدم هذا المقال تحليلاً للعلاقة بين تكنولوجيا المعلومات والاتصالات وعملية التعلم التنظيمي للمؤسسات العامة الجزائرية. هذه العلاقة مبنية على نظم المعلومات التي تساعد على إدارة المعرفة والمهارات. إنه ليس أكثر من تأثير الحتميات، وخاصة التكنولوجية والتفاعلات بين تكنولوجيا المعلومات والاتصالات والتنظيم والموارد البشرية. استناداً إلى نظريات نظم المعلومات والتعلم والتغيير التنظيمي، حاولنا دراسة مجالات تدخل تكنولوجيا المعلومات والاتصالات في ثلاث مؤسسات عامة (التنظيم والمعرفة وإدارة المهارات). والتغييرات التنظيمية التي تصاحب اندماجها في هذه الشركات واعتمادها من قبل المستخدمين (الحتمية والتفاعلية)

الكلمات المفتاحية: نظم المعلومات، تكنولوجيا المعلومات والاتصالات، نظم إدارة المعرفة والمهارات، التعلم التنظيمي، الحتمية والتفاعلية

تصنيف جال: M150, O30

INTRODUCTION

A partir du début des années 1980, les entreprises publiques économiques (EPE) algériennes ont vu s'ajouter aux défis qu'elles sont loin d'avoir surmontés, de nouvelles contraintes: les exigences du métier, le développement des compétences et la gestion des systèmes d'information. La maîtrise des interactions complexes entre ces trois domaines de connaissances constitue désormais un facteur de succès pour les entreprises se voulant compétitives. Dans cette voie, la gestion des connaissances est une tentative de relier les visions classiques du métier de base avec les nouvelles exigences de l'environnement technologique et économique. La cohérence s'organise autour du patrimoine de connaissances de l'organisation auquel tous les processus clés doivent contribuer, et à travers lequel ils coopèrent. Le caractère intangible, volatile et dispersé de certaines connaissances pose les questions de leur mémorisation et accumulation et explique l'intérêt porté par la communauté scientifique au concept de l'apprentissage organisationnel (Helfer, Kalika et Orsoni, 2008).

L'apprentissage organisationnel concerne les phénomènes relatifs aux processus de développement de compétences et connaissances collectives au sein d'une organisation. Au-delà des aspects relatifs à la gestion des connaissances, l'existence d'une culture d'apprentissage souvent liée à l'histoire de l'entreprise et à l'évocation de certains faits marquants de sa mémoire, constitue un aspect essentiel du processus d'apprentissage organisationnel (Belet, 2003). Ce processus peut être soutenu par les progrès techniques que connaissent les technologies de l'information et de la communication (TIC)⁷². Dans ce cadre, les systèmes informatisés d'aide à la gestion des connaissances (SIAGC) répondent aux besoins d'entreprises qui cherchent à maintenir et à développer leurs compétences à une échelle organisationnelle.

⁷² Elles sont la résultante de la convergence entre les technologies de l'informatique et celles des télécommunications. Elles englobent à la fois les équipements informatiques: les ordinateurs, logiciels et progiciels et les outils de télécommunication comme intranet, les collecticiels et les groupwares.

L'objectif de ces systèmes est très ambitieux, car il s'agit à travers eux de gérer une capitalisation des savoirs des entreprises à long terme, indépendamment des mouvements des personnels qui les détiennent (Delmond, Gautier et Petit, 2007). Plus encore, les entreprises veulent créer les conditions favorables à la création de nouvelles connaissances en confrontant les expériences individuelles à une large échelle et gagner en efficacité en identifiant des savoir-faire réutilisables et inscrits dans les processus opérationnels.

Mettre en relation les TIC en général et les SIAGC en particulier, avec les logiques organisationnelles en font de véritables systèmes sociotechniques (Ferrary et Pesqueux, 2006). Les considérer en tant que tels, conduit à devoir s'arrêter sur deux aspects : celui des rapports qui s'établissent entre la technologie et la connaissance et celui du déterminisme technologique et des interactions entre les composantes d'une situation organisationnelle. C'est précisément dans ces deux aspects, en particulier, dans la dynamique des interactions entre TIC, organisation et ressource humaine, que se construisent les apports des TIC au processus d'apprentissage organisationnel des entreprises. Comment se présentent ces deux aspects dans les EPE algériennes et quel niveau d'apprentissage organisationnel permettent-ils de servir ? Telle est la question à laquelle cette étude se propose de répondre.

Ainsi cette recherche n'englobe pas l'ensemble du champ entrepreneurial. Elle concerne trois grandes entreprises publiques algériennes. L'analyse menée dans cette étude tente d'établir un constat d'ensemble sur la relation entre les TIC et le processus d'apprentissage organisationnel du secteur public industriel algérien. Pour ce faire, nous avons eu nécessairement recours à une confrontation de nos résultats empiriques avec ceux des études répondant au même objet concernant d'autres grandes entreprises publiques. Cette recherche exclue donc les petites et moyennes entreprises⁷³.

⁷³ L'irruption du phénomène des TIC au sein des PME algériennes a certes attiré une certaine attention de la part des chercheurs algériens même si les travaux publiés ne sont pas très nombreux. Cf. en particulier, les contributions de : A. Bendiabdallah et al. (2006) et Mebarki (2013) qui abordent la question des TIC en termes d'apport à la réalisation des performances des entreprises algériennes ; de Driss Reguieg-Issaad

1- CADRE THEORIQUE

Notre étude tente d'élaborer une démarche qui s'appuie et s'articule autour de certains apports de la recherche dans le domaine des systèmes d'information (SI), de l'apprentissage organisationnel et du changement organisationnel.

Dans le domaine des SI, la recherche a permis de passer d'une approche presque exclusivement technologique à une analyse élargie à l'organisation (Reix, 1992). Un consensus semble exister entre professionnels et chercheurs pour les définir comme des systèmes remplissant les fonctions de collecte, traitement, mémorisation et diffusion qu'ils ne peuvent assurer qu'en mettant en œuvre des moyens humains, organisationnels et technologiques (GMV conseil, 2000, Laudon et al, 2010).

Parallèlement à l'abondance des travaux en gestion consacrés à la gestion des connaissances, les développements nouveaux en matière de TIC offrent des possibilités élargies pour le support des activités cognitives, individuelles et collectives dans les organisations (Zara, 2004). La conjonction de ces deux facteurs explique la croissance considérable des travaux consacrés à l'aide à la gestion des connaissances dans le domaine des SI. La variété des arguments a engendré une multitude de classifications proposées des systèmes d'information d'aide à la gestion des connaissances (SIAGC). De façon générale, on distingue deux perspectives concernant les applications liées aux logiques des technologies de l'information et de la communication (Ferrary et Pesqueux, 2006 ; Reix ,2004). La première considère la connaissance comme objet pouvant être collecté, stocké et réutilisé. Certaines applications comme les bases ou entrepôts de connaissances permettent de supporter la mémoire organisationnelle des entreprises. La deuxième perspective considère la connaissance comme processus social dont la finalité est de mettre en contact le

(2010)qui met l'accent sur la relation appropriation des TIC / pratiques organisationnelles et managériales et de Aziz Nafaa (2011) qui aborde le phénomène en termes d'appropriation des TIC par les jeunes créateurs d'entreprises soutenus par l'ANSEJ pour la création de leurs entreprises.

détenteur avec le demandeur de la connaissance. De ce point de vue, les logiques des TIC sont orientées vers la mise en réseau des acteurs en favorisant leur aptitude à communiquer et à interagir en continu et ce en dépit des distances qui les séparent.

L'apport de ces systèmes est abordé dans certains travaux en prenant appui sur les principaux modèles théoriques de l'apprentissage organisationnel (Delmond, Petit et Gautier, 2007). Les différentes orientations des SIAGC sur la grille d'analyse proposée par Nonaka et Takeuchi (1997) dans leur modèle de la spirale du savoir sont restituées, ce afin d'évaluer leur contribution à chaque processus : socialisation (tacite vers tacite) à travers la collaboration entre communautés de pratique⁷⁴ ; externalisation (tacite vers explicite) à travers l'extension de la gamme des connaissances gérées et la production des guides de référence ; internalisation (explicite vers tacite) à travers la modification des processus et combinaison (explicite vers explicite) à travers l'explicitation des savoirs. Les modèles des boucles cognitives (simple ou double) d'Argyris et Schon (1986) ainsi que celui de l'apprentissage par exploitation et exploration de March (1993) sont également de plus en plus mobilisés dans les travaux portant sur les SI (Amabile et Gadille, 2003). Les analyses sont centrées sur le rôle de ces systèmes dans l'apprentissage d'amélioration (simple boucle ou exploitation) et dans l'apprentissage de transformation (double boucle ou exploration).

Par ailleurs, les travaux portant sur l'intégration des TIC se placent au centre des préoccupations de la théorie du changement organisationnel. Ces travaux entrent dans le champ de la sociologie de la traduction de Callon (1986) et Latour (1989) ou dans celui de la psychologie cognitive de Rabardel (1995) qui proposent d'en finir avec les raisonnements en termes d'impacts des TIC (vision déterministe) et avec la séparation de la technique et du social au profit d'un raisonnement en termes d'interactions (vision interactionniste) tout en reconnaissant la non-neutralité des TIC. Certains résultats concluants peuvent être évoqués pour affirmer cette non- neutralité des TIC et

⁷⁴ Des groupes de personnes partageant un ensemble de problèmes ou une passion sur un sujet et qui approfondissent leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière (Ferrary et Pesqueux, 2006).

leur pouvoir d'exercer des effets sur certaines caractéristiques de l'organisation (Kalika et al, 2003). Mais, ces effets ne sont pas aussi systématiques que le prétend le modèle du déterminisme technologique.

Le modèle de l'interactionnisme repose sur la théorie de la structuration de Giddens (1987)⁷⁵ pour montrer l'existence de réciprocité et de relations de causalité entre la technologie, les individus et les propriétés structurelles de l'organisation. Ce modèle reconnaît une certaine influence des TIC sur les caractéristiques structurelles de l'organisation, mais, le caractère non automatique de ces effets. Il ne nie pas la possibilité d'une action sur les processus d'appropriation tout en montrant le caractère partiellement aléatoire de ces interventions. Le modèle de l'interactionnisme peut selon Gilbert (2005) rendre compte de tous les changements induits par la mise en place des TIC quand celles-ci sont considérées comme instrumentation de gestion. Dans ces conditions, les TIC se placent au centre de trois médiations instrumentales en tension :

- TIC comme objet opérationnel (médiation pragmatique) ;
- TIC comme moyen d'accéder à la connaissance de l'objet (médiation épistémique);
- TIC comme moyen de régulation du comportement d'acteurs sociaux (médiation sociale).

Cette vision en termes d'intermédiation permet d'appréhender les résistances au changement qui ne sont rien d'autres que l'effet des interactions dans un système de gestion instrumenté⁷⁶.

⁷⁵ Cette théorie suppose l'existence d'une relation récursive entre les actions des acteurs et la structure (Reix, 2004).

⁷⁶ Un ensemble constitué par la réunion d'un sujet utilisateur de l'instrument, engagé dans une action de transformation d'un objet de gestion, le mettant aux prises avec d'autres sujets (Gilbert, 2005).

2- LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET ECHANTILLON DE L'ETUDE EMPIRIQUE

Nous avons retenu pour notre étude empirique un échantillon de trois entreprises publiques. Il s'agit de L'ENIEM qui active dans le domaine de fabrication des produits de l'électroménager, Electro-industries dans le domaine de l'électrotechnique et SAIDAL un groupe de l'industrie pharmaceutique algérienne. Outre leur appartenance à des secteurs stratégiques dans lesquels pour certaines gammes de leurs produits, SAIDAL, ENIEM et Electro-industries détiennent le monopole sur le marché national, le choix de cet échantillon est motivé par trois raisons fondamentales. D'abord, son expérience assez longue le rend très intéressant à l'étude du phénomène de l'apprentissage organisationnel. De plus, les processus de certification des trois entreprises enquêtées pourraient être une occasion de formalisation des connaissances organisationnelles nécessaires à la fondation de l'organisation apprenante. Enfin, ce sont des entreprises qui disposent depuis le début des années 1980 des structures informatiques et leur intérêt aux TIC ne cesse de croître ces dernières années.

2.1- La méthodologie de recherche

Nos investigations empiriques ont consisté d'une part, à approfondir certaines données construites à partir d'une première série de sources secondaires. En effet, nous avons exploité tous les documents internes mis à notre disposition par les responsables des trois entreprises enquêtées : différents documents internes (les rapports d'activité, les rapports de gestion) et documents des structures chargées de l'informatique (Inventaire du matériel informatique, situations informatiques et d'autres documents internes). D'autre part, d'autres données sont obtenues par des sources primaires. En effet, nous avons mené deux séries d'entretiens dans les trois entreprises. Dans la première série, nous avons pour interlocuteurs les responsables des structures chargées de l'informatique. Il s'agit de la directrice des systèmes d'information du groupe SAIDAL, la directrice de l'unité prestations techniques à

laquelle est rattaché le département informatique du complexe d'appareils ménagers (CAM) de l'ENIEM et la cheffe de département informatique de l'entreprise Electro-industries. Ces entretiens ont essentiellement porté sur la dimension technologique (existant en TIC) des SI des entreprises. Dans cette série d'entretiens, nous nous sommes référés pour ce qui concerne les SIAGC aux typologies proposées dans les travaux. La deuxième série d'entretien est réalisée avec quelques utilisateurs de TIC au sein des trois entreprises. Il s'agit de responsables de la direction générale : la PMO (directrice gestion des programmes) au niveau du groupe SAIDAL, l'assistante du directeur contrôle de gestion à Electro-industries et avec quelques directeurs centraux dont les directeurs contrôle de gestion, développement et partenariat à l'ENIEM, comme nous avons entretenu quelques cadres intermédiaires (chefs de département) des trois entreprises. Ces entretiens ont porté sur les effets des TIC sur les caractéristiques structurelles de l'organisation des trois entreprises (déterminisme technologique) ainsi que les interactions entre TIC, organisation et individus.

2.2- Présentation de l'échantillon de l'étude empirique

ENIEM est une entreprise publique constituée le 02 janvier 1983 suite à la restructuration de SONELEC, elle est transformée juridiquement en société par action le 08 octobre 1989. Son capital social est estimé à 10.279.800.000 DA détenu en totalité (100%) par la société de gestion des participations Industries Electrodomestiques « SGP INDELEC » jusqu'à février 2015 date à laquelle les SGP ont été dissoutes. L'ENIEM fait aujourd'hui partie du groupe industriel ELECEID jazair. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication des produits électroménagers grand public, tels que réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières et climatiseurs. L'ENIEM dispose de trois unités de fabrication spécialisées, d'une unité de prestations techniques, d'une unité commerciale ainsi que de deux filiales dont le capital est à 100% ENIEM⁷⁷. En juin 1998, l'ENIEM fut la

⁷⁷ Filiale LAMPES désignée par abréviation « FILAMP », elle est implantée dans la zone industrielle de Mohammédia, Filiale SANITAIRE désignée par abréviation « EIMS »

première entreprise à l'échelle nationale à obtenir la certification pour la norme Internationale ISO 9002/ 94 auprès de l'AFAQ, puis en ISO 14001 en 2008 avec QMI (Canada). Depuis son assainissement financier en 2009, l'entreprise jouit selon le rapport de gestion de 2013, d'une bonne solvabilité, les capitaux propres représentent 87% du total du bilan. En 2013, l'entreprise s'est vue décernée le prix algérien de la qualité, récompensant tous les efforts qu'elle a entrepris pour la satisfaction des clients et l'amélioration de la qualité. De même qu'elle a obtenu un brevet d'invention auprès de l'INAPI pour la fabrication du réfrigérateur solaire en 2014. L'effectif total de l'ENIEM en 2014 est de 1833 agents dont 14 informaticiens. Dans la structure de l'entreprise, la fonction informatique est confiée à un département rattaché à l'unité prestations techniques et à un service rattaché à l'unité commerciale au niveau du complexe d'appareils ménagers (CAM).

SAIDAL a été créé en Avril 1989 à la suite de la restructuration de la pharmacie centrale algérienne (PCA) en l'entreprise nationale de production pharmaceutique (ENPP) en 1982 par le décret 82/61, et qui se transforme en entreprise publique économique, société par actions, entreprise de production pharmaceutique « EPE/SPA SAIDAL » (Bellahcène et Ferfera, 2014). SAIDAL a bénéficié, dans ce cadre, du transfert des usines d'El Harrach, de Dar el Beida et de Gué de Constantine. Il lui a été également transféré en 1988, le complexe « Antibiotiques » de Médéa dont la réalisation venait d'être achevée par SNIC (Société nationale des industries chimiques) en 1989. Le 27 juillet 1997, SAIDAL est érigée en groupe industriel par décision de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX). Le plan de restructuration, mis en œuvre par SAIDAL s'est traduit par sa transformation en groupe industriel (Ouchalal, Khelfaoui, Ferfera, 2006). SAIDAL est une société par actions dont le capital social est estimé à 25.00.000.000 DA, 80% du capital du groupe sont détenus par l'Etat et les 20% restants ont été cédés en 1999 par le biais de la bourse à des investisseurs institutionnels et à des personnes physiques. L'activité principale de SAIDAL demeure la production de médicaments à

(Entreprise Industrielle de Matériels Sanitaires) sise à Miliana dans la wilaya d'Ain-Défla.

usage humain et vétérinaire. Le portefeuille pharmaceutique du groupe SAIDAL a inclu selon le rapport de gestion de 2009 une large gamme qui répond aux besoins thérapeutiques les plus répandus⁷⁸. En 2014, SAIDAL a adopté une nouvelle organisation par la fusion, par voie d'absorption des filiales Antibiotical, Pharmal et Biotic détenues à 100%. La nouvelle organisation est centrée autour d'une structure corporate et une valorisation des fonctions cœur du métier (Rapport du conseil d'administration, 2013). Les effectifs de SAIDAL ont atteint 3453 agents en 2014 dont 44 informaticiens. La nouvelle organisation de l'entreprise a élevé au rang stratégique la fonction informatique avec la création de la direction centrale des systèmes d'information (DSI).

Electro-industries est née le 1er décembre 1998 de la scission de l'entreprise nationale des industries électrotechniques (ENEL), issue elle-même de la restructuration organique de la société mère « SONELEC » en 1983. L'activité d'Electro-industries consiste en la production et la commercialisation de produits électrotechniques (moteurs électriques, des alternateurs, des transformateurs de distribution et des groupes électrogènes). La fabrication des transformateurs fut lancée en décembre 1984 et celle des moteurs et alternateurs en Janvier 1986 avec des partenaires allemands. Elle est une société à capitaux publics dont le capital social est estimé à 4.753.000.000 DA et détenu à 100% par la SGP CABELEQ jusqu'à Février 2015. Depuis, comme l'ENIEM, l'entreprise fait partie du groupe industriel ELECEL Djazair. Les produits fabriqués par l'entreprise sont conformes aux normes CEI et aux normes allemandes DIN/VDE. Elle a procédé à la mise en place de son système qualité en 2002 et a été certifiée par QMI Canada en 2004 pour la norme ISO 9001 version 2000. L'entreprise s'est lancée dans la certification hygiène, sécurité et environnement (HSE) sous le référentiel ISO 14 001 et OHSAS 18001. Electro-industries est organisée suivant une structure hiérarchico-fonctionnelle. Cette structure est composée d'une unité « transformateurs » (UTR) et une unité « moteurs et prestations techniques » (UMP). Les effectifs d'EI ont atteint 775 agents en 2014

⁷⁸ Cardiologie, métabolisme, infectiologie, antalgiques, gastro-entérologie, psychiatrie et dermatologie.

dont 7 informaticiens. Bien qu'elle soit rattachée au PDG, comme à l'ENIEM, la fonction informatique est confiée à un département.

3- RÉSULTATS DE LA RECHERCHE.

Nos résultats de la recherche seront exposés en trois points. Le premier suggère un état des lieux des TIC au sein de notre échantillon de l'étude empirique. Dans cet état des lieux, l'accent sera mis sur la diffusion des TIC et l'articulation des SI avec l'organisation. Ces deux aspects sont très importants pour l'amélioration des capacités des entreprises dans l'organisation et la prise de décision. Le deuxième point porte sur l'intervention des TIC et SI dans la gestion des connaissances au sein des trois entreprises enquêtées. A ce niveau, l'analyse ne peut que porter sur les applications mises en place par ces entreprises tout au long du processus de gestion des connaissances. Enfin, le troisième et dernier point est consacré à l'analyse du déterminisme technologique et les tensions que suscitent les intermédiations par les TIC au sein des trois entreprises

3.1- Etat des lieux des TIC dans les trois entreprises

Depuis l'existence de la fonction informatique au sein de SAIDAL, ENIEM et Electro-industries, les structures en place tentent de prendre en charge les besoins en matériel, en services associés aux réseaux et en logiciels de l'ensemble des unités. Contrairement aux deux autres entreprises, SAIDAL a aligné les SI à sa stratégie. En effet, l'entreprise a inscrit dans son plan de développement 2010-2014 le renouvellement de ses systèmes d'information. Le portefeuille projets TIC du groupe SAIDAL, a concerné tant l'informatisation opérationnelle que décisionnelle et la communication (Rapport du conseil d'administration 2011). Ce portefeuille projet a porté sur la mise en place d'une infrastructure intranet, le projet « GPEC » la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, le projet « Monitoring des ventes, stocks et production », la mise en place d'un système de gestion intégrée ERP⁷⁹,

⁷⁹ Le système de gestion intégrée ERP que mettra en place SAIDAL couvrira six domaines : Domaine Supply Chain (Gestion des achats, approvisionnements, appels d'offre et contrat, stocks et inventaires), domaine production (GPAO), ventes et

l'automatisation de la force de vente et la relation clients, la refonte du site web et la mise en place de la messagerie professionnelle (Rapport du conseil d'administration, 2012).

3.1.1. Le matériel informatique.

La quasi -totalité des structures des trois entreprises utilisent le matériel informatique pour exécuter les activités d'entrée, de traitement et de sortie d'un SI. Le tableau 1, présente l'inventaire du parc informatique de SAIDAL, ENIEM et E.I en 2014.

Tableau N° 1 : Inventaire du parc informatique des trois entreprises en 2014.

Entreprise	Serveur	Ordinateur	Switch	Imprimante	Onduleur	Terminal
ENIEM	04	381	15	158	182	21
EI	01	140	09	61	121	07
SAIDAL	40	1290	54	697	990	0

Source : Construit sur la base du document DSI/SAIDAL, Inventaire du matériel informatique ENIEM et Electro-industries, Décembre 2014.

Deux arguments communs semblent justifier les actions de renouvellement du matériel informatique : l'obsolescence du matériel et la maintenance très couteuse qu'il engendre ; la nécessité de faire face aux besoins exprimés par les différentes structures en outils informatiques. La mise en œuvre de ses projets TIC donne à SAIDAL un argument de plus pour le renouvellement et l'homogénéisation de son matériel informatique. Cette action a nécessité selon la directrice des systèmes d'information la centralisation de tout achat d'équipement informatique et son affectation selon les besoins.

3.1.2. Les services associés aux réseaux.

Ces services concernent les technologies de communication qui comprennent le réseau internet avec sa fonction Web et le réseau intranet. La large diffusion de ces réseaux et la généralisation de la communication électronique sont importants pour garantir un bon fonctionnement des entreprises imputable à un effet des TIC. Notre enquête a révélé qu'en ce qui concerne l'accès à internet et à la communication électronique, les trois entreprises ont adopté des

distribution, ressources humaines, finances, contrôle qualité et système management qualité (Présentation DSI, 2012).

stratégies différentes. Alors que l'ENIEM et SAIDAL tendent à le généraliser, l'accès à internet et à la communication électronique est plus restrictif à Electro- industries.

Tableau N° 2 : **Accès à internet et à la communication électronique en 2014.**

Entreprise/Accès aux TIC	Nbr. de sessions internet	Nbr. d'adresses créées
ENIEM	130	12
EI	70	10
SAIDAL	Accès généralisé	Messagerie professionnelle

Source : Construit sur la base de nos entretiens avec les responsables des structures informatiques des trois entreprises.

La généralisation de l'accès à internet et à la communication électronique est une condition pour la mise en place du SI intégré de SAIDAL. L'entreprise met en place dans le cadre de la mise à niveau de ses SI une messagerie professionnelle (messagerie Exchange 2010/Outlook). Cependant, une charte de navigation internet et d'utilisation de cette messagerie est en voie d'élaboration à SAIDAL pour garantir la sécurité informatique. A l'ENIEM, jusqu'au début 2000, la direction générale, la direction marketing et les structures chargées de l'informatique étaient les seules bénéficiaires de la connexion internet. Aujourd'hui, cette prestation profite à toutes les unités à l'exception des ateliers de production, les structures de maintenance, le service après-vente et la gestion des stocks. Pour les besoins de la communication électronique, il existe une boîte pour chaque direction centrale et direction d'unité. A l'opposé de SAIDAL et ENIEM, l'accès à internet à EI est passé de la généralisation à la sélection. En effet, l'existence de passerelles, a fait que seuls les directeurs, décident des services à connecter. Pour la communication électronique, les boîtes mail sont réservées aux directions et structures chargées de l'informatique.

Après sa refonte, le site Web de SAIDAL⁸⁰ est devenu plus dynamique et permet selon la directrice des SI de l'entreprise de recueillir à travers les avis des internautes des données exploitées pour les études de marché. En revanche, les sites web de l'ENIEM et

⁸⁰ www.saidalgroup.dz.. La nouvelle configuration est disponible depuis mai 2013 en version arabe et anglaise.

Electro-industries⁸¹ ne font que livrer des informations qui ne sont pas régulièrement actualisées (chiffres de 2012). Les sites Web des trois entreprises présentent toutefois, un point commun, celui de leur inutilisation pour la pratique d'un commerce électronique.

Si pour l'accès à internet et à la communication électronique, les trois entreprises ont adopté des stratégies différentes, ce n'est pas le cas pour le réseau intranet. La mise en place du réseau des entreprises a été un long processus de construction notamment à SAIDAL et à ENIEM en raison de leur caractère d'entreprises multi sites. En effet, Jusqu'à 2010, SAIDAL disposait de quelques installations isolées comme celle d'El Harrach et de Gué-de-Constantine. L'infrastructure réseau interconnectant l'ensemble des sites du groupe est récente. Sa mise en place a nécessité une salle machine équipée 70% Datacenter, la mise à niveau des réseaux informatiques existants, l'interconnexion des réseaux via des tunnels virtuels sécurisés et l'octroi de liaisons télécom comme support de communication du réseau intranet (Rapport du conseil d'administration, 2011). De la même façon, le réseau de l'ENIEM a récemment vu le jour après l'interconnexion du réseau du CAM, celui de l'unité commerciale et celui de la direction générale mis en place en 2011. Pour sa part, le réseau local d'EI était à sa création en 2004 réparti en quatre sous réseaux (bloc administratif et les trois unités de production) inter liés par quatre armoires de brassage et de la fibre optique (Salmi, 2006). En 2014, L'entreprise a procédé à l'extension du réseau par l'installation de deux réseaux wifi pour la maintenance et assistance à distance des équipements de production et au profit des bâtiments non reliés au réseau local (Situation informatique, 2014). Les réseaux sont rénovés pour leur extension mais également pour répondre aux besoins des entreprises de partager les connexions internet et d'améliorer l'accès aux applications des systèmes de gestion. C'est précisément ce qu'a entraîné en 2003 la rénovation en IP⁸² du réseau du CAM à l'ENIEM au niveau du bloc administratif. L'accès aux réseaux locaux s'est

⁸¹ www.eniem.com.dz; www.electro-industries.com .Les sites sont consultés en novembre 2014.

⁸² Internet Protocole : les ordinateurs du réseau sont reliés à un système central qui concentre et distribue les données (Calmé et al, 2013).

relativement généralisé dans les trois entreprises pour preuve tous les bureaux sont dotés de prise réseau. Le nombre de micro non reliés au réseau est selon les responsables des structures informatiques, insignifiant. Il s'agit des ordinateurs destinés au travail de secrétariat.

3.1.3. Les logiciels

L'élaboration de ces programmes est un aspect très important pour la construction d'un SI. Aujourd'hui, à l'exception de quelques processus⁸³, toutes les fonctions des trois entreprises sont automatisées et accessibles à tous les utilisateurs via le réseau. Pour le peu d'applications en monoposte qui restent, des interfaces de consultation ont été développées. Cette tendance à la généralisation de l'accès aux SI est qualifiée par certains cadres rencontrés comme une avancée car cet accès n'a pas toujours été libre. C'est par exemple l'avis de l'assistante du directeur contrôle de gestion à EI qui nous a affirmé que ce n'est que depuis trois années qu'a été autorisé l'accès au logiciel comptabilité pour consultation au profit de certaines directions dont la direction contrôle de gestion. Outre la facilitation de la tâche, cette tendance permet un gain en autonomie. Ces déclarations s'ajoutent aux résultats de quelques études (Mokrane Ali, 2015)⁸⁴ pour confirmer que dans les EPE algériennes, les TIC répondent aux besoins d'une meilleure coordination et organisation du travail.

Par niveau organisationnel, les SI des trois entreprises se répartissent comme suit :

Tableau N° 3 : Classification des SI des trois entreprises par niveau organisationnel

⁸³ Le logiciel de la gestion des ventes à ENIEM est géré par le service informatique se trouvant à l'unité commerciale. La gestion de la maintenance se fait manuellement à l'ENIEM, la gestion des stocks (magasins consommables) et la facturation à EI à cause de l'inexistence de la connexion au réseau.

⁸⁴ Cette étude portant sur le phénomène de la diffusion des TIC et ses impacts dans l'industrie manufacturière algérienne (sur les 70 entreprises enquêtées, 31,4 % sont des EPE), a révélé un taux de 78,6% de répondants favorables à un impact des TIC en termes d'une meilleure autonomie et organisation du travail.

Entreprise/ SI	Système de gestion ⁸⁵	Système d'aide à la décision	Système d'aide à la Stratégie
SAIDAL	7 D.F*	-Système monitoring -Tableau de bord -Rapports d'activité	-Futur ERP -GPEC
ENIEM	8 D.F	-Rapports d'activité	Aucun
EI	7 D.F	-Rapports 'activité	Aucun

D.F : Domaine Fonctionnel. Source : construit sur la base de nos entretiens avec les responsables des structures informatiques des trois entreprises.*

Les données du tableau 3 montrent que les SI des trois entreprises sont orientés vers les domaines fonctionnels et le niveau de gestion. Après leur mise à niveau, le champ d'intervention des SI d'information du groupe SAIDAL s'est étendu au niveau d'aide à la décision et à celui de l'aide à la stratégie. De ce fait, les dirigeants de cette entreprise sont mieux assistés dans le processus de prise de décision et dans la planification stratégique puisque d'une part, les systèmes mis en place leur fournissent une vision d'ensemble des activités et de la performance globale de l'entreprise à court terme (tableau de bord). D'autre part, les dirigeants de SAIDAL ont gagné grâce aux systèmes interactifs (système d'aide à la décision) en capacités de simulation et d'analyse, mais également en capacités de projection (ERP et GPEC). En revanche, les SI de l'ENIEM et EI supportent le niveau de gestion. Ces systèmes produisent des rapports routiniers et recourent à des modèles simples et à une analyse de base.

⁸⁵ Voir en annexe la liste des systèmes de gestion dans les trois entreprises.

3-2-TIC et la gestion des connaissances et des compétences au sein des entreprises enquêtées

La classification des SIAGC par étape du processus de gestion des connaissances (création, stockage, diffusion et application) dans les trois entreprises est résumée dans le tableau 4.

Tableau N° 4: Les SIAGC par étape du processus de gestion des connaissances dans les trois entreprises

Entreprise/SIAGC	Création	Stockage	Diffusion	Application
SAIDAL	Aucun	- BDD* - DW** - Tableau de bord	-Tableau de bord -Portail Web	Appl.inf
ENIEM	Aucun	BDD	Aucun	Appl.inf
EI	Aucun	BDD	Aucun	Appl.inf

**Base de données ; **Data Warehouse. Source : Construit sur la base de nos entretiens avec les responsables des structures informatiques*

Le tableau 4, nous montre que SAIDAL est des trois entreprises celle qui a associé les TIC à la gestion des connaissances. Toutefois, les SIAGC mis en place par SAIDAL interviennent dans le stockage et la diffusion des connaissances et non dans la création et l'application des connaissances. En effet, est relevé au sein des trois entreprises l'inexistence des systèmes pour la création des connaissances (Datamining, agents intelligents, groupe ware...), ce qui fait que les TIC offrent peu de possibilités de combinaison de nouvelles connaissances et d'apprentissage.

Pour le stockage des connaissances , outre les tableaux de bord électroniques, SAIDAL s'est distinguée des deux autres entreprises par la mise en place d'un Data Ware house (DW) pour les applications produits finis, matières premières, achats et clients. Ce support de la mémoire organisationnelle, facilitera l'accès aux connaissances inter groupes. A ENIEM et E.I, les rapports d'activité sont dressés au niveau des unités et la consolidation se fait au niveau de la direction contrôle de gestion pour le niveau stratégique mensuellement et trimestriellement. Le stockage se fait dans des bases de données interconnectées entre elles et disponibles sur le réseau intranet pour les

applications informatiques des systèmes de gestion existants. Il existe une structure pour l'archivage des documents en support papier.

En dehors de leur réseau intranet, ENIEM et EI n'ont pas intégré les systèmes dédiés à la diffusion des connaissances (tableaux de bord électroniques, forum de discussions et répertoires de connaissances), ce qui rend l'accès aux sources de connaissances lent et difficile. En revanche, la mise à niveau des SI de SAIDAL inclut dans sa messagerie professionnelle un portail Web collaboratif qui permettra un accès au système Monitoring, GPEC et au futur ERP. Il facilitera selon la directrice des systèmes d'information du groupe SAIDAL le partage des fichiers, l'extension du réseau et une meilleure collaboration de l'ensemble des acteurs de l'organisation.

Pour le domaine de l'application des connaissances et aux dires des responsables des structures informatiques interviewés au sein des trois entreprises les applications informatiques des systèmes de gestion existants représentent le seul domaine d'intégration des TIC à l'application des connaissances. En effet, les autres systèmes (systèmes experts et systèmes de gestion des flux et autres applications informatiques) ne sont pas mis en place, ce qui pénalise l'application en ligne des connaissances.

Si quelques efforts ont été déployés par les trois entreprises et notamment SAIDAL dans l'intégration des TIC à la gestion des connaissances, ces efforts demeurent foncièrement insuffisants au regard des possibilités qu'offrent ces technologies dans ce domaine. Certes, des investissements supplémentaires en SIAGC pourraient s'avérer importants, néanmoins, c'est en associant les connaissances gérées par ces systèmes à d'autres données descriptives des compétences du personnel que la contribution des SIAGG au processus d'apprentissage organisationnel des trois entreprises serait plus importante. De ce point de vue, les données relatives à l'évaluation des compétences que fournira le système de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences GPEC récemment mis en place par SAIDAL seront d'un plus grand apport comparées à celles que fournissent les systèmes opérationnels (gestion de la paie) de l'ENIEM et EI.

3.2- TIC, déterminisme et interactions : quel apport au processus d'apprentissage organisationnel des entreprises publiques algériennes ?

Pour déduire l'apport des TIC au processus d'apprentissage organisationnel des trois entreprises, nous associerons une analyse fondée sur la vision déterministe à une analyse fondée sur les effets des interactions entre TIC et les entités qui les entourent.

Nous avons relevé dans les trois entreprises l'existence de positions déterministes. Ce déterminisme (organisationnel et technologique) est néanmoins, plus important à SAIDAL compte tenu de l'importance de la mise à niveau engagée. D'un côté, il est attendu du nouveau SI de soutenir la nouvelle organisation de l'entreprise. Le portefeuille projet TIC de SAIDAL dont les systèmes d'aide à la gestion des connaissances étant requis pour la réussite de la transition (déterminisme organisationnel). De l'autre, la mise en œuvre des projets a entraîné une évolution dans les caractéristiques de l'organisation (déterminisme technologique).

Le déterminisme technologique à SAIDAL concerne l'évolution du modèle organisationnel avec la création de la direction centrale des SI et une nouvelle répartition des tâches. La mise en œuvre des projets SI a par ailleurs, été l'occasion de l'évolution des métiers et des compétences. Elle a rendu nécessaire la désignation d'un responsable applicatif métier qui a la charge d'assurer le développement et l'intégration des applications informatiques conformément aux spécificités fonctionnelles métiers. De même que, la nécessité de se doter d'un site Web à la hauteur de l'image de marque de SAIDAL a motivé l'existence d'un Web master pour s'occuper de la modernisation et l'actualisation du site de l'entreprise. La conduite de ses projets SI a également entraîné d'importantes actions de formation dans le domaine informatique à SAIDAL par rapport à ENIEM et EI.

En plus des actions résumées dans le tableau N°5, et afin de parachever la mise en place de l'outil de gestion automatisée de la force de ventes et de la relation clients, le comité du projet CRM⁸⁶a lancé un cycle de formation au profit de tous les utilisateurs. Ce cycle

⁸⁶Customer Relationship Management

de formation s'est déroulé en dix sessions réalisées le mois de septembre 2014 dans le but d'initier : 101 visiteurs médicaux, 15 superviseurs et 04 chefs de départements à l'utilisation de ce nouvel outil. (SAIDAL Info, Aout/Septembre 2014).

Tableau N° 5 : **Récapitulatif des actions de formation réalisées par les trois entreprises dans le domaine informatique en 2014 :**

Entreprise	Lieu	Nombre d'agents		Thèmes
ENIEM	Interne	Chefs de département SI, administrateurs réseaux et techniciens.		Administration de la nouvelle plateforme réseau du groupe.
		Ing./Adm./base de données.	18	Administration des BDD sous SQL server 2008.
	Externe	Ing./Tech.Adm./ réseaux	40	-Administration réseau sous windows server 2008.
		Ing./Adm./web	6	-Microsoft share point 2010.
		Ingénieurs	9	-Pratiques d'ITL.
	Externe	Ing./Tech.	10	- Intégration d'Open ERP
	Externe	Ing./Tech.	10	-Initiation au langage Python.
	Externe	Ing./Tech.	02	-Sécurisation des réseaux informatiques avec ISA Server ».
				-Exploitation et maintenance des variateurs de vitesse
	Externe	Ing./Tech.	03	MASTERDRIVE VC

Source : Construit sur la base d'un document interne DSI/SAIDAL, décembre 2014, d'un document interne DRH/EI, Décembre 2014 et de nos entretiens avec la directrice de l'UPT/ENIEM.

A l'instar de la plupart des EPE algériennes (Rachedi, 2013 ; Benabou, Chelil et Tabeti, 2015)⁸⁷, le déterminisme technologique est faible dans le cas de l'ENIEM et E.I, car d'une part, la demande organisationnelle n'a pas suscité pour sa satisfaction de puiser dans les moyens à contenu technologique comme les SIAGC. D'autre part, les propriétés des TIC ont eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'organisation. Les TIC représentent au sein de ces deux entreprises

⁸⁷ Ces études concernant entre autres, le cas de deux EPE : Sonelgaz et Sonatrach, ont montré que les TIC n'ont pas entraîné le renforcement de l'autonomie du personnel et que le raccourcissement des lignes hiérarchiques n'a pas eu lieu malgré le développement de la coordination.

des insertions technologiques qui n'ont pas nécessité des changements importants pour accompagner leur diffusion.

Notre analyse fondée sur les effets des interactions exercées entre TIC, les normes institutionnelles de l'organisation et les individus, nous a permis de dégager trois résultats. D'abord, à partir des entretiens que nous avons eus avec quelques utilisateurs des TIC, ces technologies semblent provoquer des réactions dues aux écarts entre les représentations incorporées dans l'instrument et celles inscrites dans les fonctionnements habituels de l'organisation (opérations). Malgré les avantages qui leur sont reconnus, les TIC sont remises en cause pour leur inadéquation avec le contexte. En effet, certains n'hésitent pas même à SAIDAL à affirmer qu'un intranet et un portail Web collaboratif sont inconciliables avec le phénomène, bien ancré dans les mœurs organisationnelles algériennes, de la rétention de l'information. Pour d'autres, on ne peut s'attendre à des effets importants des TIC dans des organisations qui résistent. La culture organisationnelle des EPE algériennes serait comme ont eu à le montrer certains travaux (Boukrif, 2008 ; Benabderrahmane, 2012) la raison la plus palpable à la résistance au changement organisationnel et à la remise en cause des TIC dans ces entreprises.

Ensuite, dans leur rôle de régulateurs des rapports sociaux, les TIC semblent se heurter dans les trois entreprises aux jeux des acteurs et leur quête d'autonomie. Si la messagerie professionnelle dotée d'un portail Web collaboratif incite à la communication transversale et structure les règles de partage de l'information à SAIDAL, il n'en demeure pas moins que la collaboration est comme à l'ENIEM et EI un processus complexe. Il ne suffit pas de proposer l'outil pour que la collaboration s'effectue. Tel est l'avis recueilli auprès des utilisateurs des TIC dans les trois entreprises quant à leur rôle comme moyen de collaboration. D'autres facteurs prépondérants continuent à poser des difficultés aux trois entreprises et contrarient la médiation sociale par les TIC. Parmi ces facteurs, on peut citer le partage réel d'intérêts commun ou encore la liberté d'organisation et de fonctionnement des communautés de pratique.

Enfin, les TIC semblent constituer dans les trois entreprises une source de tension entre interaction et cognition. En effet, les

utilisateurs des TIC à ENIEM, SAIDAL et EI jugent important de tout mettre en œuvre pour s'emparer de l'instrument, le découvrir et parcourir la documentation qui s'y rapporte. Ils vont à la recherche d'informations complémentaires pour maîtriser ses usages. Cependant, dans leur recherche d'appropriation de l'objet, rien ne semblent les encourager à l'enrichir et à le faire évoluer. Dans les trois entreprises, la recherche d'apprentissage des TIC l'emporte sur la recherche de leur appropriation. Certains utilisateurs des TIC dans les trois entreprises mettent tout cela sur le dos du maintien de l'intensité de l'effort à son plus bas niveau dans les EPE algériennes. D'autres, parlent de managers perceptifs qui collectent de l'information et la gèrent selon un modèle préconçu.

Dans de telles conditions, les TIC servent la combinaison des connaissances (explicite vers explicite). L'apport de ces technologies aux autres types d'apprentissage : externalisation (tacite vers explicite), internalisation (explicite vers tacite) et la socialisation (tacite vers tacite) est limité. Les raisons sont de nature technologique liées à l'inexistence de certains systèmes importants comme les systèmes GED, Workflow et autres. Elles tiennent surtout aux obstacles liés à l'intermédiation sociale par les TIC. De même, les TIC ne servent qu'un apprentissage cognitif se traduisant par une modification des perceptions, et des représentations (stratégie d'action au sens d'Argyris et Schon). Elles ne pourront servir un apprentissage comportemental nécessitant un changement de procédures, des routines organisationnelles, c'est-à-dire les méthodes de travail et de fonctionnement de l'organisation (stratégie d'usage au sens d'Argyris et Schon). D'ailleurs, comme le diraient la majorité des utilisateurs de TIC au sein des trois entreprises, ces technologies sont orientées exploitation, c'est-à-dire pour consultation et toutes opérations de mise à jour et ne permettent pas une recherche de nouvelles connaissances. Pour résumer nos résultats de recherche, nous avons choisi de mobiliser la matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces)

Synthèse des principaux résultats de recherche en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces	Faiblesses
- Une bonne diffusion des TIC avec une Informatisation satisfaisante des processus clés et une extension vers plus de niveaux organisationnels. - Un déterminisme technologique important - Des structures informatiques opérationnelles et une équipe IT volontaire et qualifiée.	- Une faible intégration des TIC à la gestion des connaissances et des compétences. - Tensions liées aux interactions des TIC avec leur contexte, favorisant l'opération sur la transformation ; la cognition sur l'appropriation et le contrôle sur l'autonomie. - Un modèle organisationnel et un style de management non favorables à une meilleure contribution des TIC au processus d'apprentissage organisationnel de ces entreprises
Opportunités	Menaces
- Un capital connaissance, assez important. - Possibilités offertes par le développement technologique lié aux TIC.	- Des secteurs d'activité de plus en plus exigeants en termes de gestion des connaissances et des compétences.

CONCLUSION

L'analyse présentée dans cette étude permet de comprendre la relation entre les TIC et le processus d'apprentissage organisationnel des EPE algériennes. Cette relation s'établit autour des systèmes d'information de gestion des connaissances et des compétences. Elle n'est rien d'autres que l'effet des déterminismes, notamment technologique et des interactions entre les TIC, l'organisation et les ressources humaines. Les résultats de nos investigations empiriques semblent démontrer qu'à l'instar de la plupart des EPE algériennes, l'intégration et les usages des TIC à SAIDAL, ENIEM et EI sont orientés vers l'organisation et les domaines fonctionnels. D'ailleurs, la mise à niveau des SI de SAIDAL a porté sur l'élargissement du champ d'intervention des TIC à de nouveaux domaines fonctionnels (gestion de la force de vente), intra fonctionnels (logistique, ressources humaines) et à plus de niveaux de l'organisation (niveau de l'aide à la décision et de la stratégie). En revanche, l'intégration des TIC à la

gestion des connaissances demeure faible dans les trois entreprises, et ce même après la mise à niveau des SI de SAIDAL. En dépit de quelques investissements, le rôle des TIC se trouve dans les trois entreprises réduit à celui de pourvoyeurs de données. Ces résultats ne peuvent que montrer le manque d'engagement des EPE algériennes dans un processus d'apprentissage organisationnel. Ces entreprises continuent à être gérées comme des lieux de gestion et d'application de connaissances produites à l'extérieur.

Si de l'angle de vue de la vision déterministe tout semble montrer un effet des TIC sur les caractéristiques structurelles de l'organisation, notamment à SAIDAL, dans leur rôle de médiateurs, ces technologies provoquent des tensions au sein des trois entreprises. Nous avons montré que dans ce jeu de tensions, l'opération, le contrôle et la cognition, l'emportent sur la transformation, l'autonomie et l'appropriation. L'organisation de ces entreprises résiste au renouvellement des pratiques, exerce une pression de contrôle et gère l'information suivant un modèle préconçu démotivant les processus d'appropriation de ces technologies. Dans de telles conditions, les TIC servent la combinaison des connaissances (explicite-explicite), un apprentissage cognitif (simple boucle) et d'exploitation.

Références bibliographiques

- Amabile S., Gadille M.,**(2003). « *Les NTIC dans les PME : stratégies, capacités organisationnelles et avantages concurrentiels* » In revue française de gestion, N° 144.
- Belet D.,** (2003). « *Devenir une entreprise apprenante, les meilleures pratiques* », Editions d'organisations ;
- Bellahene O., & Ferfera M.Y.,** (2014). « *Les effets contrastés de l'intervention des laboratoires pharmaceutiques étrangers dans le secteur algérien de l'industrie pharmaceutique* ».In *Les cahiers du CREAD*, N° 107/108. Alger ;
- Benabderrahmane Y.,** (2012), « *Management des connaissances, déploiement des TIC et GRH des organisations : cas de l'Algérie*», Thèse de doctorat, Université de Montpellier III.
- Benabou D., Chelil A., Tabeti S.,** (2015) « *Perception par les employés du rôle stratégique des TIC & changement organisationnel : cas de quelques entreprises algériennes* » in *Européen scientifique Journal*, March, Volume11, N°7.
- Bendiabdellah A., Benabou D., & Chelil A.,** (2006). « *L'apport des TIC à la réalisation des performances des entreprises algériennes* », in les cahiers du MECAS N°02, avril 2006
- Boukrif M.,** (2008). « *Ingénierie et pilotage du changement organisationnel : Cas de la réforme des entreprises publiques algériennes* », thèse de doctorat, Université A. Mira Bejaia ;
- Calmé I., Hamelin J., La fontaine J.P., Ducroux S., & Gerbaud F.,** (2013). « *Introduction à la gestion* », Edition Dunod. Paris ;
- Delmond M.H., Petit Y. & Gautier J.M.,** (2007). « *Management des systèmes d'information* », Edition Dunod, Paris ;
- Ferrary M., & Pesqueux Y.,** (2006). « *Management de la connaissance, Knowledge Management, apprentissage organisationnel et société de la connaissance* », Edition Economica. Paris ;
- GMV Conseil** (2000). « *Impacts des NTIC sur la compétitivité des entreprises industrielles* », étude présentée à la CPCI ;
- Gilbert P.,** (2005). « *Les TIC en contexte de gestion* », in « *Organisations et comportements : nouvelles approches, nouveaux enjeux* », Edition Dunod. (Sous la direction de Gilbert, Guérin et Pigeyre)

- Helfer J. P., Kalika M., Orsoni J.,** (2008). « *Management, stratégie et organisation* », Edition Vuibert Paris ;
- Beyou C., Isaac H., Josserand E., Kalika M., Ledru M.,** (2003) « *Lee-management: quelles transformations pour l'entreprise ?* », Editions Liaisons.
- Laudon K.C., Laudon J.P., Fimbel E., Costa S.,** (2010) « *Management des systèmes d'information* », Pearson Edition.
- Mebarki N.,** (2013) « *TIC et performance d'entreprise: étude d'impact - cas de quelques entreprises algériennes* » in les cahiers du cread n°104-2013
- Mokrane A.,** (2015) « *Diffusion et impacts des Technologies de l'information et de la communication au sein des entreprises : éléments d'analyse empirique du cas de l'industrie manufacturière algérienne* » Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
- Nafaa A.,** (2011), « *Appropriation des tic par les jeunes entrepreneurs Algériens: Enjeux et perspectives* », in Entrepreneurial practice review, Volume 1, Issue 4.
- Ouchalal H., Khelfaoui H., & Ferfera M.Y.,** (2006). « *Situation de la recherche et développement dans l'industrie algérienne: cas de trois entreprises publiques* ». In « *L'intégration de la science au développement: expériences maghrébines* », Editions Publisud, Paris.
- Rachedi A.,** (2013) « *TIC, structures et comportement des hommes* », Thèse de doctorat, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen.
- Reguieg-Issaâd D.,** (2010): « *appropriation des technologies de l'information et de la communication (t.i.c) et pratiques organisationnelles et manageriales dans les entreprises algériennes : une étude empirique* », in les cahiers du cread n°91/2010
- Reix R.,** (2004). « *Systèmes d'information et management des organisations* ». Edition Vuibert ;
- Reix R.,** (1992). « *Evaluation des systèmes d'information* », *Encyclopédie de Management*, Edition Vuibert ;
- Salmi S,** (2006). « *L'entreprise algérienne à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication : Cas d'Electro-industries « EI » d'Azazga* », mémoire de Magister option gestion des entreprises, soutenu le 06/07/06 à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi – Ouzou ;

Zara O., (2004). « *Le management de l'intelligence collective : vers une nouvelle gouvernance* », M2 Editions.

Rapports des entreprises étudiées.

Electro-industries, (2014), *Rapport de gestion* ;

Electro-industries, (2014), *Situation informatique établie par le département informatique en décembre* ;

Electro-industries, (2014), *Présentation de l'entreprise*, Juillet ;

Electro-industries, (2014), *Inventaire du matériel informatique*, Décembre ;

ENIEM, (2014), *Inventaire du matériel informatique*, Décembre ;

ENIEM, (2013), *Rapport de gestion* ;

ENIEM, (2012), *Etat des lieux : situation informatique du CAM du 4 Avril* ;

SAIDAL, Directrice des systèmes d'information de (2012,2014), 2^{ème} et 4^{ème} conférence et sociale, Décembre;

SAIDAL, SAIDAL info, bulletin interne N° 02 Décembre 2013, N° 4 Février 2014, N°8 Juin 2014, N° 09 Juillet 2014, N°10 Aout/Septembre 2014, N°11 Octobre 2014 et le N° 13 Décembre 2014 ;

SAIDAL,(2014),*Document interne de la direction des systèmes d'information*, Décembre ;

SAIDAL, *Rapports de gestion de 2005 et 2009 et Rapports du conseil d'administration de 2010 à 2014* ;

Les sites web des entreprises étudiées

www.saidalgroup.dz

www.eniem.com.dz.

www.electro-industries.com

ANNEXES

Tableau N° 6 : Les logiciels gérés par le Département informatique du CAM/ENIEM en 2014 :

Domaine du logiciel	Editeur	Date d'installation-Actualisation
Système Achat	Acquis	1994-2005
GPAO	Acquis	1993
Système comptable	Acquis	1993-2011 IAS -IFRS
Système paie	D.I*	1988-2011
Gestion des rebuts	D.I	Début 2000
Gestion immobilisations	D.I	1997
Gestion sociale	D.I	Début 2000
Application transit	D.I	2005

DI : Développement interne .Source : Construit sur la base de l'état des lieux informatique CAM 2012 et nos entretiens avec la directrice de l'UPT/CAM.*

Tableau N°7 : La liste des logiciels gérés par le département informatique d'Electro-industries en 2014

Domaine du logiciel	Editeur	Date d'installation-Actualisation
Gestion de la paie	Acquis	2002
Gestion appro/stocks et facturation	Acquis	2001-2012
Comptabilité générale	Acquis	1998-2011 normes IAS-IFRS-2012
Gestion des tarifs douaniers	Acquis	2004
Gestion des temps	Acquis	Début 2000
Gestion des investissements	D.I	2004
Gestion de la normalisation	D.I	2003

Source : Construit sur la base de la situation informatique de 2014 et nos entretiens avec la cheffe de DI/EI

Tableau N° 8 : la liste des logiciels de gestion du groupe SAIDAL en 2014

Domaine	Editeur	Année d'installation-Actualisation
Comptabilité	acquis	2010
Ressources humaines	acquis	2014
Gestion du temps	acquis	2007-2014
Gestion des stocks MP/AC	D.I	2006-2014
Gestion des stocks PF et ventes	acquis	2001
CRM	acquis	2014
CBN-production approvisionnement	D.I	2014

Source : Document interne direction des systèmes d'information SAIDAL, Décembre2014.

FORECASTING ALGERIA'S NATURAL GAS PRODUCTION USING A BASIC AND GENERALIZED HUBBERT MODEL

Hicham **BENAMIROUCHE***
Oum Elkheir **MOUSSE****

Received : 24/05/2017/ **Accepted** 27/02/2018 /**Published online** : 14/03/2018

ABSTRACT

This paper aims to evaluate a long-term physical availability of natural gas in Algeria using the peak production approach. This leads to estimate two models. The first is the basic Hubbert model, while, the second is second is the Generalized Hubbert model, which accounted for disruptions in gas production by using a series of Hubbert curves in combination with a polynomial smoothing function to improve the first model. Our findings show that is more reliable to present the peak as a short plateau from 2005 to 2008, with respective volume of 107.5 to 109.5 Billion cubic meter (bcm). About 2000 bcm will be produced in the upcoming years, with 90% depletion by 2035. The results of forecasts' accuracy indicate that the second model provide a high accuracy forecast.

KEYWORDS: Hubbert Curve, Generalized Hubbert Model, Natural gas production, Algeria.

JEL CLASSIFICATION: C53, Q35, Q47.

* Research Center of Applied Economics for Development. CREAD. E.mail: hbenamirouche@yahoo.fr / h.benamirouche@cread.dz

** Higher National School of Statistics and Applied Economics. ENSSEA

PRÉVISION DE LA PRODUCTION GAZIÈRE DE L'ALGÉRIE PAR LE MODÈLE GÉNÉRALISÉ DE HUBBERT

RÉSUMÉ

Cet article a pour objectif d'évaluer la disponibilité du gaz naturel en Algérie à long terme en s'appuyant sur l'approche pic de production. Cela a conduit à l'estimation de deux modèles. Le premier est le modèle de base de Hubbert, tandis que le deuxième est le modèle généralisé de Hubbert, qui tient compte des ruptures de production gazières par la combinaison d'une série de modèles de Hubbert avec des fonctions d'intervention pour améliorer le modèle de base. Les résultats montrent qu'il est plus réaliste de présenter le pic comme un court plateau de production, allant de 2005 à 2008, avec un volume de 107.5 à 109.5 milliards de mètres cube (Gm^3), respectivement. Environ, 2000 Gm^3 restantes pour les années avenir, avec un épuisement de 90% du total de réserves à l'horizon 2035. Les résultats de validation et de comparaison des modèles montrent que le deuxième modèle fournit des prévisions avec une haute précision.

MOTS CLÉS Hubbert Curve, Generalized Hubbert Model, Natural gas production, Algeria.

JEL CLASSIFICATION: C53, Q35, Q47.

تقدير إنتاج الغاز الطبيعي في الجزائر باستعمال النموذج الأصلي و النموذج العام لهوبرت

ملخص

يهدف هذا المقال إلى تقييم وفرة الغاز الطبيعي في الجزائر على المدى البعيد، وذلك بالاعتماد على طريقة ذروة الإنتاج، حيث تم تقدير نموذجين لتوقع تطور إنتاج الغاز. النموذج الأول هو النموذج الأصلي لهوبرت، بينما النموذج الثاني فهو النموذج العم لهوبرت، و الذي يأخذ بعين الاعتبار فترات اضطراب الإنتاج وذلك باستعمال منحنيات هوبرت مع دوال التمهيد من أجل تحسين جودة النموذج الأصلي. أظهرت النتائج أنه من الأفضل صياغة ذروة إنتاج كفترة قصيرة ممتدة من 2005 إلى 2008، حيث تنحصر كمية الإنتاج بين 107.5 إلى 109.5 على التوالي. كما أنه يتبقى حوالي 2000 مليار متر مكعب كاحتياطات قابلة للاستخراج مع تسجيل استنفاد 90 بالمائة من إجمالي الاحتياطات بحلول 2035. تشير نتائج جودة التوقع أن النموذج الثاني يقدم تقديرات عالية الدقة.

كلمات مفتاحية: منحني هوبرت، النموذج العام لهوبرت، إنتاج الغاز الطبيعي، الجزائر.

تصنيف جال: C53, Q35, Q47

1- INTRODUCTION

In Algeria, oil and natural gas are considered as a vector for socioeconomic development. However, the ratio Reserves to the production of each resource (56 years for gas vs 18 years for oil; (see BP Statistical Review of World Energy (2014)) gives natural gas the priority to cover the energy needs of the country in a long term.

Natural gas represents around 41% of primary energy production, 97% of electricity production sources, 65% of energy's total consumption, 56% of hydrocarbon export volume and, 30% of foreign exchange earnings from hydrocarbon (See National energy balance 2014: Algeria's Energy Ministry, Edition 2015).

Since 2005, natural gas production volume has been stagnating and fluctuated around 106 bcm (without Reinjected volume). Campbell (2009) has given the peak gas of Algeria in 2011, and Mohr (2010) has differentiated three cases, in which peak gas could be registered between 2015 and 2020 with peak volume from 110 to 129 bcm. Guseo et al. (2015) show a decreasing trend in conventional Algerian natural gas production. The authors estimated the ultimate recoverable reserves of Algeria at 3000 bcm in the end of 2012.

Thus, predict the evolution of natural gas production is becoming increasingly necessary to establish the future energy policy of the country regarding the continued increase in domestic gas consumption and to honor the gas export contracts. In fact, during the last decade since 2005, Algeria's natural gas demand grew at 5,3%/year while the marketed production decreased by 0,5%, resulting in contraction of total gas export volume of 3.5%/year.

Various techniques have been employed to model and forecast oil and gas production. Jakobsson, et al. (2014) had summarized the modeling approaches into two broad classes; Top down models that forecast aggregate production through some form of extrapolation of aggregate variables (curve fitting, system dynamic simulation and economic model). The second is the Bottom-up models that represent the supply chain of the upstream oil industry, and forecast aggregate production as the sum of production from smaller units.

But, two techniques have received considerable development efforts and application (Kaufmann et Cleveland, 2001). The first one is

based on fitting discoveries and production data models, the so-called Hubbert curve. The work of the petroleum geologist Hubbert (1956, 1962) was relatively successful in estimating US oil production in the lower 48 states. The Hubbert curve is identical to the continuous form of the logistic equation. Rehrl and Friedrich (2006) have explained the behavior of oil discovery by combinations of two effects: (i) increasing information with exploration and cumulative discoveries, (ii) decreasing recovery rate with exploitation and cumulative discoveries.

Several authors had used Hubbert model (or its variants) to forecast world oil and gas production (Alfattah and Startzman 2000, Bartlett 2000, Campbel and Laherrere 1998, Guseo et al 2007, Imam et al 2004, Laherrere 2007, Magio and Cacciola 2009, Mohr and Evans 2010, Wang et al 2011). In addition, other studies had been based on this technique to forecast production in specific countries such as Former Soviet Union (Laherrere 2002), United States (Reynold and Zhao 2007), Brazil (Saraiva et al 2014, Szklo, et al. 2007), Peru (Chavez-Rodriguez 2015), OPEC (Ebrahimi and Ghasabani 2015, Nashawi, et al. 2010), Iran (Kiani, et al. 2009).

However, the Hubbert approach has some limitations (Laherrere 1997, 2000, Bardi 2005, Brandt 2007, Guseo et al 2007, Magio and Cacciola 2009). It assumes that oil production is only time-dependent and does not take into account the effect of possible technological and/or economic factors. In addition, it provides a forecast with only one peak in oil production, which seems valid when applied, but only in a small number of cases, i.e., oil production in the US Lower 48 states (already proven) or countries with a large number of oil fields and basins, such as the Former Soviet Union.

The second technique, has received considerable development efforts, is the economic model for the depletion of an exhaustible resource, the so-called Hotelling model (Hotelling 1931). The economic models use the economic factors such as prices, costs to explain the evolution of production or supply (Fattouh 2007). Various authors showed that economic variables could improve the fit of the Hubbert curve: Kaufmann (1991), Cleveland and Kaufmann

(1991), Kaufmann and Cleveland (2001), Reynolds (1999), Reynolds and Baek (2012), Smith (2012).

For Algeria's case, it could be hypothesized that gas discovery and production could follow a Hubbert model, then, it is time-dependent. However, the production history in Algeria is marked by some State interventions (1974, 1980), accidents (2006, 2013) and, demand shock (2009), which can result in disruptions, and therefore the basic curve of Hubbert could generate a poorly fitting model to the data. In fact, Moussi (2012) estimated the peak gas of Algeria to be occurring in 2004 using this basic Hubbert Approach, while the historical data show that it was occurring in 2008.

Alternatively, new approaches could be following. Research in growth and diffusion contexts allows considering interventions, which may heavily affect normal production evolution. In fact, Guseo, et al. (2007) examined joint effects of economic and strategic or technological interventions using a Generalized Bass Model (GBM) developed by Bass et al (1994), in which authors have specified an intervention function. Later, Guseo et al (2015) developed an extended version, namely, Generalized Bass Model Bemmaor Modified Model (GBMBMM). The model incorporates and expands the basic nature of GBM by introducing latent heterogeneity effects based on relevant contributions by Bemmaor (1994) and Bemmaor and Lee (2002). Based on Algeria's marketed gas production, Guseo et al (2015) estimated the recoverable reserves at 3000 bcm. However, until the end of 2014, Algeria's cumulative gas production has reached 2966 bcm (including flared and shrinked production), which suggests that Guseo et al (2015) underestimated the ultimate recoverable gas reserves of Algeria. For this, the Generalized Hubbert Model (Mohr and Evans, 2010) can be employed in our case. It accounted for disruptions in gas production by using a series of Hubbert curves in combination with a polynomial smoothing function for improving the basic Hubbert curve.

Given the few scientific empirical literature about the Algeria's Natural gas production, our study aims to estimate and forecast natural gas production in Algeria uses a basic Hubbert curve, and

then proposing a Generalized Hubbert Model, developed by Mohr and Evans (2010).

The rest of the paper is organized as follows. Section two provides a brief review of natural gas production in Algeria. Section three presents methodology and Data. Section four reports the empirical results and discussion. Conclusion and policy implications are given in the final section.

2- NATURAL GAS PRODUCTION IN ALGERIA

The first discoveries of natural gas in Algeria were carried out in 1954 in the basin of Ahnet and In Salah (1956). However, these two discoveries have not been exploited for commercial and economic reasons.

Algeria's largest natural gas field "Hassi R'Mel" was discovered in November 1956, with initial proved reserves of 3000 bcm. It holds more than half of Algeria's total proved natural gas reserves. Table 01 shows the most important discoveries in Algeria.

Table 01: The most important natural gas discoveries in Algeria

Basins	1st year of discovery	Initial Reserves (bcm)	1st year of production
Ahnet	1954	100	2004
In Salah	1956	107	2004
Hassi R'Mel	1956	3040	1960/1964
Tin Fouyé Tabankort	1960	260	1963/1999
Gassi Touil	1961	195.3	-
Alrar	1961	317	1965
Rhourde Nouss	1962	464	1988
Tiggentourine (Illizi)	1960	9	2006
Ohant (Illizi)	1960	-	1961/2003

Source: Using Mekhalfi. A (2014) and Verdu, Jean Yves (1996)

Based on the exploration efforts and the political events, we can distinguish four (04) periods of the discoveries' history. The first started in 1910 to 1950, which consisted to look for hydrocarbons on the basis of surface indices, without achieving great results. The second started in 1950 to 1970. It was characterized by the discovery of the most important fields basing on the introduction of seismic and

drilling at greater depths. However, the number of discoveries was dropped rapidly following the departure of many oil companies in the aftermath of the independence in 1962. The third period, between 1970 and 1985, was characterized by a significant decline in the number of exploration drill following the nationalization policy. The efforts were concentrated to develop the discovered fields. The last period is marked by a profound modification of the legislation through the implementation of the law 86-14, which consists of the production's sharing with foreign partners. This allowed to attract more investments in drilling and exploration of new areas, and to introduce more new technologies. The results were satisfactory in term of the reserves' renewal.

Thus, natural gas production in Algeria started effectively in 1960 from the field of Hassi R'Mel, with a lower volume of 0,2 bcm, destined only to the domestic market. Since, gross production increased strongly, especially during second half of the 1990s following robust policy actions early that decade to bolster the gas sector (Aissaoui, 2013, 2016). However, this trend was reversing during the last decade since 2008. In fact, gross production dropped from 201.2 bcm in 2008 to 179,5 bcm in 2013 before slightly increasing to 183,8 in 2015. The key components of gross production (Re-injected and Marketed) have trended downward to 77,1 bcm and 84,5 bcm in 2015, after peaked to 95 bcm in 2009, and 89,2 bcm in 2005, respectively. Table 02 depicts the natural gas production components for each first year of different decades.

Table 02: Natural gas production components by one year of decade

Unit (bcm)	1970	1980	1990	2000	2008	2015
Gross Production	9,9	43,4	126,6	163,0	201,2	183,8
Reinjected	1,8	14,3	64,2	67,4	92,9	77,1
Flared	3,4	9,7	4,5	6,7	5,0	3,5
Shrinkage	0,7	1,3	6,2	5,5	16,8	18,7
Marketed	3,9	18,0	51,6	83,2	86,5	84,5

Source: Different National Energy Balance: Algeria's Energy Ministry

Aissaoui (2013) indicated: *“lower gross production and lower volumes of gas re-injected suggest that there may not have been enough raw gas to maintain the recycling process at its optimum capacity. This in turn suggests that, notwithstanding additional volumes during the last decade from Ohanet, In Salah (dry gas) and In Amenas, production has at best plateaued, probably as a result of mature fields, chief among them Hassi R'Mel, depleting faster than commonly assumed”*.

After 60 years of its discovery (1956), the giant field Hassi R'Mel has reached its maturity's stage. This field has been overexploited because of several reasons, such the failure of the Sonatrach-Repsol partnership in 2007 for the development of the integrated project in Gassi Touil, and the halt of gas production in Tiguentourine plant following the terrorist attack in 2013.

However, Attar (2016) indicated that Algeria still has a significant production capacity of the existing fields, and its production will increase through the development of current fields in the southwest Sahara which are expected plateau production can exceed 16 bcm additional in the medium term. (See table 03)

Table 03 : Gas Fields Being Developed or Contemplated for Development

	Sponsors	Estimated 2P reserves (bcm)	Expected Plateau production (bcm/year)	First production initially planned	Starting date at the time writing
Program in partnership					
In Salah Southern Fields	Sonatrach, BP, Statoil	65,0	(a)	2014	2016
Touat (Adrar)	Sonatrach, Engie	68,5	4,6	2016	2018
Reggane North	Sonatrach, Repsol, DEA, Edison	47,9	2,9	2017	2018
Timimoun	Sonatrach, Total, Cepsa	25,5	1,6	2016	2018
Isarene (Ain Tsila)	Sonatrach, Petrocletic, Enel	59,2	3,6	2017	2018
Sonatrach's own program					
Tinhert	Sonatrach	110,0	7,0	2015	2018
Ahnet (b)	Sonatrach	61,5	4,0	2015	-
Hassi Mouina	Sonatrach	-	1,4	-	-
Hassi Ba Hamou	Sonatrach	-	1,8	-	-
Menzel Ledjmet (Periphery)	Sonatrach	-	4,4	-	-
Bourarhat North	Sonatrach	-	-	-	-
Gassi Touil (Periphery)	Sonatrach	-	-	-	-
Erg Issaouane	Sonatrach	-	-	-	-
Tisselit North	Sonatrach	-	-	-	-

(a) Dry gas fields developed to maintain the planned plateau production of 9 bcm at In Salah, strated in Feb 2016

(b) Following Total's exit from Ahnet, Partex Oil & Gas, which hold a 2% stake in the venture, remains a virtual partner

Source: Aissaoui (2016) using Companies' Annual Reports and Official Web-posting

Aissaoui (2016) argued that “most of these projects are tight, dry or, in the case of the southwestern formations, have high CO₂ content, therefore too costly to be able to offset the notable shortfall in government revenues”.

The evolution of gas production reflects many uncertainties in terms of plateau and decline, which deserves to be studied through the analysis of its historical evolution and the estimation of its future trajectory.

3- METHODOLOGY AND DATA

3.1- Model Description

We aim to forecast the gas production in Algeria through the evaluation of the physical availability in the long term. We use the peak production approach, which offers long-term scenarios without investment constraints (Geopolitical, Economics,...).

This approach uses the Ultimate Recoverable Reserves (URR) and not the proven reserves. This allows for the influence of the following factors on the reserves' growth (Brocorens, 2009):

- Technology: improving the recovery rate of hydrocarbons in place within fields;
- Geological: addition of others fields identified later;
- Revaluation: successive corrections to initial evaluations of reserves.

In the peak production model, the evolution of production is represented by a Hubbert curve, and the URR include the gas already extracted, the remaining 2P reserves and, the estimate of future discoveries (Brocorens, 2009).

We are basing in this work on Hubbert's approach. For this, we follow, in a first time, the basic Hubbert model (Hubbert, 1962). Next, we describe an application of diffusive growth models, which is the Generalized Hubbert Model (Mohr and Evans, 2010).

3.1.1. Basic Hubbert model (HM)

K.Hubbert (1956) extrapolated the hydrocarbon production of the US and the world with a bell shape curve. He only presented some graphical methods (See Michel, B, 2010). The main idea of the Hubbert curve is that the rate of discoveries/production for a given set of fields would grow exponentially up to a maximum value, after which it would decrease until reserves were exhausted, following a bell-shaped curve (See Saraiva, et al. 2014).

In a later study, Hubbert (1962) gave a more detailed methodology. He proposed to model the cumulative discoveries of hydrocarbons with a simple logistic curve, which is discovered by Verhulst in 1838:

$$Q_D(t) = \frac{Q_{\infty}}{1 + ae^{-bt}} \dots \dots (1)$$

Where Q_D and Q_{∞} represent, respectively, the accumulated production up to time t , which tends to Q_{∞} the ultimate reserves URR. a and b are estimated parameters.

Laherrere (2000) indicated that in practice it is more convenient to use the derivative of the logistic curve to model how annual production starts and ends at zero with a peak in between. It is in effect the Hubbert curve, although there are variants such as the Gauss curve, the Cauchy curve, the sine wave and even the parabola.

Equation (1) was reviewed by several authors (Kaufmann, 1991, Moroney and Berg 1999, Laherrere 2000, Rehrl and Freidrich 2006, Szklo, et al. 2007, Saraiva, et al. 2014) to the following representation:

$$P_t = \frac{2P_m}{1 + \cosh[b(t - t_m)]} \dots \dots (2)$$

Where :

$$b = \frac{4P_m}{Q_{\infty}} \dots \dots (3)$$

Where P_t is the production in period t ; P_m is the production peak, which occurs in t_m ; b and c are parameters.

Laherrere (2000) argued that a simple Hubbert curve may be ideally applied only in the following cases:

- Where there is a large population of fields, such that the sum of a large number of asymmetrical distributions becomes symmetrical (normal) under the Central Limit Theorem of statistics;
- Where exploration follows a natural pattern unimpeded by political events or significant economic factors;
- Where a single geological domain having a natural distribution of fields is considered, political boundaries should be avoided.

3.1.2. Generalized Hubbert Model (GHM)

In the presence of disruptions, the basic Hubbert curve tends to generate a poorly fitting model to the data. Mohr and Evans (2010) proposed the Generalized Hubbert model (GHM), which accounted for disruptions by using a series of Hubbert curves in combination with a polynomial smoothing function for improving the basic Hubbert curve.

Then, according to Mohr and Evans (2010):

$$\frac{dQ_t}{dt} = bQ_t \left(1 - \frac{Q_t}{Q_m}\right) X_t \dots \dots \dots (4)$$

Where b is the rate constant, and X_t is the intervention function used to insert disruption.

Based on the specification in equation (2) and the equation (4), we can obtain the following function to estimate:

$$\frac{dQ_t}{dt} = \frac{b \cdot Q_m \cdot X_t / 2}{1 + \text{Cosh} \left[b \left(\int_0^t X(\tau) d\tau - t_m \right) \right]} \dots \dots \dots (5)$$

Where Q_m is the Ultimate Recoverable Reserves (URR).

Guseo, et al. (2007) modeled the intervention function as a summation of disruptions, $i \in \{1, 2, \dots, n\}$:

$$X_t = 1 + f_1(t) + \dots \dots \dots + f_i(t) \dots \dots \dots (6)$$

With each disruption could have an exponential form, i.e:

$$f_i(t) = c_i \exp(b_i(t - t_{di})) H(t - t_{di}) \dots \dots \dots (7)$$

Where

t_{di} , b_i , and c_i are the commencing year, the rate constant and the amplitude of the i -th disruption, respectively.

$H(t - t_{di})$ is the unit step function, commencing in year t_{di} , and is defined as :

$$H(t - t_{di}) = \begin{cases} 0, & t - t_{di} < 0 \\ 0.5, & t - t_{di} = 0 \\ 1, & t - t_{di} > 0 \end{cases} \dots \dots \dots (8)$$

The specification of Guseo, et al. (2007) meant that the disruption, f_i , increased with the time given the sign of b_i . Usually, it is negative producing mean reverting effect, then any disruption must eventually dissipate over time. In fact, Mohr and Evans (2010) modified the function $f_i(t)$. Mathematically, it's given by:

$$f_i(t) = \begin{cases} 0 & \text{sit} < t_{di} \\ \frac{c_i(t - t_{di})}{t_{ri}} & \text{sit}_{di} \leq t < t_{di} + t_{ri} \\ c_i \exp[b_i(t - t_{di} - t_{ri})] & \text{sit}_{di} + t_{ri} \leq t \end{cases} \dots \dots \dots (9)$$

Where

t_{di} is the commencing year of disruption, c_i controls how far production decreased, t_{ri} controls how long production was decreasing, and b_i controls how quickly production recovered.

3.2- Accuracy of the results

The accuracy of the forecasts is measured using local and general index. The local accuracy is based on the mean absolute error (MAE), the root mean square error (RSME) and the mean absolute percentage error (MAPE) (See Diana Emang, et al. 2010). We use only the MAPE in the case of local accuracy index because the two other indexes are poor measures of forecasting errors. The following equation is the formula used in computing the MAPE:

$$MAPE = \frac{\sum_{i=1}^N \left| \frac{Q_i - \hat{Q}_i}{Q_i} \right|}{N} * 100\% \dots \dots \dots (10)$$

Where Q_i and $\hat{Q}_i$ are the actual observed values and the predicted values, respectively. N is the number of the predicted values.

The accuracy of the forecast is evaluated based on the estimation of error, thus the smaller the value of MAPE, the better the forecast is. This criterion is expressed in easy generic percentage terms. Lewis (1982) established the criterion of MAPE for model evaluation (See Table 04).

Table 04 : **Typical MAPE Values for Model Evaluation**

MAPE %	Evaluation
$MAPE \leq 10\%$	High accuracy forecasting
$10\% < MAPE \leq 20\%$	Good forecasting
$20\% < MAPE \leq 50\%$	Reasonable forecasting
$MAPE > 50\%$	Inaccurate forecasting

Source: Lewis (1982)

Following Guseo et al (2007 and Guseo et al (2015), the global accuracy can be evaluated in two steps. As the first step, the squared multiple partial coefficient is computed with the following index:

$$\tilde{R}^2 = (R_{GHH}^2 - R_{HM}^2) / (1 - R_{HM}^2) \dots \dots (11)$$

In order to evaluate the significance of the extension Generalized Hubbert Model with respect to the Basic Hubbert Model, we calculate the F-ratio as follow:

$$F = [\tilde{R}^2(N - \gamma)] / [(1 - \tilde{R}^2)\theta] \dots \dots (12)$$

Where; N is the number of observations γ is the number of parameters in Generalized Hubbert Model and, θ is the number of parameters in this model not considered in basic model.

F is a Fisher-Snedecor distribution, $F \sim F_{\theta, (N-\gamma)}$, with the common threshold 4 as an approximate robust criterion (For more details see Guseo et al (2015)).

Furthermore, we can compute the Bayesian Information Criterion (BIC) to identify the best model since the Generalized model is an extension of the Basic Hubbert model.

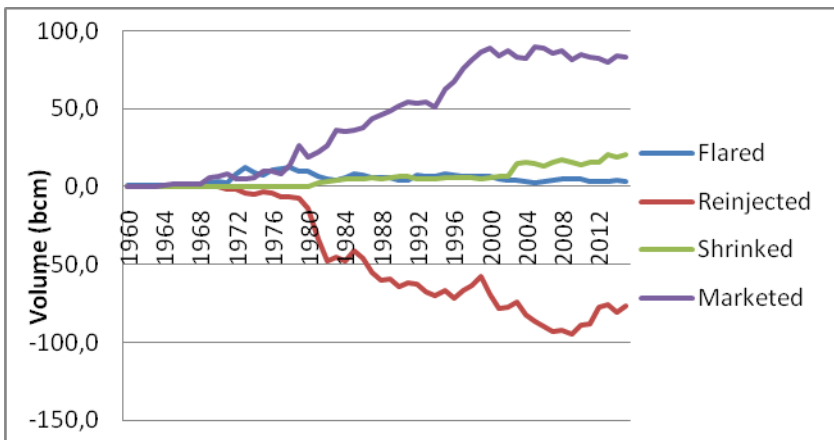
$$BIC = N \cdot \ln\left(\frac{RSS}{N}\right) + k \cdot \ln(N) \dots \dots (13)$$

Where RSS represents the Residual Sum of Squares for the fitted model and k is the number of parameters. A lower value for BIC is expected for the best fitted model.

3.3- Data

Algeria's gross gas production has increased significantly since the 80s to 2005, where it began to stagnate and peaked in 2008 (203 bcm). Its main components, marketed and reinjected production, had relatively the same evolution. The first one had peaked in 2005 (89 bcm), while the second in 2009 (95 bcm) which reflected the continuous efforts to increase the pressure within the field, especially the older one (See figure 01).

Figure 01 : Algeria's Natural Gas production components

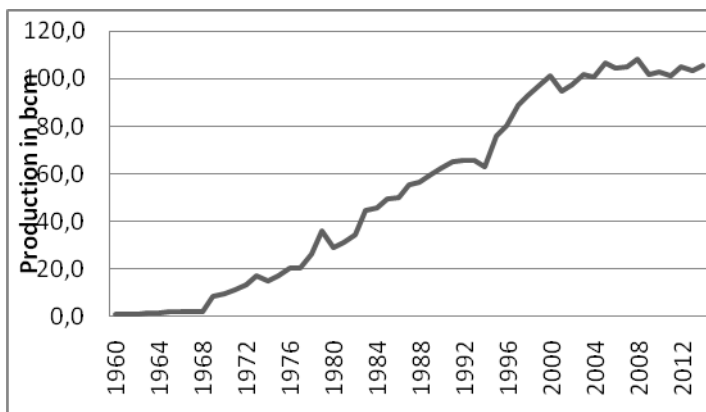


Source: Aissaoui (2001 et 2013) and the authors using OPEC Statistical Bulletins

To estimate the ultimate reserves and peak gas, we use cumulative production data because the technical evaluation of reserves is not very reliable since the resources have been over estimated to dismiss the risks of their exploitation, to improve the investment attractiveness and then, to strengthen the sales position, especially via long-term contracts. This cumulative production represents the sum of marketed, flared and, Shrunk production (Or the gross production minus the reinjected).

In fact, figure 02 reports the evolution of this volume, in which we cannot differentiate any second cycle of production until 2014, but the phase 2005-2014 gives an idea about a probable production plateau stage.

Figure 02 : **Annual Production (bcm)**



Source: Calculating using Aissaoui (2001 and 2013) and OPEC (2016).

The evolution of Algeria's natural gas production in figure (02) leads to hypothesize that cumulative production could have the form of a logistic curve. The gas production has not been affected by geopolitical factors, such the quota policy as the case of oil, nor by a major economic factors, and less by the investment policy, since the great discoveries were carried out between the half of 50s and the early of 60s, and the development of the giant Hassi R'Mel was made in the 70s.

In addition, the medium and small others fields contribute to stabilize the production and later to compensate for the decline of Hassi R'Mel. This could give, mathematically, a symmetrical shape to the production curve.

However, this figure presents some temporary declines of production, which happened in/or after the year of the institutional, technological and economic interventions, and could be considered as disruptions. Table 05 describes these interventions.

Table 05: **Disruptions of natural gas production**

Year	Event caused Disruption	Decline (%)
1974	OPEC Embargo	12.1
1980	Cancellation of agreement: with El Paso Natural Gas, and Valhyd Program	19.1
2006	Accident in Skikda's LNG Plant	1.8
2009	Financial and Economic Crisis	5.9
2013	Accident in Tiguintourine's natural gas Plant	1.8

Source: Uadapted using OPEC Annual Statistical Bulletin (2014).

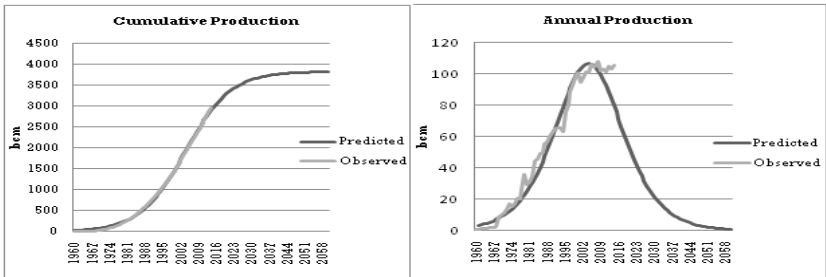
In Algeria's case, the embargo imposed by OPEC members in 1973, and the cancellation of: (i) the contract with American company El Paso Natural Gas, which focuses on the export of natural gas to US at a fixed price, not indexed on oil price, which is considered disadvantageous for Algeria's policymakers and, (ii) the plan Valhyd at the end 70s, could be considered as two institutional factors that result in disruptions in gas production. The accidents in gas production installations (Skikda LNG Plant 2004, terrorist attack in Tiguintourine 2013) are two additional technical factors that halted gas production in both sites. Finally, the financial and economic crisis of 2008, as an economic factor, had negatively affected the production of oil & gas through the fall in demand.

4- Results and Discussion

4.1- Basic Hubbert model

Based on equation (1), figure03 displays the results for the cumulative and annual natural gas production, respectively.

Figure 03: Predicted Gas Production with basic Hubbert model



The logistic curve of cumulative predicted values is very close to the curve of observed value, and the annual production curve appears symmetric. Based on the Hubbert curve, the Algeria peak gas occurred in 2005, with an approximate volume of 106 bcm. The future cumulative production could reach 3829,62 bcm, which reflects the URR of natural gas.

The estimated equation will be written as follows:

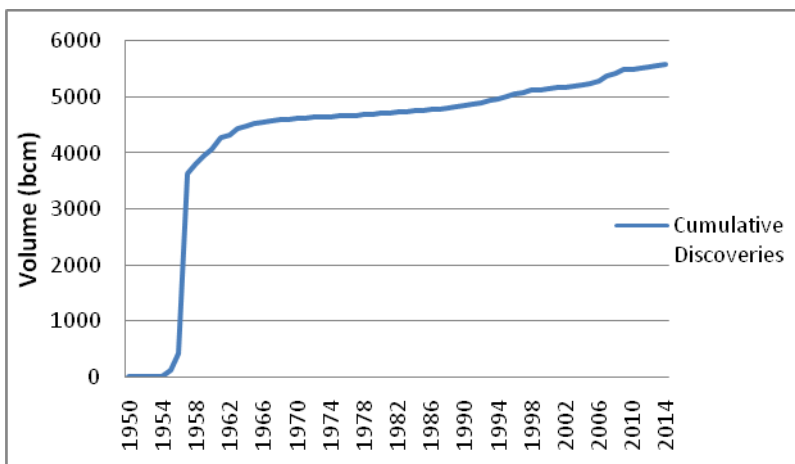
$$\frac{dQ_t}{dt} = \frac{3829,62}{1 + 146,14e^{-0,11t}} \dots \dots \dots (14)$$

If we consider the cumulative production’s volume at the end of 2015 was equal to 2955 bcm, then only 863 bcm remained to be produced in the upcoming years, and 90% depletion by 2025.

It appears that the Hubbert curve can well adjust the evolution of Algeria’s gas production. This could be justified through three factors.

The first one is relative to the cycle of discoveries because the production curve reflects in some degree the discoveries curve (Laherrere, 2000). Indeed, the existence of several cycles of discoveries can lead to several production cycles. However, we mentioned above that most of discoveries in Algeria were carried out between the mid-50s and the mid-60s. The following figure 04 shows the evolution of cumulative discoveries of natural gas in Algeria.

Figure 04 : Cumulative natural gas discoveries



Source: Established using Laherrere (2007) and Algeria's Energy Balance (2016)

The figure shows that about 80% of the gas discoveries were carried out between 1956 and 1965, of which the giant Hassi R'Mel (1956) accounted for 50% of the total. The discoveries in the 90s were not very significant like the first ones.

The development of fields began in Hassi R'Mel, where the gross production was around 100 bcm in the early of the 80s. While, the development of other fields has delayed. They contributed to increase the gross production in the 90s, and to offset the decline of Hassi R'Mel during the last decade. As the result, the evolution of the Algeria's gas production is based mainly on the discoveries realized between the 50s and 60s, and thus have only one cycle over the period 1950-2016.

The second factor is the structure of the gas production, which is mainly dominated by Hassi R'Mel (currently 50% and much more during the first years of production). The development of this giant field gives the general shape of the gas production curve. Its decline during this last decade has required an increasing reinjected volume to stabilize its pressure. Then, the other fields contribute only, during

this decade, to offset for its decline. This allowed to not have a second production cycle, and to give a symmetrical production curve.

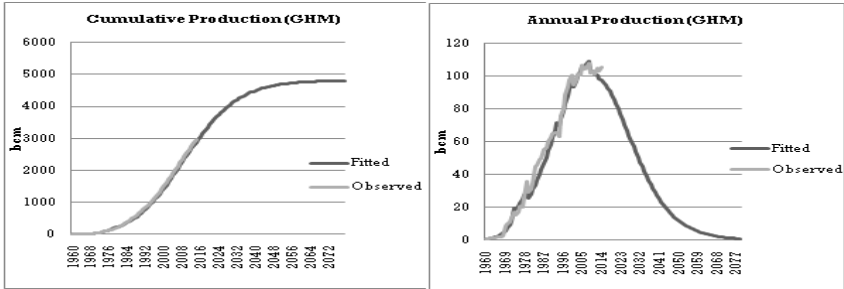
The third factor is the absence of significant economic or political factors that can largely affect gas production. Indeed, the natural gas production does not interfere with the constraint of production quotas like the case of oil. In addition, the low wellhead costs (0.60 \$/MMBtu, Aissaoui, 2016) compared to sales prices, lead to develop the majority of gas fields. In this context, the giant Hassi R'Mel was developed mainly after the nationalizations according the technical and economic conditions of the time, without significant disruptions. As the result, the evaluation of the long-term natural gas availability in Algeria through “the peak production” approach cannot be affected by these factors.

However, the estimated Hubbert curve predicts a peak gas to be occurred in 2005, while the observation shows that until 2015, the peak occurred in 2008. This gap could be due to some disruptions, as transitory declines, without affecting the symmetrical shape. These disruptions are caused by some events explained in the section 3.3. It becomes interesting to consider them for improving the quality of the Hubbert curve adjustment.

4.2- Generalized Hubbert Model

Based on the equation (05) and the specification in (6) and (9), the results of a Generalized Hubbert Model for Algeria’s Cumulative and annual natural gas production, have been summarized in figure (05).

Figure 05: Predicted Gas Production with Generalized Hubbert model (GHM)



The cumulative production curve is very close to the logistic curve, and the annual production is well described by the derived curve with disruptions. The annual production curve appears symmetric, and the estimated disruptions are very close to those observed. For an URR of 4897 bcm, the generalized Hubbert model projects a peak of 109,59 bcm to occur in 2008, with 90% depletion by 2035. About 2000 bcm will be produced in the upcoming years.

The estimated equation will be written as follows:

$$\frac{dQ_t}{dt} = \frac{4897,17}{1 + \cosh[0.10(t - 48,23)]} \dots \dots \dots (15)$$

Based on the results obtained from the basic Hubbert model and the Generalized Hubbert model, we can deduce that it is more reliable to present the peak gas as a plateau from 2005 to 2008.⁸⁸

In addition, taking the disruptions into account shifts the peak year a few years (3-7 years according to the IEA WEO 2008). The WEO(2008) suggested completing the peak production model with another short-term forecasting model to consider the economic, political and technological factors, which constitute the investment constraints. However, for the case of Algeria's gas production, we proposed to include the transitory events caused by these factors through an extension of the Hubbert model as specified by Mohr and Evans (2010). This remains possible only in the similar cases, which are well adjusted by the Hubbert curve based on the three reasons mentioned in the previous section.

Our findings about the remaining reserves at the end of 2015 (2000 bcm) differ from those reported by BP (British Petroleum) and APICORP (The Arab Petroleum Investments Corporation), which are 4500 bcm. Our estimates are, in our opinion, more reliable for three reasons. Firstly, we have used the volume effectively produced (gross minus the reinjected production, or the sum of the marketed, shrinked and, flared production) and not only the marketed production. Secondly, the Hubbert approach can well adjust the case of the

⁸⁸ Bréchet and Van Brusselen (2007) mentioned that for several experts the peak may take the form of a corrugated plateau.

Algeria's natural gas production. Finally, our findings are close to the last estimates announced by the Algerian government in the end of 2015, in which about 2700 bcm are the remaining gas reserves in Algeria.

The Generalized Hubbert model overcomes some limitations of the basic Hubbert model by specifying an intervention function, and provides some interest results. However, it cannot predict any future disruptions. In addition, improving operating techno-economic terms or the shale gas's exploitation could generate a second cycle of production. Then, the Generalized Hubbert Model will be unable to produce a good forecast. Probably, its combination with the Multi-Hubbert model might be a good alternative.

The gas curve shape could be affected following a future shale gas's exploitation. Indeed, Algeria ranks third globally after China and Argentina in technically recoverable shale gas reserves with 19800 bcm (and 27000 bcm according to other sources).

The US experience showed that the effective recovery rate is situated between 6.5 to 10% and not 15 to 25% expected before⁸⁹. Then, we can assume that the volume to be effectively recovered in our case could situate between 1287 to 2700 bcm.

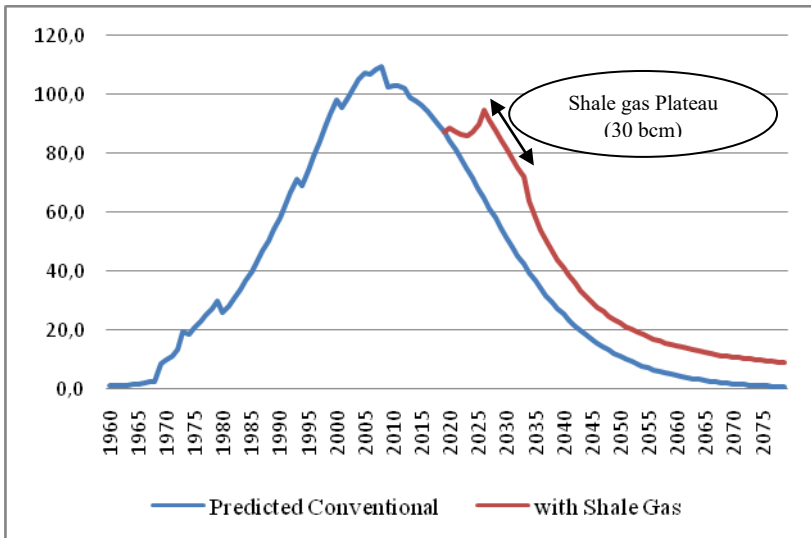
In parallel, to ensure the profitability, several experts argued that is necessary to realize a large number of drills, in which the exploitation of any well does not generally exceed (05) years. Following a fast production's growth during the first two years, the decline will be hyperbolic during two years (during which the production declines by 80-83%) and followed by an exponential form.

The commercial exploitation of shale gas in Algeria is planned for 2022, and the intensification of investment efforts allows reaching 30

⁸⁹ It is difficult to extrapolate the US experience to the rest of the world's countries; the geology and the logistic are very different, and especially the legislation. In the US, the landowners are also owners of the subsoil. Then, they benefit a lot from the gas production's revenues. Therefore, they accept the pollution, thousands of water and sand trucks (22000 tons of sand by well in Louisiana),etc. in other countries, the legislation is very different, the landowners cannot benefit from production's revenues, therefore they oppose this production. The Energy Information Administration (EIA) studies were very optimistic, but Poland that had to produce a huge volume was, finally, an example of big failure.

bcm by 2025-2027 (CDER, 2014). Since Algeria has achieved only a few drills without starting an effective exploitation, it becomes difficult to estimate the shale gas production curve in the absence of reliable data. In fact, based on the previews assumptions, we can simulate the additional volumes of shale gas and, thus give a second scenario about a long-term evolution of Algeria's natural gas production.

Figure 06 : Natural gas production with shale gas (bcm)



The figure 06 shows that the exploitation of shale gas in Algeria could generate a second gas production cycle from 2022, with a second peak to occur in 2026 with 94.84 bcm, which is smaller than the first one of 2008. The shale gas production could plateaued between 2026 to 2033 with about 30 bcm. This allows maintaining the gas production above 70 bcm until 2033.

However, beyond the environmental risks, this exploitation is complicated regarding its technical and economic conditions. Indeed, the necessary infrastructures and technologies are mainly imported. In addition to the drilling costs, the cost of completion operations and that of water resources are particularly high.

4.3- Accuracy of forecasts

The accuracy of the forecasts is evaluated based on local and global index reported in section 3.2. Table 06 reports the results of forecasts' accuracy.

Table 06: Forecasts' accuracy

Parameters	Basic Hubbert Model (HM)	Generaliozed Hubbert Model (GHM)
MAPE	19.4%	6.2%
R^2	0.9842	0.9895
$\tilde{R}^2$ w. r to HM	-	0.33
F	-	25.11
BIC	227.1	164.9

According to the table 05, the results indicate that the Mean Absolute Prediction Error (MAPE) attains lower values for the Generalized Hubbert Model than for the Basic Hubbert Model. Then, the Generalized Hubbert Model provides a high accuracy forecast ($MAPE \leq 10\%$), while the Basic Hubbert Model provides a good forecast ($10\% < MAPE \leq 20\%$).

Using the global accuracy index, the squared partial correlation coefficient, $\tilde{R}^2$ equal to 0.33 ($F = 25.11$), and the BIC value is the minimum for the Generalized Hubbert Model. Therefore, this model provides a better fit to the historical gas production in Algeria and it can be used to forecast the gas production trajectory.

5- CONCLUSION AND POLICY IMPLICATIONS

Natural gas is becoming gradually the main energy in Algeria. It represents around 41% of primary energy production, 65% of energy's total consumption and, about 40% of total hydrocarbon export volume.

In a context marked by the continued increase of domestic gas consumption and the need for foreign exchange earnings to finance, economy, projecting future gas production is a key element in the energy planning and policy making of the country.

In this study, two models have been employed to estimate and forecast natural gas production of Algeria; Basic Hubbert Model and Generalized Hubbert Model. By and large, Algeria's natural gas production deviates from a basic Hubbert pattern, but can be well modeled through Generalized Hubbert approach.

Based on reliable data of the aggregate production of natural gas between the years 1960-2015, the main findings of our study are as follows:

- Algeria's natural gas aggregate production pattern presents only one cycle during this period, and cumulative production follows perfectly a logistic curve;
- The physical availability of Algeria's natural gas in the long term is well evaluated through the peak production approach using the Hubbert model;
- Generalized Hubbert model provides a better estimate and forecast compared with the basic Hubbert curve;
- Generalized Hubbert model projects a peak production of 109.59 bcm/year occurred in 2008, but it is more reliable to present this peak gas as a plateau from 2005 to 2008;
- Projections show that production has reached the end plateau phase, a probable decline could be registered in the short term, in the absence of significant discoveries;
- About 2000 bcm constitute the remaining Ultimate Recoverable Reserves could be produced in the future years, and 90% depletion by 2035;

The results of this study provide policymakers a good understanding of Algeria's natural gas production pattern, and suggest some policy implications and recommendations. In fact, to ensure the renewal of reserves, this requires intensifying investment in upstream gas. It needs to create an attractive situation for foreign companies, which are selective about investments at a time of low energy prices.

In parallel, acting in technological dimension in order to improve the field's recovery rate and to carry out secondary/tertiary recovery projects for mature gas fields. At least, accord more respect for rules in the cycling field of Hassi R'Mel (in which the reinjection reached 50%

of gross production) because this field represents more than 50% of remaining recoverable reserves, and limiting the GOR (Gas Oil ration) to less than 2000 cubic meters / one cubic meter of condensates for the oil field.

Given the huge shale gas's reserves (19800 bcm), their exploitation could be a good way to maintain the total gas production more than 70 bcm, at least, until 2030. This allows satisfying the domestic gas consumption and still ensuring the gas exports (with less important volumes). But the shale gas's exploitation requires a specific technical and economic conditions in addition of changing legislation to better regulate this activity, which presents a high economic and environmental risks.

ACKNOWLEDGEMENTS

The Authors wish to thank M. Jean Laherrere for its comments and feedback, and M. Ali Aissaoui for the data that provided us.

References

- Aissaoui A.**, (2016). Algerian Gas: Troubling Trends, Troubled Policies. The Oxford Institute for Energy Studies, OIES 108.
- Aissaoui A.**, (2013). Algeria's Natural Gas Policy: Beware of the Egypt Syndrome! APICORP's *Economic Commentary*. Volume 8 No 7.
- Aissaoui A.**, (2001), '*Algeria: The Political Economy of Oil & Gas*', Oxford Institute for Energy Studies, OUP.
- www.oxfordenergy.org/shop/algeria-the-political-economy-of-oil-and-gas/
- Al-Fattah S., Startzman R.**, (2000). Forecasting world natural gas supply. *Journal of Petroleum Technology* 52 (5).
- Attar A.**, (2016). Allocution de bienvenue du Workshop sur le Transport offshore de gaz naturel, Juin, 2nd, 2016, Algiers <http://aig.dz/allocution-de-bienvenue-de-mr-abdelmadjid-attar-au-workshop-sur-le-transport-offshore-de-gaz-naturel/>
- Bardi U.**, (2005). The mineral economy: a model for the shape of oil production curves. *Energy Policy* 33, 53–61.
- Bartlett A.**, (2000). An analysis of US and world oil production patterns using Hubbert style curves. *Math. Geol* 32, 1–17.

Bass. F.M, Krishnan T. Jain. D., (1994). Why the Bass model fits without decision variables. Mark. Sci. 13. 203-223.

BP Statistical Review of World Energy, (2016)
http://www.bp.com/content/dam/bp-country/de_de/PDFs/brochures/BP-statistical-review-of-world-energy-2016-full-report.pdf

Brandt A. R., (2007). Testing Hubbert. Energy Policy 35, 3074–3088.

Bréchet T., Van Brusselen, P., (2007). Le pic pétrolier : Un regard d'économiste. Revue Reflets et Perspectives de la Vie Economique. N°4 Tome XLVI. PP 63-81.

Brocorens P., (2009). Evaluation de la disponibilité de ressources énergétiques. Projet du SSP Développement Durable. Université de Mons.

Campbell C. J., and Heaps S., (2009) .*An Atlas of Oil and Gas Depletion*. Jeremy Mills Publishing Limited, 2nd edition.

Campbell C.J., Laherrere J.H., (1998). The end of cheap oil. Sci. Am. 278,78–83.

Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER). (2014). Forage d'un puits pilote de Gaz de schiste en Algérie.
http://portail.cder.dz/IMG/article_PDF/article_a4292.pdf.

Chavez-Rodriguez M. F., Szklo A., Pereira de Lucena A. F., (2015). Analysis of past and future oil production in Peru under a Hubbert approach. Energy Policy 77. 140–151

Cleveland Cutler J., Kaufmann R. K., (1991). Forecasting ultimate oil resources and its rate of production: incorporating economic forces in the models of M. King Hubbert. The Energy Journal 12 (2), 17–46.

Ebrahimi M., Ghasabani N. C, (2015). Forecasting OPEC crude oil production using a variant Multicyclic Hubbert Model. Journal of Petroleum Science and Engineering 133. 818–823

Emang D., Shitan M., Ghani ANA, Noor KM., (2010). Forecasting with univariate time series models: a case of export demand for Peninsular Malaysia's Moulding and Chipboard. Journal of Sustainable Development ; 3:157–61.

Fattouh B., (2007). The Drivers of Oil Prices: The Usefulness and Limitations of Non- Structural Model, the demand–Supply

Framework and Informal Approaches. Oxford Institute for Energy Studies.WPM32.

Guseo R., Mortarino C., Darda M., (2015). Homogeneous and heterogeneous diffusion models: Algerian natural gas production. *Technological Forecasting & Social Change* 90 (2015) 366–378

Guseo R., Dalla Valle A., Guidolin M., (2007). World oil depletion models: price effects compared with strategic or technological interventions. *Technol.Forecast. Soc.Change* 74, 452–469.

Hotelling H., (1931). The economics of exhaustible resources. *Journal of Political Economy* 39 (2), 137–175 April, 1931.

Hubbert M.K., (1962). Energy Resources, Are port to the Committee on Natural Resources: National Academy of Sciences. vol.54. National Research Council Publication, 1000 D,Washington, DC, pp.61–67.

Hubbert M.K., (1956). Nuclear energy and the fossil fuels. In: Meeting of the Southern District, Division of Production, American Petroleum Institute. Shell Development Company, San Antonio, Texas.

International Energy Agency (2008).World Energy Outlook (WEO).<https://www.iea.org/media/weowebiste/2008-1994/WEO2008.pdf>

Imam A., Startzman R. A., Barrufet M.A., (2004). Multi-cyclic Hubbert model shows global conventional gas output peaking in 2019. *Oil and Gas Journal* 102 (31).

Jakobsson K, Söderbergh B., Snowden S., Aleklett K., (2014). Bottom-up modeling of oil production: A review of approaches. *Energy Policy* 64. 113–123

Kaufmann R. K., Cleveland C.J., (2001). Oil production in the lower 48 states: economic, geological, and institutional determinants. *The Energy Journal* 22 (1), 27–49.

Kaufmann R. K., (1991). Oil production in the lower 48 states: reconciling curve fitting and econometric models. *Resour.Energy*13, 111–127.

Kiani B., Hosseini S. H., Amiri R. H., (2009). Examining the Hubbert Peak of Iran's Crude Oil : A System Dynamics Approach. *European Journal of Scientific Research* 3. 437-447.

- Laherrere J.,** (2007). Etat des réserves de gaz des pays exportateurs vers l'Europe. Available from: <http://www.oilcrisis.com/laherrere/nice20071129.pdf>.
- Laherrere, J.,** 2002. Is FSU oil growth sustainable? *Pet.Rev.*, 29–31 (35).
- Laherrere J. H.,** (2000). Learn strengths, weaknesses to understand Hubbert curve. *Oil Gas J.* 98 (16), 63–76, online <http://dieoff.org/page191.htm>
- Laherrere J.,** (1997). Multi-Hubbert modeling. <http://www.oilcrisis.com/laherrere/multihub.htm>
- Lewis CD.,** (1982). International and business forecasting methods. London: Butterworths.
- Maggio G., Cacciola G.,** (2009). A variant of the Hubbert curve for world oil production forecasts. *Energy Policy* 37, 4761–4770.
- Mekhelfi A.,** (2013). Algerian gas Exports and their impact on the OPEC development (1970 to 2012). <http://elearn.univ-ouargla.dz/2013-2014/courses/ECOPETROLIERE/document/Article2014MmeA.MekhelfiRevue.pdf?cidReq=ECOPETROLIERE>.
- Michel B.,** (2010). Oil Production: A probabilistic model of the Hubbert curve. *Applied Stochastic Models in Business and Industry* 27 (4). 434-449.
- Mohr S. H., Evans G.,** (2010). Combined Generalized Hubbert-Bass Model Approach to include Disruptions when Predicting Future Oil Production, *Natural Resources*, 1, 28-33.
- Mohr S.,** (2010). Projection of World Fossil Fuel Production with Supply and Demand Interactions, PhD Thesis, The University of Newcastle, Australia.
- Moroney J., Berg D.,** (1999). An integrated model of oil production. *Energy J.* 20, 105–124.
- Moussi O. E,** (2012). Calcul des réserves ultimes pétrolières et gazières de l'Algérie : Application de la méthodologie de Marion King Hubbert et méthodes MCMC. Colloque international : politiques publiques dans un contexte de crise : champ, finalités, mesure et soutenabilité, organisé par l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée –ENSSEA- (Octobre 2012) ALGER.

Nashawi I., Malallah A., Al-Bisharah M., (2010). Forecasting world crude oil production using multi-cyclic Hubbert model. *Energy Fuels* 24, 1788–1800.

National energy balance (2014). Algeria's Energy Ministry, Edition 2015.<www.energy.gov.dz/francais/uploads/2016/Bilans_et_statistiques_du_secteur/Bilan_Energetique_National/Bilan_Energetique_National.pdf>

Rehrl, T., Friedrich R., (2006). Modeling long-term oil price and extraction with a Hubbert approach: the LOPEX model. *Energy Policy* 34, 2413–2428.

Reynolds, D.B., Baek, J., (2012). Much ado about Hotelling: beware the ides of Hubbert. *Energy Economics*. 34, 162–170.

Reynolds, D.B., Zhao, Y., (2007). The Hubbert curve and institutional changes: how regulations in Alaska created a US multi-cycle Hubbert curve. *J. Energy Dev.* 32, 159–186.

Reynolds Douglas B., (1999). The mineral economy: how prices and costs can falsely signal decreasing scarcity. *Ecological Economics* 31 (1), 155–166.

Saraiva T.A., Szklo A., Lucena A.F.P., Chavez-Rodriguez M.F., (2014). Forecasting Brazil's crude oil production using a multi-Hubbert model variant. *Fuel* 115, 24–31.

Smith, James L., 2012. On The Portents of Peak Oil (and other indicators of resource scarcity). *Energy Policy* 44. 68–78

Szklo, A., Machado, G., Schaeffer, R., (2007). Future oil production in Brazil— estimates based on a Hubbert model. *Energy Policy* 35, 2360–2367.

Wang J., Feng, L., Snowden, S., Wang, X., (2011). A comparison of two typical multi cyclic models used to forecast the world's conventional oil production. *Energy Policy* 39, 7616–7621.

LE DON ET LA DETTE CHEZ LES INTELLIGENTS ALGÉRIENNES DIASPORIQUES

Karim KHALED*

Recieved : 26/06/2016 / Accepted : 17/09/2017 / Published online 14/03/2018

"Le don non rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté, surtout quand il est reçu sans esprit de retour" (Mauss. M, 1989 :159)

RÉSUMÉ

Nous proposons dans de cette contribution l'étude de l'engagement socioprofessionnel des intelligentsias algériennes diasporiques vis-à-vis de leur pays d'origine à travers l'analyse de quatre éléments structurant la problématique de la dynamique du don et de la dette chez cette catégorie sociale. Il s'agit d'un processus social transactionnel qui s'est accompli à travers quatre moments fondateurs (âges) et qui se veut une rupture épistémologique avec le rationalisme scientifique, traitant l'un des aspects de la problématique de la fuite des "cerveaux" notamment la question des retours en Algérie. À cet effet, l'étude a comme démarche la déconstruction des récits migratoires en tant que vécus (représentations- attitudes), où se mêlent un ensemble de déterminants subjectifs et objectifs, permettant de comprendre la complexité du phénomène des départs et des retours en Algérie contemporaine. De ce point de vue, la production du *Sens* que les individus-migrants donnent à l'histoire de leur vécu ne peut être que le produit des conditions historiques de toute la société.

MOTS CLÉS : Diaspora, Algérie, Migration, compétences professionnelles, Don, Dette, « âge des espérances », « âge des désespérances », « âge des incertitudes », « âge des confusions ».

CLASSIFICATION JEL : F21, F22, D73, D74, J81, R28

* Maître de recherche A au CREAD. Mail : khaled.cread@gmail.com

THE GIFT AND DEPT AMONG ALGERIAN DIASPORIC INTELLIGENCIAS

ABSTRACT

We propose in this contribution the study of the socio-professional commitment of the Algerian diasporic intelligentsias towards their native country through the analysis of four elements structuring the problematic of the dynamics of the gift and the debt in this social category. It is a transactional social process that has been achieved through four founding moments (ages) and which is an epistemological break with scientific rationalism, dealing with one of the aspects of the "brain drain" problematic, in particular the question of returns to Algeria. For this purpose, the study's approach is the deconstruction of migratory stories as lived (representations-attitudes), where a set of subjective and objective determinants mingle allow to understand the complexity of the phenomenon of departures and returns in contemporary Algeria. From this point of view, the production of *Meaning* that the individuals-migrants give to the history of their experience can only be the product of the historical conditions of the whole society.

KEY WORDS: Diaspora, Algeria, Migration, Professional Skills, Gift, Debt, "Esperance's age", "Desperation's age", " Uncertainty's age", "Confusion's age".

CLASSIFICATION JEL : F21, F22, D73, D74, J81, R28

الهبة والدين لدى الانتلجنسيا الجزائرية المهاجرة

ملخص

نقترح من خلال هذه الساهمة دراسة الالتزامات السوسيو مهنية للانتلجنسيا الجزائرية المهاجرة اتجاه وطنهم الأصلي وذلك من خلال تحليل العناصر الأربعة التي تبني عليها إشكالية ديناميكية الهبة والدين عند هذه الفئة الاجتماعية. ويتعلق الأمر بصيرورة صفقة اجتماعية تكونت خلال أربعة **حقب** أساسية منذ الاستقلال، والتي تضع من خلالها قطيعة ابيستيمولوجية مع العقلانية العلمية الدوغماتية السائدة، معتمدين في ذلك على دراسة أحد جوانب إشكالية هجرة "الأدمغة" خاصة منها مسألة العودة إلى الجزائر.

من هذا المنطلق نتبنى هذه الدراسة الاقتراب القائم على تفكيك السير الذاتية حول الهجرة كواقع معاش (التمثلات والمواقف) وحيث تتفاعل مجموعة من المحددات الذاتية والموضوعية والتي تسمح بفهم تعقد ظاهرة الهجرة والعودة إلى الجزائر المعاصرة.

وهكذا فإن إنتاج **المعنى** الذي يعطيه المهاجرون حول تاريخ واقعه المعاش لا يمكن أن يكون إلا انعكاسا للظروف التاريخية للمجتمع ككل.

الكلمات المفتاحية: المهاجرون. الجزائر. الهجرة. الكفاءات المهنية. الهبة. الدين. "حقبة التمني" "حقبة اليأس" "حقبة الشك" "حقبة الغموض"

تصنيف جال: F21, F22, D73, D74, J81, R28

INTRODUCTION

Cette étude⁹⁰ a comme objectif l'analyse de l'articulation des intelligentsias⁹¹ algériennes diasporiques avec leurs degrés d'implication « citoyenne » et le sens donné à leurs engagements socioprofessionnels et politiques depuis l'indépendance en tant que catégorie sociale privilégiée et privilégiant au moins sur le plan des discours triomphalistes élaborés notamment depuis les années 1970.

En effet, la problématique de l'engagement civique de cette catégorie sociale reste, pour différentes raisons, une mémoire très

⁹⁰ Cette analyse est le fruit d'une enquête-terrain qualitative (45 interviewés) réalisée en France entre 2007-2010 avec quatre catégories professionnelles : *médecins, ingénieurs, journalistes et enseignants-chercheurs*, ayant vécu des expériences professionnelles et investi socialement en Algérie avant de s'installer en France. Les départs de ces personnes s'étendent entre 1970/2010, dont la grande majorité a « quitté » l'Algérie pendant la décennie sanglante des années 1990. *Cette enquête avait comme objectif de restituer les parcours, les trajectoires et les stratégies migratoires de ces personnes. Elle explorera l'une des facettes de l'expérience migratoire qui est la problématique des formes de l'engagement des intelligentsias algériennes diasporiques depuis l'indépendance à nos jours à travers quatre moments historiques.*

⁹¹ Nous nous référons à la définition donnée par Henri Katz: « L'intelligentsia, c'est un ensemble de professions, dans lesquelles le rôle principal est joué par des connaissances profondes dans un domaine déterminé de la réalité, qui constitue une base pour une activité pratique, ou bien une activité créatrice, qui consiste à approfondir ces connaissances. L'intelligentsia créatrice, c'est le noyau de l'intelligentsia en général, ce sont les gens qui développent le savoir indispensable au processus général du développement social, et leurs activités se manifestent sous la forme de la création scientifique et artistique ». Katz. H: *Co to jestmannelizm, czyliuwagi o kompleksieantyintelligenckim* (« Qu'est ce que le manuelisme, ou remarques sur le complexe d'anti-intelligentsia »), in *Kronika*, n° 13, 1956. In (Szczepanski Jan. *Structure de l'intelligentsia Polonaise*. In: *L'Homme et la société*, N. 4, 1967. P 168). De ce point de vue, cette étude s'intéressera à des personnes à capital culturel incorporé dans le système éducatif officiel et non d'une formation autodidacte. Dans cette analyse nous faisons référence aux personnes instruites ayant un diplôme(s) universitaires(s) (gradué/postgradué) et exercèrent un travail de type intellectuel, mobilisant l'intelligence et l'effort intellectuel (Enseignants-chercheurs, médecins, journalistes et informaticiens). En dehors de leurs activités professionnelles elles ont des engagements sociaux et politiques.

douloureuse, socialisant des générations successives dans un climat de méfiance, d'incertitudes et de confusions, notamment en terme de reconnaissance des statuts réels, à la fois, social et économique. Cette mémoire à pris corps, pour se transformer, au fur à mesure des différentes évolutions qu'a connues l'Algérie, depuis l'indépendance, en « foyers migratoires dormants »⁹².

Le rapport Etat-société est perceptible dans le cas des intelligentsias à travers une posture anthropologique qui combine le don et la dette. L'équation anthropologico-politique de l'Etat de providence est déterminante depuis l'indépendance dans l'entretien des rapports de domination, de cooptation et de manipulation, entre autres, vis-à-vis des élites intellectuelles algériennes. De ce point de vue, "La dette est une obligation qui lie deux personnes (au sens large) ; elle suppose que l'un rende à l'autre ce que celui-ci lui a confié, cette restitution doit s'opérer dans le respect de certaines règles contractuelles précédemment définies....La dette est ainsi jointe au devoir. Néanmoins, par son caractère contractuel, ce devoir est purement contingent, totalement construit ; il n'est pas le résultat d'une loi naturelle mais d'une forme sociale. Au lieu de donner de l'importance au bien, l'accent porte sur le lien. La relation d'échange ne se réduit pas à un transfert, elle est avant tout un rapport social unissant des individus et des groupes. Dans cette acception, la dette est une forme de lien... Comprendre son mécanisme d'obligation transite par l'élucidation des processus du don. En effet, le don suppose à la fois acceptation et restitution... Pour appréhender la nature de ce lien, glissons de la dette au don. Le fonctionnement social du don nous instruit sur les mécanismes propres de la dette"⁹³

La transaction entre le don et la dette comme lien social est structurée par des tensions sociales, qui, elles-mêmes, se transforment en un fait social structurant. L'obligation de donner et de recevoir qui s'est cristallisée dans les institutions et intériorisée

⁹² Karim Khaled, « Politique de formation à l'étranger et l'émigration intellectuelle algérienne », *Cahiers du Cread*, n° 109, 2014, pp 121-151

⁹³ Frédéric Moens, « Dette et société. Le lien social : un jeu d'obligations », <http://libertaire.free.fr/DetteSociete.html>, consulté le 15/02/2016

inconsciemment dans les représentations sociales des cadres algériens depuis l'indépendance s'est transformée en mouvements sociaux au sein de la société. L'obligation en termes de don de la part de l'Etat-providence dans le contexte des crises qui l'ont secouée depuis les années 1980⁹⁴ a comme effets profonds, la transformation des formes de la dette chez les intelligentsias algériennes diasporiques envers leur pays d'origine. Dans cette situation de transformations de la dette, se pose la question des retours en tant représentation individuelle et mémoire collective.

La politique développementiste entamée par l'Algérie depuis 1967 avec tout ce qu'elle véhiculait comme « doctrine de rattrapage » des déficits en matière de disponibilité de besoins d'encadrement a affecté d'une manière très significative l'ensemble des secteurs socio-économiques. Les politiques publiques de formation à l'étranger destinées, à la fois, aux cadres et aux étudiants ont commencé dès les débuts des années 1970. L'émigration intellectuelle postindépendance est instaurée après tant de déperditions⁹⁵ et de non retours des boursiers. De ce point de vue, le processus migratoire de départs et de retours des compétences professionnelles algériennes depuis les années 1960 à nos jours, et tout ce qu'il véhicule comme représentations et pratiques propres à chaque génération pose la problématique de la dynamique dans ses représentations par rapport à l'Etat et à la société. Des rapports ambigus et conflictuels qui sont restés pour de multiples raisons historiques propres au champ universitaire et de recherche un objet soumis au silence. De ce point de vue, « tout se passe comme si, et c'est sans doute vrai pour nombre d'intellectuels maghrébins en général et algériens en particulier, que les questionnements comme les réponses aux problèmes de l'heure ne sortent pas de la problématique du nationalisme dans ses différentes

⁹⁴ Nous nous référons aux débuts des mouvements sociaux depuis le printemps dit « berbère » d'avril 1980 et la révolte du 5 octobre 1988 en passant par la crise pétrolière de 1986 qui ont mis toute la société dans une crise multidimensionnelle.

⁹⁵ Rapport rare, détaillé et riche en statistiques, élaboré sur les politiques de formation à l'étranger et ses déperditions pendant les années 1970 et les années 1980. Farhi Mohamed, « l'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger », Institut de International de Planification de l'Éducation (IIPE), Unesco, Paris, 1982

formes. Si on peut, pour des besoins d'une typologie heuristique, distinguer entre pionniers, fondateurs, constructeurs, héritiers ou génération de relève, il n'en apparaît pas moins que l'affirmation de ces catégories en connexion avec des moments et des conjonctures historiques précises se fait dans la cristallisation d'un certains rapport au cadre sociopolitique défini par l'Etat que par rapport aux valeurs et normes de la société »⁹⁶

A cet effet, nous proposons dans le cas de cette étude quatre éléments structurants la problématique de la dynamique de la dette chez l'intelligentsia algérienne diasporique⁹⁷. Il s'agit d'un processus social transactionnel sous forme de quatre moments narratifs, c'est-à-dire de quatre "âges" contextuels, déterminant les représentations et les attitudes des agents sociaux (cas des nos interviewés), et qui structurent les sens de chaque étape de ce processus depuis l'indépendance, en l'occurrence l'« âge des espérances » (années 1960-1970), l'« âge des désespérances » (années 1980), l'« âge des

⁹⁶ Aissa Kadri, Ouanassa Siari Tengour, (Coord), *Génération engagées et mouvements nationaux : le XX^{ème} siècle au Maghreb. Hommage à Mahfoud Kaddache* », éd, CRASC, Oran, 2012, p 18

⁹⁷ Notre approche est qualitative. Elle consiste à explorer des données extraites des entretiens approfondis réalisés auprès des intelligentsias algériennes installées en France. Notre approche consiste en une analyse thématique des récits de vie relatifs à la vie professionnelle, scolaire, sociale (entourage familial, cercles d'amis et de voisinage) et à l'engagement citoyen des personnes enquêtées dans leur espace migratoire (Algérie-France). *L'analyse de contenu* est une démarche méthodologique qui obéit à un processus opérationnel ; c'est-à-dire une "technique de recherche pour la description objective, systématique, et quantitative du contenu manifeste de la communication"⁹⁷ (Ghiglione Rodolphe, Benjamin Matalon, *Les enquêtes sociologiques*, Ed, Armand colin, paris, 1978, p 155). *L'analyse thématique* consiste, dans ce sens à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de notes d'observation " (Pierre. Paillé, Alex. Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, éd, Armand Colin, 2^{ème} édition, France, 2008, p. 162). Dans notre cas, il s'agit d'un corpus d'entretiens de type semi directif. Sur 45 entretiens réalisés avec une équivalence de 1500 pages transcrites, cette présente étude explore une partie infime du processus migratoire de ces intelligentsias.

incertitudes (années 1990) et enfin l'« âge des confusions (années 2000 à nos jours).

Cette typologie se veut une démarche de déconstruction de récits migratoires en tant qu'expériences, où se mêlent un ensemble de déterminants, permettant de comprendre les logiques du phénomène de départs et de retours en Algérie.

Les rapports des compétences professionnelles algériennes diasporiques vis-à-vis de leur pays d'origine sont déterminés par les conditions sociales, professionnelles et politiques de leurs collègues algériens nationaux en Algérie. Idem, pour les compétences algériennes résidentes en Algérie, leurs désirs d'émigration dépendent des mêmes conditions de leurs collègues installés à l'étranger. L'analyse sur la migration intellectuelle en Algérie doit tenir compte de l'évolution des flux de départ⁹⁸ en nette augmentation et de retour en régression constante. De ce point de vue, les destins personnels des intelligentsias algériennes diasporiques se croisent avec celles de leurs collègues nationaux pour donner naissance à une multitude de formes d'engagements qui peuvent être regroupés en deux catégories : l'adhésion organique pour les uns et un engagement citoyen pour les autres. Il s'agit de deux situations qui nous renseignent sur les conditions historiques de l'évolution des représentations et des attitudes des intelligentsias algériennes et de leurs réactions aux différents événements qui ont vécus par eux-mêmes et par leurs pairs algériens.

La différenciation des attitudes et des pratiques des intelligentsias sous formes de « strates épistémiques » portant chacune des caractéristiques propres est faite sous forme des « âges »⁹⁹ ou de

⁹⁸ Une récente étude montre à quel point le taux de départs, entre autres, des médecins-spécialistes est très élevé, notamment pour les psychiatres. De ce point de vue, « ... un taux de fuite global est de 23,56% en 2012...dont 43,41% pour la Psychiatrie, elle est la spécialité la plus touchée par le brain drain, suivie par l'Ophthalmologie (29,27%), la Radiologie (28,43%) et l'anesthésie-réanimation (27,97%) ». Voir, Ahcène Zehnat « la démographie médicale en Algérie : formation, activité et brain drain », in, Musette. M.S (éd), De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ? Éd, Cread, Alger, 2016, p183

⁹⁹ Nous utilisons le terme "l'âge" (**entre guillemets**) dans le sens nous permettant de décrire les différentes générations porteuses des caractéristiques propres. Selon

moments fondateurs incarnés par chaque génération. De ce point de vue, « l'entrée par la notion de génération, par une analyse des faits intellectuels générationnels au sens de l'approche de Mannheim, c'est-à-dire, en tant que mode spécifique d'expérience et de pensée (...) mode spécifique d'intervention dans des processus historiques (Mannheim, 1953), mais aussi en tant que "situation sociale d'appartenance à un même espace historico social "déterminant une même forme de stratification de la conscience, ... d'en marquer les événements fondateurs conditionnant les positionnements intellectuels et politiques et surtout d'en saisir les articulations, les passages, en termes de continuités et de ruptures et (...), La prégnance du couple Etat/ Société »¹⁰⁰.

Pour mieux saisir ces moments fondateurs générationnels qui ont marqué et différencié, depuis l'indépendance, les rapports de retours des intelligentsias diasporiques algériennes vis de leur pays d'origine, nous proposons quatre « âges » significatifs. Des moments historiques, restés pour différentes raisons, soumis au silence. Ce même silence lourd de sens constitue l'élément structurant de la mémoire douloureuse transgénérationnelle¹⁰¹ de la migration intellectuelle en Algérie.

Sayad. "L'analyse conjointe des conditions différentielles qui ont produit différentes «générations» d'émigrés (au sens vrai d'ensembles d'émigrés produits selon un même mode de génération) et des classes diversifiées de trajectoires (ou itinéraires) que réalisent" dans l'immigration ces différents types d'émigrés, révèle l'extrême diversité de la population des immigrés : des émigrés appartenant chronologiquement à la même phase de l'émigration (i.e. sensiblement du même âge et de la même période) mais produits selon des modes de génération différents, peuvent différer en tous leurs comportements ; inversement, des émigrés séparés dans le temps peuvent être relativement proches les uns des autres, comme si les plus anciens avaient été des précurseurs tant pour la genèse de leur émigration que pour l'itinéraire de leur immigration ». Sayad. A « Trois «âges » de l'émigration algérienne en France ». *Actes de recherches en sciences sociales*, n° 01, Volume 15, 1977, p 61.

¹⁰⁰ Aissa Kadri, Ouanassa SiariTengour, (Coord), Op.cit, p 8

¹⁰¹ Il ne s'agit pas de simples transmissions mémorielles intergénérationnelles des faits mais d'une transmission inconsciente de ces faits entre différentes générations. L'enjeu est de taille quand il s'agit de transmissions transgénérationnelles des expériences sociales traumatiques et douloureuses entre générations. Ces situations de transmission sont génératrices de caractère cyclique des conflits sociaux. Si ce caractère cyclique des conflits prend corps dans la société, c'est parce que ces

1- L'ÂGE DES ESPÉRANCES

Les premières vagues de boursiers, notamment ceux envoyés pendant les années 1970 pour les formations et les recyclages, touchant les cadres fraîchement recrutés, ainsi que les boursiers de l'université dans le cadre de préparation de DEA et de Doctorats ont été, dès le départ, motivés par *un retour* en Algérie. C'est le cas d'un brillant chercheur en télécommunication qui a soutenu son doctorat en 1985 en France et qui est revenu pour avec la ferme intention de s'installer définitivement en Algérie, pour restituer sa « dette » pour l'Algérie qui lui a offert une bourse afin de poursuivre ses études de post graduation. En dépit de son engagement et de sa volonté, cet universitaire va vivre une grande déception une fois installée dans une université à l'Ouest de l'Algérie, ce qui l'amène à repartir en 1987 avec beaucoup d'amertume, pour se réinstaller en France et émerger avec beaucoup de succès dans son domaine. Son témoignage montre que son retour au pays était motivé par la réalisation d'un projet ambitieux qu'il décrit avec beaucoup de précision et d'enthousiasme : *"Les premiers boursiers, avaient le choix d'aller dans différents pays, moi j'ai choisi la France pour des histoires de langue et de proximité. Après tu vas bien comprendre comment la proximité a pris de l'importance dans mon histoire .donc j'ai choisi la France pour ne pas être très loin et par rapport à l'opportunité de la langue, à la différence de (A.) Qui lui est parti en Angleterre. Donc je suis arrivé à Besançon en juin 1980. J'ai fait un troisième cycle classique avec un DEA et puis une thèse par la suite. J'ai soutenu ma thèse au bout de deux ans et demi. J'ai soutenu ma thèse en février 85. Étant boursier de l'État algérien j'ai eu une affectation à l'université de J'avais le choix entre Sétif et Tlemcen, j'ai fait le choix de revenir à l'université dont je suis originaire. Je suis de Et puis je suis arrivé, j'étais maître assistant stagiaire. Je suis arrivé, j'ai quitté la France, après mes études, pour m'installer définitivement en Algérie, avec une envie forte d'apporter ma contribution...la contribution comme un algérien qui aime bien son pays etc. Donc j'ai déménagé, je me suis installé à (.....), pas*

mémoires sont restées soumises au silence et vide de toute perspective historique déconstructive.

très loin de mes parents, et puis j'ai intégré l'université. (T, Professeur en télécommunication optique, 50 ans, installé en France depuis 1987).

C'était le contexte (1970/1980) d'une ambiance idéologique du Parti-État qui embrigadait toute la société : "L'université au service de la nation", "Travailler pour un avenir meilleur", "Travailler pour une vie meilleure"... slogans mis en valeur dans l'option développementiste de l'époque, notamment après la réforme de 1971 et dans le rapport du comité central du FLN de 1981, portant sur la politique culturelle et éducative de l'Algérie. C'est dans ces conditions d'appropriation idéologique de l'espace socioprofessionnel, qu'un éminent enseignant-chercheur nous décrit cette situation, en réponse à la question sur la genèse du projet de son réinstallation en France, *"Comment c'est venu ?...je pense que c'est un peu comme tous mes collègues. Ça ne vient pas brusquement, surtout pour les gens de ma génération. Moi je suis un enfant de l'université algérienne, j'ai été envoyé en formation par mon gouvernement et par mon ministère. J'ai toujours désiré terminer ma formation et rentrer chez moi pour rendre service à mon pays, pour rendre la dette que j'avais à l'égard de mon pays d'abord et parce que c'était mon pays et ça reste mon pays. Donc, à ce titre là, pour moi les choses étaient évidentes. Je n'avais jamais pensé partir...j'ai passé un certain nombre d'années à l'étranger et j'avais eu, à plusieurs reprises la possibilité de rester...des propositions pour m'installer dans les pays où j'étais, j'avais toujours refusé parce que je n'avais jamais pensé une minute partir, quitter mon pays, sauf dans le cadre de ma formation. Donc quand je suis rentré en Algérie en 1980, quand j'ai commencé à enseigner, moi il était clair et évident que c'était pour la vie, pas question, à un moment donné ou un autre, de partir". (Y.M. Maître de conférences, 57 ans, installé en France depuis 1995).*

Le contenu de ces deux extraits traduit parfaitement les représentations et les attitudes marquant le contexte des années 1960 et 1970, et témoignant de l'« engagement civique » des élites intellectuelles, universitaires et cadres d'entreprises nationales, socialisées autour de croyances positives, selon lesquelles « l'Algérie est sur la voie d'un grand développement ». Cet engagement a donné lieu à des pratiques d'instrumentalisation. En effet, beaucoup de cadres et universitaires, fraîchement formés dans différents instituts et

universités algériennes, et ceux issus de la « diaspora », formés dans des universités françaises et celles de pays « amis » de l'Algérie à l'époque coloniale, notamment des pays de l'Europe de l'Est et du Moyen- Orient (Égypte, Syrie..) et les pays voisins, comme le Maroc et la Tunisie, étaient *instrumentalisés* dans le processus de développement de l'Algérie. Le cas de l'intelligentsia issue de l'UGEMA¹⁰² est édifiant, en ce sens qu'elle a été l'objet d'un processus de dissolution et de cooptation de ses élites juste après l'indépendance. Au lieu de rester en tant qu'organe de la société civile savante et un partenaire de l'État algérien, beaucoup d'universitaires de cette intelligentsia se retrouvaient pour de multiples raisons (familiales, de privilèges, esprit nationaliste, engagements civiques...), dans des postes de responsabilités administratives, devenant ainsi piégés par le fonctionnement interne du système politique, où la culture de cooptation et de l'instrumentalisation a été déjà intégrée dans les différentes directions des partis politiques depuis la naissance du mouvement national.

Pour ces raisons historiques, l'intelligentsia algérienne est réduite au rôle de simple porte-plume des décideurs. Ce rapport d'instrumentalisation s'est cristallisé dans tous les champs socioprofessionnels et dans les institutions politiques de l'État. Dès le recouvrement de son indépendance, l'Algérie s'est trouvée en face d'une équation de représentations diamétralement opposées, instrumentalisées et abusées par le pouvoir ; *la ruse du politique face à la vocation professionnelle de l'intelligentsia*. Cette situation va traverser et nuire à toutes formes de corporation professionnelle autonome. C'est ainsi que des crises des professions intellectuelles vont surgir et provoquer l'accélération des vagues migratoires, notamment à partir de la deuxième moitié des années 1970 et les débuts des années 1980 et donnant lieu à un phénomène d'affaiblissement des capacités du pays à travers l'importance des déperditions des cadres stagiaires des années 1970 et des premiers boursiers de la post- graduation des années 1980.

Cette instrumentalisation politique du rôle de l'intelligentsia a marqué l'émigration internationale de cadres et intellectuels algériens

¹⁰² Clément Moore Henry, *UGEMA*, Casbah, Alger, 2010

en plaçant les départs comme une fuite des postures psychologiques d'injustice et de marginalisation. Des postures qui relèvent du statut et du rôle de l'individu dans la société. Ce statut personnel du « Je » a été quasiment impossible à s'affirmer, à la fois, sur le plan social et professionnel. La confirmation du « Je » pensant et entrepreneur d'idées et d'initiatives est quasiment incompatible avec les hégémonies, à la fois, communautariste et idéologique du système politique, comme le souligne l'un de nos interviewés, étouffé et prisonnier par ses conditions de vie, *"L'individu est étouffé, par la cellule familiale, par l'État, par la culture de l'État, par la culture du parti, par le père, par...la mère, non elle n'exerce pas beaucoup d'autorité la pauvre. Voila. Par la hiérarchie qui existe dans la société. (Hiérarchies) institutionnelle, familiale. Que la personne ait la liberté. La liberté pour moi c'est la liberté d'écrire. La liberté dans ma façon de voir les choses. Je voyais que la société se fermait. Je voyais que la société ne s'ouvre pas. Les grands médias ne sont pas ouverts sur la société. Surtout avec l'avènement de l'islamisme"*. (Z, journaliste, 50 ans, installé en France depuis 1994).

Un autre interviewé qui a capitalisé une riche expérience professionnelle en tant qu'ancien cadre gestionnaire des ressources humaines dans l'une des entreprises nationales algériennes pendant les années 70/80, et aussi de journaliste-écrivain professionnellement reconnu par ses pairs a bien décrit les représentations dominantes chez les premières jeunes générations de cadres et de l'intelligentsia professionnelle en général, *"Il y avait beaucoup d'entre nous, dans notre génération, qui ont cru, depuis la fin des années soixante... 62 l'indépendance, nous sommes gamins, la fin des années soixante nous sommes adolescents, 17/18 ans, nous avons envie de changer le monde et l'Algérie était la patrie des révolutionnaires, voila. On y croit et on s'enfonce la dedans, qui est cadre, qui est journaliste, qui est ceci et on défend la patrie. Cette patrie nouvelle, récente qui se crée par la force des bras, dans la difficulté et tout ça. Nous avons crû en ces rêves qui étaient en chacun d'entre nous. Et, la dedans, il y a eu plus que croire aux rêves, il y a eu des compromis et même de la compromission. Il y a eu des hommes de gauche dans ce pays qui ont crû qu'avec le pouvoir de Boumediene c'était possible de travailler en dedans et de le saper. Malheureusement la réalité est la. Et nous arrivons ..., Boumediene meurt c'est Chadli qui est au pouvoir. De toute*

façon c'est une continuité du pouvoir. Le pouvoir est le même. Nous arrivons au milieu des années 80 c'est le choc parce que la situation se dégrade gravement dans ce pays. Ça a commencé déjà en 84/85. Le choc pétrolier, le prix du baril baisse et la crise s'installe en Algérie. La situation devient insupportable pour l'algérien qui sortait, vingt ans auparavant, d'une guerre abominable. On arrive donc en 84/85. Je me rappelle c'était difficile, très difficile en Algérie. 86 aussi. Après donc c'est l'explosion. Nous, précisément ma génération, nous n'avons pas compris à ce moment là qu'il fallait s'opposer à cette voie là, à ce régime là. Nous croyions encore que c'était possible de travailler en dedans soi disant. Mais ça été lamentable, ils nous ont roulés dans la farine. Nous avons été incapables de réagir et de présenter une alternative... oui, Roulés dans la farine c'est une expression pour aller vite. En fait roulés dans la farine on l'a bien voulu nous aussi. On a bien voulu croire aux idées révolutionnaires mais c'était clair dès le départ premièrement qu'il fallait instaurer un capitalisme d'État et d'intégrer la société dans cette ouverture du marché national. Voilà ce qu'a fait le pouvoir. Ce qui était légitime, normal et tout. Maintenant il était accompagné, au bout, d'une logique d'un discours nationaliste, arabo- nationaliste, arabiste, à un moment donné. Mais, la dedans, l'élite de gauche, assez différenciée..." (Y, Journaliste, 56 ans, installé en France depuis 1989).

Une autre enseignante-chercheuse nous témoigne sur le contexte des années 1960/1970, notamment en termes de croyance profonde au changement de la société algérienne après l'indépendance, et de l'existence de la volonté de participer activement à la recherche scientifique afin de faire avancer les choses. C'était un contexte historique caractérisé par de multiples espérances, qui ont marqué toute une génération d'intellectuels de cette époque : *c'était l'âge des espérances*. Malgré le peu de moyens de travail dont ils disposaient, entre autres, au niveau de l'université, les enseignants-chercheurs croyaient à leur métier et avaient foi en l'avenir de l'Algérie fraîchement indépendante ; *"malgré ces conditions on pouvait faire de la recherche parce qu'on était un groupe de chercheurs et les gens croyaient en l'indépendance et il est question de faire quelques choses pour l'Algérie"*. (Z, enseignante-chercheuse, 60 ans, installée en France depuis 1996).

2- L'ÂGE DES DÉSPÉRANCES

Ces représentations positives de l'intégration professionnelle de l'intelligentsia algérienne dans leur milieu professionnel au terme de cursus de formation graduée et post graduée à l'étranger, n'ont pas empêché pour autant l'entrée dans un nouvel "*âge des désespérances*", marqué par la multiplication des effets pervers, la genèse des déceptions et l'érosion du mythe État-providence. En effet, les compétences professionnelles et les intelligentsias se trouvent quotidiennement, à l'image de tous les autres catégories d'intellectuels, confrontées aux pénibles conditions sociales et à la bureaucratisation étouffante dans leur champ de travail (abus des directeurs et des recteurs nommés, absence d'éthique universitaire, marginalisation de l'enseignant, politique linguistique d'exclusion, massification non maîtrisée, distribution inégale de bourses, passe-droits, bureaucratie, clanisme, régionalisme...).

Ces processus de transformations dans la société et du champ socioprofessionnel sont vécus comme un début de *ruptures*. Apparue au cours des années 80', ce nouveau contexte, est caractérisé par l'émergence des mouvements sociaux luttant contre l'hégémonie culturelle et politique. Ces mouvements ne tardent pas à affecter profondément le champ professionnel en Algérie. C'est le cas, par exemple de l'université. Les ruptures avec l'institution universitaire vont s'aggraver davantage après la crise économique de 1986¹⁰³, la massification de l'université et le basculement des rapports de force au profit des arabisants placent l'université alors dans une situation

¹⁰³ Une crise économique aigue provoquée par la chute brutale des recettes de pétrole à 17 dollars le Baril. Cette situation va provoquer une crise multidimensionnelle en Algérie avec comme premières conséquences, les révoltes d'octobre 1988, le basculement dans la violence (assassinats d'intellectuels), la chasse aux cadres et la fuite des cerveaux. Tellement la problématique de la gouvernance est structurelle, que trente ans (1986-2016) après, les conditions historiques se reproduisent autour de la politique d'austérité et le rôle des compétences professionnelles dans l'économie algérienne. Paradoxalement, le hasard se reproduit autour du statut des compétences professionnelles algériennes suite aux scandales de corruptions (Sonatrach1et Khalifa1, Sonatrach2 et Khalifa2) et de la loi 51 de la nouvelle constitution de 2016 destinés aux compétences algériennes diasporiques, par rapport à l'accès aux postes supérieurs de l'Etat.

de "l'étudiant et de l'enseignant majoritaires"¹⁰⁴. Les ruptures du biographique avec le structurel se trouvent ainsi consommées. Les problématiques de *l'identité professionnelle*¹⁰⁵ des enseignants-chercheurs, de l'université et sa place dans la société, deviennent un enjeu politique ; les ruptures et la mobilité internationale deviennent des "*options*" qui s'imposent d'elles mêmes. Les années 90, période la violence physique, n'ont fait qu'accélérer *l'habitus migratoire* déjà intériorisé *passivement* par l'élite universitaire, dans des conditions de violence symbolique.

La dette envers le pays ne peut être appréhendée que dans ces contextes. Pour ce qui est de la génération socialisée en Algérie, la relation envers le pays est omniprésente. Elle se pose en termes d'une équation de *don/contre don*, au sens anthropologique du terme. Pour la génération des années 1970/1980, elle prit forme dans une *ambiance idéologique*, caractérisée entre autres par la confusion entre l'État et le Pouvoir. Du coup, l'action individuelle et collective se trouvent confisquées par le pouvoir créant ainsi un embrigadement idéologique¹⁰⁶, véhiculé par le Parti-État, réduisant la société et les

¹⁰⁴ Ce constat revient spécialement à Djamel Guerid, *L'exception algérienne*, éd, casbah, 2000, Alger.

¹⁰⁵ Nous prenons le sens de l'identité professionnelle à travers la définition de Claude Dubar pour désigner "des manières socialement reconnues, pour les individus, de s'identifier les uns les autres, dans le champ du travail et de l'emploi" (Dubar 2000 : 95). Des manières sociales identifiables à travers les discours des enseignants-chercheurs, de leurs engagements politique, familiaux et même leurs hexis corporel....Donc, dans leur façon d'être socialement reconnue/ méconnue par la société. En plus de la visibilité sociale, s'ajoute, l'identification professionnelle entre les pairs, en termes de notoriété scientifique et pédagogique. Ces deux processus d'identification sociale et professionnelle sont le produit comme le souligne Dubar, d'un double compromis entre une identité pour autrui (assignée notamment par l'institution, dans le cas des intelligentsias et intériorisée ou non par ses dernières) et une identité pour soi (liée à la biographie, la trajectoire scolaire et l'identité visée).

¹⁰⁶ Les discours triomphalistes ambiant du Parti-Etat des années 70'-80' au nom de la légitimité historique ont résisté aux temps puisque en mai 2017 un haut responsable du Parti politique dominant a reproduit lors de la campagne pour les élections électorales législatives, une significative formule officielle de la dette : «... *Le FLN est le dépositaire de l'indépendance nationale...Les Algériens lui sont redevables d'une dette, celle de la libération du pays*». (Tout Sur l'Algérie -TSA- du 16-04-2017. <https://www.tsa-algerie.com/la-perpetuelle-dette-du-peuple-algerien-envers-le-fln/>).C'est une situation anthropologique qui a comme sens le paternalisme politique. Ses effets

élites algériennes à de simples sujets exécutants, à qui on demande des comptes non pas en tant que citoyens autonomes, mais implicitement comme des sujets aliénés au politique dominant. Ce type de socialisation politique des cadres et des universitaires trouve sa signification dans cette *dette inconditionnelle* envers le pays. Un pays perçu par chaque Algérien, comme une entité abstraite, contenant différentes significations subjectives (relations à la famille, le village, la tribu, la communauté ou le quartier...), comme le confirme encore ce médecin psychiatre, "J'étais à Alger. J'étais à Laperrine, et j'étais dans la mouvance militante estudiantine, le volontariat etc. C'était un terrain extrêmement formateur pour saisir les enjeux de société, les enjeux du pouvoir en place. À l'époque de Boumediene, on était favorables à toutes les orientations politiques qu'il mettait en place. On a été aveugle, à l'époque, par rapport aux insuffisances de ce système, on a été aveugle par rapport au bloc de l'Est, on était dans la négation de tout le stalinisme. On disait « ah non si on critique l'URSS c'est les américains » ... on était fervents défenseurs de l'URSS, du bloc de l'est. (Z. Psychiatre, 54 ans, installé en France depuis 1993)

3-L'ÂGE DES INCERTITUDES

Une autre forme de "dette" se développe à partir années 1990. La motivation de rendre service au pays, chèrement appropriée par la première génération (1970/1980), prend une autre forme : *la dette envers la société*, qui, du point de vue de ces élites intellectuelles, est livrée à elle-même. Ce détachement de la dette vis-à-vis du politique dominant est significatif, comme en témoigne le phénomène de création de nouvelles associations et organisations¹⁰⁷ et de réactualisation d'autres à l'étranger, pour fonctionner en dehors des cercles

pervers ne vont pas tarder à paraître à partir des années 1980 : Émergences des mouvements de contestations sociales d'ordre culturel et politique. L'élément catalyseur de cette relation perpétuelle du don de l'Etat et de la dette du peuple, reste la rente pétrolière.

¹⁰⁷ A titre d'exemple, nous citons pour le cas de notre étude, la création du CISIA, Comité Internationale de Sauvegarde des Intellectuels Algériens, des Associations de médecins maghrébins et algériens installés en France, qui portent des soins gratuits pour les algériens (SOLIMED...), des réseaux des étudiants sortants des grandes écoles françaises (REAGE) qui tentent avec plus au moins de réussite de réaliser des projets de consulting et des formation et apporter de la valeur ajoutée pour l'Algérie, etc....

officiels, et apporter des aides et des soutiens à la société algérienne dans son ensemble et à certaines catégories menacées comme les intellectuels. La constitution des réseaux sociaux s'est rapidement développée grâce à l'essor pris l'Internet.

Cette évolution a reconfiguré les mouvements de mobilité. C'est ainsi que beaucoup de médecins, d'enseignants-chercheurs et informaticiens algériens, font des déplacements réguliers en Algérie pour répondre bénévolement aux attentes de leurs concitoyens. Cette dette se veut une « *action citoyenne* », loin de tous les circuits jugés bureaucratiques. Elle est surtout une expression autonome, pleine de révolte et de méfiance vis-à-vis du politique dominant, qui, de leur point de vue, a laissé la société livrée à elle-même. Humainement ils veulent soulager leur douleur d'exilés et diminuer leur sentiment de culpabilité, en rendant service gratuitement à leur société d'origine, loin des échos officiels. Cette catégorie d'intelligentsia est motivée par une croyance politique que la société algérienne est livrée à elle-même, donc il faut être solidaire avec elle, en participant dans des actions non lucratives et humanitaires.

Ces croyances des intelligentsias algériennes vont être confirmées par les campagnes orchestrées pendant les années 1990, et touchant directement les cadres et les hauts cadres de grandes entreprises en vue de leur pénalisation donnant lieu emprisonnement, la marginalisation, l'humiliation et la stigmatisation des dizaines de hauts cadres.

Tout indique qu'on était en face d'un processus de *pénalisation* de hauts cadres algériens qui s'est déclenché depuis 1995 au cours duquel des dizaines de cadres d'entreprises nationales ont subi un « nettoyage » et des sorts dramatiques, comme le souligne Mohammed Benguerni¹⁰⁸, "un autre contexte politique va fragiliser encore plus la position des cadres. En effet, à partir des années 1995¹⁰⁹,

¹⁰⁸ Mohammed Benguerni, « Cadres techniques et société en Algérie. L'héritage professionnel en question ». Actes du colloque », *Cahiers du Gdr cadres*, N°8, novembre 2004, p 105

¹⁰⁹ Il faut signaler que deux décennies après (2016) les choses se sont compliquées davantage avec l'éclatement des affaires de corruption touchant directement les grandes entreprises nationales notamment celle qui a fait l'actualité depuis 2012 ;

le pouvoir de l'époque lance une opération baptisée « Main propre » ou moralisation de la vie publique. Elle va se traduire par l'emprisonnement d'un nombre important de cadres". Cette pénalisation a rapidement fait « tache d'huile » sous forme de contagion. Elle a été soldée davantage¹¹⁰ par des départs massifs d'autres hauts cadres, par une contagion mentale collective : à qui le tour ? Une crise de méfiance aiguë s'installe dans l'identité sociale et professionnelle des compétences nationales. Un nombre important de ces cadres sont emprisonnés pour des « raisons » multiples. Des «différentes sources convergent pour avancer le chiffre de 2000 cadres. Les raisons officielles invoquées pour justifier cet emprisonnement des cadres entre 1995 et 1996 sont multiples : dilapidation des biens publics, détournement de fonds, etc. Une telle opération va avoir des effets néfastes sur le moral des cadres et affecter négativement leur vécu familial. C'est une expérience qui a été très douloureuse sur plusieurs aspects"¹¹¹.

Des trajectoires scolaires et sociales et des carrières ont été subitement réduites à néant¹¹². Dans "le prolongement de leur

Sonatrache1 et Sonatrach2, où des cadres ont été emprisonnés avec les membres de leur famille. Ces affaires avaient déclenché une crise aiguë de méfiance, de peur et de désarroi chez les cadres, comme l'a révélé la presse nationale lors des procès : 2000 cadres ont demandé des retraites anticipés, d'autres ont pris le chemin vers l'étranger (les quotidiens francophones et arabophones, en l'occurrence, Liberté, Echourouk et Annahar du 25/01/2016...). Les tenants et les aboutissements de ces combinaisons juridico-politiques, où des cadres et des hauts cadres étaient des alibis d'une équation politique qui ne peut confirmer davantage à quel point les compétences algériennes ont été toujours objets de manipulation, cooptation et d'allégeance du politique. De ce point de vue, le volume des foyers migratoires ne peuvent que s'élargir.

¹¹⁰ Il faut signaler que cette situation dramatique de la chasse aux cadres d'entreprises s'ajoute aux conditions de violence sanglante pendant les années 1990 caractérisée par les assassinats d'intellectuels et des hauts cadres de différents secteurs de la vie professionnelle et sociale. Plusieurs de ces élites intellectuelles et professionnelles ont subi des sorts dramatiques. Leurs assassinats avaient des impacts traumatisants pour leurs propres familles et pour leurs pairs. La mort symboliquement sociale qui est subie depuis l'indépendance est accompagnée par un achèvement de cette première par des actes de violences physiques et d'assassinats.

¹¹¹ Benguerna Mohammed, Op.cit, p106.

¹¹² On peut citer l'un des récits autobiographiques d'un Haut cadre qui a commencé sa riche carrière professionnelle en 1968 à Sonatrach pour la terminer avec une sortie non

dégradation physique et morale, beaucoup de hauts cadres ont vu leur vie familiale disloquée. Comme en témoigne ce cadre : « *après mon incarcération, ma femme et mes deux enfants se sont retrouvés à habiter un modeste appartement de deux pièces (F2). Ma femme venait me rendre visite en effectuant un long déplacement et maintenant que je suis sorti, mon fils âgé de 15 ans me rejette* ». Pour certains, la situation a débouché sur une séparation du couple avec tous ses conséquences dramatiques"¹¹³.

Pénalisées et emprisonnées,¹¹⁴ ces compétences nationales vont subir des ruptures symboliquement et psychologiquement très violentes. Certaines d'entre-elles ont succombé, au sein même de leur prison, à cette violence interne, après avoir été atteint dans leur intimité et leur estime de soi¹¹⁵. Ainsi, "un ancien cadre détenu témoigne « *des conditions de détention difficiles et parfois inhumaines, une torture morale permanente à cause des restrictions draconiennes insensées* ». L'auteur de ces propos précise ces conditions : « *nous étions plus de 250 détenus dans une cellule de 250 m², parce qu'une fois les lumières éteintes, on ne pouvait plus bouger, les salles étaient prévues pour accueillir 86 détenus* ». Ces mauvaises conditions de détention affectaient le moral des cadres incarcérés : « *l'atmosphère est infecte, vous devez juste lutter pour rester en vie, vous laver quand c'est possible, ne pas sombrer dans la mélancolie, ne pas tomber malade* "¹¹⁶

honorable comme Wali à Oran. *Kadri Belaribi*, un cadre au foyer, éd, Casbah, 2000, 190p. *Omar Aktouf*, Algérie entre l'exil et la curée, éd, l'Harmattan, Paris, 1989, 330p.

¹¹³ Mohammed Benguerna, Op.cit p 106

¹¹⁴ Un témoignage sur le sort des cadres emprisonnés est symboliquement relaté sous formes d'un récit autobiographique, par, Achour Bououni, Appelez-moi colonel ! Un officier fait main basse sur une entreprise d'État dans l'Algérie de 2006, éd, Koukou, Alger, 2012, 264p.

¹¹⁵ Cette réalité psychologique vécue collectivement par l'intelligentsia algérienne dépasse toute les thèses économiques dominantes, réduisant la fuite des ces compétences à de simples agents économiques, cherchant dans leur mobilité, juste « l'amélioration du salaire ». La problématique de l'intelligentsia algérienne, Arabe et Africaine, relève des conséquences directe du « nationalisme » chauviniste, caractérisé par l'exclusion, la cooptation, la manipulation et l'orgueil sur cette dernière. Une intelligentsia, c'est avant tout, vivre dignement sa réelle vocation dans des conditions de liberté de pensée et d'entreprendre.

¹¹⁶ Mohammed Benguerna, Op.cit 106

Le message est passé pour les autres collègues. Les ruptures sont déjà consommées par d'autres collègues qui ne sont pas atteints pour l'instant par ces pénalisations et poursuites judiciaires. Dans ces conditions, deux éléments psychosociologiques déterminent la dynamique de l'émigration intellectuelle en Algérie, en l'occurrence, « la contagion mentale et l'intuition collective »¹¹⁷. Les deux situations sont des produits de conditions de rupture violente qu'a connus l'Algérie pendant les années 90', notamment avec l'assassinat des intellectuels et l'emprisonnement des cadres. Il s'agit d'un « état d'âme collectif » qui a affecté à cette époque l'ensemble des compétences et les intelligentsias algériennes qui ont perdu ou qui ont vu des proches, des amis et des collègues subir des injustices. Face à cette situation, des compétences se mobilisaient davantage pour s'installer dans d'autres pays ; « il n'y avait rien à faire la bas- en Algérie- », pour reprendre un verbatim de nos interviewés en France. Le processus de pénalisation est instauré publiquement contre les compétences et l'intelligentsia en général. Son impact sur le rôle symbolique de ces dernières dans la société est très profond. Ses effets ne tardèrent pas à apparaître. Désocialiser davantage les jeunes générations par rapport au savoir et à ses porteurs, a été parmi les impacts forts de ce processus de déclassement social.

Sous l'effet de ce processus de déclassement professionnel et social, une association, Association nationale des cadres incarcérés injustement (ANCII) », a été créée en 1998 pour « soulager leurs souffrances » et surtout pour « statuer » sur ce qu'ils ont subi comme ruptures violentes dans leurs trajectoires professionnelles et ses impacts sur leur vie entière. Ce projet collectif de reconnaissance de leur statut de victimes du processus de « nettoyage institutionnalisé » n'a pas pu, cependant, résister aux autres entraves et d'harcèlement bureaucratiques, notamment par la non reconnaissance officielle, par le refus d'octroyer l'agrément à cette association par le ministère de l'intérieur. Il s'agit en effet, d'"une Association nationale des cadres incarcérés injustement (ANCII) » qui a été créée à la suite d'une

¹¹⁷ Karim Khaled « La dynamique migratoire et ses caractéristiques. Cas des intelligentsias algériennes », In, « Migrations et Intégrations », N° Thématique, Revue d'Etudes Françaises, N°21, Novembre 2016, Budapest, Hongrie, p 206

assemblée constitutive en 1998. Mais « *la désillusion a vite gagné ses animateurs, car aujourd'hui chacun se débrouille comme il peut et je peux vous assurer que les concernés ont du mal à trouver un emploi stable et qui convienne à leurs qualifications. Quant au projet d'association en soi, il a vite été bloqué en haut lieu, la preuve en est que l'association n'a jamais eu son agrément* »¹¹⁸.

Un autre fait majeur qui a alimenté la suspicion envers les cadres est l'affaire dite « *Khalifa* »¹¹⁹. Une affaire considérée comme un des plus grands scandales de corruption et de clientélisme de l'Algérie indépendante. Cette affaire a eu un impact négatif sur le statut et le rôle des compétences dans le « fonctionnement statuaire » des institutions officielles en Algérie, constat que Mohamed Benguerna explique ce constat en soulignant que : "les derniers événements autour de l'affaire « *Khalifa* » et autres organismes financiers ou entreprises ont vite fait de recréer le désenchantement"¹²⁰. Il poursuit son analyse en expliquant son idée : « L'exemplarité algérienne » dans la gestion des carrières professionnelles, réside dans l'intrusion

¹¹⁸ Ibid. p 106

¹¹⁹ Son nom complet est Abdelmoumène Rafik Khalifa. Un homme d'affaires algérien, né en 1966. Pharmacien de formation et fils d'un ancien ministre de Ben Bella, Rafik Khalifa va « fonder » en quelques années un « empire économique » et afficher sa « réussite ». Entre 1998/2002, il fonde *El Khalifa Bank*, qui gère les intérêts de petits actionnaires privés et des institutions de l'État algérien, une compagnie aérienne « *Khalifa air ways* » et une Chaîne télévision privée « *Khalifa Tv* ». Le groupe sombre rapidement depuis la fin de l'année 2002 après avoir été suspectée de fraudes à grande échelle. Cette affaire est restée l'une des grandes arnaques politico-financière en Algérie et une affaire de grande corruption par un *jeune cadre-pharmacien* de 32 ans à l'époque (1998). Cette affaire relève de « la science-fiction » et ses impacts sont symboliquement importants sur l'image de marque du fonctionnement des institutions officielles. Leurs « légitimités » sont remises en cause par la société. Les statuts de leurs compétences respectives sont aussi remis en question. Elle révèle l'externalité des compétences financières et administrative du fonctionnement naturel des institutions qui sont sensées réguler l'activité économique et financière. Cette affaire est révélatrice de la crise des formes de gouvernance qui dominent les institutions. Les formes statutaires ont été « rattrapées » par les formes communautaristes dans la gestion interne. Les compétences des cadres sont mises dans un processus d'externalité et de dénaturaion de leurs fonctions autonomes.

¹²⁰ Benguerna Mohammed, « Cadres techniques et société en Algérie. L'héritage professionnel en question ». Actes du colloque », Cahiers du GRD cadres, N°8, novembre 2004, p 106

permanente de l'idéologique dominant de type communautariste. L'émergence des compétences professionnelles et de toute l'intelligentsia algérienne en corps autonome est quasiment impossible. De ce point de vue, "les cadres algériens formés durant ces différentes périodes historiques n'avaient pas de prise directe sur leur destinée professionnelle. Le déroulement de leur carrière et la gestion de celle-ci répondaient à des mobiles politiques. Le rythme de ces carrières était scandé par les enjeux et les alliances politiques. Une telle gestion politique des destins professionnels des cadres n'a pas permis l'émergence et la constitution d'un groupe de cadres sur la base de sa propre profession et qui puisse apparaître comme une force de proposition"¹²¹.

Si ces derniers cas sont visibles pour l'opinion publique depuis les années 1990, c'est parce que la presse privée a joué un rôle important dans la diffusion publique des sorts professionnels qui étaient réservés aux élites professionnelles algériennes. Les événements d'octobre 1988 ont donné naissance, entre autres, à la libération « très doubleuse » de la parole. L'espace journalistique a joué un rôle important dans la diffusion de l'actualité algérienne. Cet espace de production « littéraire-express » était parmi les premiers qui ont ouvert leurs colonnes aux différents témoignages des cadres et des intellectuels, qui ont vécu des sorts professionnels et politiques tragiques.

Cette libération de la parole était un vrai enjeu politique du pouvoir d'État depuis les années 1992. À l'exception de la période de Mouloud Hamrouche qui fut marquée par une tentative de réformer la « loi sur l'information ». Cette expérience est accompagnée par un processus de pénalisation des journalistes. Des journalistes emprisonnés et traînés plusieurs fois devant les tribunaux pour leur libre parole. D'autres ont été assassinés¹²² dans des conditions

¹²¹ Ibid. p 106.

¹²² Entre 1993 et 1997, **100 journalistes** (dont 12 femmes) ont été assassinés. Ça a commencé par l'assassinat de Tahar Djaout le 26/05/1993, alors directeur du journal « Ruptures », récemment créé. La liste est longue et elle se termine malheureusement par l'assassinat d'Aziz Bouabdallah, un certain 04/12/1997, journaliste au Journal Arabophone « Âlem Essiyassi » (le monde politique).

horribles, laissant derrière eux des familles endeuillées et un riche capital professionnel douloureusement acquis.

Dans ces conditions, des centaines de journalistes ont été forcés de quitter leur pays pour s'installer dans d'autres pays plus « cléments », pour sauver leur vie et leur vocation professionnelle. Dans leurs pays d'accueils, leur intégration professionnelle a été pour beaucoup, un parcours controversé en raison de la complexité sociopolitique compliquée de leur installation dans le pays d'accueil. En effet, un processus de déclassement/ reclassement va « s'introduire » dans la trajectoire migratoire des journalistes « soucieux » de leur vocation. La "galère" est un *passage obligé*, vécue par la majorité des intelligentsias algériennes une fois arrivés en France. Ils ont, pour des besoins immédiats, exercé des métiers, dans certains cas, qui ne correspondaient ni de près ni de loin à leur formation. Dans ces conditions de déclassement professionnel, la production intellectuelle, "trouve refuge" dans la sublimation, comme le souligne un des interviewés, « une fois installé à Paris, j'étais hébergé chez des amis pendant six ou huit mois. C'était généralement des journalistes. En priorité c'était des journalistes des français. Avec qui j'ai pris des contacts. Le syndicat des journalistes...Je me suis présenté. J'ai dit je suis journaliste algérien. Je laisse mon CV. J'ai dit pour quelles raisons j'étais venu etc. j'aimerais qu'ils m'aident à me débrouiller. À me débrouiller un peu de boulot, connaître les rouages, me dire ce que je pourrais faire. C'est comme ça. C'était le SNJ- CGT. Le syndicat national des journalistes mais affilié à la CGT, parce qu'il y en a qui sont affiliés à la CFDT etc. j'y ai été parce que je connaissais quelqu'un que j'avais rencontré en Algérie et qui était dans ce syndicat. Je l'ai appelé, je l'ai trouvé. Honnêtement les gens de gauche c'était des gens qui ont aidé. Ils étaient tous solidaires avec les intellectuels et les victimes algériens. C'était un couple de journalistes, l'un à France 3 et elle à France 2. Ils m'ont dit voila ce qu'on peut faire pour toi. Je leur ai raconté mon histoire. Ils m'ont dit « on a un grand appartement tu viens habiter chez nous quelques jours ». J'ai été chez eux. Et puis j'ai connu beaucoup d'autres gens comme ça. Un autre copain qui propose « je suis tout seul et puis je vais souvent en reportage à l'étranger je te laisse le double des clés. Chez moi c'est mieux ». Et puis quand on vit tout seul en s'en fout. On est là, une chambre, un lit. Quand on aura besoin de dormir, de se lever le matin et de pouvoir

respirer ...j'avais le sentiment de revivre, de respirer. C'était dur au début parce qu'on a toujours les images. ... Se lever le matin, se retrouver dans la rue, acheter un journal, voir les gens vivre etc. "(A, journaliste, 43 ans, installé en France en 1994)

4- L ÂGE DES CONFUSIONS

Un autre période s'installe pour donner naissance à une autre configuration sociale du champ socioprofessionnel en Algérie à partir des années 2000 à nos jours. Il s'agit notamment de l'émergence de la figure du *diplômé-fonctionnaire*, pur produit de la mort systématique de la vocation élitiste de l'université et de ses missions de formations autonomes des compétences. La massification incontrôlable des corps étudiants et enseignants et la bureaucratisation étouffante de la recherche ont comme conséquence la transformation profonde dans le statut et le rôle des professions intellectuelles en Algérie. Les vagues importantes de recrutements depuis 2004 et l'augmentation vertigineuse de salaires pour les cadres et les enseignants-chercheurs ont dénaturé la valeur symbolique des métiers intellectuels. La logique administrative prévaut sur la logique scientifique dans les processus de recrutement et de promotion. Cette démarche va achever le système de mérite dans cette espace qui est sensé produire du sens et de la connaissance. Un nombre important de « revues scientifiques » sont nés dans l'ensemble des universités pour valider les promotions et soutenir des habilitations de recherche (HDR), neuf mois après la soutenance de doctorat. En parallèle, la politique de réforme du LMD entamée depuis 2003 est « juxtaposé sur des réformes antérieures »¹²³ et qui a donné naissance à une cohabitation problématique entre de l'ancien système pédagogique et le nouveaux.

D'autres processus de pénalisation vont toucher d'autres espaces professionnels, notamment l'université. En effet, une dizaine d'enseignants-chercheurs sont poursuivis en justice par des recteurs d'université, pour avoir « oser » critiquer ouvertement la gestion administrative et pédagogique de leur université. De ce point de vue « oser critiquer », c'est, déjà, oser exposer et dévoiler son « *soi narratif* »

¹²³ Mohammed Ghalamallah, "Les représentations des enseignants universitaires par rapport à la réforme du LMD en Algérie ». PNR, CRASC, Novembre 2013

et son « *identité personnelle* », publiquement, face un système bureaucratique institué autour des modes d'identification unanimiste.

La « *peur* », « *l'autocensure* » et le « *fatalisme* » sont des purs produits des processus de ces systèmes institués et hiérarchisés dans les milieux socioprofessionnels. Ces trois modes d'identifications dominent la tendance générale de ces milieux. L'espace public est problématique en Algérie. Il reste toujours otage d'un prolongement des deux formes identitaires ; l'une statutaire et l'autre culturelle. L'alliance et le partage des intérêts de pouvoir et de privilèges entre ces deux formes, bloquent les différentes catégories sociales de s'autonomiser. Ces dernières se trouvent dans des conditions de luttes permanentes, avec un manque structurel de « *solidarité organique* ». De ce point de vue, les formes de luttes dominantes jusqu'à maintenant, restent des formes historiques prédominées par « *l'esprit communautariste* ». Dans d'autres cas, elles relèvent des individualités autonomes.

Dans les mêmes conditions, l'espace universitaire n'est pas épargné par ces pratiques extra- universitaires¹²⁴. Il a enregistré plusieurs cas de « *pénalisation des enseignants-chercheurs* ». ¹²⁵. Des affaires qui ont occupé la scène publique, préoccupé les acteurs universitaires, mobilisé la presse indépendante et les syndicats

¹²⁴Il faut signaler que des pratiques extra- universitaires ne se limitent pas à ce processus de pénalisation, récemment « institué », par certains recteurs d'universités. L'histoire politique récente de celle-ci, notamment depuis ses réformes idéologiques et sa massification avec la politique d'arabisation, est prise en otage par des pratiques qui relèvent d'un processus de retraditionalisation et de désinstitutionalisation type communautariste, où le volume du capital social structure fondamentalement cet espace sensé être un espace de production du savoir et du sens.

¹²⁵ Il est nécessaire de rappeler que beaucoup d'intellectuels, d'universitaires, de poètes, écrivains, simples penseurs anonymes ont subis des sorts tragiques avec la justice. On peut citer, entre autres, de récents cas, comme le Professeur Ahmed Rouadjia, le Professeur feu Djamel Guerid, mort en 2014, le cas de Madame Haddadi Dalila, enseignante-chercheuse en Psychologie à l'université Alger2, etc... Leurs torts ? Vouloir juste être reconnu pour leur identité personnelle et pour leur vocation professionnelle, loin des intrus extra-universitaires. Cette catégorie d'intellectuels sont catégorisés dans notre typologie par « *l'intelligentsia exilico-nationale* » par rapport à « *l'intelligentsia exilico-diasporique* ». Dans les deux cas, elles sont les purs produits de l'hégémonie politique, empêchant les libertés de pensée et d'entreprendre.

autonomes, notamment le Conseil National de l'Enseignement Supérieur (CNES)¹²⁶. Diffusée largement par les médias entre 2010 et 2012, le champ de la pratique de la pénalisation¹²⁷ va s'élargir pour toucher en plus des catégories ciblées au cours des expériences antérieures, de nouvelles catégories scolarisées. Elle est devenue un phénomène qui hante la mémoire sociale et politique de l'intelligentsia algérienne, confirmant le réel statut social et politique des porteurs de savoirs. Ce sont des expériences sociales qui vont accélérer davantage les ruptures passives et renforcer, à la fois, le volume des foyers migratoires dormants et accélérer le rythme des ruptures actives.

Dans ces conditions de « désocialisation » par rapport aux savoirs et la dévalorisation symbolique des statuts sociaux des porteurs de savoirs, l'université et le champ professionnel en général enregistre des pertes massives sous forme de réalisation des stratégies individuelles et collectives de mobilité internationale¹²⁸. Ces mobilités constituent des pertes sèches à l'économie algérienne.

¹²⁶ Il faut signaler que le syndicat national des enseignants du supérieur (CNES) a été créé pendant les années 1990. Une période sanglante qui a permis paradoxalement de laisser certains enseignants de prendre l'initiative pour s'organiser librement. Depuis les années 2000, l'université est « clonée » (Syndicat Nationale des Enseignants Universitaires (SNEU), Syndicat National des Chercheurs Permanents – SNCP-) par des syndicats officiellement liée au vieux mouvement syndical, Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) ; lui-même a été domestiqué par le FLN lors de son congrès en 1963. D'autres syndicats autonomes restent sans agréments. De ce point de vue, la non reconnaissance statutaire de ces modes nouveaux de luttes syndicales (ex, Syndicat des Professeurs et Docents en Sciences Médicales (SNPDSM), pour la confirmation sociale des corporations est révélatrice de cette dominance d'équilibre au profit des formes idéologiques hégémoniques. Si quelques syndicats ont échappé au contrôle des autorités pendant les années 1990, la situation va se rétrécir pour la revendication citoyenne de la société civile depuis les années 2000.

¹²⁷ Dans d'autres situations, il faut ajouter des cas de violences physiques et mortelles contre des enseignants-chercheurs, récemment enregistrés à l'université.

¹²⁸ A titre d'exemple, « l'Algérie comptait en 2011, 27000 étudiants dans les pays de l'OCDE, soit 23% de l'ensemble des étudiants Maghrébins. Les données de l'Unesco(2014) donnent un volume de 23298 étudiants concentrés dans huit pays, avec 88% en France». (Musette. M.S (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ?* Éd, Cread, Alger, p83). Pour des catégories professionnelles, on peut citer, à titre illustratif, le récent "Brain drain" des psychiatres qui s'élève à 30% en 2012 (Zehnati, A).

CONCLUSION

L'analyse des articulations, des combinaisons et des transactions qui ont caractérisé l'essence de l'engagement sous ses formes de don et de contre don en tant construction sociale des liens politiques entre l'Etat et la société depuis l'indépendance, nous montre à quel point les intelligentsias algériennes ont été toujours objets de cooptation, de manipulation et de stigmatisation. Dans ces conditions, l'émigration devient pour eux une échappatoire. Toutes les divisions qui ont caractérisé le champ intellectuel algérien, entre le national et non national ont aliéné des générations à leurs propres histoires et à celles de la société. Pour ces intelligentsias diasporiques et nationales qui sont dans des postures d'exil intérieur, il s'agit de revendiquer, à travers leurs engagements, l'espoir à l'émancipation personnelle et socioprofessionnelle.

L'inférieure équation anthropologique de don et de la dette instituée par la raison d'Etat sous les prismes du nationalisme communautariste galvanisé par des discours triomphalistes développés depuis l'indépendance vis-à-vis des intelligentsias, à la fois, nationales et diasporiques a provoqué une crise aiguë dans l'identité sociale et professionnelle de ces dernières en Algérie.

En effet, cette relation qui a caractérisé la relation entre les pouvoirs politiques successifs depuis l'indépendance avec les intelligentsias a comme conséquence l'impossibilité d'autonomisation relative des élites sous forme de corps socioprofessionnels, l'inertie dans la participation active de cette dernière et une panne dans la dynamique des idées aux seins de la société. Cette inertie mortifère a alimenté la marginalisation durable des intelligentsias, a créé des foyers migratoires dormants en Algérie et a semé le doute au sein de la diaspora algérienne. De ce point de vue, on ne peut comprendre le don et la dette des intelligentsias algériennes diasporiques que par les conditions de leurs collègues restés en Algérie. Les conditions d'émigration-immigration sont intimement liées. En reprenant l'expression de Sayad, elles ressemblent aux deux facettes de la même pièce de monnaie.

Références bibliographiques

- Aktouf O.**, (1989) « *Algérie entrel'exil et la curée* ». Ed. L'Harmattan, Paris.
- Benguerna M.**, (2004). « Cadres techniques et société en Algérie. L'héritage professionnel en question ». *Actes du colloque* », *Cahiers du Gdr cadres*, N°8.
- Farhi M.**, (1982). « L'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger », *Institut International de Planification de l'Éducation (IIEP)*, Unesco, Paris.
- Ghalamallah M.**, « Les représentations des enseignants universitaires par rapport à la réforme du LMD en Algérie ». PNR, CRASC, Novembre 2013, 100p.
- Ghozali S A.**, (2009). « *Question d'État* ». Ed. Casbah, Alger
- Guerid D.**, (2000). « *L'exception algérienne* ». Ed., casbah, Alger.
- Godbout J T et Caillé A (col) (1992). « *L'esprit du don* ». Ed. *La découverte. Paris*
- Godbout J T.**, (2000). « *Le don, la dette et l'identité. Homo donator versus homo oeconomicus* ». Ed. *La découverte, Paris*
- Musette. M.S.**, (2016) (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences?* Éd, Cread, Alger
- Moore HC.**, (2010). « *UGEMA* ». Ed. Casbah, Alger
- Moens F.**, « Dette et société. Le lien social : un jeu d'obligations », <http://1libertaire.free.fr/DetteSociete.html>, consulté le 15/02/2016.
- Halpern C.**, (dir), (2009). « *Identité(s), l'individu, le groupe, la société* ». Ed. Sciences Humaines, France
- Mauss M.**, (1989). « *Essai sur le don* ». Ed. Enag, Alger
- Perville G.**, (2004). « *Les étudiants algériens de l'université française (1880-1962)* ». Ed. Casbah, Alger
- Kadri A.**, (dir), (1999). « *Parcours d'intellectuels Maghrébins* ». Ed. Karthala, France
- Kadri A.**, (2000). « *La construction historique du système d'enseignement supérieur en Algérie (1850-1995)* », in, GEISSER Vincent, *Diplômés maghrébins*. Ed. CNRS, Paris
- Kadri A.**, (2009). « *Entre Société et État : L'échec d'une génération, L'impasse des sciences sociales* », in, EL KENZ Houes (Cor), *M'hammedBoukhobza, connaitre et comprendre sa société*, Casbah, Alger,
- Kadri A., &SiariTengour O.**, (2012), (Coord), « *Génération engagée et mouvements nationaux : le XX^{ème} siècle au Maghreb*. Ed. CRASC, Oran
- Kadri B.**, (2000). « *Un cadre au foyer* ». Ed. Casbah, Alger

Khaled K., (2014) « Politique de formation à l'étranger et l'émigration intellectuelle algérienne », *Cahiers du cread*, n° 109

Khaled K., 2012. « Les retours de l'intelligentsia algérienne diasporique », *Hommes et Migrations*, N° 1300

Khaled K., « Les quatre âges de l'émigration intellectuelle algérienne », in, Musette. M.S (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ?* Éd, Cread, Alger

Zehnati A., (2016). « La démographie médicale en Algérie : formation, activité et brain drain », in, Musette. M.S (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ?* Éd, Cread, Alger.

LA PROBLÉMATIQUE DES IDE EN ALGÉRIE : PARADOXES D'UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE FAIBLEMENT ATTRAYANTE

Khaled MENNA*
Samer MEHIBEL**

Received 17/04/2016/ Accepted : 15/12/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

La problématique des IDE en Algérie est toujours d'actualité. Si la baisse actuelle des prix de pétrole a redonné un nouveau souffle à cette ancienne-nouvelle problématique, les mécanismes de leur attractivité restent obsolètes. Présentés comme une source de financement non génératrice de dette et un vecteur de transfert technologique, les IDE peuvent être un moyen sûr pour promouvoir une croissance durable et inclusive. A partir de la reconstruction d'un Indice Contextualisé d'Attractivité (ICA) de la CnuCED pour un panel de 11 pays couvrant 12 variables, les résultats montrent que l'Algérie se situe, à la dernière position de ce groupe de pays en terme d'ICA et pour les montants d'IDE reçus. Le système R&D fait partie des points faibles qui ont pesé lourd dans ce classement. L'amélioration de cet aspect est plus que nécessaire. D'autant plus, que l'expérience des pays Sud - Est asiatique, qui souffrent de ce qu'on appelle « la trappe du revenu moyen », renforce nos résultats.

MOTS CLÉS : IDE, Algérie, attractivité, ICA

JEL CLASSIFICATION : F21, F40, O50

* Maître de recherche-A-, CREAD, e-mail. khaledmenna@gmail.com

** Attaché de recherche, CREAD, e-mail. samer.mehibel@gmail.com

THE ISSUE OF FDI IN ALGERIA: PARADOX OF AN ATTRACTIVE ECONOMY BUT FAINTLY APPEALING

ABSTRACT

The issue of FDI in Algeria is still relevant. If the current decline in oil prices has revitalized this old-new problematic, the mechanisms of their attractiveness are outdated. Presented as a non-generating source of debt and a technology transfer vector, FDI can be a sure way to promote a sustainable and inclusive growth. Based on the reconstruction of an OECD Contextualized Attractiveness Index (CAI) for a panel of 11 countries covering 12 variables, The results has shown that Algeria is ranked in the middle of this group of countries in terms of CAI, but at the bottom of this panel regarding inflows FDI. R & D system has figured among the weaknesses that had a heavy weight in this ranking. Improving this aspect is more than necessary. Especially that the experience of south east Asian countries, suffering from what is called "the trap of the average income," strengthens our results.

KEYWORDS : FDI, Algeria, Attractiveness

JEL CLASSIFICATION : F21, F40, O50

اشكالية الاستثمارات الأجنبية المباشرة في الجزائر: تناقضات اقتصاد مستقطب غير جذاب

ملخص

لم تفقد اشكالية الاستثمارات الأجنبية المباشرة وهجها في الجزائر وخاصة مع الانخفاض الكبير في أسعار النفط وهذا ما أعطاها زخما كبيرا. غير أن الأدوات التي تعتمد لاستقطاب هذه الاستثمارات غير ناجعة وعفا عنها الزمن. وتعتبر الاستثمارات الأجنبية المباشرة مصدرا للتمويل تصاحبه ديون وأداة لنقل التكنولوجيا، كما أنها يمكن أن مساهما فعالا في ترقية التنمية المستدامة والمفيدة للجميع. وانطلاقاً من إعادة تشكيل مؤشر للاستقطابية لمنظمة التعاون والتنمية الاقتصادية لعينة من 11 بلدا شاملة 12 متغيرة توصلت النتائج إلى أن احتلال الجزائر مرتبة وسطى بين دول العينة ولكنها في المؤخرة بالنسبة للاستثمارات الأجنبية الوافدة. وأظهرت النتائج أن نظام البحث والتطوير من ضمن النقاط الضعيفة التي رمت بثقلها في هذا التصنيف. ومن ثم فإن تحسين هذا الجانب يعتبر أكثر من ضروري. وتعزز تجربة دول جنوب شرق آسيا، التي تعاني مما عاد يعرف "بفخ الدخل المتوسط" النتائج التي توصلنا إليها.

الكلمات المفتاحية : الاستثمارات الأجنبية المباشرة، الجزائر، استقطابية، مؤشر الاستقطابية.

تصنيف جال: F21, F40, O50

INTRODUCTION

La dernière livraison du rapport mondial sur les IDE (Unctad, 2016) indique que les flux des IDE ont augmenté de 38 % en 2015, pour atteindre 1762 Milliards USD par rapport à 2014. Cette augmentation, la première depuis la crise financière 2008-2009, est due essentiellement à une forte augmentation des fusions-acquisitions transfrontalières. En revanche, la part de l'Afrique des flux des IDE a diminué pour la même année de 7% (moins de 54 Milliards USD). La raison de cette baisse est imputée à la crise pétrolière qui sévit depuis 2014. Mais le rapport, estime qu'un retour à la hausse dans la région peut se faire, en 2016, à cause de l'adoption des mesures plus libérales et les opérations de privatisation planifiées des entreprises publiques.

Le rapport recense, en 2015, 85% des mesures prises en faveur des IDE. Lorsque de nouvelles restrictions ou règlements d'investissement ont été introduites, elles reflètent, principalement, les préoccupations au sujet de la propriété étrangère dans les industries stratégiques. En 2011, au moins 44 pays ont adopté 67 mesures politiques relatives à l'investissement étranger. Ces mesures ont touché deux domaines d'action : (i) un ajustement des politiques d'entrée à l'égard des entrées d'IDE, et (ii) les politiques réglementaires qui visaient particulièrement les industries extractives. Dans les deux zones, les changements ont été en parties motivés par des considérations de politique industrielle.

L'Algérie, comme les autres pays méditerranéens, ont attiré peu d'IDE. En 2014, Les flux entrants d'IDE ont diminué de 44,1% (après avoir régressé de 12,8% en 2013), passant de 2,7 Milliards USD à 1,5 Milliards USD (Cnuced, 2015). A titre de comparaison les flux d'IDE dans la région Afrique du Nord ont baissé de 8,4% en 2014 (après avoir baissé de 19,3% en 2013).

Deux raisons peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. La première, est que ces pays ont défié l'investissement direct étranger (IDE) et ont longtemps favorisé des stratégies de substitution aux importations (Maroc, Turquie) ou des industries industrialisantes (Algérie) qui a conduit à une faible intégration internationale (Alaya et al., 2009). La seconde est qu'ils ont longtemps souffert d'une faiblesse de la productivité des facteurs, l'instabilité institutionnelle,

politique et macroéconomique (Youssef, 2004). Une étude a montré que l'investissement direct étranger est moins sensible au taux marginal effectif d'imposition des sociétés dans les pays avec un climat d'investissement peu attractif (Parys, 2012). Cette attractivité a été souvent traitée sous l'angle des atouts/faiblesses des territoires/pays, aboutissant ainsi à l'établissement de scores et autres indicateurs facilitant les comparaisons inter-pays et les appréciations de l'évolution de l'attractivité dans le temps (Cheriet et Tozanli, 2007).

La faible performance de l'Algérie en termes de flux des IDE peut être attribuée au manque d'attractivité. Ce travail trouve sa justification pour, au moins, deux raisons :

1. Les tentatives du gouvernement de diversifier les exportations suite à la baisse drastique des revenus pétroliers, depuis 2014, conséquence directe de la chute des prix du pétrole ;
2. Les tentatives de diversification industrielle dans des secteurs où le gouvernement estime avoir des avantages comparatifs²⁴.

La situation de crise, que vit le pays, pourrait être l'occasion d'un renouveau envers les IDE. On s'intéresse dans ce papier à la comparaison de l'Algérie avec d'autres pays en matière d'attractivité. Dix pays ont été retenus pour être comparés avec l'Algérie, choisis parce qu'ayant des problématiques communes, et répartis dans le monde. Puis, sur la base des travaux de la Cnuced, est construit un « *indice contextualité d'attractivité* », qui permet de repérer, pour chaque pays de l'échantillon, les aspects sur lesquels il est fort ou faible.

Le papier est organisé comme suit. Dans la prochaine section nous présentons une revue de littérature succincte relative aux IDE. La deuxième section sera consacrée à l'étude de l'état des IDE en Algérie. La troisième section traitera la question de l'indice contextualisé d'attractivité et la discussion des résultats.

²⁴ Le gouvernement espère renforcer les secteurs qui peuvent constituer une base industrielle notamment (i) l'électronique, (ii) le numérique, (iii) les industries agro-alimentaire, de l'automobile, et du ciment ; (iv) l'industrie pharmaceutique, (v) le secteur du tourisme ; (vi) l'aval des hydrocarbures (ix) et l'aval des ressources minières (plan d'action du gouvernement, 2017, p.3).

1- REVUE DE LITTÉRATURE

La question des IDE a été le sujet de nombreuses études et articles qui attestent l'intérêt que portent les chercheurs à ce sujet²⁵. Depuis le milieu des années 1960, des économistes²⁶, se sont penchés à étudier les raisons pour lesquelles les firmes internationales investissaient à l'étranger. Un investissement direct étranger a quatre caractéristiques essentielles (Lombard, 1975) : Il implique une notion de contrôle d'une entreprise locale par une entreprise étrangère, il est lié à un transfert non seulement de capitaux mais surtout d'un ensemble d'autres facteurs, cet investissement s'effectue généralement dans la même industrie que la maison mère, de façon horizontale ou verticale. Enfin, le rapatriement de dividendes, ou bénéfices, se fait de manière beaucoup plus souple dans le cas d'un investissement direct que d'un placement en portefeuille.

Les IDE prennent, en général, trois formes. Une fusion de nouveaux capitaux propres comme une nouvelle usine, réinvestissement des nouveaux bénéfices et l'emprunt net de la maison mère vers ses filiales (Stewart, 1994). L'intérêt porté aux investisseurs étrangers ces dernières années est généralement justifié par de nombreuses attentes : leurs impacts sur la croissance, les apports en ressources, l'ouverture aux marchés internationaux, la hausse de la productivité, l'amélioration des capacités de gestion locales et les transferts de technologies (Mainguy, 2004).

Le débat autour des avantages et les impacts des IDE semble ne pas s'estomper. Les quatre problématiques traitées par la littérature des IDE tourne autour des déterminants des IDE (facteurs d'attractivité)²⁷ ; des modes d'entrée des Firmes multinationales

25 Pour la seule base de données « science direct » pas moins de 18645 références sont disponibles pour le seul mot clé « FDI ».

26 Voir par exemple, Kindleberger (1969, 1970), Hymer (1960), Vernon (1966), et Aliber (1970).

27 Les théories qui ont traité les déterminants des IDE sont diverses selon l'angle dont lequel la question est traitée. Heckscher and Ohlin ((1933) qui ont développé un modèle qui porte leur nom. D'autres se sont intéressés à La différenciation des produits (Caves, 1971), le cycle de vie des produits (Vernon, 1969), la théorie comportementale (Aharoni, 1966), l'internalisation des firmes (Dunning, 1977, 1979) et (Casson, 1987), la nouvelle théorie de commerce (Krugman, 1983), (Deardorff, 2001) et

(FMN) et leurs stratégies d'implantation²⁸ ; des impacts des IDE notamment en termes de création d'emplois et de transferts technologiques vers les entreprises locales et les économies d'accueil²⁹. Enfin, une nouvelle génération de littérature tente de mesurer l'impact des IDE sur les aspects liés au développement institutionnel des économies d'accueil : institutions et corruption³⁰.

Peu d'études ont étudié la relation entre l'attractivité et les IDE en Algérie. L'étude de Midouni et Zairi (Midouni et Zairi, 2015) a montré que le risque politique n'a pas d'effets significatifs sur l'attractivité. En revanche, les facteurs économiques et financiers jouent un rôle important. Les deux auteurs, dans un autre article, (Midouni et Zairi, 2014a) ont testé la relation entre le risque politique et les IDE en Algérie. Leur étude a révélé l'existence d'une relation négative entre le risque politique et les flux d'IDE et une relation positive entre le risque financier et les IDE. Les deux études n'ont pas explicité les causes de l'absence du risque politique dans les déterminants de l'attractivité de l'Algérie. On peut considérer que ces résultats sont relatifs à la nature des IDE en Algérie. La plupart des flux des IDE entrants se dirigent vers le secteur des hydrocarbures. Un secteur hautement capitalistique dont l'installation ne demande pas des pré-requis relatifs aux fondamentaux du climat d'affaires. Son éloignement des centres urbains et la faible relation avec le tissu industriel local pèsent favorablement sur la minimisation de l'impact du risque politique sur les IDE. Ces deux études ont été appuyées par une autre, pour les mêmes auteurs, (Midouni et Zairi, 2014b) aboutissant aux mêmes résultats sur la primauté du risque financier sur le risque politique concernant les flux des IDE entrants en Algérie.

l'approche institutionnelle (Root and Ahmed, 1978,1979), (Hubert and Pain, 2002).

Pour l'Algérie on peut citer (Khouri, 2008) et (Bouklia-Hassane R et Zatla N, 2001).

²⁸ Pour plus de détails voir (Dunning 1981, 1986), Uppsala model (Johanson and Vahlne, 1977, 2009) et (Kowalewski and Radło, 2014)

²⁹ Parmi les plus récentes études qui ont traité cette problématique on peut citer (Belloumi, 2014), (Chenaf-Nicet and Rougier, 2016), (Gorodnichenko et al, 2014) et (Hi, 2007).

³⁰ Une nouvelle vague de littérature commence à s'intéresser aux aspects des institutions et les IDE. Voir par exemple (Demir, 2016), (Rodrik, 2008). D'autres études plus anciennes ont traité les IDE de cet angle (Bénassy-Quéré, Coupet and Mayer, 2005).

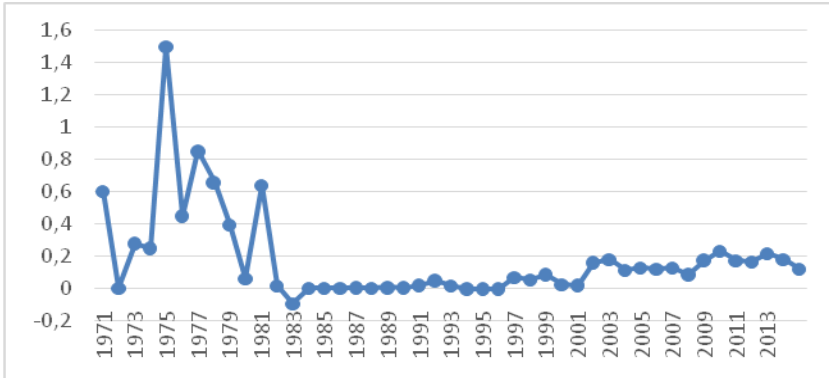
2- L'ALGÉRIE ET LES IDE : PARADOXES D'UNE ÉCONOMIE ATTRACTIVE PLUS QU'ATTRAYANTE

Pour résumer, l'Algérie est «attractive» plus que «attrayante». Le premier terme renvoie à «attraction» (selon la définition du Trésor de la Langue Française : «force qui attire vers elle»), le second à «attire» (donc «capacité à faire venir à elle», sous entendu «par ses appâts», «en faisant attendre un avantage»). En termes économiques, on dirait qu'elle a du potentiel qui n'est pas mis en valeur, ou alors qu'elle préfère surveiller ce qu'elle propose aux autres de ses capacités.

Il faudrait rajouter à ces aspects «structurels» des questions institutionnelles. L'absence d'un véritable tissu de PME (perceptible, par exemple, dans la tendance des entreprises étrangères présentes en Algérie à recourir systématiquement à l'importation) est certainement un facteur de freinage. Et puis, la question de l'environnement des affaires est une question certainement décisive.

C'est une constatation d'autant plus étonnante que l'Algérie est un pays a priori plutôt attractif. C'est lié notamment, bien sûr, à son potentiel en termes d'hydrocarbures et à sa taille, tout simplement, mais pas seulement. L'outil construit dans le cadre de notre article permet de souligner que l'Algérie est également attractive grâce à ses infrastructures, ou plus exactement grâce à l'utilisation de ses infrastructures, et grâce à la perception plutôt bonne que les investisseurs ont du risque pays algérien, ce qui trouve sans doute racine dans les efforts de stabilité macroéconomique et une gestion financière relativement prudente de la rente pétrolière et gazière. En revanche, l'Algérie pêche par une demande interne un peu faible, par une qualification de la population pas assez forte, et surtout par un secteur des services sous-développé et un effort de recherche nettement insuffisant. (**Graph 1**)

Graph 1 : Pourcentage du total monde des IDE entrants en Algérie (1970-2014)

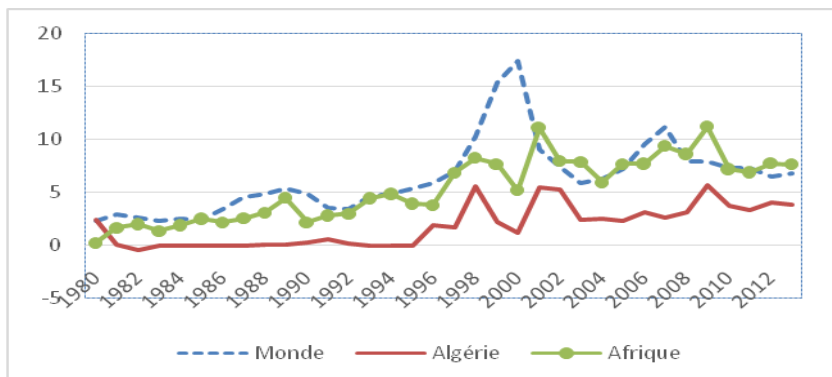


Source : Base de données CNUCED (2016).

Cette sous-représentation de l'Algérie (par rapport, par exemple, à son PIB rapporté au PIB mondial) ne lui est pas spécifique. Traditionnellement, les pays industrialisés sont sur-représentés dans les flux financiers mondiaux, et les IDE ne font pas exception. Mais l'Algérie est pourtant sous-investie même par rapport à des pays comparables, en niveau, en historique, mais également, et c'est sans doute le plus inquiétant, en dynamique actuelle, dans cette phase de mondialisation.

Si l'on compare par exemple les IDE (flux entrants) rapporté au commerce (exportations+importations), la représentation est peut être moins défavorable aux pays émergents. Mais là encore, l'Algérie fait moins bien que l'ensemble du monde, mais également que l'ensemble de l'Afrique. (**Graph 2**)

Graph 2 : Ratio flux d'IDE rapportés au commerce extérieur en (%) pour l'Algérie, le monde et l'Afrique



Source : Base de données CNUCED (2016).

Les IDE représentent une part relativement faible de l'investissement total en Algérie. Compte tenu de leur importance pour le transfert de technologies et l'amélioration des capacités d'innovation, une politique spécifique avait été définie dans le cadre de la nouvelle stratégie industrielle.

Le nouveau code des investissements³¹, adopté en juillet 2016, prévoit trois niveaux d'avantages : Des avantages communs pour l'ensemble des investissements éligibles ; des avantages supplémentaires pour les investissements relevant des secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme ; et des avantages exceptionnels pour les projets d'intérêt particulier à l'économie nationale. Ce nouveau code intervient après les mesures adoptées en juillet 2009, dans lesquelles l'exercice des activités de production de biens, de services et d'importation par les étrangers en Algérie est

³¹ Le premier code des investissements adopté en 1993 (Décret législatif n°93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement) consacre de façon définitive, la liberté des investissements y compris étrangers, institue des régimes en sa faveur sous forme d'incitations fiscales, financières et sociales et traduit donc une mutation institutionnelle et réglementaire, d'importance. Trois modifications ont été introduites à ce code, en 2001, en 2009 et en 2010. Les deux dernières ont touché, d'une manière principale, les règles d'établissement des IDE.

subordonné à la constitution d'une société dont le capital est détenu au moins à 51% par l'actionnariat national résident (règle 51/49).

Les directives contenues dans les LFC³² de 2009 et 2010 à l'encontre des IDE s'avèrent non productives et obsolètes. Préparées dans la précipitation pour contrecarrer le déficit de la balance de paiements et pour répondre aux agissements de quelques investisseurs étrangers jugés « irresponsables » par le gouvernement, ces directives n'ont pas eu les effets escomptés. Maintenant, les autorités publiques parlent d'un nouveau mode des IDE qu'elle les qualifie d'« utile ». Dans l'exposé des motifs du nouveau code des investissements³³ présenté au parlement en juin 2016, il est recommandé d'adopter une démarche qui tend à encourager le *«recours à des partenariats avec des opérateurs étrangers de renom qui continueront à être sollicités pour accompagner et intensifier notre développement national, sur la base de l'intérêt mutuel ainsi que du transfert de savoir faire et de technologie»*³⁴. La révision du code des investissements consistera en un repositionnement, de certaines règles, dans les textes dont elles relèvent naturellement, l'abrogation de certaines autres en raison, non seulement, de leur infaisabilité mais aussi des effets contreproductifs qu'elles génèrent, enfin l'adaptation de celles qui paraissent devoir être conservées après neutralisation de leurs effets indésirables.

3- CONSTRUCTION D'UN OUTIL D'ANALYSE SPÉCIFIQUE: L'INDICE CONTEXTUALISÉ D'ATTRACTIVITÉ

Dans la littérature de l'investissement direct étranger (IDE) et l'internationalisation de l'entreprise, une attention croissante est accordée à l'étude comparative de l'attractivité du pays pour les IDE. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement a mis au point plusieurs indices pour évaluer et comparer les avantages de localisation des pays. Cependant, ces indices souffrent de plusieurs limites. Des études ont tenté de

³² Loi de finances complémentaire

³³ Ministère de l'Industrie et des Mines (2015). Projet de loi relative à la promotion de l'investissement.

³⁴ Programme du gouvernement (2014).

construire et améliorer un indice qui permet de résoudre certaines de ces limites (Rodríguez et al, 2009).

La Cnucead reconnaît les limites de ses indices. Dans le WIR³⁵ 2002, la Cnucead a accepté qu' «Il est impossible, avec les données disponibles, de capturer la multitude de facteurs qui peuvent influencer sur les IDE" et que «Cette analyse peut offrir de nombreuses perspectives intéressantes pour évaluer les politiques envers les IDE».

Il semble qu'il y ait des possibilités pour améliorer, élargir et approfondir l'indice de potentiel des IDE.

Ces indices reposent pratiquement tous sur l'idée que l'attractivité n'existe pas en soi, mais apparaît comme la combinaison de deux types d'éléments : d'une part, la qualité intrinsèque de l'offre territoriale ; d'autre part, la hiérarchie des critères de choix de localisation retenus par les investisseurs, qui peut évidemment varier en fonction du type de projet ou des caractéristiques propres de l'investisseur (taille, origine géographique, degré d'internationalisation...). Pour obtenir des indicateurs pertinents d'attractivité, il faut donc affecter à chaque indice élémentaire une pondération reflétant son importance pour l'investisseur potentiel.

Les travaux empiriques sur les IDE suggèrent de nombreuses variables explicatives de l'attractivité. Finalement, aucun consensus ne se dégage³⁶. Il s'agit autant de facteurs industriels (coûts de transport, coûts d'implantation, coûts salariaux, avantages technologiques, agglomérations d'activités, etc.), commerciaux (taille du marché, proximité de la demande, barrières à l'échange, appartenance à une zone d'intégration) qu'institutionnels (politique fiscale ou commerciale, dispositions législatives en matière de rapatriement des capitaux ou de mouvement de capitaux, risque pays, climat des affaires) (Alaya et al, 2009).

Cette section s'intéresse à la comparaison de l'Algérie avec d'autres pays. Dix pays ont été retenus pour être comparés avec l'Algérie, choisis parce qu'ayant des problématiques communes, et répartis dans le monde.

³⁵ World Investment report.

³⁶ Voir Chakrabarti (2001), Levasseur (2002), Kamaly (2003), Lim (2001) ou Bloningen (2005).

Puis, en s'appuyant sur des travaux de la Cnuced³⁷, est construit un «indice contextualisé d'attractivité», simple et robuste, qui permet de repérer, pour chaque pays de l'échantillon, les aspects sur lesquels il est fort ou faible. Ce travail a permis de quantifier deux aspects différents du sujet :

1. l'Algérie reçoit relativement peu d'IDE, alors qu'elle est plutôt attractive ;
2. en termes d'attractivité justement, l'Algérie souffre principalement, d'un très faible ratio de Recherche et Développement rapporté au PIB, d'un secteur d'exportation des services atrophié et, dans une moindre mesure, l'éducation supérieure.

a. Principes et méthodes retenus

L'analyse d'un phénomène dans un pays conduit naturellement à poser un regard vers ce qui peut se passer, au même moment, dans d'autres pays³⁸. L'ambition d'un tel regard est de permettre une comparaison, pour déceler des décalages, ou repérer des points fixes, entre un pays donné et des pays qui, forcément, seront différents, mais qui peuvent proposer des problématiques similaires.

Dix pays ont été retenus : les voisins du Maghreb, deux pays pétroliers (l'Angola et la Norvège), deux pays Latino-Américains (Pérou et Venezuela), deux pays en transition (Roumanie et Ukraine) et un pays d'Asie, musulman et producteur de pétrole (la Malaisie).

L'exercice de comparaison internationale, dans le domaine économique, s'est basé sur un modèle simplifié d'attractivité des IDE, inspiré des réflexions de la Cnuced. Il a été conduit sur dix pays (onze en comptant l'Algérie), échantillon qui permet déjà de souligner quelques résultats.

³⁷ Spécialement celle des années 1999 et 2003

³⁸La comparaison peut, sur certains sujets, se faire également dans le temps. Dans le cadre des IDE, cette comparaison dans le temps est à manier avec prudence, tant le mouvement des IDE est un phénomène soumis à de grandes tendances internationales.

b. Le choix des pays de comparaison

La comparaison de pays est toujours un exercice délicat, tant les pays sont, par essence, des objets socio-économiques différents. Il s'agit pourtant d'un exercice auquel sont rompues, par exemple, les entreprises multinationales ou, plus encore, les institutions financières. Pour un investisseur en effet, qu'il s'agisse de penser en termes de rendement ou qu'il faille réfléchir en termes de risque, la comparaison internationale est cruciale. Les banques ont même développées, en interne, des services spécialisés dans cette comparaison : ce sont les services de « risque pays », qui, au sein des processus de décision d'investissement (qu'il s'agisse d'investissement de long terme, comme le financement d'un IDE, ou de gestion de portefeuille de court terme, voire de gestion de très court terme), développent en permanence des outils de comparaison.³⁹

Quels pays retenir pour l'échantillon de comparaison? Pour les IDE, les fondamentaux structurels de l'économie sont au cœur de la problématique. La spécialisation de l'économie algérienne autour des hydrocarbures est évidemment une question incontournable, et les pays de l'échantillon doivent, en grande majorité, être des pays pétroliers (ou producteurs de matières extractives). La question géographique a également un sens, tant il est vrai que la logique de zone existe pour ce type d'investisseurs. La taille est également incontournable : un pays de presque 40 millions d'habitants n'a pas les mêmes problématiques qu'un pays qui n'aurait que quelques centaines de milliers de citoyens.

Le nombre de pays à retenir pour un échantillon de comparaison est également une question importante. Plus grand est l'échantillon, plus la finesse de l'analyse est possible (car plus nombreuses sont les problématiques qui sont soulignées), mais plus la pertinence de l'analyse se dilue (car les questions ont tendance à se multiplier).

³⁹ Voir à ce sujet toute la littérature sur le risque pays proposée en Bibliographie, en particulier Arndt et Oman (2006) pour la mesure de la gouvernance, Borio (2002), Guessoum (2004) ou Meunier et Sollogoub (2005) pour les questions plus générales de comparaison des pays.

L'option retenue a été de sélectionner une dizaine de pays : outre les voisins immédiats, prendre des pays dans différentes régions, sur une base structurelle (en clair, des pays pétroliers ou fournisseurs de matières premières, mais de taille comparable).

c- Le choix des moyens de comparaison

La comparaison économique s'est faite en deux temps. D'abord, une étude de statistique descriptive a permis de comparer les pays sur des ratios relativement simples. Ensuite, sur la base des réflexions menées par la Cnuced, un modèle simplifié d'attractivité des IDE a été construit. Il a permis de souligner les forces et les faiblesses de l'Algérie par rapport aux économies de l'échantillon.

La construction de ce modèle simplifié d'attractivité des IDE mérite d'être détaillée ici.

La Cnuced construit en effet un indicateur d'attractivité qui lui permet de positionner les pays dans un tableau à quatre catégories, selon qu'ils sont, ou non, « attractifs » et selon qu'ils reçoivent, ou non, beaucoup d'IDE. La Cnuced ne donne pas les résultats précis de son indicateur, seulement le classement en catégories. Mais elle explique la méthodologie retenue. « L'indice des entrées potentielles d'IDE prend en compte plusieurs facteurs (autres que la taille du marché) censés influencer sur le potentiel d'attraction d'un pays auprès des investisseurs étrangers », (Cnuced, 2003).

Il correspond à la moyenne des valeurs (normalisées pour donner une valeur comprise entre 0, pour le pays ayant obtenu le plus mauvais résultat, et 1 pour le pays ayant obtenu le meilleur résultat) de 12 variables (aucune pondération n'est effectuée en l'absence de raisons justifiant a priori le choix de pondérations particulières) », (Cnuced, 2003).

Tableau 1 N° : **Les variables proposées par la CNUCED pour son indice d'attractivité**

Questions à mesurer	Variable choisie
Caractère plus au moins évolué de la demande locale (les pays à haut revenu attirant relativement plus d'IDE)	PIB par habitant
Taux de croissance prévu	Taux de croissance du PIB sur 10 ans
Modernité des infrastructures d'information et de communication	Nombre moyen de lignes téléphoniques pour 1000 habitants
Infrastructures traditionnelles	consommation d'énergie par habitant
Capacités technologiques locales	Part des dépenses recherche & développement dans le PIB
Niveau de qualification	Proportion d'étudiants du terrain dans la population
Perception du risque par les investisseurs	Note de risque pays
Participation au système de production intégrée des principales sociétés transnationales	Part du marché mondial des importations de pièces et composantes pour l'automobile et l'électronique
Importance des IDE dans le secteur des services (2/3 des IDE mondiaux)	Part du marché mondial des exportations de services
Capacités d'attraction et d'absorption des IDE et conditions d'investissements	Part du stock mondial des IDE entrants
Indicateur indirect des possibilités d'investissement dans les industries extractives	Part du marché mondial des exportations de produits provenant de ressources naturelles

Source : CNUCED (2003).

d. Les résultats de l'outil ICA : Construction de « l'indice contextualisé d'attractivité des IDE »

L'ambition n'est pas de reconstruire un indice identique à celui de la CnuCED, mais de s'appuyer sur les principes qu'elle a dégagés en l'appliquant à un champ plus réduit : les pays retenus comme étant intéressants à comparer avec l'Algérie.

Les douze variables proposées par la CnuCED ont été recueillies pour les onze pays de l'échantillon. Faute d'avoir accès aux bases utilisées par l'organisation multilatérale, il a fallu, parfois, prendre

une variable « proxy » par rapport à la méthodologie de la CnuCED. Par exemple, pour la note de risque pays, c'est la note proposée par l'OCDE qui a été retenue. On insistera ici pour dire que cela ne change pas l'esprit de la méthodologie.

En effet, les variables choisies par la CnuCED sont non pas « la mesure » de la question posée, mais « une mesure » de cette question : de la même manière que le PIB l'est, de la même manière que la part des étudiants dans la population n'est qu'une manière de mesurer le niveau de qualification de la population.

A partir de ces variables, la CnuCED propose un étalonnage (les données sont normées entre 0 pour le pays le plus faible et 1 pour le pays le plus élevé). La faible taille de l'échantillon ne permet pas cela : cela aurait donné trop de poids, dans chaque variable, au pays « aberrant », c'est à dire au pays très différent des autres, la Norvège pour les questions de PIB, l'Angola pour la croissance, la Malaisie pour la part mondiale des importations de biens électriques et pièces détachées d'automobile, etc.

Tableau N° 2 : Les variables retenues pour les pays de l'échantillon

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructure traditionnelles	Capacité techno- logiques locales
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbr. de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib. consacré à la R&D 2012
Angola	3836	11,6	65,5	61,4	630	0,06
Algeria	3305	3,6	37,8	97,5	1237	0,07
Egypt	1470	4,7	32,3	119,9	913	0,23
Malaysia	6837	5,1	89,8	141,3	2799	0,63
Morocco	2442	4,7	31,4	120,0	570	0,64
Norway	66825	1,6	41,2	116,1	5817	1,62
Peru	3912	6,3	29,3	98,0	720	0,1
Romania	5837	3,5	34,0	105,0	1741	0,58
Tunisia	3817	3,9	45,3	118,1	918	0,86
Ukraine	2094	3,7	47,8	130,3	2690	0,45
Venezuela	6434	5,0	18,9	102,1	2558	0,5

Tableau N° 2 : (Suite)

	Niveau de qualification de la population	Perception du risque par les investisseurs	Capacité d'invest. dans les industries extractives	Participation au système de production intégrée des grandes firmes transnationales	Importance des IDE dans le domaine des services	Indicateur général d'attractivité
Variables	Nbr. d'étudiants du 3e cycle (pour 100000 hab) 2012	Note de risque selon OCDE	Part mondiale des exportations de matières premières (CTI3)	Part mondiale des importations des biens électriques et pièces détachées auto (CTI77 et 784)	Part mondiale des exportations de services 2012	Part mondiale du stock d'IDE 2012
Angola	651	2	1,65	0,07	0,02	0,28
Algeria	3233	4	2,13	0,14	0,09	0,22
Egypt	2686	1	0,35	0,13	0,49	0,43
Malaysia	3710	5	1,11	2,73	0,84	0,66
Morocco	1837	4	0,09	0,16	0,30	0,19
Norway	4747	1	3,58	0,32	0,96	1,34
Peru	3917	4	0,55	0,07	0,11	0,85
Romania	4335	4	0,19	0,44	0,24	0,23
Tunisia	3284	3	0,09	0,14	0,12	0,11
Ukraine	5276	0	0,23	0,27	0,43	0,60
Venezuela	7434	0	2,24	0,2	0,05	0,43

Source : CNUCED, WDI (2015)

Corollaire, l'indice de la CnuCED permet une comparaison internationale globale quand le propos de ce travail est de se focaliser sur l'Algérie: faire l'exercice sur trop de pays aurait dilué le sens des résultats, et mettre les données sur une échelle linéaire aurait écrasé trop de détails. Réduire l'échantillon de comparaison permet au contraire de bien repérer les pays, donc de bien regarder l'Algérie.

Il a donc été décidé de procéder par classes, en regroupant, pour chaque variable, les pays en quatre classes, chacune repérée par les quartiles de la distribution. Par exemple, pour la variable « croissance du PIB », les quartiles sont 3,6 pour le premier, 4,1 pour le deuxième et 4,9 pour le troisième: cela permet de mettre dans le premier groupe (croissance la plus faible) la Norvège, la Roumanie et le Venezuela, dans le deuxième l'Algérie et la Tunisie, dans le troisième l'Egypte, le Maroc et l'Ukraine, et dans le quatrième l'Angola, la Malaisie et le Pérou. Le tableau suivant récapitule le résultat de la transformation du tableau de variables en tableau de quartiles.

Tableau N° 3 : Répartition de l'échantillon en quartiles

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructure traditionnelles	Capacité techno- logiques locales
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbr. de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib consacré à la R&D 2012
Angola	2	4	4	1	1	1
Algeria	2	1	2	1	2	1
Egypt	1	2	2	3	2	2
Malaysia	4	4	4	4	4	3
Morocco	1	3	1	4	1	4
Norway	4	1	3	2	4	4
Peru	3	4	1	1	1	1
Romania	3	1	2	2	3	3
Tunisia	2	2	3	3	2	4
Ukraine	1	2	4	4	4	2
Venezuela	4	3	1	2	3	2

Tableau N° 3 : Répartition de l'échantillon en quartiles

	Demande Locale	Croissance prévue	Ouverture et compétitivité	Modernité des infrastructures de communication	Infrastructure traditionnelles	Capacité techno- logiques locales
Variables	PIB 2012 par habitant en USD	Croissance des 10 dernières années (moyenne 2003 - 2012)	Exportations sur PIB (moyenne 2003-2012)	Nbr. de Téléphones mobiles pour 100 habitants en 2012	Consommation d'énergie par habitant en (en ktep) 2012	part du pib consacré à la R&D 2012
Angola	1	2	3	1	1	2
Algeria	2	3	4	2	1	1
Egypt,	1	1	2	1	4	3
Malaysia	2	4	3	4	4	4
Morocco	1	3	1	2	3	1
Norway	4	1	4	4	4	4
Peru	3	3	2	1	2	4
Romania	3	3	1	4	2	2
Tunisia	2	2	1	2	2	1
Ukraine	4	1	2	3	3	3
Venezuela	4	1	4	3	1	2

Source : calcul des auteurs

Ainsi, on remarque que l'Algérie obtient la meilleure note (4) en ouverture et compétitivité (c'est à dire, en exportations sur PIB) et en attrait dans le domaine des industries extractives, et les plus mauvaises en indicateur général d'attractivité (c'est à dire en stock d'IDE), mais aussi en importance de son secteur des services et en recherche & développement.

Cette technique de passage par le quartile n'est pas exempte de défauts. En particulier, il existe des variables pour lesquels le quartile n'est qu'un calcul statistique et ne reflète pas la proximité des pays. Par exemple, en « ouverture et compétitivité », l'Algérie obtient 4 et l'Ukraine 3, alors que la variable afférente (exportations sur PIB) est respectivement de 39,8 et 39,7. Ce n'est pas pour autant une invalidation de la méthode.

D'abord, tout indice (et tout classement) est toujours sensible à des « effets de frontière », c'est à dire qu'il est parfois difficile de tracer des lignes précises qui séparent des indices, quels qu'ils soient. Ensuite, et c'est sans doute la principale précaution à retenir, cette sensibilité signifie que les notes intermédiaires (donc la note finale) sont dépendantes des variables (en prenant un autre intervalle de temps, l'Ukraine et l'Algérie pourraient échanger leur place). Mais la note donne bien une tendance générale qui, elle, est inévitable. Un indicateur, quel qu'il soit, doit toujours être lu avec précautions quant à la précision de son résultat, et doit avant tout être pris pour ce qu'il révèle, et non pour ce qu'il annonce.

Autre remarque concernant l'ICA : en assumant de se baser sur les travaux de la Cnuced, il est logique d'accepter les biais que comporte l'indicateur général. Par exemple, la relative bonne place en termes d'infrastructure ne peut pas être considérée comme un satisfecit en matière de développement des infrastructures. On sait qu'une économie productrice d'énergie a tendance à être « énergétivore », c'est à dire à consommer plutôt plus d'énergie pour la même production, toutes choses étant égales par ailleurs. En mesurant par la consommation d'énergie le « niveau d'utilisation des infrastructures traditionnelles », les deux outils, celui de la CNUCED et celui qu'on a développé ont tendance à surestimer cette utilisation (sans tenir

compte des discussions à l'œuvre au niveau international pour les efforts en économie d'énergie). Mais là encore, il est possible d'y trouver des enseignements : la volonté de développement des infrastructures en Algérie, même si elle est loin d'avoir porté encore tous ses fruits, a permis au pays d'avoir un niveau déjà supérieur, par exemple, à celui de ses voisins immédiats. Les entreprises auront certes des raisons, parfois, de souligner quelques difficultés. Mais c'est le rôle des exercices de comparaison internationale que de ramener les critiques à plus d'objectivité.

e. Quelques enseignements de l'outil : une économie attractive mais peu attrayante

Ici, on peut déjà tirer de l'ICA quelques indications quant à la position de l'Algérie. Ses « mauvaises » notes sont de différents types. Pour certaines, le pays ne peut que constater les choses (croissance et niveau de vie plutôt faible, stock d'IDE très bas).

Mais pour d'autres, il existe une action possible des autorités : les efforts de la nation en R&D ou la qualification de la population sont des leviers activables.

Puis, en reprenant l'argument de la moyenne non-pondérée, il est alors possible de calculer simplement cet « indice contextualisé d'attractivité des IDE ».

L'Indice contextualisé d'attractivité (ICA) est une simple moyenne des douze quartiles précédents. On y adjoint le rang des pays parmi l'échantillon, ainsi que l'importance des IDE (rapportés au PIB ou au nombre d'habitants). Les deux tableaux doivent se lire ensemble.

Tableau N° 4 : Comparaison des résultats de l'ICA et des IDE reçus

	ICA	Rang	IDE/PIB	Rang	IDE/habitant	Rang
Angola	1,9	9	1,7	8	-20	11
Algérie	1,8	10	1,4	9	54	10
Egypte	2,0	8	3,7	5	77	8
Malaisie	3,7	1	3,2	6	236	3
Maroc	2,1	7	3,7	4	69	9
Norvège	3,3	2	2,7	7	2165	1
Pérou	2,2	6	4,9	2	193	6
Roumanie	2,4	5	4,3	3	282	2
Tunisie	2,2	6	4,0	4	151	4
Ukraine	2,8	3	5,1	1	139	5
Venezuela	2,5	4	1,0	10	84	7

Source : calcul des auteurs.

On y repère avant tout

- la dernière place de l'Algérie dans l'indice contextualisé d'attractivité (11^{ème}) (10 Dans le tableau) montre une dégradation de l'attractivité comparativement à celles de ses voisins du Maghreb. On peut avancer que l'application de la règle 51/49 a un impact négatif sur l'attractivité. D'autres éléments peuvent expliquer ce classement par la médiocrité du climat des affaires en Algérie, décrié par les nationaux avant les étrangers.
- l'écart, qui questionne, entre cette attractivité et la présence des IDE.

Enfin, cet indicateur, pour intéressant qu'il soit au regard de sa simplicité (donc de sa lisibilité) et de sa capacité à souligner certains problèmes, ne doit pas cacher la forêt des questions. Par exemple, le marché local algérien ne ressort pas comme un atout dans l'outil. Or, il est incontestable qu'une économie de presque 40 millions d'habitants, à la population plutôt jeune et avec des besoins importants de consommation et d'investissement, est a priori attractive.

Le principal enseignement réside dans l'écart entre la place relativement bonne de l'Algérie au sein de l'échantillon et son faible

stock d'IDE. En d'autres termes, cet ICA, outil simple mais robuste, permet de souligner que l'Algérie est plutôt attractive pour les IDE, que cette attractivité pourrait être encore augmentée avec un effort de la Nation en Recherche Développement et en qualification de sa population, mais que cette attractivité ne se traduit pas en termes de réalisations, comme si l'Algérie ne mettait pas en avant ce qui pourrait être ses attraits. L'Algérie est plutôt attractive, mais plutôt pas très attrayante.

Un autre élément qui peut nous aider à expliquer ces résultats est le caractère rentier de l'économie algérienne. Depuis les années 1960, les pays en développement, pauvres en ressources naturelles, ont enregistré des performances en termes de croissance du PIB per capita, contrairement aux pays exportateurs de ressources naturelles. Ces pays continuent d'accumuler, depuis les années 1980, des recettes substantielles par rapport au PIB sans toutefois améliorer leurs performances en croissance économique (Auty, 2001). L'Algérie n'échappe pas à cette règle. Si les IDE constituent un élément fondamental pour la diversification de l'économie et le transfert technologique, leurs insertion dans l'économie nationale demeurent problématique relatifs aux contraintes institutionnelles.

Nous proposons ici une piste de réponse : l'ICA s'est basé sur le travail de la Cnuced, et ne comporte donc aucune variable relative à la configuration juridique, réglementaire et fiscale. Cela ne signifie pas que la Cnuced ne croit pas à l'importance du sujet. Au contraire, dans son étude détaillée sur l'Algérie, datée de 2004, la Cnuced souligne à quel point cet aspect est crucial. Il a été constaté que l'environnement est décourageant pour un investisseur, notamment par le fait qu'il soit mouvant et pas toujours clair. Les compagnies multinationales sont très sensibles aux variations dans le climat juridique, institutionnel, économique, social et politique. L'erreur est de considérer qu'agir sur un élément et délaisser les autres peut engendrer des résultats positifs. L'attractivité est une action globale qui doit comprendre une politique qui doit prendre en charge les impératifs de l'économie hôte et les intérêts des investisseurs. On peut, sans trop s'avancer, imaginer qu'une partie de la différence entre « attractivité » et « attrait » de

l'économie algérienne repose dans cette question du cadre juridique et fiscal.

CONCLUSION

Le dynamisme intrinsèque de l'économie algérienne semble trop souvent bridé, en tous cas mal soutenu par les différents efforts de politique de développement économique. Les IDE sont perçus, et pensés, comme un moyen de financer la balance des capitaux, et comme une possibilité pour transmettre du savoir faire technologique ou pour développer des secteurs, une opportunité ou un risque pour le pays qui les accueille. La R&D, dont les résultats de l'étude sont venus souligner qu'elle est un des points faibles de l'Algérie, ne doit pas être que dans le domaine technologique. La connaissance du pays par lui-même est cruciale pour se penser, et, en l'occurrence, on pensera ici concrètement à organiser un vrai soutien à la recherche en sciences sociales par exemple.

Mais il s'agit également de décentrer le regard et de construire, en interne, des capacités à penser le monde dans son entier, et dans tous les domaines. Par exemple, des programmes (voire des centres?) de recherche pourraient être soutenus pour permettre à des chercheurs algériens de travailler sur différentes zones géographiques, sur différentes thématiques (économie, sociologie, histoire, statistiques,...). Cela permettrait de décaler le regard sur l'Algérie elle-même, et, une fois encore, d'améliorer la connaissance que le pays a de lui-même.

L'aspect institutionnel et la stabilité de la réglementation régissant les IDE doit être au cœur des politique de promotion de ce type d'investissement. Le changement continu de cette législation donne un mauvais signal aux investisseurs étrangers potentiels, surtout, hors hydrocarbures.

Références bibliographiques

Aharoni. Y., (1966). The foreign investment decision process. Division of Research, Graduate School of Business Administration, Harvard University.

AlayaM et al., (2009) «Une lecture macro-économique des politiques d'attractivité » in Mezouaghi, M (2009). La localisation industrielle au Maghreb. Paris: Kathala.

Aliber, R. Z., (1970), "A theory of direct foreign investment", in C. P. Kindleberger (ed.) pp 17-34, The International Firm. Cambridge, Mass: MIT Press.

Arndt C., & Oman C., (2006)*Uses and misuses of governance indicators*, OCDE

Auty, R. M., (2001), Resource abundance and economic development. Oxford: Oxford University press.

Belloumi M., (2014). The relationship between trade, FDI and economic growth in Tunisia: An application of the autoregressive distributed lag model. *Economic Systems*. 38,269-287.

Bénassy-Quéré A., Coupet M., and Mayer T., (2005). Institutional Determinants of Foreign Direct Investment. CEPII, Working Paper No 2005-05.

Bloningen B., (2005), "A review of the empirical literature on FDI determinants", *Atlantic Economic Journal*, International Atlantic Economic Society, vol. 33, n° 4, 383-403.

Borio (2002). "Assessing the risk of banking crises", *BIS Quarterly Review*, December, pp 43-54.

Bouklia, H.F., & Zatla, N., (2001), L'IDE dans le Bassin Méditerranéen: Ses Déterminants et Son Effet sur la Croissance Economique, Seconde Conférence du FEMISE, Marseille, Mars, 2001.

Chenaf-Nicet D., and Rougier E., (2016). The effect of macroeconomic instability on FDI flows: A gravity estimation of the impact of regional integration in the case of Euro-Mediterranean agreements. *International Economics*. 145, 66-91.

Casson, M.C., (1987). "The firm and the market: studies in multinational enterprise and the scope of the firm", *Journal of Economic Behaviour and Organization*, 11 (2), 303-306.

Caves, R., (1971). "International corporations: the industrial economics of foreign investment", *Economica*, 38 (149), 1-27.

Cnunced, (2004). *Algérie : Examen de la politique de l'investissement Algérie*. New York et Genève: Nations Unies.

Cnuced (2012). *Rapport sur l'investissement dans le monde, vue d'ensemble 2012. Vers une nouvelle génération de politiques de l'investissement*. New York et Genève: Nations Unies.

Cnuced (2015). *Rapport sur l'investissement dans le monde, vue d'ensemble 2015. Réformer la gouvernance de l'investissement international*. New York et Genève: Nations Unies.

Chakrabarti A., (2001). "The determinants of foreign direct investment: sensitivity analysis of cross-country regressions", *Kyklos*, Blackwell Synergy, vol. 54, n° 1, 89-114.

Deardorff, A.V., (2001). "Fragmentation in simple trade models", *North American Journal of Economics and Finance*, 12 (2), 121-137.

Demir F., (2016). Effects of FDI Flows on Institutional Development: Does It Matter Where the Investors are from? *World Development* Vol. 78, pp. 341-359.

Dunning, J. H., (1977). Trade, location of economic activity and the MNE: A search for an eclectic approach. In B. Ohlin, P. O. Hesselborn, & P. M. Wijkman, *The international allocation of economic activity* (pp. 395-418). London: Macmillan.

Dunning, J.H., (1979). "Explaining changing pattern of international production: in defence of eclectic theory", *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, 41 (4), 269-296.

Dunning, J. H., (1981). "Explaining the international direct investment position of countries: towards a dynamic and development approach", *Weltwirtschaftliches Archiv*, 117, pp. 30-64.

Dunning, J. H., (1986). "The investment development cycle and third world multinationals", in Khushi M. Khan, ed., *Multinationals of the South* (London: Frances Pinter), pp. 15-47.

Gorodnichenko Y., Svejnar J and Terrell K., (2014). When does FDI have positive spillovers? Evidence from 17 transition market economies. *Journal of Comparative Economics*. 42. pp.954-969.

Guessoum, Y., (2004), "Evaluation du Risque Pays Par les Agences de Rating: Transparence et Convergence des Méthodes", ATER, Université de la Méditerranée Aix-Marseille II.

Hi K., (2007). Evaluating the impacts of foreign direct investment, aid and saving in developing countries. *Journal of International Money and Finance* 26 (2007) 213-228.

Hubert. F., and **Pain, N.**, (2002). "Fiscal Incentives, European Integration and the Location of Foreign Direct Investment," *Manchester School, University of Manchester*, vol. 70(3), pages 336-63, June.

Hymer, S., (1960), *The International Operations of National Firms: A Study of Foreign Direct Investment*, Massachusetts Institute of Technology: MIT Press.

Johanson J., and **Vahlne J-E.**, (1977). The Internationalization Process of the Firm—A Model of Knowledge Development and Increasing Foreign Market Commitments. *Journal of International Business Studies*, vol. 8, issue 1, pages 23-32.

Johanson J., and **Vahlne J-E.**, (2009). The Uppsala Internationalization Process Model Revisited: From Liability of Foreignness to Liability of Outsidership. *Journal of International Business Studies* 40(9):1411-1431.

Kamaly A., (2003), "Behind the surge of FDI to developing countries in the 1990s. An empirical investigation", *Mimeo*, Le Caire, The American University of Cairo, Department of Economics.

Kindleberger, C. P., (1969), *American Business Abroad*. New Haven: Yale University Press.

Kindleberger, C. P. (1970), *Power and Money: The Economics of International Politics and the Politics of International Economics*. New York: Basic Books.

Kowalewski O., and **Radło M-J.**, (2014). Determinants of foreign direct investment and entry modes of Polish multinational enterprises: A new perspective on internationalization. *Communist and Post-Communist Studies* 47, 365-374.

Krugman, P.R., (1983). "The 'new theories' of international trade and the multinational enterprise", in *Kindleberger C.P. e Audretsch D.B.*

(org.), *The Multinational Corporation in the 1980s* (Ch. 3), Cambridge, MA: MIT Press.

Levasseur S., (2002). « Investissements directs à l'étranger et stratégies des firmes multinationales », *Revue de l'OFCE*, Paris, Observatoire français des conjonctures économiques, hors série, mars.

Lim E-G., (2001), "Determinants of, and the relation between foreign direct investment and growth: a summary of the recent literature", *IMF Working Paper*, Washington, D.C., Fonds monétaire international, n° 1/175, novembre.

Lombard F., (1975). La théorie des investissements directs : examen critique à la lumière des flux d'investissements européens aux Etats Unis. *Management International Review*, Vol. 15, No. 4/5. 35-47.

Mainguy C., (2004). L'impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement. *Revue Région et Développement* n°20 pp 65-89.

Meunier N., & Sollogoub T., (2005) *L'économie du risque pays*, La découverte (coll.Repères), Paris.

Midoun S., and ZAIRI B., (2014). The Effect of Political Risk on Foreign Direct Investment: The Case of Algeria. *yperion Economic Journal* Year II, n° 3(2), September. pp-29-35.

Midoun S., and Zairi B., (2014). The Determinants of Foreign Direct Investments Attractiveness to Host Countries:Case studied Algeria .*European Journal of Business and Management*.Vol.6, N°.22, 2014. pp 105-110.

Midoun S., and Zairi B., (2014).The impact of country risk components on Algeria attractiveness for foreign direct investments (1990-2012). *Applied Econometrics and International Development*Vol. 14-1 pp. 133-149

Midoun S., and ZAIRI B., (2015).Country Risk Components Effects On Algeria Attractiveness for foreign direct investment (1990-2012). *Revue El Bahith*, N °15. pp 19-30.

Ohlin, B., (1933). *Interregional and International Trade*. Cambridge, MA: Harvard University Press. First fullscale statement of theHeckscher-Ohlin theory inEnglish by one of its two originators.

Parys SV., (2012). «The effectiveness of tax incentives in attracting investment: evidence from developing countries», *Reflets et perspectives de la vie économique* /3 (Tome LI),p. 129-141. DOI 10.3917/rpve.513.0129.

- Plan du gouvernement** (2017). Services du Premier Ministre, Algérie.
- Rodríguez C., Gómez C., and Ferreiro J.,** (2009). A proposal to improve the UNCTAD's inward FDI potential index. *Transnational Corporations*, Vol. 18, No. 3, pp 85-114.
- Rodrik, D.,** (2008). Second-best institutions. *American Economic Review: Papers & Proceedings*, 98(2), 100–104.
- Root, F.R., and Ahmed, A.,** (1978), "The influence of policy instruments on manufacturing direct foreign investment in developing countries", *Journal of International Business Studies*, 9 (3), 81-93.
- Root, F., and Ahmed, A.,** (1979). "Empirical Determinants of Manufacturing Direct Foreign Investment in Developing Countries." *Economic Development and Cultural Change*. Vol. 27
- Stewart F.,** (1994). Are Short-term Policies Consistent with Long-Term Development Needs in Africa. In G.A. Cornia, and G. K. Helleiner [eds]. *From Adjustment to Development in Africa: Conflict, Controversy, Convergence, Consensus?* Macmillan, London.
- Unctad,** (1999). *World Investment Report 1999*. Foreign Direct Investment and the Challenge of Development. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2001). *World Investment Report 2001*. Promoting Linkages. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2002). *World Investment Report 2002*. Transnational Corporations and Export Competitiveness. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2003). *World Investment Report 2003*. FDI Policies for Development: National and International Perspectives. New York et Genève: Nations Unies.
- Unctad,** (2016). *World Investment Report 2016*. Investor Nationality: Policy Challenges. . New York et Genève: Nations Unies.
- Vernon. R.,** (1966), "International investment and international trade in the product cycle", *Quarterly Journal of Economics*, 80 (2), 190-207.
- Vernon R.,** (1969). "The product cycle hypothesis in a new international environment". *Inoxford bulletin of economics and statistics*". Vol, 41, pp 255-267.
- Youssef A.,** (2004), « L'élargissement de l'Europe vu du Sud », *Confluences Méditerranée*, Paris, L'Harmattan, n° 46, septembre 2003.

LE TAUX D'INTÉRÊT Á COURT TERME ET LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN ALGÉRIE

Nadia AFROUNE*
Mohamed ACHOUCHE..

Recieved : 30/01/2017 / Accepted 10/12/2017/ Published online : 19/04/2018

RÉSUMÉ

Cet article s'applique à vérifier à travers une batterie de tests, l'efficacité des instruments de la politique monétaire en Algérie. Après avoir décrit l'évolution de la politique monétaire en Algérie, on a mis en relation le taux de réescompte considéré comme principal instrument de la politique monétaire jusqu'à 2000, et les objectifs intermédiaires et finals de la politique monétaire algérienne. Le résultat montre que le taux de réescompte répond aux variations de l'inflation mais ne contribue pas à la réalisation de la stabilité du PIB et du taux de change, ceci peut être expliqué par l'importance du marché parallèle et la dépendance du PIB des recettes des hydrocarbures et non pas de l'investissement. A partir de 2001 et malgré la surliquidité, les instruments utilisés pendant cette période ont permis de maîtriser l'inflation mais malheureusement, ces disponibilités en liquidité sont sans conséquence sur l'amélioration du PIB hors hydrocarbures (PIB hors hydrocarbure reste toujours faible), ce qui signifie que, les banques algériennes ne sont pas incitées à accorder des crédits pour encourager l'investissement.

MOTS-CLÉS : Politique monétaire, taux d'intérêt à court terme, régression multiple, l'Algérie.

JEL CLASSIFICATION : C1, C13, E4, E52, E5

* Doctorante à la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Département des sciences économiques. Laboratoire d'Economie et Développement. Université de Bejaia. E. mail : nadia.afroune@yahoo.com

.. Professeur en sciences économiques. Département des sciences économiques. Laboratoire d'Economie et Développement. Université de Bejaia.

SHORT-TERM INTEREST RATES AND MONETARY POLICY IN ALGERIA

Nadia AFROUNE
Mohamed ACHOUCHE

SUMMARY

This paper seeks to implement a set of tests to bear out the effectiveness of monetary policy instruments in Algeria. After having depicted the evolution of monetary policy in Algeria, the rediscount rate considered as the main instrument of monetary policy up to 2000, was linked with the intermediate and final objectives of Algerian monetary policy. Results show that the rediscount rate responds to changes in inflation, but does not contribute to the realization of GDP and exchange rate stability. The fact which can be explained by the importance of the parallel market and GDP dependence from receipts of hydrocarbons and not on investment

Ever since 2001, despite the liquidity excess, instruments used during this period allowed to master unfortunately inflation. However, liquidity supplies have no impact on the improvement of non-hydrocarbon GDP (GDP excluding hydrocarbons remains low), Which means that, Algerian banks do not have incentives to provide credits to promote investment.

Keywords: Monetary policy, short-term interest rates, Algeria.

نسبة الفائدة قصيرة المدى والسياسة المالية بالجزائر

نادية عفرون

ملخص

الهدف من هذه المقالة هو التحقق من خلال مجموعة من الاختبارات من فعالية أدوات السياسة النقدية في الجزائر. بعد وصف تطوّر السياسة النقدية في الجزائر ربطنا سعر الفائدة المحدّد من طرف السلطة النقدية، الذي اعتبر الأداة الرئيسية للسياسة النقدية حتّى عام 2000 بالأهداف الوسيطة والنّهائية. النتيجة أظهرت أنّ سعر الفائدة، يستجيب لتغيّرات معدّل التضخّم، ولكن لا يساهم في تحقيق استقرار الناتج المحلي الإجمالي وسعر الصّرف، السّبب يعود إلى الوزن المعتر لل سوق الموازي في الجزائر واستخلاص الناتج المحلي الإجمالي من إيرادات الهيدروكربونات وليس من الاستثمار.

وعلى الرّغم من السيولة الزائدة، الأدوات المستعملة سمحت الحدّ من التضخّم منذ عام 2001 ولكن للأسف ليس لها أثر على تحسين الناتج المحلي الإجمالي الغير التقطي، وهذا يعني أنّ السلطة النقدية لم تستغل الطّروف الجيدة لإعداد سياسة لتحفيز البنوك الجزائرية على تقديم قروض لتشجيع الاستثمار.

الكلمات الرئيسية: السياسة النقدية، معدّل الفائدة على المدى القصير، الجزائر

تصنيف جال: C1, C13, E4, E52, E5

INTRODUCTION

La politique monétaire est l'une des politiques économiques conjoncturelles à travers laquelle le gouvernement régule l'activité économique à court terme. En effet, Keynes et les monétaristes attribuent un rôle très important à cette politique pour la régulation économique conjoncturelle. Friedman (1968) soulignait l'efficacité de la politique monétaire par rapport à la politique budgétaire. Wicksell (1898) insistait sur la nécessité de la politique monétaire pour réaliser l'équilibre monétaire et éviter le processus cumulatif d'inflation ou de déflation. D'après lui, lorsque l'inflation s'élève, le taux d'intérêt doit varier au gré de l'inflation. Pour les keynésiens, une politique monétaire active peut améliorer les niveaux de production et d'emploi via l'impact du taux d'intérêt sur l'investissement. Ces dernières années, les politiques monétaires de la plupart des pays sont devenues plus actives, et leur rôle dans la régulation de l'activité économique et la résorption des déséquilibres a été renforcé.

Pour contribuer à la réalisation des objectifs de la politique économique, la politique monétaire agit par l'intermédiaire de divers instruments qui sont triés, selon le degré du développement, la structure financière et le mode de financement de l'économie (financement par le marché ou bien par le système bancaire) en deux catégories : les instruments directs et les instruments indirects. En général, les instruments directs sont utilisés dans les économies d'endettement, où la principale source du financement des entreprises et des ménages est le crédit bancaire, par contre, les politiques monétaires des économies de marché, s'appuient beaucoup plus sur des instruments indirects. En employant ces derniers, l'autorité monétaire ne contrôle pas directement la masse monétaire, elle agit sur le taux d'intérêt qui constitue ces dernières années dans la majorité des pays, notamment avec l'amplification des processus de libéralisation, le principal mécanisme de transmission de la politique monétaire. Pour Keynes, le principal

instrument de la politique monétaire est le taux d'intérêt, dans la mesure où, l'investissement et par conséquent l'économie réelle s'ajustent.

L'Algérie dans sa transition marquée par un processus de libéralisation engagé dès 1990, des réformes financières instaurées par la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, ambitionne une réhabilitation du taux d'intérêt dans son rôle de variable de régulation économique. En effet, dès lors la conception de la politique monétaire est activée par la mobilisation d'instruments indirects, dont le taux d'intérêt qui est considéré comme une cible intermédiaire de prédilection.

Notre objectif dans ce travail est de tester empiriquement le rôle du taux d'intérêt en tant qu'instrument de la politique monétaire en Algérie. Ce qui revient à apprécier son impact sur les objectifs de la politique monétaire. Cependant, avant d'y procéder; il conviendrait d'évoquer les mécanismes de transmission de la politique monétaire moyennant la mobilisation des taux d'intérêt à court terme; ainsi qu'une genèse de la politique monétaire en Algérie de l'indépendance jusqu'à 2012, pour en répertorier les objectifs et les instruments employés.

1. LE TAUX D'INTÉRÊT Á COURT TERME ET TRANSMISSION DE SES EFFETS Á LA SPHERE RÉELLE

Bates(2006) souligne que, Kashyap, Stein et Wilcox(1993), Christiano, Eichenbaum et Evans(1996), Oliner et Rudebusch(1996), considèrent comme principale variable de la politique monétaire, le taux d'intérêt à court terme fixé par la banque centrale. En effet, quel que soit, le canal de transmission utilisé de la politique monétaire, c'est la modification du taux d'intérêt à court terme qui influence ces canaux et enfin la sphère réelle. En réalité, le taux d'intérêt à court terme représente le point de départ de tout canal, on donne dans ce qui suit, comment le taux d'intérêt à court terme influence les canaux de transmission de la politique monétaire et affecte en dernier l'activité réelle.

1.1- L'influence du taux court par le canal du taux d'intérêt

Tout en se basant sur le motif de préférence pour la liquidité, Keynes (1936) met en lumière le canal monétaire en insistant sur le taux d'intérêt comme variable de connexion entre les sphères réelle et monétaire. Dans le modèle IS/LM, le taux d'intérêt est la variable de transmission des effets de la politique monétaire sur l'emploi et la sphère réelle en général. Taylor(1995), en établissant une courbe des taux, considère que le taux de long terme comme principal canal prépondérant de transmission de la politique monétaire, dans la mesure où; la variation de ce dernier affecte les variables réelles telles que l'investissement et la consommation.

Dans le modèle keynésien IS/LM, le canal du taux d'intérêt est le mécanisme fondamental de transmission des effets de la politique monétaire dans la sphère réelle et permet de se rapprocher de l'équilibre du plein emploi. D'après ce modèle, la baisse du taux d'intérêt nominal court (une politique monétaire expansionniste), sous l'hypothèse de rigidité des prix et des anticipations rationnelles, réduit le taux d'intérêt réel à court terme. Selon la théorie des anticipations de la structure par terme des taux; le taux d'intérêt à long terme représente la moyenne pondérée des taux courts anticipés, par conséquent, les chocs monétaires de court terme seront transmis immédiatement sur les taux de long terme. Ceci fait que, la baisse du taux d'intérêt réel à court terme se répercute sur les taux d'intérêt longs, ce qui va réduire le coût du capital et entraîne conséquemment un accroissement de l'investissement et l'augmentation de la demande globale et de la production.

1.2. L'influence du taux court via le canal des prix d'actifs financiers

En réalité, il ya une relation négative entre le taux d'intérêt court et les prix des actions. Pour expliquer cette relation, Mishkin (1996) s'appuie sur les monétaristes qui soutiennent que lorsque l'offre de monnaie augmente; les agents estiment qu'ils disposeront de liquidités excessives par rapport au niveau souhaité, ce qui les incite à accroître leurs décaissements. L'une des possibilités offertes pour dépenser

cet excès de liquidité, l'achat des actions et donc un accroissement de la demande ce qui induirait logiquement une augmentation de leur cours. Sous l'effet de liquidité, les keynésiens, soulignent qu'une hausse du taux d'intérêt du fait de la réduction d'offre de monnaie, rend les placements en obligations plus intéressants puisque plus liquides et moins risqués; alors que la demande d'actions recule. Au contraire, la baisse des taux d'intérêt à la suite d'une politique monétaire expansionniste, réduit l'attrait des obligations par rapport aux actions, ce qui engendre une hausse des cours de ces dernières.

Par ailleurs, le taux d'intérêt à court terme impacte la sphère réelle à travers le canal des prix des actifs financiers par deux voies essentielles: un mécanisme qui mobilise le coefficient q de Tobin, et l'autre qui explore l'effet de richesse.

1.2.1. La théorie de l'investissement de Tobin (coefficient q)

Cette théorie, donne une des façons par laquelle le taux d'intérêt court (la politique monétaire) affecte l'économie réelle par son influence sur les cours boursiers. Tobin(1969) définit le coefficient q , comme étant le rapport entre la valeur boursière des entreprises et le coût de remplacement du capital. En effet, selon cette théorie, l'investissement est une fonction croissante de q de Tobin. Si q est élevé, le coût du renouvellement du capital est faible par rapport à la valeur boursière de l'entreprises, dans ce cas, l'investissement augmente puisque il est moins couteux dans la mesure où; il nécessite d'émettre peu d'actions qui sont devenues plus chères sur le marché. En revanche, lorsque q est faible, l'investissement serait défavorable, car la valeur boursière de l'entreprise est faible par rapport au coût du capital. Dans ce cas, selon Mishkin (1996), il est avantageux d'acheter une autre entreprise (puisque les prix sont bas) pour se procurer du capital.

La deuxième voie de transmission par les cours des actions est l'effet de richesse sur la consommation.

1.2.2. Effet de richesse

Cet effet concerne les ménages, et a été expliqué par Modigliani(1971) dans sa théorie du cycle de vie, où il indique que la consommation est déterminée par les ressources des consommateurs

tout au long de leur vie. Avec la restriction monétaire (la hausse des taux courts), le patrimoine financier se réduit suite à la baisse des prix des actions, ce qui abaisse le revenu permanent des ménages et les incite à augmenter leur épargne au détriment de leur consommation présente. Lorsque les cours des actions augmentent, le patrimoine financier s'élève, le revenu permanent des consommateurs augmente, ce qui les conduit à consommer plus dans le présent.

1.3- L'influence du taux court par le canal des prix d'un actif immobilier

En effet, le taux d'intérêt à court terme affecte également les prix d'actifs immobiliers qui à leur tour affectent la demande globale, Mishkin (2001) présente deux effets des mouvements d'actifs immobiliers : tout d'abord, l'effet sur l'investissement (investissement résidentiel) où il montre qu'une politique monétaire expansionniste qui abaisse le taux d'intérêt à court terme, réduit le coût de financement d'un logement et fait augmenter son prix, c'est-à-dire le prix de logement devient supérieur par rapport à son coût de construction, les entreprises de construction trouvent qu'il est plus rentable de construire des logements et donc les dépenses de logement augmentent et par conséquent, la demande globale augmente.

Comme il a été annoncé par Mishkin (2001), d'après Mc Carthy et Peach (2001), cet effet des dépenses en logement, est réellement une variante de la théorie de q de Tobin dans laquelle, le q de l'investissement en logement, est le prix de logement par rapport à son coût de remplacement. D'un autre côté, l'un des éléments de la richesse des ménages, le prix des logements et des terrains, si le prix de logement diminue, la richesse des ménages se réduit, et conformément à la théorie du cycle de vie, la consommation présente de nouveaux logements diminue.

1.4- L'influence du taux d'intérêt court par le canal du crédit

Depuis Akerloff (1970), qui a fourni un traitement approfondi des effets de l'asymétrie d'information sur les transactions sur les marchés, plusieurs économistes tel que : Bernanke et Gertler (1995), Cecchetti (1995) et Hubbard (1995) se sont intéressés dans leurs travaux au canal

du crédit, parce que ce mécanisme de transmission, découle de l'existence des problèmes d'asymétrie d'information sur les marchés de crédit. En effet, la baisse des prêts bancaires peut affecter l'économie réelle soit selon Stiglitz et Weiss (1981) par le rationnement des crédits, ou bien selon Bernanke et Blinder (1988) par l'augmentation de la prime sur les prêts bancaires, et par conséquent, selon (Bernanke et Gertler (1989)), le coût des fonds externes sera plus élevé que le coût de fonds internes. De ces constats découlent généralement deux types de voies de transmission: un canal du crédit bancaire et un canal du bilan.

1.4.1. Canal du crédit bancaire

Bernanke et Blinder (1992) abordent le canal du crédit, en insistant sur son effet sur les prêts et les dépôts des banques. Un effet qui s'exercerait selon le mécanisme suivant: Une contraction monétaire (augmentation du taux court) engendre une baisse des dépôts bancaires, en conséquence de quoi les banques vont contracter leurs prêts bancaires avec un accroissement de leurs taux débiteurs, ou alors par la réduction nette des crédits accordés. Par contre, une politique monétaire expansionniste, engendre la diminution du taux d'intérêt à court terme, améliore la liquidité des banques et donc une augmentation des prêts bancaires ce qui se traduirait par une hausse des dépenses d'investissement et de consommation, et bien sûr l'augmentation du revenu global.

1.4.2. Canal du bilan

Ce canal s'explique comme suit: l'octroi des prêts à des entreprises peu solvables consacre un problème de sélection adverse important, parce qu'en contrepartie de leurs crédits les prêteurs disposent d'une moindre garantie. Il s'en suit également un problème d'aléa moral notable, puisque si la situation nette d'une entreprise se dégrade, la valeur des participations dans l'entreprise se réduit, ce qui les contraint à s'engager dans des projets d'investissement à leviers plus risqués. Pour se prémunir de ces problèmes, les banques réduisent les crédits et donc l'investissement diminue. En réalité, selon Mishkin (1996), la modification du taux court possède des répercussions sur la

situation nette de l'entreprise et donc sur les variables réelles, en réduisant les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral par quatre voies possibles :

- Une politique monétaire expansionniste (diminution du taux d'intérêt court), engendre une hausse des cours des actions, ceci renforce la situation nette des entreprises, ce qui permet l'augmentation de l'investissement, parce qu'avec le renforcement de la situation nette des entreprises, les problèmes de sélection adverse et de l'aléa moral seront minimales.

Une baisse des taux d'intérêt courts suite à une politique monétaire expansionniste, entraîne un accroissement des revenus d'exploitation des entreprises, ce qui améliore leurs bilans et par conséquent réduit les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral,

- Le taux d'intérêt à court terme influence également les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral et par conséquent, la sphère réelle par, selon Stiglitz et Weiss (1981), le phénomène du rationnement du crédit, où selon eux, même si les emprunteurs sont disposés à payer un taux d'intérêt plus élevé, les prêteurs refusent de leur accorder des prêts, parce que parfois, le niveau élevé des taux d'intérêt peut emporter l'augmentation de la proportion d'emprunteurs à risque, puisque en général, les ménages et les entreprises présentant des projets d'investissement plus risqués acceptent de payer des taux les plus élevés. En conséquence, par une politique monétaire expansionniste, qui favorise une baisse des taux d'intérêt, les demandeurs de prêts qui se présentent, sont ceux qui sont moins disposés à prendre le risque, ce qui incite les prêteurs à octroyer plus de prêts favorisant ainsi l'investissement et stimulant la production.

Dans le canal du bilan, le taux d'intérêt à court terme agit à travers son effet sur le niveau général des prix. En effet, une hausse non anticipée du niveau des prix, réduit la valeur réelle du passif d'une entreprise par l'affaiblissement du poids de la dette. Cette réduction de la dette améliore la situation nette réelle, ce qui réduit les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral et incite les prêteurs à

accorder plus de prêts en provoquant plus d'investissement et un accroissement de la production globale.

1.5- L'influence du taux d'intérêt court par le canal du taux de change

D'après Bates (2006), plusieurs économistes tels que, Bryant, Hooper et Mann (1993) et Taylor (1993), démontrent le rôle important du canal du taux de change dans la transmission des effets de la politique monétaire à l'économie réelle. Keynes (1923), en donnant un exemple sur un placement effectué à l'étranger, démontre que la différence des taux de change, spot et à terme, entre deux monnaies de deux pays est égal à la différence des taux d'intérêt dans les deux pays. Cette relation est à la base du principe de la parité des taux d'intérêt développée dans les approches financières du taux de change, dont la déclinaison limite est la première version de la théorie de la parité des taux d'intérêt couverte (PTIC)), sous l'hypothèse de marchés efficients.

Mundell & Fleming, dans les années 60, ont montré qu'une augmentation du taux court résulte d'une politique monétaire restrictive, entraîne l'entrée de capitaux étrangers qui engendre l'appréciation de la monnaie et potentiellement un accroissement de la masse monétaire. Par contre, une politique monétaire expansive (la baisse du taux d'intérêt) provoque des sorties de capitaux et par conséquent une dépréciation de la monnaie. En effet, ce sont les opérations d'arbitrage et les mouvements de capitaux qui expliquent cette relation entre le taux de change et le taux d'intérêt. L'augmentation du taux court, est synonyme d'une appréciation de la monnaie nationale, c'est-à-dire, en régime de taux de change flexible et avec mobilité internationale des capitaux, une politique monétaire expansive se traduit par une baisse du taux d'intérêt court et engendre la baisse des taux d'intérêt réels nationaux, ce qui rend les dépôts nationaux moins attrayants par rapport aux dépôts libellés en monnaies étrangères. Automatiquement, ceci réduit la valeur des dépôts en monnaie nationale par rapport aux dépôts en devises, et on aura une dépréciation de la monnaie nationale, cette dépréciation abaisse le prix des biens nationaux par rapport aux biens étrangers, ce

qui favorise les exportations nettes et rend les importations plus chères, ces deux phénomènes devraient encourager l'investissement et donc la production nationale.

Après avoir présenté l'importance primordiale du taux d'intérêt à court terme sur la sphère réelle à travers les différents canaux. Nous pouvons à présent, dresser un aspect descriptif de l'évolution de la politique monétaire algérienne, afin de détecter le poids accordé au taux d'intérêt dans cette dernière.

2- EVOLUTION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN ALGÉRIE SUR LA PÉRIODE 1990-2012.

En effet, on se base dans cette description essentiellement sur les objectifs de la politique monétaire et les instruments utilisés pour les atteindre.

De l'indépendance jusqu'à la décennie 90 et dans le cadre d'une économie centralisée, la politique monétaire en Algérie est conçue; d'après Naas (2003) comme un élément de la planification financière et son rôle consiste seulement, à ajuster l'offre de la monnaie centrale à la demande de la monnaie centrale. A cette époque, la fixation des plafonds de réescompte encadrait le crédit dans un sens compatible avec les objectifs du programme de financement de l'économie. Au lendemain de la promulgation de la loi bancaire, et suite à la nécessité de limiter les importations en raison des problèmes d'équilibre de la balance des paiements, la politique monétaire utilisait des méthodes directes pour contrôler l'expansion du volume des crédits (l'encadrement du crédit), par la fixation pour chaque banque, d'un plafond de crédit à distribuer. Cette méthode dite « l'encadrement du crédit », consiste selon Parent (1995), en une limitation par voie réglementaire du taux de croissance des crédits distribués par les banques; et, selon Gronier (1994), en cas de dépassement, les banques sont pénalisées. L'encadrement du crédit permet de freiner directement la progression de la masse monétaire, tout en évitant une forte hausse des taux d'intérêt. Mais d'après Philippe Jaffre (1996), l'inconvénient de l'encadrement est le freinage des évolutions de

l'appareil bancaire et réduction de la concurrence entre les établissements financiers.

Durant la période (1990 -1993), la politique monétaire continue à employer les instruments directs (l'encadrement du crédit bancaire et la fixation de plafonds de réescompte pour les banques commerciales). Mais avec la mise en œuvre des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel (1994-1998), la libéralisation de la politique monétaire fait partie de ce programme et doit être active pour contribuer à faire face au déséquilibre économique. Elle doit s'efforcer à la substitution des instruments indirects aux instruments directs, en introduisant des instruments du marché. En effet, la Banque Centrale intervient en offrant des liquidités par la technique d'appels d'offres, de la prise en pension et des opérations ponctuelles à 24 heures, afin d'élargir les ressources de financement des banques et donner plus d'importance au taux d'intérêt du marché monétaire dans la réalisation des objectifs de la politique monétaire. D'après Ghaïcha, (2001), en 1995, la technique l'adjudication de crédits a été introduite pour maintenir le taux d'intérêt dans un intervalle, dont la borne minimale est égale au taux de l'appel d'offre et la borne maximale est égale au taux de prise en pension. En effet, ces deux taux constituent les taux directeurs du marché. Le **taux de l'appel d'offres**, représente le niveau le plus bas que l'institut d'émission est disposé à accepter, donc la détermination de ce taux revient à la banque centrale. En effet, après centralisation des taux d'intérêt et les quantités de monnaie que les établissements de crédit souhaitent emprunter, la banque centrale fixe la proportion des demandes qu'elle va satisfaire et le taux d'intérêt auquel elle prête. En ce qui concerne **la procédure des pensions**, le taux des pensions s'établit généralement au dessus de celui des appels d'offre, et les établissements de crédit ne recourent généralement à cette procédure que lorsque le taux au jour le jour excède celui des pensions. Contrairement à la procédure d'appel d'offres, toutes les demandes d'emprunt des établissements de crédit et non pas seulement une proportion seront satisfaites par la banque centrale, dans la mesure où, le taux est élevé. L'évolution de ces instruments en Algérie est retracée dans le tableau-1 ci-contre:

Tableau 1 : Évolution des taux directeurs du marché monétaire algérien

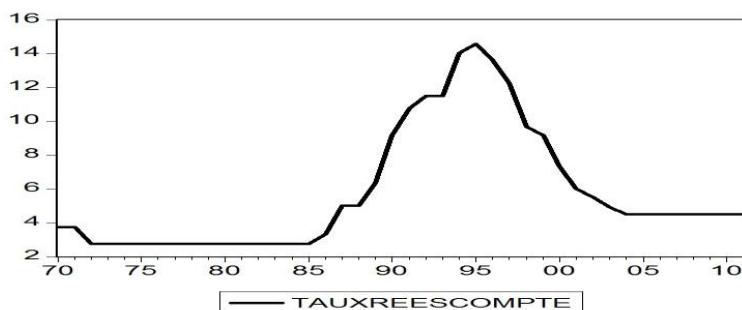
Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Taux cible pension à 24 heures	17	21	23	19	14,5	13	12
Taux cible adjudication de crédits			19,44	16,5	13,2	11,75	8,25
					5		
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux cible pension à 24 heures	10,75	8,75	8,75	4,5	4,5	4,5	4,5
Taux cible adjudication de crédits	8,25	8,25	8,75	4,5	4,25		

Source : réalisé à partir des données des rapports de la banque d'Algérie

Malgré l'utilisation de ces instruments de marché, mais selon Ilman(2006) « jusqu'au début des années 2000, le refinancement auprès de la Banque d'Algérie est resté, la principale source de liquidité pour les banques, suite à une détérioration nette de la situation de liquidité de ces dernières ». Le refinancement auprès de la banque d'Algérie, se fait par le réescompte, vu que le taux de réescompte est plus bas que le taux du marché.

Le taux de réescompte est, d'après Parent (1995), une procédure de refinancement mettant en relation directe les banques et la banque centrale sans passer par le marché monétaire. Selon Philippe Jaffre (1994), avec le réescompte, la banque centrale donne aux banques commerciales la « monnaie banque centrale » en leur rachetant des effets représentatifs de crédits accordés aux agents économiques (effets de commerce), en garantissant l'accès à la liquidité, à un prix connu à l'avance. Le réescompte se réalise moyennant le paiement d'un taux d'intérêt qui s'appelle le taux de réescompte. En Algérie, le taux de réescompte représente le taux directeur, dont l'évolution sur la période 1970-2012 est représentée sur le graphique ci-contre:

Graphes N°1 : L'évolution du taux de réescompte



Source : réalisé à partir des données des rapports de la banque d'Algérie

D'après le graphique, le taux de réescompte ne commence à jouer son rôle qu'à partir de la fin des années quatre vingt; où, il a connu une augmentation jusqu'à 1997, puis diminue pour se stabiliser à 4 à partir de 2004. Depuis fin 2001, et suite à la surliquidité structurelle du système bancaire algérien, les banques ne recourent plus à la banque centrale, et le marché monétaire devient hors banque et représente le seul canal de transmission de la politique monétaire.

Avant de discuter les instruments de la politique monétaire utilisés à partir de 2001, on essaye tout d'abord, de repérer les objectifs de la politique monétaire qui sont discutés dans des articles de la loi relative à la monnaie et au crédit. Par exemple, l'article 55 de la loi 90-10, définit l'objectif de la politique monétaire comme suit: «la banque centrale, a pour mission de créer et de maintenir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale, en promouvant la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie» (Le rapport 2002 de la banque d'Algérie). De cet article se déclinent les objectifs suivants:

- Le développement ordonné de l'économie nationale;
- La mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, qui correspondrait selon Ilmane (2006) à l'objectif de plein emploi ;

- la stabilité de la valeur interne et externe de la monnaie.

L'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, vient abolir la loi n° 90-10. En effet, l'article 35 de cette loi, reprend l'article 55 de la loi 90-10, mais en apportant des changements en ce qui concerne les objectifs de la politique monétaire qui sont reformulés comme suit : «la Banque d'Algérie, a pour mission de créer et de maintenir dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie». (Le rapport 2002 de la banque d'Algérie). Les objectifs énoncés dans cet article sont les suivants:

- le développement rapide de l'économie;
- la stabilité interne et externe de la monnaie.

Donc les modifications étymologies apportées par cet article par rapport à l'article l'article 55 de la loi 90-10 se résument dans les éléments suivants : Une substitution du développement rapide au développement ordonné; ce qui signifie que le développement au cours de cette période est une nécessité, doit être aboutit rapidement, d'une part. L'annulation de l'objectif « la mise en œuvre de toutes les ressources productives du pays, tout en maintenant la stabilité interne et externe de la monnaie comme objectif de la politique monétaire, d'autre part.

Egalement, au second semestre de l'année 2010, de nouvelles dispositions législatives relatives à la monnaie et au crédit ont été apportées. L'ordonnance n°10-04 du 26 août 2010, est promulguée pour modifier et compléter l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, en attribuant à la banque centrale la mission de réaliser la stabilité des prix et la stabilité financière, en donnant un ancrage légal à la stabilité des prix comme objectif explicite de la politique monétaire (objectif poursuivi auparavant dans le cadre de « la stabilité interne et externe de la monnaie »). En effet, l'article 35 de cette loi indique que « la Banque d'Algérie, a pour mission de veiller à la stabilité des prix en tant qu'objectif de la politique monétaire, de créer et de maintenir,

dans les domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement soutenu de l'économie, tout en veillant à la stabilité monétaire et financière ». De cet article se déclinent les objectifs suivants:

- La stabilité des prix, décidément un objectif explicite et principal de la politique monétaire;
- Un développement soutenu de l'économie;
- La stabilité monétaire et financière.

Les modifications apportées par cet article par rapport à celui de 2003, sont les suivantes :

- un développement soutenu de l'économie au lieu du développement rapide de l'économie, ce qui signifie que l'économie algérienne a déjà réalisé un développement par rapport à l'année 2003, il s'agit seulement de soutenir ce développement.
- l'intégration de l'objectif de la stabilité des prix et de la stabilité financière au lieu de la stabilité interne et externe de la monnaie, ce qui signifie que la politique monétaire donne plus d'importance à la maîtrise de l'inflation (devenu objectif explicite sachant qu'il a été auparavant un objectif implicite) et à la stabilité financière.

Concernant les objectifs intermédiaires de la politique monétaire algérienne, on constate qu'au cours de la période 1994-1998, l'objectif intermédiaire principal était l'agrégat des avoirs intérieurs nets de la banque d'Algérie. Mais depuis 2001, suite à la surliquidité bancaire et l'accroissement des avoirs extérieurs nets, c'est la base monétaire qui est devenue l'objectif intermédiaire de la politique monétaire (Le rapport 2002 de la banque d'Algérie). Mais à partir de 2008 et avec la mise en place d'une fourchette de taux d'intérêt, la banque d'Algérie accorde une attention grandissante au taux d'intérêt à court terme au niveau opérationnel (rapport de la banque d'Algérie 2008). Le taux d'intérêt de facilité de dépôts rémunérés reste le taux plancher par rapport aux taux applicables aux autres instruments d'absorption de liquidité par la Banque d'Algérie. Et, le taux de reprises de liquidités à

trois mois étant le taux élevé de la fourchette de taux appliqués par la banque d'Algérie dans la résorption de l'excès de liquidité. Donc, le taux d'intérêt des reprises de liquidité, selon la banque d'Algérie, émerge parmi les canaux de transmission significatifs de la politique monétaire en Algérie, avec le cours de change nominal considéré même comme étant le plus important canal de transmission de la politique monétaire à l'économie réelle.

Après avoir présenté les objectifs ultimes et intermédiaires de la politique monétaire, on présente dans ce qui suit les instruments de la politique monétaire de 2001 jusqu'à 2012. Une situation caractérisée par une surliquidité au second semestre de l'année 2001 et l'année 2002, un effort prononcé pour renforcer les instruments indirects de la politique monétaire. En effet, on a bien réactivé, en février 2001, l'instrument des réserves obligatoires, qui, selon Gronier(1994), de telles réserves constituent, du moins en partie, une garantie des dépôts auprès du système bancaire, en cas de panique financière. Cet instrument est utilisé également, pour modifier la liquidité des banques et agir sur la création monétaire.

En plus de cet instrument, la politique monétaire a introduit en avril 2002, un nouvel instrument, qui est la reprise de liquidité à sept jours (instruction n° 02-2002 du 11 avril 2002). Durant le deuxième semestre de l'année 2005, et en raison du caractère structurel de l'excès de liquidité, la banque d'Algérie a introduit, en plus de la reprise de liquidité à fréquence hebdomadaire et des réserves obligatoires, deux nouveaux instruments indirects de la politique monétaire à partir de juin 2005 (instruction n° 04-05 du 14 juin 2005) qui sont :

- la reprise de liquidité à fréquence trimestrielle pour un taux d'intérêt de 1,90 % ;
- la facilité de dépôt rémunéré, dont le taux d'intérêt a été fixé à 0,3 %.

En résumé et à partir de 2001, les instruments de la politique monétaire utilisés sont : les réserves obligatoires, les facilités de dépôts et les reprises de liquidité à 7 jours et à 3 mois. En chiffres, l'évolution de ces instruments est relayée dans les tableaux ci-contre (2, 3 et 4).

Tableau 2 : les réserves obligatoires

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de constitution de la réserve obligatoire	3	4,25	6,25	6,5	6,5	6,5
Taux de rémunération de la réserve obligatoire		2,5	2,5	1,75	1	1
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de constitution de la réserve obligatoire	6,5	8	8	9	9	11
Taux de rémunération de la réserve obligatoire	1	0,75	0,5	0,5	0,5	0,5

Source : les rapports de la banque d'Algérie

Tableau 3 : Les taux de facilité des dépôts

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Taux de facilité des dépôts	0,3	0,3	0,75	0,75	0,3	0,3	0,3	0,3

Source : les rapports de la banque d'Algérie

Tableau 4 : Les taux de reprise de liquidité

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Taux de reprise de liquidité à 7 jours	2,75	1,75	0,75	1,25	1,25	1,75
Taux de reprise de liquidité à 3 mois				1,9	2	2,5
Année	2008	2009	2010	2011	2012	
Taux de reprise de liquidité à 7 jours	1,25	0,75	0,75	0,75	0,75	
Taux de reprise de liquidité à 3 mois	2	1,25	1,25	1,25	1,25	

Source : les rapports de la banque d'Algérie

Des tableaux ci-dessous, l'on noterait bien que le taux de reprise de liquidité à 7 jours et à 3 mois, ainsi que le taux de facilité de dépôts, ont diminué à partir de l'année 2008 et sont stables de 2009 à 2012. Par ailleurs et après une description de la politique monétaire en Algérie, nous l'aborderons dans une approche empirique via une modélisation économétrique simple pour en explorer d'autres aspects analytiques.

3- L'APPROCHE EMPIRIQUE

3.1- Taux de réescompte et objectifs de la politique monétaire; quelle relation ?

On s'applique, dans un premier temps, à déterminer sur la période 1970-2000 le degré de liaison entre le taux de réescompte, considéré jusqu'à 2000 principale source de refinancement des banques, et les objectifs finals de la politique monétaire (PIB, Inflation et le taux de change) et l'objectif intermédiaire (les avoirs intérieurs) retenu pour cette période. Compte tenu du caractère contraint - dépendante des hydrocarbures- de l'économie de l'Algérie, nous intégrerons les prix du pétrole comme variable clé dans le modèle pour apprécier à quel point elle est prise en considération dans la conception de la politique monétaire.

Par ailleurs, dans la restitution et l'interprétation des résultats nous tiendrons systématiquement du fait qu'un compartiment non négligeable de l'économie nationale est essentiellement dans l'informel.

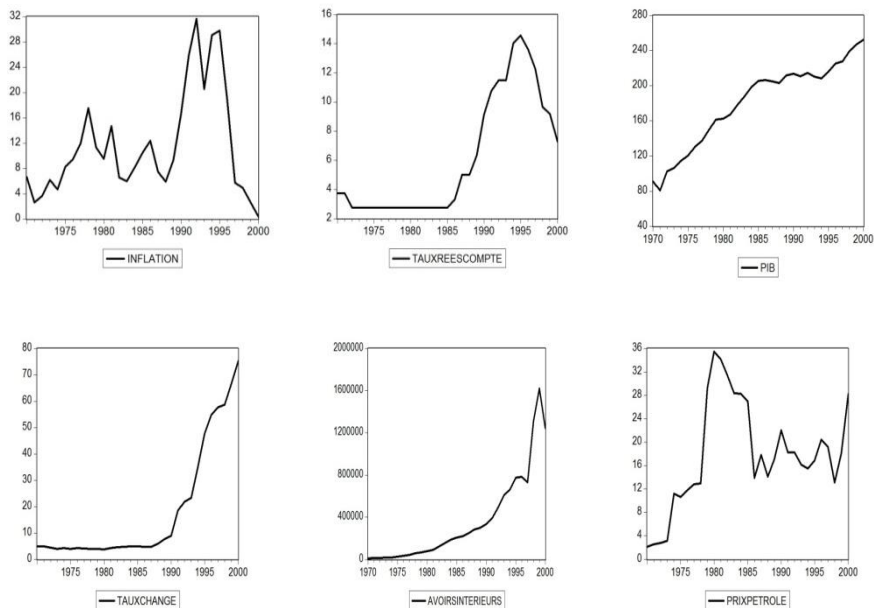
3.1.1. Nomenclature des variables et présentation de données

Les variables retenues dans cette exploration empirique sont:

1. Le taux de réescompte, dont les données sur la période d'étude sont obtenues des rapports de la banque d'Algérie;
2. la croissance économique mesurée par le PIB réel (en milliard de dinars), dont les données annuelles sont extraites de la base de données de la banque mondiale;
3. l'inflation exprimée en %, et les données sont également celles de la base de données de la banque mondiale;
4. Taux de change DA/\$, obtenu des rapports de la banque d'Algérie;
5. Avoirs intérieurs en millions de DA, obtenus des rapports de la banque d'Algérie;
6. prix du pétrole en \$, obtenu de la base de données de la banque mondiale.

L'évolution de ces variables est représentée dans les graphes suivants :

Graphes N°2 : L'évolution du taux de réescompte et des objectifs de la politique monétaire sur la période 1970-2000



Source : Réalisé sous Eviews4.1

L'observation visuelle des graphes, montre qu'avant 1990, le taux de réescompte était fixé à un niveau bas malgré que l'inflation fût élevée, mais ce niveau bas du taux de réescompte a favorisé l'augmentation du PIB, ce qui nous laisse constater qu'au cours de cette période, l'objectif principal de la politique algérienne était la croissance économique.

A partir de 1990, le taux de réescompte a connu une augmentation du fait d'une inflation excessive, le taux de réescompte et l'inflation ont évolués dans le même sens globalement, à la hausse et à la baisse (une hausse pendant l'année 1989 jusqu'à 1997 et une baisse à partir de 1998). Un résultat qui permet de repérer au cours de cette période une dynamique du taux d'intérêt réel conforme à la conception fishérienne (le taux d'intérêt nominal est la somme du taux d'intérêt réel et du taux d'inflation : $i = r + \pi$). Par conséquent, les variations

possibles du taux d'intérêt nominal ne surviendraient qu'en cause de la variation du taux d'intérêt réel et du taux d'inflation (Mankiw (2003). En fait, quand l'inflation est élevée, les taux d'intérêt nominaux tendent à l'être également. Pour vérifier ce fait, on effectuera ultérieurement le test de cointégration entre le taux d'intérêt et l'inflation. Par ailleurs, le taux de change nominal du dinar se déprécie suite à la dévaluation de dinar algérien par un glissement continu et des dévaluations ponctuelles décidées au gré de l'évolution des cours du pétrole notamment.

Nous procéderons à l'estimation de la relation entre le taux de réescompte et les objectifs de la politique monétaire, sur des données annuelles couvrant la période 1970-2000, moyennant une régression multiple. Les principaux résultats de cette estimation sont résumés dans le tableau 5.

Tableau 5 : La relation entre le taux de réescompte et les objectifs de la politique monétaire sur la période 1970-2000.

Dependent Variable: TAUXREESCOMPTE				
Method: Least Squares				
Date: 06/01/15 Time: 11:05				
Sample: 1970 2000				
Included observations: 31				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-1.564022	1.509617	-1.036039	0.3101
INFLATION	0.247841	0.036403	6.808266	0.0000
PIB	0.030031	0.013359	2.247967	0.0336
TAUXCHANGE	0.134860	0.038573	3.496230	0.0018
AVOIRSINTERIEURS	-2.41E-06	2.57E-06	-0.938427	0.3570
PRIXPETROLE	-0.122409	0.041554	-2.945774	0.0069
R-squared	0.892338	Mean dependent var		6.104756
Adjusted R-squared	0.870806	S.D. dependent var		4.169898
S.E. of regression	1.498812	Akaike info criterion		3.819208
Sum squared resid	56.16096	Schwarz criterion		4.096754
Log likelihood	-53.19773	F-statistic		41.44165
Durbin-Watson stat	1.738318	Prob(F-statistic)		0.000000

Source : réalisé sous Eviews4.1

D'après le tableau ci-dessus, on constate que les variables: inflation, PIB, taux de change ainsi que le prix du pétrole, sont statistiquement significatives (t-Statistic sont respectivement 6.80, 2.24, 3.49, 2.94 sont supérieures à la valeur critique 1.96). Par contre la variable (avoirs intérieurs) considérée comme l'objectif intermédiaire est non significative (t-Statistic=0.93 est inférieure à 1,96).

L'augmentation de l'inflation d'une unité engendre l'augmentation du taux de réescompte de 0,24, l'augmentation du PIB d'une unité engendre l'augmentation du taux de réescompte de 0.03 et l'augmentation du taux de change d'une unité engendre l'augmentation du taux de réescompte de 0.13. Ce résultat signifie que le poids accordé à l'inflation est supérieur au poids accordé au PIB et au taux de change dans la détermination du taux de réescompte. Mais malgré que le poids accordé à l'inflation est supérieur, mais il reste faible dans la mesure où, l'inflation demeure élevée au cours de cette période. Concernant le prix du pétrole, on constate que l'augmentation du prix du pétrole d'une unité engendre la diminution du taux de réescompte de 0.12, ce qui signifie que, l'augmentation du prix de pétrole encourage l'Etat à investir en diminuant son taux directeur.

Les résultats de la régression ressortent plusieurs faits qui nécessitent des explications potentielles, et ce bien que certains coefficients dénotent de cas d'aberrance.

En effet, l'augmentation de l'inflation engendre l'augmentation du taux de réescompte, ce qui place bien cette variable dans sa fonction d'instrument de la politique monétaire (réagit aux fluctuations de l'inflation).

Par contre, il y a une relation positive entre le taux de réescompte et le PIB (tableau 6), l'augmentation du taux de réescompte provoque l'augmentation du PIB, ce qui n'est pas conforme à la théorie (malgré l'augmentation du taux de réescompte mais le PIB ne réagit pas (ne se réduit pas)). Un fait que l'on pourrait bien expliquer par deux faits majeurs: le premier est que le poids des hydrocarbures dans la formation du PIB demeure prépondérant (le PIB est faiblement sensible aux variations du taux de réescompte, ceci s'explique par le fait qu'en Algérie, la totalité du PIB n'est pas issue de l'investissement

qui doit être sensible au taux d'intérêt). Et, le deuxième est qu'une partie non négligeable de l'économie nationale (près de 40% selon certaines études) est dans une sphère informelle.

Tableau 6 : La réaction du PIB à la variation du taux de réescompte

Dependent Variable: PIB				
Method: Least Squares				
Date: 08/07/17 Time: 13:19				
Sample: 1970 2000				
Included observations: 31				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	134.2735	12.14117	11.05935	0.0000
TAUXREESCOMPTE	7.518262	1.650750	4.554452	0.0001

Source : réalisé sous Eviews4.1

La corrélation positive entre le taux de change nominal et le taux de réescompte (tableau 5) est vraisemblablement conforme à la théorie; i.e lorsque la monnaie se déprécie (augmentation du taux de change) le taux d'intérêt augmente pour engendrer l'appréciation de la monnaie dans le futur. Néanmoins, l'explication de cette relation est relativement complexe et incertaine. La réaction du taux de change à la variation du taux de réescompte est donnée dans le tableau 7

Tableau 7 : La réaction du taux de change à la variation du taux de réescompte

Dependent Variable: TAUXCHANGE				
Method: Least Squares				
Date: 08/07/17 Time: 13:21				
Sample: 1970 2000				
Included observations: 31				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-71.63113	51.44860	-1.392285	0.1744
TAUXREESCOMPTE	40.11978	6.995104	5.735408	0.0000

Source : réalisé sous logiciel Eviews4.1

D'après le tableau ci-dessus, l'augmentation du taux de réescompte engendre l'augmentation du taux de change, c'est à dire, la dépréciation de la monnaie nationale et non pas son appréciation.

En effet, on devrait tenir compte de considérations majeures et qui conditionnent cette mécanique, telles que, le niveau de convertibilité de dinars algérien, et donc l'absence de mobilité internationale des capitaux vers l'Algérie. D'après Mundell-Fleming, l'augmentation du taux court devrait entraîner l'entrée de capitaux étrangers et donc l'appréciation de la monnaie. Nous devons également souligner le poids indéniable d'un marché de change parallèle qui entame certainement l'efficacité des instruments de la politique monétaire.

3.2- Tests de Causalité de Granger

L'analyse de la causalité, permet de montrer les interactions entre les variables. On dit X cause Y au sens de Granger, si et seulement si, les valeurs passées de X seront nécessaires pour mener d'excellentes prédictions sur Y.

Tableau 8 : Test de causalité au sens de Granger

Pairwise Granger Causality Tests				
Date: 01/28/16 Time: 13:43				
Sample: 1970 2000				
Lags: 2				
Null Hypothesis:		Obs	F-Statistic	Probability
TAUXREESCOMPTE	does not Granger Cause	29	6.46716	0.00567
AVOIRSINTERIEURS	does not Granger Cause	29	2.36102	0.11586
Null Hypothesis:		Obs	F-Statistic	Probability
TAUXCHANGE	does not Granger Cause	29	3.93164	0.03335
TAUXREESCOMPTE	does not Granger Cause	29	8.47962	0.00164
Null Hypothesis:		Obs	F-Statistic	Probability
PIB	does not Granger Cause	29	0.72342	0.49537
TAUXREESCOMPTE	does not Granger Cause	29	2.74778	0.08423
Null Hypothesis:		Obs	F-Statistic	Probability
INFLATION	does not Granger Cause	29	0.24692	0.78316
TAUXREESCOMPTE	does not Granger Cause	29	3.47215	0.04738

Source : réalisé sous Eviews4.1

Nous constatons qu'au seuil de 5%, le test de Granger laisse prévoir une causalité bidirectionnelle entre le taux de réescompte et le taux de change, puisque la probabilité de rejeter l'hypothèse H_0 pour les deux cas, est inférieure à la valeur critique de 5%.

On constate qu'il y a une causalité unidirectionnelle du taux de réescompte vers les avoirs intérieurs, l'inflation, et le PIB, car la probabilité de rejeter l'hypothèse H_0 est inférieure à 0.05.

3.3- Vérification de la relation de Fisher pour le cas de l'Algérie sur la période 1970-2000

Pour savoir que la relation de Fisher est réellement vérifiée en Algérie sur la période 1970-2000, on effectue le test de cointégration, afin de savoir s'il existe une relation de long terme entre le taux de réescompte et l'inflation, pour ce faire, on procède comme suit :

3.3.1. Test de stationnarité

Avant d'élaborer le test de cointégration, il est nécessaire d'effectuer le test de stationnarité des séries afin d'examiner la présence de racine unitaire et déterminer l'ordre d'intégration des différentes séries. Nous utilisons le test de Dickey –Fuller augmenté (ADF) effectué au seuil de 5%. Ce dernier nous permet de tester si les séries sont stationnaires ou pas.

- Si la valeur d'ADF est inférieure à la valeur critique (ou si la probabilité (PROB) est inférieure à 5%), alors on accepte l'hypothèse H_1 : la série X est stationnaire.
- Si la valeur d'ADF est supérieure ou égale à la valeur critique (ou si PROB est supérieure ou égale à 5%), alors on accepte l'hypothèse H_0 : la série X est non stationnaire.

En comparant les valeurs calculées d'ADF avec la valeur critique pour un seuil de signification de 5 %, l'hypothèse nulle de non stationnarité est acceptée pour les variables en niveau, ce qui signifie que, les séries en niveau sont non stationnaires et sont toutes issues d'un processus DS. Pour les rendre stationnaires, la bonne méthode est celle des différences premières, après cette étape, on constate que, l'hypothèse nulle est rejetée pour les variables en différences premières. Les séries (taux de

réescompte et inflation) sont alors intégrées d'ordre 1, vu que la différence première de chacune de ces variables est stationnaire I(0). Dans notre modèle, toutes les variables ont le même ordre d'intégration (intégrées d'ordre 1), donc il ya un risque de cointégration, vu que les séries non stationnaires, peuvent à court terme, présenter des fluctuations importantes, mais à long terme, une combinaison linéaire les unit pour une relation d'équilibre de long terme.

3.3.2. Test de cointegration

Tableau 9: Test de la Trace

Date: 01/11/17 Time: 11:12				
Sample(adjusted): 1972 2000				
Included observations: 29 after adjusting endpoints				
Trend assumption: Linear deterministic trend				
Series: TAUXREESCOMPTE INFLATION				
Exogenous series : INFLATION				
Lags interval (in first differences): 1 to 1				
Unrestricted Cointegration Rank Test				
Hypothesized		Trace	5 Percent	1 Percent
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Critical Value
None *	0.364930	15.49471	15.41	20.04
At most 1	0.075868	2.288120	3.76	6.65
*(**) denotes rejection of the hypothesis at the 5%(1%) level				
Trace test indicates 1 cointegrating equation(s) at the 5% level				

Source : réalisé sous EvIEWS4.1

Les résultats du test de la trace figurant dans le tableau ci-dessus, montrent que les variables, taux de réescompte et inflation sont cointégrées au seuil de 5%. L'hypothèse nulle d'absence de cointégration est rejetée du fait qu'au seuil 5%, $\lambda=15.49471>15.41$.

Pour confirmer ce résultat (l'existence d'une relation de cointégration), on effectue le test ADF sur les résidus.

La stationnarité des résidus ε_t demeure la principale condition pour que la relation de cointégration soit acceptée. Elle sera testée à l'aide du test de Dickey-Fuller Augmenté sous les hypothèses suivantes :

H0 : Racine Unitaire sur le résidu ε_t (Non Cointégration)

H1 : Non Racine Unitaire sur le résidu ε_t (Cointégration)

Les résultats de l'estimation sont donnés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : **Test d'ADF des résidus**

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RESID01)

Method: Least Squares

Date: 01/09/17 Time: 14:16

Sample(adjusted): 1972 2000

Included observations: 29 after adjusting endpoints

ADF Test Statistic	-2.110506	1% Critical Value*	-2.6453
		5% Critical Value	-1.9530
		10% Critical Value	-1.6218

*MacKinnon critical values
for rejection of hypothesis of
a unit root.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RESID01(-1)	-0.272568	0.129148	-2.110506	0.0416
D(RESID01(-1))	-0.053750	0.202308	-0.265685	0.7925
R-squared	0.017044	Mean dependent var		0.145538
Adjusted R-squared	-0.019362	S.D. dependent var		1.505689
S.E. of regression	1.520196	Akaike info criterion		3.742027
Sum squared resid	62.39686	Schwarz criterion		3.836324
Log likelihood	-52.25940	Durbin-Watson stat		1.936048

Source : réalisé sous Eviews4.1

Les résultats issus de l'application du test ADF sur les résidus de la relation en utilisant la table de Mckinnon, démontrent que la statistique ADF estimée (-2.110506) est inférieure à la valeur tabulée (-1,95) au seuil de 5% .En conséquence, l'hypothèse nulle est rejetée .On en déduit que les résidus de la relation statique sont stationnaires .Par conséquent,les séries sont cointégrées. Ce résultat indique que la relation de Fisher est vérifiée pour le cas de l'Algérie sur la période 1970-2000.

Après avoir présenté la relation entre l'instrument de la politique monétaire qui est au cours de la période 1970-2000, le taux de réescompte et les objectifs de la politique monétaire , on passe à l'évaluation de l'efficacité de la politique monétaire par rapport aux objectifs intermédiaires et finals, pour la période 2001-2012.

L'évolution des instruments de la politique monétaire en Algérie depuis 2001 est marquée, à partir de 2008 avec la crise des subprimes,

par une baisse du taux de facilité de dépôts et du taux de reprise de liquidité à 7 jours et à 3 mois. Cette période de crise est caractérisée par une réduction de la liquidité des banques, ce qui signifie que les réserves de change procurées des exportations du pétrole est la principale source de la liquidité des banques.

De 2009 jusqu'à 2012 ces instruments n'ont pas connu une variation malgré la reprise des cours du pétrole juste après 2009; une amélioration de liquidité qui alimente l'inflation légèrement.

Le tableau ci-dessous, nous révèle un fait notable, en effet on y remarque que le PIB hors hydrocarbure (représenté principalement par l'agriculture et l'industrie) demeure faible en dépit de la surliquidité structurelle du système bancaire. Les banques auraient tendance à utiliser leurs excédents de liquidités dans la constitution de réserves supplémentaires que d'accorder des crédits. La politique économique algérienne continue toujours à se baser principalement sur les hydrocarbures, et n'a pas saisie cette bonne conjoncture pour réaliser des investissements productifs pour améliorer son PIB hors hydrocarbures et devenir une économie solide diversifiée indépendante des hydrocarbures.

Tableau 11 : Évolution de la base monétaire, de l'inflation et du PIB hors hydrocarbures de 2001 jusqu'à 2012.

Année	Base monétaire	Inflation	La part de l'agriculture dans le PIB	La part de l'industrie dans le PIB
2001	777.8	4,23	9,7	7,3
2002	846.7	1,42	9,2	7,5
2003	1152.3	2,58	9,8	6,8
2004	1160.1	3,57	9,4	6,4
2005	1163.3	1,64	7,7	5,6
2006	1335.3	2,53	7,5	5,2
2007	1729.00	3,52	7,5	5,1
2008	1925.5	4,44	6,4	4,7
2009	2214.2	5,74	9,3	5,7
2010	2616.9	3,91	8,5	5,1
2011	3138.0	4,52	8,1	4,6
2012	3709.2	8,89	8,8	4,5

Source : réalisé à partir des données des rapports de la banque d'Algérie

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, on établit clairement que le taux de réescompte n'est réhabilité dans son rôle d'instrument de la politique monétaire qu'à partir de 1989. Un rôle qui se concrétise par son impact sur l'inflation, mais son effet demeure limité, dans la mesure où, il ne contribue pas à la réalisation des autres objectifs finals de la politique monétaire, notamment le PIB qui doit être aussi favorisé vu que son niveau est faible. Cette inefficacité relative pourrait bien s'expliquer par la coexistence aux côtés des marchés formels des marchés parallèles, dont le poids demeure prépondérant. L'économie algérienne est caractérisée par la faiblesse de l'investissement (privé notamment), ce qui se traduit par l'insensibilité de ces objectifs aux variations du taux d'intérêt. L'analyse met aussi en exergue le rôle prépondérant de la variable prix du pétrole, d'où sa prise en compte systématique dans la conception et mise en œuvre des politiques économiques.

Avec l'augmentation du prix de pétrole depuis 2001, les instruments de la politique monétaire utilisés au cours de cette période ont largement contribué à la maîtrise de l'inflation mais n'ont pas permis l'augmentation de l'investissement vu que le PIB hors hydrocarbures reste très faible sur toute la décennie malgré la surliquidité des banques.

Références bibliographiques

- Akerlof George, (1970).** "The Market for « Lemons »: Qualitative Uncertainty and the Market Mechanism". *Quarterly Journal of Economics*, n° 84-3, p. 488-500.
- ARAUJO.c, (2004).** « *Econométrie* ». Bréal.
- ARTUS Patrick, (2001).** « *Politique monétaire* ». Economica, Paris.
- AUBERT Ludovic, (2001).** « La politique monétaire : Éléments de théorie et pratiques des banques centrales ». *Confédération Française de l'encadrement – CGC*.
- BATES Samuel , (2006).** « *Effectivité des canaux de transmission de la politique monétaire* ». Thèse de doctorat en sciences économiques, Université des Antilles et de la Guyane.
- BERNANKE B.S., BLINDER A.S, (1988).** "Credit, Money and Aggregate Demand", *The American Economic Review* , vol. 78, pp. 435-439.
- BERNANKE B.S., GERTLER M, (1989).** "Agency Costs Net Worth and Business Fluctuations". *American Economic Review*.
- BERNANKE B.S., BLINDER A.S., (1992).** "The Federal Funds Rate and the Channel of Monetary Transmission". *The American Economic Review*, vol. 82, pp. 901-921.
- BERNANKE B.S., GERTLER M., (1995).** "Inside the Black Box: The Credit Channel of Monetary Policy Transmission". *Journal of Economic Perspectives*, vol. 9, pp. 27-48.
- BOURBONNAIS Régis, TERRAZA Michel, (2002).** « *Analyse des séries temporelles : Application à l'économie et à la gestion* ». Dunod, Paris.
- Cecchetti, Stephan G, (1995).** "Distinguishing Theories of the Monetary Transmission Mechanism". *Federal Reserve Bank of St. Louis Review*, p. 83-97.
- Cherif Mondher, (2000).** « *Les taux d'intérêt* ». La Revue Banque éditeur, Paris.
- FLEMING, J.M, (1962).** "Domestic financial policies under fixed and floating exchange rates". *IMF Staff Papers* , pp 369-379.
- Friedman M., (1968).** « The Role of Monetary Policy ». *AER*, Vol 58, n°1, mars.

- Ghaïcha, Djamel-Eddine, (2001).** « Evolution des taux d'intérêt et des produits du système bancaire algérien ». *Cahiers du CREAD* n°57.
- Gronier Anne-Marie, (1994).** « Monnaie et politique monétaire ». *Cahiers français* N°267, Paris.
- Hubbard, R. Glenn, (1995).** "Is There a "Credit Channel" for Monetary Policy?". *Federal Reserve Bank of St. Louis Review*, n° 77, p. 63-74.
- ILMANE Mohamed Chérif, (2006).** « Réflexions sur la politique monétaire en Algérie : objectifs, instruments et résultats (2000-2004) ». *Cahiers du CREAD* n°75, pages 69-107.
- JAFFRE Philippe, (1996).** « Monnaie et politique monétaire ». Economica, Paris.
- Keynes J.M., (1923).** « *La réforme monétaire* », traduction française de Paul Franck, 1924, Éditions du Sagittaire, Paris.
- KEYNES J.M., (1969).** « *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* ». Ed. Payol Macmillan et C°, rééd. de (1936), Londres.
- Mankiw Gregory N, (2003).** « *Macroéconomie* ». Traduit par Jean Houard, édition De Boeck Université, Paris.
- MISHKIN Frederic S., (1996).** « Les canaux de transmission monétaire : Leçons pour la politique ». *Bulletin de la banque de France* N° 27.
- MISHKIN F.S, (2001).** "The Transmission Mechanism and the Role of Asset Prices in Monetary Policy". *NBER Working Paper*, n°8617.
- Modigliani F, (1971).** "Monetary policy and consumption" dans *Consumer spending and monetary policy: the linkages*". Boston, *Federal Reserve Bank of Boston*, p. 9-84.
- NAAS Abdelkrim, (2003).** « *Le système bancaire algérien, de la décolonisation à l'économie de marché* ». Maisonneuve et Larose, Paris.
- PARENT ANTOINE, (1995).** « *L'espace monétaire et ses enjeux : taux de change, courbe des taux, politique monétaire* ». Éditions Nathan, Paris.
- STIGLITZ J., WEISS A, (1981).** "Credit Rationing in Markets with Imperfect Information". *The American Economic Review*, vol. 71, pp. 393-410.
- TAYLOR J.B., (1995).** "The Monetary Transmission Mechanism: An Empirical Framework". *Journal of Economic Perspectives*, vol.9, pp.11-26.

Tobin J, (1969). "A general equilibrium approach to monetary theory". *Journal of Money, Credit and Banking*, feb. N°1, p. 15-29.

Wicksell K, (1936) [1898]. "*Interest and Prices*". London: Macmillan, traduction par Kahn.

Les rapports annuels de la banque d'Algérie « évolution économiques et monétaire en Algérie », pour les années 2002-2012.

VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS EN ALGÉRIE : APPROCHE INSTRUMENTALE

Abdelkader HAMADI*

Younes FERDJ**

Recieved : 08/11/2016/ Accepted : 07/11/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Notre article s'inscrit dans les débats relatifs aux processus de mise en œuvre des politiques publiques d'accès aux médicaments qui se caractérise encore par un flou théorique. En Algérie, des changements socio-économiques survenus au début des années 90 ont eu des impacts négatifs en matière d'accès aux médicaments. L'étude exploratoire nous a permis d'identifier des blocages politiques et institutionnels. À l'issue de cette étude, nous proposons une approche instrumentale de la politique publique d'accessibilité de quatre dimensions : qualitative, juridique, économique et physique. Celui-ci se concrétise comme une série d'actions devant être prises en charge d'une façon processuelle par les acteurs du médicament en vue de couvrir les besoins en médicaments.

MOTS CLÉS : Algérie, accès aux médicaments, instrument, politique publique.

CLASSIFICATION JEL : I18, I19

* Docteur en économie et chercheur au Centre Lillois d'Etudes et Recherche en Sociologie et Économie (Clersé, Lille1), abdelkader.ammadi@gmail.com.

** Attaché de recherche au Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CREAD). Mail : y.ferdj@cread.dz / ferdjyounes@gmail.com

TOWARDS POLITICAL PUBLIC ACCESS TO MEDICINES IN ALGERIA: INSTRUMENTAL APPROACH

ABSTRACT:

This article is part of the debates on the implementation processes of public policies for access to medicines, which are still theoretically unclear. In Algeria, socio-economic changes in the early 1990s had negative impacts in terms of access to medicines. The exploratory study allowed us to identify institutional bottlenecks. At the end of this study, we suggest an instrumental approach of public policy based on a political accessibility process composed of four dimensions: qualitative, legal, economic and physical. This latter takes the form of a series of actions to be taken care by the medicines actors in order to cover essential medicinal needs.

KEY WORDS: Algeria, access to medicine, Instrument, public policy.

JEL CLASSIFICATION : I18, I19

نحو سياسة عامة للحصول على الأدوية في الجزائر: منهج أداتي

ملخص:

هذا المقال يشكل جزء من المناقشات حول عمليات تنفيذ السياسات العامة للحصول على الأدوية، والتي لا تزال غير واضحة من الناحية النظرية. فقد عاشت الجزائر (أتمودجا) تغيرات اجتماعية و اقتصادية في أوائل التسعينات كان لها أثر سلبي من ناحية الحصول على الأدوية، و من خلال هذه الدراسة الاستكشافية التي سلطت الضوء على العوائق المؤسسية المتعلقة بالاطار العام للحصول على الأدوية نقترح نمجا أداتي للسياسة العامة على أساس عملية الوصول السياسي تتألف من أربعة أبعاد: البعد النوعي والقانوني والاقتصادي والجسدي. وكونت هذه العملية شكل سلسلة من الإجراءات التي ينبغي أن تتخذها الجهات الفاعلة (القطاع العام والخاص) من أجل للوصول إلى الأدوية الأساسية في الجزائر.

الكلمات المفتاحية: الجزائر، الحصول على الأدوية، أداة، السياسة العامة

تصنيف جل: I18, I19

1- INTRODUCTION

Le contexte socio-économique algérien - milieu des années 80 et début des années 90 - s'est caractérisé par un double constat. D'une part, la baisse des prix des hydrocarbures a conduit à la baisse des recettes de l'État en provoquant des restrictions budgétaires plongeant l'économie algérienne dans une récession économique profonde. D'autre part, les recommandations de réforme des systèmes de santé, initiées par la Banque Mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) visant à la mise en œuvre d'une logique marchande dans le secteur du médicament. Cette logique se concrétise par l'intégration des mécanismes de la bonne gouvernance : contractualisation, décentralisation, participation et financement communautaire aux dépenses de la santé. Suite à l'échec de ces réformes quant à la prise en charge des besoins de la population en médicaments, le cadre politique et institutionnel actuel de l'accès aux médicaments se caractérise dès lors par de nombreux blocages politiques et institutionnels, tant du côté de l'offre que de la couverture de ces besoins en médicaments. Grâce aux efforts consentis par les Pouvoirs Publics dans le domaine de la santé, plusieurs maladies dites transmissibles ou infectieuses ont été en grande partie éradiquées. Mais, l'amélioration du niveau de vie de la majeure partie de la population a fait émerger des maladies dites de civilisation caractéristiques des pays industrialisés : diabète, cancer, cardio-vasculaires.

De 1962 date à laquelle l'Algérie a recouvré sa souveraineté à nos jours, on ne parle ni de politique publique d'accès aux médicaments ni d'action collective. Par conséquent, nous considérons qu'une réflexion sur la conception d'une politique publique d'accès aux médicaments s'avère plus que jamais nécessaire. Force est de constater que les analyses portant sur la politique publique de l'accès aux médicaments ont longtemps été peu abordées dans la littérature spécialisée émanant d'institutions internationales (OMS, Banque Mondiale, PNUD) ou d'études académiques.

Pour contribuer à ce débat, nous émettons alors l'hypothèse suivante : un processus politique d'accès aux médicaments,

préalablement conçu et qui impliquerait un nombre élargi d'acteurs publics et privés, permettrait une meilleure prise en charge des besoins de la population en médicaments. Pour étayer notre hypothèse, nous avons choisi un cadre d'analyse s'inscrivant dans les approches de l'analyse de l'action publique qui met l'accent aussi bien sur l'importance des processus de mise en œuvre des politiques publiques d'accès aux médicaments que sur les blocages entravant la décision. Il faut souligner le fait que ce cadre se caractérise encore par un flou théorique. Nous avons donc jugé intéressant de transposer ce cadre théorique à la question de l'accès aux médicaments. Cet article se veut alors comme une contribution dans la perspective de combler ce vide théorique et empirique pour un cas précis celui de l'Algérie. Malgré la succession de politiques en faveur de la promotion de la santé, l'Algérie constitue un objet de recherche original révélateur des dysfonctionnements d'un système de santé.

Notre méthodologie exploratoire descriptive combine alors quatre approches complémentaires. A l'issue de cette étude, nous avons pu dégager des blocages politiques et institutionnels relatifs à l'accessibilité déclinée en quatre dimensions : qualitative, juridique, économique et physique. Ces blocages peuvent être surmontés à l'aide d'un instrument d'action publique qui se concrétise comme une série d'actions devant être prises en charge d'une façon processuelle par les acteurs du médicament en vue de couvrir les besoins en médicaments.

L'article s'articule comme suit : après l'introduction, nous passons en revue une littérature sur les politiques publiques (section 2). Ensuite, nous présentons la méthodologie de la recherche (section 3). Dans une dernière section, nous déroulons notre processus politique d'accès aux médicaments.

2- REVUE DE LITTÉRATURE : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS

Avant de parler en détail du cadre d'analyse des politiques de l'accès et de sa mise en œuvre, une définition du concept d'accès aux médicaments devient dès lors nécessaire.

2.1- Cadre conceptuel de l'accès aux médicaments

Le terme accès a été repris par les géographes de la santé, appliqué au domaine des soins, qui font bien la distinction entre accès et accessibilité. Selon Picheral (1984), le concept d'accès est défini comme l'analyse spatiale de l'offre de soins et du recours aux soins. Par ailleurs, l'accès est tantôt considéré comme la propriété des ressources sanitaires, tantôt comme celle des utilisateurs potentiels, et tantôt encore comme le degré d'ajustement entre les caractéristiques de la population et celles des ressources sanitaires (Donabedian, 1973 ; Fiedler, 1981 ; Thomas et Penchansky, 1981). Pour les géographes, l'accessibilité est définie comme la relation entre la localisation des services - ou médicaments - et celle des patients, prenant en compte la mobilité des patients, la durée, la distance et le coût du trajet, l'accessibilité est une mesure de proximité selon Penchansky et Thomas (1984).

À l'échelle des Organisations des Nations Unies, la notion d'accès aux médicaments se trouve déjà dans les rapports de l'OMS depuis le fameux rapport Sachs « *Macroéconomie et santé : Investir dans la santé pour le développement économique* » (OMS, 2001). L'OMS a longtemps promu la notion d'accès aux médicaments et le renforcement de politiques pharmaceutiques dans ses différents rapports (2007, 2002, 2001, 1997) en insistant sur l'importance de la définition d'objectifs de la part des Pouvoirs publics. L'OMS estime que sans une telle vision, il pourrait y avoir incompatibilité entre les mesures gouvernementales et les objectifs des acteurs privés. Bien que cette notion soit reprise plusieurs fois dans ses rapports, cependant un flou conceptuel persiste toujours. La notion d'accès a trop souvent été réduite soit à sa dimension financière et économique à savoir le prix des médicaments (Dumoulin et al.2001), soit à sa dimension juridique touchant aux

droits de propriété (Guennif et Mfuka, 2003), soit encore à sa dimension géographique (Lambert, 1985). Celui-ci estime que l'accessibilité se résume à la seule dimension spatiale, c'est-à-dire en termes des inégalités spatiales d'accès aux soins qui persistent dans tous les pays occidentaux. Nous considérons que de telles approches s'intéressant uniquement qu'à une seule dimension de l'accès semblent être réductrices et ne reflètent pas tous les enjeux qui y sont liés. Or, l'interaction simultanée de ces multiples dimensions aboutit naturellement à la définition du cadre conceptuel d'accessibilité dans un contexte bien spécifique que celui des pays en développement. Les économistes de la santé utilisent deux termes pour désigner l'accessibilité aux soins de santé: *availability* (ce qui est disponible) et *affordability* (ce qui est abordable). Pour distinguer ces deux aspects, Dixneuf (2003) utilise le mot accessibilité pour ne pas devoir utiliser celui d'*abordabilité*. Dans notre travail, afin d'éviter toute ambiguïté sémantique, nous choisissons celui d'accessibilité et considérons celle-ci comme un déterminant de l'accès (Levesque et al. 2013). Elle se définit comme la possibilité ou la capacité de satisfaire les besoins en médicaments au sens d'Armatya Sen (2000).

2.2- Cadre théorique des politiques publiques

L'analyse des politiques publiques figurait sans doute parmi les branches les plus dynamiques de la science politique, mais elle constitue également un objet de recherche pour les sciences économiques. Lasswell Harold. D (1956b) est considéré comme le premier à avoir pris en compte et analysé une politique ou un programme gouvernemental comme un processus politique (*policy process*) c'est-à-dire un ensemble de phénomènes organisé dans le temps et animé par un certain nombre de mécanismes propres⁴¹. Dans un premier temps, nous passons en revue le cadre théorique traitant la question des politiques publiques. Ensuite, nous présentons notre approche qui constitue un dépassement des deux approches.

⁴¹ Il a conçu une carte conceptuelle composée de sept moments ou étapes fonctionnelles qu'une politique tend à traverser au cours de sa vie : conception ; promotion ; prescription ; demande ; application ; finalisation ; évaluation.

2.2.1. L'approche standard de l'analyse des politiques publiques

Quand bien même l'analyse standard des politiques publiques s'est longtemps concentrée sur l'étude des processus politico-administratifs, elle a peu à peu étendu son champ d'investigation à l'étude des dynamiques portant sur les modes de définition des problèmes publics et sur les interactions entre acteurs privés et publics (Sabatier et Jenkins-Smith, 1999 ; Sabatier, 1999). Deux approches se sont alors développées dans ce sens : l'approche séquentielle (*Top-down*) et l'approche de mise en œuvre (*Bottom-up*). D'un côté, l'approche séquentielle (*top-down*), appliquée par Pressman et Wildavsky (1973), consistait à prendre pour point de départ une décision (loi par exemple) émanant d'un organe central afin d'étudier ses effets concrets sur les rapports entre autorités chargées de la mise en œuvre et leur environnement social notamment à des niveaux infranationaux. L'approche séquentielle se présente aussi comme un cadre d'analyse fondé sur le principe du séquençage, c'est-à-dire une grille organisée en séquences d'action permettant de diviser un processus politique en étapes distinctes (Jones, 1970). C'est une approche liée à une conception traditionnelle de l'État qui impose ses décisions aux administrations périphériques. L'approche séquentielle (*top-down*) des politiques publiques a montré ses limites à rendre compte de la multiplicité des acteurs intervenant tant dans la construction des problèmes publics que dans les processus décisionnels et la mise en œuvre. Jusqu'au début des années 70, les travaux relevant de l'analyse des politiques publiques ont largement ignoré l'importance de la phase de mise en œuvre des politiques publiques à cause d'une focalisation sur les premiers travaux (approche décisionnelle).

En référence à ces critiques, une autre approche *bottom-up* des politiques a été proposée s'appuyant non plus sur une décision donnée, mais sur la prise en considération de l'ensemble des acteurs publics et privés mobilisés au sujet d'un problème public. L'approche *bottom-up* part des acteurs de la mise en œuvre en considérant que ces acteurs, plus diversifiés et moins systématiquement étatiques, sont les acteurs majeurs des politiques publiques. Bardach (1977) parle de « jeu

de mise en œuvre », signifiant par là que la mise en œuvre doit être analysée comme un jeu d'acteurs cherchant à contrôler la mise en œuvre afin d'être en mesure de poursuivre leurs propres objectifs. Par conséquent, l'approche par le bas considère la concrétisation des politiques publiques comme un processus qui s'inscrit dans la durée correspondant à des négociations répétées entre des acteurs multiples. Lane (1987) trouve judicieux de ne pas durcir l'opposition entre approche par le haut et celle par le bas, qui sont probablement plus complémentaire qu'opposée, leur usage dépendant notamment du type de politique publique, ce qui rend une synthèse possible.

2.2.2. L'approche instrumentale de l'analyse des politiques publiques

Notre approche opère une double rupture avec le modèle *top-down*, d'une part, elle n'est pas fondée sur des séquences figées d'une politique publique, d'autre part, elle ne se focalise pas uniquement sur les acteurs étatiques des politiques publiques, mais au contraire cherche à rendre compte de la diversité des acteurs non étatiques de l'action publique en continuité avec le modèle *Bottom-up*. De plus, celle-ci considère que la décision est secondaire, ce qui est important, c'est de savoir ce qui se passe sur le terrain.

Dans notre approche, nous estimons que la décision importe autant que le terrain. Hall (1993), reprenant le schéma proposé par Kuhn (1990, 1983) dans ses études d'épistémologie historique, définit un paradigme de politique publique comme « *Un cadre d'idées et de standards qui spécifie non seulement les objectifs de la politique et le type d'instrument qui peut être utilisé pour les obtenir, mais également la nature même des problèmes qu'ils sont supposés affronter* ». À partir de cette définition, qui résume bien le cœur de notre article à savoir la spécification du problème, des objectifs et des instruments, nous avons constaté que dans le domaine de l'accès aux médicaments ce cadre d'idées et de standard est quasi-absent sur l'agenda du décideur algérien tant au niveau de l'identification du problème et des objectifs qu'au niveau de l'implémentation des instruments. L'intérêt d'une approche par les instruments est d'apporter un regard nouveau sur les jeux d'acteurs et les

représentations qui dominent aujourd'hui largement l'analyse de l'action publique (Lascoumes, Legalès, 2004b, p364).

L'approche par les instruments permet de rompre avec l'illusion des changements de surface en ce qu'elle permettrait d'enrichir l'analyse de l'action publique dans le domaine de l'accès aux médicaments d'une façon générale et particulièrement en Algérie. Notre approche s'inscrit dans les travaux de Lascoumes et Legalès (2012, 2004) qui considèrent que *« les instruments d'action publique ne sont pas des outils disposant d'une neutralité axiologique parfaite, mais au contraire, ils sont porteurs de valeurs, nourris des interprétations du social, ils sont aussi porteurs d'une représentation spécifique de l'enjeu qu'ils traitent »* (2012, p.326). L'approche par les instruments constitue un excellent traceur de changement au-delà du volontarisme des acteurs et des rhétoriques politiques. L'instrument se révèle ainsi comme un élément de coordination de collectifs hétérogènes qui assure en pratique la mise en compatibilité de logiques plurielles (Lascoumes et Simard, 2011). Notre choix pour ce cadre d'analyse se justifie pour deux raisons, que nous estimons relativement pertinentes pour notre objet de recherche :

1. Premièrement, selon Lascoumes et Legalès, l'analyse des instruments de l'action publique (IAP) permettrait d'appréhender les rapports entre l'État et la société. Cette évolution témoigne d'une recomposition de l'État vers une gouvernance négociée : *« L'État dirigiste est dès lors censé faire place à un État animateur ou coordinateur, non interventionniste et menant principalement des actions de mobilisation, d'intégration et de mise en cohérence »* (p.362-363).
2. Troisièmement, les IAP ont cette possibilité de fixer les objectifs à atteindre en tenant compte de toute la diversité des acteurs. L'objet d'analyse devient alors la façon dont les acteurs sociaux définissent un problème et sont conduits à formuler des demandes auprès d'autorités publiques. Ils opèrent un cadrage dans le choix des politiques publiques à mettre en œuvre. Ils soulèvent une *« problématisation particulière »* de l'enjeu, dans le sens où ils permettent d'organiser le chaînage entre problème et solution.

En résumé, les instruments peuvent également faire l'objet de conflits et dissidences entre parties prenantes (firmes pharmaceutiques, associations de malades, représentants de différents ministères, professionnels de la santé, etc.). L'approche par les instruments constitue alors un cadre d'analyse pertinent pour appréhender les enjeux de l'accès aux médicaments en Algérie. Dans notre article, l'accessibilité est envisagée comme étant un instrument de politique publique dans la mesure où l'objectif à atteindre serait bien la couverture des besoins en médicaments. Dumoulin et al. (2001) se sont focalisés sur l'analyse du circuit du médicament en soulignant l'importance des critères et instruments économiques dans une situation mondiale caractérisée par la rareté et les inégalités des ressources. Leurs travaux se limitent volontairement aux aspects économiques au détriment d'autres : juridiques, pharmacologiques, politiques et culturels.

Cependant, notre approche est plus englobante que celle de Dumoulin et al. Dans ce sens, elle est pluridimensionnelle. L'instrument d'action politique de l'accès aux médicaments ne s'est pas construit ex nihilo, bien au contraire, il a donc émergé d'une part de résultats empiriques puisés dans la littérature spécialisée dans les pays en développement notamment en Brésil et en Inde et d'autre part, des résultats de notre étude exploratoire.

3- MÉTHODOLOGIE : ÉTUDE EXPLORATOIRE ET DESCRIPTIVE

À l'issue de cette étude exploratoire, nous avons pu identifier des blocages politiques et institutionnels majeurs entravant la mise en œuvre d'une politique publique de l'accès aux médicaments.

3.1- Contexte de la recherche

Les blocages institutionnels se situant à quatre niveaux d'accessibilité sont systématiquement abordés dans la littérature relative à l'accès aux médicaments dans les pays du Sud : sélection de médicaments essentiels, accessibilité économique, systèmes d'approvisionnement et les Droits de Propriété intellectuelle. Ces derniers apparaissent à l'heure actuelle comme étant un enjeu majeur de santé publique dans les pays en développement. Nous avons donc jugé pertinent d'intégrer cette dimension dans notre analyse. Notre méthodologie combine alors quatre approches complémentaires. Premièrement, une approche historico-analytique ; deuxièmement, l'exploitation des rapports et des études des institutions nationales et internationales⁴², troisièmement, des études de cas⁴³ ; enfin des entretiens qualitatifs semi-directifs et ouverts d'une durée de 30 minutes à une heure dans la période allant de janvier 2011 à mars 2011 auprès de différents acteurs du médicament cités.

3.2- Échantillon et déroulement de l'étude

Des entretiens qualitatifs se veulent être un complément aux volets précédents afin de vérifier notre hypothèse de départ. Ces entretiens viennent donc illustrer et appuyer les enseignements tirés de l'approche historique. Les entretiens s'inscrivent dans une démarche de recherche empirique dans le but de comprendre les représentations que font les acteurs appartenant au secteur public et privé⁴⁴ sur la notion d'accès aux médicaments.

⁴² Les rapports et les études des institutions publiques et privées nationales portant sur le médicament (ministère de la Santé, ministère de l'Industrie, ministère de la Sécurité Sociale, ministère du Commerce, Groupe SAIDAL, producteurs nationaux et internationaux) et des agences internationales (Organisation Mondiale de la Santé, Organisation Mondiale du Commerce).

⁴³ Les études de cas, portent sur la question du renforcement des droits de propriété intellectuelle dans le domaine du médicament dans deux pays : Inde et Brésil. L'objectif de ces études de cas est de comparer la politique pharmaceutique en matière de DPI menée en Algérie au regard de celle menée dans ces deux pays.

⁴⁴ Nous avons procédé à 10 entretiens semi-directifs auprès des acteurs : responsable aux ministères de la Santé, de l'Industrie, des chefs d'entreprise, responsable d'organismes de santé publique (contrôle de la qualité, de distribution), pharmaciens

4- RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le rôle de chaque acteur public et privé sera longuement discuté en précisant les mécanismes de fonctionnement à chaque phase d'accessibilité ainsi que la nature des relations qui relient les uns aux autres.

4.1- Mise en œuvre processuelle de l'instrument d'action politique

Notre instrument d'action politique se réalise selon une dynamique processuelle reposant sur le fait de dérouler le processus, d'en décomposer les étapes en séquences qui prennent sens de façon cohérente et se succèdent sans se confondre (Mendez, 2010, p.16). L'approche processuelle d'analyse des politiques publiques ambitionne à rendre compte du caractère collectivement construit de l'action publique en intégrant deux dimensions : les actions et les acteurs dans le domaine de l'accès aux médicaments. La déclaration d'Alma Ata (1978) consacre le droit de participation de tous les acteurs dans le processus de réflexion et de mise en œuvre de politique publique. Nous lisons dans l'article 4 de ladite déclaration⁴⁵ : *« Tout être humain a le droit et le devoir de participer individuellement et collectivement à la planification et à la mise en œuvre des soins de santé qui*

et médecins. Ils ont été réalisés dans trois villes différentes : Alger, Constantine et Biskra. Notre ambition était d'avoir un échantillon représentatif de la diversité des acteurs en Algérie agissant dans le domaine du médicament. Parmi les acteurs composant l'échantillon d'étude, nous comptons des représentants des :

- Pouvoirs Publics : un responsable de la direction de la Pharmacie au Ministère de la Santé ; chef du Centre National de la Pharmacovigilance et de la Matéiovigilance ; directeur du service de dépôts de brevets à l'Institut National de la Propriété Industrielle, deux responsables commerciaux d'une unité publique de vente de médicaments en gros ; un responsable commercial du groupe public SAIDAL ;
- Firmes pharmaceutiques : deux responsables ventes et marketings de firmes multinationales ; deux chefs d'entreprises privées ;
- Professionnels de la santé : quatre pharmaciens, deux médecins, deux délégués médicaux ;
- Société civile : deux représentants d'associations de malades (cancer, diabète) ;
- Institutions internationales : deux experts de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

⁴⁵ http://www.who.int/topics/primary_health_care/alma_ata_declaration/fr/, consulté le 27 juillet 2017.

*lui sont destinés*⁴⁶ ». Ce droit fondamental est considéré comme le point de départ du processus politique qui met l'accent sur la dimension séquentielle tout en s'intéressant aux interdépendances qui existent entre acteurs à travers la négociation laquelle représente la trame de fond du processus politique d'accessibilité. Cet instrument répondrait mieux aux enjeux de satisfactions des besoins en médicaments en Algérie à la seule condition que la négociation constituerait la pierre angulaire. Cette négociation, qui se situe au niveau national reliant les acteurs nationaux publics et privés les uns aux autres, occupe une place centrale dans ce processus dans la mesure où elle assure l'enchaînement du processus. Nous soulignons le fait qu'à mesure que le mouvement de libéralisation de l'économie nationale s'accélérait, le pouvoir de négociation des acteurs publics s'est progressivement délité au profit des firmes multinationales.

4.2- Vers sa mise en œuvre en Algérie

Nous examinons ces quatre séquences successives en identifiant pour chacune d'elle les blocages politiques et institutionnels. A la fin de chaque séquence, des actions à mettre en œuvre sont proposées pour pallier à ces obstacles. Afin de passer d'une séquence à une autre, il est primordial que les blocages de la séquence d'avant soient résolus complètement et collectivement et ainsi de suite.

⁴⁶ http://www.who.int/topics/primary_health_care/alma_ata_declaration/fr/. Consulté le 22 février 2011.

4.2.1. La première séquence correspond à l'accessibilité qualitative de notre processus.

Nous entendons par accessibilité qualitative dans cette séquence que le médicament mis à la disposition des malades doit être non seulement fiable sur le plan de l'efficacité⁴⁷ et de l'innocuité⁴⁸, mais aussi reposant sur la sélection soigneuse d'une gamme limitée de médicaments essentiels⁴⁹. L'accès qualitatif ne doit pas altérer l'état de santé du malade et doit contenir le bon principe actif, le bon dosage, être exempt de substance toxique et être efficace Gollock (2008). Nous distinguons deux catégories d'acteurs responsables de l'accessibilité qualitative en Algérie : ceux responsables du contrôle de la qualité du médicament et ceux de la sélection de médicaments essentiels. Les trois entités publiques responsables du contrôle de la qualité du médicament en Algérie sont : le Laboratoire Nationale du Contrôle des Produits Pharmaceutiques (LNCPP) qui travaille en étroite

⁴⁷ Pour qu'une molécule devienne un médicament, il faut de nombreuses étapes du développement d'abord précliniques, puis chez l'homme : essais de phase I pour rechercher la dose toxique, de phase II pour rechercher une activité pharmacologique chez le volontaire sain puis chez le malade, et enfin de phase III pour s'assurer de l'efficacité thérapeutique. Le médicament peut alors demander son Autorisation de Mise sur le Marché, qui dépendra de sa qualité pharmaceutique et de l'existence d'un rapport-bénéfice/risque favorable. Mais la connaissance complète de l'intérêt d'un nouveau médicament ne sera réellement perçue qu'après plusieurs années d'utilisation co. <http://www.em-consulte.com/en/article/138317> consulté le 6/07/2017.

⁴⁸ Selon la définition de l'OMS, l'innocuité est définie comme tout médicament ne provoquant pas d'effets secondaires et d'effets indésirables. Une réaction indésirable grave est un événement médical qui à une dose normalement utilisée chez l'homme provoque le décès ; nécessite une hospitalisation ou une prolongation du séjour à l'hôpital ; entraîne une incapacité durable ou importante ; menace la vie du patient.

⁴⁹ L'OMS (2004,1997) définit les médicaments essentiels : «...sont ceux qui satisfont aux besoins de la majorité de la population en matière de soins de santé » . La sélection de ces médicaments ne doit pas être imposée d'en haut, car elle ne refléterait pas les besoins réels des utilisateurs. Par ailleurs, il est important que le processus de sélection se fasse en concertation avec la société civile (association de malades, prescripteurs, pharmaciens), que les critères de sélection soient explicites, que la sélection des médicaments soit reliée à des directives cliniques normalisées reposant sur des bases factuelles, que les directives cliniques et la liste soient stratifiées par niveau de soins, et que ces deux documents soient régulièrement réexaminés et mis à jour.

collaboration avec d'autres institutions actives dans le domaine de la santé : l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). Ce dernier a pour mission de contribuer à l'amélioration de la santé humaine, en particulier face aux agents infectieux par la recherche biomédicale, les activités de santé publique, la formation, l'innovation et le transfert technologique. Il contribue ainsi à la promotion et la production des vaccins anti-infectieux. L'Institut National de la Santé Publique (INSP), est un organisme placé sous tutelle du ministère de la Santé promouvant la recherche médicale et la publication des statistiques périodiques sur l'état de santé en Algérie. La Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) a pour mission d'approvisionner les hôpitaux publics en médicaments. Le Centre National de la Pharmacovigilance et de la Matérovigilance (CNPM) dont le rôle est la prévention et la protection du consommateur algérien contre la consommation de médicament de mauvaise qualité se trouvant dans le circuit de vente, ainsi que la prévention des effets indésirables et la maîtrise de la dose.

La seule entité publique en charge de la sélection des médicaments essentiels est la Commission Nationale de la Nomenclature (CNN) qui malheureusement ne joue plus son rôle d'identification des médicaments selon le principe de Dénomination Internationale Commune (DCI)⁵⁰ depuis 1999 alors qu'un décret datant du 12 avril 2006, stipule dans article 1er : « *Le présent arrêté a pour objet de fixer les modalités d'établissement de la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine* ». Cet arrêté ne mentionne d'aucune manière le rôle de la CNN dans l'établissement de liste de médicaments essentiels dont elle pourrait très bien jouer un

⁵⁰ Le système de DCI a été lancé sous sa forme actuelle en 1950 sous les auspices de l'OMS par la résolution WHA3.11 de l'Assemblée mondiale de la santé et est entré en service en 1953, avec la publication de la première liste de DCI. Ce système permet aux professionnels de la santé de reconnaître toute substance pharmaceutique grâce à sa dénomination unique universelle. Les dénominations sélectionnées sont donc publiées dans un périodique de l'OMS appelé « *WHO Drug Information* » en tant que DCI proposées. La définition de la Nomenclature Nationale des Médicaments et les attributions de la CNN sont régies par la loi 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé. La dernière nomenclature nationale des médicaments établie par le Ministère de la Santé sur le principe de DCI, selon les recommandations de l'OMS, datait de 1997 (Mesbah, 2010).

rôle de premier plan dans le choix des médicaments essentiels et établir les besoins en médicaments. Elle n'a pas rempli sa mission pour laquelle a été créé : l'établissement de la liste de médicaments essentiels. Ainsi, elle n'a jamais fonctionné selon le principe de DCI. La tâche de coordination intercomités, formant la CNN, semblait être la plus difficile à mettre en œuvre (Helali, 1997).

Le directeur du CNPM, en sa qualité d'expert OMS, estime qu'une politique publique du médicament oblige la participation de toutes les parties prenantes : *« L'Algérie ne dispose pas de politique pharmaceutique bien définie »*. D'après lui, une politique pharmaceutique doit reposer sur des leviers bien définis : *« Une politique pharmaceutique est une science (...) elle commence d'abord par l'établissement d'une liste de médicaments essentiels, assure l'approvisionnement et la distribution et l'usage rationnel. Autrement dit, il existe un manque de volonté de la part du Ministère de la Santé. Les mesures prises par les Pouvoirs publics sont ponctuelles. Par ailleurs, les objectifs de santé ne sont pas clairement définis au préalable »*.

Par ailleurs, il estime que la question de l'accès aux médicaments en Algérie doit avant tout être appréhendée sous une approche par les droits : *« L'Algérie est un pays riche et l'accès aux médicaments n'est pas encore pris en considération par les Pouvoirs publics. Il existe une abondance de médicaments sur le marché, mais on connaît mal nos besoins. [...] Le gouvernement délimite le droit à la santé en termes de politique de santé. Certes le droit est inscrit dans la constitution, mais « techniquement » il ne l'est pas »*. La méconnaissance des besoins en médicaments essentiels de la part du ministère de la Santé en termes de liste nationale des médicaments essentiels constitue en soi un blocage institutionnel majeur. Parallèlement, l'offre de médicaments est considérée comme inadaptée aux besoins de la population majoritairement dominée par les importations⁵¹.

⁵¹ Les importations de médicaments varient d'une à une autre et restent majoritairement importantes par rapport à la production. Il est difficile d'avoir un taux précis du taux de l'importation à cause d'un manque de coordination quant à le calcul de ce taux. En 2010, selon le Ministère de la santé, les importations ont été estimées à 62,8%.

➤ **Actions souhaitées**

Les résultats de l'enquête ont relevé la faible représentation des associations de malades auprès des instances gouvernementales⁵². Elles pourraient jouer un rôle déterminant quant à la définition des besoins réels des malades. Ce rôle tant reconnu dans d'autres pays développés et en voie de développement, les acteurs associatifs peuvent prendre part à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques d'accès aux médicaments tant au niveau local que national. Les acteurs de cette séquence cruciale sont amenés à définir ensemble les besoins réels de la population en médicaments essentiels. La notion d'accès aux médicaments elle-même n'est pas prise en compte par les Pouvoirs publics notamment le ministère de la Santé dans la Loi de santé qui date de 1985 dont elle est considérée comme mal adaptée aux nouveaux enjeux sanitaires nationaux et internationaux. Le mécanisme régissant cette séquence serait celui qui conférerait à la CNN le plein pouvoir d'établir la liste des médicaments essentiels et de garantir la coordination avec les organismes publics responsables du contrôle de la qualité du médicament (cf. figure 1).

⁵² Entretiens réalisés avec des acteurs associatifs de deux associations, l'une de diabétiques (mars, 2011, Biskra) et l'autre d'anticancéreux (janvier, 2011, Constantine).

Figure 1 : les principaux acteurs de la l'accessibilité qualitative



Source : réalisée par les auteurs

4.2.2. La deuxième séquence correspond à l'accessibilité juridique.

L'accessibilité juridique dans cette séquence analysera la relation entre les droits de propriété intellectuelle (brevets) et l'accès aux médicaments. Cette relation sera appréhendée sous l'angle de l'impact des prix des médicaments sous brevets sur l'accès. Nous cherchons à savoir dans quelle mesure le renforcement des DPI pharmaceutiques impacterait l'accessibilité aux médicaments en termes de prix. L'Algérie dispose depuis la signature des accords sur les « *Aspects des Droits de Propriété intellectuelle qui touchent au Commerce* » (ADPIC⁵³), de textes législatifs et réglementaires sur le droit de la propriété intellectuelle conformes aux règles internationales. Cet alignement s'inscrit dans le cadre des négociations d'adhésion de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce et de son accord d'association avec l'Union européenne signé en avril 2002. Notre objectif vise à

⁵³ L'Accord sur les Droits de Propriété Intellectuelle touchant au Commerce (ADPIC) est un accord à portée très vaste. Il englobe une matière extrêmement étendue allant de la propriété industrielle, aux droits d'auteur, aux marques de fabrique et de commerce, aux configurations des circuits intégrés, au secret industriel et commercial. L'ADPIC confère au détenteur du brevet une protection de 20 ans.

mettre en exergue la « *dangerosité* » de l'alignement législatif amorcé par les Pouvoirs publics - s'agissant de brevet d'invention pharmaceutique- sur le processus d'accessibilité. Les acteurs clés de cette séquence sont : l'Institut National de la Propriété Industrielle (INAPI) et le Comité technique d'enregistrement (CTE). Dans un premier temps, nous nous commençons par analyser le rôle joué par l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI). Ce dernier n'utilise pas de son pouvoir de négociation en tant qu'organisme dépositaire des brevets de médicaments tel qu'en Inde ou au Brésil (Cassier et Correa, 2010). Ce pouvoir est concrétisé par le choix de médicaments essentiels reconnus d'utilité de santé publique. La représentation de l'INAPI de la notion d'accès aux médicaments, selon un responsable, se traduit par l'intégration et le renforcement des droits de propriété intellectuelle en Algérie dans les textes juridiques nationaux : « ... *Le rôle de l'INAPI s'inscrit dans la promotion de l'innovation et la protection de l'industrie nationale contre la contrefaçon*⁵⁴ ». Pour le responsable, l'intégration de l'accord ADPIC, dans les textes réglementaires, constitue une opportunité pour l'Algérie dans le but de développer l'industrie et inciter à l'innovation.

Le secteur national du médicament a subi les difficultés de l'économie centralement planifiée jusqu'en 1990, puis celles liées à une libéralisation et à une ouverture du commerce extérieur jugée trop rapide et insuffisamment maîtrisée. La forte croissance de l'offre de médicaments en quantités a accompagné à la fois une très forte croissance démographique et l'élévation du niveau de vie et d'éducation. Ce renforcement du cadre juridique du brevet ambitionne ainsi à encourager le développement de l'industrie pharmaceutique et la production nationale. Ce renforcement des DPI profiterait alors plus aux firmes multinationales qu'aux entreprises nationales. La déficience majeure relative à la fonction même de l'INAPI, réside dans le fait d'accepter toutes les demandes de brevets concernant les produits pharmaceutiques sans prendre en

⁵⁴ Entretien avec le responsable du département « Demandes de dépôts des brevets », réalisé le 23 février 2011.

considération tous les enjeux liés à la santé publique. En d'autres termes, l'INAPI ne distingue pas les brevets qui concernent les médicaments essentiels, jugés d'utilité publique, de ceux considérés comme non essentiels. Dès lors que le brevet est accepté et enregistré, ce dernier confère un monopole pour la firme détentrice empêchant toute tentative de copie et de reformulation, et ce pour 20 ans. L'application des accords ADPIC se traduira par des conséquences importantes sur l'accessibilité au médicament. Par ailleurs, cette protection par le brevet n'a pas été sérieusement évaluée par le Ministère de la Santé⁵⁵.

Deuxièmement, le Comité Technique d'Enregistrement (CTE)⁵⁶ joue un rôle déterminant dans cette séquence dans le sens où les produits pharmaceutiques destinés à la mise sur le marché sont d'abord soumis à l'enregistrement et portent une DCI. En l'absence d'une institution régulatrice du médicament à savoir une Agence Nationale du Médicament, l'autorité institutionnelle s'occupant de la décision d'attribution de Certificat de Libre Vente (CLV) est délivrée pour une période de cinq ans, renouvelable sur la base d'un dossier technique et scientifique, par ce Comité Technique d'Enregistrement (CTE). Ce Comité est constitué la plupart du temps de représentants

⁵⁵ Les études portant sur l'impact des ADPIC sur l'accès aux médicaments en Algérie, qu'elles soient gouvernementales ou académiques, ne sont pas nombreuses (UNOP, 2005, Snoussi, 2014). Contrairement au cas algérien, l'Inde et le Brésil ont su profiter de la période de transition (1995-2005) accordée par l'OMC pour procéder à cet alignement. Dans ces deux pays, la notion d'accès aux médicaments semble occuper, au premier degré, l'agenda des Pouvoirs publics. Même s'ils accordent, depuis 2005, la protection des brevets pharmaceutiques dans le cadre de l'accord ADPIC, toutefois, leurs lois respectives prévoient des mesures en faveur de la promotion de l'accès aux médicaments telles que les licences obligatoires. Les cas indiens et brésiliens nous ont révélé l'enrôlement des Pouvoirs publics dans des processus de négociations permanentes et continues avec à la fois, les détenteurs de brevets, les producteurs et les distributeurs de médicaments traitant le VIH/Sida (Gunnif et Mfuka, 2003 ; Guennif, 2007).

⁵⁶ Il a été créé en 1998 par arrêté ministériel au sein duquel est étudié le prix à la soumission étude de l'intérêt thérapeutique et économique. Il est composé du directeur de la pharmacie, sous-directeur de l'enregistrement, directeur général du LNCPP, coordinateur des experts cliniciens, coordinateur des experts analystes, coordinateur du comité des prix et 4 experts médicaux.

du Ministère de la Santé (directeur de la pharmacie), médecins, pharmaciens, inspecteur de la santé et Centrale d'achat publique (MSPRH, 2003).

➤ **Actions souhaitées**

L'obstacle institutionnel majeur à relever à cette séquence est l'absence de collaboration et de coordination entre les deux organismes publics en termes d'acceptation et d'enregistrement de brevets pharmaceutiques. En l'absence d'une production locale de générique, il est donc primordial que les deux organismes travaillent en étroite collaboration dans la sélection des médicaments essentiels sous protection ainsi qu'elle contribuerait à freiner les firmes multinationales de tirer les prix des médicaments vers le haut.

4.2.3. La troisième séquence correspond à l'accessibilité économique. Nous considérons que les deux accessibilités juridiques et économiques sont intrinsèquement liées dans le processus politique d'accessibilité. Dès lors que les deux acteurs de l'accessibilité juridique se mettent d'accord sur les divers enjeux relatifs au brevet en terme de protection, on passe directement à la séquence suivante afin de déterminer le prix et le type de financement. L'accessibilité économique est déterminée par le prix du médicament et le financement. Nous commençons par analyser la structure du prix. Ce dernier est fonction du coût d'acquisition des médicaments et inclut le prix à l'importation ou à la production en plus des taxes douanières et des marges bénéficiaires. Trois blocages institutionnels majeurs caractérisent cette troisième séquence. Premièrement, l'absence de coordination entre les trois ministères impliqués dans la fixation du prix du médicament caractérise le système des prix des médicaments en Algérie : ministère de la Santé, ministère du Travail et de la Sécurité Sociale et ministère du Commerce. Deux politiques de fixation de prix existent en Algérie : Prix Public Algérien (PPA) et Tarif de référence. Première politique relative est relative à la fixation du PPA⁵⁷. En Algérie, le prix des médicaments est déterminé par le

⁵⁷ Depuis 2005, les prix des médicaments sont déterminés conformément aux dispositions prévues par l'arrêté ministériel n° 137/MSPRH/MIN du 18 Octobre 2005

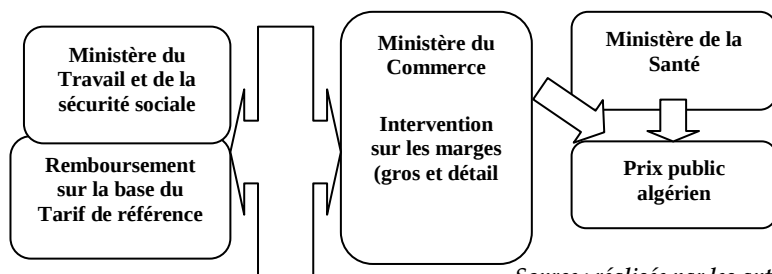
Ministère de la Santé Publique et de la Réforme Hospitalière en ce qui concerne le prix FOB (Free On Board) dans le cas où le médicament est importé, et le *Prix Cession Sortie Usine (PCSU)* dans le cas où le médicament est fabriqué localement. Le Ministère du Commerce intervient dans la détermination du PPA suite à l'addition des marges de vente en gros et en détail et d'autres honoraires principalement le *Supplément Honoraire Pharmacien (SHP)* que lui seul est habilité à les fixer. La mission de fixation des prix des médicaments revient au comité économique. La méthodologie de fixation des prix consiste à l'étude de la documentation économique relative au produit soumis à l'enregistrement et à la confrontation avec le prix proposé par l'opérateur.

Deuxième politique relative au tarif de référence pour le médicament. Celle-ci a été mise en place dans l'objectif d'augmenter la consommation des génériques, baisser les prix des médicaments et ralentir l'évolution de la dépense en produits pharmaceutiques. La politique de tarif de référence constitue un des instruments utilisés par les pouvoirs publics afin de réduire les dépenses en matière de remboursement de médicaments. Par ailleurs, le principe de cette politique est que, quel que soit le prix de vente d'un médicament soumis à un tarif de référence, l'assureur rembourse toujours le même montant, en fonction du groupe thérapeutique auquel appartient le médicament en question. Tout dépassement de prix de vente au-delà du tarif de référence n'est pas couvert par l'assureur et reste entièrement à la charge de l'assuré. La mise en place de cette politique depuis 2006 vise à la promotion du médicament générique afin de réduire la facture d'importation. Ces deux formes de fixation du prix, exercées par deux administrations publiques différentes, ne sont pas complémentaires dans la mesure où le principe du contrôle des marges, supposant la concurrence plus en amont sur les prix à la production, est contradictoire avec une fixation, en aval, de la part du

portant organisation et fonctionnement du comité économique. Le comité est constitué de représentants des structures du MSPRH (direction de la pharmacie, finances, planification), LNCPP et du représentant des experts cliniciens.

Ministère de la Santé à travers le Prix Public Algérien. Cette incohérence dans la fixation d'un prix unique — sur lequel le remboursement des médicaments sera effectué — découle d'une absence de coordination entre le Ministère de la Santé via le Prix Public Algérien, le Ministère du Commerce et le Ministère du Travail et de la Sécurité sociale via le Tarif de référence. Ces mesures tarifaires ont eu des impacts négatifs sur l'accessibilité économique de la population malade aux médicaments souffrants essentiellement de maladies chroniques.

Figure 2 : les trois acteurs de l'accessibilité économique responsables de la fixation du prix du médicament



Source : réalisée par les auteurs

Deuxièmement, le blocage tient au fait que le système de prix actuel favorise l'importation des médicaments de marque au détriment des médicaments génériques produits localement. En effet, le système des prix, tel qu'il fonctionne actuellement, s'avère lourd et pénalisant pour le producteur local pour qui, le risque se ressent surtout au niveau des matières importées (exprimés en prix FOB⁵⁸) du fait des variations du taux de change et des coûts énergétiques qui ne pourraient pas être durablement pris en charge. Cette carence est à

⁵⁸ FOB signifie « *Free on board* », soit littéralement « sans frais à bord ». En Français on dit Franco à bord (ou FAB). Une marchandise est achetée ou vendue « FOB » quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes y afférents et sans les assurances. Par conséquent, quand on achète une marchandise à un prix « FOB », il faut ensuite payer son transport et les taxes ainsi que les frais d'assurances. Le prix « FOB » est ainsi toujours inférieur au prix « CIF » (*Cost, Insurance and Freight*). (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Incoterms>).

l'origine du maintien de fortes préférences des firmes multinationales pour l'importation.

Troisième blocage se situe au niveau du financement du médicament. À partir des années 1990, les caisses de la Sécurité Sociale se trouvent déjà dans une situation difficile du fait, d'un côté, la croissance effrénée du niveau de prestations offertes et de l'autre côté, la baisse du niveau de ressources issue des cotisations sociales récoltées. Cette situation a mis les caisses de la Sécurité Sociale dans une position de déficits récurrents et croissants depuis 1993. Par ailleurs, la mise en œuvre de la politique de contractualisation⁵⁹ en 1992, la Sécurité Sociale est devenue le premier acheteur de médicaments en Algérie. En Algérie, le thème de la contractualisation est sur l'agenda des Pouvoirs Publics depuis maintenant 15 ans. Elle constitue une réforme récente qui concerne principalement la relation entre les prestataires de tout le secteur de la santé (les hôpitaux publics et privés, pharmaciens, médecins, dentistes, etc.) et la Sécurité Sociale. Elle vise d'une part à améliorer la prise en charge des citoyens au niveau des structures sanitaires qu'elles soient publiques ou privées et d'autre part, à établir un mode de financement plus efficace pour une meilleure rationalisation des dépenses. Face à une consommation accrue du médicament, la Sécurité Sociale a de plus en plus de difficulté à assumer ses obligations de remboursements des médicaments. Ces dernières années, les dépenses de médicament financées par la Sécurité Sociale ont connu une très forte hausse. Cette consommation a considérablement évolué : elle est passée de 0,374 milliard de dollars en 1992 à 3,45 milliards de dollars en 2012 (Mahfoud et al. 2017, p.43). En effet, les dépenses de la branche « *Assurances Sociales* » offrent un large spectre de prestation au profit des assurés sociaux tel que le remboursement des médicaments à

⁵⁹ La contractualisation fait son apparition dans le langage économique et les discours politiques des pays en développement en matière de santé. Elle a aussi été promue et portée, au niveau international, par les *Institutions de Bretton Woods* (BM, FMI) avec le financement basé sur la performance des politiques de développement (Canavan et al. 2008). En outre, elle fait l'objet de réformes des systèmes de santé et présenté comme un moyen pour redéfinir les relations entre les principaux acteurs du système de santé en vue d'atteindre une plus grande efficacité (Perrot, Fonteneau, 2003).

hauteur de 80 % du taux de responsabilité et dans certains cas à 100% pour les maladies chroniques. Selon les prévisions du Ministère de la Santé, compte tenu de la transition épidémiologique dont les traitements sont de plus en plus coûteux (l'introduction de nouvelles molécules dans les spécialités remboursées par la Sécurité Sociale ou délivrées à l'hôpital) les dépenses de la Sécurité Sociale sont amenées à augmenter d'ici 2025.

➤ **Actions souhaitées**

La Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS), qui dépend du Ministère du Travail et de la Sécurité sociale, dispose d'un pouvoir de négociation sur le choix des médicaments éligibles aux remboursements vis-à-vis des firmes multinationales qu'elle n'utilise pas. Il existe actuellement des médicaments qui sont produits localement, mais qui ne sont pas remboursés par la CNAS⁶⁰.

Les listes des médicaments remboursables et non remboursables publiées par le Comité Technique d'enregistrement⁶¹ ne sont jamais établies en consultations avec les acteurs directement concernés à savoir les associations de malades et les prescripteurs en fonction des besoins prioritaires. Les professionnels de la santé (médecins, pharmaciens) ainsi que les producteurs locaux tels que SAIDAL attirent tous l'attention sur le non-remboursement par la Sécurité

⁶⁰ Nous illustrons notre propos par un exemple. Dans la classe des Antalgiques, le paracétamol produit d'usage courant dans les névralgies et faisant l'objet d'automédication large en Algérie, affiche plus d'une trentaine de marques. Le groupe SAIDAL, avec son produit phare PARALGAN, pourrait très largement couvrir à lui seul la consommation annuelle nationale.

⁶¹ Comité Technique de remboursement est un organe qui se trouve au niveau du ministère du travail et de la Sécurité sociale. Le Comité Technique de Remboursement s'occupe d'établir la liste des médicaments remboursables ainsi que de proposer les tarifs de référence de remboursement. Ce comité est composé du directeur de la Sécurité Sociale ; les directeurs généraux des caisses (CASNOS, CNAS) et le directeur de la Pharmacie du Ministère de la Santé ; le directeur des services de santé ; le directeur de la conjoncture du Ministère du Commerce ; le président de la Commission Nationale de Nomenclature ; le directeur général du Centre National de l'Observation des Marchés Extérieurs ; d'un pharmacien et d'un médecin conseil de la CNAS.

Sociale⁶² de certains médicaments fabriqués localement. À l'inverse, certains médicaments importés qui sont non-remboursables dans leur pays d'origine ou à des taux réduits, sont sur la liste des produits remboursables en Algérie. Les textes réglementaires en Algérie ne prévoient pas de mécanismes favorisant le remboursement de médicaments produits localement. Une collaboration étroite entre le comité économique de fixation de prix, comité technique de remboursement et comité technique d'enregistrement est primordiale à ce stade de la séquence.

4.2.4. La quatrième séquence correspond à l'accessibilité physique. L'accessibilité physique se schématise par la distance devant être parcourue par les malades pour aller chercher les médicaments dans des centres de ventes de médicaments ou de distributions (pharmacies). Un bon accès physique se traduit par l'absence de rupture de stock. Il est donc tributaire de l'efficacité du système d'approvisionnement et de distribution de médicament (Snoussi, 2013). Dans notre modèle de processus politique d'accès, l'accessibilité physique représente la quatrième et la dernière dimension déterminant le processus de mise en œuvre de politique de l'accès aux médicaments. Elle se caractérise par un système d'approvisionnement marqué par les ruptures de stock. La décennie des années 90 a été marquée par la privatisation du secteur pharmaceutique. Le circuit national distribution du médicament englobait alors un large spectre d'acteurs privés qui se sont considérablement multipliés, qu'ils soient des nationaux sous forme d'entreprise d'importation, de distribution et/ou de production de médicaments, ou étrangers par la présence de firmes multinationales sous forme de joint-ventures avec des entreprises locales. On distingue deux grandes catégories d'intervenants à l'échelle du circuit d'approvisionnement du médicament (cf. figure 3). D'une part, les intervenants du secteur public : la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) ; le groupe public Saidal ; les grossistes-répartiteurs publics et les officines publiques. De l'autre les intervenants du secteur privé : les

⁶² Ce constat a été vérifié sur notre terrain de recherche dans le cadre des entretiens qualitatifs semi-directifs effectués dans la période janvier et mars 2011.

importateurs-producteurs privés; grossistes-répartiteurs privés; les officines privées en charge de la distribution au stade du détail. Par rapport à l'accessibilité physique, des blocages subsistent toujours freinant l'accès physique des populations aux médicaments notamment dans les régions du Sud algérien. Le désengagement de l'État des circuits de l'importation et de la distribution a créé des épisodes de rupture de stock.

L'administration responsable de la régulation de ce circuit est le Ministère de la Santé qui n'exerce plus une influence considérable et décisive sur le circuit du médicament en termes d'acquisition et de distribution après le désengagement de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) en 1994⁶³. Ce phénomène de rupture est caractéristique des PED, que ce soit dans les pharmacies (publiques et privées) ou dans les hôpitaux publics. Dans le cadre de notre enquête de terrain, nous avons essayé d'appréhender cette rupture de stock des médicaments à la fois dans le secteur public et privé. Cette vérification n'est pas chiffrée, mais basée plutôt sur des entretiens qualitatifs. D'après les propos des professionnels du médicament - pharmaciens et médecins- les firmes pharmaceutiques organisent des ruptures volontaires, car elles détiennent le circuit d'approvisionnement. Selon les propos d'un délégué médical ayant travaillé pour plusieurs firmes multinationales *« Quand les brevets arrivent à expiration et tombent dans le domaine public, ceux-ci font l'objet d'une "génériquisation", sont automatiquement interdit de l'importation. En parallèle, les firmes pharmaceutiques déposent de nouvelles demandes d'enregistrement de médicaments au niveau du Ministère de la Santé. Quand celui-ci retarde la procédure d'enregistrement, les firmes provoquent des ruptures de stock volontaires afin d'exercer une pression sur le Ministère de la Santé dans le but d'accélérer l'enregistrement et signer les programmes d'importation »* (entretien téléphonique réalisé le 14 janvier 2011). Selon les propos d'un pharmacien au niveau de la wilaya de Biskra, allant dans le même sens que ceux du délégué médical : *« il existe toujours des manques de médicaments, on passe commande, mais on reçoit toujours des*

⁶³ Cf. décret n°94-293 du 25 septembre 1994, fixant la nouvelle mission de la PCH dans le cadre de la politique nationale de santé publique.

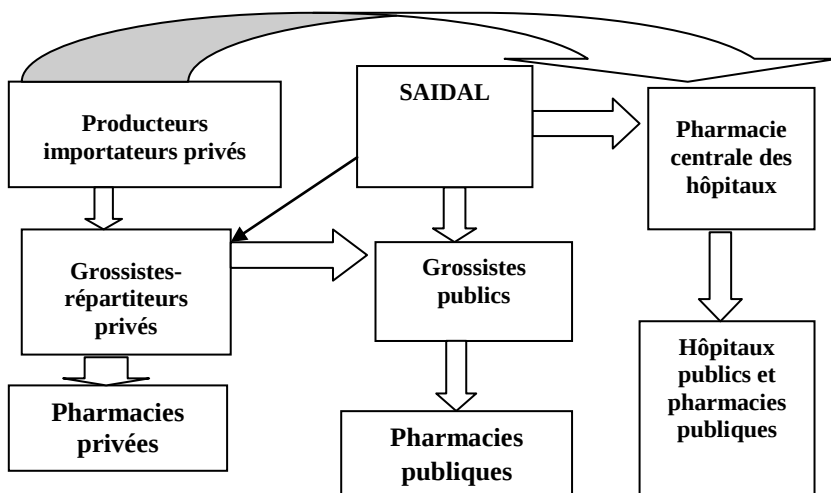
quantités en dessous des commandes souhaitées pour certains médicaments, par exemple, des Antibiotiques (Amoxiciline) produits par SAIDAL. Idem, pour l'Insuline médicament essentiel pour diabétiques » (Propos recueillis le 12 janvier 2011). Cette rupture semble bien être chronique. Ce constat est identique dans quatre autres officines privées dont nous avons pu rencontrer et nous entretenir avec leurs responsables le 29 janvier 2011, au niveau de la ville de Biskra (Sud algérien). De même, la PCH est confrontée à ce même phénomène de rupture systématique qui met les hôpitaux et les pharmacies publics dans une situation difficile à gérer. Selon les propos d'un responsable d'organisme de santé publique, « les problèmes que rencontre la PCH ne sont nullement financiers, mais plutôt organisationnels sous forme de rupture de stock. Ces derniers se répètent souvent à cause de problèmes d'approvisionnement. Ces ruptures sont dues en grande partie aux difficultés que connaît le marché du médicament qui dépend principalement de l'importation à hauteur de 75 % »⁶⁴.

➤ Actions souhaitées

Ce phénomène de rupture est identique dans l'ensemble du pays. La régulation de tout le système d'approvisionnement doit être entièrement assumée de nouveau par la PCH dans la perspective de limiter les ruptures de stock. Dans ce sens, nous citons l'exemple de la Pharmacie Centrale Tunisienne (PCT) qui constitue un acteur central de l'accès aux médicaments. C'est un établissement public qui assume la mission stratégique de régulation du marché pharmaceutique tunisien.

⁶⁴ Entretien réalisé avec la directrice de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux de Constantine le 09 février 2011.

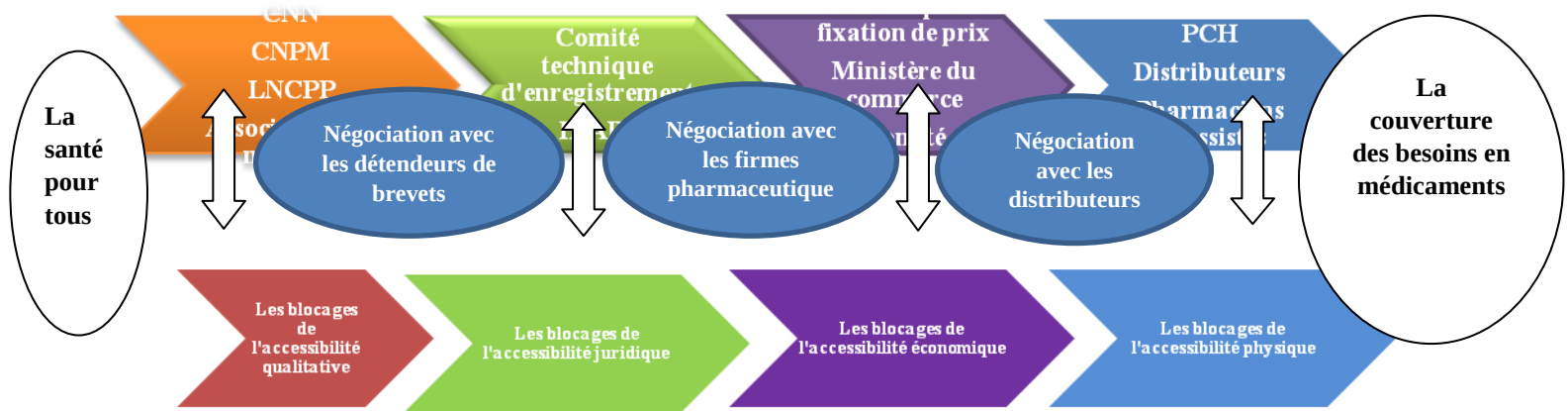
Figure 3 : les acteurs de l'accessibilité physique



Source : réalisée par les auteurs

Ce processus politique d'accessibilité est représenté schématiquement (cf. figure 4, page 29) afin de mieux comprendre les liens qui unissent les différentes séquences.

Figure 4 : Instrument politique de l'accès aux médicaments en Algérie



Source : Présentation des auteurs

CONCLUSION

Cet article a contribué à plusieurs niveaux à la littérature traitant des instruments d'action publique ainsi que les modes de la mise en œuvre des politiques publiques de l'accès aux médicaments. Premièrement, il a relativement contribué à spécifier les blocages institutionnels relatifs à l'accès aux médicaments en Algérie. Ces blocages tiennent en partie au rôle des acteurs clés de l'accessibilité. Pour certains, ils avaient non seulement perdu leurs monopoles sur les activités stratégiques de la chaîne du médicament : importation, approvisionnement et distribution, mais aussi leur pouvoir de négociation vis-à-vis des firmes multinationales portant simultanément sur les médicaments essentiels et sur les prix. Le défi auquel est confrontée l'Algérie est de développer une action collective qui promeut l'accès aux médicaments tout en réalisant que ce dernier demeure limité en raison des blocages politiques et institutionnels. Deuxièmement, l'étude représente également l'une des très rares études empiriques - sous une approche qualitative - réalisées sur la politique publique de l'accès aux médicaments en Algérie. À ce titre, elle apporte un éclairage sur les enjeux actuels de l'accès aux médicaments en Algérie. Troisièmement, sur le plan théorique, l'approche par les instruments a cette vocation de coordonner les différents acteurs et déterminer leur comportement en matière d'accès aux médicaments. Cette difficulté de mise en place de cet instrument d'action politique tient essentiellement à l'existence d'un rapport de force entre les parties prenantes. L'application, que nous faisons de ce concept au cadre institutionnel de l'accès aux médicaments constitue en soi à la fois une modalité et une finalité pour la couverture des besoins en médicaments en Algérie. Notre approche pose la question de l'opérationnalisation de cet instrument à partir de quelques indicateurs. De ce point de vue, une opérationnalisation est pensable à partir d'un ensemble d'indicateurs pour chaque forme d'accessibilité. Enfin, la présente recherche a des limites, les résultats devraient être interprétés avec prudence en raison de la taille modérée de notre échantillon.

Références bibliographiques

- Bardach P.**, (1977), *The implementation Game: What Happens after a bill becomes a law*, Cambridge, MIT Press.
- Benissad H.**, (1997), « Le plan d'ajustement structurel », *Revue Confluences Méditerranée*, n° 23, pp.107-118.
- Canavan A., Toonen J., & Elovaino R.**, (2008), *Performance based financing an international review of the literature*, Amsterdam: KIT.
- Cassier M., & Correa M.**, (2010), « Brevets de médicaments, luttes pour l'accès et intérêt public au Brésil et en Inde », *Innovations*, n° 32, 2010/2.
- Dixneuf M.**, (2003), « Au-delà de la santé publique : les médicaments génériques entre perturbation et contrôle de la politique mondiale », *Revue française de science politique*, Vol.53, n° 2, pp.277-304.
- Donabedian A.**, (1973), *Aspects of medical care administration: specifying requirements for health care*. Cambridge, Mass : Harvard University Press, 649 p.
- Dumoulin J., Kaddar, M., & Velasquez G.**, (2001), *Guide d'analyse économique du circuit du médicament*, Genève, OMS.
- Fiedler J.**, (1981), 'A review of literature on access and utilization of medical care with special emphasis in rural primary care', *Social science and Medecine* 15c (3):129-142.
- Gollock A.**, (2008), « Les implications de l'Accord de l'OMC sur les Aspects de Droits de Propriété intellectuelle qui touchent au Commerce (ADPIC) sur l'accès aux médicaments en Afrique Subsaharienne », *thèse de Doctorat en économie*, Grenoble II, France, université Pierre Mendes, 477 p.
- Guennif S.**, (2007), « Enjeux de santé publique sous gouvernance globale de la propriété intellectuelle. De l'usage des flexibilités prévues par l'ADPIC au Sud ».
- Guennif S., & Mfuka C.**, (2003), « Brevet et santé dans les pays en voie de développement », Mimeo, CEPN, Université de Paris Nord.
- Hall P.**, (1993), 'Policy Paradigme, Social Learning and state', *Comparative Politics*, 25 (3), p.275-296.

Hassenteufel P., (2008), *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.

Helali A., (1997), *Algérie, vingt-huit ans de politique pharmaceutique*, in Rapport interne, Centre National de la Pharmacovigilance et de Matéiovigilance.

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE (2007), Enquête Nationale de santé : transition épidémiologique et système de santé, Projet TAHINA, Alger : INSP.

Jones C., (1970), *An introduction to the Study of Public Policy*, Belmont, Wadsworth.

Journal Officiel de la République Algérienne, n°05-428 du 7 novembre (2005), Décret exécutif portant sur l'organisation de l'administration centrale du Ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Journal Officiel de la République Algérienne, n°230 du 12 avril (2006), Décret exécutif portant sur portant la mise à jour de la nomenclature nationale du médicament.

Journal Officiel de la République Algérienne, décret n°94-293 du 25 septembre (1994), fixant la nouvelle mission de la PCH dans le cadre de la politique nationale de santé publique.

Kuhnt T., (1990), *La tension essentielle*, Paris, Gallimard.

Kuhnt T., (1983), *Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

Lambert D.C., (1985), *Lexique d'Economie de la Santé*, Paris: Economica. 129p.

Lane J.E., (1987), « Implementation, Accountability and Trust », *European Journal of Political Research*, 15 (5), p.527-546.

Lascoumes P., & **Le Gales P.**, (2012), *Sociologie de l'action publique: Domaines et approches* (2e édition). 128. 2^{ème} édition, Paris: Armand Colin.

Lascoumes P., & **Le Gales P.**, (2004a), « Instrument », *Dictionnaire des politiques publiques*, dans L. Boussaguet, S.Jacquot et P.Ravinet (dir). p.362-363.

Lascoumes P., & **Le Gales P.**, (2004b), *Gouverner par les instruments*, Les presses Sciences Po, Paris.

- Lascoumes P., & Simard L.**, (2011), « L'action publique au prisme de ses instruments », *Revue française de science politique*, 2011/1 (Vol. 61), p. 5-22.
- Lasswell Harold D.**, (1956b). *The Decision Process: Seven Categories of Functional Analysis*. College Park: Bureau of Governmental Research, University of Maryland Press.
- Levesque J-F., Harris M-F, & GRANT R.**, (2013), « Patient-centred access to health care: conceptualising access at the interface of health system and populations », *International Journal for inquiry for Equity in health*, vol.12, n°18, 9p.
- Mahfoud N.**, (2017), « Consommation de médicaments et maîtrise des dépenses de santé en Algérie », *Algerian Business Performance Review*, n11, p.41.54.
- Mendez A.**, (2010), *Processus : concepts et méthodes pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Bruylant-Academia, 2010.
- Messbah S.**, (2010), « L'accès aux médicaments et propriétés intellectuelle en Algérie », *Revue REMED*, n° 42, Janvier.
- Ministère de la Santé et de la Population et de la Réforme Hospitalière** (2003), *Projection du développement du secteur de la santé : perspective décennale*, MSPRH, Alger
- OMS.** (2007), *Liste des médicaments essentiels 15^{ème} liste*, Genève.
- OMS.** (2004). *La sélection des médicaments essentiels*, Genève.
- OMS.** (2003), *Rapport sur la santé dans le monde (façonner l'avenir)*
- OMS.** (2002). *Comment élaborer et mettre en place une politique pharmaceutique*, deuxième édition, Genève : OMS.
- OMS.** (2002), *Médicaments essentiels et politiques pharmaceutiques : donner un soutien aux pays pour réduire le manque d'accès aux médicaments*, Rapport annuel.
- OMS.** (2001), *Macroéconomie et santé : investir dans la santé pour le développement*, Rapport de la commission macroéconomie et santé, présidée par Sachs, J. Genève : OMS.
- OMS.** (2001), *Médicaments essentiels et politiques pharmaceutiques : élargir les bases factuelles des médicaments*, Rapport annuel.
- OMS.** (1998), *Rapport sur la santé dans le monde*.

OMS (1997), *L'utilisation des médicaments essentiels*, Septième rapport du Comité OMS d'experts, Genève.

Perrot J., & Fonteneau R., (2003), « La contractualisation, une option stratégique pour améliorer les systèmes de santé », *Journal d'économie médicale*, Vol. 21, n°4 : 203-23.

Picheral H., (1984), « Mots et concepts de la géographie de la santé », *Cahiers GEOS 2* :1-26.

Pechansky R., & Thomas W., (1981), "The concept of access: definition and relationship to consumer satisfaction", *Medical care* 19(2): 127-141.

Pressman J., & Wildavsky A., (1973), *Implementation*, Berkeley – Los Angeles, University of California Press.

Ridde V., (2004), *L'Initiative de Bamako, 15 ans après*, in HPN Discussion Paper, Washington DC : Banque Mondiale, 2004.

Sabatier P. (1999), *Theories of the Policy Process*, Boulder, Westview Press.

Sabatier P., & Jenkins-Smith H., (1999), « The advocacy Coalition Framework: an assessment », dans Sabatier (dir) 1999.

Sena A., (2000), *Repenser l'inégalité*, Editions du Seuil, 321p.

Snoussi Z., (2015), « Tarif de référence et entrée des génériques : l'impact sur les prix des médicaments en Algérie », *Revue d'économie industrielle*, 149, 1er trimestre.

Snoussi Z., (2013), *L'accès aux médicaments en Algérie : Une ambiguïté entre les brevets des multinationales et le marché du générique*, thèse de doctorat, Université de Hassiba Ben Bouali de Chlef, Algérie.

Thomas J-W., & Pechansky R., (1984), "Relating satisfaction with access to utilization of services", in *Medical Care*, Vol. 22, N° 6, pp. 553-568

UNOP. (2005), *L'organisation du marché national des médicaments : difficultés et perspectives annoncées face aux échéances de l'application de l'accord d'association avec l'Union européenne et à l'entrée de l'Algérie à l'OMC*, Rapport de l'UNO.

FRACTURE TERRITORIALE DES PERFORMANCES PÉDAGOGIQUES

Djamel FERROUKHI*

Sabeha SELLAMI**

Recieved : 15/03/2016/ **Accepted** : jour Mois/ 20XX / **Published online** : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Dans ce travail, nous tentons de faire le point, à l'issue de près d'un demi-siècle d'efforts soutenus en matière d'investissements dans l'éducation, sur l'objectif d'égalité des chances dans le système éducatif algérien. Plus précisément, on s'interroge sur l'impact de la démocratisation de l'éducation (élargissement de l'offre d'éducation et réformes pédagogiques successives) sur l'égalité des chances des enfants des différentes wilayas du pays d'accès aux différents cycles d'études et aux filières de formation les plus valorisantes. L'analyse comparée dans le temps de l'évolution des performances pédagogiques aux deux examens nationaux (BEF et Baccalauréat) va nous aider alors de juger d'efficacité des politiques éducatives successives par rapport à l'objectif d'égalité des chances des jeunes issus des différentes wilayas du pays.

MOTS CLÉS : performance, trajectoires, BEF, Baccalauréat, wilayas

JEL CLASSIFICATION : I 20, I 21

* Chargé de cours, Université Alger 3.

** Doctorante à l'Université de Blida.

TERRITORIAL FRACTURE OF PEDAGOGICAL PERFORMANCES

ABSTRACT

In this paper we try to know how the high degree of participation of youth to the to the primary and middle school of the different territories (wilayas) have been well prepared to reach, with the same probabilities to the different fields of study in the high school and, later, in the university. In order to respond to this delicate question, we proceed to the comparison of the performance (rate of success) of the 48 regions (wilayas) in the two national evaluation tests (BEF and Baccalauréat) through a long period of time (2010-2011). The comparison of trajectory of their respective performance during this period of time may help us to know to what extend the successive national educative policies has resulted in a better redistribution of the quality of education among the different territories

KEY WORDS : performance, trajectoires, BEF, Baccalauréat, wilayas

JEL CLASSIFICATION : I 20, I 21

التيابنات الجهوية للأداءات البيداغوجية

ملخص

بعد ما يقارب نصف قرن من الجهود المبذولة في الاستثمار في المجال التعليمي، نحاول من خلال هذا العمل تسليط الضوء على هدف تكافؤ الفرص في النظام التعليمي الجزائري. على وجه التحديد، سنتساءل عن أثر ديمقراطية التعليم (التوسع في تقديم الخدمات التعليمية والإصلاحات التعليمية المتعاقبة) على تكافؤ فرص الأطفال في مختلف ولايات الوطن للوصول إلى مختلف الأطوار الدراسية وإلى مختلف شعب التكوين الأكثر أهمية والأكثر انتقاء. التحليل المقارن عبر الزمن لتطور الأداء التعليمي في كل الامتحانات الوطنية (شهادة التعليم الأساسي وشهادة البكالوريا) تسمح لنا بتحديد درجة فعالية السياسات التعليمية المتعاقبة بالنسبة لهدف مساواة الفرص للشباب في مختلف ولايات الوطن.

كلمات مفتاحية: أداءات، مسارات، شهادة التعليم الأساسي، بكالوريا، ولايات.

تصنيف جال: I20, I 21.

I- INTRODUCTION

Au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, les systèmes éducatifs à travers le monde ont connu une expansion très rapide. Cette expansion a souvent été accompagnée de réformes importantes visant essentiellement à élargir l'accès à ces systèmes et à démocratiser leur fonctionnement. Du point de la recherche, ce double mouvement a donné lieu à nombreuses études, dans un premier temps dans les pays développés puis, par la suite, dans les pays ayant accédé à l'indépendance au milieu des années 50 et 60, consacrées au problème de démocratisation de l'éducation et de la lutte contre l'analphabétisme. Cette expansion massive des systèmes éducatifs à travers le monde fut largement encouragée par la nouvelle théorie du capital humain, les spécialistes en sciences sociales et les dirigeants nationaux, fermement convaincus que l'enseignement universel était l'instrument essentiel à toute mutation sociale et économique.

Cependant, alors que l'éducation était en plein essor, on s'aperçoit progressivement, à la fin de cette même période, qu'il existe un abîme entre l'idéal qui avait conduit à ce phénomène d'expansion mondiale et la réalité telle qu'elle se présente. En effet, l'élimination ou même la réduction substantielle des inégalités sociales, y compris des importantes disparités au sein même de l'école, était un problème bien plus complexe et délicat qu'il n'était apparu au premier abord. Peu à peu, on prenait conscience des obstacles et des difficultés pour la réalisation de l'objectif d'égalité des chances d'éducation pour tous les enfants et les jeunes⁶⁵.

Le système éducatif algérien, à l'instar de très nombreux pays, a subi une succession de réformes depuis l'accession de notre pays à l'indépendance. La première a concerné, en tout premier lieu, l'université dès 1971 (RES) suivie, quelques années plus tard (1981), par celle des enseignements primaire et moyen (Ecole fondamentale polytechnique de neuf ans). Quant à l'enseignement secondaire, deux réformes (1984 et 1991) ont touché son architecture globale

⁶⁵ Coombs P. H. (1985), *La crise mondiale de l'éducation*, De Boeck Université.

pour l'adapter à l'évolution de la situation du pays. Tout récemment, enfin, une restructuration de l'ensemble du système éducatif a été entreprise et mise en œuvre dès la rentrée scolaire de septembre 2003. Pour ce qui concerne les premiers paliers, l'ex-école fondamentale de neuf ans est scindée en deux niveaux d'études dorénavant distincts: l'école primaire de 5 ans (contre six pour l'ex-1^{er} /2^{ème} cycle fondamental) et l'enseignement moyen d'une durée de quatre ans (contre 3 pour l'ex-3^{ème} cycle fondamental). Le palier secondaire recentre, à cette même occasion, ses missions autour des filières de l'enseignement général et se dessaisit définitivement des baccalauréats techniques. La formation professionnelle, quant à elle, introduit, à côté des filières traditionnelles d'acquisition d'un métier, l'enseignement professionnel, inspiré essentiellement de l'ex-enseignement secondaire technique. L'innovation majeure de cette dernière réforme est l'approche, pour l'ensemble des opérateurs en matière d'éducation de formation, par les compétences dans l'élaboration des cursus de formation. En ce qui concerne la formation supérieure, le schéma d'organisation des pays anglo-saxons (système LMD) est transposé au cas algérien.

Toutes ces réformes visent l'amélioration de la qualité de l'éducation. La participation des jeunes aux différents paliers du système éducatif a connu une progression exceptionnelle au cours des dernières années. Ces progrès en matière de démocratisation de l'éducation sont le résultat des efforts continus consentis par l'Etat par l'élargissement considérable de l'offre de formation: infrastructures d'accueil, formation des enseignants et gratuité de l'éducation à tous les niveaux de formation. Cette implantation équilibrée d'infrastructures d'accueil et d'encadrement pédagogique était censée participer directement à l'égalisation des chances d'accès aux différents paliers et filières du système éducatif. Le système d'orientation et de sélection mis en œuvre dans le système éducatif s'appuie principalement sur les scores réalisés par l'élève, dans un premier temps, à l'examen du BEF pour l'entrée au lycée, puis à l'épreuve du baccalauréat, par l'accès à l'université. Les scores réalisés successivement à ces deux épreuves sont

déterminants, dans un premier temps, pour le choix de la série du baccalauréat au lycée, du type de diplôme à préparer à l'université, dans une seconde phase et, enfin, de la carrière professionnelle future ambitionnée par le jeune et ses parents. Le numerus clausus imposé depuis quelques temps pour l'accès à certaines filières de l'enseignement secondaire et à la formation dans nombre de domaines d'études supérieures pose alors la question de savoir si les jeunes des différentes régions de notre pays concourent dans les mêmes conditions pour l'accès à ces diplômes. L'objet de cette étude consiste justement à savoir si la démocratisation intense de l'éducation s'accompagne (ou pas) d'une offre qualitative homogène aux enfants des différentes régions du pays. En effet, l'étude de la dimension régionale dans l'égalité des chances nous semble importante et utile pour au moins deux raisons:

- politiquement, d'abord, la réduction des disparités régionales devient une préoccupation majeure dans de très nombreux pays. La poursuite de cet objectif, même si d'autres types d'inégalités entre zones rurales et urbaines, entre groupes socio-économiques ou encore entre sexes, par exemple, sont souvent plus fortes que celles entre régions. Cette priorité s'explique par le rôle très particulier que joue l'éducation dans la construction ou le maintien de la cohésion nationale. L'école, instrument d'intégration des jeunes générations dans une culture nationale, doit être, par conséquent, présente dans toutes les régions. D'autre part, tout retard dans le développement scolaire peut être vécu par des communautés régionales comme l'expression d'un manque d'intérêt la part autorités en charge de l'éducation ;

- la deuxième raison qui plaide pour une analyse régionale est d'ordre technique. Pour le planificateur, l'objectif d'égalisation dans le domaine de l'éducation est d'abord une question d'aménagement de l'offre d'éducation; le service éducatif doit être organisé de telle façon que tous les jeunes puissent en bénéficier dans les mêmes conditions. Il convient ensuite de veiller à ce que le service offert soit partout d'une même qualité.

Notre démarche consiste à faire le point, à l'issue de près d'un demi-siècle d'efforts soutenus en matière d'investissements dans l'éducation, sur l'objectif d'égalité des chances dans le système éducatif algérien. Plus précisément, on s'interrogera sur l'impact de la démocratisation de l'éducation (élargissement de l'offre d'éducation et réformes pédagogiques successives) sur l'égalité des chances des enfants des différentes wilayas du pays pour l'accès aux différents cycles d'études et aux filières de formation les plus valorisantes. L'analyse comparée dans le temps de l'évolution des performances pédagogiques aux deux examens nationaux (BEF et Baccalauréat) nous permet alors d'évaluer le degré d'efficacité des politiques éducatives successives par rapport à l'objectif d'égalité des chances des jeunes issus des différentes régions du pays. Le caractère national des épreuves du BEF et du Baccalauréat permet de procéder à l'évolution relative des performances pédagogiques des 48 wilayas.

La performance pédagogique d'une région est saisie à travers son score (taux de réussite) respectivement à l'examen national du BEF et au baccalauréat. Ces deux examens présentent les particularités suivantes:

- ils sont externes à l'établissement d'appartenance de l'élève;
- les candidats de l'ensemble du territoire national relevant d'une même filière de formation (série du baccalauréat) sont soumis à un même sujet d'examen.
- les épreuves du BEF sont identiques à l'ensemble des candidats de fin de cycle moyen.
- la correction des copies d'examen se fait de manière anonyme sur la base d'un barème unique préalablement arrêté.

L'Office National des Examens et des Concours (ONEC) est chargé de l'ensemble de l'organisation de ces épreuves: confection des sujets, élaboration des barèmes et correction des copies.

Le caractère national de ces examens rend alors possible la comparaison, sur une assez longue période, des performances

pédagogiques des différentes régions du pays. Les données relatives à ces deux épreuves sont issues des Annuaire Statistiques annuels du Ministère de l'éducation nationale (MEN).

II- DEMARCHE D'ELABORATION DE LA TRAJECTOIRE DES PERFORMANCES D'UNE WILAYA AU BEF ET AU BACCALAUREAT

Pour pouvoir comparer l'évolution des performances des 48 wilayas, nous avons retenu, la démarche consistant en l'élaboration des trajectoires⁶⁶ (ou successions) du taux de réussite de chacune des 48 régions (wilayas) du pays à chacune des 10 sessions des examens du BEF et du Baccalauréat de la période allant des rentrées scolaires de 2001 à 2010 pour le BEF) et de 2000 à 2010 en ce qui concerne le baccalauréat. La reconstitution de ces trajectoires s'est opérée en deux étapes :

- dans une première phase, nous avons retenu, pour chaque année scolaire de la période retenue et en fonction du taux de réussite des élèves de chacune des 48 régions, 3 classes de performance :

- A : à cette classe sont affectées les 16 wilayas les moins performantes à l'examen du baccalauréat (BEF)

- B : les wilayas suivantes, au nombre de 16, au score intermédiaire, c'est-à-dire qui viennent, par leur taux de réussite, juste après la région la plus performante du groupe A

- C : appartiennent à cette classe de performance les 16 régions les plus performantes

- la seconde étape a consisté en l'élaboration, pour chacune de ces régions, de la chaîne (ou trajectoire) en juxtaposant les états (niveaux de performance) successivement occupés au cours des 10 (BEF) ou 11 (baccalauréat) années d'observation.

⁶⁶ Ferouhi D. (2004), Analyse du processus d'insertion professionnelle à travers la construction type, les Cahiers du CREAD, 2^{ème} et 3^{ème} trim.

Le tableau 1 (Annexe) donne la trajectoire des performances de chacune des 48 régions du pays sur la période 2001-2010 pour le BEF et 2000-2010 pour le baccalauréat.

Ainsi, et si l'on considère le cas de la wilaya d'Adrar (Tableau 1, Annexe), la trajectoire de sa performance relative est: A4B1C1A3 dont l'interprétation est la suivante: pour les 4 premières années (successivement 2001, 2002, 2003 et 2004), cette région figurait parmi le 16 régions les moins performantes (A4), elle améliore sa position l'année d'après (2005) en accédant au niveau B de performance qu'elle occupera pendant un année (B1) et recule, l'année d'après, pour intégrer le groupe à la plus faible réalisation au baccalauréat (A) et s'y maintenir l'espace de 12 mois (A1 en 2006). En 2007, elle améliore sensiblement sa position pour rejoindre le groupe des plus performants (C) l'espace d'une année (C1 en 2007) et recule, pour le restant de la période, pour rejoindre le niveau de performance le moins élevé (A3 en 2008, 2009 et 2010). La trajectoire A4B1A1C1A3 de la wilaya d'Adrar est un condensé de la succession AAAABACAAA des états (performances) de cette wilaya sur les 10 années d'observation.

La construction de ces trajectoires va nous permettre d'essayer d'aborder, entre autres, les questions essentielles suivantes:

- le degré de mobilité de chacune des régions entre les différents niveaux de performance;
- le degré de cohérence, sur toute la période d'observation et pour chacune des wilayas, entre la performance observée à l'examen du BEF et celle réalisée au baccalauréat;
- l'existence (ou pas) de disparités structurelles entre les différentes régions en matière de réussite à ces deux examens ;
- la hiérarchie des performances des régions à l'examen du baccalauréat (toutes options confondues) se reproduit-elle à l'identique (ou pas) au niveau de chacune des options (SNV et Lettres) de l'enseignement secondaire.

3- QUELQUES CARACTERISTIQUES DES TRAJECTOIRES DES PERFORMANCES

Dans cette première partie d'analyse, nous allons nous intéresser à la mobilité de chacune des 48 wilayas entre les trois niveaux de performance définis précédemment (A, B et C). Pour la description de l'évolution des résultats à ces deux épreuves (BEF et Baccalauréat), nous ferons régulièrement référence à deux concepts empruntés aux économistes pour décrire le comportement des agents économiques sur le marché du travail⁶⁷. Par « stayers » nous désignons les régions qui se sont maintenues dans la même situation (niveau de performance) sur toute la période d'observation et par « movers » les wilayas qui ont transité par au moins deux états différents (niveaux de performance) au cours de ce même intervalle de temps (2001/2010 pour le BEF et 2000/2010 pour le baccalauréat).

3.1- BEF

A. Mobilité

Le nombre d'états visités (ou niveaux de performance atteints) au cours des dix années d'observation par chacune des 48 wilayas est donné par la première colonne du tableau 2 (Annexe). Le nombre moyen d'états par lesquels une région a transité au cours de la période 2001/2010 est de quatre (4.14). Les régions les moins stables dans leur performance sont respectivement : Guelma avec huit transitions (8) suivie par Bejaia (6), Biskra (7), Tiaret (7), Skikda (7), Oran (7), Ain Témouchent (7) et Ghardaïa (7). Les wilayas relativement plus stables dans leurs résultats à l'examen du BEF sont : Tamanrasset, Saida et Relizane qui se sont maintenues, tout au long de la période retenue, dans leur performance de départ (stayer). A un degré moindre, c'est-à-dire les régions qui ont été relativement moins mobiles (un ou deux changements au plus), on recense : Batna, Tébessa et Médéa avec un

⁶⁷ Blumen, Isadore, Marvin, and McCarthy, Philip J., *The Industrial Mobility of Labor as a Probability Process*, Volume VI of Cornell Studies of Industrial and Labor Relation, The New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York, 1955

seul changement et Tizi Ouzou, Alger, Sidi Bel Abbès, M'Sila et Ilizi avec deux transitions.

B. Les états absorbants (stayers)

- Groupe des moins performants (A)

Sur l'ensemble de la période d'observation 2001/2010, une seule région seulement (Tamanrasset) n'a jamais quitté (stayer) le groupe des wilayas les moins performantes à l'examen du BEF (Tableaux 1 et 2, Annexe). En effet, cette wilaya s'est maintenue dix fois consécutivement dans l'état A sur l'ensemble de la période d'observation (A10). Les régions suivantes : Ilizi (A9), Adrar (A8), Laghouat (A8), Médéa (A8), M'Sila (A8) et El Oued (A8) ne sont sorties qu'à quelques rares sessions, pour cette épreuve (BEF), du groupe des moins performants sur l'intervalle de temps 2001/2010.

- Groupe des plus performants (C)

Saida et Relizane sont les deux wilayas qui, sur la période 2001/2011, se sont constamment maintenues (stayers) dans le groupe de régions (C) en observant le taux de réussite le plus élevé à l'examen du BEF. Sidi Bel Abbès (9), Tlemcen (9), El Bayadh (8) et Annaba (7) ont, à quelques rares exceptions, maintenu leur position au sein des régions les plus performantes à l'épreuve de fin de cycle moyen (BEF).

- Groupe des régions moyennement performantes (B)

On n'observe aucune wilaya au statut de stayer pour ce niveau de performance intermédiaire (B). Se sont maintenues le plus longtemps dans ce groupe les régions suivantes: Batna (à huit reprises (B8)), Djelfa (B7), Tipaza (B7), Bouira (B6), Guelma (B6), Constantine (B6), Souk Ahras (B6) et Mila (B6).

- Les états jamais visités

a- Groupe des moins performants (A)

Les wilayas suivantes: Tébessa, Tlemcen, Saida, Annaba, Guelma, Souk Ahras et Relizane n'ont jamais transité par le groupe des régions les moins performantes (A) au BEF. Oum El Bouaghi, Batna, Djelfa, Jijel, Skikda, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem, El Bayadh, El Tarf, Tipaza, Mila, Ain Defla et Ain Témouchent ont transité au plus à deux reprises par ce niveau de performance (A).

b- Groupe des régions les plus performantes (C)

Batna, Blida, Béchar, Tamanrasset, Médéa et M'Sila n'ont, à aucune session du BEF de la période retenue, pu accéder au groupe des wilayas les plus performantes.

Adrar, Chlef, Laghouat, Bouira, Tiaret, Djelfa, Sétif, Mostaganem, Ouargla, Ilizi, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Tipaza et Ghardaia ont eu des performances relativement élevées à seulement une ou deux sessions seulement (sur dix) du BEF sur la période étudiée.

3.2- Baccalauréat

A. Mobilité (Tableau 1 et 3, Annexe)

Le nombre moyen de transitions observées par une wilaya à l'examen du baccalauréat sur les onze sessions du baccalauréat est de cinq (5.10). La mobilité observée pour l'examen de fin de cycle secondaire est relativement plus relevée par rapport à celle enregistrée pour le BEF (4.14) avec, cependant, une année d'observation en moins pour cette dernière épreuve. Une seule wilaya (Mascara) s'est maintenue à son niveau de performance de départ (stayer). Laghouat, Djelfa et M'Sila n'ont connu que deux transitions sur l'intervalle de temps 2000-01/2010-2011. La mobilité entre les trois niveaux de performance (A, B et C) caractérise davantage les régions suivantes : Sétif et Tissemsilt avec neuf changements et Tiaret et El Bayadh avec huit mouvements chacune (Tableau 3).

A. Régions les moins performantes

Pour le niveau de performance le moins relevé (A), on n'enregistre aucune région au statut de stayer pour l'examen du baccalauréat. Cependant, quelques wilayas ont approché de très près ce statut (stayer): Annaba, Djelfa et M'Sila qui ont transité par l'état A à dix reprises (A10) ainsi que Ouargla (A9). Les régions suivantes: Adrar, Bordj Bou Arréridj, El Tarf et El Oued ont séjourné à huit reprises dans l'état A. Une certaine fracture dans la performance à cet examen semble s'installer entre, d'une part, ce groupe de régions et, d'autre part, le reste du territoire national. Une prise en charge urgente et spécifique s'impose en matière pédagogique pour améliorer le niveau de performance de ces régions à l'examen du baccalauréat

B. Groupe des plus performants (C)

Mascara est la seule wilaya qui se soit maintenue dans le groupe le plus performant (C) sur toute la période d'observation (stayer). Skikda et Relizane approchent le statut de stayer puisqu'elles ont occupé le niveau de performance à 10 reprises sur les onze années d'observation (C10). Les wilayas de Chlef, Saida, Guelma et Tipaza se rapprochent du statut de stayer pour ce niveau de performance puisqu'elles y ont séjourné à huit reprises (C8) sur la période d'observation.

C. Etat intermédiaire (B)

Pour le niveau de performance intermédiaire (B), aucune wilaya au statut de stayer n'est enregistrée. Les régions qui ont le plus transité par cette performance sont: Naama (à huit reprises) et, à un degré moindre, Tébessa, Médéa et Khenchela (à sept sessions du baccalauréat).

D. Etats jamais ou très rarement visités

Tizi-Ouzou, Saida, Guelma, Mascara et Relizane n'ont jamais transité par le niveau A de performance et à un degré moindre (un

seul passage par l'état A): Tlemcen, Skikda, Constantine, Oran, Souk-Ahras, Tipaza et Naama.

Médéa, Bordj-Bou-Argeridj, El Tarf et Ouargla ne se sont jamais particularisées, sur la période retenue, par un taux élevé de performance (C). Le niveau (C) est exceptionnellement atteint par les wilayas suivantes : Laghouat, Batna, Bechar, Djelfa, M'Sila, Tindouf, El-Oued (à une reprise) et Blida, Bouira, Tammenrasset, Tébessa, Sidi-Bel-Abbès, Khenchla, Mila et Naama (à deux sessions).

3.3- Principales tendances

Cette première approche fait émerger les constats majeurs suivants :

- Adrar (8 séjours dans l'état A pour le BEF et 7 dans ce même état pour le baccalauréat), Laghouat (8,10), Ouargla (7,9), El Oued (8,8), Illizi (9,8) et M'Sila (8,10) accusent le plus de retard, par rapport aux reste du territoire, simultanément aux épreuves du BEF et du baccalauréat.

- la wilaya de Relizane est la wilaya «modèle» puisque son parcours est presque parfait pour les deux épreuves sur l'ensemble de la période d'observation (10 séjours dans l'état C sur les 10 années d'observation au BEF et 10 sur les 11 sessions de l'examen du baccalauréat). Saida (10 et 8) et Tlemcen (8 et 7) viennent en seconde position après Relizane par leurs performances à ces deux épreuves.

- Illizi (9 séjours dans l'état A pour le BEF et 5 pour le baccalauréat), Chlef (7 contre 2) et Médéa (8 contre 4) occupent des positions nettement plus favorables à l'examen de fin de cycle secondaire (baccalauréat) qu'au BEF. Le phénomène inverse est constaté pour les régions suivantes : Annaba qui a occupé à six reprises le niveau C au BEF contre cinq fois la position A au baccalauréat (7C, 5A) et El Tarf (6C, 8A).

- certaines régions n'ont jamais sinon que très rarement transité par la haute performance aussi bien pour le BEF que pour le baccalauréat. Il s'agit de : Médéa (aucun passage par le niveau C pour les deux

épreuves), Adrar (1,3), Laghouat (1,1), Oum El Bouaghi (0,1), Bêchar (0,1), Blida (0,2), Tamanrasset (0,2), Djelfa (1,1), M'Sila (0,1), Ouargla (1,0) et El Oued (1,1).

- Batna (8 séjours dans le niveau B de performance au BEF et 6 dans cette même position au baccalauréat) ainsi que : Souk-Ahras (6,6) et Mila (6,5) ont occupé une position intermédiaire en matière de performance sur la période étudiée.

IV- TRAJECTOIRES COMPAREES DES PERFORMANCES AU BEF ET AU BACCALAUREAT SUR LA PERIODE 2000-2010

Pour chaque année scolaire (t) de la période retenue (2001-2010), on définit, pour une wilaya (j), l'écart de performance d_j^t entre les scores réalisés respectivement au BEF et au baccalauréat de la façon suivante: $d_j^t = 0$ si, pour la wilaya considérée, le résultat (niveau de performance) réalisé à ces deux épreuves est identique et $d_j^t = 1$ autrement. Evaluée sur l'ensemble du parcours, la nouvelle variable d_j ($= \sum_{t=2001}^{2010} d_j^t$, $j=1, \dots, 48$) mesure l'écart global de performance, au sein d'une même région (j) et sur l'ensemble de la période d'observation, entre les résultats à l'examen du BEF et ceux réalisés au baccalauréat., Pour une même wilaya, l'intervalle de variation de d_j est [0,10]. La valeur $d_j=0$ indique que, pour la région considérée, la performance est identique aux deux examens sur l'ensemble du parcours (2001-2010) alors que dans le cas où $d_j=10$, les trajectoires au BEF et au baccalauréat ne se sont jamais superposées. Le tableau 4 (Annexe) donne l'évaluation de cette distance pour chacune des 48 régions.

La comparaison des performances aux deux examens est réalisée sur la période 2001-2010 (10 ans d'observation).

4.1- Régions aux performances rapprochées (Tableau 4, Annexe)

Relizane est la wilaya pour laquelle le niveau de performance (très relevé C) aux épreuves du BEF et du baccalauréat est pratiquement identique sur l'ensemble de la période. La distance (9) indique que pour cette wilaya (Relizane) les trajectoires de cette wilaya à ces deux examens se sont croisées à neuf reprises (sur un total de dix) au

niveau C de performance. M'Sila et Souk-Ahras viennent en seconde position ($d=8$) avec un niveau de performance aux deux examens identique sur huit années. Pour M'Sila, le niveau de performance commun aux deux examens est le plus faible (A) alors que pour Souk Ahras, les trajectoires se sont croisées à six reprises au niveau moyen (B) et à deux reprises au niveau (C). Pour les wilayas suivantes : Laghouat, Bejaia, Tlemcen, Tiaret, Saida et Mascara, le score à ces deux épreuves se situe à un même niveau lors de sept sessions ($d=7$ sur un total de dix).

4. 2 Régions aux performances éloignées

La distance définie précédemment permet, certes, de recenser si, à toute session « t », la performance aux deux examens pour une même wilaya « j » est identique ou pas. Dans le cas où les deux trajectoires ne se recoupent pas au cours d'une même session, la distance « d » n'informe, cependant pas, sur l'écart entre la performance observée au BEF et celle enregistrée au baccalauréat. Pour palier cet inconvénient, nous **introduisons une nouvelle mesure (D) de l'écart de performance à ces deux examens**. Désignons alors par $D_j^t = |BEF_j^t - BAC_j^t|$ l'écart de performance pour la région (j) entre le score au BEF_j^t et celui du BAC_j^t au cours de la session (t). Cet écart est de 1 lorsque le décalage entre les deux performance est d'un seul niveau (A-B, B-C) et de 2 lorsque les scores à ces deux épreuves sont extrêmes (A-C).

Si l'on se réfère au tableau 4 (Annexe), les constats suivants se dégagent:

- trois wilayas (sur un total de 48) observent à une seule session seulement (sur les dix années d'observation) un même niveau de performance aux deux examens. Il s'agit de : Alger, Annaba et Médéa. Si on analyse d'un peu plus près la situation pour ces trois wilayas à partir de la distance D définie précédemment, on obtient une valeur de 8 pour Alger, de 13 pour Annaba et de 9 pour Médéa. L'interprétation de l'écart observé entre les deux examens (d_i et D_i) est la suivante : écart d'un seul niveau de performance pour la wilaya de Médéa au cours des 9 sessions, un niveau de

performance très rapproché pour la capitale (écart d'un seul niveau à huit sessions et de deux à une seule occasion) alors que pour Annaba, l'écart est de deux niveaux à quatre reprises et d'un seul à cinq sessions.

- les trajectoires aux deux épreuves ne se sont pas croisées à huit sessions (sur 10) pour les wilayas suivantes : Chlef, Biskra, Tipaza, Tlemcen, Bouira et Béchar.

Au total, neuf wilayas (sur un total de 48) ont un comportement relativement homogène dans leurs résultats aux deux épreuves nationales avec un écart se situant entre 1 et 3 seulement sur l'ensemble de la période d'observation (10 sessions). A l'autre extrême, 17 régions observent un certain décalage (superposition des scores à moins de 3 occasions sur un total de 10) entre les résultats respectifs obtenus aux BEF et au baccalauréat.

V- TRAJECTOIRES DES PERFORMANCES REGIONALES SELON LA SERIE DU BACCALAUREAT

L'enseignement secondaire était organisé, jusqu'à un passé tout récent (réforme de 2003), en 15 séries du baccalauréat. Trois grands domaines de formations étaient recensés: l'enseignement secondaire général (6 séries du baccalauréat), l'enseignement technologique (3 séries) et l'enseignement technique (6 filières). Trois filières de l'enseignement général: SNV, Lettres et Sciences Humaines (LSH) et Gestion et Economie (GE) drainent l'essentiel des effectifs de l'enseignement secondaire. Les autres domaines de formation sont très inégalement représentées sur le territoire national et c'est ce qui explique le choix porté sur l'analyse de l'évolution des performances des 48 wilayas sur seulement trois séries de l'enseignement secondaire: SNV, LSH et GE. La précédente analyse comparative des performances des wilayas (BEF et baccalauréat) est appliquée maintenant séparément à chacune de ces trois séries du baccalauréat. La question principale posée ici est de savoir si la hiérarchie des résultats observée pour l'ensemble du baccalauréat (toutes séries confondues) se reproduit pour chacune de ces trois filières de l'enseignement secondaire ou, au contraire, une certaine

redistribution des performances des wilayas s'opère. Les tableaux 5 et 6 (Annexe) donnent respectivement la trajectoire des performances de chacune des wilayas sur la période 2000/2010 et ses caractéristiques pour les séries Sciences de la Nature et de la Vie (SNV), Lettres et Sciences Humaines (LSH) et Gestion et Economie (GE). On rappellera que deux wilayas (Illizi et Tindouf) ne présentent aucun candidat à l'épreuve du baccalauréat dans la série GE sur la période d'observation.

Les principales tendances que l'on peut observer à travers ces tableaux sont :

- la hiérarchie des résultats des wilayas, par rapport au résultat global (toutes séries confondues) se maintient dans les deux séries du baccalauréat que sont : SNV et LSH. Les plus faibles performances sont observées pour les wilayas suivantes : Adrar (a occupé à respectivement 9 et 8 reprises le niveau A de performance sur la période d'observation) contre 7 au baccalauréat (toutes séries confondues), Laghouat (9 et 10) contre 10, Djelfa (10 et 10) contre 10 et M'Sila (11 et 10) contre 10. A l'autre niveau de performance (C), on retrouve : Mascara (a occupé le niveau C pendant 11 années de suite pour les deux séries du baccalauréat contre 11 pour l'ensemble des filières du baccalauréat), Relizane (11 et 10) contre 10, Constantine (9 et 7) contre 7 et Guelma (8 et 8) contre 8.
- Laghouat, Djelfa et Ouargla semblent les moins bien préparées pour la série GE du baccalauréat en ayant appartenu au groupe des moins performants (A) à 9 sessions de cet examen. Un certain recul est observé, cependant, pour cette dernière région, puisqu'elle a occupé ce niveau de performance à respectivement 7 et 8 reprises pour les séries SNV et LSH alors que Laghouat est la seule wilaya qui observe le même cheminement sur les trois séries du baccalauréat (a occupé à 9 reprises le niveau de performance A sur 11 sessions du baccalauréat). Viennent en seconde position les régions qui ont occupé le niveau A de performance à sept reprises. Il s'agit de : Biskra (contre 0 et 3 fois respectivement aux séries

- SNV et Lettres) , Béchar (contre 9 et 6), Blida (contre 1 et 4), Tamanrasset (contre 8 et 6) et Bordj Bou Arréridj (contre 7 et 7) .
- une plus grande mobilité des régions est observée au sein de la série GE. Sur la période retenue (onze années consécutives), le taux moyen de changement de niveau de performances est respectivement de 4.46 pour la série SNV, 4.54 pour les LSH et 5.67 pour GE.

VI- CONCLUSION

Au cours de ces années d'expansion à travers le monde des systèmes de formation, le travail du planificateur de l'éducation s'est essentiellement focalisé sur la construction des infrastructures d'accueil et à la formation des maîtres. Cette implantation équilibrée d'infrastructures d'accueil et d'encadrement pédagogique était censée participer directement à la démocratisation de l'éducation et à l'égalité des chances d'accès aux différents niveaux d'étude et de formation. La démocratisation intense de l'enseignement de base se traduit très rapidement par une demande sociale de plus en plus forte, dans un premier temps, sur l'enseignement secondaire puis, dans une seconde phase, sur l'université. Un décalage alors s'observe progressivement entre, d'une part, la demande sociale pour certaines filières et, d'autre part, les besoins du marché du travail. Un système d'orientation et de sélection est alors mis progressivement en place par le planificateur de l'éducation pour une répartition plus équilibrée des élèves et des étudiants entre les différentes filières et spécialités de formation. Alors que les responsables de l'éducation traçaient la voie qui devait conduire à une plus grande égalité des chances de réussite dans les études, ils perdaient de vue cet objectif en négligeant les phénomènes suivants :

- la démocratisation de l'éducation de base ne prépare pas de la même manière tous les enfants pour la poursuite des études. La très grande hétérogénéité des élèves et l'absence d'un système de régulation des apprentissages aboutissent généralement à creuser les écarts dans la maîtrise des connaissances au fur et à mesure que l'on progresse vers les classes supérieures.

L'élargissement des capacités d'accueil n'assure pas, à elle seule, l'égalité des chances pour l'accès aux études supérieures et aux filières les plus valorisantes ;

- le *numerus clausus* imposé à certaines filières de l'enseignement secondaire et de la formation supérieure aboutit à la mise en place, par certains groupes sociaux, de stratégies pour assurer à leurs enfants les carrières scolaires, universitaires et professionnelles les plus prisées.

La lecture des indicateurs de rendement scolaire délivrés régulièrement par le MEN⁶⁸ (taux d'accès en classe supérieure, taux de redoublement et taux d'abandon), basés sur le contrôle continu en classe des connaissances ne laisse pas apparaître, à première vue, d'écarts significatifs entre les 48 wilayas du pays en matière de performance scolaire. Cependant, et comme le montre cette étude, les performances (taux de réussite) de ces mêmes régions à travers les épreuves standardisées (BEF et baccalauréat) font ressortir une toute autre réalité. En effet,

- des écarts de performance persistants sont observés entre les différentes régions du pays pour les deux épreuves.
- ces disparités apparaissent dès l'issue de l'enseignement moyen (BEF) et persistent dans l'enseignement secondaire (baccalauréat).

La conclusion que l'on peut tirer de ce travail est que, pour de très nombreuses régions, le décalage en matière de performance pédagogique apparaît déjà dès l'issue de l'enseignement moyen (BEF) et, probablement bien en amont de ce cycle d'études. Le lycée semble, d'après cette étude, creuser davantage les écarts entre les élèves dans la maîtrise des connaissances héritées de l'enseignement de base. La persistance de ces disparités peut susciter, légitimement d'ailleurs, des inquiétudes chez les populations concernées à la fois pour des raisons politiques mais, aussi économiques. En effet, et comme nous l'avons signalé en introduction, tout retard dans le développement scolaire

⁶⁸ *Annuaire Statistique des indicateurs de rendement, MEN*

peut être vécu par des communautés régionales comme l'expression d'un manque d'intérêt de la part des institutions nationales. Du point de vue économique, la théorie de la croissance endogène met en avant deux caractéristiques du savoir et des connaissances acquises, qui permettent d'expliquer leur impact particulier sur la croissance :

- le savoir est un bien dont le rendement est croissant⁶⁹ ;
- les externalités liées à l'usage de ce bien sont fortes, les compétences d'un individu sont accrues par celles de ceux qui l'entourent (externalités).

Il importe de noter que ces deux mécanismes cumulatifs, qui ont évidemment de bons effets sur la croissance, peuvent ainsi accroître de façon cumulative des inégalités entre individus, secteurs de l'économie et entre territoires. Or ces inégalités, au-delà d'un certain seuil, peuvent non seulement être injustes mais aussi contre productives. Si l'école produit des individus dont les compétences à leur sortie de l'école sont inégales, ces disparités auront des effets d'autant plus prononcés que :

- les compétences déterminent la situation professionnelle.
- elles déterminent l'accès à d'autres formations (formation continue) et à la possibilité d'en acquérir de nouvelles.

Il est, par conséquent, urgent de mettre en place un dispositif de régulation des apprentissages bien en amont de l'enseignement secondaire. Les réformes pédagogiques successives subies par l'institution scolaire ont privilégié, jusqu'à ce jour, l'approche par la refonte des programmes et leur application uniforme à l'ensemble du territoire. Cette approche, trop générale, ne tient donc pas suffisamment compte des spécificités locales dans lesquelles se réalisent les apprentissages. Les résultats de cette étude montrent les limites de cette démarche. Aussi, il semble nécessaire de compléter ce

⁶⁹ Lucas, R.E., *On the mechanisms of economic development* », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 1, 1988

dispositif par la mise en place de tests nationaux d'évaluation (sommative) des connaissances dès l'enseignement de base. C'est le chaînon manquant actuellement dans le dispositif de régulation des apprentissages. Un tel dispositif permet de situer très tôt les moments où commencent à s'installer les décalages entre enseignés et d'y apporter les correctifs pédagogiques nécessaires à-même de les réduire. Ces tests nationaux, qui tiennent compte à la fois des méthodes pédagogiques mises en œuvre et des conditions locales dans lesquelles s'effectuent les apprentissages, permettent, dès les premières années de l'école, de réduire les inégalités en matière de résultats scolaires. Il faut rappeler qu'une telle démarche a été initiée, malheureusement sans succès, à deux reprises par le MEN. La première tentative a eu lieu au cours des années 80 en collaboration avec le PNUD⁷⁰ et la seconde à travers un prêt de la Banque mondiale au milieu des années 90.

Références bibliographiques

Coombs P. H., (1985), La crise mondiale de l'éducation, De Boeck Université

Ferouhi D., (2004), Analyse du processus d'insertion professionnelle à travers la construction type, les Cahiers du CREAD, 2^{ème} et 3^{ème} trim.

Blumen, Isadore, Marvin, and McCarthy Ph. J., (1955) , The Industrial Mobility of Labor as a Probability Process , Volume VI of Cornell Studies of Industrial and Labor Relation, The New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York

Lucas, R.E., (1988), On the mechanisms of economic development », Journal of Monetary Economics, Vol. 1

⁷⁰ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Annexes

Tableau N° 1 : trajectoires des performances relatives aux examens du BEF et du Baccalauréat de chacune des 48 wilayas sur la période 2001-2010

Wilaya	BEF 2001/02-2010/11	TRAJECTOIRE BAC GENERAL2000/01-2010/11
Adrar	A4B1C1A4	C1A1C2A1B1A5
Chelf	B2A3C1A4	C6B1A2C2
Laghouat	A6C1A2B1	A7C1A3
Oum El Bouaghi	A2B2C1B1C4	B1A2B3C1B1C1A1C1
Batna	A2B8	B2C1B1A1B2A1B1A2
Bejaia	C1A1B1C1A2B1C2B1	C2A2B1A2B1C3
Biskra	A1C1B1A1B2A1C2B1	C1B1C5A1B1A2
Bechar	A1B2A1B1A4B1	A2B3C1B2A3
Blida	A1B1A1B1A1B1A4	A1C1B2A2B1C1B2A1
Bouira	C1A1B3A1C1B3	A1C1B2A4C1A2
Tammanrasset	A10	A1B1A3B1A2B1C2
Tebessa	B4C6	B2A2B2C1B2C1B1
Tlemcen	C4B1C4B1	C4B1A1C2B1C1B1
Tiaret	C1B1A1B1A2B2A1B	C2B1A1B1C1A1B1C1A2
Tizi Ouzou	C4B5C1	B1C1B2C2B1C4
Alger	C3B1A6	A1C1A1C1B3A1C3
Djelfa	B1C1B6A2	A7C1A3
Jijel	B1A1B2A1C1B2C2	B3A1C1A1C3B2
Sétif	A4B1C1A1B2C1	B1A2C1B1A1B1C1A1B1C
Saida	C10	C1B1C5B1C1B1C1
Skikda	B1A1B1C1B1C1B1C3	C1A1C9
Sidi Bel Abbès	C5A1C4	A1B4C1B1A1B1C1B1
Annaba	B2C6B1C1	C3B2A2C1A3
Guelma	B2C1B1C1B1C1B1C1B1	C3B1C1B1C2B1C2
Constantine	B1A1C2B4C1B1	B1C1A1C2B1C3B1C1
Médéa	B2A8	A3B1A1B6
Mostaganem	C1B1A1B6A1	B1C1A1C3B3A1B1
M'Sila	A5B2A3	A7C1A3
Mascara	C1B1A3B1A1C3	C11
Ouargla	A1C1B1A5B1A1	B1A1B1A8
Oran	C3B1C1A1B1A1B1A1	A1B2C2B1C1B1C1B2
El Bayadh	C1A1C3B1C4	C1A1B1C1A1C2B1C1B2
Ilizi	A3C1A6	A1B2C1A1C2B1C1B2
Bordj Bou Arrer	B2C3B1A4	A1B1A2B1A5B1
Boumerdès	C1A1C1A2C1B4	A1B1A1C1A2B1C2B2

Tableau N° 1 : (Suite)

El Tarf	B1C1B1C3B1C1A1C1	A2B1A1B1A2B1A3
Tindouf	B1C3A2C1B2A1	A2C1A2B2A2B1A1
Tissemisilt	B2A1B1C1A3B1C1	C1B1C1A1C2A1B1A1C1B1
El Oued	A5C1A3B1	C1A2B1A1B1A5
Khenchla	A3B2C2B1A2	B3A1B1C1B1C1A1B2
Souk Ahras	B5C2B1C2	B5A1C2B1C2
Tipaza	B2A1C1B2A1B3	B1C2B1C3A1C3
Mila	A1B3C2B1C1B2	B1A3B2C1B1C1B1A1
Ain Defla	C2B1C2B2C1B1A1	B1A1C4B1A1C3
Naama	B1C2A1C1A1B3A1	B2C1B1C1B2A1B3
Ain Témouchent	C1B1C1B1C1A1C3B1	C5B1C1B2C1B1
Ghardaia	A1C1B1A1B2C1A1B2	C2B2A1C1A1B1A1B2
Relizane	C10	C8B1C2

Tableau N° 2 : Distribution du nombre d'états occupés par les différentes wilayas du pays au cours de la période 2001-2011 Examen du BEF

Wilaya	TRANSITIONS	A	B	C
Adrar	3	8	1	1
Chelf	3	7	2	1
Laghouat	3	8	1	1
Oum El Bouaghi	4	2	3	5
Batna	1	2	8	0
Bejaia	7	3	3	4
Biskra	7	3	4	3
Bechar	5	6	4	0
Blida	6	7	3	0
Bouira	5	2	6	2
Tammanrasset	0	10	0	0
Tebessa	1	0	4	6
Tlemcen	3	0	2	8
Tiaret	7	4	5	1
Tizi Ouzou	2	0	5	5
Alger	2	6	1	3
Djelfa	3	2	7	1
Jijel	6	2	5	3
Sétif	5	5	3	2
Saida	0	0	0	10
Skikda	7	1	4	5
Sidi Bel Abbès	2	1	0	9

Tableau 2 : (Suite)

Wilaya	TRANSITIONS	A	B	C
Guelma	8	0	6	4
Constantine	5	1	6	3
Médéa	1	8	2	0
Mostaguanem	4	2	7	1
M'Sila	2	8	2	0
Mascara	5	4	2	4
Ouargla	5	7	2	1
Oran	7	3	3	4
El Bayadh	4	1	1	8
Ilizi	2	9	0	1
Bordj Bou A rrerij	3	4	3	3
Boumerdès	5	3	4	3
El Tarf	7	1	3	6
Tindouf	5	3	3	4
Tissemsilt	6	4	4	2
El Oued	3	8	1	1
Khenchla	4	5	3	2
Souk Ahras	3	0	6	4
Tipaza	5	2	7	1
Mila	4	1	6	3
Ain Defla	6	1	4	5
Naama	6	3	4	3
Ain Témouchent	7	1	3	6
Ghardaia	7	3	5	2
Relizane	0	0	0	10
Annaba	3	0	3	7

Tableau N°3: **Distribution du nombre d'états occupés à l'examen du Baccalauréat par les différentes wilayas du pays au cours de la période**

Wilaya	2000-2010			
	MOBILITE	ETATS VISITES		
	TRANSIT	A	B	C
Adrar	5	7	1	3
Chelf	3	2	1	8
Laghouat	2	10	0	1
Oum El Bouaghi	7	3	5	3
Batna	7	4	6	1
Bejaia	5	4	2	5
Biskra	5	3	2	6
Bechar	4	5	5	1
Blida	7	4	5	2
Bouira	5	7	2	2
Tammanrasset	6	6	3	2
Tebessa	6	2	7	2
Tlemcen	6	1	3	7
Tiaret	8	4	3	4
Tizi Ouzou	5	0	4	7
Alger	6	3	3	5
Djelfa	2	10	0	1
Jijel	5	2	5	4
Sétif	9	4	4	3
Saida	6	0	3	8
Skikda	2	1	0	10
Sidi Bel Abbès	7	2	7	2
Annaba	4	5	2	4
Guelma	6	0	3	8
Constantine	7	1	3	7
Médéa	3	4	7	0
Mostaganem	6	2	5	4
M'Sila	2	10	0	1
Mascara	0	0	0	11
Ouargla	3	9	2	0
Oran	7	1	6	4
El Bayadh	8	2	4	5
Ilizi	7	2	5	4
Bordj Bou Arreridj	5	8	3	0
Boumerdès	7	4	4	3
El Tarf	6	8	3	0

Tableau N° 3 : (Suite)

Tindouf	6	7	3	1
Tissemsilt	9	3	3	6
El Oued	5	8	2	1
Khenchla	7	2	7	2
Souk Ahras	4	1	6	4
Tipaza	5	1	2	8
Mila	7	4	5	2
Ain Defla	5	2	2	7
Naama	6	1	8	2
Ain Témouchent	5	0	4	7
Ghardaia	7	3	5	3
Relizane	2	0	1	10

Tableau N° 4 : Performances comparées, pour chacune des wilayas, au BEF et au Baccalauréat

Distance	BEF-BAC	Distance	BEF-BAC
Adrar	6	Constantine	5
Chlef	2	Médéa	1
Laghouat	7	Mostaguanem	4
Oum El Bouaghi	6	M'Sila	8
Batna	4	Mascara	4
Bejaia	7	Ouargla	7
Biskra	2	Oran	3
Bechar	5	El Bayadh	3
Blida	5	Ilizi	3
Bouira	3	Bordj Bou A rrerij	5
Tammanrasset	5	Boumerdès	4
Tebessa	3	El Tarf	3
Tlemcen	7	Tindouf	3
Tiaret	7	Tissemsilt	6
Tizi Ouzou	4	El Oued	5
Alger	1	Khenchla	3
Djelfa	3	Souk Ahras	8
Jijel	3	Tipaza	2
Sétif	4	Mila	6
Saida	7	Ain Defla	4
Skikda	5	Naama	4
Sidi Bel Abbès	2	Ain Témouchent	5
Annaba	1	Ghardaia	6
Guelma	3	Relizane	9

Tableau N° 5 : Trajectoires des Wilayas au Baccalauréat : séries SNV et lettres et GE (2000 -2010)

WILAYA	SNV	lettre	GE
Adrar	A2B1C1A7	C1A1C2A1B1A5	A1B1A1C1B3C1B1A2
Chelf	C2B1C2B1C1B1A1C1B1	C6B1A2C2	C2A1C2A1B2A1C1B1
Laghouat	B1A6C1A3	A7C1A3	C1A3C1A2C1A3
Oum El	C1A1B2C1B3C1A1B1	B1A2C1B2C1B1C1A1C1	B2A1B2A1B1C4
Bouaghi	C2B2C2B1A2B1A1	B3A2B2A1B1A2	C1B1A1B2A3B1A2
Batna	C1B2A1B1A1B2C1B2	C2A1B2A2B1C3	B1C1A1B5C3
Bejaia	C1B1C2B2C1B3C1	C1B1C1B1C3A1B1A2	A1C1A1B1A1B1C1A4
Biskra	A3B1A2B1A4	A2B1A1B1C1B2A3	A4C3A1B1A2
Bechar	B2C1B4C1A1C2	A1C1B1C1A2B1C1B2A1	A4B1A2B1A1B2
Blida	B1C1B2A4C1A1B1	A1C1B1C1A2B1C1B2A1	A1B1A3B1C1B1C1B1A1
Bouira	A7C1B2A1	A1B1A3B1A2B1C2	A4C1A3C3
Tammanrasset	A1B1A3C1A1B1C1B2	B2A1B3C1B2C1B1	B1C1A1C1A1C2A1C3
Tebessa	B1C3B5C2	C4B1A1B1C1B1C1B1	C1B1A1C1A3B4
Tlemcen	B1C1B1A1B1C1B3C1B1	C2B1C1B1C1A1B1C1A2	B1C1A1B1A1B2A1C1A1B1
Tiaret	C2B4C5	B1C1B1C3B1C4	B1C1A1C2B2C4
Tizi Ouzou	C1B1C2B1C6	A1C1A2B3A1C3	C1A1B3A3B1C2
Alger	A7C1A3	A7C1A3	A2B1A4C1A3
Djelfa	B1A1B1A1B1A1B1A1B3	B2C1A1C3B2	A1C1B1C2A2B1C1B2
Jijel	A1B2A1C3B2A1B1	B1A2B2A1B1C1A1B1C1	A2B1A2C3A1C2
Sétif	B1A2C1B1C1B3A1C1	C1B1C1A1C3B1C1B1C1	B3A1B1A3B1A2
Saïda	B1A1B2C1B1C3A1C1	C1A1C9	C1A1B2C3B1C1B1C1
Skikda	C1B1A1B1C2B3C2	A1B4C1B1A1B1C1B1	B1A1B3A2C2B2
Sidi Bel Abbès	C3B2A1B1C1A2B1	B1C2B2A2C1A3	C1B6C1A2C1
Annaba	C3B1C1B1C3A1C1	C5B1C2B2C1	C2B1A2B2A1C1B1C1
Guelma	B1C9B1	B1C1A1C2B1C3B1C1	B3C4A1C1B1C1
Constantine	A2C1B4C1B2A1	A5B6	B1A1B1C2B2C1B3
Médéa	B2A1C2B2A1B3	B2A1B1C2B3A1B1	C1B3A3B1A1B1A1
Mostaganem	A11	A7B1A3	A1B2A2B1A1C1B1A2
M'Sila	C11	C11	C2B1C1B5C2
Mascara	A1B1C1A2B1A3B1A1	B1A1B2A7	A2B1A4B1A3
Ouargla	C2B1C8	A1B3C1B1C1B1C1B2	B6C1A1C1A1B1
Oran	A1B1A1C1B1C2A1C2A1	C1A1B1A2C2B1C1B2	C3A1B1C4B1C1
El Bayadh	A2B1C1A4B1A2	A1B2A5B3	-----
Ilizi			
Bordj Bou A	A1B1A6B2A1	A1B1A2B1A5B1	A2C1A2B2A1B1A2
rrérij			
Boumerdès	B1C1B1C1A2B1C1B1C2	A1B1A1B1A2B1C1B3	A1B1C1B2A2B1A1B2
El Tarf	A1B1A5B1A3	A2B3A2B1A3	C3B1A1C2B1A2B1
Tindouf	A2C1A7B1	A2C1A2B2A2B1A1	-----
Tissemsilt	A1B2A1B4A1C1A1	C1B1C4A1B1A1C1B1	B2C1B1C1B3A1B2
El Oued	B2A1B1A5B2	C1A4B1A5	B1C2A2B1C1A1C1B2
Khenchla	B1A3B2A1B1A3	B7C1A1B2	B1C3B1C3A1C1A1
Souk Ahras	B2A1B1A1C1A1B4	B5A1C2B1C2	C1A1C1B1A1C2B4

Tableau 5 : (Suite)

WILAYA	SNV	lettre	GE
Tipaza	C1B1C1B1C7	B1C6A1C3	B2C5B2C2
Mila	B1A1B1A1C1B2A1C2B1	B1A2B3C1B1C1B1A1	C1A1C1 B1C1B2C1B1C1B1
Ain Defla	B1A1C2B2C1B1A1B1C1	B1A1C4B1A1C3	A2C6A1C2
Naama	A1C1A1B1C1B1C1A1C1 B2	B2C1A1B3A1B3	B1C2A2C1A5
Ain Témouchent	C8B2C1	C5B1C1B2C1B1	C6B1C1B3
Ghardaia	C3B2C1A2B2A1	C2B2A1C1A1B1A1B2	A1B1C2B1C1B1A1B1C2
Relizane	C11	C8B1C2	B2C2B1C1B1C1B1C1A1

Tableau N° 6 : Caractéristiques des trajectoires des performances des wilayas selon la série du baccalauréat (SNV, LSH et Gestion/Economie)

Wilaya	mobilité	Caractéristiques snv			mobilité	Caracteristiques lettre			mobilité	Caracteristiques gestion		
		A	B	C		A	B	C		A	B	C
Chelf	8	9	1	1	4	8	1	2	7	4	5	2
Laghouat	2	1	4	6	3	2	1	8	7	3	3	5
Oum El Bouaghi	6	9	1	1	2	10	0	1	5	9	0	2
Batna	6	2	6	3	7	3	4	4	5	2	5	4
Bejaia	6	3	4	4	5	5	6	0	6	6	4	1
Biskra	6	2	7	2	5	3	3	5	4	1	6	4
Biskra	5	0	6	5	6	3	3	5	7	7	2	2
Bechar	4	9	2	0	6	6	4	1	5	7	1	3
Blida	5	1	6	4	7	4	4	3	5	7	4	0
Bouira	5	5	4	2	7	4	4	3	8	5	4	2
Tammanrasset	3	8	2	1	5	6	3	2	3	7	0	4
Tebessa	6	5	4	2	6	1	8	2	7	3	1	7
Tlemcen	2	0	6	5	7	1	4		5	4	5	2
Tiaret	7	1	7	3	8	3	3	5	9	4	5	2
Tizi Ouzou	2	0	4	7	4	0	3	8	5	1	3	7
Alger	3	0	2	9	4	4	3	4	5	4	4	3
Djelfa	2	10	0	1	2	10	0	1	4	9	1	1
Jijel	7	4	7	0	4	1	5	4	7	3	4	4
Sétif	5	3	5	3	7	4	5	2	5	5	1	5
Saida	6	3	5	3	7	1	3	7	5	6	5	0
Skikda	6	2	4	5	1	1	0	10	7	1	4	6
Sidi Bel Abbès	5	1	5	5	6	2	7	2	5	3	6	2
Annaba	6	3	4		4	5	3	3	4	2	6	3
Guelma	6	1	2	8	4	0	3	8	7	3	4	4

Tableau N° 6 : (Suite)

Wilaya	mobilité	Caractéristiques snv			mobilité	Caracteristiques lettre			mobilité	Caracteristiques gestion		
		A	B	C		A	B	C		A	B	C
Constantine	1	0	2	9	6	1	3	7	5	1	4	6
Médéa	5	3	6	2	1	5	6	0	6	1	7	3
Mostaguanem	5	2	7	2	6	2	7	2	6	5	5	1
M'Sila	0	11	0	0	2	10	1	0	7	6	4	1
Mascara	0	0	0	11	0	0	0	11	4	0	6	5
Ouargla	6	7	3	1	2	8	3		4	9	2	0
Oran	2	0	1	10	6	1	7	3	5	2	7	2
El Bayadh	7	4	2	5	6	3	4	4	5	1	2	8
Ilizi	5	8	2	1	2	6	5	0				
Bordj Bou A rrerij	3	8	3	0	4	8	3	0	6	7	3	1
Boumerdès	7	2	4	5	6	4	6	1	7	4	6	1
El Tarf	3	9	2	0	4	7	4	0	6	3	3	5
Tindouf	3	9	1	1	6	7	3	1				
Tissemsilt	5	4	6	1	6	2	3	6	6	1	8	2
El Oued	4	6	5	0	2	9	1	1	7	3	4	4
Khenchla	4	7	4	0	3	1	9	1	6	2	2	7
Souk Ahras	6	3	7	1	4	1	6	4	6	2	5	4
Tipaza	3	0	2	9	2	1	1	9	3	0	4	7
Mila	7	3	5	3	6	3	6	2	9	1	5	5
Ain Defla	7	2	5	4	4	2	2	7	3	3	0	8
Naama	8	3	4	4	5	2	8	1	4	2	1	8
Ain Témouchent	2	0	2	9	5	0	4	7	3	0	4	7
Ghardaia	5	3	4	4	7	3	5	3	8	2	4	5
Relizane	0	0	0	11	2	0	1	10	8	1	5	5

INTÉGRATION DES TIC ET APPRENTISSAGE ORGANISATIONNEL: APPROCHE COMPARATIVE DE L'EXPÉRIENCE DE TROIS ENTREPRISES PUBLIQUES ALGÉRIENNES

Ourdia HAMMOUTENE*
Mohamed Yassine FERFERA^{71*}

Recieved : 13/11/2016/ Accepted : 31/07/2017/ Published online : 14/03/2018

RÉSUMÉ

Cet article propose une analyse de la relation entre les TIC et le processus d'apprentissage organisationnel des EPE algériennes. Cette relation

s'établit autour des systèmes d'information d'aide à la gestion des connaissances et des compétences. Elle n'est rien d'autres que l'effet des déterminismes, notamment technologique et des interactions entre les TIC, l'organisation et les ressources humaines. En nous basant sur un corpus théorique relatif aux systèmes d'information, à l'apprentissage et au changement organisationnel, nous avons tenté d'étudier les domaines d'intervention des TIC dans trois entreprises publiques (organisation, gestion des connaissances et des compétences) et les changements organisationnels qui accompagnent leur intégration dans ces entreprises et leur appropriation par les utilisateurs (déterminisme et interactionnisme).

MOTS CLÉS : Systèmes d'information, TIC, Systèmes d'aide à la gestion des connaissances et des compétences, Apprentissage organisationnel, déterminisme et interactionnisme.

JEL CLASSIFICATION : M150, O30

* Maître assistante, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion, université Mouloud MAMMERI Tizi-Ouzou.

** Professeur en sciences économiques.

INTEGRATION OF ICT AND ORGANIZATIONAL LEARNING: A COMPARATIVE APPROACH TO THE EXPERIENCE OF THREE ALGERIAN PUBLIC COMPANIES

ABSTRACT:

This article provides an analysis of the relationship between ICT and the process of organizational learning of Algerian public companies. This relationship is established around information systems that help to manage knowledge and skills. It is nothing more than the effect of determinisms, especially technological and interactions between ICT, organization and human resources. Based on a corpus theoretical systems of information, learning and organizational change, we have attempted to study the areas of ICT intervention in three public companies (organization, management of knowledge and skills) and the organizational changes that accompany their integration into these companies and their appropriation by the users (determinism and interactionism).

KEY WORDS: Information Systems, ICT, Knowledge and Skills Management Systems, Organizational Learning, Determinism and Interactionism

JEL CLASSIFICATION : M150, O30

اندماج تكنولوجيا المعلومات والاتصالات والتعلم التنظيمي: أسلوب مقارن لتجارب ثلاثة مؤسسات جزائرية عمومية

ملخص

يقدم هذا المقال تحليلاً للعلاقة بين تكنولوجيا المعلومات والاتصالات وعملية التعلم التنظيمي للمؤسسات العامة الجزائرية. هذه العلاقة مبنية على نظم المعلومات التي تساعد على إدارة المعرفة والمهارات. إنه ليس أكثر من تأثير الحتميات، وخاصة التكنولوجية والتفاعلات بين تكنولوجيا المعلومات والاتصالات والتنظيم والموارد البشرية. استناداً إلى نظريات نظم المعلومات والتعلم والتغيير التنظيمي، حاولنا دراسة مجالات تدخل تكنولوجيا المعلومات والاتصالات في ثلاث مؤسسات عامة (التنظيم والمعرفة وإدارة المهارات). والتغيرات التنظيمية التي تصاحب اندماجها في هذه الشركات واعتمادها من قبل المستخدمين (الحتمية والتفاعلية)

الكلمات المفتاحية: نظم المعلومات، تكنولوجيا المعلومات والاتصالات، نظم إدارة المعرفة والمهارات، التعلم التنظيمي، الحتمية والتفاعلية

تصنيف جال: M150, O30

INTRODUCTION

A partir du début des années 1980, les entreprises publiques économiques (EPE) algériennes ont vu s'ajouter aux défis qu'elles sont loin d'avoir surmontés, de nouvelles contraintes: les exigences du métier, le développement des compétences et la gestion des systèmes d'information. La maîtrise des interactions complexes entre ces trois domaines de connaissances constitue désormais un facteur de succès pour les entreprises se voulant compétitives. Dans cette voie, la gestion des connaissances est une tentative de relier les visions classiques du métier de base avec les nouvelles exigences de l'environnement technologique et économique. La cohérence s'organise autour du patrimoine de connaissances de l'organisation auquel tous les processus clés doivent contribuer, et à travers lequel ils coopèrent. Le caractère intangible, volatile et dispersé de certaines connaissances pose les questions de leur mémorisation et accumulation et explique l'intérêt porté par la communauté scientifique au concept de l'apprentissage organisationnel (Helfer, Kalika et Orsoni, 2008).

L'apprentissage organisationnel concerne les phénomènes relatifs aux processus de développement de compétences et connaissances collectives au sein d'une organisation. Au-delà des aspects relatifs à la gestion des connaissances, l'existence d'une culture d'apprentissage souvent liée à l'histoire de l'entreprise et à l'évocation de certains faits marquants de sa mémoire, constitue un aspect essentiel du processus d'apprentissage organisationnel (Belet, 2003). Ce processus peut être soutenu par les progrès techniques que connaissent les technologies de l'information et de la communication (TIC)⁷². Dans ce cadre, les systèmes informatisés d'aide à la gestion des connaissances (SIAGC) répondent aux besoins d'entreprises qui cherchent à maintenir et à

⁷² Elles sont la résultante de la convergence entre les technologies de l'informatique et celles des télécommunications. Elles englobent à la fois les équipements informatiques: les ordinateurs, logiciels et progiciels et les outils de télécommunication comme intranet, les collecticiels et les groupwares.

développer leurs compétences à une échelle organisationnelle. L'objectif de ces systèmes est très ambitieux, car il s'agit à travers eux de gérer une capitalisation des savoirs des entreprises à long terme, indépendamment des mouvements des personnels qui les détiennent (Delmond, Gautier et Petit, 2007). Plus encore, les entreprises veulent créer les conditions favorables à la création de nouvelles connaissances en confrontant les expériences individuelles à une large échelle et gagner en efficacité en identifiant des savoir-faire réutilisables et inscrits dans les processus opérationnels.

Mettre en relation les TIC en général et les SIAGC en particulier, avec les logiques organisationnelles en font de véritables systèmes sociotechniques (Ferrary et Pesqueux, 2006). Les considérer en tant que tels, conduit à devoir s'arrêter sur deux aspects : celui des rapports qui s'établissent entre la technologie et la connaissance et celui du déterminisme technologique et des interactions entre les composantes d'une situation organisationnelle. C'est précisément dans ces deux aspects, en particulier, dans la dynamique des interactions entre TIC, organisation et ressource humaine, que se construisent les apports des TIC au processus d'apprentissage organisationnel des entreprises. Comment se présentent ces deux aspects dans les EPE algériennes et quel niveau d'apprentissage organisationnel permettent-ils de servir ? Telle est la question à laquelle cette étude se propose de répondre.

Ainsi cette recherche n'englobe pas l'ensemble du champ entrepreneurial. Elle concerne trois grandes entreprises publiques algériennes. L'analyse menée dans cette étude tente d'établir un constat d'ensemble sur la relation entre les TIC et le processus d'apprentissage organisationnel du secteur public industriel algérien. Pour ce faire, nous avons eu nécessairement recours à une confrontation de nos résultats empiriques avec ceux des études répondant au même objet concernant d'autres grandes entreprises publiques. Cette recherche exclue donc les petites et moyennes entreprises⁷³.

⁷³ L'irruption du phénomène des TIC au sein des PME algériennes a certes attiré une certaine attention de la part des chercheurs algériens même si les travaux publiés ne sont pas très nombreux. Cf. en particulier, les contributions de : A. Bendiabdallah et

1- CADRE THEORIQUE

Notre étude tente d'élaborer une démarche qui s'appuie et s'articule autour de certains apports de la recherche dans le domaine des systèmes d'information (SI), de l'apprentissage organisationnel et du changement organisationnel.

Dans le domaine des SI, la recherche a permis de passer d'une approche presque exclusivement technologique à une analyse élargie à l'organisation (Reix, 1992). Un consensus semble exister entre professionnels et chercheurs pour les définir comme des systèmes remplissant les fonctions de collecte, traitement, mémorisation et diffusion qu'ils ne peuvent assurer qu'en mettant en œuvre des moyens humains, organisationnels et technologiques (GMV conseil, 2000, Laudon et al, 2010).

Parallèlement à l'abondance des travaux en gestion consacrés à la gestion des connaissances, les développements nouveaux en matière de TIC offrent des possibilités élargies pour le support des activités cognitives, individuelles et collectives dans les organisations (Zara, 2004). La conjonction de ces deux facteurs explique la croissance considérable des travaux consacrés à l'aide à la gestion des connaissances dans le domaine des SI. La variété des arguments a engendré une multitude de classifications proposées des systèmes d'information d'aide à la gestion des connaissances (SIAGC). De façon générale, on distingue deux perspectives concernant les applications liées aux logiques des technologies de l'information et de la communication (Ferrary et Pesqueux, 2006 ; Reix ,2004). La première considère la connaissance comme objet pouvant être collecté, stocké et réutilisé. Certaines applications comme les bases ou entrepôts de connaissances permettent de supporter la mémoire organisationnelle

al.(2006) et Mebarki (2013) qui abordent la question des TIC en termes d'apport à la réalisation des performances des entreprises algériennes ; de Driss Reguieg-Issaad (2010) qui met l'accent sur la relation appropriation des TIC / pratiques organisationnelles et managériales et de Aziz Nafaa (2011) qui aborde le phénomène en termes d'appropriation des TIC par les jeunes créateurs d'entreprises soutenus par l'ANSEJ pour la création de leurs entreprises.

des entreprises. La deuxième perspective considère la connaissance comme processus social dont la finalité est de mettre en contact le détenteur avec le demandeur de la connaissance. De ce point de vue, les logiques des TIC sont orientées vers la mise en réseau des acteurs en favorisant leur aptitude à communiquer et à interagir en continu et ce en dépit des distances qui les séparent.

L'apport de ces systèmes est abordé dans certains travaux en prenant appui sur les principaux modèles théoriques de l'apprentissage organisationnel (Delmond, Petit et Gautier, 2007). Les différentes orientations des SIAGC sur la grille d'analyse proposée par Nonaka et Takeuchi (1997) dans leur modèle de la spirale du savoir sont restituées, ce afin d'évaluer leur contribution à chaque processus : socialisation (tacite vers tacite) à travers la collaboration entre communautés de pratique⁷⁴ ; externalisation (tacite vers explicite) à travers l'extension de la gamme des connaissances gérées et la production des guides de référence ; internalisation (explicite vers tacite) à travers la modification des processus et combinaison (explicite vers explicite) à travers l'explicitation des savoirs. Les modèles des boucles cognitives (simple ou double) d'Argyris et Schon (1986) ainsi que celui de l'apprentissage par exploitation et exploration de March (1993) sont également de plus en plus mobilisés dans les travaux portant sur les SI (Amabile et Gadille, 2003). Les analyses sont centrées sur le rôle de ces systèmes dans l'apprentissage d'amélioration (simple boucle ou exploitation) et dans l'apprentissage de transformation (double boucle ou exploration).

Par ailleurs, les travaux portant sur l'intégration des TIC se placent au centre des préoccupations de la théorie du changement organisationnel. Ces travaux entrent dans le champ de la sociologie de la traduction de Callon (1986) et Latour (1989) ou dans celui de la psychologie cognitive de Rabardel (1995) qui proposent d'en finir avec les raisonnements en termes d'impacts des TIC (vision déterministe) et avec la séparation de la technique et du social au profit d'un

⁷⁴ Des groupes de personnes partageant un ensemble de problèmes ou une passion sur un sujet et qui approfondissent leur connaissance et leur expertise dans ce domaine en interagissant de manière régulière (Ferrary et Pesqueux, 2006).

raisonnement en termes d'interactions (vision interactionniste) tout en reconnaissant la non-neutralité des TIC. Certains résultats concluants peuvent être évoqués pour affirmer cette non-neutralité des TIC et leur pouvoir d'exercer des effets sur certaines caractéristiques de l'organisation (Kalika et al, 2003). Mais, ces effets ne sont pas aussi systématiques que le prétend le modèle du déterminisme technologique.

Le modèle de l'interactionnisme repose sur la théorie de la structuration de Giddens (1987)⁷⁵ pour montrer l'existence de réciprocité et de relations de causalité entre la technologie, les individus et les propriétés structurelles de l'organisation. Ce modèle reconnaît une certaine influence des TIC sur les caractéristiques structurelles de l'organisation, mais, le caractère non automatique de ces effets. Il ne nie pas la possibilité d'une action sur les processus d'appropriation tout en montrant le caractère partiellement aléatoire de ces interventions. Le modèle de l'interactionnisme peut selon Gilbert (2005) rendre compte de tous les changements induits par la mise en place des TIC quand celles-ci sont considérées comme instrumentation de gestion. Dans ces conditions, les TIC se placent au centre de trois médiations instrumentales en tension :

- TIC comme objet opérationnel (médiation pragmatique) ;
- TIC comme moyen d'accéder à la connaissance de l'objet (médiation épistémique);
- TIC comme moyen de régulation du comportement d'acteurs sociaux (médiation sociale).

Cette vision en termes d'intermédiation permet d'appréhender les résistances au changement qui ne sont rien d'autres que l'effet des interactions dans un système de gestion instrumenté⁷⁶.

⁷⁵ Cette théorie suppose l'existence d'une relation récursive entre les actions des acteurs et la structure (Reix, 2004).

⁷⁶ Un ensemble constitué par la réunion d'un sujet utilisateur de l'instrument, engagé dans une action de transformation d'un objet de gestion, le mettant aux prises avec d'autres sujets (Gilbert, 2005).

2- LA MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET ECHANTILLON DE L'ETUDE EMPIRIQUE

Nous avons retenu pour notre étude empirique un échantillon de trois entreprises publiques. Il s'agit de L'ENIEM qui active dans le domaine de fabrication des produits de l'électroménager, Electro-industries dans le domaine de l'électrotechnique et SAIDAL un groupe de l'industrie pharmaceutique algérienne. Outre leur appartenance à des secteurs stratégiques dans lesquels pour certaines gammes de leurs produits, SAIDAL, ENIEM et Electro-industries détiennent le monopole sur le marché national, le choix de cet échantillon est motivé par trois raisons fondamentales. D'abord, son expérience assez longue le rend très intéressant à l'étude du phénomène de l'apprentissage organisationnel. De plus, les processus de certification des trois entreprises enquêtées pourraient être une occasion de formalisation des connaissances organisationnelles nécessaires à la fondation de l'organisation apprenante. Enfin, ce sont des entreprises qui disposent depuis le début des années 1980 des structures informatiques et leur intérêt aux TIC ne cesse de croître ces dernières années.

2.1- La méthodologie de recherche

Nos investigations empiriques ont consisté d'une part, à approfondir certaines données construites à partir d'une première série de sources secondaires. En effet, nous avons exploité tous les documents internes mis à notre disposition par les responsables des trois entreprises enquêtées : différents documents internes (les rapports d'activité, les rapports de gestion) et documents des structures chargées de l'informatique (Inventaire du matériel informatique, situations informatiques et d'autres documents internes). D'autre part, d'autres données sont obtenues par des sources primaires. En effet, nous avons mené deux séries d'entretiens dans les trois entreprises. Dans la première série, nous avons pour interlocuteurs les responsables des structures chargées de l'informatique. Il s'agit de la directrice des systèmes d'information du groupe SAIDAL, la directrice de l'unité prestations techniques à

laquelle est rattaché le département informatique du complexe d'appareils ménagers (CAM) de l'ENIEM et la cheffe de département informatique de l'entreprise Electro-industries. Ces entretiens ont essentiellement porté sur la dimension technologique (existant en TIC) des SI des entreprises. Dans cette série d'entretiens, nous nous sommes référés pour ce qui concerne les SIAGC aux typologies proposées dans les travaux. La deuxième série d'entretien est réalisée avec quelques utilisateurs de TIC au sein des trois entreprises. Il s'agit de responsables de la direction générale : la PMO (directrice gestion des programmes) au niveau du groupe SAIDAL, l'assistante du directeur contrôle de gestion à Electro-industries et avec quelques directeurs centraux dont les directeurs contrôle de gestion, développement et partenariat à l'ENIEM, comme nous avons entretenu quelques cadres intermédiaires (chefs de département) des trois entreprises. Ces entretiens ont porté sur les effets des TIC sur les caractéristiques structurelles de l'organisation des trois entreprises (déterminisme technologique) ainsi que les interactions entre TIC, organisation et individus.

2.2- Présentation de l'échantillon de l'étude empirique

ENIEM est une entreprise publique constituée le 02 janvier 1983 suite à la restructuration de SONELEC, elle est transformée juridiquement en société par action le 08 octobre 1989. Son capital social est estimé à 10.279.800.000 DA détenu en totalité (100%) par la société de gestion des participations Industries Electrodomestiques « SGP INDELEC » jusqu'à février 2015 date à laquelle les SGP ont été dissoutes. L'ENIEM fait aujourd'hui partie du groupe industriel ELECEID jazair. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication des produits électroménagers grand public, tels que réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières et climatiseurs. L'ENIEM dispose de trois unités de fabrication spécialisées, d'une unité de prestations techniques, d'une unité commerciale ainsi que de deux filiales dont le capital est à 100% ENIEM⁷⁷. En juin 1998, l'ENIEM fut la

⁷⁷ Filiale LAMPES désignée par abréviation « FILAMP », elle est implantée dans la zone industrielle de Mohammedia, Filiale SANITAIRE désignée par abréviation

première entreprise à l'échelle nationale à obtenir la certification pour la norme Internationale ISO 9002/ 94 auprès de l'AFAQ, puis en ISO 14001 en 2008 avec QMI (Canada). Depuis son assainissement financier en 2009, l'entreprise jouit selon le rapport de gestion de 2013, d'une bonne solvabilité, les capitaux propres représentent 87% du total du bilan. En 2013, l'entreprise s'est vue décernée le prix algérien de la qualité, récompensant tous les efforts qu'elle a entrepris pour la satisfaction des clients et l'amélioration de la qualité. De même qu'elle a obtenu un brevet d'invention auprès de l'INAPI pour la fabrication du réfrigérateur solaire en 2014. L'effectif total de l'ENIEM en 2014 est de 1833 agents dont 14 informaticiens. Dans la structure de l'entreprise, la fonction informatique est confiée à un département rattaché à l'unité prestations techniques et à un service rattaché à l'unité commerciale au niveau du complexe d'appareils ménagers (CAM).

SAIDAL a été créé en Avril 1989 à la suite de la restructuration de la pharmacie centrale algérienne (PCA) en l'entreprise nationale de production pharmaceutique (ENPP) en 1982 par le décret 82/61, et qui se transforme en entreprise publique économique, société par actions, entreprise de production pharmaceutique « EPE/SPA SAIDAL » (Bellahcène et Ferfera, 2014). SAIDAL a bénéficié, dans ce cadre, du transfert des usines d'El Harrach, de Dar el Beida et de Gué de Constantine. Il lui a été également transféré en 1988, le complexe « Antibiotiques » de Médéa dont la réalisation venait d'être achevée par SNIC (Société nationale des industries chimiques) en 1989. Le 27 juillet 1997, SAIDAL est érigée en groupe industriel par décision de l'assemblée générale extraordinaire (AGEX). Le plan de restructuration, mis en œuvre par SAIDAL s'est traduit par sa transformation en groupe industriel (Ouchalal, Khelfaoui, Ferfera, 2006). SAIDAL est une société par actions dont le capital social est estimé à 25.00.000.000 DA, 80% du capital du groupe sont détenus par l'Etat et les 20% restants ont été cédés en 1999 par le biais de la bourse à des investisseurs institutionnels et à des personnes physiques. L'activité

« EIMS » (Entreprise Industrielle de Matériels Sanitaires) sise à Miliana dans la wilaya d'Ain-Défla.

principale de SAIDAL demeure la production de médicaments à usage humain et vétérinaire. Le portefeuille pharmaceutique du groupe SAIDAL a inclu selon le rapport de gestion de 2009 une large gamme qui répond aux besoins thérapeutiques les plus répandus⁷⁸. En 2014, SAIDAL a adopté une nouvelle organisation par la fusion, par voie d'absorption des filiales Antibiotical, Pharmal et Biotic détenues à 100%. La nouvelle organisation est centrée autour d'une structure corporate et une valorisation des fonctions cœur du métier (Rapport du conseil d'administration, 2013). Les effectifs de SAIDAL ont atteint 3453 agents en 2014 dont 44 informaticiens. La nouvelle organisation de l'entreprise a élevé au rang stratégique la fonction informatique avec la création de la direction centrale des systèmes d'information (DSI).

Electro-industries est née le 1er décembre 1998 de la scission de l'entreprise nationale des industries électrotechniques (ENEL), issue elle-même de la restructuration organique de la société mère « SONELEC » en 1983. L'activité d'Electro-industries consiste en la production et la commercialisation de produits électrotechniques (moteurs électriques, des alternateurs, des transformateurs de distribution et des groupes électrogènes). La fabrication des transformateurs fut lancée en décembre 1984 et celle des moteurs et alternateurs en Janvier 1986 avec des partenaires allemands. Elle est une société à capitaux publics dont le capital social est estimé à 4.753.000.000 DA et détenu à 100% par la SGP CABELEQ jusqu'à Février 2015. Depuis, comme l'ENIEM, l'entreprise fait partie du groupe industriel EIECEL Djazair. Les produits fabriqués par l'entreprise sont conformes aux normes CEI et aux normes allemandes DIN/VDE. Elle a procédé à la mise en place de son système qualité en 2002 et a été certifiée par QMI Canada en 2004 pour la norme ISO 9001 version 2000. L'entreprise s'est lancée dans la certification hygiène, sécurité et environnement (HSE) sous le référentiel ISO 14 001 et OHSAS 18001. Electro-industries est organisée suivant une structure hiérarchico-fonctionnelle. Cette structure est composée d'une unité

⁷⁸ Cardiologie, métabolisme, infectiologie, antalgiques, gastro-entérologie, psychiatrie et dermatologie.

« transformateurs » (UTR) et une unité « moteurs et prestations techniques » (UMP). Les effectifs d'EI ont atteint 775 agents en 2014 dont 7 informaticiens. Bien qu'elle soit rattachée au PDG, comme à l'ENIEM, la fonction informatique est confiée à un département.

3- RESULTATS DE LA RECHERCHE.

Nos résultats de la recherche seront exposés en trois points. Le premier suggère un état des lieux des TIC au sein de notre échantillon de l'étude empirique. Dans cet état des lieux, l'accent sera mis sur la diffusion des TIC et l'articulation des SI avec l'organisation. Ces deux aspects sont très importants pour l'amélioration des capacités des entreprises dans l'organisation et la prise de décision. Le deuxième point porte sur l'intervention des TIC et SI dans la gestion des connaissances au sein des trois entreprises enquêtées. A ce niveau, l'analyse ne peut que porter sur les applications mises en place par ces entreprises tout au long du processus de gestion des connaissances. Enfin, le troisième et dernier point est consacré à l'analyse du déterminisme technologique et les tensions que suscitent les intermédiations par les TIC au sein des trois entreprises

3.1- Etat des lieux des TIC dans les trois entreprises

Depuis l'existence de la fonction informatique au sein de SAIDAL, ENIEM et Electro-industries, les structures en place tentent de prendre en charge les besoins en matériel, en services associés aux réseaux et en logiciels de l'ensemble des unités. Contrairement aux deux autres entreprises, SAIDAL a aligné les SI à sa stratégie. En effet, l'entreprise a inscrit dans son plan de développement 2010-2014 le renouvellement de ses systèmes d'information. Le portefeuille projets TIC du groupe SAIDAL, a concerné tant l'informatisation opérationnelle que décisionnelle et la communication (Rapport du conseil d'administration 2011). Ce portefeuille projet a porté sur la mise en place d'une infrastructure intranet, le projet « GPEC » la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, le projet « Monitoring des ventes, stocks et

production », la mise en place d'un système de gestion intégrée ERP⁷⁹, l'automatisation de la force de vente et la relation clients, la refonte du site web et la mise en place de la messagerie professionnelle (Rapport du conseil d'administration, 2012).

3.1.1. Le matériel informatique.

La quasi -totalité des structures des trois entreprises utilisent le matériel informatique pour exécuter les activités d'entrée, de traitement et de sortie d'un SI. Le tableau 1, présente l'inventaire du parc informatique de SAIDAL, ENIEM et E.I en 2014.

Tableau N° 1 : Inventaire du parc informatique des trois entreprises en 2014.

Entreprise	Serveur	Ordinateur	Switch	Imprimante	Onduleur	Terminal
ENIEM	04	381	15	158	182	21
EI	01	140	09	61	121	07
SAIDAL	40	1290	54	697	990	0

Source : Construit sur la base du document DSI/SAIDAL, Inventaire du matériel informatique ENIEM et Electro-industries, Décembre 2014.

Deux arguments communs semblent justifier les actions de renouvellement du matériel informatique : l'obsolescence du matériel et la maintenance très couteuse qu'il engendre ; la nécessité de faire face aux besoins exprimés par les différentes structures en outils informatiques. La mise en œuvre de ses projets TIC donne à SAIDAL un argument de plus pour le renouvellement et l'homogénéisation de son matériel informatique. Cette action a nécessité selon la directrice des systèmes d'information la centralisation de tout achat d'équipement informatique et son affectation selon les besoins.

3.1.2. Les services associés aux réseaux.

Ces services concernent les technologies de communication qui comprennent le réseau internet avec sa fonction Web et le réseau intranet. La large diffusion de ces réseaux et la généralisation de la

⁷⁹ Le système de gestion intégrée ERP que mettra en place SAIDAL couvrira six domaines : Domaine Supply Chain (Gestion des achats, approvisionnements, appels d'offre et contrat, stocks et inventaires), domaine production (GPAO), ventes et distribution, ressources humaines, finances, contrôle qualité et système management qualité (Présentation DSI, 2012).

communication électronique sont importants pour garantir un bon fonctionnement des entreprises imputable à un effet des TIC. Notre enquête a révélé qu'en ce qui concerne l'accès à internet et à la communication électronique, les trois entreprises ont adopté des stratégies différentes. Alors que l'ENIEM et SAIDAL tendent à le généraliser, l'accès à internet et à la communication électronique est plus restrictif à Electro- industries.

Tableau N° 2 : **Accès à internet et à la communication électronique en 2014.**

Entreprise/Accès aux TIC	Nbr. de sessions internet	Nbr. d'adresses créés
ENIEM	130	12
EI	70	10
SAIDAL	Accès généralisé	Messagerie professionnelle

Source : Construit sur la base de nos entretiens avec les responsables des structures informatiques des trois entreprises.

La généralisation de l'accès à internet et à la communication électronique est une condition pour la mise en place du SI intégré de SAIDAL. L'entreprise met en place dans le cadre de la mise à niveau de ses SI une messagerie professionnelle (messagerie Exchange 2010/Outlook). Cependant, une charte de navigation internet et d'utilisation de cette messagerie est en voie d'élaboration à SAIDAL pour garantir la sécurité informatique. A l'ENIEM, jusqu'au début 2000, la direction générale, la direction marketing et les structures chargées de l'informatique étaient les seules bénéficiaires de la connexion internet. Aujourd'hui, cette prestation profite à toutes les unités à l'exception des ateliers de production, les structures de maintenance, le service après-vente et la gestion des stocks. Pour les besoins de la communication électronique, il existe une boîte pour chaque direction centrale et direction d'unité. A l'opposé de SAIDAL et ENIEM, l'accès à internet à EI est passé de la généralisation à la sélection. En effet, l'existence de passerelles, a fait que seuls les directeurs, décident des services à connecter. Pour la communication électronique, les boîtes mail sont réservées aux directions et structures chargées de l'informatique.

Après sa refonte, le site Web de SAIDAL⁸⁰ est devenu plus dynamique et permet selon la directrice des SI de l'entreprise de recueillir à travers les avis des internautes des données exploitées pour les études de marché. En revanche, les sites web de l'ENIEM et Electro-industries⁸¹ ne font que livrer des informations qui ne sont pas régulièrement actualisées (chiffres de 2012). Les sites Web des trois entreprises présentent toutefois, un point commun, celui de leur inutilisation pour la pratique d'un commerce électronique.

Si pour l'accès à internet et à la communication électronique, les trois entreprises ont adopté des stratégies différentes, ce n'est pas le cas pour le réseau intranet. La mise en place du réseau des entreprises a été un long processus de construction notamment à SAIDAL et à ENIEM en raison de leur caractère d'entreprises multi sites. En effet, Jusqu'à 2010, SAIDAL disposait de quelques installations isolées comme celle d'El Harrach et de Gué-de-Constantine. L'infrastructure réseau interconnectant l'ensemble des sites du groupe est récente. Sa mise en place a nécessité une salle machine équipée 70% Datacenter, la mise à niveau des réseaux informatiques existants, l'interconnexion des réseaux via des tunnels virtuels sécurisés et l'octroi de liaisons télécom comme support de communication du réseau intranet (Rapport du conseil d'administration, 2011). De la même façon, le réseau de l'ENIEM a récemment vu le jour après l'interconnexion du réseau du CAM, celui de l'unité commerciale et celui de la direction générale mis en place en 2011. Pour sa part, le réseau local d'EI était à sa création en 2004 réparti en quatre sous réseaux (bloc administratif et les trois unités de production) inter liés par quatre armoires de brassage et de la fibre optique (Salmi, 2006). En 2014, L'entreprise a procédé à l'extension du réseau par l'installation de deux réseaux wifi pour la maintenance et assistance à distance des équipements de production et au profit des bâtiments non reliés au réseau local (Situation informatique, 2014). Les réseaux sont rénovés pour leur

80 www.saidalgroup.dz.. La nouvelle configuration est disponible depuis mai 2013 en version arabe et anglaise.

81 www.eniem.com.dz; www.electro-industries.com .Les sites sont consultés en novembre 2014.

extension mais également pour répondre aux besoins des entreprises de partager les connexions internet et d'améliorer l'accès aux applications des systèmes de gestion. C'est précisément ce qu'a entraîné en 2003 la rénovation en IP⁸² du réseau du CAM à l'ENIEM au niveau du bloc administratif. L'accès aux réseaux locaux s'est relativement généralisé dans les trois entreprises et pour preuve tous les bureaux sont dotés de prise réseau. Le nombre de micro non reliés au réseau est selon les responsables des structures informatiques, insignifiant. Il s'agit des ordinateurs destinés au travail de secrétariat.

3.1.3. Les logiciels

L'élaboration de ces programmes est un aspect très important pour la construction d'un SI. Aujourd'hui, à l'exception de quelques processus⁸³, toutes les fonctions des trois entreprises sont automatisées et accessibles à tous les utilisateurs via le réseau. Pour le peu d'applications en monoposte qui restent, des interfaces de consultation ont été développées. Cette tendance à la généralisation de l'accès aux SI est qualifiée par certains cadres rencontrés comme une avancée car cet accès n'a pas toujours été libre. C'est par exemple l'avis de l'assistante du directeur contrôle de gestion à EI qui nous a affirmé que ce n'est que depuis trois années qu'a été autorisé l'accès au logiciel comptabilité pour consultation au profit de certaines directions dont la direction contrôle de gestion. Outre la facilitation de la tâche, cette tendance permet un gain en autonomie. Ces déclarations s'ajoutent aux résultats de quelques études (Mokrane Ali, 2015)⁸⁴ pour confirmer que dans les EPE algériennes, les TIC

82 Internet Protocole : les ordinateurs du réseau sont reliés à un système central qui concentre et distribue les données (Calmé et al, 2013).

83 Le logiciel de la gestion des ventes à ENIEM est géré par le service informatique se trouvant à l'unité commerciale. La gestion de la maintenance se fait manuellement à l'ENIEM, la gestion des stocks (magasins consommables) et la facturation à EI à cause de l'inexistence de la connexion au réseau.

84 Cette étude portant sur le phénomène de la diffusion des TIC et ses impacts dans l'industrie manufacturière algérienne (sur les 70 entreprises enquêtées, 31,4 % sont des EPE), a révélé un taux de 78,6% de répondants favorables à un impact des TIC en termes d'une meilleure autonomie et organisation du travail.

répondent aux besoins d'une meilleure coordination et organisation du travail.

Par niveau organisationnel, les SI des trois entreprises se répartissent comme suit :

Tableau N° 3 : **Classification des SI des trois entreprises par niveau organisationnel**

Entreprise/ SI	Système de gestion ⁸⁵	Système d'aide à la décision	Système d'aide à la Stratégie
SAIDAL	7 D.F*	-Système monitoring -Tableau de bord -Rapports d'activité	-Futur ERP -GPEC
ENIEM	8 D.F	-Rapports d'activité	Aucun
EI	7 D.F	-Rapports 'activité	Aucun

D.F : Domaine Fonctionnel. Source : construit sur la base de nos entretiens avec les responsables des structures informatiques des trois entreprises.*

Les données du tableau 3 montrent que les SI des trois entreprises sont orientés vers les domaines fonctionnels et le niveau de gestion. Après leur mise à niveau, le champ d'intervention des SI d'information du groupe SAIDAL s'est étendu au niveau d'aide à la décision et à celui de l'aide à la stratégie. De ce fait, les dirigeants de cette entreprise sont mieux assistés dans le processus de prise de décision et dans la planification stratégique puisque d'une part, les systèmes mis en place leur fournissent une vision d'ensemble des activités et de la performance globale de l'entreprise à court terme (tableau de bord). D'autre part, les dirigeants de SAIDAL ont gagné grâce aux systèmes interactifs (système d'aide à la décision) en capacités de simulation et d'analyse, mais également en capacités de projection (ERP et GPEC). En revanche, les SI de l'ENIEM et EI supportent le niveau de gestion. Ces systèmes produisent des rapports routiniers et recourent à des modèles simples et à une analyse de base.

⁸⁵ Voir en annexe la liste des systèmes de gestion dans les trois entreprises.

3-2-TIC et la gestion des connaissances et des compétences au sein des entreprises enquêtées

La classification des SIAGC par étape du processus de gestion des connaissances (création, stockage, diffusion et application) dans les trois entreprises est résumée dans le tableau 4.

Tableau N° 4: Les SIAGC par étape du processus de gestion des connaissances dans les trois entreprises

Entreprise/SIAGC	Création	Stockage	Diffusion	Application
SAIDAL	Aucun	- BDD* - DW** - Tableau de bord	-Tableau de bord -Portail Web	Appl.inf
ENIEM	Aucun	BDD	Aucun	Appl.inf
EI	Aucun	BDD	Aucun	Appl.inf

*Base de données ; **Data Warehouse. Source : Construit sur la base de nos entretiens avec les responsables des structures informatiques

Le tableau 4, nous montre que SAIDAL est des trois entreprises celle qui a associé les TIC à la gestion des connaissances. Toutefois, les SIAGC mis en place par SAIDAL interviennent dans le stockage et la diffusion des connaissances et non dans la création et l'application des connaissances. En effet, est relevé au sein des trois entreprises l'inexistence des systèmes pour la création des connaissances (Datamining, agents intelligents, groupe ware...), ce qui fait que les TIC offrent peu de possibilités de combinaison de nouvelles connaissances et d'apprentissage.

Pour le stockage des connaissances , outre les tableaux de bord électroniques, SAIDAL s'est distinguée des deux autres entreprises par la mise en place d'un Data Ware house (DW) pour les applications produits finis, matières premières, achats et clients. Ce support de la mémoire organisationnelle, facilitera l'accès aux connaissances inter groupes. A ENIEM et E.I, les rapports d'activité sont dressés au niveau des unités et la consolidation se fait au niveau de la direction contrôle de gestion pour le niveau stratégique mensuellement et trimestriellement. Le stockage se fait dans des bases de données interconnectées entre elles et disponibles sur le réseau intranet pour les

applications informatiques des systèmes de gestion existants. Il existe une structure pour l'archivage des documents en support papier.

En dehors de leur réseau intranet, ENIEM et EI n'ont pas intégré les systèmes dédiés à la diffusion des connaissances (tableaux de bord électroniques, forum de discussions et répertoires de connaissances), ce qui rend l'accès aux sources de connaissances lent et difficile. En revanche, la mise à niveau des SI de SAIDAL inclut dans sa messagerie professionnelle un portail Web collaboratif qui permettra un accès au système Monitoring, GPEC et au futur ERP. Il facilitera selon la directrice des systèmes d'information du groupe SAIDAL le partage des fichiers, l'extension du réseau et une meilleure collaboration de l'ensemble des acteurs de l'organisation.

Pour le domaine de l'application des connaissances et aux dires des responsables des structures informatiques interviewés au sein des trois entreprises les applications informatiques des systèmes de gestion existants représentent le seul domaine d'intégration des TIC à l'application des connaissances. En effet, les autres systèmes (systèmes experts et systèmes de gestion des flux et autres applications informatiques) ne sont pas mis en place, ce qui pénalise l'application en ligne des connaissances.

Si quelques efforts ont été déployés par les trois entreprises et notamment SAIDAL dans l'intégration des TIC à la gestion des connaissances, ces efforts demeurent foncièrement insuffisants au regard des possibilités qu'offrent ces technologies dans ce domaine. Certes, des investissements supplémentaires en SIAGC pourraient s'avérer importants, néanmoins, c'est en associant les connaissances gérées par ces systèmes à d'autres données descriptives des compétences du personnel que la contribution des SIAGG au processus d'apprentissage organisationnel des trois entreprises serait plus importante. De ce point de vue, les données relatives à l'évaluation des compétences que fournira le système de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences GPEC récemment mis en place par SAIDAL seront d'un plus grand apport comparées à celles que fournissent les systèmes opérationnels (gestion de la paie) de l'ENIEM et EI.

3.2- TIC, déterminisme et interactions : quel apport au processus d'apprentissage organisationnel des entreprises publiques algériennes ?

Pour déduire l'apport des TIC au processus d'apprentissage organisationnel des trois entreprises, nous associerons une analyse fondée sur la vision déterministe à une analyse fondée sur les effets des interactions entre TIC et les entités qui les entourent.

Nous avons relevé dans les trois entreprises l'existence de positions déterministes. Ce déterminisme (organisationnel et technologique) est néanmoins, plus important à SAIDAL compte tenu de l'importance de la mise à niveau engagée. D'un côté, il est attendu du nouveau SI de soutenir la nouvelle organisation de l'entreprise. Le portefeuille projet TIC de SAIDAL dont les systèmes d'aide à la gestion des connaissances étant requis pour la réussite de la transition (déterminisme organisationnel). De l'autre, la mise en œuvre des projets a entraîné une évolution dans les caractéristiques de l'organisation (déterminisme technologique).

Le déterminisme technologique à SAIDAL concerne l'évolution du modèle organisationnel avec la création de la direction centrale des SI et une nouvelle répartition des tâches. La mise en œuvre des projets SI a par ailleurs, été l'occasion de l'évolution des métiers et des compétences. Elle a rendu nécessaire la désignation d'un responsable applicatif métier qui a la charge d'assurer le développement et l'intégration des applications informatiques conformément aux spécificités fonctionnelles métiers. De même que, la nécessité de se doter d'un site Web à la hauteur de l'image de marque de SAIDAL a motivé l'existence d'un Web master pour s'occuper de la modernisation et l'actualisation du site de l'entreprise. La conduite de ses projets SI a également entraîné d'importantes actions de formation dans le domaine informatique à SAIDAL par rapport à ENIEM et EI.

En plus des actions résumées dans le tableau N°5, et afin de parachever la mise en place de l'outil de gestion automatisée de la force de ventes et de la relation clients, le comité du projet CRM⁸⁶a lancé un cycle de formation au profit de tous les utilisateurs. Ce cycle

86Customer Relationship Management

de formation s'est déroulé en dix sessions réalisées le mois de septembre 2014 dans le but d'initier : 101 visiteurs médicaux, 15 superviseurs et 04 chefs de départements à l'utilisation de ce nouvel outil. (SAIDAL Info, Aout/Septembre 2014).

Tableau N° 5 : **Récapitulatif des actions de formation réalisées par les trois entreprises dans le domaine informatique en 2014 :**

Entreprise	Lieu	Nombre d'agents		Thèmes
ENIEM	Interne	Chefs de département SI, administrateurs réseaux et techniciens.		Administration de la nouvelle plateforme réseau du groupe.
		Ing./Adm./base de données.	18	Administration des BDD sous SQL server 2008.
	Externe	Ing./Tech.Adm./ réseaux	40	-Administration réseau sous windows server 2008.
		Ing./Adm./web	6	-Microsoft share point 2010.
		Ingénieurs	9	-Pratiques d'ITL.
	Externe	Ing./Tech.	10	- Intégration d'Open ERP
	Externe	Ing./Tech.	10	-Initiation au langage Python.
	Externe	Ing./Tech.	02	-Sécurisation des réseaux informatiques avec ISA Server ».
				-Exploitation et maintenance des variateurs de vitesse
	Externe	Ing./Tech.	03	MASTERDRIVE VC

Source : Construit sur la base d'un document interne DSI/SAIDAL, décembre 2014, d'un document interne DRH /EI, Décembre 2014 et de nos entretiens avec la directrice de l'UPT/ENIEM.

A l'instar de la plupart des EPE algériennes (Rachedi, 2013 ; Benabou, Chelil et Tabeti, 2015)⁸⁷, le déterminisme technologique est faible dans le cas de l'ENIEM et E.I, car d'une part, la demande organisationnelle n'a pas suscité pour sa satisfaction de puiser dans les moyens à contenu technologique comme les SIAGC. D'autre part, les propriétés des TIC ont eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'organisation. Les TIC représentent au sein de ces deux entreprises

⁸⁷ Ces études concernant entre autres, le cas de deux EPE : Sonelgaz et Sonatrach, ont montré que les TIC n'ont pas entraîné le renforcement de l'autonomie du personnel et que le raccourcissement des lignes hiérarchiques n'a pas eu lieu malgré le développement de la coordination.

des insertions technologiques qui n'ont pas nécessité des changements importants pour accompagner leur diffusion.

Notre analyse fondée sur les effets des interactions exercées entre TIC, les normes institutionnelles de l'organisation et les individus, nous a permis de dégager trois résultats. D'abord, à partir des entretiens que nous avons eus avec quelques utilisateurs des TIC, ces technologies semblent provoquer des réactions dues aux écarts entre les représentations incorporées dans l'instrument et celles inscrites dans les fonctionnements habituels de l'organisation (opérations). Malgré les avantages qui leur sont reconnus, les TIC sont remises en cause pour leur inadéquation avec le contexte. En effet, certains n'hésitent pas même à SAIDAL à affirmer qu'un intranet et un portail Web collaboratif sont inconciliables avec le phénomène, bien ancré dans les mœurs organisationnelles algériennes, de la rétention de l'information. Pour d'autres, on ne peut s'attendre à des effets importants des TIC dans des organisations qui résistent. La culture organisationnelle des EPE algériennes serait comme ont eu à le montrer certains travaux (Boukrif, 2008 ; Benabderrahmane, 2012) la raison la plus palpable à la résistance au changement organisationnel et à la remise en cause des TIC dans ces entreprises.

Ensuite, dans leur rôle de régulateurs des rapports sociaux, les TIC semblent se heurter dans les trois entreprises aux jeux des acteurs et leur quête d'autonomie. Si la messagerie professionnelle dotée d'un portail Web collaboratif incite à la communication transversale et structure les règles de partage de l'information à SAIDAL, il n'en demeure pas moins que la collaboration est comme à l'ENIEM et EI un processus complexe. Il ne suffit pas de proposer l'outil pour que la collaboration s'effectue. Tel est l'avis recueilli auprès des utilisateurs des TIC dans les trois entreprises quant à leur rôle comme moyen de collaboration. D'autres facteurs prépondérants continuent à poser des difficultés aux trois entreprises et contrarient la médiation sociale par les TIC. Parmi ces facteurs, on peut citer le partage réel d'intérêts commun ou encore la liberté d'organisation et de fonctionnement des communautés de pratique.

Enfin, les TIC semblent constituer dans les trois entreprises une source de tension entre interaction et cognition. En effet, les utilisateurs des TIC à ENIEM, SAIDAL et EI jugent important de tout mettre en œuvre pour s'emparer de l'instrument, le découvrir et parcourir la documentation qui s'y rapporte. Ils vont à la recherche d'informations complémentaires pour maîtriser ses usages. Cependant, dans leur recherche d'appropriation de l'objet, rien ne semblent les encourager à l'enrichir et à le faire évoluer. Dans les trois entreprises, la recherche d'apprentissage des TIC l'emporte sur la recherche de leur appropriation. Certains utilisateurs des TIC dans les trois entreprises mettent tout cela sur le dos du maintien de l'intensité de l'effort à son plus bas niveau dans les EPE algériennes. D'autres, parlent de managers perceptifs qui collectent de l'information et la gèrent selon un modèle préconçu.

Dans de telles conditions, les TIC servent la combinaison des connaissances (explicite vers explicite). L'apport de ces technologies aux autres types d'apprentissage : externalisation (tacite vers explicite), internalisation (explicite vers tacite) et la socialisation (tacite vers tacite) est limité. Les raisons sont de nature technologique liées à l'inexistence de certains systèmes importants comme les systèmes GED, Workflow et autres. Elles tiennent surtout aux obstacles liés à l'intermédiation sociale par les TIC. De même, les TIC ne servent qu'un apprentissage cognitif se traduisant par une modification des perceptions, et des représentations (stratégie d'action au sens d'Argyris et Schon). Elles ne pourront servir un apprentissage comportemental nécessitant un changement de procédures, des routines organisationnelles, c'est-à-dire les méthodes de travail et de fonctionnement de l'organisation (stratégie d'usage au sens d'Argyris et Schon). D'ailleurs, comme le diraient la majorité des utilisateurs de TIC au sein des trois entreprises, ces technologies sont orientées exploitation, c'est-à-dire pour consultation et toutes opérations de mise à jour et ne permettent pas une recherche de nouvelles connaissances. Pour résumer nos résultats de recherche, nous avons choisi de mobiliser la matrice SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces)

Synthèse des principaux résultats de recherche en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces

Forces	Faiblesses
- Une bonne diffusion des TIC avec une Informatisation satisfaisante des processus clés et une extension vers plus de niveaux organisationnels. - Un déterminisme technologique important - Des structures informatiques opérationnelles et une équipe IT volontaire et qualifiée.	- Une faible intégration des TIC à la gestion des connaissances et des compétences. - Tensions liées aux interactions des TIC avec leur contexte, favorisant l'opération sur la transformation ; la cognition sur l'appropriation et le contrôle sur l'autonomie. - Un modèle organisationnel et un style de management non favorables à une meilleure contribution des TIC au processus d'apprentissage organisationnel de ces entreprises
Opportunités	Menaces
- Un capital connaissance, assez important. - Possibilités offertes par le développement technologique lié aux TIC.	- Des secteurs d'activité de plus en plus exigeants en termes de gestion des connaissances et des compétences.

CONCLUSION

L'analyse présentée dans cette étude permet de comprendre la relation entre les TIC et le processus d'apprentissage organisationnel des EPE algériennes. Cette relation s'établit autour des systèmes d'information de gestion des connaissances et des compétences. Elle n'est rien d'autres que l'effet des déterminismes, notamment technologique et des interactions entre les TIC, l'organisation et les ressources humaines. Les résultats de nos investigations empiriques semblent démontrer qu'à l'instar de la plupart des EPE algériennes, l'intégration et les usages des TIC à SAIDAL, ENIEM et EI sont orientés vers l'organisation et les domaines fonctionnels. D'ailleurs, la mise à niveau des SI de SAIDAL a porté sur l'élargissement du champ d'intervention des TIC à de nouveaux domaines fonctionnels (gestion de la force de vente), intra fonctionnels (logistique, ressources humaines) et à plus de niveaux de l'organisation (niveau de l'aide à la

décision et de la stratégie). En revanche, l'intégration des TIC à la gestion des connaissances demeure faible dans les trois entreprises, et ce même après la mise à niveau des SI de SAIDAL. En dépit de quelques investissements, le rôle des TIC se trouve dans les trois entreprises réduit à celui de pourvoyeurs de données. Ces résultats ne peuvent que montrer le manque d'engagement des EPE algériennes dans un processus d'apprentissage organisationnel. Ces entreprises continuent à être gérées comme des lieux de gestion et d'application de connaissances produites à l'extérieur.

Si de l'angle de vue de la vision déterministe tout semble montrer un effet des TIC sur les caractéristiques structurelles de l'organisation, notamment à SAIDAL, dans leur rôle de médiateurs, ces technologies provoquent des tensions au sein des trois entreprises. Nous avons montré que dans ce jeu de tensions, l'opération, le contrôle et la cognition, l'emportent sur la transformation, l'autonomie et l'appropriation. L'organisation de ces entreprises résiste au renouvellement des pratiques, exerce une pression de contrôle et gère l'information suivant un modèle préconçu démotivant les processus d'appropriation de ces technologies. Dans de telles conditions, les TIC servent la combinaison des connaissances (explicite-explicite), un apprentissage cognitif (simple boucle) et d'exploitation.

Références bibliographiques

- Amabile S., Gadille M.,**(2003). « *Les NTIC dans les PME : stratégies, capacités organisationnelles et avantages concurrentiels* » In revue française de gestion, N° 144.
- Belet D.,** (2003). « *Devenir une entreprise apprenante, les meilleures pratiques* », Editions d'organisations ;
- Bellahene O., & Ferfera M.Y.,** (2014). « *Les effets contrastés de l'intervention des laboratoires pharmaceutiques étrangers dans le secteur algérien de l'industrie pharmaceutique* ».In *Les cahiers du CREAD*, N° 107/108. Alger ;
- Benabderrahmane Y.,** (2012), « *Management des connaissances, déploiement des TIC et GRH des organisations : cas de l'Algérie* », Thèse de doctorat, Université de Montpellier III.
- Benabou D., Chelil A., Tabeti S.,** (2015) « *Perception par les employés du rôle stratégique des TIC & changement organisationnel : cas de quelques entreprises algériennes* » in *Européen scientifique Journal*, March, Volume11, N°7.
- Bendiabdellah A., Benabou D., & Chelil A.,** (2006). « *L'apport des TIC à la réalisation des performances des entreprises algériennes* », in les cahiers du MECAS N°02, avril 2006
- Boukrif M.,** (2008). « *Ingénierie et pilotage du changement organisationnel : Cas de la réforme des entreprises publiques algériennes* », thèse de doctorat, Université A. Mira Bejaia ;
- Calmé I., Hamelin J., La fontaine J.P., Ducroux S., & Gerbaud F.,** (2013). « *Introduction à la gestion* », Edition Dunod. Paris ;
- Delmond M.H., Petit Y. & Gautier J.M.,** (2007). « *Management des systèmes d'information* », Edition Dunod, Paris ;
- Ferrary M., & Pesqueux Y.,** (2006). « *Management de la connaissance, Knowledge Management, apprentissage organisationnel et société de la connaissance* », Edition Economica. Paris ;
- GMV Conseil** (2000). « *Impacts des NTIC sur la compétitivité des entreprises industrielles* », étude présentée à la CPCI ;
- Gilbert P.,** (2005). « *Les TIC en contexte de gestion* », in « *Organisations et comportements : nouvelles approches, nouveaux enjeux* », Edition Dunod. (Sous la direction de Gilbert, Guérin et Pigeyre)

- Helfer J. P., Kalika M., Orsoni J.,** (2008). « *Management, stratégie et organisation* », Edition Vuibert Paris ;
- Beyou C., Isaac H., Josserand E., Kalika M., Ledru M.,** (2003) « *Lee-management: quelles transformations pour l'entreprise ?* », Editions Liaisons.
- Laudon K.C., Laudon J.P., Fimbel E., Costa S.,** (2010) « *Management des systèmes d'information* », Pearson Edition.
- Mebarki N.,** (2013) « *TIC et performance d'entreprise: étude d'impact - cas de quelques entreprises algériennes* » in les cahiers du cread n°104-2013
- Mokrane A.,** (2015) « *Diffusion et impacts des Technologies de l'information et de la communication au sein des entreprises : éléments d'analyse empirique du cas de l'industrie manufacturière algérienne* » Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
- Nafaa A.,** (2011), « *Appropriation des tic par les jeunes entrepreneurs Algériens: Enjeux et perspectives* », in Entrepreneurial practice review, Volume 1, Issue 4.
- Ouchalal H., Khelfaoui H., & Ferfera M.Y.,** (2006). « *Situation de la recherche et développement dans l'industrie algérienne: cas de trois entreprises publiques* ». In « *L'intégration de la science au développement: expériences maghrébines* », Editions Publisud, Paris.
- Rachedi A.,** (2013) « *TIC, structures et comportement des hommes* », Thèse de doctorat, Université Abou Bekr Belkaid de Tlemcen.
- Reguieg-Issaâd D.,** (2010): « *appropriation des technologies de l'information et de la communication (t.i.c) et pratiques organisationnelles et manageriales dans les entreprises algériennes : une étude empirique* », in les cahiers du cread n°91/2010
- Reix R.,** (2004). « *Systèmes d'information et management des organisations* ». Edition Vuibert ;
- Reix R.,** (1992). « *Evaluation des systèmes d'information* », *Encyclopédie de Management*, Edition Vuibert ;
- Salmi S,** (2006). « *L'entreprise algérienne à l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication : Cas d'Electro-industries « EI » d'Azazga* », mémoire de Magister option gestion des entreprises, soutenu le 06/07/06 à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi – Ouzou ;

Zara O., (2004). « *Le management de l'intelligence collective : vers une nouvelle gouvernance* », M2 Editions.

Rapports des entreprises étudiées.

Electro-industries, (2014), *Rapport de gestion* ;

Electro-industries, (2014), *Situation informatique établie par le département informatique en décembre* ;

Electro-industries, (2014), *Présentation de l'entreprise*, Juillet ;

Electro-industries, (2014), *Inventaire du matériel informatique*, Décembre ;

ENIEM, (2014), *Inventaire du matériel informatique*, Décembre ;

ENIEM, (2013), *Rapport de gestion* ;

ENIEM, (2012), *Etat des lieux : situation informatique du CAM du 4 Avril* ;

SAIDAL, Directrice des systèmes d'information de (2012,2014), 2^{ème} et 4^{ème} conférence et sociale, Décembre;

SAIDAL, SAIDAL info, bulletin interne N° 02 Décembre 2013, N° 4 Février 2014, N°8 Juin 2014, N° 09 Juillet 2014, N°10 Aout/Septembre 2014, N°11 Octobre 2014 et le N° 13 Décembre 2014 ;

SAIDAL,(2014),*Document interne de la direction des systèmes d'information*, Décembre ;

SAIDAL, *Rapports de gestion de 2005 et 2009 et Rapports du conseil d'administration de 2010 à 2014* ;

Les sites web des entreprises étudiées

www.saidalgroup.dz

www.eniem.com.dz.

www.electro-industries.com

ANNEXES

Tableau N° 6 : Les logiciels gérés par le Département informatique du CAM/ENIEM en 2014 :

Domaine du logiciel	Editeur	Date d'installation-Actualisation
Système Achat	Acquis	1994-2005
GPAO	Acquis	1993
Système comptable	Acquis	1993-2011 IAS -IFRS
Système paie	D.I*	1988-2011
Gestion des rebuts	D.I	Début 2000
Gestion immobilisations	D.I	1997
Gestion sociale	D.I	Début 2000
Application transit	D.I	2005

DI : Développement interne .Source : Construit sur la base de l'état des lieux informatique CAM 2012 et nos entretiens avec la directrice de l'UPT/CAM.*

Tableau N°7 : La liste des logiciels gérés par le département informatique d'Electro-industries en 2014

Domaine du logiciel	Editeur	Date d'installation-Actualisation
Gestion de la paie	Acquis	2002
Gestion appro/stocks et facturation	Acquis	2001-2012
Comptabilité générale	Acquis	1998-2011 normes IAS-IFRS-2012
Gestion des tarifs douaniers	Acquis	2004
Gestion des temps	Acquis	Début 2000
Gestion des investissements	D.I	2004
Gestion de la normalisation	D.I	2003

Source : Construit sur la base de la situation informatique de 2014 et nos entretiens avec la cheffe de DI/EI

Tableau N° 8 : la liste des logiciels de gestion du groupe SAIDAL en 2014

Domaine	Editeur	Année d'installation-Actualisation
Comptabilité	acquis	2010
Ressources humaines	acquis	2014
Gestion du temps	acquis	2007-2014
Gestion des stocks MP/AC	D.I	2006-2014
Gestion des stocks PF et ventes	acquis	2001
CRM	acquis	2014
CBN-production approvisionnement	D.I	2014

Source : Document interne direction des systèmes d'information SAIDAL, Décembre2014.

LE DON ET LA DETTE CHEZ LES INTELLIGENTS ALGÉRIENNES DIASPORIQUES

Karim KHALED*

Recieved : 26/06/2016 / Accepted : 17/09/2017 / Published online 19/04/2018

"Le don non rendu rend encore inférieur celui qui l'a accepté, surtout quand il est reçu sans esprit de retour" (Mauss. M, 1989 :159)

RÉSUMÉ

Nous proposons dans de cette contribution l'étude de l'engagement socioprofessionnel des intelligentsias algériennes diasporiques vis-à-vis de leur pays d'origine à travers l'analyse de quatre éléments structurant la problématique de la dynamique du don et de la dette chez cette catégorie sociale. Il s'agit d'un processus social transactionnel qui s'est accompli à travers quatre moments fondateurs (âges) et qui se veut une rupture épistémologique avec le rationalisme scientiste, traitant l'un des aspects de la problématique de la fuite des "cerveaux" notamment la question des retours en Algérie. À cet effet, l'étude a comme démarche la déconstruction des récits migratoires en tant que vécus (représentations- attitudes), où se mêlent un ensemble de déterminants subjectifs et objectifs, permettant de comprendre la complexité du phénomène des départs et des retours en Algérie contemporaine. De ce point de vue, la production du *Sens* que les individus-migrants donnent à l'histoire de leur vécu ne peut être que le produit des conditions historiques de toute la société.

MOTS CLÉS : Diaspora, Algérie, Migration, compétences professionnelles, Don, Dette, « âge des espérances », « âge des désespérances », « âge des incertitudes », « âge des confusions ».

CLASSIFICATION JEL : F21, F22, D73, D74, J81, R28

* Maître de recherche "A" au CREAD. Mail : khaled.cread@gmail.com

THE GIFT AND DEBT AMONG ALGERIAN DIASPORIC INTELLIGENCIALS

ABSTRACT

We propose in this contribution the study of the socio-professional commitment of the Algerian diasporic intelligentsias towards their native country through the analysis of four elements structuring the problematic of the dynamics of the gift and the debt in this social category. It is a transactional social process that has been achieved through four founding moments (ages) and which is an epistemological break with scientific rationalism, dealing with one of the aspects of the "brain drain" problematic, in particular the question of returns to Algeria. For this purpose, the study's approach is the deconstruction of migratory stories as lived (representations-attitudes), where a set of subjective and objective determinants mingle allow to understand the complexity of the phenomenon of departures and returns in contemporary Algeria. From this point of view, the production of *Meaning* that the individuals-migrants give to the history of their experience can only be the product of the historical conditions of the whole society.

KEY WORDS: Diaspora, Algeria, Migration, Professional Skills, Gift, Debt, "Esperance's age", "Desperation's age", "Uncertainty's age", "Confusion's age".

CLASSIFICATION JEL : F21, F22, D73, D74, J81, R28

الهبة والدين لدى الانتلجنسيا الجزائرية المهاجرة

ملخص

نقترح من خلال هذه الساهمة دراسة الالتزامات السوسيو مهنية للانتلجنسيا الجزائرية المهاجرة اتجاه وطنهم الأصلي وذلك من خلال تحليل العناصر الأربعة التي تبنى عليها إشكالية ديناميكية الهبة والدين عند هذه الفئة الاجتماعية. ويتعلق الأمر بصيرورة صفقة اجتماعية تكونت خلال أربعة حقب أساسية منذ الاستقلال، والتي تضع من خلالها قطعة ابيستيمولوجية مع العقلانية العلمية الدوغماتية السائدة، معتمدين في ذلك على دراسة أحد جوانب إشكالية هجرة "الأدمغة" خاصة منها مسألة العودة إلى الجزائر.

من هذا المنطلق تتبنى هذه الدراسة الاقتراب القائم على تفكيك السير الذاتية حول الهجرة كواقع معاش (التمثلات والمواقف) وحيث تتفاعل مجموعة من المحددات الذاتية والموضوعية والتي تسمح بفهم تعقد ظاهرة الهجرة والعودة إلى الجزائر المعاصرة. وهكذا فإن إنتاج المعنى الذي يعطيه المهاجرون حول تاريخ واقعهم المعاش لا يمكن أن يكون إلا انعكاسا للظروف التاريخية للمجتمع ككل.

الكلمات المفتاحية: المهاجرون. الجزائر. الهجرة. الكفاءات المهنية. الهبة. الدين. "حقبة التمني" "حقبة اليأس" "حقبة الشك" "حقبة الغموض"

تصنيف جال: F21, F22, D73, D74, J81, R28

INTRODUCTION

Cette étude¹ a comme objectif l'analyse de l'articulation des intelligentsias² algériennes diasporiques avec leurs degrés d'implication « citoyenne » et le sens donné à leurs engagements socioprofessionnels et politiques depuis l'indépendance en tant que catégorie sociale privilégiée et privilégiant au moins sur le plan des discours triomphalistes élaborés notamment depuis les années 1970.

¹ Cette analyse est le fruit d'une enquête-terrain qualitative (45 interviewés) réalisée en France entre 2007-2010 avec quatre catégories professionnelles: *médecins, ingénieurs, journalistes et enseignants-chercheurs*, ayant vécu des expériences professionnelles et investi socialement en Algérie avant de s'installer en France. Les départs de ces personnes s'étendent entre 1970/2010, dont la grande majorité a « quitté » l'Algérie pendant la décennie sanglante des années 1990. *Cette enquête avait comme objectif de restituer les parcours, les trajectoires et les stratégies migratoires de ces personnes. Elle explorera l'une des facettes de l'expérience migratoire qui est la problématique des formes de l'engagement des intelligentsias algériennes diasporiques depuis l'indépendance à nos jours à travers quatre moments historiques.*

² Nous nous référons à la définition donnée par Henri Katz: « L'intelligentsia, c'est un ensemble de professions, dans lesquelles le rôle principal est joué par des connaissances profondes dans un domaine déterminé de la réalité, qui constitue une base pour une activité pratique, ou bien une activité créatrice, qui consiste à approfondir ces connaissances. L'intelligentsia créatrice, c'est le noyau de l'intelligentsia en général, ce sont les gens qui développent le savoir indispensable au processus général du développement social, et leurs activités se manifestent sous la forme de la création scientifique et artistique ». Katz. H: *Co to jestmannelizm, czyliuwagi o kompleksieantyintelligenckim* (« Qu'est ce que le manuelisme, ou remarques sur le complexe d'anti-intelligentsia »), in *Kronika*, n° 13, 1956. In (Szczepanski Jan. *Structure de l'intelligentsia Polonaise*. In: *L'Homme et la société*, N. 4, 1967. P 168). De ce point de vue, cette étude s'intéressera à des personnes à capital culturel incorporé dans le système éducatif officiel et non d'une formation autodidacte. Dans cette analyse nous faisons référence aux personnes instruites ayant un diplôme(s) universitaires(s) (gradué/postgradué) et exercèrent un travail de type intellectuel, mobilisant l'intelligence et l'effort intellectuel (Enseignants-chercheurs, médecins, journalistes et informaticiens). En dehors de leurs activités professionnelles elles ont des engagements sociaux et politiques.

En effet, la problématique de l'engagement civique de cette catégorie sociale reste, pour différentes raisons, une mémoire très douloureuse, socialisant des générations successives dans un climat de méfiance, d'incertitudes et de confusions, notamment en terme de reconnaissance des statuts réels, à la fois, social et économique. Cette mémoire à pris corps, pour se transformer, au fur à mesure des différentes évolutions qu'a connues l'Algérie, depuis l'indépendance, en « foyers migratoires dormants »³.

Le rapport Etat-société est perceptible dans le cas des intelligentsias à travers une posture anthropologique qui combine le don et la dette. L'équation anthropologico-politique de l'Etat de providence est déterminante depuis l'indépendance dans l'entretien des rapports de domination, de cooptation et de manipulation, entre autres, vis-à-vis des élites intellectuelles algériennes. De ce point de vue, "La dette est une obligation qui lie deux personnes (au sens large) ; elle suppose que l'un rende à l'autre ce que celui-ci lui a confié, cette restitution doit s'opérer dans le respect de certaines règles contractuelles précédemment définies....La dette est ainsi jointe au devoir. Néanmoins, par son caractère contractuel, ce devoir est purement contingent, totalement construit ; il n'est pas le résultat d'une loi naturelle mais d'une forme sociale. Au lieu de donner de l'importance au bien, l'accent porte sur le lien. La relation d'échange ne se réduit pas à un transfert, elle est avant tout un rapport social unissant des individus et des groupes. Dans cette acception, la dette est une forme de lien... Comprendre son mécanisme d'obligation transite par l'élucidation des processus du don. En effet, le don suppose à la fois acceptation et restitution... Pour appréhender la nature de ce lien, glissons de la dette au don. Le fonctionnement social du don nous instruit sur les mécanismes propres de la dette"⁴

³ Karim Khaled, « Politique de formation à l'étranger et l'émigration intellectuelle algérienne », *Cahiers du Cread*, n° 109, 2014, pp 121-151

⁴ Frédéric Moens, « Dette et société. Le lien social : un jeu d'obligations », <http://libertaire.free.fr/DetteSociete.html>, consulté le 15/02/2016

La transaction entre le don et la dette comme lien social est structurée par des tensions sociales, qui, elles-mêmes, se transforment en un fait social structurant. L'obligation de donner et de recevoir qui s'est cristallisée dans les institutions et intériorisée inconsciemment dans les représentations sociales des cadres algériens depuis l'indépendance s'est transformée en mouvements sociaux au sein de la société. L'obligation en termes de don de la part de l'Etat-providence dans le contexte des crises qui l'ont secouée depuis les années 1980⁵ a comme effets profonds, la transformation des formes de la dette chez les intelligentsias algériennes diasporiques envers leur pays d'origine. Dans cette situation de transformations de la dette, se pose la question des retours en tant représentation individuelle et mémoire collective.

La politique développementiste entamée par l'Algérie depuis 1967 avec tout ce qu'elle véhiculait comme « doctrine de rattrapage » des déficits en matière de disponibilité de besoins d'encadrement a affecté d'une manière très significative l'ensemble des secteurs socio-économiques. Les politiques publiques de formation à l'étranger destinées, à la fois, aux cadres et aux étudiants ont commencé dès les débuts des années 1970. L'émigration intellectuelle postindépendance est instaurée après tant de déperditions⁶ et de non retours des boursiers. De ce point de vue, le processus migratoire de départs et de retours des compétences professionnelles algériennes depuis les années 1960 à nos jours, et tout ce qu'il véhicule comme représentations et pratiques propres à chaque génération pose la

⁵ Nous nous référons aux débuts des mouvements sociaux depuis le printemps dit « berbère » d'avril 1980 et la révolte du 5 octobre 1988 en passant par la crise pétrolière de 1986 qui ont mis toute la société dans une crise multidimensionnelle.

⁶ Rapport rare, détaillé et riche en statistiques, élaboré sur les politiques de formation à l'étranger et ses déperditions pendant les années 1970 et les années 1980. Farhi Mohamed, « l'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger », Institut de International de Planification de l'Éducation (IIPE), Unesco, Paris, 1982.

problématique de la dynamique dans ses représentations par rapport à l'Etat et à la société. Des rapports ambigus et conflictuels qui sont restés pour de multiples raisons historiques propres au champ universitaire et de recherche un objet soumis au silence. De ce point de vue, « tout se passe comme si, et c'est sans doute vrai pour nombre d'intellectuels maghrébins en général et algériens en particulier, que les questionnements comme les réponses aux problèmes de l'heure ne sortent pas de la problématique du nationalisme dans ses différentes formes. Si on peut, pour des besoins d'une typologie heuristique, distinguer entre pionniers, fondateurs, constructeurs, héritiers ou génération de relève, il n'en apparaît pas moins que l'affirmation de ces catégories en connexion avec des moments et des conjonctures historiques précises se fait dans la cristallisation d'un certains rapport au cadre sociopolitique défini par l'Etat que par rapport aux valeurs et normes de la société »⁷

A cet effet, nous proposons dans le cas de cette étude quatre éléments structurants la problématique de la dynamique de la dette chez l'intelligentsia algérienne diasporique⁸. Il s'agit d'un processus

⁷ Aïssa Kadri, Ouanassa Siari Tengour, (Coord), *Génération engagées et mouvements nationaux : le XX^{ème} siècle au Maghreb. Hommage à Mahfoud Kaddache*, éd, CRASC, Oran, 2012, p 18

⁸ Notre approche est qualitative. Elle consiste à explorer des données extraites des entretiens approfondis réalisés auprès des intelligentsias algériennes installées en France. Notre approche consiste en une analyse thématique des récits de vie relatifs à la vie professionnelle, scolaire, sociale (entourage familial, cercles d'amis et de voisinage) et à l'engagement citoyen des personnes enquêtées dans leur espace migratoire (Algérie-France). *L'analyse de contenu* est une démarche méthodologique qui obéit à un processus opérationnel ; c'est-à-dire une "technique de recherche pour la description objective, systématique, et quantitative du contenu manifeste de la communication"⁸ (Ghiglione Rodolphe, Benjamin Matalon, *Les enquêtes sociologiques*, Ed, Armand colin, paris, 1978, p 155). *L'analyse thématique* consiste, dans ce sens à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entretien, d'un document organisationnel ou de notes d'observation " (Pierre. Paillé, Alex. Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, éd, Armand Colin, 2^{ème} édition, France, 2008, p. 162). Dans notre

social transactionnel sous forme de quatre moments narratifs, c'est-à-dire de *quatre "âges"* contextuels, déterminant les représentations et les attitudes des agents sociaux (cas des nos interviewés), et qui structurent les *sens* de chaque étape de ce processus depuis l'indépendance, en l'occurrence l'« âge des espérances » (années 1960-1970), l'« âge des désespérances » (années 1980), l'« âge des incertitudes (années 1990) et enfin l'« âge des confusions (années 2000 à nos jours).

Cette typologie se veut une démarche de déconstruction de récits migratoires en tant qu'expériences, où se mêlent un ensemble de déterminants, permettant de comprendre les logiques du phénomène de départs et de retours en Algérie.

Les rapports des compétences professionnelles algériennes diasporiques vis-à-vis de leur pays d'origine sont déterminés par les conditions sociales, professionnelles et politiques de leurs collègues algériens nationaux en Algérie. Idem, pour les compétences algériennes résidentes en Algérie, leurs désirs d'émigration dépendent des mêmes conditions de leurs collègues installés à l'étranger. L'analyse sur la migration intellectuelle en Algérie doit tenir compte de l'évolution des flux de départ⁹ en nette augmentation et de retour en régression constante. De ce point de vue, les destins personnels des intelligentsias algériennes diasporiques se croisent avec celles de leurs collègues nationaux pour donner naissance à une multitude de formes d'engagements qui peuvent être regroupés en deux catégories : l'adhésion organique pour les uns et un engagement

cas, il s'agit d'un corpus d'entretiens de type semi directif. Sur **45 entretiens** réalisés avec une équivalence de 1500 pages transcrites, cette présente étude explore une partie infime du processus migratoire de ces intelligentsias.

⁹ Une récente étude montre à quel point le taux de départs, entre autres, des médecins-spécialistes est très élevé, notamment pour les psychiatres. De ce point de vue, « ... un taux de fuite global est de 23,56% en 2012...dont 43,41% pour la Psychiatrie, elle est la spécialité la plus touchée par le brain drain, suivie par l'Ophtalmologie (29,27%), la Radiologie (28,43%) et l'anesthésie-réanimation (27,97%) ». Voir, Ahcène Zehnati « la démographie médicale en Algérie : formation, activité et brain drain », in, Musette. M.S (éd), De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ? Éd, Cread, Alger, 2016, p183

citoyen pour les autres. Il s'agit de deux situations qui nous renseignent sur les conditions historiques de l'évolution des représentations et des attitudes des intelligentsias algériennes et de leurs réactions aux différents événements qui ont vécus par eux-mêmes et par leurs pairs algériens.

La différenciation des attitudes et des pratiques des intelligentsias sous formes de « strates épistémiques » portant chacune des caractéristiques propres est faite sous forme des « âges »¹⁰ ou de *moments fondateurs incarnés par chaque génération*. De ce point de vue, « l'entrée par la notion de génération, par une analyse des faits intellectuels générationnels au sens de l'approche de Mannheim, c'est-à-dire, en tant que mode spécifique d'expérience et de pensée (...) mode spécifique d'intervention dans des processus historiques (Mannheim, 1953), mais aussi en tant que "situation sociale d'appartenance à un même espace historico social "déterminant une même forme de stratification de la conscience, ... d'en marquer les événements fondateurs conditionnant les positionnements intellectuels et politiques et surtout d'en saisir les articulations, les passages, en termes de continuités et de ruptures et (...), La prégnance du couple Etat/ Société »¹¹.

¹⁰ Nous utilisons le terme "l'âge" (**entre guillemets**) dans le sens nous permettant de décrire les différentes générations porteuses des caractéristiques propres. Selon Sayad. "L'analyse conjointe des conditions différentielles qui ont produit différentes «générations» d'émigrés (au sens vrai d'ensembles d'émigrés produits selon un même mode de génération) et des classes diversifiées de trajectoires (ou itinéraires) que réalisent" dans l'immigration ces différents types d'émigrés, révèle l'extrême diversité de la population des immigrés : des émigrés appartenant chronologiquement à la même phase de l'émigration (i.e. sensiblement du même âge et de la même période) mais produits selon des modes de génération différents, peuvent différer en tous leurs comportements ; inversement, des émigrés séparés dans le temps peuvent être relativement proches les uns des autres, comme si les plus anciens avaient été des précurseurs tant pour la genèse de leur émigration que pour l'itinéraire de leur immigration ». Sayad. A « Trois «âges » de l'émigration algérienne en France ». *Actes de recherches en sciences sociales*, n° 01, Volume 15, 1977, p 61.

¹¹ Aissa Kadri, Ouanassa SiariTengour, (Coord), Op.cit, p 8

Pour mieux saisir ces moments fondateurs générationnels qui ont marqué et différencié, depuis l'indépendance, les rapports de retours des intelligentsias diasporiques algériennes vis de leur pays d'origine, nous proposons quatre « âges » significatifs. Des moments historiques, restés pour différentes raisons, soumis au silence. Ce même silence lourd de sens constitue l'élément structurant de la mémoire douloureuse transgénérationnelle¹² de la migration intellectuelle en Algérie.

1- L'ÂGE DES ESPÉRANCES

Les premières vagues de boursiers, notamment ceux envoyés pendant les années 1970 pour les formations et les recyclages, touchant les cadres fraîchement recrutés, ainsi que les boursiers de l'université dans le cadre de préparation de DEA et de Doctorats ont été, dès le départ, motivés par *un retour* en Algérie. C'est le cas d'un brillant chercheur en télécommunication qui a soutenu son doctorat en 1985 en France et qui est revenu pour avec la ferme intention de s'installer définitivement en Algérie, pour restituer sa « dette » pour l'Algérie qui lui a offert une bourse afin de poursuivre ses études de post graduation. En dépit de son engagement et de sa volonté, cet universitaire va vivre une grande déception une fois installée dans une université à l'Ouest de l'Algérie, ce qui l'amène à repartir en 1987 avec beaucoup d'amertume, pour se réinstaller en France et émerger avec beaucoup de succès dans son domaine. Son témoignage montre que son retour au pays était motivé par la réalisation d'un projet ambitieux qu'il décrit avec beaucoup de précision et d'enthousiasme : *"Les premiers boursiers, avaient le choix d'aller dans différents pays, moi j'ai*

¹² Il ne s'agit pas de simples transmissions mémorielles intergénérationnelles des faits mais d'une transmission inconsciente de ces faits entre différentes générations. L'enjeu est de taille quand il s'agit de transmissions transgénérationnelles des expériences sociales traumatiques et douloureuses entre générations. Ces situations de transmission sont génératrices de caractère cyclique des conflits sociaux. Si ce caractère cyclique des conflits prend corps dans la société, c'est parce que ces mémoires sont restées soumises au silence et vide de toute perspective historique déconstructive.

choisi la France pour des histoires de langue et de proximité. Après tu vas bien comprendre comment la proximité a pris de l'importance dans mon histoire .donc j'ai choisi la France pour ne pas être très loin et par rapport à l'opportunité de la langue, à la différence de (A.) Qui lui est parti en Angleterre. Donc je suis arrivé à Besançon en juin 1980. J'ai fait un troisième cycle classique avec un DEA et puis une thèse par la suite. J'ai soutenu ma thèse au bout de deux ans et demi. J'ai soutenu ma thèse en février 85. Étant boursier de l'État algérien j'ai eu une affectation à l'université de J'avais le choix entre Sétif et Tlemcen, j'ai fait le choix de revenir à l'université dont je suis originaire. Je suis de Et puis je suis arrivé, j'étais maître assistant stagiaire. Je suis arrivé, j'ai quitté la France, après mes études, pour m'installer définitivement en Algérie, avec une envie forte d'apporter ma contribution...la contribution comme un algérien qui aime bien son pays etc. Donc j'ai déménagé, je me suis installé à (.....), pas très loin de mes parents, et puis j'ai intégré l'université. (T, Professeur en télécommunication optique, 50 ans, installé en France depuis 1987).

C'était le contexte (1970/1980) d'une ambiance idéologique du Parti-État qui embrigadait toute la société : "L'université au service de la nation", "Travailler pour un avenir meilleur ", "Travailler pour une vie meilleure"... slogans mis en valeur dans l'option développementiste de l'époque, notamment après la réforme de 1971 et dans le rapport du comité central du FLN de 1981, portant sur la politique culturelle et éducative de l'Algérie. C'est dans ces conditions d'appropriation idéologique de l'espace socioprofessionnel, qu'un éminent enseignant-chercheur nous décrit cette situation, en réponse à la question sur la genèse du projet de son réinstallation en France, "Comment c'est venu ?...je pense que c'est un peu comme tous mes collègues. Ça ne vient pas brusquement, surtout pour les gens de ma génération. Moi je suis un enfant de l'université algérienne, j'ai été envoyé en formation par mon gouvernement et par mon ministère. J'ai toujours désiré terminer ma formation et rentrer chez moi pour rendre service à mon pays, pour rendre la dette que j'avais à l'égard de mon pays d'abord et parce que c'était mon pays et ça reste mon pays. Donc, à ce titre là, pour moi les choses étaient évidentes. Je n'avais jamais pensé

partir...j'ai passé un certain nombre d'années à l'étranger et j'avais eu, à plusieurs reprises la possibilité de rester...des propositions pour m'installer dans les pays où j'étais, j'avais toujours refusé parce que je n'avais jamais pensé une minute partir, quitter mon pays, sauf dans le cadre de ma formation. Donc quand je suis rentré en Algérie en 1980, quand j'ai commencé à enseigner, moi il était clair et évident que c'était pour la vie, pas question, à un moment donné ou un autre, de partir". (Y.M. Maître de conférences, 57 ans, installé en France depuis 1995).

Le contenu de ces deux extraits traduit parfaitement les représentations et les attitudes marquant le contexte des années 1960 et 1970, et témoignant de l' « engagement civique » des élites intellectuelles, universitaires et cadres d'entreprises nationales, socialisée autour de croyances positives, selon lesquelles « l'Algérie est sur la voie d'un grand développement ». Cet engagement a donné lieu à des pratiques d'instrumentalisation. En effet, beaucoup de cadres et universitaires, fraîchement formés dans différents instituts et universités algériennes, et ceux issus de la « diaspora », formés dans des universités françaises et celles de pays « amis » de l'Algérie à l'époque coloniale, notamment des pays de l'Europe de l'Est et du Moyen- Orient (Égypte, Syrie..) et les pays voisins, comme le Maroc et la Tunisie, étaient *instrumentalisés* dans le processus de développement de l'Algérie. Le cas de l'intelligentsia issue de l'UGEMA¹³ est édifiant, en ce sens qu'elle a été l'objet d'un processus de dissolution et de cooptation de ses élites juste après l'indépendance. Au lieu de rester en tant qu'organe de la société civile savante et un partenaire de l'État algérien, beaucoup d'universitaires de cette intelligentsia se retrouvaient pour de multiples raisons (familiales, de privilèges, esprit nationaliste, engagements civiques...), dans des postes de responsabilités administratives, devenant ainsi piégés par le fonctionnement interne du système politique, où la

¹³ Clément Moore Henry, *UGEMA*, Casbah, Alger, 2010

culture de coopta¹⁴tion et de l'instrumentalisation a été déjà intégrée dans les différentes directions des partis politiques depuis la naissance du mouvement national.

Pour ces raisons historiques, l'intelligentsia algérienne est réduite au rôle de simple porte-plume des décideurs. Ce rapport d'instrumentalisation s'est cristallisé dans tous les champs socioprofessionnels et dans les institutions politiques de l'État. Dès le recouvrement de son indépendance, l'Algérie s'est trouvée en face d'une équation de représentations diamétralement opposées, instrumentalisées et abusées par le pouvoir ; *la ruse du politique face à la vocation professionnelle de l'intelligentsia*. Cette situation va traverser et nuire à toutes formes de corporation professionnelle autonome. C'est ainsi que des crises des professions intellectuelles vont surgir et provoquer l'accélération des vagues migratoires, notamment à partir de la deuxième moitié des années 1970 et les débuts des années 1980 et donnant lieu à un phénomène d'affaiblissement des capacités du pays à travers l'importance des déperditions des cadres stagiaires des années 1970 et des premiers boursiers de la post- graduation des années 1980.

Cette instrumentalisation politique du rôle de l'intelligentsia a marqué l'émigration internationale de cadres et intellectuels algériens en plaçant les départs comme une fuite des postures psychologiques d'injustice et de marginalisation. Des postures qui relèvent du statut et du rôle de l'individu dans la société. Ce statut personnel du « Je » a été quasiment impossible à s'affirmer, à la fois, sur le plan social et professionnel. La confirmation du « Je » pensant et entrepreneur d'idées et d'initiatives est quasiment incompatible avec les hégémonies, à la fois, communautariste et idéologique du système politique, comme le souligne l'un de nos interviewés, étouffé et prisonnier par ses conditions de vie, *"L'individu est étouffé, par la cellule familiale, par l'État, par la culture de l'État, par la culture du parti, par le père, par...la mère, non elle n'exerce pas beaucoup d'autorité la pauvre. Voila. Par la hiérarchie qui existe dans la société. (Hiérarchies)*

institutionnelle, familiale. Que la personne ait la liberté. La liberté pour moi c'est la liberté d'écrire. La liberté dans ma façon de voir les choses. Je voyais que la société se fermait. Je voyais que la société ne s'ouvre pas. Les grands médias ne sont pas ouverts sur la société. Surtout avec l'avènement de l'islamisme". (Z, journaliste, 50 ans, installé en France depuis 1994).

Un autre interviewé qui a capitalisé une riche expérience professionnelle en tant qu'ancien cadre gestionnaire des ressources humaines dans l'une des entreprises nationales algériennes pendant les années 70/80, et aussi de journaliste-écrivain professionnellement reconnu par ses pairs a bien décrit les représentations dominantes chez les premières jeunes générations de cadres et de l'intelligentsia professionnelle en général, "Il y avait beaucoup d'entre nous, dans notre génération, qui ont cru, depuis la fin des années soixante... 62 l'indépendance, nous sommes gamins, la fin des années soixante nous sommes adolescents, 17/18 ans, nous avons envie de changer le monde et l'Algérie était la patrie des révolutionnaires, voilà. On y croit et on s'enfonce la dedans, qui est cadre, qui est journaliste, qui est ceci et on défend la patrie. Cette patrie nouvelle, récente qui se crée par la force des bras, dans la difficulté et tout ça. Nous avons crû en ces rêves qui étaient en chacun d'entre nous. Et, la dedans, il y a eu plus que croire aux rêves, il y a eu des compromis et même de la compromission. Il y a eu des hommes de gauche dans ce pays qui ont crû qu'avec le pouvoir de Boumediene c'était possible de travailler en dedans et de le saper. Malheureusement la réalité est là. Et nous arrivons ..., Boumediene meurt c'est Chadli qui est au pouvoir. De toute façon c'est une continuité du pouvoir. Le pouvoir est le même. Nous arrivons au milieu des années 80 c'est le choc parce que la situation se dégrade gravement dans ce pays. Ça a commencé déjà en 84/85. Le choc pétrolier, le prix du baril baisse et la crise s'installe en Algérie. La situation devient insupportable pour l'algérien qui sortait, vingt ans auparavant, d'une guerre abominable. On arrive donc en 84/85. Je me rappelle c'était difficile, très difficile en Algérie. 86 aussi. Après donc c'est l'explosion. Nous, précisément ma génération, nous n'avons pas compris à ce moment là qu'il fallait s'opposer à cette voie là, à ce régime là. Nous croyions encore que c'était

possible de travailler en dedans soi disant. Mais ça été lamentable, ils nous ont roulés dans la farine. Nous avons été incapables de réagir et de présenter une alternative... oui, Roulés dans la farine c'est une expression pour aller vite. En fait roulés dans la farine on l'a bien voulu nous aussi. On a bien voulu croire aux idées révolutionnaires mais c'était clair dès le départ premièrement qu'il fallait instaurer un capitalisme d'État et d'intégrer la société dans cette ouverture du marché national. Voila ce qu'a fait le pouvoir. Ce qui était légitime, normal et tout. Maintenant il était accompagné, au bout, d'une logique d'un discours nationaliste, arabo- nationaliste, arabiste, à un moment donné. Mais, la dedans, l'élite de gauche, assez différenciée..." (Y, Journaliste, 56 ans, installé en France depuis 1989).

Une autre enseignante-chercheure nous témoigne sur le contexte des années 1960/1970, notamment en termes de croyance profonde au changement de la société algérienne après l'indépendance, et de l'existence de la volonté de participer activement à la recherche scientifique afin de faire avancer les choses. C'était un contexte historique caractérisé par de multiples espérances, qui ont marqué toute une génération d'intellectuels de cette époque : *c'était l'âge des espérances*. Malgré le peu de moyens de travail dont ils disposaient, entre autres, au niveau de l'université, les enseignants-chercheurs croyaient à leur métier et avaient foi en l'avenir de l'Algérie fraîchement indépendante ; *"malgré ces conditions on pouvait faire de la recherche parce qu'on était un groupe de chercheurs et les gens croyaient en l'indépendance et il est question de faire quelques choses pour l'Algérie"*. (Z, enseignante-chercheuse, 60 ans, installée en France depuis 1996).

2- L'ÂGE DES DÉSESPÉRANCES

Ces représentations positives de l'intégration professionnelle de l'intelligentsia algérienne dans leur milieu professionnel au terme de cursus de formation graduée et post graduée à l'étranger, n'ont pas empêché pour autant l'entrée dans un nouvel *"âge des désespérances"*, marqué par la multiplication des effets pervers, la genèse des déceptions et l'érosion du mythe État-providence. En effet,

les compétences professionnelles et les intelligentsias se trouvent quotidiennement, à l'image de tous les autres catégories d'intellectuels, confrontées aux pénibles conditions sociales et à la bureaucratisation étouffante dans leur champ de travail (abus des directeurs et des recteurs nommés, absence d'éthique universitaire, marginalisation de l'enseignant, politique linguistique d'exclusion, massification non maîtrisée, distribution inégale de bourses, passe-droits, bureaucratie, clanisme, régionalisme...).

Ces processus de transformations dans la société et du champ socioprofessionnel sont vécus comme un début de *ruptures*. Apparu au cours des années 80', ce nouveau contexte, est caractérisé par l'émergence des mouvements sociaux luttant contre l'hégémonie culturelle et politique. Ces mouvements ne tardent pas à affecter profondément le champ professionnel en Algérie. C'est le cas, par exemple de l'université. Les ruptures avec l'institution universitaire vont s'aggraver davantage après la crise économique de 1986¹⁵, la massification de l'université et le basculement des rapports de force au profit des arabisants placent l'université alors dans une situation de "l'étudiant et de l'enseignant majoritaires"¹⁶. Les ruptures du biographique avec le structurel se trouvent ainsi consommées. Les

¹⁵ Une crise économique aigue provoquée par la chute brutale des recettes de pétrole à 17 dollars le Baril. Cette situation va provoquer une crise multidimensionnelle en Algérie avec comme premières conséquences, les révoltes d'octobre 1988, le basculement dans la violence (assassinats d'intellectuels), la chasse aux cadres et la fuite des cerveaux. Tellement la problématique de la gouvernance est structurelle, que trente ans (1986-2016) après, les conditions historiques se reproduisent autour de la politique d'austérité et le rôle des compétences professionnelles dans l'économie algérienne. Paradoxalement, le hasard se reproduit autour du statut des compétences professionnelles algériennes suite aux scandales de corruptions (Sonatrach1et Khalifa1, Sonatrach2 et Khalifa2) et de la loi 51 de la nouvelle constitution de 2016 destinés aux compétences algériennes diasporiques, par rapport à l'accès aux postes supérieurs de l'Etat.

¹⁶ Ce constat revient spécialement à Djamel Guerid, *L'exception algérienne*, éd, casbah, 2000, Alger.

problématiques de l'identité professionnelle¹⁷ des enseignants-chercheurs, de l'université et sa place dans la société, deviennent un enjeu politique ; les ruptures et la mobilité internationale deviennent des "options" qui s'imposent d'elles mêmes. Les années 90, période la violence physique, n'ont fait qu'accélérer l'*habitus migratoire* déjà intériorisé *passivement* par l'élite universitaire, dans des conditions de violence symbolique.

La dette envers le pays ne peut être appréhendée que dans ces contextes. Pour ce qui est de la génération socialisée en Algérie, la relation envers le pays est omniprésente. Elle se pose en termes d'une équation de *don/contre don*, au sens anthropologique du terme. Pour la génération des années 1970/1980, elle prit forme dans une *ambiance idéologique*, caractérisée entre autres par la confusion entre l'État et le Pouvoir. Du coup, l'action individuelle et collective se trouvent confisquées par le pouvoir créant ainsi un embrigadement idéologique¹⁸, véhiculé par le Parti-État, réduisant la société et les

¹⁷ Nous prenons le sens de l'identité professionnelle à travers la définition de Claude Dubar pour désigner "des manières socialement reconnues, pour les individus, de s'identifier les uns les autres, dans le champ du travail et de l'emploi" (Dubar 2000 : 95). Des manières sociales identifiables à travers les discours des enseignants-chercheurs, de leurs engagements politique, familiaux et même leurs hexis corporel....Donc, dans leur façon d'être socialement reconnue/ méconnue par la société. En plus de la visibilité sociale, s'ajoute, l'identification professionnelle entre les pairs, en termes de notoriété scientifique et pédagogique. Ces deux processus d'identification sociale et professionnelle sont le produit comme le souligne Dubar, d'un double compromis entre une identité pour autrui (assignée notamment par l'institution, dans le cas des intelligentsias et intériorisée ou non par ses dernières) et une identité pour soi (liée à la biographie, la trajectoire scolaire et l'identité visée).

¹⁸ Les discours triomphalistes ambiant du Parti-Etat des années 70'-80' au nom de la légitimité historique ont résisté aux temps puisque en mai 2017 un haut responsable du Parti politique dominant a reproduit lors de la campagne pour les élections électorales législatives, une significative formule officielle de la dette : «... *Le FLN est le dépositaire de l'indépendance nationale... Les Algériens lui sont redevables d'une dette, celle de la libération du pays*». (Tout Sur l'Algérie -TSA- du 16-04-2017. <https://www.tsa-algerie.com/la-perpetuelle-dette-du-peuple-algerien-envers-le-fln/>). C'est une situation anthropologique qui a comme sens le paternalisme politique. Ses effets pervers ne vont pas tarder à paraître à partir des années 1980 : Émergences des

élites algériennes à de simples sujets exécutants, à qui on demande des comptes non pas en tant que citoyens autonomes, mais implicitement comme des sujets aliénés au politique dominant. Ce type de socialisation politique des cadres et des universitaires trouve sa signification dans cette *dette inconditionnelle* envers le pays. Un pays perçu par chaque Algérien, comme une entité abstraite, contenant différentes significations subjectives (relations à la famille, le village, la tribu, la communauté ou le quartier...), comme le confirme encore ce médecin psychiatre, "J'étais à Alger. J'étais à Laperrine, et j'étais dans la mouvance militante estudiantine, le volontariat etc. C'était un terrain extrêmement formateur pour saisir les enjeux de société, les enjeux du pouvoir en place. À l'époque de Boumediene, on était favorables à toutes les orientations politiques qu'il mettait en place. On a été aveugle, à l'époque, par rapport aux insuffisances de ce système, on a été aveugle par rapport au bloc de l'Est, on était dans la négation de tout le stalinisme. On disait « ah non si on critique l'URSS c'est les américains » ... on était fervents défenseurs de l'URSS, du bloc de l'est. (Z. Psychiatre, 54 ans, installé en France depuis 1993)

3-L'ÂGE DES INCERTITUDES

Une autre forme de "dette" se développe à partir années 1990. La motivation de rendre service au pays, chèrement appropriée par la première génération (1970/1980), prend une autre forme : la *dette envers la société*, qui, du point de vue de ces élites intellectuelles, est livrée à elle-même. Ce détachement de la dette vis-à-vis du politique dominant est significatif, comme en témoigne le phénomène de création de nouvelles associations et organisations¹⁹ et de réactualisation d'autres à

mouvements de contestations sociales d'ordre culturel et politique. L'élément catalyseur de cette relation perpétuelle du don de l'Etat et de la dette du peuple, reste la rente pétrolière.

¹⁹ A titre d'exemple, nous citons pour le cas de notre étude, la création du CISIA, Comité Internationale de Sauvegarde des Intellectuels Algériens, des Associations de médecins maghrébins et algériens installés en France, qui portent des soins gratuits pour les algériens (SOLIMED....), des réseaux des étudiants sortants des

l'étranger, pour fonctionner en dehors des cercles officiels, et apporter des aides et des soutiens à la société algérienne dans son ensemble et à certaines catégories menacées comme les intellectuels. La constitution des réseaux sociaux s'est rapidement développée grâce à l'essor pris l'Internet.

Cette évolution a reconfiguré les mouvements de mobilité. C'est ainsi que beaucoup de médecins, d'enseignants-chercheurs et informaticiens algériens, font des déplacements réguliers en Algérie pour répondre bénévolement aux attentes de leurs concitoyens. Cette dette se veut une « *action citoyenne* », loin de tous les circuits jugés bureaucratiques. Elle est surtout une expression autonome, pleine de révolte et de méfiance vis-à-vis du politique dominant, qui, de leur point de vue, a laissé la société livrée à elle-même. Humainement ils veulent soulager leur douleur d'exilés et diminuer leur sentiment de culpabilité, en rendant service gratuitement à leur société d'origine, loin des échos officiels. Cette catégorie d'intelligentsia est motivée par une croyance politique que la société algérienne est livrée à elle-même, donc il faut être solidaire avec elle, en participant dans des actions non lucratives et humanitaires.

Ces croyances des intelligentsias algériennes vont être confirmées par les campagnes orchestrés pendant les années 1990, et touchant directement les cadres et les hauts cadres de grandes entreprises en vue de leur pénalisation donnant lieu emprisonnement, la marginalisation, l'humiliation et la stigmatisation des dizaines de hauts cadres.

Tout indique qu'on était en face d'un processus de *pénalisation* de hauts cadres algériens qui s'est déclenché depuis 1995 au cours duquel des dizaines de cadres d'entreprises nationales ont subi un « nettoyage » et des sorts dramatiques, comme le souligne

grandes écoles françaises (REAGE) qui tentent avec plus au moins de réussite de réaliser des projets de consulting et des formation et apporter de la valeur ajoutée pour l'Algérie, etc....

Mohammed Benguerni²⁰, "un autre contexte politique va fragiliser encore plus la position des cadres. En effet, à partir des années 1995²¹, le pouvoir de l'époque lance une opération baptisée « Main propre » ou moralisation de la vie publique. Elle va se traduire par l'emprisonnement d'un nombre important de cadres". Cette pénalisation a rapidement fait « tache d'huile » sous forme de contagion. Elle a été soldée davantage²² par des départs massifs d'autres hauts cadres, par une contagion mentale collective : à qui le tour ? Une crise de méfiance aiguë s'installe dans l'identité sociale et professionnelle des compétences nationales. Un nombre important de ces cadres sont emprisonnés pour des « raisons » multiples. Des «différentes sources convergent pour avancer le chiffre de 2000

²⁰ Mohammed Benguerni, « Cadres techniques et société en Algérie. L'héritage professionnel en question ». Actes du colloque », Cahiers du Gdr cadres, N°8, novembre 2004, p 105

²¹ Il faut signaler que deux décennies après (2016) les choses se sont compliquées davantage avec l'éclatement des affaires de corruption touchant directement les grandes entreprises nationales notamment celle qui a fait l'actualité depuis 2012 ; Sonatrache1 et Sonatrach2, où des cadres ont été emprisonnés avec les membres de leur famille. Ces affaires avaient déclenché une crise aiguë de méfiance, de peur et de désarroi chez les cadres, comme l'a révélé la presse nationale lors des procès : 2000 cadres ont demandé des retraites anticipés, d'autres ont pris le chemin vers l'étranger (les quotidiens francophones et arabophones, en l'occurrence, Liberté, Echourouk et Annahar du 25/01/2016...). Les tenants et les aboutissements de ces combinaisons juridico-politiques, où des cadres et des hauts cadres étaient des alibis d'une équation politique qui ne peut confirmer davantage à quel point les compétences algériennes ont été toujours objets de manipulation, cooptation et d'allégement du politique. De ce point de vue, le volume des foyers migratoires ne peuvent que s'élargir.

²² Il faut signaler que cette situation dramatique de la chasse aux cadres d'entreprises s'ajoute aux conditions de violence sanglante pendant les années 1990 caractérisée par les assassinats d'intellectuels et des hauts cadres de différents secteurs de la vie professionnelle et sociale. Plusieurs de ces élites intellectuelles et professionnelles ont subi des sorts dramatiques. Leurs assassinats avaient des impacts traumatisants pour leurs propres familles et pour leurs pairs. La mort symboliquement sociale qui est subie depuis l'indépendance est accompagnée par un achèvement de cette première par des actes de violences physiques et d'assassinats.

cadres. Les raisons officielles invoquées pour justifier cet emprisonnement des cadres entre 1995 et 1996 sont multiples : dilapidation des biens publics, détournement de fonds, etc. Une telle opération va avoir des effets néfastes sur le moral des cadres et affecter négativement leur vécu familial. C'est une expérience qui a été très douloureuse sur plusieurs aspects"²³.

Des trajectoires scolaires et sociales et des carrières ont été subitement réduites à néant²⁴. Dans "le prolongement de leur dégradation physique et morale, beaucoup de hauts cadres ont vu leur vie familiale disloquée. Comme en témoigne ce cadre : « *après mon incarcération, ma femme et mes deux enfants se sont retrouvés à habiter un modeste appartement de deux pièces (F2). Ma femme venait me rendre visite en effectuant un long déplacement et maintenant que je suis sorti, mon fils âgé de 15 ans me rejette* ». Pour certains, la situation a débouché sur une séparation du couple avec tous ses conséquences dramatiques"²⁵.

Pénalisées et emprisonnées,²⁶ ces compétences nationales vont subir des ruptures symboliquement et psychologiquement très violentes. Certaines d'entre-elles ont succombé, au sein même de leur prison, à cette violence interne, après avoir été atteint dans leur *intimité* et leur *estime de soi*²⁷. Ainsi, "un ancien cadre détenu témoigne

²³ Benguerna Mohammed, Op.cit, p106.

²⁴ On peut citer l'un des récits autobiographiques d'un Haut cadre qui a commencé sa riche carrière professionnelle en 1968 à Sonatrach pour la termine avec une sortie non honorable comme Wali à Oran. *Kadri Belaribi*, un cadre au foyer, éd, Casbah, 2000,190p. *Omar Aktouf*, Algérie entre l'exil et la curée, éd, l'Harmattan, Paris, 1989, 330p.

²⁵ Mohammed Benguerna, Op.cit p 106

²⁶ Un témoignage sur le sort des cadres emprisonnés est symboliquement relaté sous formes d'un récit autobiographique, par, Achour Bououni, *Appelez-moi colonel !Un officier fait main basse sur une entreprise d'État dans l'Algérie de 2006*, éd, Koukou, Alger, 2012, 264p.

²⁷ Cette réalité psychologique vécue collectivement par l'intelligentsia algérienne dépasse toute les thèses économiques dominantes, réduisant la fuite des ces compétences à de simples agents économiques, cherchant dans leur mobilité, juste « l'amélioration du salaire ». La problématique de l'intelligentsia algérienne, Arabe et Africaine, relève des conséquences directe du « nationalisme » chauviniste, caractérisé par l'exclusion, la cooptation, la manipulation et l'orgueil sur cette

« des conditions de détention difficiles et parfois inhumaines, une torture morale permanente à cause des restrictions draconiennes insensées ». L'auteur de ces propos précise ces conditions : « nous étions plus de 250 détenus dans une cellule de 250 m², parce qu'une fois les lumières éteintes, on ne pouvait plus bouger, les salles étaient prévues pour accueillir 86 détenus ». Ces mauvaises conditions de détention affectaient le moral des cadres incarcérés : « l'atmosphère est infecte, vous devez juste lutter pour rester en vie, vous laver quand c'est possible, ne pas sombrer dans la mélancolie, ne pas tomber malade »²⁸

Le message est passé pour les autres collègues. Les ruptures sont déjà consommées par d'autres collègues qui ne sont pas atteints pour l'instant par ces pénalisations et poursuites judiciaires. Dans ces conditions, deux éléments psychosociologiques déterminent la dynamique de l'émigration intellectuelle en Algérie, en l'occurrence, « la contagion mentale et l'intuition collective »²⁹. Les deux situations sont des produits de conditions de rupture violente qu'a connus l'Algérie pendant les années 90', notamment avec l'assassinat des intellectuels et l'emprisonnement des cadres. Il s'agit d'un « état d'âme collectif » qui a affecté à cette époque l'ensemble des compétences et les intelligentsias algériennes qui ont perdu ou qui ont vu des proches, des amis et des collègues subir des injustices. Face à cette situation, des compétences se mobilisaient davantage pour s'installer dans d'autres pays ; « il n'y avait rien à faire la bas- en Algérie- », pour reprendre un verbatim de nos interviewés en France. Le processus de pénalisation est instauré publiquement contre les compétences et l'intelligentsia en général. Son impact sur le rôle symbolique de ces dernières dans la société est très profond. Ses effets ne tardèrent pas à apparaître. Désocialiser davantage les jeunes

dernière. Une intelligentsia, c'est avant tout, vivre dignement sa réelle vocation dans des conditions de liberté de pensée et d'entreprendre.

²⁸ Mohammed Benguerna, Op.cit 106

²⁹ Karim Khaled « La dynamique migratoire et ses caractéristiques. Cas des intelligentsias algériennes », In, « Migrations et Intégrations », N° Thématique, Revue d'Etudes Françaises, N°21, Novembre 2016, Budapest, Hongrie, p 206

générations par rapport au savoir et à ses porteurs, a été parmi les impacts forts de ce processus de déclassement social.

Sous l'effet de ce processus de déclassement professionnel et social, une association, Association nationale des cadres incarcérés injustement (ANCII) », a été créée en 1998 pour « soulager leurs souffrances » et surtout pour « statuer » sur ce qu'ils ont subi comme ruptures violentes dans leurs trajectoires professionnelles et ses impacts sur leur vie entière. Ce projet collectif de reconnaissance de leur statut de victimes du processus de « nettoyage institutionnalisé » n'a pas pu, cependant, résister aux autres entraves et d'harcèlement bureaucratiques, notamment par la non reconnaissance officielle, par le refus d'octroyer l'agrément à cette association par le ministère de l'intérieur. Il s'agit en effet, d'"une Association nationale des cadres incarcérés injustement (ANCII) » qui a été créée à la suite d'une assemblée constitutive en 1998. Mais « *la désillusion a vite gagné ses animateurs, car aujourd'hui chacun se débrouille comme il peut et je peux vous assurer que les concernés ont du mal à trouver un emploi stable et qui convienne à leurs qualifications. Quant au projet d'association en soi, il a vite été bloqué en haut lieu, la preuve en est que l'association n'a jamais eu son agrément* »³⁰.

Un autre fait majeur qui a alimenté la suspicion envers les cadres est l'affaire dite « *Khalifa* »³¹. Une affaire considérée comme un des

³⁰ Ibid. p 106

³¹ Son nom complet est Abdelmoumène Rafik Khalifa. Un homme d'affaires algérien, né en 1966. Pharmacien de formation et fils d'un ancien ministre de Ben Bella, Rafik Khalifa va « fonder » en quelques années un « empire économique » et afficher sa « réussite ». Entre 1998/2002, il fonde *El Khalifa Bank*, qui gère les intérêts de petits actionnaires privés et des institutions de l'État algérien, une compagnie aérienne « *Khalifa air ways* » et une Chaîne télévision privée « *Khalifa Tv* ». Le groupe sombre rapidement depuis la fin de l'année 2002 après avoir été suspectée de fraudes à grande échelle. Cette affaire est restée l'une des grandes arnaques politico-financière en Algérie et une affaire de grande corruption par un *jeune cadre-pharmacien* de 32 ans à l'époque (1998). Cette affaire relève de « la science-fiction » et ses impacts sont symboliquement importants sur l'image de marque du fonctionnement des institutions officielles. Leurs « légitimités » sont remises en cause par la société. Les statuts de leurs compétences respectives sont aussi remis en question. Elle révèle

plus grands scandales de corruption et de clientélisme de l'Algérie indépendante. Cette affaire a eu un impact négatif sur le statut et le rôle des compétences dans le « fonctionnement statuaire » des institutions officielles en Algérie, constat que Mohamed Benguerna explique ce constat en soulignant que : "les derniers événements autour de l'affaire « Khalifa » et autres organismes financiers ou entreprises ont vite fait de recréer le désenchantement"³². Il poursuit son analyse en expliquant son idée : « L'exemplarité algérienne » dans la gestion des carrières professionnelles, réside dans l'intrusion permanente de l'idéologique dominant de type communautariste. L'émergence des compétences professionnelles et de toute l'intelligentsia algérienne en corps autonome est quasiment impossible. De ce point de vue, "les cadres algériens formés durant ces différentes périodes historiques n'avaient pas de prise directe sur leur destinée professionnelle. Le déroulement de leur carrière et la gestion de celle-ci répondaient à des mobiles politiques. Le rythme de ces carrières était scandé par les enjeux et les alliances politiques. Une telle gestion politique des destins professionnels des cadres n'a pas permis l'émergence et la constitution d'un groupe de cadres sur la base de sa propre profession et qui puisse apparaître comme une force de proposition"³³.

Si ces derniers cas sont visibles pour l'opinion publique depuis les années 1990, c'est parce que la presse privée a joué un rôle important dans la diffusion publique des sorts professionnels qui étaient réservés

l'externalité des compétences financières et administrative du fonctionnement naturel des institutions qui sont sensées réguler l'activité économique et financière. Cette affaire est révélatrice de la crise des formes de gouvernance qui dominent les institutions. Les formes statutaires ont été « rattrapées » par les formes communautaristes dans la gestion interne. Les compétences des cadres sont mises dans un processus d'externalité et de dénaturaion de leurs fonctions autonomes.

³² Benguerna Mohammed, « Cadres techniques et société en Algérie. L'héritage professionnel en question ». Actes du colloque », Cahiers du GRD cadres, N°8, novembre 2004, p 106

³³ Ibid. p 106.

aux élites professionnelles algériennes. Les événements d'octobre 1988 ont donné naissance, entre autres, à la libération « très doubleuse » de la parole. L'espace journalistique a joué un rôle important dans la diffusion de l'actualité algérienne. Cet espace de production « littéraire-express » était parmi les premiers qui ont ouvert leurs colonnes aux différents témoignages des cadres et des intellectuels, qui ont vécu des sorts professionnels et politiques tragiques.

Cette libération de la parole était un vrai enjeu politique du pouvoir d'État depuis les années 1992. À l'exception de la période de Mouloud Hamrouche qui fut marquée par une tentative de réformer la « loi sur l'information ». Cette expérience est accompagnée par un processus de pénalisation des journalistes. Des journalistes emprisonnés et traînés plusieurs fois devant les tribunaux pour leur libre parole. D'autres ont été assassinés³⁴ dans des conditions horribles, laissant derrière eux des familles endeuillées et un riche capital professionnel douloureusement acquis.

Dans ces conditions, des centaines de journalistes ont été forcés de quitter leur pays pour s'installer dans d'autres pays plus « cléments », pour sauver leur vie et leur vocation professionnelle. Dans leurs pays d'accueils, leur intégration professionnelle a été pour beaucoup, un parcours controversé en raison de la complexité sociopolitique compliquée de leur installation dans le pays d'accueil. En effet, un processus de déclassement/ reclassement va « s'introduire » dans la trajectoire migratoire des journalistes « soucieux » de leur vocation. La "galère" est un *passage obligé*, vécue par la majorité des intelligentsias algériennes une fois arrivés en France. Ils ont, pour des besoins immédiats, exercé des métiers, dans certains cas, qui ne correspondaient ni de près ni de loin à leur formation. Dans ces

³⁴ Entre 1993 et 1997, **100 journalistes** (dont 12 femmes) ont été assassinés. Ça a commencé par l'assassinat de Tahar Djaout le 26/05/1993, alors directeur du journal « Ruptures », récemment créé. La liste est longue et elle se termine malheureusement par l'assassinat d'Aziz Bouabdallah, un certain 04/12/1997, journaliste au Journal Arabophone « Âlem Essiyassi » (le monde politique).

conditions de déclassement professionnel, la production intellectuelle, "trouve refuge" dans la sublimation, comme le souligne un des interviewés, « une fois installé à Paris, j'étais hébergé chez des amis pendant six ou huit mois. C'était généralement des journalistes. En priorité c'était des journalistes des français. Avec qui j'ai pris des contacts. Le syndicat des journalistes... Je me suis présenté. J'ai dit je suis journaliste algérien. Je laisse mon CV. J'ai dit pour quelles raisons j'étais venu etc. j'aimerais qu'ils m'aident à me débrouiller. À me débrouiller un peu de boulot, connaître les rouages, me dire ce que je pourrais faire. C'est comme ça. C'était le SNJ-CGT. Le syndicat national des journalistes mais affilié à la CGT, parce qu'il y en a qui sont affiliés à la CFDT etc. j'y ai été parce que je connaissais quelqu'un que j'avais rencontré en Algérie et qui était dans ce syndicat. Je l'ai appelé, je l'ai trouvé. Honnêtement les gens de gauche c'était des gens qui ont aidé. Ils étaient tous solidaires avec les intellectuels et les victimes algériens. C'était un couple de journalistes, l'un à France 3 et elle à France 2. Ils m'ont dit voila ce qu'on peut faire pour toi. Je leur ai raconté mon histoire. Ils m'ont dit « on a un grand appartement tu viens habiter chez nous quelques jours ». J'ai été chez eux. Et puis j'ai connu beaucoup d'autres gens comme ça. Un autre copain qui propose « je suis tout seul et puis je vais souvent en reportage à l'étranger je te laisse le double des clés. Chez moi c'est mieux ». Et puis quand on vit tout seul en s'en fout. On est là, une chambre, un lit. Quand on aura besoin de dormir, de se lever le matin et de pouvoir respirer ...j'avais le sentiment de revivre, de respirer. C'était dur au début parce qu'on a toujours les images. ... Se lever le matin, se retrouver dans la rue, acheter un journal, voir les gens vivre etc. "(A, journaliste, 43 ans, installé en France en 1994)

4- L ÂGE DES CONFUSIONS

Une autre période s'installe pour donner naissance à une autre configuration sociale du champ socioprofessionnel en Algérie à partir des années 2000 à nos jours. Il s'agit notamment de l'émergence de la figure du *diplômé-fonctionnaire*, pur produit de la mort systématique de la vocation élitiste de l'université et de ses missions de formations autonomes des compétences. La massification incontrôlable des corps

étudiants et enseignants et la bureaucratisation étouffante de la recherche ont comme conséquence la transformation profonde dans le statut et le rôle des professions intellectuelles en Algérie. Les vagues importantes de recrutements depuis 2004 et l'augmentation vertigineuse de salaires pour les cadres et les enseignants-chercheurs ont dénaturé la valeur symbolique des métiers intellectuels. La logique administrative prévaut sur la logique scientifique dans les processus de recrutement et de promotion. Cette démarche va achever le système de mérite dans cette espace qui est sensé produire du sens et de la connaissance. Un nombre important de « revues scientifiques » sont nés dans l'ensemble des universités pour valider les promotions et soutenir des habilitations de recherche (HDR), neuf mois après la soutenance de doctorat. En parallèle, la politique de réforme du LMD entamée depuis 2003 est « juxtaposé sur des reformes antérieures »³⁵ et qui a donné naissance à une cohabitation problématique entre de l'ancien système pédagogique et le nouveaux.

D'autres processus de pénalisation vont toucher d'autres espaces professionnels, notamment l'université. En effet, une dizaine d'enseignants-chercheurs sont poursuivis en justice par des recteurs d'université, pour avoir « oser » critiquer ouvertement la gestion administrative et pédagogique de leur université. De ce point de vue « oser critiquer », c'est, déjà, oser exposer et dévoiler son « *soi narratif* » et son « *identité personnelle* », publiquement, face un système bureaucratique institué autour des modes d'identification unanimiste.

La « peur », « l'autocensure » et le « fatalisme » sont des purs produits des processus de ces systèmes institués et hiérarchisés dans les milieux socioprofessionnels. Ces trois modes d'identifications dominent la tendance générale de ces milieux. L'espace public est problématique en Algérie. Il reste toujours otage d'un prolongement des deux formes identitaires ; l'une statutaire et l'autre culturelle. L'alliance et le partage des intérêts de pouvoir et de privilèges entre

³⁵ Mohammed Ghalamallah, "Les représentations des enseignants universitaires par rapport à la réforme du LMD en Algérie ». PNR, CRASC, Novembre 2013

ces deux formes, bloquent les différentes catégories sociales de s'autonomiser. Ces dernières se trouvent dans des conditions de luttes permanentes, avec un manque structurel de « solidarité organique ». De ce point de vue, les formes de luttes dominantes jusqu'à maintenant, restent des formes historiques prédominées par « l'esprit communautariste ». Dans d'autres cas, elles relèvent des individualités autonomes.

Dans les mêmes conditions, l'espace universitaire n'est pas épargné par ces pratiques extra- universitaires³⁶. Il a enregistré plusieurs cas de « *pénalisation des enseignants-chercheurs* ».³⁷ Des affaires qui ont occupé la scène publique, préoccupé les acteurs universitaires, mobilisé la presse indépendante et les syndicats autonomes, notamment le Conseil National de l'Enseignement Supérieur (CNES)³⁸. Diffusée largement par les médias entre 2010 et

³⁶Il faut signaler que des pratiques extra- universitaires ne se limitent pas à ce processus de pénalisation, récemment « institué », par certains recteurs d'universités. L'histoire politique récente de celle-ci, notamment depuis ses réformes idéologiques et sa massification avec la politique d'arabisation, est prise en otage par des pratiques qui relèvent d'un processus de retraditionalisation et de désinstitutionalisation type communautariste, où le volume du capital social structure fondamentalement cet espace sensé être un espace de production du savoir et du sens.

³⁷ Il est nécessaire de rappeler que beaucoup d'intellectuels, d'universitaires, de poètes, écrivains, simples penseurs anonymes ont subis des sorts tragiques avec la justice. On peut citer, entre autres, de récents cas, comme le Professeur Ahmed Rouadjia, le Professeur feu Djamel Guerid, mort en 2014, le cas de Madame Haddadi Dalila, enseignante-chercheuse en Psychologie à l'université Alger2, etc... Leurs torts ? Vouloir juste être reconnu pour leur identité personnelle et pour leur vocation professionnelle, loin des intrus extra-universitaires. Cette catégorie d'intellectuels sont catégorisés dans notre typologie par « *l'intelligentsia exilico-nationale* » par rapport à « *l'intelligentsia exilico-diasporique* ». Dans les deux cas, elles sont les purs produits de l'hégémonie politique, empêchant les libertés de pensée et d'entreprendre.

³⁸ Il faut signaler que le syndicat national des enseignants du supérieur (CNES) a été créé pendant les années 1990. Une période sanglante qui a permis paradoxalement de laisser certains enseignants de prendre l'initiative pour s'organiser librement. Depuis les années 2000, l'université est « clonée » (Syndicat Nationale des Enseignants Universitaires (SNEU), Syndicat National des Chercheurs Permanents – SNCP-) par

2012, le champ de la pratique de la pénalisation³⁹ va s'élargir pour toucher en plus des catégories ciblées au cours des expériences antérieures, de nouvelles catégories scolarisées. Elle est devenue un phénomène qui hante la mémoire sociale et politique de l'intelligentsia algérienne, confirmant le réel statut social et politique des porteurs de savoirs. Ce sont des expériences sociales qui vont accélérer davantage les ruptures passives et renforcer, à la fois, le volume des foyers migratoires dormants et accélérer le rythme des ruptures actives.

Dans ces conditions de « désocialisation » par rapport aux savoirs et la dévalorisation symbolique des statuts sociaux des porteurs de savoirs, l'université et le champ professionnel en général enregistre des pertes massives sous forme de réalisation des stratégies individuelles et collectives de mobilité internationale⁴⁰. Ces mobilités constituent des pertes sèches à l'économie algérienne.

des syndicats officiellement liée au vieux mouvement syndical, Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) ; lui-même a été domestiqué par le FLN lors de son congrès en 1963. D'autres syndicats autonomes restent sans agréments. De ce point de vue, la non reconnaissance statutaire de ces modes nouveaux de luttes syndicales (ex, Syndicat des Professeurs et Docents en Sciences Médicales (SNPDSM), pour la confirmation sociale des corporations est révélatrice de cette dominance d'équilibre au profit des formes idéologiques hégémoniques. Si quelques syndicats ont échappé au contrôle des autorités pendant les années 1990, la situation va se rétrécir pour la revendication citoyenne de la société civile depuis les années 2000.

³⁹ Dans d'autres situations, il faut ajouter des cas de violences physiques et mortelles contre des enseignants-chercheurs, récemment enregistrés à l'université.

⁴⁰ A titre d'exemple, « l'Algérie comptait en 2011, 27000 étudiants dans les pays de l'OCDE, soit 23% de l'ensemble des étudiants Maghrébins. Les données de l'Unesco(2014) donnent un volume de 23298 étudiants concentrés dans huit pays, avec 88% en France». (Musette. M.S (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ?* Éd, Cread, Alger, p83). Pour des catégories professionnelles, on peut citer, à titre illustratif, le récent "Brain drain" des psychiatres qui s'élève à 30% en 2012 (Zehnati, A).

CONCLUSION

L'analyse des articulations, des combinaisons et des transactions qui ont caractérisé l'essence de l'engagement sous ses formes de don et de contre don en tant construction sociale des liens politiques entre l'Etat et la société depuis l'indépendance, nous montre à quel point les intelligentsias algériennes ont été toujours objets de cooptation, de manipulation et de stigmatisation. Dans ces conditions, l'émigration devient pour eux une échappatoire. Toutes les divisions qui ont caractérisé le champ intellectuel algérien, entre le national et non national ont aliéné des générations à leurs propres histoires et à celles de la société. Pour ces intelligentsias diasporiques et nationales qui sont dans des postures d'exil intérieur, il s'agit de revendiquer, à travers leurs engagements, l'espoir à l'émancipation personnelle et socioprofessionnelle.

L'infamale équation anthropologique de don et de la dette instituée par la raison d'Etat sous les prismes du nationalisme communautariste galvanisé par des discours triomphalistes développés depuis l'indépendance vis-à-vis des intelligentsias, à la fois, nationales et diasporiques a provoqué une crise aiguë dans l'identité sociale et professionnelle de ces dernières en Algérie.

En effet, cette relation qui a caractérisé la relation entre les pouvoirs politiques successifs depuis l'indépendance avec les intelligentsias a comme conséquence l'impossibilité d'autonomisation relative des élites sous forme de corps socioprofessionnels, l'inertie dans la participation active de cette dernière et une panne dans la dynamique des idées aux seins de la société. Cette inertie mortifère a alimenté la marginalisation durable des intelligentsias, a créé des foyers migratoires dormants en Algérie et a semé le doute au sein de la diaspora algérienne. De ce point de vue, on ne peut comprendre le don et la dette des intelligentsias algériennes diasporiques que par les conditions de leurs collègues restés en Algérie. Les conditions d'émigration-immigration sont intimement liées. En reprenant

l'expression de Sayad, elles ressemblent aux deux facettes de la même pièce de monnaie.

Références bibliographiques

- Aktouf O.**, (1989) « *Algérie entrel'exil et la curée* ». Ed. L'Harmattan, Paris.
- Benguerna M.**, (2004). « Cadres techniques et société en Algérie. L'héritage professionnel en question ». *Actes du colloque* », *Cahiers du Gdr cadres*, N°8.
- Farhi M.**, (1982). « L'enseignement supérieur en Algérie et le recours à la formation à l'étranger », *Institut International de Planification de l'Éducation (IIPE)*, Unesco, Paris.
- Ghalamallah M.**, « Les représentations des enseignants universitaires par rapport à la réforme du LMD en Algérie ». PNR, CRASC, Novembre 2013, 100p.
- Ghozali S. A.**, (2009). « *Question d'État* ». Ed. Casbah, Alger
- Guerid D.**, (2000). « *L'exception algérienne* ». Ed., casbah, Alger.
- Godbout J T et Caillé A (col) (1992). « *L'esprit du don* ». Ed. *La découverte*. Paris
- Godbout J. T.**, (2000). « *Le don, la dette et l'identité. Homo donator versus homo oeconomicus* ». Ed. La découverte, Paris
- Musette. M.S.**, (2016) (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences?* Éd, Cread, Alger
- Moore HC.**, (2010). « *UGEMA* ». Ed. Casbah, Alger
- Moens F.**, « Dette et société. Le lien social : un jeu d'obligations », <http://1libertaire.free.fr/DetteSociete.html>, consulté le 15/02/2016.
- Halpern C.**, (dir), (2009). « *Identité(s), l'individu, le groupe, la société* ». Ed. Sciences Humaines, France
- Mauss M.**, (1989). « *Essai sur le don* ». Ed. Enag, Alger
- Perville G.**, (2004). « *Les étudiants algériens de l'université française (1880-1962)* ». Ed. Casbah, Alger

Kadri A., (dir), (1999). « *Parcours d'intellectuels Maghrébins* ». Ed. Karthala, France

Kadri A., (2000). « *La construction historique du système d'enseignement supérieur en Algérie (1850-1995)* », in, GEISSER Vincent, *Diplômés maghrébins*. Ed. CNRS, Paris

Kadri A., (2009). « *Entre Société et État : L'échec d'une génération, L'impasse des sciences sociales* », in, EL KENZ Houes (Cor), *M'hammedBoukhobza, connaître et comprendre sa société*, Casbah, Alger,

Kadri A., & **Siari Tengour O.**, (2012), (Coord), « *Génération engagée et mouvements nationaux : le XX^{ème} siècle au Maghreb*. Ed. CRASC, Oran

Kadri B., (2000). « *Un cadre au foyer* ». Ed. Casbah, Alger

Khaled K., (2014) « *Politique de formation à l'étranger et l'émigration intellectuelle algérienne* », *Cahiers du cread*, n° 109

Khaled K., 2012. « *Les retours de l'intelligentsia algérienne diasporique* », *Hommes et Migrations*, N° 1300

Khaled K., « *Les quatre âges de l'émigration intellectuelle algérienne* », in, Musette. M.S (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ?* Éd, Cread, Alger

Zehnati A., (2016). « *La démographie médicale en Algérie : formation, activité et brain drain* », in, Musette. M.S (éd), *De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences ?* Éd, Cread, Alger.